This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

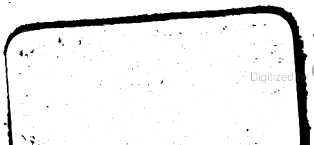
Digitized by Google

1892

Digitized by Google

Digitized by Google

LA RELIGION PROTESTANTE,

UNE VOYE SÛRE AU SALUT.

PAR

Mr. CHILLINGWORTH,

Chancelier de l'Egliſe de Salisbury.

Où l'on a joint

DES DISSERTATIONS

DE

Mr. J. HALES,

Chanoine de Windſor;

ET

LES VIES DE CES DEUX AUTEURS.

TRADUIT DE L'ANGLOIS.

TOME PREMIER.

BIBL: STUD: ACAD: LAUS:

Hicce liber additus fuit Studiorum Lauſ. Bibliotecario Quæſtore D. Simonio Millioud. 1743

1743.

A AMSTERDAM,

Chez PIERRE MORTIER.

MDCCXXX.

AZ 6822

Digitized by Google

RCOB 111874
Don 51414

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

LEs Proteſtans ont aujourd'hui tant d'indifference pour les matieres de Controverſe, qu'il ſemble que leurs démêlez avec l'Egliſe Romaine ſoient éteints, & qu'ils n'ayent plus rien à craindre. Mais l'ennemi n'eſt-il pas encore à leur porte, ne leur livre-t-il pas tous les jours de nouvelles attaques, & ne gagne-t-il pas du terrain? Les Controverſiſtes Catholiques travaillent ſans relâche à ſéduire les Proteſtans. Ils publient des Ecrits artificieux, & capables d'impoſer aux eſprits foibles. L'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, l'Angleterre en fourniſſent des exemples.

En France même où les Proteſtans n'oſent plus paroître, on ne ſe laſſe point de les harceller. Les Journaux de Trevoux ſont pleins d'invectives & d'injures groſſieres, qui re-

Digitized by Google

reviennent tous les mois. On ne parlera point des Prêtres Hibernois qui s'y ſont érigez en Controverſiſtes : c'eſt un mérite qui leur donne du pain. Mais on eſt ſurpris que le Pére Niceron ait voulu ſe mettre ſur les rangs. Il vient de donner la Traduction d'un Livre Anglois imprimé à Londres il y a deux ou trois ans, intitulé *la Converſion de l'Angleterre au Chriſtianiſme comparée à ſa prétendue Reformation.* C'eſt un méchant réchauffé de ce qu'on avoit dit & refuté cent fois, & qui n'étoit aſſurément pas digne des ſoins du Pére Niceron. Les Théologiens de l'Egliſe Anglicane ont mépriſé cet Ouvrage, & ont jugé fort inutile la réfutation que l'un d'entr'eux en a faite.

Les Anglois ſont perſuadez que le Papiſme eſt ſi viſiblement oppoſé à la droite Raiſon & à l'Ecriture Sainte, qu'il ne s'introduira jamais chez eux par la voie de la diſcuſſion & du raiſonnement. Ils en donnent pour exemple ce qui arriva ſous le regne de Jaques II. Ce Prince animé d'un zéle ardent pour le Catholiciſme, avoit tiré des Seminaires Anglois de de-là la mer, les plus habiles Controverſiſtes qu'on pût trouver. Ils firent pluſieurs Ecrits contre l'Egliſe Anglicane, & ces Ecrits, ſoutenus de l'autorité Royale, étoient imprimez & diſtribuez publiquement. Mais les Théologiens de l'Egliſe

Digitized by Google

gliſe Anglicane les réfuterent avec tant de force, & mirent dans un ſi grand jour les monſtrueuſes abſurditez de l'Egliſe Romaine, qu'ils la rendirent l'objet du mépris & de la riſée du public.

L'Angleterre avoit vû une autre diſpute de Religion ſous le regne de Charles I. Les Controverſiſtes Catholiques animez & protegez par la Reine, attaquerent violemment les Proteſtans. Le principal étoit un Jéſuite Anglois nommé Wilſon, mais qui ſuivant la coûtume des Miſſionaires Catholiques en Angleterre, avoit pris le faux nom de Knott. Il publia un Livre où il ſoutenoit qu'*il n'y avoit point de ſalut pour ceux qui mouroient dans la Religion Proteſtante.* Le Docteur Potter, Théologien d'Oxford, répondit à cet Ouvrage, & le Jéſuite repliqua. Mr. Chillingworth chargé de réfuter cette replique, compoſa le Livre dont nous donnons ici la Traduction, dans lequel il prouve que *la Religion Proteſtante eſt la voie ſûre du ſalut.* Par la déciſion de cette ſeule queſtion, on démonte toutes les batteries du Papiſme. Car ſi les Proteſtans peuvent être *ſûrement ſauvez* dans leur Religion, pourquoi en ſortiroient-ils? N'ont-ils pas tout l'avantage qu'il eſt poſſible de ſouhaiter? Les Catholiques ne ſauroient pouſſer plus loin leurs prétentions, & ce ſeroit beaucoup qu'ils

Digitized by Google

pûssent prouver qu'elles sont aussi bien fondées.

On voit par-là combien cet Ouvrage est utile pour affermir les Protestans dans leur Communion, & pour les garantir des illusions de leurs Adversaires. C'est un excellent Préservatif contre le changement de Religion. Le grand nombre d'Editions qu'on a faites de l'Original, montre assez l'estime qu'en font les Anglois. On feroit un volume des éloges qu'on lui a donnez. La force du raisonnement est accompagnée de tant de netteté & de précision, qu'un des plus grands Philosophes d'Angleterre a jugé que la lecture de cet Ouvrage étoit très-propre à former l'esprit des jeunes gens. *Si vous desirez*, dit-il dans son Traité *de l'Education des Enfans* (1), *que votre Eleve se perfectionne dans l'art de raisonner, faites-lui lire les Oeuvres de Mr. Chillingworth.* Mr. Coste qui nous a donné une si belle Traduction de ce Traité, a joint son suffrage à celui de Mr. Locke. „ Mr. Chillingworth, *dit-il* (2), „ publia en Anglois une Apologie de la „ Religion Protestante, où les véritables „ principes de cette Religion sont defendus „ avec beaucoup de candeur, & avec une „ force & une netteté incomparable, contre „ les

(1) Pag. 436, de l'Edition d'Amsterdam 1721.
(2) Ibid.

Digitized by Google

„ les Objections d'un habile Jésuite qui avoit „ rassemblé avec beaucoup d'art les argumens „ les plus subtils & les plus specieux que „ les Catholiques Romains puissent opposer „ aux Protestans. Comme cet Ouvrage „ n'est qu'un tissu naturel de raisonnemens „ pleins de solidité & d'évidence, la lectu- „ re en doit être infiniment plus propre à „ former l'esprit que de simples regles de „ Logique". Il y regne aussi une grande modération; qualité, qui n'est pas ordinaire aux Controversistes. L'Auteur sûr de sa fidelité à rapporter les raisonnemens qu'il combat, en a voulu convaincre le public, en joignant à son Ouvrage celui de son Adversaire. Du reste, il ne s'est pas borné à défendre la Religion Anglicane: il soutient la cause des Protestans en général; de sorte que son Livre convient à toutes les Communions qui se sont séparées de l'Eglise Romaine.

On a joint à cet Ouvrage la Traduction de quelques Traitez de Mr. Hales, connu deça la mer, par les Lettres qu'il écrivit à l'Ambassadeur d'Angleterre pendant la tenuë du Synode de Dordrecht. Cet Ambassadeur l'avoit envoyé à Dordrecht, & l'avoit chargé de lui rendre compte des déliberations du Synode. Mr. l'Abbé Mosheim a publié ces Lettres en Latin, en 1724, avec des remar-

Digitized by Google

ques très-curieuſes, Mr. Hales avoit l'eſprit vif, pénétrant, un profond ſavoir, & encore plus de modeſtie, de candeur, & de moderation. Il voyoit avec douleur que les Chrétiens ſe diviſoient ſur des queſtions peu importantes, & qui ne regardent point l'eſſentiel de la Religion.

Tous ces caracteres ſe trouvent dans les Traitez que nous donnons ici. Ce ſont des Diſſertations, 1. Sur *le péché contre le St. Eſprit.* 2. Sur l'*Euchariſtie*, & ſur la queſtion, *ſi l'Egliſe peut errer dans les Points Fondamentaux de la Foi.* 3. Sur *le Pouvoir des Clefs*, & ſur *la Confeſſion Auriculaire.* 4. Sur *le Schiſme & les Schiſmatiques, où l'on découvre en peu de mots la ſource de tous les Schiſmes.* A quoi on a joint la *Lettre* qu'il écrivit *à l'Archevêque de Cantorberi*, qui desapprouvoit le Diſcours ſur le Schiſme. 5. *Remarques ſur un Traité de Controverſe, écrit par un Catholique Romain.* 6. *Explication en forme de Paraphraſe du Chapitre XII. de l'Evangile ſelon St. Matthieu.* Ces Traitez ſont infiniment eſtimez en Angleterre. Ils ont été imprimez pluſieurs fois.

Enfin, on donne ici *la Vie de Mr. Chillingworth*, & *la Vie de Mr. Hales.* Ce ſont des Extraits de ces mêmes Vies écrites en Anglois par Mr. Des Maizeaux. On a conſervé dans ces Extraits tout ce qui pouvoit in-

Digitized by Google

intereſſer les étrangers. Mr. Des Maizeaux a fait ajoûter à la Vie de Mr. Hales pluſieurs particularitez importantes, qui ne ſont point dans ſon Ecrit Anglois. Il les a tirées des Manuſcrits de la Bibliotheque du Corps de Chriſt à Oxford.

La Traduction des Piéces de Mr. Hales, & des Vies, n'eſt pas de la même main que celle du Livre de Mr. Chillingworth. Celle-ci eſt de Mr. Parrain de Durette, qui après s'être diſtingué en France dans la Congregation de S. Maur dont il étoit Religieux, paſſa en Angleterre en 1699. & y embraſſa la Religion Proteſtante. Il a été Miniſtre de quelques Egliſes Françoiſes de Londres, Chapelain du Regiment de Dragons de Mylord Cobham, & Chapelain général des Troupes que ce Seigneur commandoit dans l'expédition d'Eſpagne en 1719. Il ſe retira enſuite dans l'Iſle de Guernſey, où il eût une Egliſe. Il fut nommé Doyen de cette Iſle en 1728: mais les habitans prétendirent que cette Dignité étoit affectée à un naturel du pays. Etant allé à Londres pour ſolliciter cette affaire, il y tomba malade: & il n'étoit pas encore parfaitement rétabli lors qu'il ſe retira à Cantorbery chez ſa fille, où il mourut au mois d'Août de l'année 1727. Il avoit beaucoup de talent pour la Predication. Il a publié quelques Ouvrages

Digitized by Google

vrages qui ſont fort bien écrits. Celui qui a pour titre l'*Abus des Confeſſions de Foi*, ne fut pas goûté : il ſe trouva obligé d'en faire l'Apologie.

Digitized by Google

APPROBATIONS

DES DOCTEURS.

MAndetur typis hic Liber, cui Titulus *The Religion of Proteſtants a ſafe way to Salvation:* In quo nihil occurrit à bonis Moribus, à Doctrinâ & Diſciplinâ Anglicanâ aſſertis alienum.

RICH. BAYLIE,
Vicecan. Oxon.

PErlegi hunc Librum, cui Titulus eſt *The Religion of Proteſtants a ſafe way to Salvation:* In quo nihil reperio Doctrinæ vel Diſciplinæ Eccleſiæ Anglicanæ adverſum, ſed quamplurima quæ Fidem Orthodoxam egregiè illuſtrant, & adverſantia gloſſemata acutè, perſpicuè, & modeſtè diſſipant.

JO. PRIDEAUX.
S. T. P. Regius Oxon.

EGo Samuel Fell Publicus Theol. Profeſſor in Univ. Oxon. & Ordinarius Prælector D. Marg. Comitiſſ. Richmondiæ, perlegi Librum cui Titulus eſt, *The Religion of Proteſtants a ſafe way to Salvation:* In quo nihil reperio Doctrinæ vel Diſciplinæ Eccleſiæ Anglicanæ, aut bonis Moribus adverſum: ſed multa nervosè & modeſtè eventilata contra Adverſarios noſtræ Eccleſiæ & veritatis Catholicæ, quam feliciter tuetur. Dat. 14. Octob. An. 1637.

SAMUEL FELL.

Fiat

Digitized by Google

Fiat ſecunda Editio juxta hoc Exemplar.

SA. BAKER.

Ex edib. Londin. Feb. 6.
1637.

PErlegi hunc Librum, cui Tit. *The Religion of Proteſtants a ſafe way to Salvation*; item *Novem Conciones nuperrimè additas*: In quibus omnibus nihil reperio Doctrinæ vel Diſciplinæ Eccleſiæ Anglicanæ contrarium, quo minus cum ſumma omnium utilitate imprimatur.

G. STRADLING
S.T.P. Reverendis. in Chriſto Pat. D. Gilb. Archiep. Cant. à Sac. Dom.

Ex Ed. Lambeth.
16. *Octob.* 1663.

LA

Digitized by Google

LA VIE
DE Mr.
CHILLINGWORTH.

GUILLAUME CHILLINGWORTH, Théologiende l'Egliſe Anglicane, célèbre par ſes talens, par ſa moderation, & par l'excellence de ſa methode à defendre la cauſe des Proteſtans contre l'Egliſe Romaine,, étoit, ,, *dit Mr. Wood* (*a*), fils de Guillaume Chil- ,, lingworth Citoyen & enſuite Maire d'Ox- ,, ford. Il naquit dans la Parroiſſe de S. Mar- ,, tin de la même Ville au Mois d'Octobre ,, 1602, & y fut baptiſé le dernier du mê- ,, me mois. Guillaume Laud, alors Membre ,, du College de S. Jean (*b*) & enſuite Arche- ,, vêque de Cantorbery, fut ſon parrain (*c*). ,, (*d*) Après que le jeune Chillingworth ,, eut apris les élemens de la Langue Latine ,, ſous Edouard Sylveſtre, ou dans l'Ecole fran- ,, che qui touche le College de la Magdelai- ,, ne; il devint Etudiant du College de la Tri- ,, nité ſous l'inſpection de Mr. Robert Skin- ,, ner, le ſecond de Juin 1618; y ayant alors ,, environ deux ans qu'il étoit aggregé à ,, l'Univerſité.

,, Après avoir fait avec beaucoup de fa- ,, cilité

(a) Ant. Wood *Athenæ Oxonienſes* &c. vol. 2. col. 20. de la ſeconde edition.
(b) *Journal de la Vie de l'Archevêque Laud* publié par Mr. Wharton, p. 1. 2.
(c) Wood. *ubi. ſup.*
(d) *ibid* col. 20.

Digitized by Google

„ cilité ſa Logique & ſa Philoſophie, il fut „ reçu Maître és Arts ſur la fin de l'année „ 1623, & Membre du même College le „ 10. de Juin 1628. On remarqua, *ajoûte* „ *Mr. Wood*, qu'il ne s'attachoit pas ſervi- „ lement à l'étude: comme il avoit une gran- „ de facilité de genie, il faiſoit des progrès „ conſiderables pour peu qu'il s'appliquât. „ Il ſe plaiſoit à ſe promener & à rever ſo- „ litairement dans le boſquet du College ; „ mais lorſqu'il rencontroit un Etudiant ſur „ ſon chemin, il ſe plaiſoit à entrer en conver- „ ſation, & à argumenter contre lui, pour „ acquerir la facilité de diſputer : c'étoit l'u- „ ſage de ce temps-là, ſur tout parmi les „ Théologiens Controverſiſtes & ceux qui „ ſe deſtinoient à l'Etude de la Theologie.

Mr. Chillingworth ne ſe borna pas à la Theologie : il s'appliqua avec ſuccès aux Mathematiques; & ce qui marque l'étendue de ſon genie on le mettoit au nombre des bons Poëtes (*a*). Ses intimes amis étoient le Chevalier *Cary* enſuite Vicomte de *Falkland*, Mr. *Jean Hales* d'Eton &c. mais plus particulierement encore Mr. *Gilbert Sheldon* qui ſucceda au Docteur *Juxon* dans le Siege Archiepiſcopal de Cantorbery en l'année 1663.

L'Etude & la converſation des Etudians de l'Univerſité rouloient alors principalement ſur les controverſes entre l'Egliſe Anglicane & l'Egliſe Romaine. Cela venoit de ce que ſur la fin du Regne de Jacques I les Eccleſiaſtiques Romains tant reguliers que ſeculiers jouïſſoient d'une très-grande liberté en

(*a*) Voyez les Poëſies du Chevalier Suckling.

Digitized by Google

en Angleterre, ce qui continua sous le Regne de Charles I à cause de son mariage avec la Princesse Henriette Sœur de Louis XIII. Roi de France. Plusieurs de ces Ecclesiastiques demeuroient à Oxford (*a*) ou au voisinage, & faisoient de frequentes tentatives sur les jeunes Etudiants; & quand ils en avoient attiré quelcun à leur Religion; ils le faisoient passer ensuite aux Seminaires Anglois qui sont au delà de la Mer.

Les plaintes du Parlement n'empêcherent pas que plusieurs Missionnaires Papistes ne continuassent de demeurer en Angleterre. Il y avoit parmi eu un fameux Jesuite connu sous le nom de *Jean Fisher* (*b*) qui se donnoit de grands mouvemens pour faire des proselytes; il alloit souvent à Oxford, & selon la methode de ceux de son Ordre, il s'attachoit à gagner ceux des jeunes Etudiants qui se distinguoient par la beauté de leur genie. Comme Mr. Chillingworth passoit generalement pour homme de beaucoup d'esprit; Mr. *Fisher* fit tout ce qu'il pût pour faire connoissance avec lui (*c*). Leur conversation tomba bientôt sur les points controversez entre l'Eglise Anglicane & la Romaine; & particulierement sur la necessité d'un Juge infaillible & vivant dans les matieres de foi; argument favori des Catholiques Romains, & peut-être le plus fort que l'on puisse employer contre

(a) Wood ubi sup. col. 485.

(b) Son veritable nom étoit *Jean Perse*, ou *Percy*. Il mourut à Londres en 1641. Voyez *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, augmentée par Southwell & imprimée à Rome en 1676, pag. 487, 488; & Mr. Wood *ubi sup*; vol. II. col. 8.

(c) Wood, vol. II. c. 20.

Digitized by Google

contre les Proteſtans. Mr. Chillingworth ne ſe trouva pas aſſez fort pour repondre aux argumens du Jeſuite, & ne fut pas ſatisfait non plus des ſolutions qui lui furent données par quelques Théologiens d'Oxford à qui il propoſa l'argument (*a*). S'étant donc perſuadé de la neceſſité d'un Juge vivant & infaillible des controverſes, il ne fut pas difficile de le porter à croire que ce Juge infaillible étoit l'Egliſe Romaine, & qu'ainſi c'étoit neceſſairement la vraye Egliſe, & l'unique dans laquelle les hommes pouvoient faire leur Salut. Cela lui fit abandonner la Communion de l'Egliſe Anglicane, & embraſſer avec joie la Religion Romaine.

Peu de tems après il écrivit une Lettre *à ſon très-cher ami M. Sheldon*, (ce ſont les termes de l'adreſſe) où il lui recommanda de peſer murement les principaux argumens qui l'avoient convaincu, & l'invita à ſuivre ſon exemple. Cette Lettre n'a jamais été imprimée, & je vais l'inſerer ici (*b*)

„ MON CHER Mr. SHELDON.

„ J'ai été obligé de ſortir de Londres & „ d'aller à la Campagne, en partie à cauſe „ de mes beſoins & de mes craintes, & en „ partie par un motif de charité pour quel„ ques perſonnes. Une des principales rai„ ſons fut la nouvelle de votre maladie, car „ ſi elle avoit duré plus longtems & qu'elle „ fût devenue dangereuſe, aucun peril n'au„ roit pu me ſeparer de vous. Je ſuis fort „ aiſe

(*a*) Wood. *ibid.*

(*b*) Le Docteur Kennet Evêque de Peterborough a eu la bonté de me la communiquer.

Digitized by Google

„ aiſe d'apprendre votre convaleſcence & „ fâché en même temps de ce que vos affai- „ res vous ont obligé d'aller à Londres avec „ tant de precipitation. Je vous prie de laiſſer „ une adreſſe à Charles Green, par laquelle „ je puiſſe vous parler ou vous écrire, & „ vous aurez bientôt de mes nouvelles. En „ attendant je vous ſupplie de conſiderer „ ſerieuſement ces deux queſtions:

„ I. *S'il n'eſt pas évident par l'Ecriture,* „ *les Peres, & la Raiſon, par la bonté de Dieu,* „ *& les beſoins du Genre humain; qu'il doit* „ *y avoir quelque Egliſe infaillible dans les* „ *matieres de foi?*

„ II. *S'il y a quelque autre Societé humaine* „ *ſur la Terre outre l'Egliſe Romaine qui ait* „ *des Titres ſuffiſans; ou même qui s'en* „ *arroge, pour s'attribuer le Privilege de l'in-* „ *faillibilité dans les matieres de foi?*

„ Lorſque vous aurez donné toute votre „ attention à ces deux queſtions, je m'aſſu- „ re que vous embraſſerez l'affirmative „ ſur la premiere, & la negative ſur la ſe- „ conde: & la concluſion de votre examen „ ſera que vous approuverez, & que vous „ ſuivrez le chemin dans lequel j'ai eu le „ bonheur de vous préceder & que je croi- „ rois infiniment augmenté, s'il plaiſoit à „ Dieu de vous y faire entrer. Je ſuis tou- „ jours votre fidelle ami &c.

Mr. Fisher pour s'aſſurer de ſa nouvelle conquête perſuada Mr. Chillingworth d'aller au College des Jeſuites à Douay, & on le pria de mettre ſur le papier les Motifs ou raiſons qui l'avoient engagé à embraſſer la Religion Romaine.

Digitized by Google

Lorſque le Docteur Laud, alors Evêque de Londres, eut appris que Mr. Chillingworth étoit entré dans la Communion Romaine, & s'étoit retiré à Douay, il en eut beaucoup de deplaiſir ; mais comme il ſavoit que Mr. Chillingworth aimoit ſincerement la Verité, il ne deſeſpera pas de le ramener à la vraie foi. Il lui écrivit, & en eut une reponſe pleine de moderation, de candeur, & d'impartialité. Ce Prélat continua d'avoir un Commerce de Lettres avec lui, & lui fit pluſieurs argumens très-preſſans contre la Doctrine, & la pratique des Catholiques Romains : cela mit Mr. Chillingworth ſur les voyes d'un nouvel examen qui eut l'effet qu'on en ſouhaitoit. Les argumens qui l'avoient convaincu la premiere fois ſe preſenterent à lui ſous un autre jour : mais le lieu où il étoit, n'étant pas commode pour un examen libre & degagé de prejugez, il reſolut de retourner en Angleterre. Il quitta Douai en l'année 1631 (*a*), après y avoir demeuré quelques mois.

Le Docteur Laud, Archevêque de Cantorbery, accuſé de Haute Trahiſon par la Chambre des Communes, fit un Diſcours devant les Seigneurs dans lequel il allegua les Lettres écrites pendant le Commerce qu'il eut avec Mr. Chillingworth, pour ſe juſtifier de l'accuſation de Papiſme (*b*). „ Vous con-
„ noiſſez ſuffiſamment, Mylords, *dit-il*, le
„ ſavoir & l'habileté de Mr. Chillingworth (*c*)
„ Il

(a) Wood ubi ſup. col. 21.
(b) Le premier jour de ſon Procès, le 12 de Mars 1643.
(c) *Hiſtoire des troubles & du Procès* de Guillaume Laud &c. pag. 227.

Digitized by Google

„ Il étoit allé & s'étoit fixé à Douay ; mes „ Lettres le firent revenir. Il a vécu & il „ eſt mort en défendant l'Egliſe Anglica- „ ne. Vous ne pouvez pas l'ignorer, My- „ lords : Mr. Pryn a emporté mes Lettres „ & tous les Papiers qui regardoient Mr. „ Chillingworth, & ils ont été examinés dans „ le Commité „. On croit que ces Lettres ſont perdues.

Lorſque Mr. Chillingworth revint en Angleterre il fut reçu avec beaucoup de bonté & d'affection par le Docteur Laud, alors Evêque de Londres. Ce Prélat qui étoit Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, approuva ſon deſſein de ſe retirer dans cette Ville pour y achever l'ouvrage important où il s'appliquoit, qui étoit un examen libre touchant la Religion. Il y continua ſes recherches avec tout le ſoin & toute l'aſſiduité imaginables. Non ſeulement il lut & examina les Livres les plus propres à ſon deſſein, mais il rechercha toutes les occaſions de diſputer avec les gens ſavans des deux partis, pour découvrir ce qu'ils pouvoient dire pour eux-mêmes & contre leurs adverſaires. A la fin les principes des Proteſtans lui ayant paru plus conformes à la Sainte Ecriture & à la droite Raiſon, il en fit profeſſion ouverte, & ayant decouvert pleinement l'illuſion des *Motifs* qui l'avoient porté à entrer dans l'Egliſe Romaine, il fit un Ecrit pour les refuter en 1634. mais il ne trouva pas à propos de le publier. Cet Ecrit s'eſt perdu. Il eſt vrai que nous en avons un de lui ſur le même ſujet, mais il ſemble avoir été fait dans une autre occaſion ; apparemment à la priere de

Digitized by Google

quelques-uns de ſes amis. Car il étoit, ſelon la regle de l'Apôtre, *toujours prêt à repondre avec douceur à tous ceux qui lui demandoient raiſon de l'Eſperance qui étoit en lui.* (a). Il decouvre dans cet Ecrit les Sophiſmes qui l'avoient entrainé à changer de Religion (b).

Comme Mr. Chillingworth en quittant l'Egliſe Anglicane, & en y rentrant, n'avoit eu d'autres motifs qui le pouſſaſſent que l'amour ſincere de la Vérité; il perſevera dans cette louable diſpoſition d'eſprit juſques-là qu'après ſon retour à la Religion Proteſtante, il ne ſe fit aucun ſcrupule de recommencer l'examen des principes ſur leſquels elle eſt fondée. Cela paroit par une Lettre qu'il écrivit au Docteur Sheldon *contenant quelques ſcrupules qui lui reſtoient d'avoir quitté l'Egliſe Romaine, & d'être rentré dans l'Egliſe Anglicane* (c). Ces ſcrupules qu'il declaroit ſincerement à ſes amis, ſemblent avoir donné occaſion au bruit qui courut qu'il s'étoit rendu Papiſte une ſeconde fois & enſuite Proteſtant de nouveau : mais ce bruit n'eſt pas mieux fondé que l'objection qu'on lui fit, que ſelon ſes principes un homme ne ſauroit être ferme dans la Religion ; comme ſi la diſpoſition d'être toûjours prêt à recevoir de meilleures informations, & faire tout ſon poſſible pour les avoir, engageoit neceſſairement au changement ou à l'inconſtance des opinions! ou que d'abandonner ce que l'on regarde comme une erreur & embraſſer ce qui nous

(a) Epit. de St. Pierre Ch. III. v. 15:

(b) Il fut publié la prémiére fois en 1687, dans les *Nouvelles Pieces de Mr. Chillingworth.*

(c) Voyez le *Catalogue* des Manuſcrits *de Mr. Wharton*, dans la Bibliotheque de Lambeth, vol. *M.*

Digitized by Google

nous paroit la Verité fût un crime ; & qu'un entêtement opiniâtre & volontaire, pour ſes prejugez fût une vertu! Mr. Chillingworth avoit des ſentimens plus nobles & plus genereux. Mr. *Knott* dans ſon Livre contre le Docteur Potter, ayant accuſé les Proteſtans d'être Schiſmatiques, non ſeulement *à l'égard les uns des autres*, mais *chacun à l'égard de ſoi-même, à cauſe que le même Proteſtant peut être aujourd'hui convaincu en ſa conſcience que ſon opinion d'hier étoit une erreur ; comme le Docteur Potter*, dit-il, *connoit un homme de par le monde qui de Puritain qu'il étoit ſe fit Proteſtant moderé* (*a*). Mr. Chillingworth lui repond en ces termes : „ Il ſemble donc, *dit-* „ *il* (*b*), que ceux qui croyent des erreurs „ doivent les croire fermement, & prendre „ ſur tout garde de n'être point convaincus „ dans leur conſcience qu'ils ſont dans l'er- „ reur, de peur de devenir Schiſmatiques ; les „ Proteſtans doivent perſeverer à être Prote- „ ſtants, les Puritains à être Puritains, les Pa- „ piſtes Papiſtes, & même les Juifs, les Turcs, „ & les Payens doivent demeurer Juifs, „ Turcs, & Payens, & aller ainſi reſolu- „ ment en enfer, de peur d'être *Schiſmati-* „ *ques*, & *Schiſmatiques à l'égard d'eux-mêmes*. „ C'eſt peut-être ce qui rend les Papiſtes ſi „ obſtinez, non ſeulement dans la ſuperſti- „ tion generale qui regne parmi eux, mais „ encore en s'attachant aux viſions particulie- „ res de leurs differentes Sectes ; de ſorte que „ c'eſt un miracle ſi un Jeſuite abandonne l'o- „ pinion

(a) La Charité maintenue par les Catholiques &c Ch. v § 39.
(b) Religion des Proteſtans veritable chemin du Salut &c. Ch. V. §. 103.

Digitized by Google

„ pinion des Jeſuites, ou ſi un Dominicain
„ change ſes ſentimens pour embraſſer celui
„ des Jeſuites. Il faut que mon adverſaire
„ n'en connoiſſe aucun qui l'ait fait, car au-
„ trement il n'auroit pas objecté au Docteur
„ Potter *qu'il connoiſſoit un homme de par*
„ *le Monde qui de Puritain s'étoit fait Protes-*
„ *tant moderé*; ce qui eſt vrai-ſemblable :
„ mais aſſurément ſi c'eſt là toute ſa faute,
„ il a tort d'avoir honte de le *connoître*. Car
„ il ſe peut bien que c'eſt un vice d'être dans
„ l'erreur, parce que ſouvent elle procede
„ d'un vice. Mais aſſurément abandonner
„ une erreur ne ſauroit être un peché à moins
„ que la perſeverance dans l'erreur ne ſoit
„ une vertu. Ainſi faire ce que vous faites;
„ damner les gens pour de fauſſes opinions,
„ & les appeller *Schiſmatiques* lorſqu'ils les
„ abandonnent; pretendre que l'opiniâtreté
„ dans l'erreur, c'eſt à dire une repugnance
„ à ſe convaincre, ou une reſolution de n'être
„ pas convaincu, ſoit une hereſie formelle
„ & blâmer les hommes de ce qu'ils ſont *con-*
„ *vaincus en leur Conſcience* qu'ils ſont dans
„ l'erreur; c'eſt l'injuſtice la plus abſurde
„ & la plus contradictoire dont on ait jamais
„ ouï parler.

„ Mais, Monſieur, *ajoûte M. Chilling-*
„ *worth*, ſi cela vous paroit étrange, ce que
„ je vais vous dire vous paroitra bien plus
„ ſurprenant : je connois un homme qui de
„ Proteſtant moderé (*a*) s'eſt fait Papiſte,
„ & qui le jour qu'il le fit (comme les choſes
„ qu'on fait ſont accomplies un jour ou un
„ autre) étoit convaincu en ſa Conſcience
„ que

(a) M. Chillingworth parle de lui-même.

Digitized by Google

„ que les opinions du jour de devant étoient
„ des erreurs & cependant il croit enco-
„ re qu'il n'étoit pas Schiſmatique pour
„ en uſer ainſi, & il ſouhaite de ſavoir de vous
„ s'il ſe trompoit ou non. Le même homme
„ après y avoir mieux penſé devint Papiſte
„ doutant, & de Papiſte doutant ſe fit Proteſtant
„ confirmé. Cet homme, dont je parle, ne
„ croit pas être plus blâmable pour tous
„ ces changemens que l'eſt un voyageur qui
„ faiſant tout ce qu'il peut pour trouver le
„ droit chemin de quelque Ville éloignée
„ où il n'a jamais été, (l'homme dont je
„ parle n'avoit jamais été au Ciel) un voya-
„ geur, dis-je, qui s'eſt trompé, & qui ayant
„ reconnu ſon erreur, a changé de route.
„ Il pretend avoir ſi bien raiſon que non
„ ſeulement ſes changemens en allant vers
„ vous, mais même ceux qu'il a faits par la
„ Grace de Dieu pour s'en éloigner, ont
„ été les actions les plus agréables à ſon é-
„ gard qu'il ait faites; les plus grandes vic-
„ toires qu'il ait obtenues ſur lui-même &
„ ſur ſon attachement aux choſes qui ſont
„ le plus eſtimées dans le monde; en ce que
„ par amour pour Dieu, & par amour pour la
„ Vérité, (comme il le croyoit fermement)
„ il s'expoſoit viſiblement à ces ſortes d'in-
„ conveniens qui ſont ſi terribles aux gens
„ d'un Caractere ſimple & ingenu, de ſorte
„ que s'il y avoit de la foibleſſe dans ces chan-
„ gemens, il n'y avoit certainement aucune
„ malice. Il ne pretend pas même accorder
„ que ſa foibleſſe ne pût être en quelque ma-
„ niere juſtifiée; conſiderant que les conſe-
„ quences qu'il tiroit étoient juſtes, & qu'el-

Digitized by Google

„ les étoient tirées de quelques principes „ communément reçûs par les Protestans „ & par les Papistes, & qui s'étoient rendus „ maitres de son esprit par l'éducation.

Mr. Chillingworth, comme on voit, étoit si éloigné de penser que ces sortes de changemens dans la Religion fussent criminels ou deshonorables, qu'il s'en glorifie, & en fait un sujet de triomphe. Il paroîtra qu'il ne s'éloigne jamais de cette liberté genereuse d'esprit, par le passage suivant de sa Preface à Mr. *Knott*, car il y declare qu'il ne desiroit pas avec moins d'ardeur d'être convaincu par les raisons du Jesuite, si elles lui eussent paru mieux fondées que les siennes, que le Jesuite pouvoit souhaiter qu'elles produisissent cet effet.

„ Vous ne pouviez pas souhaiter plus ar- „ demment, *dit-il* (*a*), de faire en moi ce „ changement, que je souhaitois qu'il se fit „ en effet. Car mon desir est toûjours d'al- „ ler au *bonheur éternel* par le plus droit „ chemin. Que ce soit par la droite, ou „ par la gauche, ou en droiture; que ce soit „ en suivant un Guide vivant ou en cherchant „ des lumieres dans un Livre, ou bien en sui- „ vant les suggestions d'un esprit particulier; „ tout cela m'est indifferent. Celui qui est „ dans une autre disposition d'esprit & qui „ n'a pas cette indifference de voyageur, „ qu'Epictete demande dans tous ceux qui „ cherchent la Verité, mais qui tourne la tête „ du côté de ses commoditez, de son plai- „ sir, ou de son profit, ou de son ambition, „ ou de la satisfaction de ses amis, ou des „ autres considerations humaines, souhaite „ qu'un

(a) Dans la Preface ubi sup. §. 2.

Digitized by Google

„ qu'un chemin ſoit plûtôt le droit chemin
„ qu'un autre, & vraiſemblablement il pren-
„ dra ſon ſouhait pour une perſuaſion que
„ c'eſt le droit chemin. Pour moi, ſi je ne
„ me fais pas illuſion, j'ai toûjours été & je
„ ſuis encore dans la diſpoſition d'eſprit que
„ j'ai fait paroitre : j'avoue que je n'ai rien
„ voulu recevoir ſur la parole d'un autre ni
„ croire ſans ſavoir pourquoi ; je n'ai jamais
„ pu me reſoudre à ſuivre comme un Mou-
„ ton tout Berger qui a voulu me guider, ni
„ entrer à l'aventure dans le premier Trou-
„ peau que le hazard m'a fait rencontrer :
„ mais j'ai toûjours été diſpoſé & prêt à être
„ conduit par la Raiſon, de quelque côté
„ qu'elle me menât ; & j'ai toûjours ſoumis
„ toutes les autres raiſons à celle-ci, *Dieu l'a*
„ *dit, ainſi cela eſt vrai.* Cependant je n'é-
„ tois pas aſſez deraiſonnable pour exiger
„ de vous des demonſtrations mathematiques
„ ſur des matieres de Croyance qui n'en ſont
„ pas ſuſceptibles, & qui, à parler propre-
„ ment, ne ſauroient être connues. Car comme
„ un Maître ſeroit deraiſonnable d'exiger un
„ conſentement plus fort à ce qu'il avance
„ que les raiſons ne le meritent ; je conçois
„ de l'autre côté qu'il y auroit de l'opiniâ-
„ treté & de l'indocilité à l'Ecolier d'exiger
„ des argumens plus forts que la matiere ne
„ le comporte. Si vous euſſiez preſenté à
„ mon entendement des raiſons de votre doc-
„ trine, qui peſées par une main ſûre dans
„ une balance juſte, avec les raiſons con-
„ traires, euſſent été plus fortes, & euſſent
„ rendu votre Religion plus croyable que
„ l'oppoſée ; certainement j'aurois mepriſé

Digitized by Google

„ la honte d'un nouveau changement, & je „ ſerois allé de tout mon cœur à bras ouverts „ au devant de votre doctrine.

C'eſt cette noble diſpoſition d'eſprit de Mr. Chillingworth que le Jeſuite qualifie *d'inconſtance en fait de Religion*, & qui n'eſt au fond qu'une fermeté & une *conſtance à ſuivre le chemin du Ciel qui pour le temps preſent lui paroiſſoit le plus probable*, comme il le dit lui-même (*a*).

M. Chillingworth ne brilloit pas moins par ſa candeur, ſa moderation, ſa charité, & ſon bon naturel, que par ſon amour pour la Verité ; cela parut dans l'affaire de Mr. Lewgar grand Zelateur de l'Egliſe Romaine. Il y avoit eu une amitié étroite entre eux deux, mais ſi-tôt que ce dernier eut appris que Mr. Chillingworth étoit rentré dans la Communion de l'Egliſe Anglicane, il lui écrivit une Lettre fort aigre & fort injurieuſe. Chillingworth lui fit une reponſe pleine d'amour & de charité, qui a été admirée. Il s'en eſt fait pluſieurs éditions.

Mr. Lewgar ne put s'empêcher d'être touché d'une Lettre ſi pleine d'amitié, de ſincerité & de moderation. Il ſouhaita de revoir ſon ancien ami, & Mr. Chillingworth eut un entretien avec lui ſur la Religion en preſence de Mr. Skinner, & du Docteur Sheldon (*b*). Il y eut quelques Ecrits de part & d'autre touchant la prétendue infaillibilité & Catholicité de l'Egliſe Romaine : & nous en avons un de Mr. Chillingworth (*c*) qui ſemble

(a) Préface ibid. §. 5.

(b) Voyez les *Nouvelles Pieces de Mr. Chillingworth.* imprimées à Londres 1687. in 4. pag. 1. *& ſuiv.*

(c) *Conference* &c. ibid.

Digitized by Google

ble contenir un extrait ou abregé de leur diſpute. La queſtion qu'ils agitoient étoit celle-ci, ſavoir *ſi l'Egliſe Romaine eſt l'Egliſe Catholique, & ſi tous ceux qui ſont hors de ſa Communion ſont Heretiques, ou Schiſmatiques.* Mr. Lewgar ſoutenoit l'affirmative, & Mr. Chillingworth la negative, les Argumens pour & contre y ſont couchez avec les reponſes & les repliques. Cette methode a cet avantage qu'elle met une controverſe en raccourci, & qu'elle fait voir d'un coup d'œil la force des argumens, la preciſion des reponſes, & la juſteſſe des Concluſions : c'étoit auſſi celle qui convenoit le mieux à la maniere de raiſonner de Mr. Chillingworth claire, impartiale, & forte.

Nous avons de même l'extrait d'une diſpute qu'il eut avec Mr. Daniel (*a*) où il combat *l'infaillibilité de l'Egliſe de Rome* par une raiſon priſe des contradictions qui ſe trouvent dans la doctrine de la *Tranſubſtantiation.* (*b*) Il en eut une autre avec un homme qu'il ne nomme pas, dans laquelle il refute la même infaillibilité en prouvant qu'il faut neceſſairement, ou que l'Egliſe Romaine d'aujourdhui erre en offrant des *Cierges* & de *l'encens* à la Vierge Marie, ou que l'ancienne ait erré en condamnant comme heretiques les Collyridiens qui offroient un *Gâteau* à la même Vierge. (*c*)

Outre les Ouvrages dont je viens de parler

(a) Mr. Wood ubi ſup. vol. 2. c. 114. remarque que *Jean Floyd* Jeſuite ſe cachoit ſous le nom de *Daniel*, ou *Dan. à Jeſu.*

(b) *Nouvelles Pieces*, &c. ubi ſup. pag. 91.

(c) ibid. pag. 41.

Digitized by Google

ler Mr. Chillingworth en écrivit un pour demontrer que la doctrine de l'Infaillibilité, le boulevart des partisans de l'Eglise Romaine, n'est point *évidente par elle-même*; ni fondée sur des *raisons certaines*, & *infaillibles*; ni appuyée par aucun passage de l'Ecriture (*a*) & dans deux autres Ecrits il montre que l'Eglise Romaine a erré anciennement; premierement en recevant les *enfans* à la *Communion*, & soutenant que sans cela ils ne pouvoient être sauvez (*b*); & en second lieu, en enseignant la doctrine des *Millenaires*, qui est qu'avant la fin du Monde J. C. doit regner sur la Terre pendant mille ans, & que les Saints vivront sous son Regne dans une parfaite sainteté & felicité (*c*); lesquelles deux doctrines sont condamnées comme fausses & heretiques par l'Eglise Romaine d'aujourd'hui. Il écrivit aussi une *Lettre* pour repondre à quelques objections d'un de ses amis, où il fait voir que ni les Peres, ni les Conciles, ne sont point temoins infaillibles de la Tradition; & qu'il faut préalablement prouver l'infaillibilité de l'Eglise de Rome par l'Ecriture: Il conclut en ces termes.„ Prenez garde que si nous „ avons une vraye infaillibilité, nous pou„ vons nous passer d'un Guide infaillible. Si „ nous pouvons nous sauver en suivant l'E„ criture de notre mieux (quand même nous „ tomberions dans quelque erreur) elle peut „ aussi bien qu'aucun interprête nous entrete„ nir dans l'union de la charité, sinon dans „ celle des opinions; & la premiere union suffit

(a) pag. 26, (b) pag. 68, (c) pag. 80.

Digitized by Google

„ fit. Ce que je dis n'eſt pas abſurde, car on
„ dit dans l'Egliſe Romaine que ſi quelqu'un
„ donne un faux ſens au Concile de Trente,
„ il ne ſera pas damné pour cela ; & pour-
„ quoi ſerions-nous difficulté d'en dire au-
„ tant de l'Ecriture (*a*) ?

Je ne dois pas oublier ſa *Réponſe* à quelques endroits des *Dialogues* publiez ſous le nom de Mr. *Rushworth* : en voici le ſujet. Mylord *Digby* pria Mr. Chillingworth de ſe trouver avec Mr. *White* (*b*), veritable Auteur de ces Dialogues, chez le Chevalier *Digby* (*c*) nouvellement converti à l'Egliſe Romaine. Mylord *Digby* y étoit lui-même : leur Conference roula ſur la *Tradition*, & comme Mr. *White* avoit traité la même matiere dans ſes Dialogues, qui n'étoient pas encore publiez ; il eſt apparent que Mr. Chillingworth fut prié par ce Seigneur d'en extraire certains endroits qui regardoient la Tradition, & de les refuter.

Les Ecrits dont je viens de parler furent rendus publics en l'année 1687 ſous le titre de *Nouvelles Pieces de Mr. Chillingworth, non encore imprimées* (*d*). Il y a quelques autres ouvrages de lui contre l'Egliſe Romaine qui n'ont pas été encore donnez au public, ſavoir I. *Reponſe à cinq queſtions* qui lui furent propoſées par Mr. *Peake ſur la nature*

(a) pag 90.

(b) Thomas White, Prêtre, qui ſe nommoit quelquefois *Thomas Anglus ex Albiis Eaſt-Saxonum*. Il a beaucoup écrit. Il mourut à Londres en 16[illegible]6 âgé de 94 ans.

(c) Kenelme Digby, connu par ſon *Diſcours ſur la Poudre Sympathique*, & par pluſieurs autres ouvrages. Il naquit en 1603 & mourut à Londres en 1665.

(d) *Additional Diſcourſes of Mr Chillingworth never before printed.*

Digitized by Google

nature de la foi ; sur l'analyse & les conséquences de la foi des Protestans. 2. Discours sur la nature de la foi 3. Qu'il est contre la Raison de se séparer de l'Eglise Anglicane, faute d'y trouver la succession dans tous les âges de ceux qui l'ont professée. 4. Reponse courte à plusieurs passages de l'Ecriture alleguez pour prouver que l'Eglise est unique, visible, universelle, perpetuelle, & infaillible. (a)

Il se trouva engagé en l'année 1635. dans un ouvrage qui lui donna une occasion plus favorable de refuter les Principes de l'Eglise Romaine, & de justifier la Religion Protestante. Le Jesuite dont j'ai deja parlé, connu sous le nom d'*Edouard Knott* (b) avoit publié

* Non pas *Matthieu*, comme l'assure Mr. Wood, *Athenæ Oxon.* Vol. II. Ch. 45. & Mr Smith *ubi infra.*

† Mr Thomas Smith. dans la *Preface* de sa traduction Angloise du Livre de Mr. Daillé intitulé *Apologie des Eglises Reformées*, &c. pag. 14.

* *ubi sup.* p. 185.

(a) Catal. Mſſ. Hen. Wharthon, in Biblioth. Lambeth.

(b) Son vrai nom étoit *Matthias* * *Wilson* natif de *Pegsworth* près de Morpeth dans la Comté de Northumberland il fut pendant plusieurs années Professeur en Theologie dans le College des Anglois à Rome, ensuite Vice-Provincial, & en dernier lieu Provincial de tous les Jesuites Anglois. † Il mourut à Londres le quatriéme de Janvier 1655, selon la maniere de compter des Anglois, & fut enterré le lendemain dans l'Eglise de St. Pancrace près de la même Ville.

Voici ce que l'on trouve sur son sujet dans la *Bibliotheca Patrum Societatis Jesu* corrigée & augmentée par Mr. Southwell. *

EDUARDUS KNOTTUS *vero nomine* MATTHIAS WILSONUS, *natione Anglus, Patria Northumber. Vir eximiæ Doctrinæ, & apprimæ ad gubernandum mansuetudinis. Dum Romæ in Collegio Anglorum juventutem illam educavit ; Deinde Anglicanæ Provinciæ nostræ extra Angliam egit Vice-Provincialem, postea totius Provinciæ bis præpositum. In Comitiis Generalibus Societatis Romæ anno 1646. quibus ut Provincialis interfuit, electus fuit in unum ex Definitoribus ; vir magnis animi dotibus humili in corpore præditus. Ingressus fuerat in Societatem post absolutæ Studia Theologica Romæ anno Salutis 1606. ætatis 26. & jam Sacerdotio initiatus ; & primos fervores Tyronum ad senectutem usque retinuit. Religiosæ disciplinæ vel in minimis custos in seipso accuratus, &*

in

Digitized by Google

publié en 1630. un petit livre intitulé *La Charité*

in aliis quibus præerat exactor sedulus. Demum annis gravis & maturus Cœlo, Londini dum Provinciam secundo administraret, migravit ad præmia laborum die 14 Januarii 1656. Scripsit Anglia librum insignem adversus Doctorem hæreticum Potterum qui arguerat Catholicos tanquam expertes Charitatis docendo Protestantes non posse salvari in sua Religione; & libro titulum fecit,

Misericordia & Veritas seu Charitas propugnata à Catholicis. Duabus partibus, Audomari 1634. in 4o. item aliud sub titulo

Christianitas propugnata de eodem fere argumento adversus replicam cujusdam Hæretici Chillingworthii, & Socinianismum Ibidem 1638 in 4. *item*

Directionem pravisam ad eundem Chillingworthium. Londini 1636 in 8.

Infidelitatem detectam adversus librum ejusdem quo docuerat Religionem Protestantium esse securam viam ad salutem. Gandavi 1652. in 4.

Ce long paſſage me fournit deux ou trois remarques. 1 Mr. Southwell ne parle point du Livre de Mr Knott, intitulé la *Charité mal entendue* à laquelle le Docteur Potter repondit : je crois qu'il ne connoiſſoit pas ce Livre là. Cette erreur l'a jettè dans une autre ; il ſuppoſe que le Livre du Docteur Potter intitulé *Defaut de Charité* &c donna lieu à la reponſe de Mr. Knott intitulée *Charité maintenuë*, & par conſequent que Mr. Potter étoit l'aggreſſeur, au lieu qu'il defendit les Proteſtants, contre les attaques de Mr. Knott.

2 *Les Inſtructions à Mr N.* &c. ayant paru en 1636. auroient du être placées avant le *Chriſtianiſme defendu* qui ne fut publié qu'en 1638, comme on le verra dans la ſuite. Je trouve le même defaut d'exactitude dans l'Edition d'Alegambe ; mais Mr. Southwell qui a corrigé cet article auroit dû le rectifier auſſi quant à ceci. Je ne puis m'empêcher en paſſant de trouver étrange que les Jeſuites, qui font une ſi belle figure dans le Monde, & qui ſont ſi ſenſibles à la gloire de leur Ordre, ne nous ayent pas donné une Hiſtoire plus exacte de leurs Auteurs & de leurs ouvrages, que cette *Bibliotheque*, commencée par Ribadeneira, & continuée par Alegambe, & par Southwell. L'Hiſtoire que les Dominiquains ont publiée en dernier lieu de leurs Auteurs, eſt beaucoup plus complette & mieux digérée.

3 Mr. Southwell ne dit rien d'un petit ouvrage nommé *Motifs defendus* apparemment à cauſe qu'il le regardoit comme

* *Scriptores Ordinis Prædicatorum recenſiti notisque Hiſtoricis, & Criticis illuſtrati* &c. à *Jac. Quetif & Jac. Echard*, imprimé à Paris en 2. vol. in fol. en 1719.

Digitized by Google

Charité mal entendue, ou les Catholiques accusez injuſtement d'en manquer lorſqu'ils affirment avec regret qu'il n'y a point de Salut pour ceux qui meurent dans la Religion Proteſtante. *

* in 8.

Le Docteur Potter Prevôt du College de la Reine à Oxford, repondit à ce Livre, & ſa Réponſe parut en 1633. ſous ce titre : *Manquement de Charité juſtement imputé à tous les Catholiques Romains qui oſent impudemment & contre la vérité ſoutenir qu'il n'y a point de Salut dans la Religion Proteſtante pour repondre à une Brochure Papiſte intitulée* Charité mal entendue &c. Le Jeſuite repliqua en 1634. ſous ce titre *Compaſſion & verité : ou la Charité maintenuë par les Catholiques, pour repondre à un Ouvrage publié par le Docteur Potter contre un Traité où l'on a prouvé que la Charité étoit mal entendue par les Proteſtants & que les Catholiques ſont injuſtement accuſez d'en manquer, leſquels affirment qu'il n'y a point de Salut pour ceux qui meurent dans la Religion Proteſtante. Diviſé en deux parties.* Mr. Chillingworth entreprit de repondre à cette Replique, ce qui lui donna ſouvent l'occaſion d'aller chez Mylord Falkland au Grand Tew, dans le Comté d'Oxford. Il trouva de grands ſecours, non ſeulement dans la Bibliotheque de cet illuſtre ami, mais encore dans ſa converſation (*a*).

Envi-

comme la ſuite, ou ſeconde partie du *Chriſtianiſme défendu*. Je puis ajoûter que Mr. Wood ne connoiſſoit point l'Auteur des *Motifs défendus* : car il n'en dit rien †. On en parlera plus au long dans ſon lieu.

† Ubi ſup. c. 23.

(a) Lucius Cary Vicomte de Falkland, ſe diſtinguoit par la beauté de ſon génie, & par ſa profonde érudition. Il avoit lû les Peres Grecs & Latins, & examiné à les fond

les

Digitized by Google

Environ le même tems Mr. Chillingworth écrivit à un de ſes amis qui ſouhaitoit de ſavoir ce qu'on devoit penſer de l'Arianiſme conformement à l'opinion des premiers ſiecles; je donnerai ici cette Lettre d'après l'original de Mr. Chillingworth, qu'on m'a donné.

„ MON CHER HENRI (a).

„ Je ſuis fort faché de ne t'avoir pas vu „ le jour que je fus à Oxford, je t'aurois re- „ mercié de bon cœur du plaiſir que tu m'a- „ vois fait le ſoir precedent, ſur tout en „ me procurant la Compagnie de Mr. Co- „ ventry, qui me charma par ſa converſation „ & par ſon eſprit. Si j'en pouvois uſer auſſi „ librement avec lui que vous pouvez le „ faire, je le prierois ſouvent (quoi que je „ preſume que cela ne ſeroit pas néceſſaire) „ de ſe ſouvenir *qu'on demandera beaucoup à* „ *celui à qui il a été donné beaucoup.*

„ Mr. *Taylor* a confirmé l'opinion que „ j'avois de ſa capacité : mais permets-moi „ de te dire à l'oreille que je crois qu'il fau- „ droit qu'il gardât un peu plus de bien- „ ſeance en diſputant; il ne fait pas ſouvent „ aſſez de cas des argumens de ceux avec „ qui il raiſonne. C'eſt un defaut dont il ſe „ cor-

les Controverſes de la Religion. Il prit d'abord le parti des Parlementaires; mais il s'en degouta enſuite, & le Roi le fit Secretaire d'Etat. Il fut tué le 20. de Septembre 1643. à la Bataille de Newbury, où il voulut ſe trouver malgré les prieres de ſes amis, à qui il repondit qu'il étoit las de vivre. Les excès des deux partis l'affligeoient également.

(a) La Lettre eſt ſans datte, & l'enveloppe eſt perdue: ainſi l'on ignore à qui elle a été écrite. J'en ai dépoſé l'Original dans la Bibliotheque de la Societé Royale.

Digitized by Google

„ corrigeroit, je croi, s'il avoit un ami qui
„ le lui fit connoitre avec discretion. Si vous,
„ ou Mr. Coventry, lui disiez que vous con-
„ noissez un homme qui le connoit & qui
„ lui donne de grandes loüanges sur bien
„ des choses, mais qui trouve à redire cela
„ en lui, vous lui rendriez un service d'ami :
„ ce que je vous en écris, vous autorise à
„ le dire sans vous éloigner de la verité ;
„ mais qu'il n'ait pas lieu de soupçonner
„ que je suis cet homme-là : ainsi attendez
„ quelque temps à lui en parler.

„ Lorsque le Docteur Sheldon viendra à
„ Oxford je m'y trouverai derechef, & alors
„ je serai très-disposé à m'interesser dans
„ l'affaire que vous m'avez communiquée.

„ Je me trompai en vous renvoyant à Eu-
„ sebe pour le sujet que vous souhaitiez, vous
„ trouverez sur cela un témoin beaucoup
„ plus irreprochable qu'Eusebe, c'est ce
„ même Athanase le grand adversaire de
„ cette Doctrine ; & Hilaire qui étoit son
„ second. Voyez le premier dans son Epître
„ *de Synodis Arim. & Seleuc. Pag.* 917. *D.*
„ *Tom.* 1. *édition de Paris* 1627. Voyez le se-
„ cond *de Synodis* fol 97. Dans le premier
„ vous trouverez que les quatre-vingts Peres
„ qui condamnerent Paul de Samosate assu-
„ rerent en termes exprès, *que le Fils n'est*
„ *point de la même essence, que le Pere* : ce
„ qui contredit formellement le Concile de
„ Nicée dont le Decret porte *que le Fils est*
„ *coessentiel au Pere.* Dans le second, vous
„ trouverez ces mots sur le même sujet :
„ *Octoginta Episcopi olim respuerunt Tò Ho-*
„ *moou-*

Digitized by Google

„ *moousion* &c. (*a*) Voyez auſſi, ſi vous vou-
„ lez, Juſtin *Contra Tryph.* pag. 283. 356.
„ 357. Tertull. contre Praxeas c. 9. Nova-
„ tien *de Trin. in fine*, qui eſt joint avec Ter-
„ tullien. Athanaſ. *Ep. de Fide. Dion. Alex.*
„ Tom. 1. *pag.* 551. *Baſil. Tom.* 2. *pag.* 802.
„ 803. *edit. Pariſ.* 1618. Voyez St. Jerôme
„ *Apol.* 2. *contra Rufinum* tom. 2. *pag.* 329.
„ *Paris.* 1579. Voyez Petau ſur Epiphane,
„ ſon *Panar. ad Hær.* 69. *quæ eſt Arii* P. 285.
„ & faites attention combien il s'attache à ju-
„ ſtifier d'Arianiſme Lucien le Martyr, & ce
„ qu'il avouë au même endroit de tous les an-
„ ciens Peres.

„ Si vous entendiez le François, je vous
„ renvoyerois à Du Perron pag. 633. de ſa
„ *Replique* au Roi Jacques, où vous trouve-
„ riez ces paroles (*b*) *Et pource qui demandera à un Arien ou à un Eutichien s'il veut ſe ſoumettre au jugement de l'Egliſe des ſiecles precedents, celuy de Conſtantin ou de Marcian, il n'en fera aucune difficulté, ains preſſera luy-meſme que la controverſe ſe decide par ce peu qui nous reſte d'Auteurs de ce temps-là. Car l'Arien trouvera dans St. Irenée, Tertullian & autres qui nous ſont reſtez en petit nombre de ces ſiecles-là, que le Fils eſt l'inſtrument du Pere; que le Pere a commandé au Fils lorſqu'il a été queſtion de la creation des choſes; que le Pere & le Fils ſont* aliud & aliud; *choſes, que qui tiendroit*

(a) Voici le Paſſage entier. *Octoginta Epiſcopi olim reſpuerunt* [*To Homoousion*] *ſed trecenti decem & octo nuper receperunt. Et mihi quidem ipſe ille hic numerus ſanctus eſt in quo Abraham victor regum impiorum ab eo qui æterni Sacerdotii eſt forma benedicitur.* D. Hilarius Pictavorum Epiſcopus &c. Baſilex 1550. pag. 334. & edit. Pariſ. 1605 Col. 359. 360.

(b) *Replique à la Reponſe du Sereniſſime Roi de la Grande Bretagne* &c. Livre II. Ch. V. pag. m. 729.

Digitized by Google

droit aujourd'hui que le langage de l'Eglise est plus examiné, seroit estimé pour Arien lui-même. Si vous lisez Bellarmin sur cette matiere, vous trouverez qu'il est bien embarrassé à donner un tour favorable à tant de choses contraires à sa These, qui ont été avancées par les Peres anterieurs au Concile de Nicée : cependant il passe sous silence les plus forts ; & pour les balancer il cite des Auteurs dont les noms à la vérité sont anciens, mais il les avoit flétris lui-même comme supposez ou douteux pour le moins, dans son Livre *De Script. Eccles.*

„ Si j'avois du loisir & un peu plus de temps, je vous renvoyerois à des Ecrivains qui ont reconnu que le sentiment d'Origene est aussi contre eux sur cette matiere, & Fisher dans sa Réponse aux neuf Questions du Docteur White dit quelque chose de presque semblable à ce que je vous ai cité plus haut de Du Perron.

„ En un mot, quiconque prendra la peine d'examiner cette affaire librement & sans partialité ; & qui d'un autre côté considerera que les armes dont les Peres se servent contre les Ariens ne sont en quelque façon que des passages de l'Ecriture, & encore des passages qui sont la plûpart rebutés aujourd'hui comme ne contenant rien de concluant & qui aille au fait ; qui verra encore que dans les Argumens qu'on tire de l'autorité des anciens Peres on est presque toûjours sur la défensive & rarement sur l'offensive : celui-là, dis-je, ne sauroit balancer, il avouëra, ou pour le moins aura beaucoup de penchant à croire

„ re

Digitized by Google

„ re que la Doctrine d'Arius eſt veritable,
„ ou qu'à tout le moins elle n'eſt pas une
„ Hereſie damnable.

„ Le porteur attend ma Lettre. Je n'ai
„ que le temps de vous dire que je ſuis, vô-
„ tre ſincere & affectionné ami &c.

Mr. Chillingworth avoit une probité & une droiture, qui égaloient ſon ſavoir. Sincerement perſuadé des choſes qu'il croioit, nulle conſideration humaine n'étoit capable de lui faire deguiſer ſes ſentimens, ni de le porter à s'en écarter dans ſa conduite. Il en donna une preuve convaincante en 1635. Quelques-uns de ſes amis l'avoient recommandé au Chevalier Coventry Garde du grand Sceau, afin de lui faire donner un Benefice: ce Chevalier qui connoiſſoit ſon mérite & qui lui avoit donné des marques de ſa bienveillance, temoigna beaucoup d'empreſſement à le ſervir dans cette affaire. La ſituation où ſe trouvoit Mr. Chillingworth augmentoit le prix de cette faveur: mais il ne pouvoit poſſeder aucun Benefice ſans avoir préalablement ſouſcrit aux Articles. Afin que le Lecteur ſoit au fait de ce qu'on entend par *ſouſcrire aux Articles* il eſt à propos de remarquer que ſous le Regne d'Edouard VI. on dreſſa & l'on publia des Articles de Religion ſous ce titre: *Articles approuvez par les Evêques, & autres hommes ſavans & religieux, dans la derniere Convocation qui s'eſt faite à Londres l'an de nôtre Seigneur* 1552. *pour détruire la diverſité des opinions, & établir l'uniformité de ſentiment à l'égard de la vraye Religion, publiez par l'autorité de Sa Ma-*

Digitized by Google

Majeſté (*a*). Le Conſeil ordonna aux Evêques & autres perſonnes du Clergé d'y ſouscrire. Mais peu de tems après, tout ce qui tendoit à la ſureté de la Religion Proteſtante ſembla être à ſa fin par la mort d'Edouard (*b*) & par l'avenement de Marie à la Couronne.

La Reformation fut rétablie par Eliſabeth, & les Articles de Religion publiez par Edouard ſon Frere furent revus, & changez en divers endroits en 1562. par l'Aſſemblée de la Convocation du Clergé. Ils furent enſuite préſentez à la Reine, & ſoumis à ſa cenſure: Sa Majeſté après un examen ſerieux donna ſon conſentement Royal. Ils furent imprimez ſous ce titre *Articles approuvez par les Archevêques, & Evêques des deux Provinces & par tout le Clergé de la Convocation tenuë à Londres en l'année de nôtre Seigneur* 1562 *pour prevenir la diverſité d'opinions, établir une croyance unanime à l'égard de la vraye Religion, publiez par l'autorité de la Reine.* (*c*)

En l'année 1566. on fit un Bill dans la Chambre des Communes pour ratifier ces Articles; la Chambre Baſſe paſſa le Bill, auquel on ajouta le livre des Articles imprimé en Anglois, mais il ne fut lu qu'une ſeule fois à la Chambre des Seigneurs & fut arrêté par ordre de la Reine, *pouſſée à cela, comme il ſembloit, par quelque Conſeil finiſtre* (*d*). On

(*a*) *Recueil d'Articles, injonctions, canons* &c. par Ant. Sparrow, Londres 1661. pag. 37.

(*b*) Edonard mourut le 6. de Juillet 1553.

(*c*) V. le Docteur Bennet ubi ſup. pag. 13.

(*d*) Le Chevalier D'Ewes, *Journal des Parlemens qui ſe ſont tenus ſous le Regne d'Eliſabeth* &c. p g 154. & 155.

Digitized by Google

On fit un autre Bill pour le même ſujet dans le Parlement de 1571. & ce Bill ayant eu l'approbation des deux Chambres, la Reine y donna ſon conſentement. Cet Acte porte *que toute perſonne au deſſous de la qualité d'Evêque qui aſpire ou aſpirera à être Prêtre, & adminiſtrer la Parole de Dieu, & les Sacremens fera une declaration expreſſe de ſon conſentement en preſence de l'Evêque, ou de l'Inſpecteur du ſpirituel, ou des perſonnes prépoſées au ſpirituel des Diocèſes auxquels il a ou aura un Benefice Eccleſiaſtique, & ſouſcrira à tous les articles de Religion qui concernent ſeulement la Confeſſion de la vraye foi Chrétienne, & la doctrine des Sacremens, compriſe dans un Livre intitulé,,* Articles approu-
„ vez par les Archevêques, & Evêques des
„ deux Provinces, & de tout le Clergé dans
„ la Convocation tenue à Londres en l'année
„ de notre Seigneur 1562. conformément au
„ calcul de l'Egliſe Anglicane, pour pre-
„ venir la diverſité d'opinions, & établir
„ une croyance unanime à l'égard de la
„ vraye Religion; publié par l'autorité de
„ la Reine; *& rapporter de la part de l'Evêque ou de l'Inſpecteur du ſpirituel, un Ecrit ſous ſon Seau authentique contenant un Certificat de ſon conſentement & ſouſcription, lequel ſera lû un Dimanche après midi après le Service dans l'Egliſe où il ſert, en vertu d'un Benefice Eccleſiaſtique, & lira ce Certificat & leſdits Articles ſous peine pour les refuſans d'être privé* (ipſo facto) *de toutes promotions Eccleſiaſtiques, qui ſeront déclarées vacantes comme par mort.*

La ſouſcription à ces Articles étant ainſi

Digitized by Google

devenue une Loi de l'Etat, on l'exigeoit avec rigueur, de sorte que plusieurs personnes se separerent de l'Eglise, & devinrent *Nonconformistes* ou *Presbyteriens* (a).

Mais pour faire connoitre à fond ce que l'on entend par *souscrire aux articles*, je remarquerai de plus que peu après que cet Acte du Parlement eut passé, le Docteur *Whitgift*, Archevêque de Cantorbery, reduisit la souscription à un Formulaire qui après quelques changemens fut inseré ensuite dans les *Constitutions, & Canons Ecclesiastiques examinez & approuvez par l'Evêque de Londres* (b) *President de la Convocation pour la Province de Cantorbery, & le reste des Evêques & Clergé de ladite Province; avec la permission de Sa Majesté dans le Synode commencé à Londres Ann.* 1603. . . . *& à present publiez* [*en l'année* 1604] *pour l'observation d'iceux, par l'autorité de Sa Majesté sous le Grand Sceau d'Angleterre.*

Le 36. de ces Canons porte ceci en propres termes (c) :

„ Personne ne sera dorenavant reçu au „ Ministere, ni par institution ou par collation admis à aucun Benefice Ecclesiastique ni n'aura la permission de prêcher, „ de catechiser, d'être Lecteur ou Professeur de Theologie dans aucune des deux „ Universitez, à moins qu'il ne souscrive aux „ trois

(a) Ils formerent une petite Eglise à Wandsworth, dans la Comté de Surrey à cinq milles de Londres, en 1572. C'est la premiere Eglise Non-Conformiste ou Presbyterienne qu'on ait vû en Angleterre.

(b) C'étoit le Docteur Richard Bancroft.

(c) *Constitutions* & Canons *Ecclesiastiques* &c. selon l'édition de Londres 1633. in 4.

Digitized by Google

„ trois Articles ſuivans, ſelon leur forme
„ & teneur.

„ 1. Que le Roi eſt après Dieu l'unique
„ Gouverneur Suprême de ce Royaume, &
„ de tous les Etats de ſa Majeſté, tant dans
„ les choſes ſpirituelles, & Eccleſiaſtiques,
„ que temporelles; & qu'aucun Prince, au-
„ cun Prelat, aucun Etat ou Potentat étran-
„ ger n'ont ni ne doivent avoir aucune Ju-
„ riſdiction, pouvoir, ſuperiorité, préémi-
„ nence, autorité Eccleſiaſtique, ou ſpiri-
„ tuelle dans l'étendue deſdits Royaumes
„ Pays, & Etats de Sa Majeſté.

„ 2. Que le Livre des Communes Prieres,
„ & de l'Ordination des Evêques, Prêtres
„ & Diacres ne contient rien de contraire
„ à la Parole de Dieu, & que l'on peut s'en
„ ſervir legitimement, & qu'il ſe ſervira de
„ la forme preſcrite dans les Prieres publi-
„ ques & dans l'adminiſtration des Sacre-
„ mens; & non d'aucune autre.

„ 3. Qu'il approuve le Livre des Articles
„ de Religion approuvé par les Archevê-
„ ques & Evêques des deux Provinces &
„ par tout le Clergé de la Convocation te-
„ nue à Londres l'année de notre Seigneur
„ 1562. & qu'il reconnoit que tous & cha-
„ cun des Articles y contenus, au nombre
„ de trente-neuf, outre la Ratification, ſont
„ conformes à la Parole de Dieu.

„ Si quelqu'un ſouſcrit aux trois Articles
„ ci-deſſus pour éviter toute équivoque, il
„ ſouſcrira en cette forme & ſuivra cette for-
„ mule, mettant ſon nom de Batême & ſon
„ ſurnom, ſavoir; *Je* N. N. *ſouſcris volon-*
„ *tairement & de tout mon cœur aux trois*

Digitized by Google

„ *Articles ci-dessus mentionnez & à tout ce* „ *qui y est contenu.*

Mr. Chillingworth voyant qu'il ne pouvoit avoir aucun Benefice sans souscrire aux trente-neuf Articles ou au trente-sixiéme Canon par lequel non seulement il devoit declarer que c'étoit *volontairement*, & de *tout son cœur* qu'il reconnoissoit que chacun des *Articles étoit conforme à la Parole de Dieu*, mais encore que *le livre des Communes Prieres ne contenoit rien de contraire à la Parole de Dieu*; qu'on *pouvoit s'en servir en conscience*; & *qu'il s'en serviroit lui-même*; croyant en même temps que dans ces *Articles* & dans le *Livre des Communes Prieres* il y avoit plusieurs choses contraires à la Ste. Ecriture, ou dont on ne pouvoit pas se servir en conscience, il tomba dans la plus grande inquietude d'esprit qu'on puisse s'imaginer.

Une de ses principales objections regardoit le Symbole connu sous le nom de *Symbole d'Athanase*. C'est une chose à present reconnue par les Savans qu'il ne fut point composé par Athanase, mais par un inconnu qui vécut long-tems après lui; & que ce Symbole n'a été connu & reçu que fort tard. Ce Symbole fait une partie du Livre des Communes Prieres, & il est dit dans les XXXIX Articles que *le Symbole d'Athanase de même que celui de Nicée, & celui qui porte le nom de Symbole des Apôtres doivent être reçus & crus sans reserve d'autant qu'ils sont appuyez sur des passages exprès de l'Ecriture Sainte.* Chacun sait que le Symbole d'Athanase contient une exposition de la doctrine de la Trinité & qu'il commence par cette

Digitized by Google

cette declaration comminatoire que *celui qui veut être sauvé doit avant toutes choses avoir la Foi Catholique, laquelle Foi si l'on ne conserve pas entiere & pure, on ne sauroit éviter la mort éternelle*, & *que cette* exposition *est la Foi Catholique* : il declare aussi que celui *qui veut être sauvé doit penser ainsi de la Trinité.* Il dit encore de tous les Articles qu'il contient que *c'est la Foi Catholique, laquelle si quelqu'un ne croit pas fidellement, il ne sauroit être sauvé.* Ces clauses de damnation étoient desaprouvées par Mr. Chillingworth. Il ne pouvoit comprendre & encore moins affirmer *qu'on dût perir éternellement*, ou être damné, pour ne pas *croire* cette exposition. Il pensoit que c'étoit une grande presomption à l'homme de mettre ainsi des bornes à la misericorde de Dieu, & qu'une pareille declaration tendoit à faire naitre des animositez & des divisions dans l'Eglise Chrétienne. En un mot il regardoit cela comme *contraire à la Parole de Dieu*; ainsi il ne pouvoit signer que cela *pouvoit être prouvé par des passages exprès de la Ste. Ecriture.*

Son autre objection regardoit le quatrieme commandement ; *Souvien toi de sanctifier le jour du Sabbath* &c: la réponse ou priere du peuple qu'on y ajoûte, *Seigneur, aye pitié de nous & incline nos cœurs à observer ce Commandement*, lui paroissoit faire ajouter ce Commandement à la Loi Chrétienne, & par consequent obliger les Chrétiens à observer le Sabbath des Juifs : ce qu'il trouvoit contraire à la doctrine de l'Evangile par laquelle le Sabbath des Juifs est aboli ; &

Digitized by Google

au ſens de l'Egliſe Anglicane touchant le jour de Fête des Chrétiens qu'on appelle *Dimanche*.

Lors qu'il conſideroit qu'une declaration ſolemnelle qu'il croyoit vrai & licite ce qu'il jugeoit faux & illicite ; & qu'il ſe ſoumettroit à des pratiques qu'il n'avoit point intention de ſuivre ; lorſqu'il conſideroit, dis-je, que c'étoit-là commettre une prevarication manifeſte & renoncer à toute ſincerité, & à la Grace de Dieu ; il reſolut ſans balancer de renoncer à tous les avantages du monde & perdre pour jamais toute eſperance de Benefice, plûtôt que de ſe ſoumettre à la ſignature qu'on exigeoit : la ſeule penſée des remors qu'il en auroit eu dans la ſuite lui donna de l'horreur. Lorſqu'il eut pris ſa reſolution ſur cela il ſentit en lui-même toute la joye & la ſatisfaction d'un homme de bien qui ſuit les lumieres de ſa conſcience, & qui ſe rend agreable à Dieu. Il triomphoit d'avoir pris ce parti, & regardoit cela comme une grande Victoire qu'il avoit obtenue ſur lui-même, & la plus belle action qu'il fut capable de faire. Plein de ces ſentimens il écrivit la Lettre ſuivante à ſon ami le Docteur Sheldon (*a*).

„ MON CHER DOCTEUR.

„ Je vous apprens comme à mon meil-
„ leur ami, la grande & heureuſe Victoire
„ que

(a) Cette Lettre eſt datée de Tew le 21. de Septembre 1655. Mr. Kennet Evêque de Peterborough a eu la bonté de m'en communiquer une Copie manuſcrite ; & Mr. le Dr. * * * une autre.

Digitized by Google

„ que j'ai obtenue à la fin, avec de grands
„ travaux contre le ſeul ennemi qui pou-
„ voit me nuire, qui eſt moi-même.
„ Je puis vous dire que quoique je doi-
„ ve à vous & à d'autres de mes amis plus
„ de vingt livres ſterling au deſſus de ma
„ ſolvabilité; quoi que je manque de bien
„ des commoditez & que je ſois expoſé à tom-
„ ber dans une maladie chronique; quoiqu'il
„ y ait une autre raiſon que je ne vous dis
„ pas, & que vous pouvez conjecturer,
„ qui me donneroit encore plus de joye ſi
„ j'obtenois un Benefice, ſuppoſé que je
„ puſſe l'obtenir par des voyes honnêtes;
„ quoique je n'aye d'autre reſſource pour
„ ſubſiſter que le ſecours que je tire de mon
„ pere avec beaucoup de peine; que je ſen-
„ te que j'ai été déja trop long tems à char-
„ ge à Mylord, & que je devrois ſonger
„ à ne plus l'être; que le refus que je fais
„ d'un Benefice me donne une crainte affli-
„ geante qu'il fera, peut-être, tort à mes
„ amis & à tous ceux avec qui j'ai une
„ étroite liaiſon, & pourra même être nui-
„ ſible à ceux pour qui ils s'intereſſent;
„ que le ſentiment que j'ai de mes bon-
„ nes intentions, & de mes ſouhaits me
„ ſuggere des eſperances flateuſes de ſer-
„ vir Dieu, & ſon Egliſe ſi j'ai un Be-
„ nefice pour lequel j'ai une eſperance ſi
„ bien fondée; que je doive craindre qu'en
„ refuſant celui que j'ai demandé, je paſſe-
„ rai pour un homme foible & leger, &
„ que je deplairai à ceux dont après Dieu
„ je recherche l'eſtime & les bonnes graces.
„ Quoi que toutes ces choſes & pluſieurs

Digitized by Google

„ autres *terribiles visu formæ* se soient pre-
„ sentées à mon imagination de la maniere
„ la plus affreuse; cependant je suis enfin
„ resolu fermement que si je ne puis avoir
„ aucun Benefice sans signature je n'en veux
„ avoir jamais aucun.

„ Je n'ai qu'une seule raison à opposer à
„ mille tentations, qui m'empêchoient de
„ prendre cette resolution, mais elle est très-
„ grande ἐν μέγα, c'est contre elle que tou-
„ tes les petites raisons du monde mises en
„ balance seroient aussi legeres que le neant.
„ La voici en un mot : Tout le temps que
„ je conserverai cette humble assurance de
„ l'amour & de la grace de Dieu dont je jouïs,
„ & dans laquelle j'espere d'être confirmé
„ de plus en plus; tout ce temps, dis-je, en
„ depit de tout le monde, je puis être heu-
„ reux, je veux l'être & je le serai. Mais
„ si je la pers, quand tout le monde cons-
„ pireroit à me rendre heureux, je serois la
„ plus miserable de toutes les Creatures. Si je
„ souscris (sans quelque declaration qui ren-
„ droit la souscription illusoire) je perdrai
„ ce joyau inestimable volontairement & de
„ science certaine. Car quoi que je juge
„ bien de vous & de mes autres amis qui
„ n'en faites aucune difficulté, persuadez
„ que vous le pouvez faire en conscience,
„ il n'en est pas de même à mon égard, &
„ je n'y vois aucun remede; c'est que si je
„ signe je souscris à ma propre damnation.
„ Je croi fermement que l'Eglise Anglica-
„ ne est Membre de la vraye Eglise, & qu'el-
„ le ne manque d'aucune chose necessaire
„ à salut, qu'elle n'a aucun dogme qui y
„ soit

Digitized by Google

„ ſoit contraire ; & je penſois que cette croy-
„ ance me mettoit ſuffiſamment en état de
„ ſigner, cependant je vois clairement à
„ preſent que je n'en dois rien faire ſi je ne
„ veux pas faire illuſion à ma conſcience,
„ & me jouer de Dieu.

„ Car pour ne rien dire des autres cho-
„ ſes que j'ai aſſez bien examinées pour re-
„ fuſer de les ſigner, mais non pas aſſez
„ pour me declarer contre, il y a deux
„ points ſur leſquels j'ai pris une ferme re-
„ ſolution, & je ne crains point qu'on le
„ ſache : l'un eſt qu'il eſt faux & illicite de
„ dire que le quatriéme Commandement eſt
„ une Loi de Dieu qui regarde les Chré-
„ tiens ; l'autre que les Sentences de dam-
„ nation contenues dans le Symbole de St.
„ Athanaſe, (auxquelles on nous oblige
„ de ſouſcrire) ſont très-fauſſes, & très-
„ preſomptueuſes, & Schiſmatiques : ainſi je
„ ne ſaurois ſigner que ces choſes ſont *con-*
„ *formes à la Parole de Dieu*, puiſque je
„ croi qu'elles y ſont certainement contrai-
„ res : je ne ſaurois ſigner non plus que l'on
„ peut ſe ſervir *en conſcience de* tout *le livre*
„ *des Communes Prieres* puiſque je croi que
„ ces endroits ſont condamnables ; je ne ſau-
„ rois non plus promettre que *je m'en ſer-*
„ *virai*, puiſque que mon deſſein n'eſt ni
„ de lire les choſes que je viens de blâmer,
„ ni de dire *Amen* après leur lecture.

„ Je n'ai pas beſoin de vous conjurer de ne
„ point vous offenſer de ma reſolution qui
„ eſt de très-bonne foi, & comme je le croi
„ veritablement très-ſage : j'eſpere au con-
„ traire que vous ferez tout ce qui depend

Digitized by Google

„ de vous pour que ma probité ne me faſ-
„ ſe pas perdre un Benefice, & que je ne
„ l'aquiere pas non plus aux depends de
„ ma probité.

„ Je me croi heureux en ce que lorſque
„ je m'étois reſolu à hazarder de ſouſcrire
„ ſans être pleinement aſſuré que la choſe
„ fût permiſe, il a plu à Dieu d'oppoſer deux
„ obſtacles imprevûs qui m'ont empêché
„ d'exécuter ma reſolution. Car je vous
„ proteſte que tout le tems que j'ai eu la
„ penſée de ſigner, je n'ai joui d'aucun re-
„ pos ni jour ni nuit juſqu'à ce que je m'en
„ ſois affranchi, & je vois clairement que
„ ſi j'avois avalé cette pillule quelque do-
„ rée qu'elle fut de gloſes & de reſervations
„ mentales, & envelopée de toutes les
„ douceurs des bonnes intentions, je n'au-
„ rois pu me ſouffrir moi-même, juſqu'à
„ ce que je l'euſſe rejettée, & avec elle tout
„ Benefice que j'aurois pu avoir, le regar-
„ dant comme les gages de l'iniquité : ce
„ qui auroit été injurieux à vous & à M.
„ le Garde du Grand Sceau; mais à preſent *res*
„ *eſt integra*, il ne perdra pas le droit de con-
„ ferer un Benefice en m'en revêtant, & ne
„ prendra aucun engagement avec Mr. *An-*
„ *drews* pour l'amour de moi.

„ Mais quoi qu'il eût pu arriver ſi j'avois
„ alors ſouſcrit; je rends graces à Dieu
„ de ce que j'ai reſolu de ne pas faire
„ en bonne ſanté ce que je ne voudrois
„ pas faire au lit de mort, & je ſuis
„ aſſuré que je ne ferois pas cela. Je
„ ne voudrois jamais faire pour avoir un
„ Benefice, ce que je ne voudrois point

„ faire

Digitized by Google

„ faire s'il ne s'agiſſoit pas d'un Benefice,
„ & c'eſt ce qu'alors je ne ferois certaine-
„ ment pas. Je n'eſtimerai jamais ſi peu le
„ bonheur dont l'amour de Dieu me fait
„ jouïr, que de l'expoſer le moins du mon-
„ de pour des avantages terreſtres je me
„ ſouviendrois fort bien de ce paſſage, *Quæ-*
„ *rite primum regnum Dei, & cætera omnia*
„ *adjicientur vobis.* Ainſi s'il m'arrive de
„ faire un choix ſi peu judicieux je vous
„ permets de croire que j'ai perdu l'eſprit,
„ ou que je ne crois pas en Dieu; ou qu'au
„ moins je ſuis aſſez peu raiſonnable pour
„ faire une choſe dont je dois me repen-
„ tir.

„ Il n'eſt pas poſſible que Mylord Ar-
„ chevêque de Cantorberi ne ſache ma re-
„ ſolution, & je crois que plutôt il la
„ ſaura mieux ce ſera. Je vous prie
„ de l'en inſtruire vous-même, ſi vous
„ le trouvez propos; donnez-moi de vos
„ nouvelles le plutôt que vous pour-
„ rez. Lorſque vous m'écrirez, je vous
„ prie de vous ſouvenir que la perte
„ d'un Benefice, (dans la ſituation où je
„ me trouve) eſt un aſſez grand chagrin
„ pour moi ſans que vous l'augmentiez par
„ votre reſſentiment contre moi de ce que
„ je fais une choſe qu'il faut que je faſſe,
„ ou que je ſois malheureux. Je ſuis avec
„ une veritable affection votre ſerviteur
„ &c.

Mr. Chillingworth ajoute une apoſtille où il marquoit à ſon ami, *qu'avant que de continuer ſa Defenſe du Docteur Potter, il vouloit mettre la derniere main à ce qu'il en avoit*

voit deja fait : Mais il lui apprend en même temps qu'il croyoit que c'étoit assez de repondre à la premiere partie du livre de Mr. *Knott ;* & il remarque *que si l'on trouve à propos de publier sa Réponse*, on y pourroit joindre un Discours portant que si l'on a bien repondu à la premiere partie, on a aussi repondu à la seconde par la liaison & la dependance qu'elle a avec la premiere.

Je n'ai pas pû recouvrer la Réponse que Mr. Sheldon fit à cette Lettre. Mais par un Ecrit de Mr. Sheldon que l'on m'a communiqué, & qui contient les Chefs d'une autre Reponse qu'il fit à Mr. Chillingworth sur le même sujet, il paroît qu'ils s'écrivirent plusieurs Lettres, & que Mr. Sheldon, qui n'étoit pas si scrupuleux que son ami, n'oublia rien pour lever les difficultez qui l'arrêtoient, & qu'il le reprenoit même un peu durement de ce qu'il s'y attachoit si fort.

Mr. *Knott* ayant appris que Mr. Chillingworth preparoit une Reponse au Livre qu'il avoit fait contre le Dr. Potter, ne put souffrir que la même personne que l'on avoit regardée comme une acquisition glorieuse à son parti allât devenir le champion des Protestans. Cette pensée l'aigrit si fort qu'il ne voulut point attendre la publication, de cette reponse. Il pouvoit alors la refuter s'il l'avoit trouvé à propos, & laisser le public juge de cette dispute ; mais ce procedé exempt de partialité ne s'accordoit pas avec son humeur : Il suivoit une methode qui y étoit plus conforme ; & comme c'est l'ordinaire de ceux qui manquent

Digitized by Google

quent de raisons d'avoir recours à la calomnie, il resolut de prévenir le public contre la personne de Mr. Chillingworth, & contre son livre dans un libelle intitulé *Instructions qui doivent être suivies par N. N. s'il veut repondre au livre intitulé* Compassion, & Verité, *ou* la Charité maintenuë *par les Catholiques* &c.

La malhonnêteté, & la malice de ce Jesuite paroitra d'autant plus si l'on a égard au procedé de Mr. Chillingworth envers lui, avant qu'il eût écrit ce libelle. Mr. Chillingworth en fait l'histoire lui-même dans la Preface de son Livre.

„ Ce qui me confirme, *dit-il* (*a*), dans cet-
„ te pensée [*qu'il n'y avoit rien dans son*
„ *Livre qui ne fût conforme à la Verité, &*
„ *à la Doctrine de l'Eglise Anglicane*] c'est
„ l'étrange conduite que vous avez tenuë
„ dans toute cette affaire. . . la votre seu-
„ le exceptée.

La Reponse de Mr. Chillingworth à Mr. Knott étoit presque achevée vers le commencement de l'année 1637. le Docteur Laud étoit alors Archevêque de Cantorbery, & Chancelier de l'Université d'Oxford: il connoissoit la liberté avec laquelle Mr. Chillingworth exprimoit ses sentimens, & il craignoit qu'il ne s'y abondonnât un peu trop dans son livre. Il en recommanda l'examen au Docteur Prideaux Professeur en Theologie (*b*) & le pria de le faire publier avec son approbation

(*a*) *Preface* &c §. IV. V. VI. pag. 7. *& suiv.*
(*b*) Il fut fait Evêque de Worcester en 1641. ¶

Digitized by Google

bation (*a*). On joignit enſuite à Mr. Prideaux le Docteur Baylie Vice-Chancelier de l'Univerſité, & le Docteur Fell Profeſſeur en Théologie, pour l'examen du livre de Mr. Chillingworth, qui peu après fut mis ſous la preſſe à Oxford. Mr. *Knott* ſe cachoit au voiſinage de cette Ville, & lors qu'il apprit que l'on imprimoit la Reponſe de Mr. Chillingworth, il trouva le moyen d'en avoir les feuilles de l'Imprimeur à meſure qu'elles ſortoient de deſſous la preſſe. L'Archevêque en ayant été informé écrivit ſur cela au Docteur Baylie Vice-Chancelier de l'Univerſité (*b*).

Lors qu'on eut preſque achevé d'imprimer la Reponſe à la premiere partie du livre de Mr. Knott, Mr. Chillingworth dit à Mr. Baylie les raiſons qu'il avoit de ne point repondre à la ſeconde partie. Mr. Baylie ſouhaita de voir ces raiſons par écrit & l'Auteur le ſatisfit là-deſſus; elles furent envoyées à l'Archevêque qui écrivit ſur cela quelques avis, au Vice-Chancellier (*c*). On convint enfin que Mr. Chillingworth à la fin de ſon ouvrage donneroit les raiſons qu'il avoit de ne point publier de reponſe à la ſeconde partie. Le Livre parut ſur la fin de l'année 1637. ſous ce titre *que la Religion Proteſtante eſt la ſure voye du ſalut, ou Reponſe à un Livre intitulé* Compaſſion &

(*a*) Sa Lettre eſt datée du 3 de Mars 1637. Voyez *Remains of Arebbishop Laud*, Vol. II. p. 128.

(*b* Le 15 de Septembre 1637. Voyez *Remains* &c. pag. 141, 142.

(*c*) Le 22 de Septembre 1637, *Remains* &c. p. 142.

Digitized by Google

& Verité, ou la Charité maintenuë par les Catholiques, *où l'on pretend prouver le contraire; par Guillaume Chillingworth Maitre ès Arts de l'Université d'Oxford.*

Mr. Chillingworth dedia son Livre au Roi; sa dedicace peut être regardée comme une des plus belles pièces qu'il y ait en ce genre. Il donne quelques raisons de la liberté qu'il prend de dedier son Ouvrage au Roi. Je ne transcrirai ici que la premiere. *J'aurois peine*, dit-il, *à me justifier de presomption en mettant le sacré nom de votre Majesté à la tête de mon ouvrage, s'il n'avoit quelque apparence de droit pour lui demander sa protection. C'est ici la Défense d'un Livre qui fut écrit par ordre exprès de V. M. il y a quelques années pour le bien public principalement, mais peut-être aussi n'étoit-ce pas sans quelque vûe de ramener un de vos moindres Sujets de ses égaremens dangereux; ainsi mon ouvrage est dû à votre Majesté comme une production de sa genereuse humilité & de sa charité Royale.* Ces dernieres paroles sont fort remarquables: elles nous apprennent que la Défense de la Religion Protestante que le Docteur Potter publia contre le livre de Mr. Knott, étoit *écrite par ordre exprès de S. M.*, & que ce Prince religieux en donnant un tel ordre *avoit en vue de ramener* M. Chillingworth *dû dangereux égarement* où il étoit tombé.

Après la dedicace on imprima selon l'intention de l'Archevêque, les trois Approbations des Docteurs Baylie, Prideaux, & Fell, qui avoient examiné le Livre avec tant de

de rigueur qu'ils firent dire à M. Chillingworth *qu'il avoit ſubi l'épreuve du feu* (*a*).

Je dirai à preſent quelque choſe du fond du Livre. Les Auteurs ſe plaignent ſouvent & non ſans cauſe, que leurs adverſaires ont mal rapporté leurs argumens, ou cité infidelement leurs expreſſions; notre Auteur pour faire voir qu'il étoit à couvert d'un pareil reproche, fit imprimer en entier la premiere partie du Livre de Mr. Knott avec la reponſe, & le Jeſuite ayant diviſé ſon Livre en ſept chapitres; notre Auteur repondit ſéparément à chaque chapitre, & à la Preface auſſi.

Mr. Chillingworth, declare en pluſieurs endroits de cet Ouvrage, qu'il ſe propoſe de defendre non pas une Communion particuliere de Proteſtans, mais les Proteſtans en general contre les accuſations, & les calomnies du Jeſuite. Dans ce deſſein, il ſoutient dans ſon I. Chapitre que *les Papiſtes pechent contre la charité en condamnant les Proteſtans*, Dans le II. Que *l'Ecriture eſt la ſeule regle pour juger des Controverſes*, III. *Qu'aucune Egliſe particuliere n'eſt infaillible*, IV. *Que le Symbole des Apôtres contient tout ce qu'il eſt neceſſaire de croire pour le ſalut.* V. Que *la Religion Proteſtante eſt une voye plus ſûre pour le ſalut que la Religion des Papiſtes*, VI. Que *les Proteſtans ne ſont point Heretiques*, & VII. Qu'*ils ne ſont point obligez par la charité qu'ils ſe doivent à eux-mêmes de ſe réunir à l'Egliſe Romaine.*

Cet Ouvrage fut reçu avec un applaudiſſe-

(*a*) Preface. § IV.

Digitized by Google

diſſement univerſel, & ce qui peut-être n'étoit jamais arrivé à aucun Livre de controverſe de cette groſſeur, on en publia deux éditions dans moins de cinq mois, & il a été réimprimé diverſes fois depuis le rétabliſſement de la Famille Royale (*a*).

Mr. *Knott* voyant qu'il n'avoit pû empêcher Mr. Chillingworth de publier ſa Reponſe, fit une nouvelle tentative pour prevenir le public contre cet ouvrage, il fut ſecondé dans ce deſſein par d'autres Jeſuites. Je donnerai ici une idée de ces pièces qui ſont devenues fort rares. En l'année 1638, Mr. Knott publia à St. Omer une Brochure intitulée, *le Chriſtianiſme defendu ou decouverte de diverſes doctrines tendantes au renverſement de la Religion Chrétienne, contenues dans la Reponſe au livre intitulé*, Compaſſion & Verité, ou la Charité maintenue par les Catholiques (*b*). Il accuſe ici Mr. Chillingworth de *renverſer la Religion Chrétienne*, à cauſe qu'il combat les dogmes de l'Egliſe Romaine, mais après tout il n'y dit autre choſe que ce qu'il avoit dit dans la Brochure precedente (*c*) Que *l'Autorité infaillible de l'Egliſe Romaine étant niée, perſonne ne peut être aſſuré qu'aucun paſſage de l'Ecriture ait été divinement inſpiré, & que perſonne ne peut nier cette autorité infaillible ſans aban-*

(*a*) La premiere édition parut à Oxford en 1638 Toutes les autres ont été imprimées à Londres, en 1638. revûe par l'Auteur, en 1664, 1674 1684. 1704. 1719, & 1727. Celle-ci eſt plus correcte que les editions de 1704, 1719. qui ſont pleines de fautes d'impreſſion. Elles ſont toutes *in folio*.

(*b*) In 4 pagg. 86.

(*c*) *Inſtructions* à N. N. &c.

Digitized by Google

abandonner en même temps, toute foi infuſe, & toute vraye Religion s'il s'entend lui-même. Ce qui, ſelon Mr. Chillingworth, revient à ceci: *que tous les Chrétiens à la reſerve* des Papiſtes, *ſont de vrais foux ou des Athées cachez* (*a*). La verité eſt que cette derniere Brochure n'eſt qu'une paraphraſe de la premiere, les mêmes accuſations y ſont ramenées ſans ceſſe, & l'on s'y met peu en peine des reponſes de Mr. Chillingworth. Mr. Knott ſentit bien lui-même que ſa Brochure ne pouvoit pas être regardée comme une Reponſe au Livre de Mr. Chillingworth; & il promit un plus grand ouvrage. On ajouta à cette Brochure un petit Ecrit, imprimé la même année & en même endroit, ſous le titre de *Motifs ſoutenus; ou Replique à la Reponſe de Mr. Chillingworth ſur ſes propres motifs de Converſion à la Religion Catholique.*

La ſeconde Brochure contre Mr. Chillingworth fut auſſi imprimée à St. Omer en l'année 1638. (*b*) ſous ce titre, *L'Egliſe victorieuſe de l'Eſprit humain, ou l'autorité de l'Egliſe démontrée par Mr. Chilling-worth lui-même* (*Avocat de l'Eſprit humain contre elle*) *par les Contradictions perpetuelles de ſon Livre intitulé*, „ Que la Religion Proteſtante eſt une vo„ ſure du ſalut". L'Auteur de cette Brochure eſt un Jeſuite nommé Jean Floyd (*c*). Ce

(*a*) *Preface*, §. XIV, XV.

(*b*) Southwell, *ubi ſupr.* p 449. dit que cet Ecrit parut en 1633.

(*c*) Jean Floyd mourut à St. Omer le 16 de Septembre 1649. agé de 77 ans. Voyez Southwell, *ibidem*, & *Hiſtoria Miſſionis Anglicanæ* &c. Lib. VI. §. XLI. p. 287.

Digitized by Google

Ce petit ouvrage eſt diviſé en ſept Chapitres & chaque Chapitre en divers chefs, nommez *Convictions*, où le Jeſuite pretend montrer es inconſequences & les contradictions de Mr. Chillingworth. Non content de cette attaque, il dit dans ſa concluſion qu'il étaleroit dans ſa *Somme totale*, qui ſeroit comme une appendice de cet ouvrage, *pluſieurs nouvelles contradictions, & abſurditez avancées par* Mr. Chillingworth.

La Somme totale parut en 1639, intitulée *Somme totale, ou qu'il n'y a point de danger de ſe damner dans la Religion Catholique pour des erreurs dans la foi, & qu'il n'y a point d'eſpérance de Salut pour aucun Sectaire qui combat ſciemment la doctrine de l'Egliſe Romaine. Le tout prouvé par l'aveu & les propres expreſſions du livre de Mr. Chillingworth* (a). Cet Ecrit de Mr. *Floyd* contient neuf Chapitres ou *Convictions*, comme il lui a plu de les appeller: chaque Conviction eſt diviſée en articles ou paragraphes. Le deſſein en eſt ſuffiſamment expliqué par le tître; & à l'égard des argumens, j'oſerai dire que c'eſt un Chef-d'œuvre de ſophiſtiquerie; les erreurs & les contradictions qu'il objecte à Mr. Chillingworth autant de mépriſes ou de fauſſes repreſentations de ſes ſentimens; il repete les propoſitions de Mr. Knott ſans rien dire des reponſes de Mr. Chillingworth, & ſans tâcher de les refuter, il en donne un exemple bien fort, en ce qu'il n'a pas honte d'avancer comme un fait certain *que les Proteſtans reconnoiſſent que les Papiſtes n'ont point*

(a) In 4. pagg. 104.

Digitized by Google

point d'erreurs damnables ; ce que Mr. Chillingworth nie formellement (*a*).

La troiſieme & derniere Brochure écrite contre Mr. Chillingworth fut imprimée en 1639. à St. Omer, à ce que je croi (*b*) & intitulée, *Jugement d'un homme de l'Univerſité touchant la derniere Brochure de Mr. Chillingworth ou Reponſe* à la Charité maintenuë. L'Auteur eſt Guillaume Lacy Jeſuite (*c*), il nomme ce petit ouvrage *Jugement d'un homme de l'Univerſité*, parce que lorſqu'il l'écrivit il demeuroit à Oxford (*d*). Son deſſein eſt de refuter ou plûtôt de tourner en ridicule non pas le livre de Mr. Chillingworth, comme le titre de la Brochure ſemble le porter, mais ſa *Preface*, en reponſe *à l'Inſtruction* de Mr. Knott &c. Ce *Jugement d'un homme de l'Univerſité* n'eſt qu'une miſerable declamation pleine d'injures & de ſophiſmes, écrite en ſtyle burleſque & entrelardée de pluſieurs paſſages des Poëtes Latins. Après cette pièce de Mr. Lacy il y en a une autre nommée *Heautomachia*, *Mr. Chillingworth contre lui-même* (*e*). Elle eſt ſans titre ni Preface, ce n'eſt que la ſuite de la precedente & imprimée en même temps. Le ſtyle en eſt auſſi le même, elle contient une refutation de la Reponſe de Mr. Chillingworth à ſes propres Motifs. Mr. Lacy met premierement le *Motif*, enſuite la reponſe

(*a*) Chap. VII. §. 23, 25.
(*b*) In 4. pagg. 158.
(*c*) Il mourut à Oxford le 3. d'Août 1673. Voyez Southwell, *ubi ſupra* pag. 315.
(*d*) Wood Ath. Oxon. vol. I. c. 22.
(*e*) Pagg. 46.

Digitized by Google

ponſe qu'il nomme le *Remotif*, & enſuite la replique ſous le nom de *Promotif* ou de *Replicante*.

Mr. Knott gouta merveilleuſement cet Ouvrage de Mr. Lacy, comme on voit par la Preface de ſon grand Livre contre Mr. Chillingworth publié en 1652. (*a*) & dont il eſt à propos que je diſe quelque choſe. Cette Reponſe de Mr. Knott paroiſſant quatorze ans après la publication du Livre de Mr. Chillingworth, & neuf ans après ſa mort; on pouvoit raiſonnablement s'attendre que la chaleur & l'animoſité de ſon adverſaire ſe ſeroient temperées, mais rien ne pouvoit calmer un eſprit ſi fougueux. Mr. Knott dans ſa derniere Brochure avoit accuſé Mr. Chillingworth de renverſer le Chriſtianiſme, il l'accuſa dans ce Livre-ci *d'Infidelité*, car il l'intitula *Infidelité demaſquée, ou refutation d'un livre publié par Mr. Guillaume Chillingworth ſous ce titre*,, Que la Religion ,, Proteſtante eſt la voye ſure du ſalut. " Mr. Knott donne des raiſons dans ſa Preface pourquoi ſon Livre eſt publié ſi tard; ce ſont ſes voyages dans des Pays éloignez, ſes indiſpoſitions, &c. Du reſte il a raiſon de dire *que ce n'étoit pas la difficulté* qu'il y avoit *à repondre qui avoit demandé un ſi long delai*. Ses materiaux étoient prêts même avant la juſtification du livre du Mr. Chillingworth. Car la *Charité maintenuë* de Mr. *Knott* n'étoit qu'une paraphraſe de ſon *Inſtruction*, comme je l'ai déja remarqué; ce dernier livre n'eſt auſſi qu'un Commentaire de la Brochure

(*a*) A Gand in 4. pagg. 949 ſans la Preface & la Table.

Digitized by Google

chure precedente; On y ramene les mêmes accuſations, les mêmes calomnies, on les y met dans une plus grande étendue ſans aucun égard aux Reponſes & aux declarations de Mr. Chillingworth. A l'égard des argumens, ils ſont foibles, vagues & confus; & cette derniere compoſition de Mr. Knott eſt très-inferieure à ſon Livre contre le Docteur Potter intitulé *Charité maintenuë*.

L'Archevêque de Cantorbery ayant lu le livre de Mr. Chillingworth, & le Roi l'ayant ſans doute lu auſſi, car il étoit excellent Juge ſur ces matieres, ils trouverent à propos de conferer à l'Auteur quelque Benefice conſidérable. Ils ne tarderent pas à en trouver l'occaſion. Le Docteur Richard Montaigu, Evêque de Chicheſter, fut fait Evêque de Norwich au mois de Mai 1638. (*a*) & le Docteur Brian Duppa, Chancelier de Salisbury ayant été fait Evêque de Chicheſter, la Chancellerie de Salisbury fut donnée à Mr. Chillingworth le 20. de Juillet, avec la Prebende de Brixworth dans la Comté de Northampton qui y eſt annexée (*b*). Il ſe ſoumit à la ſouſcription ordinaire, comme il paroit par le livre des ſouſcriptions de l'Egliſe de Salisbury. Ce fut auſſi dans le même temps qu'on lui donna la maîtriſe de l'Hopital de Wygſtans dans la Ville de Leyceſter (*c*). Il conſerva tous ces Benefices & peut-être d'autres juſqu'à ſa mort.

En l'anneé 1640. Mr. Chillingworth fut deputé par le Chapitre de Salisbury pour aſſiſter

(a) Le Neve, *Faſti Eccleſiæ Anglicanæ* &c. pag. 212.
(b) Ibid. pag. 269. & 59.
(c) Wood ubi ſup. vol. II. C. 21.

Digitized by Google

assister à la Convocation du Clergé, qui s'assembla en même temps que le Parlement, & commença à tenir ses seances le 14. d'Avril (a). Le Parlement fut dissous le 5. de Mai, & l'on s'attendoit que la Convocation seroit renvoyée de même le lendemain, comme c'est la coutume; mais elle fût ajournée à quelques jours de là; & le Roi leur ayant accordé une nouvelle Commission en datte du 12. de Mai, ils continuerent leurs seances jusqu'au 29. du même mois, pendant lequel temps ils terminerent les affaires qu'ils n'avoient pu finir aux premieres seances. Ils acorderent au Roi un subside de quatre Shillings par livre Sterling pendant six ans sous le nom de *Bienveillance*, ou de *Contribution*, qu'on devoit exiger du Clergé sous les peines des Censures Ecclesiastiques (b). Ils dresserent aussi diverses *Constitutions* & *Canons* (c) qui furent imprimés aussi tôt qu'ils eurent été confirmés par le Roi sous le Grand Sceau d'Angleterre. Ces procedures de la Convocation deplurent fort à la Chambre des Communes du Parlement suivant (d). Elle declara qu'elles étoient contraires aux Droits du Parlement & à la liberté des Sujets; & les declarations qu'elle fit dans cette occasion furent approuvées par la Chambre des Seigneurs (e). Les Communes

(a) *Manuscrit de Henri Wharton* dans la Bibl. de Lambeth vol. A. p. 264. Voyez aussi Nalson *Recueil d'affaires d'Etat* vol. 1. pag. 353.

(b) Nalson *ubi sup.* vol. 1. pag. 533. & seqq. Voyez aussi pag 373. 374.

(c) *Ibid.* pag. 542. *& seqq.*

(d) Il commença le 3. de Nov. 1640.

(e) Nalson, vol. 2. p. 285, 286.

Digitized by Google

munes firent aussi un Bill pour mettre à l'amende les Membres de la Convocation (*a*): Le Deputé du Chapitre de Salisbury y fut condamné à celle de 1000. livres Sterling: (*b*) mais ce Bill ne passa pas à la Chambre haute.

Mr. Chillingworth fut aussi deputé à la Convocation qui s'assembla la même année avec le nouveau Parlement & qui fut ouverte le 4. de Novembre (*c*). *Mais il n'y eut point de Commission accordée; ainsi aucune affaire n'y fut proposée.... l'empriſonnement de l'Archevêque ayant interrompu les Seances, les Evêques discontinuerent leurs assemblées, & la Chambre basse s'evanouït peu à peu* (*d*).

Les affaires du Roi & de l'Eglise n'offroient rien alors qui ne fût d'un funeste presage; le Roi tâcha d'éloigner les craintes & les jalousies en passant un *Acte pour prévenir les inconveniens, causez par la longue discontinuation du Parlement*, nommé ordinairement *l'Acte triennal*, à cause qu'il y étoit établi qu'à chaque troisieme année il y auroit un nouveau Parlement, qui ne pourroit être dissous ou prorogé que cinquante jours au moins, après le temps marqué pour l'ouverture; sans le consentement des deux Chambres &c. „ Lorsque (*e*) le Roi passa „ ce Bill des Parlemens triennaux, les deux „ Chambres en eurent une joye extrême, „ &

(a) Le 3. de Mai 1641.
(b) Rushworth, *Collections Historiques* &c. vol. 4. *ad an.* 1641. p. 236.
(c) *Manuscrits* de Whanton *ubi sup.*
(d) *Histoire Complete d'Angleterre* &c. vol. III. *ad ann.* 1640. p. 114 de la 2. édition
(e) Rushworth ibid. fol. 192. verso.

Digitized by Google

„ & convinrent de se joindre pour aller en
„ corps remercier Sa Majesté. Le Roi les
„ reçut dans la Sale des Banquets à Whi-
„ tehall, où le Lord Garde des Sceaux
„ porta la parole au nom des deux Cham-
„ bres : On fit des feux de joye la nuit mê-
„ me, & l'on sonna les Cloches &c.

Le Parlement ne se contenta pas de cet Acte : en moins de trois mois on porta un Bill intitulé *Acte pour prevenir les inconveniens qui peuvent s'ensuivre des ajournemens, des prorogations, & des cassations à contretemps du present Parlement*, portant que ce Parlement *ne pourroit être prorogé ou dissous à moins que ce ne fût au moyen d'un Acte du Parlement passé pour ce sujet même* (*a*) : ce qui étoit rendre le Parlement un Corps independant, en opposition au Roi lui-même; ou pour me servir de l'expression d'un grand homme, *c'étoit ôter les bornes, & détruire les fondemens du Royaume.* (*b*) Cependant le Roi y donna son consentement dans le même temps que le Bill d'accusation contre le Comte de Strafford fut passé (*c*). On en sentit bientôt les fatales conséquences. Le Roi fut obligé de se retirer à Yorck (*d*), & les deux Chambres commencerent à traiter avec lui comme avec un Prince voisin que l'on auroit mecontenté. Elles firent lever une Armée dont on donna le Commandement, au Comte d'Essex (*e*); & le Roi fit arborer l'Etendard

(a) Voyez Rushworth. ibid. pag. 264.
(b) Clarendon, *l'Histoire de la Rebellion*, &c, Liv. III. Tom. 1. p. 261. de l'Edit. in 8.
(c) Le 4. de Mai 1641.
(d) Le 19. de Mars 1642.
(e) Le 12. de Juillet.

Digitized by Google

dard Royal à Nottingham (*a*) : & ce fût le commencement d'une Guerre Civile.

En l'année 1642. le Roi mit Mr. Chillingworth dans la Liſte de ceux qui devoient être créez *Docteurs en Theologie* à Oxford, mais *il n'y alla pas* pour ſe faire inſtaller, & n'eut point *ſes Lettres de Docteur* (*b*).

Le 26 du mois de Juillet 1643. Briſtol fut pris par le Prince Rupert, & le Roi s'y rendit pour ajuſter quelques differens, qui s'étoient élevez entre ſes principaux Officiens au ſujet du gouvernement de la place. On reſolut enſuite d'aſſieger Gloceſter. C'eſt une place à environ vingt milles de Briſtol qui étoit d'une grande importance pour le Roi. Le Siege commença le 10 d'Août, mais *il avança lentement* (*c*) *quoi que l'armée s'accrût beaucoup par le renfort des troupes qui s'y rendoient de toutes parts : le Roi n'avoit ni l'argent ni les materiaux neceſſaires pour un Siege, & ceux de la Ville ſe defendoient avec beaucoup de courage & de bravoure. Ils firent pluſieurs ſorties hardies & chaudes ſur l'armée du Roi & lui firent beaucoup plus de mal qu'ils n'en recevoient. Pluſieurs Officiers de marque ſans compter les Soldats furent tuez dans la trenchée, & aux approches, le Gouverneur* (*d*) *ne negligeant rien du devoir d'un Commandant attentif.* Mr. Chillingworth ſe trouva alors à l'armée du Roi

(*a*) Le 22. d'Aout ſelon Rushworth, & le 25. ſelo Clarendon.
(*b*) Wood Ath Oxon. vol. II. c. 714.
(*c*) Clarendon Liv. VII. tom. III. ubi ſup. p. 341.
(*d*) Le Colonel Maſſey.

Digitized by Google

Roi, devant Gloceſter, & remarquant qu'elle manquoit de plusieurs choſes neceſſaires pour pouſſer vigoureuſement le Siege; il donna l'idée de certaines machines, faites à la maniere des *Teſtudines cum Pluteis* des Romains pour battre la place. „ Le „ Dimanche 3. de Septembre, *dit Rushworth* (a), le peuple étant à l'Egliſe fut in„ formé que les aſſiegeans avoient planté des „ gabions à la porte de l'Eſt à demi portée de „ mouſquet, & l'on croyoit qu'ils y dreſ„ ſeroient une batterie dès que la mine au„ roit joué, ſur quoi le Miniſtre congedia „ l'Aſſemblée ſans prêcher. Le peuple bor„ da les maiſons du côté de la porte de „ l'Eſt & fit un bon parapet au travers de „ la rue de cette porte. L'armée du Roi „ ſous la direction du Docteur Chilling„ worth avoit preparé certains engins à la „ maniere des *Teſtudines cum Pluteis* des „ Romains, au moyen deſquels ils vouloient „ donner l'aſſaut à la Ville entre la porte „ de l'Eſt & celle du Sud. Ces machines „ rouloient ſur des roues de Charrette, a„ vec une Blinde faite de planches à l'é„ preuve du mouſquet, qui avoit des trous „ par où quatre Mouſquetaires pouvoient ti„ rer, & qui étoit placée ſur l'aiſſieu, à „ deſſein de couvrir les Mouſquetaires & „ ceux qui pouſſoient la machine, avec un „ pont devant. Les roues devoient tomber „ dans le foſſé, le bout du pont devoit s'ap„ puyer

(a) Rushworth vol. II. part. III. ad ann. 1643. tom. VI. pp. m. 288, 289.

Digitized by Google

„ puyer contre le parapet de la Ville, &
„ au moyen de plusieurs ponts de cette
„ espece on devoit entrer dans la Ville.
„ Pour prevenir cela les assiegez avoient des-
„ sein de faire un nouveau fossé avancé, en
„ sorte que les roues y tombant, le pont se
„ seroit trouvé trop court pour atteindre
„ à leur parapet; & cette entreprise seroit
„ par là devenuë inutile.

Il est incertain si les assiegez auroient pû empêcher l'effet des machines de Mr. Chillingworth, car avant que son dessein pût être executé le Comte d'Essex marcha avec son armée au secours de la Ville, & en fit lever le Siege le 5 de Septembre.

Le mois suivant, le Roi étant à Oxford, Mr. Chillingworth y prêcha devant lui un jour de jeûne general: Il prit pour son texte ces paroles de la seconde Epître de St. Paul à Timothée, (a) *Or sache ceci qu'aux derniers jours il surviendra des temps fâcheux. Car les hommes seront amateurs d'eux-mêmes, avaricieux, vanteurs, orgueilleux, diffamateurs, desobéissans à peres & à meres, ingrats, profanes: sans affection naturelle, sans loyauté, calomniateurs, incontinens, cruels, haïssans les bons: traitres, temeraires, enflez, amateurs de voluptez plûtôt que de Dieu, ayant l'apparence de la pieté, mais ayant renié sa force.*

Ce Sermon est non seulement remarquable par la force du raisonnement qui semble avoir été le talent particulier de l'Auteur,

(a) 2 Epit. à Tim. Ch. III. vs. 1, 2. 3. 4. 5.

Digitized by Google

teur, mais auſſi par l'éloquence majeſtueuſe qui y regne, par les exhortations vives & pathetiques qu'il fait à ſes Auditeurs pour les porter à la vertu, & à la pieté; & ce qu'on croit le point de perfection dans ces ſortes d'ouvrages, on ſent que l'Orateur Chrétien exprime par tout les ſentimens de ſon cœur; & qu'il eſt pénétré de l'excellence & de la neceſſité des grandes veritez qu'il enſeigne, & des devoirs dont il recommande la pratique. Peu de tems après la mort de Mr. Chillingworth le Roi ordonna qu'on le fît imprimer: C'eſt le ſeul Sermon de l'Auteur qui ait été publié avant le rétabliſſement de la Famille Royale (*a*).

Le Parlement allarmé des progrès de l'armée du Roi appella les Ecoſſois à ſon ſecours, & ils envoyerent une armée en Angleterre au commencement de l'année 1644; mais quelque temps avant qu'elle ſe mît en marche on publia quelques Manifeſtes en Ecoſſe pour tâcher de juſtifier cette entrepriſe, entre autres, ceux-ci: *Declaration des raiſons qu'on a d'aſſiſter le Parlement d'Angleterre contre l'armée Papiſtique, & Epiſcopale; par l'Aſſemblée Generale de l'Egliſe d'Ecoſſe*: *Courte declaration du Royaume d'Ecoſſe*, par rapport au deſſein qu'on avoit de faire avancer une armée en Angleterre: *Declaration*

(*a*) En 1664. on imprima *neuf Sermons* de Mr. Chillingworth à la ſuite de ſon Livre contre Mr. Knott. Celui dont on vient de parler eſt le premier. Voici le texte des autres: *Pſeaume* XIV. 1. un autre ſur le même texte *Luc.* IX, 23. *Epit. aux Romains*, VIII. 34. *Luc* XVI. 9: & XIX. 8. *Epit. aux Galates*, V. 5.1. *Ep. aux Corinthiens* X. 13.

Digitized by Google

ration de la Convention des Etats du Royaume d'Ecosse, touchant l'expedition presente. Mr. Chillingworth ayant lu ces Ecrits crut qu'il seroit avantageux pour l'interêt du Roi d'y repondre. Il fit *l'extrait de plusieurs passages des Manifestes venus d'Ecosse*, & y fit des *remarques* pour écrire un *Traité* contre les Ecossois, il examina aussi en géneral la question de la resistance aux Princes, & soûtint qu'il *n'étoit pas permis de resister à un Prince legitime quoiqu'impie, tyrannique & Idolatre;* ces pièces n'ont point encore été imprimées (*a*). Tandis que l'Auteur soutenoit ainsi la cause du Roi, il reçut une Lettre d'un de ses amis qui étant informé de son dessein vouloit l'en detourner. Mr. Chillingworth lui fit une reponse pleine de courage & de force pour justifier sa conduite.

Le zele de Mr. Chillingworth pour l'Eglise Anglicane égaloit sa fidelité pour son Roi. Il écrivit un petit Traité pour montrer que *l'Episcopat n'est point opposé au gouvernement établi dans l'Eglise à perpetuité par les Apôtres.* Voici l'occasion de cet ouvrage. Le Docteur Morton, Evêque de Durham, avoit composé un Traité intitulé *Jugement des Theologiens Protestans des pays étrangers tant de ceux qui ont été les premiers reformateurs de la Religion que des autres qui sont venus après eux, au sujet de l'Episcopat dans l'Eglise.* Le manuscrit en fut

(*a*) On en trouve le titre dans le *Catalogue des Manuscrits de Mr. Wharton*, dans la Bibliotheque de Lambeth, 4d. Vol. M.

Digitized by Google

fut envoyé au celebre Usher, Archevêque d'Armagh, qui étoit alors à Oxford, & qui le publia *sans y mettre le nom* de l'Auteur, *& sans sa participation* (*a*) sous le tître *de Confessions & preuves des Théologiens Protestans des Eglises reformées que l'Episcopat est à l'égard de ses fonctions conforme à la Parole de Dieu; & le meilleur par rapport à l'usage.* Ce savant Prelat y ajouta un *petit Traité* de son chef où il mit son nom *touchant l'origine des Evêques & des Métropolitains.* Pour rendre ce Recueil complet Mr. Chillingworth lui fournit le Traité dont je viens de parler, qui joint aux autres deux, comme pour en faire la conclusion fut intitulé, *L'institution Apostolique de l'Episcopat, deduite des principes qu'on a demontrez, par G. C.* Ce petit Ecrit a été réimprimé plusieurs fois (*b*).

Cependant la guerre continuoit avec beaucoup de vigueur des deux côtez; le Roi nomma le Lord Hopton General de ses troupes dans l'Ouest de l'Angleterre; ce Seigneur força le Château d'Arundel en Sussex, qui se rendit le 9 de Decembre; mais le Chevalier Waller qui commandoit les troupes du Parlement dans ces quartiers, resolut de reprendre cette place & *marcha avec toute son armée,* dit

(*a*) Vie de Thomas (Morton) Evêque de Durham par le Dr. Jean Barwick p. 137.

(*b*) Il fut imprimé séparément la même année 1644. à Oxford. On le réimprima en 1660. avec une *Harangue de Mylord Falkland* faite dans le Parlement *touchant l'Episcopat.* Enfin on le joignit au Livre & aux Sermons de Mr. Chillingworth en 1664.

Digitized by Google

dit Mylord Clarendon (a), *vers le Château d'Arundel où il trouva la garnison auſſi depourvue de toutes choſes qu'il pouvoit le ſouhaiter: Car au lieu de remplir les magazins de vivres, qu'ils auroient pu tirer du pays d'alentour, ils avoient conſommé beaucoup de proviſions que le Lord Hopton avoit ramaſſées. Le Gouverneur (b) étoit homme d'honneur, & de courage, mais ſans experience dans les affaires de la guerre, n'en ayant d'autre connoiſſance que celle qu'il avoit acquiſe pendant les troubles. La plûpart des Officiers étoient ſans commandement, & parmi eux étoit un Colonel Irlandois dont le vrai nom étoit Bamford, & qui ſe faiſoit nommer Bamfield. C'étoit un homme d'eſprit & de genie, il employoit tout ſon ſavoir faire à fomenter les factions auxquelles ils avoient tous beaucoup de penchant, dans l'eſperance de ſe faire Gouverneur lui-même. Waller les ſurprit dans ce deſordre; & par le moyen des deſerteurs de la garniſon il leur envoya des ſoldats pour augmenter la diviſion & l'animoſité mutuelle qui étoit entre eux, ſi bien qu'après les avoir tenus en échec par de continuelles allarmes pendant trois ou quatre jours; près de la moitié des ſoldats étant malades & hors d'état de ſervir, plutôt que de vouloir ceder l'un à l'autre, ils livrerent la place qui auroit pu ſe defendre encore bien plus long-temps & ſe rendirent priſonniers de guerre par la Capitulation (c). Ce fut ici*, continue Mylord Clarendon, *que le*

(a) Clarendon Liv. VIII. tom. IV. p. m. 472. 473.
(b) Le Chev. Ford Grand Prevôt de la Comté.
(c) Le 6 de Janvier 1644.

Digitized by Google

le ſavant Mr. Chillingworth fut fait priſonnier, il avoit ſuivi le Lord Hopton par pure honnêteté, & l'avoit accompagné dans cette marche; & ſe trouvant indiſpoſé par le froid extrême qu'il faiſoit alors, il s'arrêta dans le Château pour attendre que le temps s'adoucît.

La maladie de Mr. Chillingworth augmenta ſi fort qu'il ne fut pas en état d'aller à Londres avec la garniſon, il fut transporté à Chicheſter, & il obtint cette grace de ſon grand adverſaire, Mr. *Cheynel* (*a*); qui le rencontra par hazard dans le Château d'Arundel; & le viſita ſouvent à Chicheſter juſqu'à l'heure de ſa mort. Mr. Cheynel nous a donné une relation de la maladie de Mr. Chillingworth & de la maniere dont il en uſa avec lui; & on peut dire qu'il lui montra autant de charité & de compaſſion que ſa rigide Orthodoxie pouvoit le permettre: „ car Mr. Cheynel, *com-*
„ *me un Auteur célèbre le remarque* (*b*), étoit
„ un Presbyterien zelé & rigide; ortho-
„ doxe éxact, ne voulant pas qu'on put
„ croire que qui que ce ſoit allât au Ciel par
„ le droit chemin; ſi ce chemin n'étoit ce-
„ lui

(*a*) Mr. Cheynel, Miniſtre, zelé Presbyterien, & grand Parlementaire, avoit publié en 1643 un Livre intitulé, *l'Origine, l'accroiſſement, & le danger des Socinianiſmes* &c. où il accuſoit l'Archevêque Laud, le Dr. Potter, Mr. Hales, Mr Chillingworth, & pluſieurs autres ſavans Theologiens de l'Egliſe Anglicane, de favoriſer le *Socinianiſme*, l'*Arminianiſme*, & le *Papiſme*.

(*b*) L'Evêque de Bangor dans *ſa Lettre au Dr. Snape* imprimée au devant de la *Replique* de Mr. de la Pilloniere, au *Dr. Snape ſur ſa Défenſe d'un paſſage*, &c. pa. XLIV.

„ lui qu'il suivoit lui-même ; en quoi il pa-
„ roit avoir été aussi sincere, bon, & cha-
„ ritable que sa bigoterie & ses notions ou-
„ trées sur le patrimoine de Dieu pou-
„ voient le lui permettre ". Mr. Cheynel étoit entierement devoué au Parlement, il avoit beaucoup d'activité pour fomenter son parti, & il ne faut pas douter que ce ne fût pour montrer son zele à cet égard-là qu'il publia sa Relation au sujet de Mr. Chillingworth qui est un exemple triste tout ensemble & ridicule des excès où porte le Fanatisme : mais comme on ne sauroit raisonnablement douter de ce qu'il rapporte d'essentiel, j'abregerai ici ce qui regarde Mr. Chillingworth.

Mr. Cheynel intitula sa Brochure, „ *Chillingworthi novissima* ; ou la *maladie*, *l'heresie*, *la mort*, *& l'enterrement de Guillaume Chillingworth*, (selon sa façon de parler) *Clerc* (*a*) *d'Oxford*, & selon la notion de ses Compagnons de milice, Archi-Ingenieur *de la Reine*, *& espion en chef* ; étalées dans une *Lettre* à ses illustres & savans amis, où l'on donne la *Relation* de sa prise à Arundel, la *decouverte* de ses erreurs dans un *petit Catechisme*, & une courte *Harangue* faite à l'enterrement de son livre heretique par *François Cheynel*, ci-devant Membre du College de Morton : le tout publié avec privilege, à Londres in 4. en 1644.

Après avoir fait son apologie sur ce qu'il écrit contre une personne morte, il

(*a*) C'est le nom qu'on donne dans les Actes publics, aux Ministres.

Digitized by Google

il raconte par quelle avanture il se rencontra avec Mr. Chillingworth, (a) „ nous „ nous rencontrames, *dit-il*, en Sussex, „ par un coup imprevu de la Providence: „ J'avois été mis hors de ma maison par la „ force des armes. La seule raison, com„ me les Cavaliers (b) l'avouerent, étoit que „ j'avois été nommé Membre de l'Assem„ blée (c); & lorsque j'appris que mon be„ nefice avoit été donné à un Docteur „ (qui, si quelques personnes de Cambrid„ ge ne m'abusent, auroit mieux joué son „ rolle sur un theatre que dans une chai„ re;) je pris la resolution d'exercer mon „ Ministere en *Sussex* parmi mes amis, dans „ un endroit où l'on ne connoissoit guere la „ Religion, ni par la theorie ni par la pra„ tique. Sur la fin de Novembre j'allai de „ Londres à Chicheſter selon ma coutume „ pour observer le jeûne de chaque mois, & „ pendant mon voyage, je me souviendrai „ toûjours avec reconnoissance que je fus „ escorté par seize soldats qui firent face à „ deux cens des ennemis & les mirent en „ fuite. . . . . Il y avoit, comme vous vo„ yez, des difficultez sur ma route qui „ sembloient insurmontables, cependant le „ Dieu des armées me garantit de tout; „ & me rendit sain & sauf de *Brambor* à „ Arun-

(a) *Chillingworthi novissima* &c. pag 13. 14. 15.

(b) Les Parlementaires donnoient le nom de *Cavaliers* aux troupes du Roi; &, ceux-ci apelloient les soldats des Parlementaires *Têtes rondes*, parce qu'ils portoient les cheveux fort courts.

(c) L'Assemblée du Clergé Presbyterien.

Digitized by Google

„ Arundel le 21. de Decembre si j'ai bon-
„ ne memoire, Mr. Chillingworth étoit en
„ ce temps-là au Château d'*Arundel* qui se
„ rendit à ce fameux Commandant *le Che-*
„ *valier Waller Sergent Major de toutes les*
„ *Comtez associées dans l'Est & dans l'Ouest:*
„ Ce fut le 6. de Janvier. Dès que le Château
„ se fut rendu je representai l'état de Mr.
„ Chillingworth au Chevalier Waller qui
„ le recommanda à son Chapelain, & ce di-
„ gne Chapelain ent tant de charité &
„ d'égards pour Mr. Chillingworth, qu'il lui
„ donna son lit, & lui fournit toutes les cho-
„ ses necessaires autant que la nature du lieu
„ pouvoit le permettre. Lorsque les pri-
„ sonniers furent envoyez à Londres, Mr.
„ Chillingworth me fit connoître qu'il n'é-
„ toit pas en état de faire un si long voya-
„ ge, & que si on l'y obligeoit il étoit sûr
„ qu'il mourroit en chemin. Je demandai
„ donc qu'on accourcît sa route, & à ma
„ priére il fut envoyé à Chichester dont je
„ suppliai le Gouverneur qu'il mît Mr. Chil-
„ lingworth à la garde d'un Officier de sa
„ connoissance. Le Gouverneur donna ordre
„ que le Lieutenant Golledge se chargeât
„ de lui, & le fit loger au Palais de l'E-
„ vêque, où l'on en usa fort civilement a-
„ vec lui & on lui fournit tout ce qui é-
„ toit necessaire à un malade.

Mr. Cheynel lui rendit plusieurs visites; & il ne laissoit guere échaper l'occasion de disputer avec lui sur les affaires d'Etat, & quelquefois même sur la Religion. Il lui demanda un jour, *s'il croyoit qu'un homme qui vivroit & mourroit dans les sentimens*

des

Digitized by Google

des Mahometans, des Papistes, ou des Sociniens, pût être sauvé? Mr. Chillingworth répondit, *qu'il ne les absolvoit pas, & qu'il ne vouloit pas aussi les condamner.* Mr. Cheynel fut très-mal satisfait d'une reponse si generale: il en prend occasion de l'accuser de *Mahometisme* & de *Papisme*; Opinions, dit-il, qui n'ont que trop de conformité (*a*). Mr. Chillingworth fatigué de ses questions, le pria *d'en user avec lui charitablement; car*, ajouta-t-il, *j'ai toujours eu de la Charité pour les autres.* „ La re-
„ ponse que je lui fis, *dit Mr. Cheynel* (*b*),
„ fut un peu piquante, & par là plus cha-
„ ritable, si l'on considere l'état où il se
„ trouvoit, & si on fait attention au con-
„ seil de l'Apôtre, Epître à Tite, Chap.
„ I. verset 11: *reprenez-les vivement, afin*
„ *qu'ils soient sains dans la foi.* Je ne pre-
„ tends pas, *ajoute-t-il*, cacher la vivaci-
„ té que j'eus dans cette occasion; ce que
„ je lui repliquai revient à ceci: Mon-
„ sieur, on avoue qu'il y a eu beaucoup
„ d'excès dans vôtre Charité; *vous en avez*
„ *été si prodigue à l'égard des Mahometans,*
„ *des Socinieus, & des Papistes que je crains*
„ *qu'il ne vous en reste guere pour un Pro-*
„ *testant veritablement reformé: du moins*
„ *sai-je bien que les zélez Protestans trou-*
„ *vent fort peu de Charité à Oxford.*

Mais dans la suite, Mr. Cheynel fit paroître plus de douceur & de moderation. Car

(*a*) *Chillingworthi novissima* &c. p. 25, 26.
(*b*) P. 26.

Digitized by Google

Car Mr. Chillingworth lui ayant demandé (a) *Si la Tyrannie étoit établie par l'ordre de Dieu*, il ne voulut pas entrer en dispute avec lui: il le pria de ne plus songer à toutes ces matieres de speculation, mais de s'attacher à quelque sujet qui tendît à sa propre édification. Mr. Chillingworth le remercia, & lui dit que sa croyance sur tous les points de la Religion étoit fixe & déterminée, & qu'il s'en étoit expliqué fort au long pour la satisfaction des autres dans son Livre, qui avoit été aprouvé par de savans & judicieux Theologiens. Mr. Cheynel lui dit qu'il prioit Dieu pour lui dans son particulier, & lui demanda s'il trouveroit bon qu'on le fît aussi en public: il repondit; *Oui de tout mon cœur*, & ajouta qu'il esperoit de sentir l'effet de leurs prieres.

Cependant Mr. Cheynel lui procuroit tous les secours dont il étoit capable. Il lui envoya un Chirurgien qui lui donna quelque soulagement.

„ Le lendemain, qui étoit un Lundi, „ *poursuit Mr. Cheynel* (b) étant aux prie„ res du matin dans l'Eglise Cathedrale, je „ priai les Soldats & les Bourgeois de se sou„ venir dans leurs prieres de l'extremité où „ se trouvoit Mr. Chillingworth, prisonnier „ malade dans la Ville, *homme distingué „ par la force de son genie, par l'excellence „ de ses dons, & par son profond savoir.* Je „ leur dis, que Dieu leur ordonnoit d'ai-

„ mer

(a) Ibid. p. 26, 27.
(b) Pag. 27, 28.

Digitized by Google

„ mer leurs ennemis, & que par conſe-
„ quent ils étoient obligez de prier pour
„ lui, ſur tout lorſque Dieu avoit tou-
„ ché le cœur de cet ennemi, & l'avoit
„ porté à demander leurs prieres. Nous
„ fîmes pour lui des vœux très-ardens.
„ Nous priâmes Dieu de tout nôtre cœur
„ de lui accorder les *graces ſalutaires* auſſi
„ bien que les *dons excellens*, en ſorte que
„ ſes dons puſſent être augmentez & ſanc-
„ tifiez: nous demandâmes qu'il plût à Dieu
„ de lui donner une nouvelle lumiere, &
„ de nouveaux yeux, afin qu'il pût voir,
„ reconnoître, & retracter ſes erreurs;
„ qu'il pût renoncer à ſa Raiſon charnel-
„ le, & ſe ſoûmettre à la Foi: qu'il plût
„ à Dieu de benir tous les moyens qu'on
„ employoit pour ſa gueriſon, &c.

L'erreur capitale de Mr. Chillingworth, ſelon Mr. Cheynel, c'eſt qu'il ſoûtenoit que la Foi ou la Religion doit être fondée ſur la Raiſon, & que c'eſt cette même Raiſon qui nous conduit à la croyance des Myſteres. Mr. Cheynel dit enſuite, que le même jour il alla à Arundel, pour prier le Medecin du Chevalier Waller de venir voir Mr. Chillingworth. Il l'avoit déja vû plus d'une fois, & Mr. Chillingworth s'étoit bien trouvé de ſes remedes. Mais Mr. Cheynel ne le trouva point, & Mr. Chillingworth mourut peu de tems après.

Perſonne n'a bien marqué le jour de ſa mort. Les uns la mettent au 20 de Janvier, & d'autres au 24 ou environ. Mais ſi on examine de près le narré de Mr. Cheynel, qui n'a rien dit de precis là-deſſus, on en peut

Digitized by Google

peut inferer qu'il mourut le Mardi 30 de Janvier 1644. (*a*)

(*a*) Mr. Chillingworth avoit fait ſon Teſtament le 22. de Novembre 1643. On y voit de ſi beaux traits de ſa pieté, de ſa droiture, de ſa charité. & de ſon amour pour le bien public, que j'ai cru devoir le rapporter ici.

Teſtament & derniere volonté de Guillaume Chillingworth, Clerc, écrit par lui le 22. de Novembre 1643.

Premierement, Je recommande mon Ame à Dieu, eſperant d'être ſauvé par ſa miſericorde infinie, & par la médiation de Nôtre Seigneur & Sauveur J. C.

Item, Je ſouhaite que toutes mes dettes ſoient payées, ſur tout quarante livres ſterling aux Executeurs Teſtamentaires de Mr. Dudley Diggs, en ſon vivant Membre du College d'Oriel. J'en fais mention expreſſe, ne ſachant pas s'ils en ſont informez.

Item, Je donne au Maire, & au Corps de Ville d'Oxford, quatre cens livres ſterling, qui ſeront payées pendant huit ans, cinquante livres chaque année, laquelle ſomme, à meſure qu'on la payera, je ſouhaite que l'on prête à de pauvres jeunes Artiſans, à chacun cinquante livres, pendant dix ans, à la charge par eux de donner de bonnes Cautions, qu'ils rendront cette ſomme dans dix ans, & d'en payer quarante ſchillings l'année d'interêt, duquel interêt je ſouhaite qu'on ſe ſerve pour mettre en apprentiſſage de pauvres jeunes garçons, & de pauvres jeunes filles, donnant à chaque apprentif huit livres ſterling. Cependant, je declare qu'aucun ne jouïra de cette charité, excepté ceux qui ſont réellement pauvres, & je n'en exclus aucun qui ſera en cet état. Ainſi, toutes les fois, & ſi tôt qu'on recevra les ſommes marquées, je veux que l'on mette les noms de tous les pauvres enfans de la Ville & Fauxbourgs d'Oxford dans une Lotterie, & que celui dont le nom ſortira jouïſſe du benefice ci-deſſus, pourvu toutefois qu'il ſoit de l'âge, depuis douze juſqu'à ſeize ans, & qu'il puiſſe repeter parfaitement le *Catechiſme* de l'Egliſe Anglicane; Que ſi ayant eu le lot, il n'en eſt pas capable, je veux qu'il ſoit renvoyé, & qu'on tire un autre billet pour celui qui pourra s'aquitter de ce devoir.

Je donne tous mes autres biens aux Enfans de mes Freres, & de mes Sœurs.

(1) Marie Chillingworth.

Je fais ma chere Sœur (1) ma ſeule Executrice. Mon cher Pere en Dieu le Docteur Sheldon, & Mr. Timothée

Mr. Cheynel rapporte les differens ſentimens qu'il y eut au ſujet de ſa ſepulture (*a*). Les Anglicans ſouhaitoient qu'il fut enterré dans la Cathedrale, près de l'Autel. Quelques Presbyteriens ſoutenoient qu'il ne falloit point lui donner la même ſepulture qu'on donne aux Chrétiens: mais d'autres dirent qu'il falloit permettre à ceux de ſa Communion de l'enterrer dans le Cloître de l'Egliſe parmi les Moines & les Prêtres. Ce dernier ſentiment prevalût.

Mr. Cheynel avouë qu'il refuſa de faire la ceremonie de ſon enterrement. Voici les raiſons qu'il en donne (*b*). 1. Mr. Chillingworth avoit ſouhaité qu'on lût ſelon la coûtume de l'Egliſe Anglicane quelque choſe du Livre des Communes Prieres, ce qu'il ne vouloit pas faire. 2. La maniere de prier ſur le Corps des Morts, a introduit la ſuperſtition de prier pour les morts, & il ne vouloit pas ſe conformer à une pratique qui pouvoit porter à la ſuperſtition. 3. Il ne regardoit pas Mr. Chillingworth comme un homme qui fût de la même Religion que lui, ni de la même Communion, ni comme ſon Frére. Enfin, dit-il, c'étoit une

thée Carter, en ſeront les Inſpecteurs. Je leur donne à chacun cinq livres ſterling.

Mon intention eſt que le dernier Teſtament de feu mon cher Frere, quoique non ſcellé par lui, & dont la Copie eſt dans le tiroir de mon cabinet, ſoit executé ponctuellement, & exactement.

C'eſt-là mon Teſtament, & derniere Volonté. En foi dequoi je me ſuis ſigné,

GUILLAUME CHILLINGWORTH.

(*a*) Pag. 29. *& ſuiv.* (*b*) Pag. 33. *& ſuiv.*

Digitized by Google

une assez grande faveur de permettre à ses disciples ou à ceux de sa Religion de rendre ce dernier office à leur ami & à leur Maître. Or on permit à tous les *Mal-intentionnez*, (c'est ainsi qu'on appelloit ceux du Parti du Roi) qui étoient dans la Ville, d'accompagner le Cercueil, & d'enterrer son Corps.

Cependant Mr. Cheynel voulut bien se trouver au lieu où on l'enterroit: mais ce fut pour donner une preuve extraordinaire de son Orthodoxie. Il avoit refusé d'enterrer le corps de Mr. Chillingworth; il se fit un plaisir d'enterrer son Livre: Voici comment il raconte cette Comedie (*a*).

„ Lorsque les mal-intentionnez, (*dit-il*), eurent pris le corps pour l'aller enterrer; je les allai trouver au tombeau, tenant à la main le livre de Mr. Chillingworth; à l'enterrement duquel livre je trouvai à propos de faire le Discours suivant.

„ DISCOURS *fait aux funerailles du Livre mortel de Mr. Chillingworth.*

„ Mes freres, c'étoit l'ardent desir de cet illustre Savant dont vous voyez le corps devant vous, qu'il fut enterré selon les rites & coutumes approuvées par la *Liturgie Anglicane*, & reçues ci-devant en plusieurs endroits de ce Royaume. Sa seconde demande, en cas qu'il ne pût obtenir celle-là, étoit d'être enterré dans cette Ville de maniere qu'on voudroit bien l'accorder dans ces malheureux temps de dis-

„ corde

(*a*) Pag. 38. & suiv.

Digitized by Google

„ corde & de guerres civiles. Sa premiere
„ demande lui a été refusée pour des raisons
„ que vous ne pouvez ignorer, on sait trop
„ bien qu'il a été une fois Papiste declaré &
„ grand seducteur: il pervertit plusieurs per-
„ sonnes d'un rang & d'une qualité consi-
„ derables, & j'ai de bonnes raisons de croire
„ que son retour en Angleterre, qu'on
„ appelle communément *sa Conversion*, n'é-
„ toit qu'une *pretendue* & fausse *Conversion*.
„ Pour moi, je suis pleinement convain-
„ cu qu'il n'a point vécu, & n'est point
„ mort comme un fils legitime de *l'Eglise*
„ *Anglicane*, je me sers de l'expression ordi-
„ naire pour vous faire entendre ma pen-
„ sée: je veux dire qu'il n'étoit pas de cette
„ *Foi*, ou *Religion qui est établie par les*
„ *Loix en Angleterre*. Il a laissé cette fan-
„ taisie qu'il nommoit sa Religion par écrit
„ dans ce livre plein de subtilitez: Il n'a pas
„ eu honte de faire imprimer, & de publier
„ ce dogme pernicieux, *qu'il n'est pas be-*
„ *soin d'Eglise ou d'Ecriture pour rendre les*
„ *hommes fideles*, dans la page 100. de ce
„ malheureux livre. C'est pourquoi je re-
„ fuse d'enterrer son corps, je veux même
„ que ses amis & sectateurs sachent, eux
„ qui ont suivi sa biere jusqu'à ce *Golgo-*
„ *tha*, qu'on leur *permet par pure humani-*
„ *té d'enterrer leur mort loin de nôtre vûe.*
„ S'ils veulent bien enterrer le corps de
„ l'Auteur, j'enterrerai les erreurs publiées
„ dans son indigne livre, si fort admiré. Quel
„ bonheur pour ce Royaume, si ce livre &
„ tous ses semblables étoient aussi enterrez,
„ de sorte qu'ils ne pussent jamais ressuscite

„ si ce

Digitized by Google

„ si ce n'eſt pour être refutez ! quel bonheur
„ encore pour l'Auteur s'il s'étoit repenti
„ de ces erreurs, deſorte qu'elles ne s'élevaſ-
„ ſent jamais contre lui pour ſa condamna-
„ tion, heureux trois fois heureux ſi ſes
„ ouvrages ne l'accompagnent point, s'ils
„ ne reſſuſcitent jamais avec lui ni contre
„ lui.

„ *Va-t-en donc, maudit Livre qui as ſe-*
„ *duit tant d'ames precieuſes, va-t-en, Li-*
„ *vre corrompu & pourri, retourne-t'en à la*
„ *terre, & à la pouſſiere dont tu ès ſorti;*
„ *va-t-en au lieu de la pourriture, pour y*
„ *pourrir avec ton Auteur & y ſouffrir la*
„ *corruption.* C'en eſt aſſez pour l'enterre-
„ ment de ſes erreurs.

„ A l'égard de la ſepulture de ſon corps,
„ voici tout ce que j'ai à dire, il eſt
„ convenable aux gens de ſa Communion
„ de rendre le corps de leur ami mort,
„ de leur frere, de leur maitre à la pouſ-
„ ſiere ; & il me convient d'ajouter ce
„ conſeil de mon Sauveur dans St. Luc IX.
„ 60. *laiſſe les morts enſevelir leurs morts,*
„ *& toi va prêcher le Royaume de Dieu.*

„ J'allai de cette maniere du tombeau
„ à la chaire & je prêchai à l'Aſſemblée
„ ſur ce texte.

Ainſi cet homme incomparable qui étoit un exemple de vertu, de pieté & de moderation ; dont les Ouvrages ſeront toûjours un excellent modele de force, de clarté & de ſincerité, & qui a ſi bien deffendu la cauſe des Proteſtans; eut le triſte ſort de ſe voir maltraité par les Proteſtans de même que par les Papiſtes ; & d'être chargé de l'accu-

Digitized by Google

l'accuſation odieuſe de *Socinianiſme*; accuſation, qui ſemble avoir été le partage de ceux qui ſe ſont diſtinguez par leurs talens; & particulierement de ceux qui ſe ſont efforcez d'affranchir la Religion de l'enthouſiaſme & du fanatiſme, & qui ont voulu l'établir ſur ſes veritables fondemens.

„ Je ne ſai d'où cela vient, *dit l'illuſtre Tillotſon Archevêque de Cantorbery* (a), „ ſi c'eſt par l'artifice des Papiſtes, qui „ *haïſſent la lumiere de peur, qu'elle ne découvre ce qu'ils font*; ou par l'ignorance d'un „ trop grand nombre de Proteſtans, d'ailleurs bien intentionnez: je ne ſai, dis-je, „ d'où cela vient, mais le fait n'eſt que „ trop veritable, que quiconque s'attache à rendre compte de ſa foi en faiſant uſage de ſa Raiſon, & entreprend „ d'établir ſa Religion ſur des principes „ raiſonnables, eſt d'abord diffamé & denigré comme *Socinien*. Nous en avons „ un triſte exemple en la perſonne de l'incomparable Mr. Chillingworth, la gloire de ſon Siecle & de nôtre Nation, „ qui ſans avoir fait autre choſe que je „ ſache, que d'avoir travaillé dignement „ & avec ſuccès à rendre la Religion Chrétienne raiſonnable, & à découvrir ces „ fondemens fermes, & ſolides ſur leſquels „ nôtre

(a) *Sermons ſur divers ſujets, publiez par le Dr. Backer*, Tom. XII. Sermon VI. ſur le Chapitre XI. v. 6. de l'Epitre aux Hebreux: intitulé *l'Efficace & l'Utilité de la Foi divine, & ſa Conformité avec la Raiſon* pag. 167, 168.

Digitized by Google

„ nôtre foi eſt fondée, ne s'eſt vû recom-
„ penſé que de ce titre odieux & flétriſſant.
„ Mais ſi c'eſt être *Socinien*, que de re-
„ chercher les fondemens & les raiſons de la
„ Religion Chrétienne, & de tâcher d'ex-
„ poſer d'une maniere ſatisfaiſante ce qui
„ nous oblige à la croire; je ne voi pas
„ que les perſonnes ſages & portées à s'in-
„ ſtruire, qui ne donnent point dans le
„ Fanatiſme & dans l'Enthouſiaſme, puiſ-
„ ſent éviter d'être *Sociniens* ou *Athées*.

FIN.

LA

Digitized by Google

LA VIE
DE
Mr. HALES.

JEAN HALES descendoit d'une honnête famille de ce nom, établie à *High-Church* dans la Parroisse de Hemingford près de la Ville de Bath. Son pere y jouïssoit, d'un bien raisonnable qu'il tenoit de ses ancêtres depuis plusieurs generations. Il épousa *Brigide* fille d'un des *Goldsburgh* de *Knahill* dans la Province de Wiltshire, & en eut plusieurs enfans; celui dont nous écrivons la Vie fut le quatrième, il naquit à *Bath* au mois d'Avril de l'année 1584, & fut baptisé le 5 de Mai suivant.

Les parens de nôtre Auteur donnoient à leurs enfans l'éducation qui leur sembloit convenir le plus à leur genie, & à leur inclination, ils destinerent celui-ci à l'étude, & le tinrent aux Ecoles de Wells, & de Killmarston, où il n'avoit pas toutes les instructions necessaires, & où il perdit par consequent les premieres années de son enfance: mais l'excellence de son genie, & de meilleurs guides le mirent dans la suite en état de reparer le temps perdu. Il fut en état d'être envoyé à l'Université à l'age de treize ans & fut reçu Etudiant au College du Corps de Christ à Oxford le seizie-

Digitized by Google

me d'Avril 1597. Il eſt vraiſemblable qu'il ne fut reçu à la claſſe de Logique qu'un peu tard ſelon l'uſage de ce temps-là, & par conſequent que ſelon les regles de ce College il ne reçut le degré de Bachelier ès Arts que le neuvieme de Juillet 1603. Ce fut alors que la beauté de ſes talens, & les progrès qu'il avoit faits, ſe firent connoître hors de l'enceinte du College.

Le Chevalier *Henri Savile*, Recteur du College de *Merton*, ſouhaita d'avoir auprès de lui un jeune homme d'une ſi grande eſperance, & à la ſollicitation de ce Chevalier, Mr. Hales fut reçu Eleve dans ce nouveau College le ſecond de Septembre 1605 & l'année ſuivante au mois d'Octobre 1606 il fut reçu Membre après l'épreuve ordinaire d'un an. Ce changement de College lui fit avoir une place fixe plûtôt qu'il ne l'auroit euë à celui du Corps de Chriſt où il ne ſeroit parvenu à être Membre qu'à ſon tour; mais cela le recula par rapport au degré de Maître ès Arts, où il ne fut préſenté que le 20. de Juin 1609. & reçu qu'à l'Acte public ſuivant. L'attachement de Mr. Hales, à la methode d'étudier de ces deux Colleges, fameux en ce temps-là & qui étoient gouvernez par deux hommes illuſtres, le Docteur *Reynolds* & le Chevalier *Savile*, lui fit faire des progrès proportionnez à ſon genie. Il fut d'un grand ſecours au Chevalier *Savile* dans l'Edition de ſon *Saint Chryſoſtome*, imprimée à Eaton en 1612: il y joignit quelques Remarques très-judicieuſes. La vaſte connoiſſance qu'il avoit des Livres, porta le Chevalier Bodley à lui

Digitized by Google

lui demander ſes ſoins pour perfectionner la Bibliotheque d'Oxford. Cet illuſtre Protecteur des Lettres en fondant de nouveau cette fameuſe Bibliotheque a donné un exemple de liberalité & de munificence qui rendra ſon nom precieux aux Savans, tant qu'il y aura des Livres & des Sciences. Il mourut à *Londres*, & ſon corps fut porté à *Oxford*, où l'on fit ſes obſeques en 1613. On choiſit Mr. Hales pour faire l'Eloge de ce grand homme, & ſon Diſcours fut imprimé ſous ce titre: *Oratio funebris habita in Collegio Mertonenſi, à Johanne Halefio, Mro. in Artibus, ejusdem Collegii Socio, Anno* 1613. *Martii* 29. *quo die Clarissimo Equiti D. Thomæ Bodleio funus ducebatur. Oxonii* 1613, in 4. Mr. Hales paſſa peu de temps après dans un autre College dont il devint Membre. C'étoit celui d'Eaton près de Windſor dont le Chevalier Savile étoit Principal. Il y fut reçu le 4. de Mai 1613. Il ne conçut pourtant point le deſſein d'abandonner entierement l'Univerſité, il y avoit été nommé en ſurvivance de la Chaire de Profeſſeur Royal en Grec remplie par le Docteur Jean Perin, la Conceſſion étoit datée du 15. de Septembre 1612. & eut ſon effet peu de temps après par le decès de ce Docteur le 3. de Mai 1615.

Cinq ans après il ſuivit en Hollande le Chevalier *Dudley Carlton* Ambaſſadeur du Roi Jaques I. auprès des Provinces Unies, dans le temps du Synode de Dordrecht qui ſe tint pendant les années 1618 & 1619: & comme le Chevalier *Dudley* étoit chargé

Digitized by Google

de rendre compte au Roi de ce qui se passoit à ce Synode, il envoya Mr. *Hales* à Dordrecht pour en avoir les informations necessaires. Mr. *Hales* eut pour cet effet des Lettres de recommandation de l'Ambassadeur pour *Bogerman* Président du Synode & pour les principaux chefs de cette Assemblée. Il eut par ce moyen la commodité de s'instruire des Deliberations du Synode, & comme il avoit l'avantage d'assister à leurs seances il étoit temoin de ce qui s'y passoit, dont il rendoit ensuite compte à l'Ambassadeur: les Lettres qu'il lui écrivit sur ce sujet ont été imprimées.

Sa penetration, son jugement & son amour sincere pour la Verité lui faisoient distinguer sans peine ce qui fait l'essentiel de la Religion d'avec ce qui n'est qu'accidentel, ou qui lui est même étranger; & comme il avoit naturellement le cœur bon & porté à la compassion, il voyoit avec douleur la maniere dont les Chrétiens sont divisez entre eux, & combien la plûpart se haïssent & se persecutent pour des matieres de pure speculation, & il s'expliquoit là-dessus avec la franchise de ceux qui ne cherchent que la Verité, & qui lui étoit particuliere. Le desir qu'il montroit sincerement de voir la Religion affranchie de ce que les hommes y ont ajouté de leur chef, & de la reduire à sa pureté & à sa simplicité primitive le firent passer pour *Socinien*, on lui attribua des livres écrits par des Sociniens, mais on a justifié la memoire en donnant le Catalogue de ses veritables ouvrages, & en decouvrant les veritables Auteurs

Digitized by Google

teurs de ceux qu'on lui a faussement attribuez.

Ses principes sur la paix de l'Eglise, & sur la concorde Chrétienne parurent clairement dans une *Dissertation* qu'il écrivit à la priere d'un de ses amis, qui souhaitoit de savoir le sentiment de notre Auteur sur le *Schisme*, & les *Schismatiques*; il découvrit en abregé dans ce petit ouvrage l'origine de tous les Schismes, & y ajouta quelque chose sur les Conventicules. Ce Traité passa de main en main en manuscrit, il en tomba une Copie entre les mains du Docteur *Laud* Archevêque de Cantorbery & ce Prelat fut mecontent de certaines choses qu'il y trouva. Mr. *Hales* l'ayant appris, écrivit une *Lettre* à l'Archevêque, pour lui donner des éclaircissemens, & pour justifier sa Dissertation, le tout avec sa franchise ordinaire, & une grande force de raisonnement. On ne sait pas positivement ce qui se passa dans la suite, entre le Prelat & lui, mais quoi que l'Archevêque eût des Opinions bien differentes de celles de notre Auteur au sujet de l'autorité de l'Eglise, il est vraisemblable qu'il ne put s'empêcher d'admirer, & d'estimer un homme qui se justifioit avec tant d'esprit, de savoir & de courage, & qui faisoit voir en même temps une si grande humilité, une pieté & un desinteressement si peu communs. On a raison de croire que ce Prelat souhaita de connoître particulierement un aussi excellent homme. Ce qu'il y a de certain, c'est que la même année Mr. Hales obtint un Canonicat à *Windsor*, ce

Digitized by Google

qui ne se pouvoit faire sans l'approbation, & le bon plaisir de l'Archevêque qui avoit alors beaucoup de credit à la Cour, & qui outre cela étoit grand protecteur des Sciences & des gens savans.

Le Traité concernant le Schisme, fut imprimé en 1642. d'après une copie qu'on en eut à la derobée, il fut generalement approuvé de tous ceux qui aiment la paix & deplut seulement à quelques Théologiens peu judicieux & turbulens. On voit combien le Clergé d'Angleterre estima cet Ecrit peu de temps après le rétablissement de la famille Royale, par les citations qu'en fit le Docteur *Stillingfleet* dans son *Irenicum*. Cependant après que le Docteur *Heylyn* eut publié la Vie de l'Archevêque Laud en l'année 1668. quelques Théologiens voulurent se faire un nom en écrivant contre ce Traité, & se prevalurent du temoignage de ce Docteur. Heylyn qui croioit qu'on tomboit d'accord que Mr. *Hales* étoit le veritable Auteur d'un livre composé par un Socinien; & qui étoit outre cela si entêté de l'autorité de l'Eglise qu'il regardoit l'opinion de Mr. Hales comme une grande heresie, raconte qu'en l'année 1638. il se trouva par hasard à Lambeth, lorsque Mr. Hales y vint. *L'Archevêque*, dit Heylyn, *l'avoit fait venir à l'occasion de son Discours sur le Schisme, dans l'esperance qu'il pourroit gagner un homme dont il avoit connu les rares talens pendant qu'il demeuroit à Oxford.* Il dit encore que l'Archevêque & Mr. Hales eurent pendant quelques heures,

res une Converſation fort vive, & il en conclut *qu'il fut ramené par ce Prelat dans le ſein de l'Egliſe Anglicane, & qu'il y obtint un bon Benefice ayant été pourvû peu de temps après d'une Prebende à Windſor à la recommandation de l'Archevêque, & il eut la diſpenſe pour la garder avec la place qu'il avoit à Eaton.* Ce recit du Docteur *Heylin* n'a aucun fondement, l'Archevêque ne fit revenir Mr. Hales, d'aucune hereſie; l'imputation de Socinianiſme étoit chimerique, & ſon opinion ſur l'autorité de l'Egliſe qu'on voit dans ſon Traité du Schiſme, quelque heretique qu'elle parut au Docteur Heylyn, n'eſt point une hereſie, mais la vraie Doctrine des Proteſtans: ſi le Docteur Heylyn avoit lû la Lettre que Mr. *Hales* écrivit à l'Archevêque il auroit pu voir qu'elle renverſe entierement cette narration du pretendu retour de notre Auteur à l'Egliſe Anglicane dont il ne s'étoit jamais ſeparé.

Le Docteur Pearſon, enſuite Evêque de Cheſter, avoit été ami intime de Mr. Hales & il nous en a donné le portrait ſans faire aucune mention de cette particularité du Docteur Heylyn qu'il n'auroit pas manqué de rapporter s'il l'eût crû vraye, il nous a donné une idée de Mr. Hales toute contraire à celle du Docteur Heylyn, dans ſa Preface qui eſt à la tête des Ouvrages poſthumes de notre Auteur imprimez à Londres en 1659. Dans cette Preface il fait un portrait très-avantageux de Mr. Hales & pourtant très-reſſemblant. Il rapporte ſes qualitez naturelles & acqui-

Digitized by Google

quiſes, ſa douceur, ſon affabilité, la penetration de ſon eſprit, ſon rare ſavoir, & ſa politeſſe; il parle de ſes liaiſons, avec les plus beaux Eſprits, & les plus fameux Poëtes de ſon temps. Le Lord Falkland, Mr. Chillingworth, le Chevalier Suckling, le Chevalier d'Avenant, le célebre *Ben. Johnſon.* &c.

Mr. *Wood* nous aprend que Mr. Hales, étudioit beaucoup & qu'il jeûnoit de même: il jeûnoit conſtamment depuis le Jeudi à dîner juſqu'au Samedi; & quelque éminent que fût ſon ſavoir, il avoit une ſi grande modeſtie, qu'il écoutoit patiemment les diſputes de ceux qui étoient à table avec lui quoi qu'ils lui fuſſent très-inferieurs, & ne diſoit mot juſqu'à ce qu'il fût prié de dire ſon avis. Il avoit une probité & une exactitude ſingulières, reconnues de tous ceux qui étoient en commerce avec lui. Lorſqu'il étoit Bourſier de ſon College, ſi parmi l'argent qu'il recevoit il ſe trouvoit de fauſſes eſpeces, il les mettoit à l'écart & les remplaçoit de ſon propre argent pour faire ſes payemens; de ſorte qu'il lui coutoit quelquefois vingt & trente Livres Sterlings du ſien, pour empêcher que le College ne fût en perte. Il avoit une charité exemplaire, ne gardant rien pour lui que ſes Livres.

Lorſque les Parlementaires ſe furent rendus les maîtres, Mr. Hales fit éclater ſa fidelité pour ſon Roi, & ſon zèle pour l'Egliſe Anglicane; il abandonna ſans peine ſa place de Membre du College d'*Eaton*, & ſon Canonicat, & il aima mieux perdre preſque

presque les seuls biens, qu'il avoit pour vivre que de manquer à son devoir. Le Sr. *Penwarn* qu'on avoit mis à sa place à Eaton vint le trouver & lui offrit de la lui rendre, mais il la refusa. Il se trouva bien tôt reduit à se defaire de la seule chose qui pouvoit lui donner quelque plaisir dans le monde, savoir sa Bibliotheque, la plus complette & la mieux choisie qu'un homme comme lui put posseder. Il y avoit sacrifié tout ce que sa generosité & sa charité lui avoient permis d'épargner, mais cette même charité qui ne lui avoit pas permis de faire d'autre acquisition dans le monde, ne lui permit pas non plus de garder pour lui seul l'Argent qu'il retira de cette vente, il en fit part à plusieurs Ministres, Etudians, & autres personnes que les malheurs des tems avoient privez des moyens de subsister. Se trouvant en quelque maniere épuisé, il lui restoit encore une ressource, qui étoit d'aller demeurer chez un Gentilhomme qui lui offroit un asyle commode & aisé dans sa maison ; il refusa une offre si genereuse & aima mieux se charger de l'éducation d'un jeune homme qui demeuroit près d'*Eaton*, mais la fureur du parti dominant ne lui permit pas d'être long tems dans la famille de cet Eleve, de sorte qu'il se retira à Eaton, & alla demeurer chez une veuve dont le mari avoit été son domestique, il y mourut le Lundi 19 de Mai 1656. à huit heures du soir, agé de soixante douze ans, & fut enterré le lendemain au Cimetière du College d'Eaton. On lui dressa dans la suite un tombeau aux dépens du Sieur

Digitized by Google

Pierre Curwen qui avoit été Etudiant à *Eaton* & grand Admirateur de Mr. Hales ; on y mit cette inscription Latine.

Musarum & Charitum amor
JOHANNES HALESIUS
(Nomen non tam hominis quam Scientiæ)
Hic non jacet,
At lutum quod assumpsit optimum
Infra ponitur ;
Nam certe supra Mortales emicuit
Moribus suavissimis,
Ingenio subtilissimo pleno pectore sapuit
Mundo sublimior
Adeoque aptior Angelorum Consortio.
Ætatis suæ 72.
Impensis Pet. Curwenni
Olim hujus Coll. Alumni.

Il avoit fait son Testament le jour même de sa mort, & donné cinq Livres Sterling, à chacune de ses deux Sœurs, autant aux pauvres d'Eaton & fait quelques autres Legs, par où l'on voit qu'il lui restoit encore quelques debris de sa petite fortune. Il voulut être enterré sans aucune Ceremonie, de quoi il chargea expressement la veuve chez qui il logeoit qu'il nomma son executrice testamentaire, & son heritiere en reconnoissance des soins qu'elle avoit eu de lui, il donna les Livres Grecs & Latins qui lui restoient à deux de ses amis, & les Livres Anglois à la veuve son heritiere.

Tous ceux qui ont connu Mr. Hales ont dit de lui qu'il avoit l'air le plus spirituel qu'on put voir ; il étoit d'un temperament sanguin, gai,

Digitized by Google

gai, & plein de vivacité : sa taille étoit petite, mais bien prise, il étoit leste & agile, & ils ont cru avec vraisemblance que sans les contretemps qu'il essuya il auroit pu pousser la vie jusqu'à quatre-vingt-dix ans & au delà.

Il avoit un savoir immense. Les gens de Lettres des pays étrangers le consultoient souvent & s'empressoient à entrer en commerce avec lui. Il a beaucoup écrit : mais la repugnance invincible qu'il avoit à se faire imprimer, a causé la perte de ses Ouvrages. Il n'en reste que quelques-uns qui se sont trouvez entre les mains de ses Amis & qu'il n'avoit pû supprimer.

Je vais donner un detail des Pieces recueillies, par le Docteur Pearson, & de quelques autres Ecrits, qui furent imprimez dans la suite.

On voit dans le Recueil des Ouvrages de notre Auteur qui fut donné en 1659. par le Docteur Pearson, neuf Sermons ;

1. Un intitulé *Abus que l'on fait des passages difficiles de l'Ecriture sainte*, sur 2. Pier. III. 6.

2. Sur l'Epître aux *Romains* XIV. 1. il est intitulé, *Maniere de se comporter avec les Chrétiens qui sont dans l'erreur.*

3. Sur Luc XVI. 25. intitulé, *Le payement fait à l'homme riche, ou le danger qu'il y a de recevoir nos biens en cette vie*, prêché le jour de Pâque au College d'*Eaton*.

4. Sur Nombres, XXXV. 33. intitulé, *Sermon sur les Duels*, prêché à la Haye.

5. Sur Matthieu XXVI. vſ. 75. intitulé, *Sermon ſur la chute de St. Pierre.* &c.

6. Sur Philippiens IV. 13. intitulé, *La toute-puiſſance du Chrétien.*

7. Sur Luc XVIII. vſ. 1.

8. Sur Jean XVIII. vſ. 36.

9. Sur I. Samuel XXIV. vſ. 6.

On voit encore dans ce Recueil les Lettres que l'Auteur écrivit lorſqu'il étoit au Synode de Dordrecht, addreſſées au Chevalier *Dudley Carleton*, qui y avoit envoyé Mr. Hales comme on l'a déja rapporté. Il y en a trente-deux, la premiere eſt datée du 14. de Novembre 1618, & la derniere du 7. de Fevrier 1619. Il y a dans le même Recueil quinze Lettres écrites au même Ambaſſadeur, par le Dr. *Balcanqual* qui avoit été deputé au Synode pour repreſenter l'Egliſe d'Ecoſſe. Toutes ces Lettres furent vuës de bon œil par les Arminiens de Hollande: Ils crurent y decouvrir la partialité & l'injuſtice du Synode contre les Partiſans de leur Secte. Sept des Lettres de notre Auteur & quinze de *Balcanqual* furent traduites en Latin, & inſerées dans la ſeconde Edition des *Præſtantium & eruditorum virorum Epiſtolæ Eccleſiaſtica & Theologica* &c. publiées à Amſterdam en 1684. par Mr. *Limborch*.

On fit une ſeconde Edition de ce Recueil, en 1673. augmentée de quelques Sermons, & de quelques autres petites Pieces qui n'avoient point encore paru.

Les Sermons ajoutez dans cette Edition ſont ceux-ci.

10. Sur Jean XIV. vl. 27.

11, 12. Deux Sermons, sur 1. Tim. ch. IV. vſ. 8. intitulez, *Les avantages de la pieté.*

13. Sur Geneſe XXVIII. 20. intitulé *Le vœu de Jacob.*

14. Sur Pſeaume XXXIX. vſ. 1.

Ces Sermons ſont ſuivis des ouvrages ſuivans. 1. *Confeſſion de Mr. Hales ſur la Trinité.* 2. *Comment nous parvenons à connoître que l'Ecriture eſt la Parole de Dieu.* 3. *Que les Mariages entre les Couſins Germains ſont legitimes ;* dans une Lettre datée du 8. de Septembre 1630. 4. *Methode pour lire l'Hiſtoire profane.* 5. *Lettre à une Perſonne de merite touchant l'onguent ſympathique*, datée du College *d'Eaton* le 23. de Novembre 1630. On ne trouve point de nouvelles Lettres de Mr. Hales ou du Dr. *Balcanqual* dans cette Edition ; mais on y en ajouta ſept touchant le Synode de Dordrecht, dont les ſix premieres ſont addreſſées à l'Archevêque de *Cantorbery*, & la ſeptieme à l'Evêque de *Landaff.* Quelques-unes de ces Lettres ont été traduites en Latin, & inſerées dans le Recueil intitulé *Epiſtolæ Eccleſiaſticæ & Theologicæ* &c. dont on a parlé plus haut.

On reimprima la même année à part quatre Sermons de Mr. Hales autres que les precedens, ſous ce titre : *Sermons prêchez à Eaton par Jean Hales Membre de ce College, ſeconde Edition* 1673. Ces Sermons ſont ſur ces textes :

Digitized by Google

1. *Luc* XVI. 25. prêché au College d'Eaton. Ce Sermon eſt la premiere partie de celui qui eſt ſur le même texte & dont on a parlé ci deſſus.

2. 1. *Corinthiens*, VI. 13.

3. *Galates* VI. 7.

4. *Matthieu* XXIII. 38.

Dans cette ſeconde Edition, après la Preface on met un Avertiſſement où l'on invitoit ceux qui avoient des pieces manuſcrites de notre Auteur à les donner au public, ce qui donnoit à entendre qu'il y en avoit pluſieurs entre les mains des particuliers qui n'avoient point encore paru: cela n'étoit pas ſans fondement, car en 1677. on publia un nouveau volume de ſes Ouvrages intitulé *Divers Traitez de Mr. Jean Hales digne d'éternelle memoire Membre du College d'Eaton avec le portrait de l'Auteur à la tête.* Ce volume n'a ni Preface ni Avertiſſement; on croit que le Chevalier *Robert Filmer* le publia.

Le premier *Traité* eſt touchant *le peché contre le St. Eſprit* où Mr. *Hales* s'attache ſurtout à refuter l'opinion de *Calvin* ſur ce ſujet; Ce que Calvin & les autres appellent le *peché*, notre Auteur le qualifie *Blaſphéme* contre le St. Eſprit, & le definit ainſi, *Le Blaſpheme contre le St. Eſprit, conſiſtoit à médire ou à calomnier les miracles que faiſoit notre Sauveur, & ce crime étoit commis par ceux qui en ayant été les témoins oculaires, & étant convaincus qu'ils ne pouvoient être operez que par le pouvoir de Dieu, ne laiſſoient pas de ſoutenir malicieuſement que c'étoit par le pouvoir du Demon.*

Le

Le ſecond eſt intitulé *Traité touchant le Sacrement de la Cene du Seigneur*: l'Editeur auroit dû y ajouter ces mots, *& ſur la queſtion ſi l'Egliſe peut errer dans les Points fondamentaux*: car cet Ecrit roule ſur ces deux points. C'eſt une Réponſe à quelques objections d'un Catholique Romain, & d'un Proteſtant qui furent envoyées à notre Auteur par un de ſes amis. Dans la ſeconde partie de ce Traité Mr. *Hales* répond à la queſtion. *Si l'Egliſe peut errer dans les points fondamentaux*, & il ſoutient l'affirmative par divers Argumens, après avoir expliqué ce qu'il entend par le mot d'*Egliſe*.

La troiſieme Piece eſt une *Paraphraſe ſur le douzieme chapitre de l'Evangile ſelon St. Matthieu*; elle eſt en forme de dialogue entre un Maître & un Ecolier. On voit par le commencement que notre Auteur avoit fait une ſemblable Paraphraſe ſur l'onziéme chapitre du même Evangile.

La quatrieme eſt une Diſſertation *ſur le pouvoir des Clefs & ſur la Confeſſion auriculaire*. C'eſt une Lettre écrite à l'occaſion de quelques queſtions envoyées à Mr. Hales par un de ſes amis avec l'opinion de cet ami ſur ces mêmes queſtions qui le reduiſent à trois; 1. ſi les Apôtres ayant reçu le pouvoir des clefs, l'avoient en qualité de Juges; ou comme Envoyez, ſeulement pour propoſer & dénoncer. 2. Si les clefs étoient reſtraintes aux Apôtres ſeulement. 3. Quelle eſt la neceſſité ou l'utilité de la Confeſſion. Notre Auteur répond

répond à ces Questions avec cette piété, & cet attachement à la pureté de la Religion Chrétienne qui brillent dans ses autres Ecrits. Cette Lettre est dattée du 8. jour de Mai 1637.

La cinquieme Piece est *le Traité touchant le Schisme & les Schismatiques, où l'on découvre en peu de mots les sources du Schisme.* Ce Traité du Schisme a été attaqué non seulement par des Ecrivains Papistes, mais encore, ce qui est surprenant, par des Théologiens de l'Eglise Anglicane comme on l'a déja remarqué.

Ces Pieces sont suivies de quelques Remarques sur un Traité de Controverse écrit par un Catholique Romain. On y examine à *quelles marques on connoit l'Eglise; La description de l'Eglise; de quelle maniere J. C. est Chef de l'Eglise, la Primatie ministerielle de St. Pierre dans l'Eglise, & la Primatie exercée par l'Evêque de Rome.*

La derniére Piece posthume de Mr. Hales qui ait été publiée jusqu'à present est la *Lettre* qu'il écrivit à l'Archevêque *Laud* à l'occasion du *Traité du Schisme.* Elle fut imprimée en 1716. à la fin d'une brochure du Dr. Hare intitulée *Difficultez & decouragement qui accompagnent l'Etude de l'Ecriture sainte quand chaque particulier en veut juger selon ses lumieres.*

FIN.

PRE'FACE

Digitized by Google

PREFACE

A l'Auteur de la CHARITE' REVENDIQUE'E, & REPONSE à ſon Ecrit intitulé, *Avis d* N. N.

MONSIEUR,

I. JE N'EUS pas plûtôt appris que votre Livre ſe débitoit, que j'eus ſoin de me le faire envoyer en toute diligence, & j'apportai à ſa Lecture le même préjugé que St. Auguſtin, avant de s'être confirmé dans la Foi Catholique, dit qu'il apporta à ſa Conference avec Fauſte. Ce St. Docteur étoit perſuadé que s'il y avoit quelqu'un capable d'alleguer quelque choſe de plauſible en faveur de la cauſe Manichéenne, Fauſte étoit ce quelqu'un: j'eus la même opinion de vous, & je me dis à moi-même

Si Pergama Dextrâ
Defendi poſſunt, certè hac defenſa videbo.

Parmi les Defenſeurs de l'Egliſe Romaine, on peut penſer que les Théologiens Anglois, que l'on forme de bonne heure à la Controverſe, & qui s'y exercent continuel-

Digitized by Google

lement, y ſont auſſi les mieux aguerris. Et parmi les Controverſiſtes Anglois, j'avois toujours remarqué que les Jeſuites ſe piquoient de tenir le premier rang. Ainſi, s'ils avoient un Achille, je préſumois que ces Prudens du ſiecle ne manqueroient pas de le détacher pour ce combat. D'ailleurs je ſavois de bonne part, qu'afin d'élever cet Edifice, quoique vous en ſoyiez le ſeul Architecte, on vous avoit pourtant ajoint bon nombre d'Ouvriers ſubalternes, pour amaſſer vos materiaux, & bon nombre d'Inſpecteurs habiles, pour viſiter avec le plus grand ſoin votre Ouvrage; & pour corriger les défauts, qui auroient pû vous échapper. J'avois donc grande raiſon d'attendre de vous de grandes choſes, & de croire trouver dans votre Livre, l'Elixir, pour ainſi dire, & la Quinteſſence de tout ce qu'on peut dire de plus fort, pour la défenſe de votre Egliſe & de votre Doctrine: enfin de m'aſſurer, que ſi la réſolution, que j'avois priſe de ne pas vous en croire, étoit fondée non ſur de bonnes raiſons, comme ſur le Roc, mais ſur le ſable mouvant de quelques apparences ſéduiſantes; la Pluye, les Vents, les Torrens, qui alloient d'un même effort la heurter, ne manqueroient jamais de la renverſer.

II. Et la verité eſt que je ne ſouhaitois pas moins que vous, que vous fuſſiez en état de produire en moi un auſſi grand changement; car mon unique deſir eſt d'aller par le plus droit chemin à la Vérité, & à la Vie. Or, qu'il faille, pour cela, prendre à droite, ou à gauche, ou aller tout droit;

Digitized by Google

droit; que ce ſoit par la direction d'un Guide vivant, ou par celle d'un Livre muet, ou par l'impreſſion ſécrete d'un Eſprit particulier, que ce chemin-là ſe trouve; tout cela m'eſt parfaitement indifferent. En effet, dès qu'on n'eſt pas dans cette diſpoſition d'indifference, qu'on obſerve dans les Voyageurs; (ce qu'Epictete demandoit de ceux qui recherchent la Vérité) quand on voudroit bien, par des vûës de plaiſir ou d'interêt, par égard pour ſes amis, ou par quelque autre conſideration ſemblable, que ce fût par un chemin, plûtôt que par un autre qu'on arrivât à la Vérité: on court grand riſque de ſe faire illuſion, & on ne manque guéres de prendre le déſir qu'on a que ce chemin ſe trouvât être le véritable, pour une certitude entiere qu'il l'eſt en effet. Pour moi, ſi je ne me trompe beaucoup, j'ai toûjours été & je ſuis encore dans cette diſpoſition d'Indifférence, bien réſolu de ne rien recevoir ſans de bonnes preuves, & même tout-à-fait incapable, quelque panchant que je m'y trouvaſſe, de ſuivre avec la ſimplicité d'une Brebis tout Berger, qui voudra prendre ſur ſoi de me mener, ou tout Troupeau que le hazard fera marcher devant moi: mais d'ailleurs très-porté à me laiſſer conduire par la Raiſon, & à faire ceder toute autre preuve à celle-ci: *Dieu l'a dit*; *Donc cela eſt vrai.* Je n'étois pas non plus aſſez déraiſonnable, pour vous demander des démonſtrations Mathématiques, dans une matiere qui n'en eſt nullement ſuſceptible, qu'on ne *ſait* point, à proprement parler, & qu'il faut ſe conten-

Digitized by Google

ter de *croire*. Auſſi ne m'attendois-je pas à trouver rien de tel dans votre Livre. Car, comme un Maître, qui voudroit qu'on adhérât à ſes Concluſions, par un conſentement plus fort que les Prémiſſes ne le comportent, ſeroit tout-à-fait déraiſonnable; de même un Diſciple, qui voudroit qu'il y eût plus de certitude & d'évidence dans les Prémiſſes, que la matiere de la Concluſion ne le permet, auroit aſſûrément grand tort. Si donc vous aviez donné pour votre Opinion des raiſons, qui, peſées d'une main égale, & à une balance égale, l'euſſent emporté, ſur les raiſons de l'opinion contraire; & m'euſſent repréſenté votre Religion, comme plus croyable que la mienne; je puis vous aſſûrer que j'aurois mépriſé la mauvaiſe honte d'un autre changement, & que je l'aurois embraſſée une ſeconde fois de tout mon cœur. Vous venez de voir ce que j'attendois de vous, & quelles étoient mes diſpoſitions, quand je me mis à lire votre Livre.

III. VOULEZ-VOUS maintenant ſavoir quel effet ſa Lecture produiſît en moi? Pour vous parler franchement, non ſeulement je rabattis un peu de la bonne opinion que j'avois de votre habileté & de votre ſincerité; mais encore je me ſentis de plus en plus confirmé dans la mauvaiſe opinion dont j'étois prévenu pour la cauſe que vous défendez. Par tout je trouvai des pieges capables d'enlever les ſimples, & par tout de fauſſes couleurs capables de les éblouïr: mais je ne trouvai nulle part rien, abſolument rien, qui pût perſuader, & fort peu de choſe qui pût tant ſoit peu ébranler un habile

Digitized by Google

habile homme, qui auroit appris à démêler les bons raisonnemens d'avec les Sophismes. En un mot je demeurai convaincu moi-même, & je me crûs en état de convaincre quiconque voudroit juger de nos differens sans préjugé & sans passion, que tout votre Ecrit n'étoit d'un bout à l'autre, qu'un tissu de Raisonnemens captieux & de Calomnies. J'en ai actuellement convaincu quelques Amis, qui m'ont de leur côté persuadé que si, laissant à l'écart votre seconde Partie, qui roule toute entiere sur des Disputes particulieres, de pures répétitions, des discussions de passages ou de citations de passages, qui ne servent de rien pour resoudre la principale question; je repondois, d'une maniere satisfaisante, à la premiere, qui renferme incontestablement tout ce qu'il y a d'essentiel dans notre Dispute, les Personnes raisonnables ne demanderoient rien de plus: & qu'en cela je m'acquitterois d'un travail qui me conviendroit personnellement, qui seroit agréable à Dieu & de quelque utilité pour l'Eglise, & qui n'auroit rien d'offensant pour vous, si tant est que vous aimiez la Vérité. Je l'ai donc entrepris ce travail, avec une ferme resolution de combattre de telle sorte vos Erreurs qu'il paroisse que je suis ami de votre Personne; & d'autant plus véritablement ami de votre Personne, que je combattrai avec moins de ménagement vos Erreurs.

IV. MA Conscience me rend ce témoignage qu'en composant cet Ecrit, j'ai eu égard aux *Avis* que vous m'avez donnez. Sur

Digitized by Google

tout je n'ai jamais perdu de vuë cette sévére pensée: *que je devois rendre un jour, au plus impartial de tous les Juges, un compte exact de chaque sentence, de chaque ligne, de chaque mot, qui couleroit de ma plume.* Dans cette vuë j'ai pris le plus grand soin, quant à la Matiere, de ne défendre que la Vérité, & de n'employer pour cela que la Vérité; & quant à la Forme ou à la Maniere, j'ai été précautionné jusqu'au scrupule, afin de ne donner ni à vous ni à personne aucun sujet de scandale. Je suis bien assuré que je ne me suis jamais écarté de cette Régle, de dessein formé, & de peur que cela ne me fût arrivé par surprise, non seulement j'ai examiné moi-même mon Ouvrage, avec plus de sévérité peut-être que je n'ai fait le vôtre; car il n'y a rien de plus bas & de plus indigne, que de vouloir persuader les autres, quand on n'est pas persuadé soi-même; mais je l'ai fait de plus passer, par l'épreuve d'une sévère Censure, ayant choisi, pour cela, bon nombre d'excellens Juges, dont j'ai souvent souhaité que vous fussiez l'un. Mais aussi, comme ceux qui ont bien voulu se charger de cette tâche, ne manquent ni d'habileté ni d'exactitude, on peut présumer qu'ils n'ont rien laissé passer, qui ne soit tout-à-fait conforme à la Vérité, & à la Doctrine reçuë dans l'Eglise Anglicane. Ainsi s'il y a quelqu'un à qui ma personne soit suspecte, ses soupçons ne doivent pas s'étendre jusqu'à mon Livre; dans lequel, j'ai lieu d'esperer, qu'il n'y a rien, ou presque rien, qui pesé à la Balance du Sanctuaire, ne se trouve de mise.

Digitized by Google

ſe. Ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt l'étrange conduite, que vous avez tenue dans toute cette affaire: car quoi que vous ayiez ma Réponſe depuis plus d'un an; après vous l'être procurée par une voye détournée & malhonnête, comme j'en ſuis informé par des gens de votre propre Parti, & qui diſent le bien ſavoir: quoi que ce tems-là ait bien dû vous ſuffire, pour y faire vos Remarques; & que vous ayiez eu tous les jours occaſion de me les envoyer: cependant vous n'avez pas encore jugé à propos de le faire. Il y a plus, je vous ai, pluſieurs fois, & en pluſieurs manieres, prié, ſollicité, importuné, de m'accorder une entrevuë, où nous pûſſions, vous & moi, diſcuter à loiſir notre Controverſe: parce que j'avois une extrême répugnance à rien publier, qui n'eût auparavant paſſé par toutes ſortes d'épreuves; & que je ſouhaitois avec ardeur, que ce fût la Vérité, plûtôt que moi, ou mon Parti, qui triomphât. Je vous ai proteſté (& cela ſous mon ſeing) que ſi vous, ou quelque autre, vouliez indiquer le tems & le lieu d'une Conférence libre; je vous laiſſois la liberté de choiſir, dans tout votre Livre, tel argument qu'il vous plairoit; & qu'en cas qu'on pût me convaincre, ou que je n'y ai pas déja répondu, ou que je ſuis dans l'impoſſibilité d'y répondre; je conſentois à ſupprimer ma Réponſe. Enfin je n'ai rien omis de ce que j'ai crû propre à vous porter, à me donner cette ſatisfaction; juſques-là que je vous ai menacé, que, ſi vous perſiſtiez à me la refuſer, le Public ſeroit informé de votre

Digitized by Google

Tergiverſation. Mais tout cela n'a fait que blanchir. Vous avez toûjours obſtinément perſiſté dans ce refus : ce qui eſt, ſelon moi, un ſigne évident, que vous vous défiez également, & de la juſtice de votre Cauſe, & de la ſolidité de vos Preuves. *Quiconque fait mal*, dit J. C., *hait la lumiere, & s'éloigne de la lumiere, de peur que ſes Oeuvres ne ſoient découvertes ; au lieu que celui qui fait bien, recherche la lumiere, afin que ſes Oeuvres paroiſſent parce qu'elles ſont faites ſelon Dieu.*

V. Mais voyant que vous aviez perdu toute eſperance de venir à bout de votre deſſein, par des voyes honnêtes ; vous avez eu recours à des motifs bas & indignes, pour me porter à abandonner la Cauſe, que je me trouve engagé à défendre. Vous m'avez fait dire par un ami commun, que ſi mon Ouvrage voyoit jamais le jour, *je devois m'attendre à voir peindre de toutes ſes couleurs, mon inconſtance en fait de Religion.* (C'eſt le nom qu'il vous plaît de donner ſi mal à propos à la ferme réſolution où je ſuis, de ſuivre conſtamment le chemin, qui, ſelon ma perſuaſion préſente, me paroît mener le plus droit au Ciel.) *Qu'on produiroit mes propres Ecrits contre moi-même, qu'on me preſſeroit de répondre à mes propres Motifs contre la Religion Proteſtante : enfin qu'on publieroit des choſes touchant ma Croyance, par rapport à la Trinité, à la Divinité de J. C., & à pluſieurs autres Véritez ſurnaturelles ; des choſes qui m'expoſeroient au danger de perdre mes Benefices, préſens & avenir ; qu'on vouloit bien me donner cet avertiſſement*

Digitized by Google

ment, non, par la crainte qu'on eût de mon Livre, (car les Catholiques (disoit-on) *s'ils pouvoient désirer un mal, en désireroient la publication, pour des raisons qui sautent aux yeux de tout le monde,) mais par pure Charité pour moi, par égard pour mon bien, & pour ma Réputation, qu'après tout, ce qu'on en disoit n'étoit que dans la supposition, que je répondisse, ou que j'eusse dessein de répondre à la* Charité Révendiquée, *sinon, qu'il n'y avoit point encore de mal de fait.* Voici, autant qu'il m'en souvient, en quels termes étoit conçue la Réponse, que je priai l'ami, qui s'entremettoit entre nous, de vous faire en mon nom: „ Que je croyois „ aussi fermement, que vous, & que per„ sonne, la Doctrine de la Trinité, la Di„ vinité de J. C., & les autres Véritez sur„ naturelles révélées dans l'Ecriture; & „ qu'en cela votre *Charité* (1) se trompoit „ beaucoup: mais qu'elle se trompoit en„ core davantage en jugeant, que je fusse „ homme à me laisser intimider par de pa„ reilles menaces; que ces craintes basses & „ charnelles étoient des motifs qu'il con„ venoit assez bien au Diable & à ses Sup„ pôts d'employer, pour tenter quelque „ ame de bouë à renoncer à la conscience „ & à l'honneur: mais qu'il ne convenoit „ nullement, ni à des Maîtres de la Véri„ té, de les proposer, ni à des Disciples de „ la Vérité, parmi lesquels j'avois l'hon„ neur d'être enrollé depuis longtems, d'y „ avoir le moindre égard; qu'enfin, si vous „ vouliez tout de bon m'empêcher de répon-

(1) *Allusion au Titre Anglois* Charity mistaken.

Digitized by Google

„ dre à *la Charité Révendiquée*, vous n'a-
„ viez pour cela qu'un moyen; qui étoit
„ de me faire dire, quand, & où, vous
„ souhaitiez que je vous allasse trouver, a-
„ fin d'avoir avec vous une Conférence, où
„ l'on écriroit, de part & d'autre, ce qui
„ se diroit; & de me convaincre par de
„ bonnes raisons, qu'il y a dans votre E-
„ crit, au moins quelque preuve décisive,
„ quelque raisonnement, un peu impor-
„ tant, à quoi il est impossible de répondre.
Voilà quelle fût ma réponse, que je sai de science certaine, qui vous fût rapportée: mais de réplique de votre part? Aucune, sinon celle-ci, que vous ne vouliez point avoir de Conférence avec moi, si ce n'étoit par le moyen de la Presse. Et irrité, de me trouver à l'épreuve de toutes vos batteries, tel, que la Déesse du Poëte, vous prîtes même résolution qu'elle

Flectere si nequeo Superos, Acheronta movebo!

VI. CAR je ne sai pas à quelle autre cause, on pourroit attribuer cette malice diabolique, qui vous a fait vomir dans *l'Avis à N. N.*, cette vilaine masse d'injures atroces, & de noires calomnies, non seulement contre ma personne en particulier, mais contre tous les Savans, les Pieux, les Modérez Théologiens de l'Eglise Anglicane, contre tous les Protestans en général, & même contre tout ce qu'il y a de gens sages dans toutes les Religions, la vôtre seule exceptée.

VII.

Digitized by Google

VII. POUR commencer par les derniers, vous ne vous faites pas la moindre peine, au commencement de votre premier Chapitre, *d'accuſer d'Athéiſme & d'Irréligion, tout ce qu'il y a de gens ſages qui ne ſont pas de votre Religion.* Et vous n'êtes pas le ſeul qui faſſiez ce jugement ſi témeraire, ſi contraire au Chriſtianiſme & à la Charité. Je ſai par experience qu'il y a pluſieurs bigots de votre faction qui le font comme vous. A Dieu ne plaiſe que j'en fiſſe un pareil de vous! Et néanmoins, ſi je diſois qu'il y a, dans votre Religion, certaines tentations ſecrêtes, certains principes ſourds qui menent à l'Athéiſme & à l'Infidelité; je ſuis ſûr que je pourrois en donner des preuves ſans comparaiſon plus probables, que celles que vous alléguez, pour juſtifier votre calomnieuſe accuſation.

VIII. 1. JE ne dis rien d'une choſe, qui eſt pourtant juſtifiée par une expérience conſtante, c'eſt que par tout où on a vû dominer votre Religion, on a vû auſſi l'Athéiſme devenir extrêmement commun. 2. Je ne dis rien, non plus, d'une autre choſe également notoire, je veux dire de vos Légendes menteuſes, & de vos faux Miracles, qui ſont tout propres à rendre les véritables, ſuſpects à des gens méfians. 3. Je paſſe auſſi ſous ſilence cette multitude de menuës pratiques & de ridicules Cérémonies, qui ne pouvant manquer d'inſpirer, à des gens raiſonnables, un grand mépris pour votre Religion, les diſpoſent conſéquemment à l'Infidelité & à l'Athéiſme; dès qu'ils ſont prévenus de cette Opinion, ſi commune

Digitized by Google

parmi vous, & qui vous paroît la production d'une rare sageſſe: que s'ils ne ſont pas de votre Religion, il doit leur être aſſez indifférent de n'être d'aucune. 4. Enfin, je ne vous dirai point ce que tout le monde ſait, qu'une grande partie de votre Doctrine, ſur tout dans les Points controverſez, tend viſiblement au profit de ceux qui l'enſeignent; ce qui eſt, ſans doute, un grand ſujet de ſcandale pour un bon nombre de Beaux Eſprits de votre Communion. Je paſſe, dis-je, tout cela ſous ſilence, pour ne m'arrêter qu'à une ſeule choſe, à laquelle je vous prie de bien faire attention; c'eſt que, lorſque vous concluez, de ce que les Proteſtans différent entre eux, en pluſieurs Points, qu'ils n'ont donc aucune certitude de la verité d'aucun, non pas même de ceux, en quoi ils ſont tous généralement d'accord; vous n'avez pas pris garde, que vous faites vous-même, ce que vous me défendez ſi magiſtralement de faire dans votre *Avis*; je veux dire, que vous ſuivez, pour me ſervir de vos termes, *une methode de Deſtruction que les objections, que vous faites à vos adverſaires, tendent à renverſer généralement toute ſorte de Religion.* En effet quand vous dites: *les Proteſtans différent entre eux en pluſieurs points; Donc ils n'ont de certitude de la vérité d'aucun*: Un Athée, un Pyrrhonien, ne peut-il pas raiſonner de même, & dire, tout auſſi conſéquemment; Tous les Chrétiens, tous les hommes généralement, qui font profeſſion d'une Religion, quelle qu'elle ſoit, différent entre eux en pluſieurs choſes; Donc ils

ils n'ont de certitude de la vérité d'aucune ? De plus, je vous prie de me dire ingenûment, s'il n'eſt pas certain, ou du moins très-vrai-ſemblable, que votre Monſtre de la Tranſubſtantiation, joint au préjugé dont nous venons de parler ; *qu'un homme qui n'eſt pas Papiſte n'eſt pas Chrétien*, a fait prendre à pluſieurs le même parti, qu'il fit prendre à *Averroès* : *Quandoquidem Chriſtiani adorant quod comedunt, ſit anima mea cùm Philoſophis.* „ Puiſque les Chrétiens „ adorent ce qu'ils mangent ; Repoſe-toi, mon „ Ame, avec les Philoſophes. " Je vous prie de me dire ingenûment, ſi d'exiger, comme vous faites, qu'on adhére, avec une pleine & entiere certitude, à des choſes qui paroiſſent impoſſibles à la Raiſon humaine, & qui ne ſont appuïées que ſur des motifs de prudence, & ſur de ſimples probabilitez ; & de dire, comme vous faites, que tout autre dégré de Foi, au deſſous de celui-là, ne ſuffit pas ; & que ſi l'on n'a cette pleine & entiere certitude, il vaudroit autant qu'on ne crût rien du tout : Je vous prie, dis-je, de me dire ſi ce n'eſt pas là expoſer votre Religion (&, ſi on n'en connoît point d'autre, toute Religion) au mépris des gens raiſonnables, qui feront reflexion, qu'elle exige une condition contradictoire, & par conſéquent impoſſible. Enfin, je vous prie de me dire ingenûment, ſi de prétendre, comme vous faites, qu'il n'y a de fondement certain, pour croire l'Ecriture, que l'Infaillibilité de votre Egliſe ; ſans apporter d'autre preuve de cette Infaillibilité, que

Digitized by Google

quelques Textes de l'Ecriture, n'eſt pas donner lieu, à ceux qui ſavent un peu raiſonner, de ne croire ni l'Ecriture ni l'Egliſe?

IX. Vos Calomnies contre les Proteſtans en général ſe trouvent dans le §. 2. de votre Chap. II., en ces termes. *La vraye Doctrine des Proteſtans, ſi on la ſuit de près, & ſi on veut raiſonner conſéquemment, conduit neceſſairement au Socinianiſme.* C'eſt ce que j'avance avec confiance, & *ce que je prouve* avec une extrême évidence, *me contentant*, pour cela de ſpecifier une ſeule erreur; mais une erreur capitale, une erreur dont toutes les autres tirent leur origine, une erreur qu'on peut appeller à bon droit la Mere des Héréſies; je veux dire, ce ſentiment général des Proteſtans: *Que l'Egliſe perpetuelle & viſible de J. C., deſcendue de lui, juſqu'à nous, par une ſucceſſion non interrompue, n'eſt pas infaillible dans tout ce qu'elle propoſe à croire comme Verité révélée. Car, dès qu'on nie l'Infaillibilité d'une Autorité auſſi publique, que reſte-t-il ſinon que chaque Particulier s'abandonne à ſon propre Eſprit, & à ſon propre Jugement? Et qu'on ne nous parle point d'Ecriture Sainte; car, ſi la vraye Egliſe peut errer, ſoit en définiſſant quelles Ecritures ſont Canoniques, ſoit en les interpretant; nous voilà encore revenus à l'Enthouſiaſme; (Principe aujourdhui ſifflé en Angleterre, & qui livrant les hommes à leur propre Eſprit, les mene enfin au Socinianiſme;) ou bien à notre Jugement particulier, & à notre Raiſon, pour juger quelles Ecritures contiennent une Doctrine vraye ou fauſſe,* &

Digitized by Google

& meritent, par conſéquent, d'être, ou admiſes, ou rejettées. Quand il n'y auroit que cela ſeul; il n'y a point d'homme conſcientieux, & qui a ſon ſalut à cœur, qui voulût vivre, & mourir Proteſtant: puiſque de la Doctrine Proteſtante s'enſuivent néceſſairement d'auſſi grandes abſurditez, que celles du Socinianiſme. Ce nous eſt, au contraire, à nous autres Catholiques, une conſolation indicible, de penſer, que nul ne peut nier l'Autorité de notre Egliſe, ſans être obligé, par cela même, de ſe livrer à ſon propre Eſprit, & à ſa propre Conduite; c'eſt-à-dire d'abandonner toute ſorte de Foi infuſe, & de vraye Religion, au moins s'il veut être d'accord avec lui-même. Dans tout ce long diſcours, il n'y a qu'un ſeul mot de vrai. Le voici: *J'avance avec confiance*; mais pour *de preuves évidentes*, apparemment vous les avez reſervées pour une autre occaſion; car il n'y en a pas ici l'ombre.

X. Vous dites, à la verité, avec aſſez de confiance, *que de nier l'Infaillibilité de l'Egliſe, c'eſt l'Héréſie capitale, la Mere Héréſie, dont toutes les autres tirent leur origine.* Mais cela eſt ſi peu une vérité néceſſaire, comme vous le pretendez, que c'eſt, au contraire, une fauſſeté palpable. On a beau ſe donner la torture; de ce Principe: *Que l'Egliſe n'eſt pas infaillible*; on ne viendra jamais à bout d'inférer, par des conſéquences certaines, ou même probables, aucune des anciennes Héréſies, ou même des Erreurs des Sociniens, qui ſont les Héréſies ici ſpécifiées: car n'y auroit-il pas un grand ridicule, à raiſonner ainſi: Ni

l'Egliſe

Digitized by Google

l'Eglise de Rome, ni aucune autre Eglise, n'est infaillible; Donc la Doctrine d'*Arius*, de *Pelage*, d'*Eutyche*, de *Nestorius*, de *Photin*, de *Manès*, &c., est veritable? D'autre part, on peut fort bien dire, & fort bien prouver, que, quiconque croit, comme vous, le Pape infaillible, se livre absolument à lui, s'engage à le suivre, par tout où il voudra le mener, fût-ce en Enfer; à croire, contre ses propres lumieres, que *le Blanc est Noir, & le Noir, Blanc; que les Vices sont des Vertus, & les Vertus, des Vices*; & (ce qui est horrible à penser) que le Christ est l'Antechrist, & l'Antechrist, le Christ; quand il plaira au Pape d'enseigner ces horreurs, sans qu'il soit libre à personne de lui dire: Pourquoi le faites-vous? Ce qui, j'ose le dire, est à la lettre un renoncement formel au Christianisme, une Apostasie de J. C., à son prétendu Vicaire, ou plûtôt, à son véritable Ennemi. Car enfin, (si on pouvoit dire la verité sans scandaliser personne,) c'est le nom qui convient à celui, qui, sous prétexte d'interpreter la Loi de J. C., Autorité qu'il s'attribue de son chef, & sans le moindre fondement apparent dans l'Ecriture, affoiblit, ou plûtôt annulle, en un grand nombre de chefs, cette même Loi; déthrône J. C.; & lui enleve l'Empire qu'il a sur les Consciences, pour se l'attribuer à soi-même. Par cela même qu'il prétend qu'on reçoive, avec une entiere soumission, ses Interprétations, quelque opposées qu'elles soient ou paroissent être aux Loix de J. C.; n'est-il pas visible qu'il

en..

Digitized by Google

en fait autant de Loix de J. C. ? N'eſt-il pas viſible, que quiconque a la foibleſſe de s'y ſoumettre, ſans oſer juger, pour ſoi-même, ſi elles ſont raiſonnables ou non, ou même lorſqu'il juge poſitivement qu'elles ne le ſont pas ; n'eſt-il pas, dis-je, viſible qu'un tel homme eſt diſpoſé, comme il faut, pour croire que l'Adultére n'eſt qu'une peecadille, & que la Fornication n'eſt point du tout peché ; quand il plaira au Pape d'en décider ainſi ? Quoi qu'on puiſſe dire au contraire ; en ce cas, ce n'eſt ni à la Loi, ni au Légiſlateur, c'eſt à l'Interprete qu'on obéit. J'aurai beau proteſter, par exemple, que je me ſoumets aux Loix du Roi d'Angleterre ; ſi j'ajoûte cette limitation : *Bien entendu, que je les entendrai dans le ſens qu'il plaira au Roi de France de leur donner* : il n'y a perſonne de bon ſens, qui ne diſe qu'alors c'eſt au Roi de France, plûtôt qu'au Roi d'Angleterre, que je promets d'obéir. De même, ſi je faiſois profeſſion de croire la Bible, mais entant qu'expliquée par le Grand Mufti ; n'auroit-on pas raiſon de dire que je ſuis Chrétien de nom, mais Mahométan en effet ?

XI. Et il ne ſert de rien de dire que la Loi de J. C. eſt ſi claire, ſur ces Points-là, qu'il n'y a pas lieu de craindre, qu'il prenne jamais envie au Pape de l'annuller, tandis qu'il ſe dira Chrétien. Car, ſans dire, que vous prétendez le contraire ; ſavoir : *Que la Loi de J. C. eſt obſcure, même dans les choſes* : Prétenſion, qui ouvre une grande porte à toutes les fauſſes Interprétations, qu'on,

Digitized by Google

qu'on voudra introduire ; ce que l'Eglise Romaine a déja fait en ce genre, est une preuve sensible, que si elle venoit une fois à bout, de faire croire au monde sans contradiction, qu'elle est revêtue de ce Pouvoir ; & qu'elle eût en même temps la facilité de le reduire en pratique, en le plaçant dans le Pape seul ; elle pourroit faire de la Loi de J. C. tout ce qu'il lui plairoit ; innocenter l'Adultere, & légitimer la Fornication. Y a-t-il quelqu'un, parmi ceux qui vécûrent dans les premiers siecles de l'Eglise, qui n'eût crû aussi peu probable qu'on en vînt jamais à introduire le Culte des Images, & à peindre Dieu, comme on le pratique aujourdhui chez vous, qu'à legitimer la Fornication ? Et nous, qui nous empêche de penser, qu'avec le temps, on pourroit bien ôter la Communion entiere aux Laïques, puisqu'on leur on en a bien ôté déja la moitié ? Y a-t-il quelque Texte, pour clair qu'il soit, qu'on ne puisse tordre, puis qu'on a bien tordu tout le Chapitre Quatorziéme de la 1. Ep. de St. *Paul* aux *Corinthiens* ; & qu'on a sû le concilier, avec le service en Latin ? Y a-t-il quelque chose, qu'on puisse défendre, en termes plus clairs, que St. *Paul* a défendu le service des Anges, dans l'Epître aux *Colossiens* ; ou que J. C. a fait les Traditions, & les Commandemens d'hommes, dans l'Evangile selon Saint *Marc* ? Puis donc que nous voyons aujourd'hui de nos yeux, ce que personne, avant nous, n'auroit voulu croire, s'il ne l'avoit vû ; n'avons-nous pas tout lieu de craindre, qu'on n'use dans la suite,

Digitized by Google

suite, de ce Pouvoir sans bornes, avec aussi peu de modération ? Puisqu'on a bien trouvé le moyen de faire adorer les Images, aux Chrétiens, sans qu'ils soient, pour cela, Idolâtres ; & de leur faire égorger des Innocens, sans qu'ils soient, pour cela, coupables de Meurtre : Qui sait, si dans la suite, on ne trouvera pas aussi le moyen, de les laisser coucher avec la Femme de leur Prochain, sans qu'ils soient, pour cela, Adulteres ; ou de leur laisser prendre le Bien d'autrui, sans qu'ils soient, pour cela, coupables de Vol ? De tout cela, je conclus, que si *Salomon* lui-même *étoit ici*, pour decider cette Question : Laquelle de ces deux Opinions est plus vrai-semblablement *la Mére des Héréfies* ; celle, qui nie, que l'Eglise soit infaillible ; ou celle qui maintient que le Pape est infaillible ? Je conclus, que ce Roi si sage s'écrieroit, comme autrefois : *Celle-ci, Celle-ci est la Mére ; Qu'on lui donne l'Enfant.*

XII. Vous avancez encore, avec une grande confiance, *que dès qu'on nie l'Infaillibilité de l'Egliſe, on abandonne chacun à ſon propre Eſprit & à ſon propre Raiſonnement.* Il faut distinguer, si vous entendez par *Raisonnement* ou par *Raisonner*, prendre, non l'Ecriture, mais sa seule Raison Naturelle, pour Guide : ou encore, suivre aveuglément les Préjugez & les Erreurs populaires ? ou enfin, tirer des Conséquences à perte de vuë, sans Regle & sans Principes certains ; il n'est pas vrai qu'on abandonne chacun à son *propre Raiſon-*

Digitized by Google

ſonnement, pris dans ce ſens-là. Mais ſi vous entendez par *raiſonner* ; ſuivre une droite Raiſon, fondée ſur la Révélation, & ſur les premieres & communes Notions, gravées du propre Doigt de Dieu, dans le Cœur de tous les hommes : ſi vous entendez, tirer de ces Principes, des Conſéquences, conformément aux Regles toûjours infaillibles d'une bonne Logique : Si c'eſt-là, dis-je, ce que vous entendez ; il eſt vrai, qu'en ce ſens-là, on abandonne chacun à ſon *propre Raiſonnement* : Et le moyen de faire autrement ; puiſqu'il eſt non ſeulement convenable, non ſeulement raiſonnable, mais encore abſolument neceſſaire, que tous *raiſonnent* ainſi, generalement dans toutes les Actions de la vie ; &, combien plus dans la plus importante de toutes, ſavoir le Choix d'une Religion ? Quand on *raiſonne* ainſi, & qu'on ſuit ainſi ſa propre Raiſon, (réellement, & non ſimplement en imagination,) dans tout ce qu'on croit, & dans tout ce qu'on fait ; on ſuit, à coup ſûr, Dieu lui-même : au lieu qu'en ſuivant une Compagnie d'Hommes, il n'arrive que trop ſouvent, qu'on ne ſuit qu'un Troupeau de Bêtes. Et, en diſant cela, je ne dis ni plus ni moins, que ce que dit St. Jean à tous les Chrétiens, dans ces Paroles : *Mes chers Freres, ne croyez point à tout Eſprit ; mais éprouvez les Eſprits, pour ſavoir s'ils ſont de Dieu.* Et la Régle, qu'il leur donne, pour faire cette épreuve ; c'eſt de voir s'ils croyent, non que le Pape eſt le Vicaire de J. C. ; mais que *Jeſus* lui-même *eſt le Chriſt* ; c'eſt à dire qu'il eſt leur Unique

Digitized by Google

que *Maître* en matiere de Foi ; & leur Unique *Seigneur* en matiere de Mœurs. Je ne dis, ni plus ni moins, que ce que dit St. *Paul*, quand il exhorte les Chrétiens, *à éprouver tout; & à retenir ce qui eſt bon* : que ce dit que St. *Pierre*, quand il ordonne à tous les Chrétiens *d'être toûjours prêts à répondre, à quiconque leur demande raiſon de leur Eſperance* : que ce que dit J. C. lui-même, quand il avertit, par avance, ſes Diſciples ; *que s'ils ſuivent, à yeux clos, des Conducteurs aveugles, eux & leurs Conducteurs tomberont dans le même précipice* : & encore ; quand il dit au Peuple : *Pourquoi ne diſcernez-vous pas, de vous-mêmes, ce qui eſt juſte* ? Car, encore qu'il arrive ſouvent aux hommes, par paſſion, ou par précipitation, par préjugé, ou parce qu'ils ont peu de raiſon, & qu'ils s'en ſervent mal, de tomber dans pluſieurs Erreurs, & dans pluſieurs Péchez ; ce n'eſt nullement le *Raiſonnement* tel que nous l'avons décrit, qui les égare. Je n'en veux que vous-même pour garant : Qu'eſt-ce, en effet, que le Raiſonnement, ſinon, l'Art de tirer, de certains Principes, certaines Conſéquences ? Or les Principes, que nous poſons, ne ſont autres, que la Sainte Ecriture, qui de l'aveu de tous les Partis, eſt infailliblement vraye : Et vous-même, vous-même ne dites-vous pas en autant de termes, dans le IV. Chapitre de cet Ecrit : *Que le Faux quand on raiſonne juſte, ne ſauroit s'enſuivre du Vrai* ? Le *Raiſonnement*, par conſequent, ne ſauroit induire perſonne en erreur : & quand on erre dans les Conſéquences, il faut de toute néceſſité, ou qu'on

erre

Digitized by Google

erre dans les Principes ; (ce qui ne peut avoir ici de lieu) ou que le Raisonnement soit fautif : & en ce cas ce n'est plus, à proprement parler, le Raisonnement, c'est son Fantôme, qui nous égare.

XIII. Vous ne manquez pas, non plus de *confiance*, quand vous avancez en 3. lieu, *que si la vraye Eglise peut errer, soit en définissant quelles Ecritures sont Canoniques ; soit, en les interpretant, nous sommes nécessairement reduits à suivre ou un Esprit particulier, ou notre propre Raison, en jugeant quelles Ecritures contiennent une Doctrine vraye ou fausse, & méritent, par conséquent, d'être, ou admises ou rejettées.* Tout cela est encore évidemment faux ; & vous n'en alléguez pas la moindre preuve. En effet, même dans la supposition que l'Eglise présente puisse errer dans ces matieres, votre dénombrement est imparfait ; & outre l'Esprit particulier ; outre la discussion de la Doctrine, que les Livres de l'Ecriture contiennent, il reste encore une autre voye & une autre Direction, savoir le Témoignage & la Tradition de l'Eglise Primitive. Mais il faut remarquer, en passant, que la Discussion de la Doctrine de l'Ecriture, suffit bien à la verité, pour la *Négative* ; c'est-à-dire pour donner l'exclusion à tel ou tel Livre, supposé qu'il s'y trouve des contradictions réelles, & irréconciliables : Mais elle ne suffit pas pour l'*Affirmative* ; c'est-à-dire pour mettre tel ou tel Livre au rang des Ecrits Canoniques : parce qu'un Livre peut fort bien ne contenir rien que de

Digitized by Google

de vrai, ſans qu'on puiſſe inférer de là qu'il ſoit inſpiré.

XIV. VOTRE *Confiance* eſt encore bien grande, quand vous avancez, en 4. lieu, que, dès qu'on rejette l'Infaillibilité de votre Egliſe on n'a plus de moyen de s'aſſûrer, que l'Ecriture ſoit inſpirée, ni en tout, ni en partie. Fauſſeté inſigne, que vous n'avez pas appuyée de la moindre ombre de preuve, & qui de plus eſt, & deſtituée de modeſtie, & pleine d'Impieté. Deſtituée de modeſtie; parce qu'elle eſt contraire à l'Expérience d'un nombre innombrable de bons Chrétiens qui ſont ſuffiſamment aſſûrez de l'Inſpiration de l'Ecriture; & qui ne laiſſent pas de nier l'Infaillibilité de votre Egliſe, & de toute autre Egliſe. Et pleine d'Impieté; parceque, ſi je n'ai nul moyen de m'aſſûrer de l'Inſpiration de l'Ecriture, à moins que je ne croye auparavant l'Infaillibilité de votre Egliſe: en ce cas je n'ai nul moyen de m'aſſûrer de cette Inſpiration. Pourquoi? Parceque je n'ai nulle raiſon de croire votre Egliſe infaillible, à moins que je ne croye auparavant que l'Ecriture, à laquelle vous me renvoyez, pour y trouver la preuve de cette Infaillibilité de votre Egliſe, eſt divinement inſpirée.

XV. ENFIN votre *Confiance* eſt exceſſive, quand vous avancez, en 5. lieu, *que nul ne peut nier l'Infaillibilité de votre Egliſe, ſans être, en même temps, néceſſité à renoncer à toute ſorte de Foi infuſe & de vraye Religion, au moins s'il veut être d'accord avec ſoi-même.* Ce qui revient à ce que vous diſiez na-

Digitized by Google

nagueres, & que, de la grande abondance de votre cœur, vous répétez souvent: *Que tous les Chrétiens, vous seuls exceptez, sont, ou des Fous déclarez, ou des Athées couverts.* Vous avancez, dis-je, tout cela, avec une confiance étonnante, à la maniere des Sophistes, qui se flattent d'en imposer par une maniere hardie de s'énoncer; mais pour des *preuves évidentes*, qui supportent cette Confiance, telles que vous nous en aviez promis, elles sont encore au bout de votre plume.

XVI. MAINTENANT, si j'avois envie d'user de récrimination; & d'accuser, à mon tour, le Papisme, comme vous faites le Protestantisme, de mener tout droit au Socinianisme; je le ferois certainement d'une maniere plus plausible que vous n'avez fait. Je ne vous dirois pas: Vous niez l'Infaillibilité de l'Eglise Anglicane; Donc vous menez les gens droit au Socinianisme: encore que cet Argument soit tout aussi concluant que celui-ci: Les Protestans nient l'Infaillibilité de l'Eglise de Rome; Donc ils induisent le monde au Socinianisme. Je ne reprendrois pas, non plus, mon premier Argument, pour vous faire avoüer, qu'en croyant le Pape infaillible, vous croyez, en quelque sorte, toutes les Hérésies, dans le Principe; à cause de la grande influence de ce Préjugé, dont il peut se servir quand il lui plaira, pour vous faire accroire, que *les Vices sont des Vertus, & les Vertus, des Vices*; que le Christianisme est l'Antichristianisme, & l'Antichristianisme, le Christianisme; enfin, pour vous mener au Socinianisme, au Judaïsme, au Mahometisme, à tous les Diables, & en

Digitized by Google

en Enfer, quand bon lui ſemblera. Mais, je m'attacherois à vous montrer, que les Docteurs de votre Egliſe, font, en pluſieurs manieres, (paſſez-moi ce terme) la beſogne des Sociniens. Voici comment: c'eſt qu'ils détruiſent la Doctrine de la Trinité, en niant qu'elle puiſſe ſe prouver par l'Ecriture & par le Conſentement des Anciens, qui ſont les deux Colomnes, qui ſoutiennent tout l'Edifice de la Foi Chrétienne.

XVII. Pour l'Ecriture, vos Auteurs diſent rondement & le répétent, que la Doctrine de la Trinité ne ſauroit ſe prouver par elle. Conſultez, ſur cela, s'il vous plaît, le Cardinal *Hoſius de Auctorit. Sac. l. 3. p. 53. Gordonius Huntlæus Tom. 1. Controv. 1. De Verbo Dei Cap. 10. Gretſer, & Tannerus in Colloq. Ratisbon.* Enfin, *Vega, Poſſevin, Wickus*, & pluſieurs autres; & vous verrez que ce que j'avance ici, je ne l'avance pas ſans de bonnes preuves.

XVIII. Pour le Témoignage des Anciens: ne ſont-ce pas les Ecrivains Papiſtes, & les ſeuls Ecrivains Papiſtes, qui nous diſent que cette Preuve manque, quand il eſt queſtion d'etablir cette Doctrine? Qui eſt-ce qui a fait ſavoir à tout l'Univers, qu'*Euſebe*, ce ſcrutateur infatigable de Bibliotheques, & cet inſatiable mangeur de Livres, étoit Arien? N'eſt-ce pas votre *Achille* le Cardinal *Duperron*, dans ſa *Réplique au Roi Jacques*: *Liv. 3. Chap. 2*? Qui eſt-ce qui nous a appris, qu'*Origene*, qu'aucun Ecrivain de ſon temps, ni proche de ſon temps, n'a accuſé de cette Erreur, a nié la Divinité du Fils & du St. Eſprit?

Digitized by Google

N'eſt-ce pas le même fameux Cardinal, dans ſon *Livre de l'Euchariſtie contre M. Du Pleſſis L. 2. C. 27* ? Qui eſt-ce qui a prétendu qu'*Irenée* avoit eu des ſentimens, que quiconque auroit aujourd'hui, paſſeroit infailliblement pour Arien ? N'eſt-ce pas le même *Duperron*, dans ſa Réplique au Roi Jacques, *dans le Chap. 5. de ſa 4. Obſervation* ? N'impute-t-il pas, au même endroit, la même erreur à Tertullien ? Ne dit-il pas généralement des Peres *Antenicénes*, que les Ariens auroient été charmez, de les avoir pour leurs Juges ? Les Peres de votre Societé, les plus éminens, j'entends, n'ont-ils pas auſſi prévariqué ſur cet article ? Votre ami Mr. *Fisher* ou Mr. *Floyd*, dans ſon *Livre des Neuf Queſtions*, qui lui furent propoſées par le Roi Jacques, *Diſcours de la Reſolution de la Foi* vers la fin, ne s'explique t-il pas, ſur cette matiere, d'une maniere très-dangereuſe ? Donnant à entendre : *Que les Nouveaux Reformez Ariens, alléguent un grand nombre d'Autoritez pour prouver que, ſur cet Article, les Péres ſe contrediſent eux-mêmes, & ne ſont pas d'accord entre eux ; & qu'en liſant ces Autoritez, il n'y a perſonne qui ne voye très-clairement, que le Commun des Chrétiens n'eſt pas en état d'y repondre, ni capable de comprendre les réponſes que les Savans donnent à ces paſſages obſours.* Eſt-ce que votre Grand Antiquaire le Pere *Petau*, dans ſes *Notes ſur Epiphane, Héréſie* 69. n'a pas extrémement *gracieuſé* les Antitrinitaires, en leur abandonnant, en quelque maniere, comme Patrons, & Fauteurs de leur Cauſe, 1. *Juſtin*

Digitized by Google

tin Martyr, & enſuite preſque tous les Peres *Antenicéens*, *dont les expreſſions ſur cette matiere, ne ſauroient*, dit-il, *s'accorder, avec la Régle de la Foi Catholique*: *cum Orthodoxæ Fidei Regulâ minimè conſentiunt* ? Ici, je pourrois ajoûter que les *Dominicains* & les *Jeſuites*, fourniſſent, entre eux, aux Sociniens, dans une matiere de grande importance, ſavoir, *ſur la Preſcience de Dieu, à l'égard des Futurs contingens*, les Premiſſes, d'où ceux-ci tirent leur Conſéquence. D'une part les Dominicains ſoutiennent, que *Dieu ne connoît, par ſa Preſcience, que ce qu'il a décrété*: Les Jeſuites ſoutiennent de l'autre que *Dieu n'a pas décrété toutes choſes*. Il n'en faut pas davantage aux Sociniens, pour conclure de-là: Que *Dieu ne connoît donc pas toutes choſes par ſa Preſcience*. Je pourrois ajoûter que vous tombez tous d'accord; & que vous établiſſez même comme une Regle indubitable: Qu'il n'y a rien dans la Religion, qui repugne à la droite Raiſon. Vous-même, ſans y penſer, avez ſouſcrit à cette Maxime, en diſant, que *le Faux, quand on raiſonne juſte, ne peut s'enſuivre du Vrai*, ce qui eſt dire, en d'autres termes, que la *Raiſon*, ou le *Raiſonnement* ne peut jamais induire en erreur. Et cependant, après un pareil aveu, vous dites, & vous répétez avec emphaſe, dans cet Ecrit même, que ceux qui ſuivent leur Raiſon, ou leur Raiſonnement, s'ils la ſuivent juſqu'où elle peut les mener, donnent néceſſairement dans le Socinianiſme. C'en eſt aſſez pour vous faire voir, combien il me ſeroit facile de donner cou-

Digitized by Google

leur à ma récrimination, si j'avois envie d'en user. Avec tout cela, j'avouë franchement, qu'une pareille accusation ne me paroît pas assez fondée : & combien celle que vous intentez contre les Protestans, devoit-elle vous le paroître moins ? Contre les Protestans, qui, de votre propre aveu, détestent, & ont en horreur cette Doctrine ? Contre les Protestans qui la combattent de toute leur force, non du haut d'un Château de Carte, d'une Infaillibilité imaginaire, & avec des Roseaux cassez ; mais avec l'Epée de l'Esprit, la Parole de Dieu, cette Epée, dont on peut dire avec toute la vérité possible, ce que disoit *David*, de celle de *Goliath*, quand *Abimelech* la lui presenta : *Non est sicut iste* : Il n'y en a point de comparable à celle-ci.

XIX. Voila, si je ne me trompe, les Protestans en général, assez bien justifiez ; il faut maintenant rendre le même service aux Théologiens de l'Eglise Anglicane. D'abord vous mettez en question leur habileté, & leur savoir ; & ensuite leur droiture, & leur sincérité, en donnant à entendre qu'ils ne sont pas trop bien persuadez de la Verité de la Religion, qu'ils professent, & qu'ils ont un secret panchant vers le Papisme. *Toute leur science*, dites-vous, *consiste dans un Talent tel quel de prêcher ; dans l'Elocution ; dans les Langues : Mais ils n'ont qu'une connoissance assez superficielle de la Philosophie, sur tout de la Metaphysique : & ils savent encore bien moins de cette très solide, très-profitable, très-subtile* (ô rem ridiculam, Cato, & jocosam !) *très-*

Digitized by Google

très-succincte Théologie de l'Ecole. En parlant de la sorte vous faites bien voir, que vous êtes animé du veritable Esprit de la Détraction : car en extenuant la Gloire si justement dûe aux rares Talens, en quoi l'Envie même ne sauroit nier que ces Grands hommes n'excellent, & qui supposent un savoir solide & substantiel ; vous les représentez comme des gens assez peu versez dans tout le reste. Comme si, parce qu'ils ne disputent pas à perte d'haleine, sur ces importans Problêmes : *Si la* (a) *Chimère, voltigeant dans le vuide, peut manger les secondes Intentions ? Si un million d'Anges, ne pourroient-pas tous se percher sur la pointe d'une éguille* ? Parce qu'ils ne se rempliſſent pas la cervelle de mille Notions, qui ne signifient rien, & qui ne sont bonnes qu'à faire tourner la tête, & à renverser l'Esprit ; Parce qu'ils ne passent pas toute leur vie, à ourdir & à défaire des Toiles d'Araignée, plus propres à prendre des Mouches que des ames, on pouvoit dire qu'ils n'ont qu'une legere teinture des Connoissances Fondamentales & essentielles ! Mais c'est trop faire d'honneur à une si pitoyable Détraction, que d'en prendre seulement connoissance.

XX. L'AUTRE partie de votre accusation, porte un bien plus grand coup, & est tout autrement considérable. *Le Protestantisme*, dites-vous, *commence à être à charge à soi-même : Ceux qui en font profession, sur tout, ceux qui ont le plus de mérite, de*

(a) *Utrum Chimæra bombinans in vacuo, possit comedere secundas Intentiones.*

Digitized by Google

ſavoir, & d'Autorité, aiment la Modération, & ſavent moins aujourd'hui, où s'arrêter, que dans l'Enfance de leur Egliſe : Leurs Temples prennent une nouvelle face : Leurs Murailles parlent un nouveau Langage : Leur Doctrine n'eſt plus la même, que celle de leurs Prédéceſſeurs, ſur pluſieurs Points, qui fournirent à ceux-ci, le prétexte d'abandonner l'Egliſe Viſible de J. C. Par exemple, le Pape n'eſt plus l'Antechriſt : On peut prier pour les Morts : Il y a un Limbe des Péres : Il eſt permis d'avoir des Images : L'Egliſe a l'Autorité de décider des Controverſes de Religion, & d'interpreter l'Ecriture : On admet le Franc Arbitre : On entend mieux la Prédeſtination : Il y a une Grace Univerſelle : Toutes nos actions ne ſont pas des péchez : Les bonnes Oeuvres ſont méritoires : Il y a une Juſtice inhérente : La Foi ſeule ne juſtifie pas : La Charité eſt préferable à la ſcience : Il y a des Traditions : On peut garder les Commandemens de Dieu : Leurs Trente-neuf Articles ſouffrent, que dis-je ? ont impatience d'être entendus dans le ſens Catholique : Aujourd'hui c'eſt une pauvre raiſon dans la bouche d'un Prêtre marié, pour obtenir un Bénéfice, que d'alléguer les beſoins de ſa femme & de ſes Enfans : Le Calvinisme eſt enfin regardé comme une Héréſie, &, peu s'en faut, comme un Crime d'Etat : On employe volontiers, en parlant & en écrivant, les Noms de Prêtres & d'Autels : On fait ſouvenir les Prédicateurs qu'il y a un Canon, qui les oblige de ſe conformer aux Péres, en expliquant l'Ecriture ; & ſi on les fait de bonne foi, on peut bien juger, quel tort cela doit faire à la Religion

des

Digitized by Google

des Proteſtans : puiſque, de leur propre aveu, les Péres ſont du côté des Papiſtes ; comme l'Auteur même de la Réponſe le prouva autrefois, à une certaine perſonne, avec tant d'évidence, qu'elle en demeura convaincue. Enfin, comme les Samaritains jugérent autrefois, à la contenance des Diſciples, que c'étoit à *Jeruſalem*, qu'ils avoient deſſein d'aller ; auſſi, à vous entendre parler, les Proteſtans portent écrit ſur leur front, que c'eſt à *Rome* qu'ils vont, & en grand'hâte. J'avoue que je ne ſai pas quelle influence, ce miſerable Libelle, où il n'y a ni vérité, ni ſincérité, ni diſcretion, peut avoir ſur l'eſprit des Papiſtes crédules, qui ſe perſuadent aiſément ce qu'ils ſouhaittent, ou ſur celui des Proteſtans foibles, defians, ou mal intentionnez : mais une choſe ſai-je bien ; c'eſt que vous ne croyez pas vous-même ce que vous dites.

XXI. CAR, ſi vous étiez bien perſuadé, ou ſi vous jugiez ſeulement probable, que ces Proteſtans, dont vous parlez avec tant d'éloges, Hommes de mérite, de ſavoir, de grand credit, favoriſaſſent, dans le ſecret, votre Parti, & euſſent du panchant pour votre Religion ; auriez-vous l'imprudence de le publier, & d'avertir ſi publiquement le monde qu'on ſe donnât de garde d'eux ? *Sic notus Ulyſſes* ? Connoît-on ſi mal les Jéſuites ? Seroient-ils devenus Prévaricateurs contre-eux-mêmes ? Sont ils-gens à déceler leurs Agens ſécrets, à réveiller le Zèle, & à exciter les Clameurs de nos Peuples contre leurs Suppôts ? Cela n'eſt pas croyable. Votre dévouement pour le Sie-

Digitized by Google

ge de Rome, dont votre Quatrieme Vœu, *d'Obeiſſance au Pape*, nous eſt un ſi bon garant; & votre habileté à donner à toutes ſortes d'affaires, le tour le plus favorable pour l'agrandiſſement de ce Siege, ſont des preuves parlantes, que ſi vous aviez penſé ce que vous dites, vous-vous ſeriez bien donné de garde de le dire, & de le publier. La vérité eſt que ceux d'entre les Proteſtans, qui, pour vous être plus oppoſez, donnent dans des Opinions extrêmes; que ceux, qui renverſent votre Infaillibilité, & qui établiſſent la leur; que ceux qui declament contre votre Tyrannie, & qui en uſurpent eux-mêmes, une à peu près ſemblable, ſur la Conſcience de leurs Freres; ſont les Adverſaires qui vous donnent le plus de priſe, & avec qui auſſi vous aimez le mieux avoir à faire. Mais ceux qui ont de la modération, & qui ſavent garder le juſte milieu: ceux qui ne condamnent rien, par cette ſeule raiſon, que vous l'approuvez; & qui s'approchent de vous, autant qu'ils le peuvent, ſans bleſſer la Vérité, afin de vous faire auſſi approcher d'eux: c'eux qui n'exigent des Chrétiens, que de croire en J. C. ſeul; & qui ne condamnent ni Erreurs, ni Errans, qu'autant qu'ils ſont expreſſément autoriſez à le faire par la Parole de Dieu; la vérité eſt que tous les Proteſtans de cette trempe ne vous donnent aucune priſe contre-eux; & ſi vous avez occaſion de diſputer avec eux (ce que vous prenez grand ſoin d'éviter) vous-vous trouvez bien-tôt reduits au ſilence; & vous avez la mortification de voir que votre Cauſe

Digitized by Google

ſe paroît, à ceux qui aſſiſtent à ces ſortes de Diſputes, tout-à-fait foible, & inſoutenable. Je ſuis même perſuadé que c'eſt-là la vraye raiſon, pourquoi vous-vous déchaînez avec tant de fureur contre-eux; car vous preſſentez bien, que ſi vous n'aviez d'autres Oppoſans, qui vous donnaſſent plus d'avantage, que ceux-là ne font, votre Faction, loin de prévaloir, ne ſubſiſteroit pas même longtemps.

XXII. Ce qui me confirme dans cette perſuaſion, c'eſt en partie, la foibleſſe, & en partie la fauſſeté, des raiſons que vous alléguez, pour prouver cette maligne calomnie. Quoi? Si la Devotion pour Dieu, & le deſir de le ſervir *non ſeulement en Eſprit & en Verité*; mais encore *avec une ſainte décence*; ſi la crainte qu'une ſimplicité exceſſive dans le Service public, n'imprimât dans l'eſprit de nos Peuples du plus bas ordre, une groſſiere & ſtupide irrevérence; Si l'eſpoir d'exciter en eux, d'y nourrir, d'y faire croître, une Devotion ſortable, en quelque ſorte, à la Grandeur & à la Majeſté de Dieu, en faiſant ſucceder à cet excès de ſimplicité, une pompe extérieure bien ménagée; Si le deſir d'amener plus aiſément les Papiſtes à nous, par le moyen de ce changement; Si l'appréhenſion de perdre nos Proteſtans foibles, que la magnificence ſomptueuſe de votre Service, pourroit tenter de nous quitter, pour retourner à vous, ſi l'on ne prenoit ſoin de leur ôter cette occaſion de ſcandale; Si tous ces Motifs ont obligé nos Conducteurs à s'appliquer, plus que par le

Digitized by Google

passé, à orner & à embellir ces Maisons, où *la Gloire de Dieu habite*; & à employer les Ornemens de la terre, pour les rendre aussi semblables, qu'ils le peuvent, à son Habitation Celeste: Quoi? C'est-là un signe évident qu'ils inclinent vers le Papisme! C'est-là une bonne raison pour croire que l'Eglise Anglicane médite une Réunion avec l'Eglise Romaine! En verité, Monsieur, vous n'y pensez pas. Il n'y a personne qui ait jamais soupçonné *Mr. Edwin Sands*, d'avoir eu du panchant pour le Papisme; & cependant il y a quarante ans que ce Grand Homme louoit les Papistes de cette espece de Dévotion, & ne se faisoit point de scrupule de la proposer aux Protestans, comme digne de leur imitation; loin de penser, que ceux qui suivant son conseil, jugeroient à propos d'ôter aux Protestans ce prétexte de scandale, & aux Papistes ce prétexte de Vanterie, dûssent passer pour des Fauteurs & des Amis secrets du Papisme. Ce qu'il dit, à cette occasion, est excellent; & parceque cela prouve de plus, que de zèlez Protestans ont approuvé, il y a déja long-tems, ce que nous pratiquons aujourd'hui; il ne sera pas inutile de le transcrire ici.

XXIII. C'EST-CE *que je ne puis m'empêcher de loüer beaucoup dans ce genre d'Ordre. Ils n'épargnent ni soin, ni dépense pour orner le Temple de Dieu, & pour célébrer le Service divin, avec le plus de pompe, & de magnificence, qu'il est possible. Et quoi qu'il faille avoüer qu'il y a eu bien de la petitesse & de la puerilité, dans ceux qui ont in-*

Digitized by Google

inventé, ou prescrit, la plûpart de leurs Cérémonies: cependant, il est certain, que si cette pompe & cette gloire extérieure étoit bien ménagée; ce seroit un moyen très-propre à produire, à exciter, à nourrir, à augmenter, la Révérence intérieure, le Respect, & la Devotion, qui sont dûs à la souveraine Majesté de Dieu. Et quoique je n'ignore pas que plusieurs qui sont en grande reputation de pieté, ont embrassé la mesquine opinion de ce Disciple, qui regardoit comme une profusion inutile, & qui seroit bien mieux employée en Aumônes, toute la depense de cette espece, qu'on faisoit pour J. C.; (dans la pensée peut-être, qu'ils seroient ses Aumôniers): Je ne saurois pourtant me mettre dans l'esprit, que quand il s'agit de fournir ce qu'il faut pour le service de Dieu, il faille se régler sur l'étroite & exacte nécessité; tandis que nous ne gardons nulles bornes, dans la dépense qui regarde nos personnes, & que nous répandons, pour satisfaire notre Luxe, tout ce que nous pouvons amasser. Cet exact Nécessaire est une proportion si basse, que la Nature elle-même ne la suit pas, en pourvoyant aux besoins des Créatures les plus viles; & qu'elle s'en écarte beaucoup, dans la Liberalité excessive, qu'elle exerce en faveur des autres. Est-il croyable que Dieu n'ait crée ce grand nombre de belles & brillantes Créatures, dont il a enrichi ce bas monde, qu'afin que les hommes les fissent servir à leur Orgueil & à leur Vanité: & que lui, qui a allumé dans son Palais du Ciel une multitude innombrable de glorieux Luminaires, qui y brûlent sans cesse, veuille bien se contenter dans

Digitized by Google

le Service qu'on lui rend dans ſes Maiſons de la Terre, de ce qu'il y a de plus ſimple, de plus vil, de moindre coût, de moins beau & de moins glorieux? Sur tout ſi l'on conſidére, que cette Pompe extérieure, qu'on étale dans la Cour des Princes, pour donner une grande idée de leur Puiſſance & de leur Grandeur, & pour rendre leurs perſonnes plus reſpectables à leurs Peuples, auroit le même effet à l'égard de Dieu; & contribueroit beaucoup à inſpirer, ſi elle étoit bien ménagée, comme nous l'avons dit, la Révérence & la Dévotion ſi juſtement duës à la Suprême Majeſté. Ceux qui ne ſauroient ſe perſuader que ce moyen ſoit ſi propre à produire ces ſaintes Diſpoſitions, ſe convaincroient aiſément, qu'il l'eſt en effet, s'ils vouloient le mettre en uſage: Et je les prie de me pardonner, ſi par zèle pour la Gloire de Dieu notre commun Seigneur, j'aime mieux loüer un Ennemi d'une bonne action que de flatter un ami dans un défaut. C'en eſt aſſez ſur cet article.

XXIV. QUOI? Parce que ces termes de *Prêtres* & *d'Autels*, qu'on trouve à la verité aſſez fréquemment dans les Anciens Péres, mais dans un ſens bien different du votre, ſont aujourd'hui plus uſitez parmi nos Théologiens Anglois, qu'ils ne l'étoient au commencement de la Réformation? Parce que, pour vous ôter juſqu'au prétexte, de leur reprocher leur peu de conformité avec l'ancienne Egliſe, dont ils ne différoient que dans des Noms, & de faire ſonner bien haut la vôtre, qui n'eſt que nomina'e, & qui ne conſiſte qu'à parler comme les Peres, quoique vous penſiez bien

diffe-

Digitized by Google

différemment des Péres. Les Conducteurs de l'Egliſe Anglicane, ont cru devoir rappeller ces expreſſions, afin de pouvoir vous dire: Eh! bien nous nous ſervons auſſi de ces termes de *Prêtres* & d'*Autels*; encore que nous ne croyions ni *Préſence réelle*, ni *Sacrifice Propitiatoire* & proprement dit, dans l'Euchariſtie.

XXV. QUOI? Parce qu'on fait ſouvenir les Proteſtans, qu'il y a un Canon, qui les oblige à ſe conformer aux anciens Péres en interprétant l'Ecriture; choſe qu'on ne ſauroit faire de bonne foi, & retenir la Doctrine Papiſtique? (car ce que vous ajoutez que vous êtes bien informé que j'ai fait voir le contraire avec la plus grande évidence, à certains Proteſtans, eſt une fauſſeté inſigne.) Parce qu'un Théologien Proteſtant a cenſuré un peu trop librement les Centuriateurs, pour avoir dit que l'obſervation du Dimanche a été regardée, dans l'Egliſe, comme une choſe indifférente durant deux cens ans? Y a-t-il en tout cela quelque choſe qui prouve le moins du monde la maligne & ſcandaleuſe calomnie que vous oſez avancer?

XXVI. A L'EGARD des Points de Doctrine, ou des ſentimens, dont vous prétendez que ces Théologiens commencent depuis quelque tems à ſe départir, pour embraſſer ceux de l'Egliſe de Rome; ſi on ſe donne la peine de les examiner l'un après l'autre, on ſe convaincra d'abord; 1. Qu'il y en a la plûpart, ſur quoi les Proteſtans ſont encore aujourd'hui, & ont toûjours été d'accord entre eux ſans jamais

Digitized by Google

varier, par exemple, que l'Egliſe a l'autorité de décider les controverſes de Religion, bien que ſans infaillibilité; qu'il y a une Juſtice inhérente, bien que ſi imparfaite qu'elle ne ſuffit pas pour juſtifier; qu'il y a des Traditions, bien que non néceſſaires; que la Charité eſt préférable à la Science; que les Bonnes Oeuvres ne ſont pas méritoires à proprement parler; & enfin, que la Foi ſeule juſtifie, bien que, quand elle juſtifie, elle ne ſoit jamais ſeule. 2. Qu'à l'égard de tous les autres, ſans en excepter un ſeul, ils ont été controverſez de tout tems parmi les Proteſtans, ſans que pour cela, ils ayent rompu, entre eux, de Communion. Telles ſont, par exemple, les queſtions touchant l'Antechriſt; touchant les Prieres d'une certaine eſpece pour les morts; touchant l'état des ames des Peres, avant l'Aſcenſion de J. C.; touchant le Franc Arbitre, la Prédeſtination, la Grace Univerſelle, la Poſſibilité de garder les Commandemens de Dieu, l'Uſage des Images dans l'Egliſe. Que les Proteſtans ſe ſoient de tout tems partagez ſur tous ces Points-là, un Auteur, ſelon vous, au deſſus de toute exception; un Auteur, dont le ſoin, l'exactitude, la fidelité, ſont extraordinaires, à ce que vous dites, dans votre Préface; enfin votre grand ami Mr. *Breerly*, l'a démontré pour moi. Donnez-vous donc la peine de le conſulter *Traité* 3. *Sect.* 7. *de ſon Apologie*; & dans les 9. 10. 11. 14. 24. 26. 27. & 37. ſous-diviſions de cette Section, où vous verrez clairement prouvé, que vous êtes un inſigne Calomniateur, d'oſer accuſer les Proteſtans d'in-

Digitized by Google

d'innover, & d'incliner vers le Papisme, par cette prétenduë raison que leur Doctrine commence, depuis quelque tems, à varier dans tous ces Articles: au lieu que Mr. *Breerly* vous apprendra que depuis longtems, & dès le commencement même de la Réformation, ils ont été partagez sur tout cela, quoi que peut-être le grand nombre de leurs Docteurs ait été généralement d'un sentiment, & le petit nombre de l'autre.

XXVII. C'est ainsi que mes amis demeurent pleinement justifiez de vos calomnies. Il ne me reste plus qu'à me justifier aussi moi-même, de celles qui me regardent personnellement; afin que ma personne ne nuise point à ma cause, comme elle ne le devroit assûrément pas, & ne soit pas, aux Chrétiens foibles, une occasion de scandale.

XXVIII. Il y en a trois principales, que je ne me suis attirées, que parce que je suis d'un sentiment opposé au vôtre; en quoi l'offense est assûrément égale de votre part, parce que vous êtes aussi d'un sentiment opposé au mien. La premiere est, que sur un simple ouï dire, & après m'avoir constamment refusé les moyens de me faire mieux connoître de vous, vous m'imputez d'avoir un grand nombre de sentimens faux & impies. Vous me dispenserez, s'il vous plaît, de les rapporter en détail; car je ne veux pas vous aider à me diffamer moi-même sans sujet: mais s'il y a quelqu'un qui les ait ces sentimens, ou qui les enseigne, *qu'il soit Anathême*. Vous les réduisez tous, dans votre Chapitre premier, à ce seul Principe:

Digitized by Google

cipe : *qu'on ne doit, qu'on ne peut rien du tout croire, avec certitude, que ce qui ſe peut prouver par la Raiſon naturelle*; Et comme je conçois, que vous oppoſez à la Raiſon naturelle, la Révélation ſurnaturelle, s'il y a quelqu'un dans ce ſentiment, *qu'il ſoit Anathême.* Mais, pour me juſtifier, une bonne fois pour toutes, de toutes ces ſortes d'accuſations, qui tendent à faire croire, que je rejette toutes ſortes de véritez ſurnaturelles, je déclare ſolemnellement, que je croi ſincérement, comme pure Parole de Dieu, tous les Livres de l'Ecriture, que l'Egliſe Anglicane reçoit comme Canoniques; Je déclare ſolemnellement, que je croi ſincérement toutes les véritez qui y ſont formellement contenuës; toutes les véritez qui ſe déduiſent de celles-là, par des conſéquences certaines, ou même ſimplement probables; Je déclare ſolemnellement, que je regarde comme des Héréſies, toutes & les ſeules Doctrines ſpecifiées dans l'Acte de Parlement paſſé la prémiére année du Regne d'*Elizabeth.* Et quoi que dans les Points de Doctrine, où l'on peut ſoutenir le pour & le contre, *ſalvâ compage Fidei*, ſans rompre l'unité de la Foi, je ſois bien éloigné de vouloir ôter à perſonne ſa liberté, comme je ſerois bien fâché que perſonne voulût m'ôter la mienne; cependant je proteſte en bonne conſcience (& je croi que cela doit ſuffire pour contenter tout homme raiſonnable) je proteſte, que je croi & embraſſe, contre les Sociniens, & tous autres Hérétiques, tout ce qui a été crû, & reçu comme néceſſaire à ſalut, ou

Digitized by Google

ou par l'Egliſe Catholique de tous les ſiecles, ou par le conſentement des Péres, modifié ſelon la Règle de *Vincent de Lerins*, tout ce qui eſt aujourd'hui crû & reçu, comme tel, par l'Egliſe Catholique de ce préſent ſiecle, ou du conſentement unanime des Proteſtans, ou même par l'Egliſe Anglicane.

XXIX. La ſeconde eſt, de m'imputer, d'avoir quitté votre Religion, *parce qu'elle ne s'accommodoit pas avec mes interêts temporels*, avec mes paſſions, & avec mes vuës. Ce qui ſeroit, je l'avouë, un crime horrible; & ſi vous pouviez m'en convaincre, par quelque juſte & forte préſomption, je devrois en ce cas-là, reconnoître moi-même, que je mériterois bien, qu'on eût de moi la méchante opinion, que vous tâchez d'en donner, & qu'on crût que ce n'eſt pas pour avoir une autre Religion, que j'ai quitté la vôtre, mais pour n'en point avoir du tout. Mais ma conſcience me juſtifie pleinement d'un crime ſi atroce; & Dieu, qui connoît les cœurs de tous les hommes, Dieu ſait, que j'en ſuis innocent! Je ne doute pas non plus que tous ceux, de qui j'ai l'honneur d'être connu, (de ce nombre ſont pluſieurs perſonnes de qualité, & d'un rang conſiderable par leurs emplois,) ne ſe faſſent un plaiſir d'atteſter publiquement, qu'ils ont de bonnes raiſons pour croire que je n'en ſuis pas coupable. Pour vous, qui paroiſſez ſi poſitif dans votre accuſation, vous n'en alléguez néanmoins nulle preuve, & je ſuis bien certain que vous n'êtes pas en état d'en alléguer aucune. Au contraire vous vous êtes étrangement oublié vous-même,

Digitized by Google

même; (car Dieu permet souvent que les menteurs & sur tout les calomniateurs s'oublient) en laissant échapper à votre plume des particularitez lesquelles, pésées mûrement, suffisent pour faire croire à tout homme raisonnable, que vous ne vous croyez pas vous-même. Car, comment accorder ce que vous dites ici; que je n'ai abandonné votre Religion, que par des vûës charnelles, contre les lumieres de ma conscience, & afin de parvenir aux Bénéfices, avec ce que vous dites ailleurs; que j'ai refusé par scrupule de conscience, de souscrire les trente-neuf Articles, c'est à dire que j'ai refusé d'entrer par la Porte unique, par où ici en Angleterre, il faut nécessairement passer, pour arriver aux Bénéfices? Y a-t-il la moindre apparence que vous ayïez crû, que j'ai abandonné votre Religion, comme peu favorable à mes desseins ambitieux; votre Religion qui promet à ceux qui sont en état de la bien servir, autant ou plus d'avantages, & de biens charnels, que Religion du monde, y a-t-il la moindre apparence que vous ayïez crû que je l'ai abandonnée; Pourquoi? Pour me faire Socinien; c'est à dire, pour embrasser une Religion, laquelle bien qu'extrémement erronnée dans les explications qu'elle donne des mystéres de la Religion, & extrememment rélâchée par la liberté d'opinion qu'elle accorde en matiere de spéculation; est néanmoins bien plus rigide en matiere de mœurs, & explique les Loix de J. Christ, avec bien moins d'indulgence, que ne fait la vôtre. Une Religion, en un mot, que nul

Digitized by Google

nul homme, qui n'a pas encore le ſens tout-à-fait renverſé, ſe donnera aſſûrément bien de garde d'embraſſer, en vuë de s'avancer ſelon le monde, ni dans l'Egliſe, ni dans l'Etat, ni ici, ni ailleurs. Il n'en faut pas davantage, pour convaincre tout homme équitable, que cette horrible calomnie part, ou d'un cœur plein d'un fiel amer, & d'une haine deſeſperée contre moi perſonnellement, ou d'un zéle outré pour votre ſuperſtition, lequel vous ſuggere ſourdement, & dans le ſécret de la conſcience, que tout vous eſt permis, quand il s'agit de maintenir la cauſe Catholique, & qu'il n'y a pas de mal à vous ſervir de ces voyes indirectes & diaboliques, pour me perdre de réputation & pour me rendre odieux, de crainte qu'autrement on ne m'écoutât ſans préjugé, & qu'on ne goutât mes raiſons. J'eſpere que Dieu, qui fait ſortir la lumiere des ténèbres, rendra inutiles vos mauvais deſſeins, & qu'il fera, à tous les Chrétiens ſincéres, la grace de connoître, combien une Religion, qui a beſoin, pour ſe ſoutenir, d'avoir recours à des moyens ſi malhonnêtes, eſt foible & inſoutenable. Je dis, malhonnêtes, parce que c'eſt le nom le plus doux qu'on puiſſe leur donner: car que ſignifient, je vous prie, ces perſonalitez dans notre Diſpute? Si l'on pouvoit prouver que le Cardinal du Perron, étoit Juif, & que le Cardinal Bellarmin étoit Athée, croiriez-vous que cela dût ſuffire pour réfuter tout ce que l'un & l'autre ont écrit pour la défenſe de votre Religion? Que mes Actions de même, que mes Intentions,

que

Digitized by Google

que mes Opinions ſoient tout ce qu'il vous plaira ; la Vérité en eſt-elle moins Vérité ; & la Raiſon en eſt-elle moins Raiſon, parce qu'elles ſortent de ma bouche ? Auſſi j'eſpére que le Lecteur Chrétien, qui ſait que ſon ſalut éternel ou ſa damnation éternelle, dépendent du desintéreſſement & de la ſincérité, qu'il apportera à juger de ces importantes matieres, ſe donnera bien de garde de ces impoſtures. J'eſpére qu'au lieu d'avoir égard aux qualitez bonnes ou mauvaiſes de l'Avocat, il donnera toute ſon attention à la cauſe elle-même, & aux raiſons qui l'appuyent, & qu'il conſidérera bien moins celui qui parle, que les choſes qu'il avance. C'eſt toute la grace que je lui demande ; parce que ma conſcience me rend ce témoignage que je ne déſire de le perſuader, qu'autant qu'il jugera lui-même que j'ai la Vérité de mon côté.

XXX. La 3. & derniere accuſation, c'eſt que *je me fonde*, en vous répondant *ſur des principes que les Proteſtans eux-mêmes font profeſſion de déteſter*. Si cela étoit, ce ſeroit dire quelque choſe : mais outre que cette prétenſion eſt ſuffiſamment réfutée par tout mon Livre, & que les Approbations que j'ai pris ſoin de faire imprimer à la tête, la rendent tout-à-fait ridicule ; je ne veux que vous-même pour montrer qu'elle eſt fauſſe & calomnieuſe. Faites-moi voir dans tout mon Livre une conſéquence qui ne puiſſe aiſément ſe déduire de ce ſeul principe : *Que tout ce qui eſt néceſſaire à ſalut, eſt évidemment contenu dans l'Ecriture.* Et montrez-m'en une, dans tout le vôtre, qui

Digitized by Google

qui ſoit de quelque importance, qu'on ne puiſſe, avec une égale facilité, renverſer par ce même principe.

XXXI. ACCORDEZ-le moi ce Principe & il s'en enſuivra 1. contre l'argument de votre premier Chapitre, & contre votre premiere Concluſion, que lorſqu'il eſt queſtion de Points obſcurs, controverſez, dont on peut défendre probablement le pour & le contre (& telles ſont toutes les diſputes des Proteſtans,) il s'en enſuivra que rien n'empêche que des gens de bien, ſincéres, amateurs de la Vérité, ne puiſſent les uns & les autres ſe ſauver bien qu'ils embraſſent des Opinions oppoſées; parce que, dès qu'on ſuppoſe que toutes les choſes néceſſaires ſont révélées clairement dans l'Ecriture; il n'eſt pas poſſible que des perſonnes ainſi qualifiées, ne ſe trouvent parfaitement d'accord dans ces choſes-là. Au contraire la plus grande preuve qu'un point de Doctrine n'eſt pas évident ni par conſéquent néceſſaire, c'eſt qu'il ſe trouve des gens habiles, desintéreſſez, conſcientieux, qui, tout conſidéré, embraſſent, ſur cela, des opinions oppoſées.

XXXII. ACCORDEZ-le moi ce Principe, & il paroîtra en 2. lieu, que le moyen dont Dieu ſe ſert pour nous faire connoître ſa Vérité, & pour décider toutes les controverſes de Religion, dont la déciſion eſt néceſſaire; peut fort bien, (à n'en juger que par les preuves que vous alléguez au contraire,) peut fort bien n'être pas une Egliſe, mais l'Ecriture. Ce qui contredit la Doctrine de votre Chapitre ſecond.

XXXIII.

Digitized by Google

XXXIII. ACCORDEZ-le moi ce Principe; & la *distinction de Points fondamentaux & non-fondamentaux*, paroîtra d'abord juste & pertinente; il n'y aura de *Points fondamentaux*, que ceux qui sont révélez clairement dans l'Ecriture, & que J. C. a commandé qu'on prêchât à tous les hommes sans distinction; tous les autres seront *non-fondamentaux*. Ainsi rien n'empêchera que l'Eglise ne puisse errer dans les points de la seconde espéce: parce que, d'un côté, les véritez qui ne sont pas nécessaires pour le salut, ne le sont pas, non plus, pour la constitution essentielle d'une Eglise; & parce que de l'autre il n'y a point de nécessité absolue que Dieu accorde à son Eglise, plus d'assistance, qu'il n'est nécessaire pour la conduire au salut. Il ne sera pas, non plus, besoin d'aucun guide infaillible, ni pour autoriser les Traditions non-écrites, ni pour expliquer les Points obscurs de la Foi. La raison en est, que, dans la supposition, il n'y a ni Tradition non-écrite, qu'il soit nécessaire d'autoriser; ni rien d'obscur, qui puisse être un point de Foi, & qu'on ne puisse se passer d'entendre. Ainsi tous les raisonnemens de votre Chapitre troisiéme s'en iront en fumée.

XXXIV. ENCORE que je ne voye pas, comment il peut s'ensuivre de ce Principe, que le Symbole, qu'on appelle des Apôtres, comprennent généralement tous les Points fondamentaux de simple croyance; cependant accordez-le moi encore ce Principe; & il s'en ensuivra, au moins, (en quatriéme lieu) que toute notre dispu-

te

ce ſur cet Article, eſt inutile: car ſi l'on accorde une fois, que toutes les choſes néceſſaires, ſoit en matiere de Foi, ſoit en matiere de Mœurs, ſont contenues clairement dans l'Ecriture, de quelle utilité ſera-t-il de ſavoir, ſi toutes les choſes néceſſaires du premier genre, ſont compriſes, ou non, dans le Symbole des Apôtres?

XXXV. ACCORDEZ-le moi ce Principe; & voici en cinquiéme lieu, la conſéquence qui s'en enſuivra, contradictoirement à celle de votre cinquiéme Chapitre; ſavoir, que ce ne ſont pas les Proteſtans qui ſont Schiſmatiques, pour rejetter des Doctrines non-écrites, & non-néceſſaires; mais que c'eſt l'Egliſe Romaine qui l'eſt, au ſuprême dégré, pour obliger les Chrétiens, ſous peine d'excommunication, à les croire ces Doctrines, & pour troubler à cette occaſion la Paix de l'Egliſe, & mettre en pièces ſon unité.

XXXVI. ACCORDEZ-le moi ce Principe, & il s'en enſuivra néceſſairement (en ſixiéme lieu) qu'il n'eſt pas poſſible que les Proteſtans ſoient Hérétiques, puiſqu'ils croyent tout ce qui eſt clairement révélé dans l'Ecriture; & qu'on ſuppoſe qu'il n'y a que cela de néceſſaire à croire. Ce qui eſt la réfutation directe de votre Chapitre ſixiéme.

XXXVII. ENFIN accordez-le moi ce Principe; & il s'en enſuivra (en ſeptiéme & dernier lieu) contradictoirement à votre ſeptiéme Chapitre, que nul Proteſtant ne peut avoir plus de charité pour ſoi-même, qu'en perſévérant dans ſa Religion: puiſqu'on

Digitized by Google

qu'on ſuppoſe que les Proteſtans croyent, & qu'ils peuvent par conſéquent pratiquer (au moins ne tient-il pas à leur Religion qu'ils ne le faſſent) tout ce qui eſt néceſſaire à croire, & à pratiquer pour être ſauvé.

XXXVIII. DESORTE qu'il n'y a qu'à le ſuppoſer ce Principe, pour faire tomber tout d'un coup tous les raiſonnemens de tout votre Livre. Maintenant ce Principe, lequel eſt la Pierre du Coin, la Maîtreſſe Colomne, ou plûtôt le Fondement total de ma Réponſe; ce Principe, lequel, tandis qu'il demeure ferme, ſuffit pour ſupporter la Doctrine de mon Livre, & pour renverſer celle du vôtre; loin d'être déteſté, comme vous le prétendez, par tous les Proteſtans, eſt au contraire avoué unanimement de tous les Proteſtans, comme vous pouvez vous en convaincre en liſant l'Harmonie de leurs Confeſſions de Foi. Mais vous-même, vous-même n'en convenez-vous pas en diſant, *Chapitre VI.* § 30. *Que tout l'Edifice de la Religion des Proteſtans porte ſur ces deux Principes; l'un, que tels & tels Livres de l'Ecriture ſont Canoniques; & l'autre, que le ſens de ces Livres eſt clair & évident, au moins dans tous les points néceſſaires à ſalut?*

XXXIX. AINSI, tout le venin que vous avez vomi contre moi, ne pouvant me nuire; il ne me reſte plus qu'à examiner une ou deux Objections très-frivoles, par où vous prétendez prouver, que je ne ſuis nullement propre à défendre la cauſe des Proteſtans. La premiere eſt priſe de mon refus de

Digitized by Google

de signer les Articles de l'Eglise Anglicane; & la seconde, de mes *Motifs*, ou des raisons, qui me porterent autrefois à abandonner le Protestantisme; & à quoi je n'ai point encore répondu.

XL. La premiere de ces Objections suppose; ou, que les trente-neuf Articles sont la Doctrine commune de tous les Protestans; & si cela étoit, quelle raison auriez-vous de leur reprocher si souvent, le grand nombre, & la varieté de leurs *Dissentimens*? Ou bien, que ce n'est pas la cause des Protestans en général, mais celle de l'Eglise Anglicane en particulier que j'entreprens de défendre, ce qui est assûrément une mépriſe grossiére. De plus, je ne voi pas, pourquoi un Théologien, qui se feroit scrupule de souscrire une ou deux Propositions, ne pourroit pas, nonobstant son scrupule, être dûement qualifié, pour soutenir, que ceux, qui les souscrivent, sont en état de salut. Car encore que je ne croye pas, que la Doctrine de tous les Protestans soit vraye, (ce qu'on ne peut exiger raisonnablement de moi, ni de personne, tant qu'ils auront ces sentimens contradictoires) je ne laisse pas pour cela d'être très-persuadé, qu'elle n'est mêlée d'aucune impieté, ni d'aucune erreur damnable en elle-même; & par cela même, me voilà, si je ne me trompe, suffisamment qualifié, pour défendre cette These: *Que le Protestantisme ne détruit pas le salut.* Pour ce qui regarde l'Eglise Anglicane en particulier, je tiens sa Doctrine si pure & si orthodoxe, que quiconque la croit, & vit conformément à

Digitized by Google

sa croyance, sera indubitablement sauvé. Je tiens qu'elle n'a aucune erreur, qui puisse obliger personne, ou même simplement lui permettre, de troubler sa paix, ou d'abandonner sa Communion. C'est-là, si je ne me trompe, tout ce qu'on prétend en exigeant la souscription des Articles; & c'est ce que je ne me ferois nul scrupule de souscrire.

XLI. VOTRE seconde Objection est encore plus frivole & plus impertinente, que la premiere; à moins qu'on ne prétende, que c'est une bonne raison, pour ne pas appeller un certain Médecin, dans une certaine maladie, que de pouvoir alléguer, qu'il l'a euë lui-même, bien qu'il s'en soit guéri: ou, pour ne pas se servir d'un certain Guide, que de pouvoir alléguer, qu'autrefois il s'étoit égaré quoi qu'il ait depuis, par un long usage, appris le chemin, qui aboutit au lieu où l'on veut aller. Cet excellent Ecrivain, *Michel de Montagne*, étoit d'un sentiment bien différent, car il avoit peine à croire, qu'un Médecin pût bien traiter d'une maladie, qu'il n'avoit jamais euë lui-même. Et si vous voulez une autorité, sans comparaison, plus considérable que celle de *Montagne*, vous savez qui est celui qui a dit: *vous donc, quand vous serez convertis, affermissez vos Frères*; nous donnant suffisamment à entendre, que ceux qui ont été autrefois dans un état où ils avoient besoin de se convertir, loin d'être incapables de convertir les autres, ont, & une obligation, & une aptitude particuliere, à s'acquitter de cette charitable fonction.

XLII.

Digitized by Google

XLII. JE NE SUIS pas non plus coupable d'un zèle si étrange & si mal entendu, qu'il vous plaît de le dire, pour me charger aujourd'hui, avec tant de promptitude & d'ardeur, de la tâche d'écrire contre vous, moi, qui ai (dites-vous) si long-tems négligé de répondre à mes propres *Motifs*, & d'ôter aux Protestans cette occasion de scandale. Car ces Motifs, qui me firent autrefois illusion, sont les mêmes pour la plûpart, que ceux que je réfute aujourd'hui dans le Livre que je publie. De plus, encore que vous autres Jésuites vous vantiez d'avoir une intelligence universelle, de toutes les grandes affaires; une bagatelle, telle que seroit une Réponse, que j'aurois faite à un petit Ecrit, pourroit fort bien avoir échappé à votre connoissance. La vérité est, que j'y en fis une, il y a environ trois ans, qu'on auroit peut-être rendu publique, si deux raisons n'en avoient empêché. La premiere, que ces Motifs n'avoient jamais été publics, que depuis vous avez pris la peine de les publier vous-mêmes. La seconde, que j'avois quelque répugnance, à informer le Public de l'extrême foiblesse que j'avois marquée, en me laissant séduire par d'aussi miserables Sophismes, tous fondez sur de fausses suppositions, que j'eus l'imprudence d'accorder, & de prendre pour vrayes. Il suffira, pour le démontrer, de donner une liste de ces Motifs, & d'y joindre mes Réponses, dans le même ordre. C'est par où je finis.

XLIII. VOICI donc quels sont ces Motifs. Le premier, *que la Profession visible*

Digitized by Google

& perpetuelle, qui ne peut manquer à la Religion de J. C. ni à aucune de ſes parties, manque viſiblement à la Religion des Proteſtans, au moins, dans les Points conteſtez.

Le ſecond, *Que* Luther, *& ſes Sectateurs, en ſe ſéparant de l'Egliſe de Rome, ſe ſéparerent, en même tems, de toutes les autres Egliſes, pures ou impures, vrayes ou fauſſes, qui étoient alors ſur la terre. D'où je conclus, ou, que Dieu n'auroit pas été fidèle à ſes Promeſſes, s'il avoit permis, qu'il n'y eut nulle part, aucune Egliſe, qui crût toutes les choſes néceſſaires à ſalut, ou qui n'en crût quelqu'une, qui y répugnât; ou que Luther, & ſes Sectateurs, en ſe ſéparant de toutes les autres Egliſes, qui étoient alors ſur la terre, & par conſéquent de la véritable, s'il y en avoit quelque part une qui le fût, ſont coupables d'un Schiſme damnable.*

Le troiſiéme, *Que s'il en faut croire des Hiſtoires auſſi croyables, qu'aucune que nous ayions, la Doctrine Catholique a été ſouvent confirmée, & la Doctrine Proteſtante, confondue, par des Miracles ſurnaturels & Divins.*

Le quatriéme, *Que pluſieurs Points de la Doctrine Proteſtante ſont des Opinions damnables des anciens Hérétiques, qui furent condamnées par l'Egliſe Primitive.*

Le cinquiéme, *Que les Prophetes de l'Ancien Teſtament, touchant la converſion des Rois & des Nations à la Religion de J. C. ont été accomplies dans la Religion Catholique Romaine, & par ceux qui en faiſoient profeſſion; & non dans la Religion Proteſtante, ou par des gens qui la profeſſent.*

Le

Digitized by Google

Le sixiéme, *Que la Doctrine de l'Eglise Romaine est conforme, & celle des Protestans, contraire, à la Doctrine des Péres de l'Ancienne Eglise; & cela de l'aveu des Protestans mêmes. J'entends parler des Péres qui ont vécu dans les six premiers siecles, au jugement desquels les Protestans ont coûtume d'en appeller très-frequemment, & avec beaucoup de confiance.*

Le septiéme, *Que les premiers prétendus Reformateurs n'eurent ni Commission extraordinaire de Dieu, ni Mission ordinaire de son Eglise pour prêcher la Doctrine Protestante.*

Le huitiéme, *Que* Luther *prêcha contre la Messe, qui contient les Points les plus essentiels qui soient aujourd'hui controversez, à l'instigation du Diable, qui lui fournit, pour cela, des raisons, dans une Dispute qu'il eut avec lui. C'est* Luther *lui-même qui le rapporte dans son Livre*, de Missâ Privatâ; *Dieu l'ayant ainsi permis, afin d'empêcher les Chrétiens de se rendre les Disciples d'un homme, qui reconnoit publiquement avoir eu le Diable pour Maître.*

Le neuviéme, *Qu'on s'est servi dès le commencement, & qu'on se sert aujourd'hui, pour défendre la Cause Protestante, de Falsifications grossieres, & de Calomnies. De quoi nous avons des preuves évidentes, dans les Ecrits de leurs principaux Controversistes.*

Le dixiéme, *Qu'en rejettant toute sorte d'autorité humaine, soit du Pape, soit des Conciles, soit de l'Eglise, ils n'ont laissé aucun moyen possible de supprimer l'Hérésie, & de conserver l'Unité de la Foi.*

Digitized by Google

Tels étoient ces Motifs, voici, dans le même ordre mes Réponses.

XLIV. Au premier, Que Dieu n'a jamais ni décrété, ni prédit, que sa vraye Doctrine seroit toûjours, *de facto*, visiblement professée, dans toute sa pureté, & sans aucun mélange d'erreur.

Au second, Que Dieu n'a jamais ni décrété, ni prédit, qu'il y auroit toûjours sur la terre, une Societé visible d'hommes exempte de toute erreur damnable en elle-même: & que ce n'est pas être de nécessité schismatique, que de se séparer de la Communion extérieure d'une Eglise, à laquelle il ne manqueroit rien de nécessaire; parce que si cette Eglise, à laquelle on suppose qu'il ne manque rien de nécessaire, veut m'obliger, sous peine d'excommunication, à faire profession de croire, contre ma conscience, quelque erreur, pour petite & innocente qu'elle soit, en ce cas, c'est elle, qui est schismatique, en exigeant de moi une condition injuste de Communion, & ce n'est pas moi qui le suis en me séparant d'elle pour cette raison.

Au troisiéme, Si l'on en croit des Histoires, sans comparaison plus croyables que celles-là, la Doctrine des Protestans, c'est à dire, la Bible, a été confirmée, & la Doctrine des Papistes, qui lui est visiblement opposée en plusieurs chefs, confondue, par des Miracles surnaturels & Divins, qui surpassent autant, en nombre & en gloire, les prétendus Miracles Papistiques, que le Soleil fait un Ardent, ou un Feu follet.

J'en-

Digitized by Google

J'entends parler des Miracles, qui ont été faits par J. C., & par ses Apôtres. Or ce Livre, ainsi confirmé de l'aveu de tous les Partis par des Miracles sans nombre, me prédit formellement que dans les derniers tems, il se fera, pour confirmer la fausse Doctrine, un grand nombre de Miracles & de prodiges: il m'avertit de ne croire aucune Doctrine, laquelle, après un sérieux & consciencieux examen, me paroîtra répugner à celle qui a été originairement prêchée, fut-ce un Ange du Ciel qui me l'annonçât: ce qui seroit un aussi grand Miracle, qu'aucun de ceux qu'on dit avoir été faits en confirmation de la Doctrine Papistique. Mais que la vraye Doctrine doive avoir, dans tous les siecles, l'attestation des Miracles; c'est ce que je ne trouve nulle part dans ce Livre: desorte que j'ai bien plus de raison de me défier de ces prétendus Miracles, & de les soupçonner d'être des signes d'une fausse Doctrine; que de les regarder comme une preuve, & une attestation de la véritable. D'ailleurs, la Bible, & la Tradition qui lui rend témoignage, étant mises à part, il y a d'aussi bons Mémoires qui autorisent des Miracles faits par des hommes, qui ont vécu, & qui sont morts dans une opposition actuelle à la Doctrine de Rome (par St. *Cyprien*, par exemple, S. *Colman*, St. *Colomban*, St. *Aidan*, & plusieurs autres) qu'il y en a, qui autorisent les Miracles, qu'on prétend avoir été faits, par des Membres de cette Eglise. Enfin il ne me paroît nullement incroyable, que Dieu, par un juste jugement, n'ait permis,

Digitized by Google

mis, qu'il ſe ſoit fait quelques vrais Miracles, pour induire en erreur, ceux qui en ont forgé tant de faux pour ſéduire le monde; comme on en peut très-legitimement ſoupçonner des gens qui ont fait profeſſion de la Doctrine Romaine.

Au quatriéme, Que tous ceux que *Philaſtrius*, *Epiphane*, ou St. *Auguſtin*, ont mis dans le Catalogue des Hérétiques, n'étoient pas (a) Hérétiques.

Au cinquiéme, Que les Rois & les Nations ont été indifféremment convertis, par des hommes de contraire Religion.

Au ſixiéme, Que de l'aveu des Papiſtes mêmes, leur Doctrine eſt, en pluſieurs points, contraire à celle des Péres.

Au ſeptiéme, Qu'il faut convenir, que les Paſteurs d'une Egliſe ont miſſion d'elle, pour prêcher contre les abus qui peuvent s'y gliſſer, en matiere de Foi & de Pratique: qu'il n'y a point de Chrétien, même Laïque, qui n'ait commiſſion ordinaire de Dieu, pour faire en faveur de ſon Prochain, & d'une maniere paiſible, une œuvre de Charité, lorsqu'il ne ſe trouve point d'autre perſonne, qui veuille ou qui puiſſe la faire: que dans les cas extraordinaires, les moyens extraordinaires deviennent légitimes: qu'enfin, ſi un ſimple Laïque ſe trouvoit parmi des Infidèles, avec des Talens ſuffiſans pour les convertir, il n'y a perſonne qui trouvât mauvais qu'il s'y employât

(a) *Bellarmin* en convient *Deſcript. Eccle. in Philaſt.* Le P. *Petau* auſſi, *Animad. in Epiph. de Inſcr. Oper.* St. *Auguſtin* lui-même *Libr. de Hæreſ. Hær.* 20.

Digitized by Google

ployât, sous prétexte qu'il n'auroit pas de Commission.

Au huitiéme, Que la Conférence de *Luther* avec le Diable se passa probablement en songe; que ce fût dans ce Reformateur, un pur effet de la Mélancholie; que si l'on veut, qu'elle se soit passée en réalité, le Diable, sous prétexte de le dissuader de la croyance de la Messe, voulût l'y confirmer; que c'est en effet l'usage que font les Papistes de cette Histoire, en concevant de l'horreur pour une Doctrine, que Luther confesse avoir apprise du Diable.

Au neuviéme, Que *Iliacos intra Muros peccatur, & extrà.* Que les Controversistes de l'un & de l'autre Parti n'ont donné que trop de lieu à ce réproche; mais beaucoup plus les Papistes. Je n'en veux de preuve que ce Libelle seul, où il y a plus de falsifications & de calomnies, qu'il n'y a de pages.

Au dixiéme, Que tous les Chrétiens croyent l'Ecriture, & ne croyent que l'Ecriture; qu'ils tâchent de l'entendre dans son véritable sens, & qu'ils n'exigent que cela des autres Chrétiens; ils se convaincront bien-tôt par leur propre expérience, que c'est-là non seulement le moyen le plus propre, mais même l'unique, de supprimer l'Héréfie, & de rétablir l'Unité. Il n'est pas, en effet, possible, qu'un homme qui croit sincérement l'Ecriture, & qui tâche sincérement d'en découvrir le véritable sens, soit jamais Hérétique. Et si l'on réduisoit à cela seul, les termes

Digitized by Google

& les conditions de la Communion Ecclesiastique, il est visible que tous ceux qui seroient ainsi qualifiez, bien que d'opinions différentes, seroient, par cela même, & malgré leurs *Dissentimens*, d'une seule & même Communion.

Digitized by Google

PREFACE DE L'AUTEUR DE LA CHARITE' REVENDIQUE'E.

PERMETTEZ-MOI, Mon cher Lecteur, de vous exposer par voye de Préliminaires, trois principaux Points. Le premier regarde la Réponse du Dr. *Potter* à la *Charité malentendue*. Le second regarde ma Replique à cette Réponse. Et le troisieme contient quelques avis nécessaires à observer, en cas que le Dr. *Potter*, ou quelque autre pour lui, juge à propos de répliquer.

II. A L'EGARD du premier Point, qui regarde la Réponse du Dr. *Potter*, je me contenterai de dire en général, réservant les particularitez pour le lieu qui leur convient, qu'il n'a pas une seule fois, dans tout son Livre, touché le vrai Point en question, qui étoit de savoir; *Si les Catholiques & les Protestans pouvoient, les uns & les autres, se sauver dans leurs différentes Religions?* L'Auteur de la *Charité mal entendue*, insistant fort judicieusement sur les Points principaux, où gît precisément la difficulté, démontre en général; Qu'il n'y a qu'une seule vraye Eglise; Que tous les Chrétiens sont obligez de l'écouter; Qu'elle doit être, dans tous les temps, *visible*, & *infaillible*; Qu'on ne sauroit, sans se rendre coupable de Schisme, se séparer d'elle; Que de s'écarter de sa Doctrine en quelques Points,

bien qu'en petit nombre, bien que peu importans, c'eſt être *Hérétique*; Et que par conſéquent, la diſtinction de Points Fondamentaux & Non-fondamentaux, de la maniere que les Proteſtans l'appliquent, eſt tout-à-fait frivole. Voilà, dis-je, les Principes que l'Auteur de la *Charité mal entendue* établit; & d'où il conclud, avec la derniere évidence, que le moindre *Diſſentiment* en matiere de Foi, eſt incompatible avec le ſalut, de l'un ou de l'autre des Partis oppoſez. Ainſi, comme il eſt viſible, que les Catholiques & les Proteſtans différent en pluſieurs chefs, il s'enſuit que les uns ou les autres, à moins qu'ils ne ſe repentent de leurs erreurs, ne peuvent eſpérer d'être ſauvez. En conſéquence de quoi, comme nous croyons que le Proteſtantisme, dont on ne ſe repent point, détruit le ſalut, les Proteſtans de même doivent néceſſairement croire, qu'il n'y a point de ſalut pour nous, dès qu'ils ſont perſuadez que leur Religion eſt la véritable, & que la nôtre eſt fauſſe. Quiconque ſupprime ou déguiſe cette verité, eſt l'Ennemi des ames, qu'il ſeduit, en leur faiſant eſperer de pouvoir ſe ſauver en différentes Religions. C'eſt dis-je, ce que l'Auteur de la *Charité mal entendue* a fait voir, ſuivant le Plan qu'il s'étoit formé, & qui n'étoit pas de deſcendre dans des particularitez, comme le Dr. *Potter* affecte de faire. Auſſi n'a-t-il point traité la Queſtion, Si l'Egliſe Romaine eſt, ou n'eſt pas la vraye Egliſe de J. C.; moins encore les ſuivantes; Si le Pape peut errer dans les Décrets, qu'il adreſſe à toute l'Egliſe; S'il eſt au-deſſus du Concile Général; Si tous les Points de Foi ſont contenus dans l'Ecriture; Si dans l'Analyſe de la Foi, l'Autorité de l'Egliſe eſt le dernier Motif. Il a évité ſur tout de parler des Images, de la Communion

Digitized by Google

nion sous les deux Espéces, du Service en Langue inconnue, des sept Sacremens, du Sacrifice de la Messe, des Indulgences, de l'Indice Expurgatoire. Au lieu que le Dr. *Potter* a fait entrer par force dans son Livre toutes ces Questions & plusieurs autres. Je m'étonne même qu'il n'y ait pas fait entrer aussi la Papesse *Jeanne*, l'Antechrist, & les Juifs que l'on souffre à Rome. En effet tout cela est bon, pour ceux qui n'ont rien de mieux à dire; & pour distraire & éblouir le Lecteur. C'est l'usage qu'en fait le Dr. *Potter*, afin qu'on ne s'apperçoive pas que dans tout son Livre, il ne dit rien qui faſſe à son sujet, qu'il lui auroit été facile d'épuiser en deux ou trois feuilles d'impression, s'il n'avoit pas battu la campagne. La vérité est, qu'il avoit une extrême peine à avouer, que les Catholiques & les Protestans pûssent se sauver tous ensemble: & comme il est de la derniere évidence, que les Protestans ne sauroient nous montrer, avant *Luther*, d'autre vraye Eglise, que l'Eglise Romaine, & celles qui étoient d'accord avec elle; & qu'ainsi, s'il n'y a point de salut à esperer pour nous, il n'y en a point, non plus à espérer pour eux; il a jugé à propos, afin d'éluder cette difficulté, d'embaraſſer son Discours, & de remplir son Livre de Questions inutiles & impertinentes. En quoi il est d'autant moins excusable, qu'il est forcé de reconnoître que nos sentimens sur tous ces chefs, quand on les supposeroit erronez, au lieu que ce sont autant de Vérités Catholiques, ne sont pas des Erreurs Fondamentales: car si ce ne sont pas des Erreurs Fondamentales ni destructives du salut, qu'importe-t-il après tout, que nous en soyions entachez ou non? Et à quoi bon en faire mention, quand il n'est question que de la possibilité du salut?

III.

Digitized by Google

III. Il n'y a qu'une seule chose, qui pourroit peut-être sembler se rapporter à son sujet, savoir, la Distinction de Points Fondamentaux, & Non-fondamentaux, qu'il s'efforce d'établir: parce qu'il y a des gens qui pourroient se persuader, qu'à l'égard des Points Non-fondamentaux, la différence de sentimens, ne sauroit ni rompre l'Unité de la Foi, ni détruire le salut. Et cependant, en cela même, il ne dit rien qui touche vraiment le Point en question. Il dit bien, à la vérité, qu'il y a certains Points, que tous les Chrétiens, sans distinction, sont obligez de croire d'une Foi distincte; mais il ne dit point, s'il n'y en a pas d'autres, qu'il ne leur soit pas libre de ne pas croire ou de rejetter, lors qu'on les leur propose, avec une clarté suffisante, comme des Véritez révélées: & c'étoit pourtant là de quoi il s'agissoit. Car si c'est une opiniâtreté damnable, (comme c'en est certainement une,) de refuser de croire, ou de rejetter une seule Vérité, lorsque Dieu nous la révéle, quoi qu'elle ne soit pas en elle-même d'une grande importance: & si c'est-là nécessairement le cas de quelques-uns de ceux qui ont des Opinions opposées en matiere de Foi; il s'ensuit évidemment, qu'entre des Chrétiens de Foi & de Religion différentes (cette différence ne consistât-elle que dans un seul Point, même Non-fondamental de sa nature) il n'y a que l'un ou l'autre des Partis, qui puisse raisonnablement espérer de se sauver. C'est ce que j'ai fait voir fort au long, en divers endroits de ma I. Partie: ainsi il demeure prouvé contre le Dr. *Potter*, qu'il n'a nulle part touché le vrai Point en question, non pas même, lorsqu'il s'efforce d'établir la distinction dont nous parlons; pour ne pas dire, qu'il la renverse

Digitized by Google

& la contredit lui-même, comme je le fais voir, dans le Chapitre III. de ma I. Partie.

IV. A L'EGARD de la maniere, dont il a traité ces Questions mêmes si étrangeres au sujet, elle se reduit à quelques Objections triviales & usées, auxquelles on a répondu mille fois, & auxquelles on trouve, au moins à l'égard de quelques-unes, des Réponses claires & directes, même dans *La Charité malentendue*; mais le Dr. *Potter*, loin d'y répliquer, n'a pas même daigné y faire la moindre attention. Il cite aussi quelques Auteurs avec tant de mauvaise foi, & une dépravation si visible, que j'aurois peine à le croire moi-même, si je ne m'en étois souvent convaincu par mes propres yeux. Il a omis à la vérité dans la seconde Edition, une ou deux de ces falsifications grossieres, parmi un grand nombre d'autres, qui ne le sont pas moins, apparemment, après que ses amis l'ont eu averti, que cela lui faisoit tort dans le monde: mais il s'est bien donné de garde d'en rétracter aucune, ou d'avoüer qu'il s'étoit mépris; de sorte que ceux qui ont lû la premiere Edition de son Livre, ont beau lire la seconde, ils ne reviendront pas pour cela de l'erreur, où il les a engagez. Or c'est pour remédier à cet inconvenient que j'ai jugé nécessaire de découvrir ces Falsifications-là dans ma Réplique.

V. AFIN de conclurre ce Point je n'ajoûterai plus qu'une chose; c'est que le Dr. *Potter* auroit bien pû s'épargner la peine de répondre. Il n'avoit, pour cela, qu'à indiquer un Livret qui contient en substance, & quelquefois en termes exprès, toute la reponse; Je veux dire le Sermon du Dr. *Usher* prêché à *Wansted* devant le feu Roi *Jacques* le 10. de Juin 1625., & qui a pour titre: *Declaration de*

Digitized by Google

de l'Universalité de l'Eglise de J. C., & de l'Unité de la Foi dont on y fait profession. Un Théologien Catholique, sous le nom de *Paulus Veridicus* ayant réfuté ce Sermon, en trois ou quatre Feuilles d'impression, avec beaucoup de solidité & d'esprit, il se trouve que la Réponse du Dr. *Potter* à la *Charité Malentendue*, a été ainsi refutée ; même avant qu'elle parût. Cela suffira pour la Réfutation générale de la Réponse du Dr. *Potter*.

VI. Pour le second Point, qui concerne ma Réplique, si vous êtes surpris de sa longueur en la comparant à *la Charité malentendue*, ou à la *Réponse du* Dr. *Potter* ; je vous prie de faire attention à ce que je vais dire, & vous demeurerez convaincu, qu'il m'étoit impossible d'être aussi court, qu'il auroit été à souhaiter. Il est vrai que *la Charité malentendue* est courte, & que néanmoins elle n'omet rien, par rapport à son dessein, qui n'étoit nullement, comme nous l'avons déja dit, de traiter de nos Controverses particulieres ; non pas même d'examiner si l'Eglise Romaine étoit ou n'étoit pas, la vraye Eglise de J. C. Ce qui l'auroit engagé de nécessité à écrire un plus gros volume ; comme c'étoit le dessein d'en publier un sur cette matiere, si la publication du Traité de *la Charité malentendue*, qui rendoit un pareil Ouvrage moins necessaire, dans les circonstances, n'en avoit empêché. Mais, après tout, *la Charité malentendue* se borne à prouver, par certains Principes généraux, bien établis, & appuiez d'un bon nombre d'Autoritez solides & bien choisies, que de deux Partis différens d'Opinion, en matiere de Foi, il n'y a que l'un ou l'autre qui puisse se sauver : & ce dessein ne demandoit pas un grand volume. A l'égard de la Réponse du Dr. *Potter*, elle n'est pas si courte qu'on di-

roit

Digitized by Google

roit bien ; & ſi on inſéroit dans le Texte, les Notes Marginales, imprimées en petits caractères, elle paroîtroit ſuffiſamment longue. Elle auroit pû l'être ſans compariſon moins, comme on le verra tout à l'heure, s'il s'en étoit tenu à la Queſtion, que *la Charité Malentendüe* avoit traittée. D'ailleurs, comme la Diſpute agitée entre le Dr. *Potter*, & *La Charité Malentendue*, paroît infiniment importante ; ſi l'on conſidere, que la Doctrine qui enſeigne, qu'on peut ſe ſauver dans toutes les Religions, pourvû qu'on y vive conformément aux Regles de l'Honnêteté morale, eſt une Héréſie très-pernicieuſe, qui mene tout droit à l'Impieté & à l'Athéiſme ; j'ai crû que mon principal but devoit moins être de repondre directement au Dr. *Potter*, que de traiter la Queſtion elle-même avec quelque ſorte d'étendue. Ainſi, au lieu de m'arrêter à prouver en général, qu'il eſt impoſſible que les Catholiques & les Proteſtans ſoient les uns & les autres ſauvez ; j'ai prouvé de plus qu'il n'y a point de ſalut à eſperer hors de l'Egliſe Catholique Romaine ; ſans pourtant omettre de répondre au Dr. *Potter*, lorſqu'il m'a paru tant ſoit peu utile de le faire. Dans cette vue j'ai diviſé ma Replique en deux Parties. Dans la 1., je traite de ſuite la principale Queſtion, ſans m'écarter pour ſuivre le Dr. *Potter* & le refuter ; me contentant de le faire, quand je le trouve, pour ainſi dire, ſur mon chemin, & que ſes Raiſonnemens ont du rapport au ſujet que je traite. Dans la 2de. je le ſuis pied à pied, & je lui réponds ſection après ſection. Ainſi je prie le Lecteur, qui veut ſérieuſement s'éclaircir ſur cette importante Queſtion, de ne pas ſe contenter de lire cette ſeconde Partie ; mais de lire ſur tout la premiere, ou toute entiere, ou tout

tout au moins dans les endroits, qui peuvent lui servir à resoudre ses doutes. J'ai eu soin, pour cette raison, de mettre à la tête de la Partie, une Table des Chapitres, avec des Titres & des Sommaires des Matieres.

VII. C'est-là la principale raison qui m'a empêché d'être aussi court, que je l'aurois souhaité; mais il y en a encore d'autres. On sait qu'il y a diverses Classes de Protestans. Comme ils diffèrent de sentimens, quand on a convaincu les uns, les autres ne pensent pas que cela les regarde, & ne s'en mettent non plus en peine, que si ce n'étoit pas à eux qu'on eût parlé. Par exemple, les uns conviennent de la Nécessité d'une Eglise perpetuelle; les autres n'en conviennent pas: les uns se croyent obligez de prouver qu'il y a une telle Eglise distincte de la nôtre; les autres ne s'y croyent pas obligez, & s'imaginent qu'en prouvant la Visibilité perpetuelle de la nôtre, on a, en même temps, prouvé celle de la leur. On en peut dire autant d'un grand nombre d'autres Points. C'est aussi la coutume du Dr. *Potter*, (en quoi il n'est pas le premier; & plût à Dieu qu'il fût le dernier!) c'est, dis-je, sa coutume de toucher brièvement plusieurs Objections rebattues & usées; & si on se dispense de repondre à toutes, il crie aussi-tôt victoire, & il prend occasion de ce silence, de faire croire à des gens prévenus & ignorans, que ce sont des Argumens insolubles, qu'on a laissez, pour cette raison, & de propos délibéré, sans réponse. Or chacun sait qu'on peut, en peu de mots, & d'une maniére plausible, proposer une Objection très-frivole en elle-même, & dont la solution exige pourtant d'assez longues discussions. Le Dr. *Potter* en particulier, a le talent d'envelopper si bien en peu de pa-

paroles, les faux ſens qu'il donne aux Auteurs, qu'il faut, de néceſſité, employer beaucoup de travail & de temps, pour développer les veritables, & les mettre dans tout leur jour. Il a auſſi fallu parler de ſes Omiſſions, en faire voir la conſéquence, & ſouvent remplacer & répéter les propres termes qu'il a omis. Tout cela a néceſſairement groſſi mon Livre. Pour ce qui regarde la maniere dont j'ai traité mon ſujet, je prie mon Lecteur de conſidérer, que pour répondre à des Livres rien n'eſt plus neceſſaire que des Livres; & que j'ai eu ſi peu de ſecours de ce côté-là, que j'ai été obligé, par pure néceſſité, d'omettre la confrontation de divers paſſages cîtez par le Dr. *Potter*; quoique j'euſſe tout lieu de juger, que j'aurois trouvé ces paſſages, ou tronquez ou mal appliquez. A l'égard du petit nombre de ceux que j'ai confrontez, ce n'a pas été ſans peine que je me ſuis procuré les ſecours néceſſaires pour cela. Les temps ne ſont pas également favorables pour tous; & en cela le Dr. *Potter* a un grand avantage: Cependant la Verité eſt toûjours Verité, & toûjours en état de ſe faire jour, à travers les obſtacles qui s'oppoſent à elle. Pour moi, quand j'ai cité des Auteurs Proteſtans, ſoit Anglois ſoit Etrangers, je reconnois volontiers, & avec actions de graces, que j'ai tiré mes Citations, pour la plûpart, d'un Livre intitulé: *Apologie des Proteſtans pour l'Egliſe Romaine.* L'Auteur, qui s'appelle lui-même, *Jean Breerly*, eſt d'une fidelité, & d'une exactitude ſi grande, que non content de citer les Livres, il cotte auſſi les Editions, avec l'Année & le lieu où elles ont été faites. Si néanmoins il vous arrivoit de ne pas trouver les endroits qu'il cite, ſuſpendez votre Jugement, jusqu'à ce que vous-vous ſoyiez donné

Digitized by Google

né le temps de consulter les Corrections qu'il a imprimées à la fin de son Livre. Quoiqu'il faille pourtant avoüer, que nonobstant sa diligence & sa fidelité, il n'a pas été en son pouvoir de corriger toutes les fautes d'impression : Nous avons aussi à cet égard nos difficultez, pour des raisons que chacun sait.

VIII. DANS ma Réplique j'ai évité, en parlant soit des Protestans en général, soit du Dr. *Potter* en particulier, toutes sortes de Reproches Personnels, ou d'Invectives; à moins qu'il ne veuille appeller de ce nom ces termes-ci: *Impertinence grossiere*, *Bevûe*, *Falsification*, & autres semblables, dont je me suis servi, dans l'occasion, parce qu'ils sont d'un usage nécessaire, pour exprimer respectivement ces choses. Cependant je ne les ai employez, même en ce cas, que d'une maniere radoucie; afin de faire à mon Adversaire le moins de peine qu'il m'étoit possible, sans trahir ma Cause. Que s'il m'étoit échappé quelque expression moins propre ou trop dure, (ce qui, j'espere, n'est pas) je declare par avance que c'est par pure inadvertence, & contre mon intention. Il est pourtant bien vrai, que le Dr. *Potter* a donné tant de justes sujets de le traiter un peu cavalierement, que plusieurs pourront bien prendre, ce temperament plûtôt pour un effet de molleſſe que de modération. Mais, puisque c'est la Charité, & la *Charité Revendiquée* qui orne le Frontispice de mon Livre, j'ai crû que je serois plus excusable, auprès des Lecteurs de l'un & de l'autre Parti, de pecher par un excès de douceur, que non pas, par un excès de sévérité. Si le Dr. *Potter* juge à propos de me traiter d'ignorant, ou de me faire quelque autre reproche semblable; je suis tout prêt à lui en épargner la preuve; & je re-

con-

Digitized by Google

connois que j'ai beaucoup plus de défauts personnels, qu'il ne fauroit m'en reprocher: Mais, à l'egard de la Véracité & de la Sincérité, j'en fais profession; & je les estime à un point, que je le défie de trouver dans tout mon Livre un seul Titre, & un seul Iota, qui lui fourniſſe le moindre prétexte de me conteſter ces qualitez.

IX. VOICI ce que j'ai à dire en 3. & dernier lieu. Si le Dr. *Potter*, ou quelque autre pour lui entreprend de répondre à cet Ecrit; il faudra qu'il obſerve ce qui ſuit, s'il veut avoir égard à ſa propre réputation, m'épargner beaucoup de peine inutile, & ſur tout ne pas préjudicier à la Vérité. Je le prie donc avant toutes choſes, de bien marquer le point précis, où gît la difficulté, afin de ne pas raiſonner en l'air, à la boulevüe, & ſans aucun but certain; affectant de prendre une choſe pour une autre. Par exemple, pourquoi, dans la Diſpute entre lui, & l'Auteur de la *Charité Malentendue*, prend-il ſérieuſement à tache, & s'efforce t-il de prouver que dans l'Analyſe de la Foi, l'Autorité de l'Egliſe n'eſt pas le dernier Motif, & l'Objet Formel de la Foi; Que tous les Points de Foi ſont contenus dans l'Ecriture; Qu'il n'eſt pas au pouvoir de l'Egliſe de faire de nouveaux Articles de Foi; Que l'Egliſe Romaine, priſe pour une Egliſe particuliere, & un certain Diocèſe, n'eſt pas l'Egliſe Univerſelle; Que le Pape, comme Docteur particulier peut errer; & tant d'autres Points dont nous parlerons en leur lieu? Il faudra auſſi qu'il s'abſtienne, s'il lui plaît, de nous imputer certains ſentimens, qu'il ſait bien que nous rejettons auſſi bien que lui.

X. JE le prie auſſi inſtamment de ne pas mutiler mon Diſcours, ni mes Raiſonnemens; mais de les rapporter fidélement & dans leur entier,

Digitized by Google

entier, sans rien omettre d'essentiel : parce que l'omission d'un seul mot suffit souvent, pour affoiblir, ou même anéantir toute une preuve. J'ai d'autant plus de raison de lui donner cet avis, qu'il s'est déja très-mal acquitté de la promesse solemnelle qu'il avoit faite dans la Préface au Lecteur, de ne laisser, dans *la Charité Malentendue*, rien de tant soit peu important sans réponse. S'il en profite, sa Replique n'en sera pas plus longue : au contraire, il diminuera par-là son travail, & nous épargnera dans la suite, à moi, la peine de rappeller ce qu'il aura omis, & à lui-même, celle de faire voir que son Omission n'étoit pas importante. S'il s'attache au Point en question, sans fatiguer son Lecteur, soit, en chargeant la Marge d'inutiles citations d'Auteurs Grecs, Latins, & quelquefois Italiens, ou François, de Proverbes, de Sentences de Poëtes, & d'un semblable étalage d'Erudition pedantesque ; soit, en citant, sans nulle nécessité, une multitude de Théologiens Scholastiques : Je l'assûre d'avance, que son Livre ne sera point trop gros ; & qu'en tout cas personne ne se plaindra d'une longueur causée par la nécessité. J'ajoute qu'avant que de répondre, ou de proposer ses difficultez, il ne sera pas mal de penser à ce qu'on pourroit lui répliquer, & de voir si ses objections ne sont point sujettes à rétorsion. On pourra se convaincre, en lisant ma Replique, qu'il y en a plusieurs de telles, dans sa Réponse. Sur tout, ce que j'exige de lui ; & ce n'est pas tant moi qui l'exige que la Vérité même, c'est qu'il s'exprime clairement & distinctement ; qu'il n'affecte point de marcher dans l'obscurité afin d'égarer son Lecteur, disant tantôt une chose & tantôt une autre, & parant toûjours avec tant d'ambiguité, qu'il semble

Digitized by Google

ble que toute son étude soit de se menager des défaites, pour l'occasion & le besoin. Et afin de le convaincre, que j'agis moi-même de bonne foi, je le prie de me dire nettement ce qu'il pense touchant les Points suivans.

XII. 1. SI J. C. n'a pas toûjours eu, & ne doit pas toûjours avoir, une vraye Eglise visible sur la Terre; & si la Doctrine contraire n'est pas une Hérésie damnable.

XII. 2. QUELLE Eglise visible il y avoit avant *Luther*, dont la Doctrine fût contraire à celle de l'Eglise Romaine, & conforme à celle de la prétendue Eglise Protestante.

XIII. 3. COMME il sera forcé d'accorder qu'avant *Luther*, il n'y avoit en effet nulle vraye Eglise visible, distincte de l'Eglise Romaine, & des autres Eglises qui étoient d'accord avec elle; s'il ne s'ensuit pas de-là que l'Eglise Romaine n'a point erré fondamentalement: puisque toute Erreur de cette nature détruit l'essence même d'Eglise; auquel cas J. C. n'auroit point eu d'Eglise visible sur la Terre.

XIV. 4. Si l'Eglise Romaine n'est point tombée dans aucune Erreur fondamentale; voudroit-il bien nous dire comment il se peut faire qu'on se damne, pour vivre dans sa Communion, & pour maintenir des erreurs, qu'on avoue n'être ni damnables, ni fondamentales?

XV. 5. Si ses Erreurs n'étoient point damnables, & n'excluoient point du salut; comment on peut excuser de schisme, ceux qui sous prétexte de ces Erreurs ont abandonné sa Communion?

XVI. 6. S'il prend envie au Dr. *Potter* de dire, que les Erreurs de l'Eglise Romaine sont damnables, ou fondamentales; qu'il ait la bonté de nous dire quelles sont donc en particulier ces Erreurs: mais qu'il se souvien-

ne

Digitized by Google

ne en même tems, (car il eſt néceſſaire de le répéter,) qu'il ſe ſouvienne, que, s'il eſt vrai que l'Egliſe Romaine a erré fondamentalement, il ſera lui-même dans l'impoſſibilité de prouver, que J. C. eût aucune vraye Egliſe viſible, ſur la terre, lorsque *Luther* y parût. Qu'il ait la bonté de nous dire comment il ſe peut faire que les Proteſtans, dans la ſuppoſition que l'Egliſe Romaine a ceſſé d'être la véritable Egliſe, ayent eux-mêmes, ou puiſſent avoir une véritable Egliſe, une Egliſe univerſelle, & dont la durée s'étende à tous les ſiecles; enfin, comment n'y ayant point de ſalut pour nous, il peut y en avoir pour eux.

XVII. 7. Si toute Erreur opiniâtrément défenduë, contre quelque vérité que ce ſoit, & pour peu importante qu'on la ſuppoſe, ne détruit pas la nature, & l'unité de la Foi, ou n'eſt pas au moins un péché grief & damnable, lorsque cette vérité eſt ſuffiſamment propoſée, comme révélée de Dieu?

XVIII. 8. CELA étant ainſi, comment eſt-ce que les *Luthériens*, les *Calviniſtes*, les *Zwingliens*, & les autres Proteſtans, qui différent entre eux, peuvent tous eſperer d'être ſauvez; puiſqu'il eſt évident, qu'il faut de toute néceſſité, que quelques-uns d'eux rejettent quelque vérité ainſi révélée, ſoit qu'elle ſoit fondamentale ou non?

XIX. 9. NOUS ne ceſſons point de demander & de demander avec inſtance, qu'on nous donne un Catalogue de ces Points qu'il appelle Fondamentaux; j'entens un Catalogue, où ils ſoient particulariſez, & où on ne ſe contente pas de nous donner quelque définition, ou deſcription générale, dont les Proteſtans pourroient bien convenir, bien qu'il ſoit viſible qu'ils ne conviennent nullement, quand il s'agit de définir

Digitized by Google

finir quels sont en particulier ces Points fondamentaux. Delà dépend la solution de plusieurs questions importantes; par exemple, de celle-ci: Si tels ou tels n'errent point dans quelque Point fondamental & nécessaire à salut; de cette autre: S'il n'est pas vrai que les *Lutheriens*, les *Calvinistes*, &c. différent dans quelque Point fondamental, auquel cas il ne seroit pas possible qu'un même Ciel fût fait pour eux tous.

XX. EN 10. & dernier lieu, j'exige, qu'en répondant à toutes ces questions, il veuille bien nous dire, si ce qu'il répondra, est la Doctrine de l'Eglise Protestante d'Angleterre, ou simplement son sentiment particulier.

XXI. VOILA ce que j'ai crû être en droit, d'exiger du Dr. *Potter*, ou de quiconque prendra Fait & Cause pour lui. Qu'il ne me paye point de réponses vagues; & qu'il ne m'aille pas dire qu'un fol peut faire en une heure plus de questions, qu'un sage n'en sauroit résoudre en un an. Ces Proverbes ne signifient rien. Les questions que je lui fais, il m'a donné lieu de les lui faire; en s'expliquant, dans son Livre, d'une maniere si embarassée & si confuse, que la Vérité même auroit bien de la peine à le convaincre: pressé des deux côtez par les raisons opposées des Papistes, comme il les appelle, & des Puritains, il trouve toûjours moyen d'échapper, & de faire accroire aux ignorans, qu'il a de bonnes raisons à alléguer. D'ailleurs ces questions roulent sur des Points infiniment importans, & d'où la connoissance de l'Eglise de Dieu, de la vraye Religion, & par conséquent le salut des ames, dépend. Et enfin qu'il ne me taxe pas de ressembler aux *Pharisiens*, que J. C. accuse *de mettre sur les épaules des hommes de pesans fardeaux, qu'eux-mêmes ne voudroient pas toucher du bout du*

Digitized by Google

doigt, je m'engage à répondre à toutes les questions, qu'il voudra bien me faire sur quelqu'un de ces chefs, (si déja je n'y ai pas répondu) & même sur quelque autre matiere de Foi que ce soit. Je m'engage de lui dire bien précisément, ce qui est, ou n'est pas, la Doctrine de l'Eglise Catholique; ce qui est, ou n'est pas défini, & qu'on laisse encore aux disputes & aux discussions des Théologiens.

XXII. On attend enfin, qu'il s'acquite de ce qu'on demande de lui en honnête homme, & en homme de Lettres, qu'il ne passe pas d'une question, où l'on considére les choses selon leur nature, à une autre, où on ne les considére que selon des circonstances rares & accidentelles, comme sont l'ignorance, le défaut de capacité, ou de moyens de s'instruire &c. Car, comme les circonstances varient extrémement, il n'est pas possible de les comprendre toutes dans une seule Règle générale. Dans une Doctrine générale, on doit, considérer les choses selon ce qu'elles sont, *ex naturâ rei*, ou *per se loquendo*, comme on parle dans l'Ecole, c'est-à-dire, selon leur nature, & indépendamment des circonstances. Par exemple, il se peut fort bien faire, qu'un homme soit, pour quelque tems, dans l'ignorance invincible de quelque Point, même fondamental, manque de capacité, d'instruction &c. sans être pour cela coupable d'aucun crime, & néanmoins il faut de toute nécessité dire, qu'une Erreur fondamentale est une erreur damnable; parce que cela est ainsi, les choses étant considérées en elles-mêmes. & faisant abstraction des circonstances, où cet homme peut se trouver. Au contraire, si quelqu'un croyoit qu'une action vertueuse ou même indifférente, fût un péché, elle le feroit en effet pour lui, à cause de l'er-

Digitized by Google

l'erreur de ſa conſcience : & néanmoins, on ne peut pas dire, que les actions ou vertueuſes ou indifférentes ſoient des péchez. En un mot, dans toutes les Sciences, il faut néceſſairement diſtinguer les Règles générales, d'avec les exceptions particulieres. Ainſi, quand on demande, ſi les Catholiques peuvent être ſauvez, ou ſi leurs prétendues erreurs ſont fondamentales ou damnables; on ne doit point changer l'état de la queſtion, & avoir recours à l'ignorance, au manque de capacité &c.; mais on doit conſidérer leurs erreurs en elles-mêmes, faiſant abſtraction des circonſtances accidentelles, qui peuvent les aggraver ou les exténuer.

XXIII. J'EN dis autant des autres Points; à quoi je demande, encore une fois, une réponſe catégorique, où n'entrent point ces expreſſions ambiguës : *en quelque ſorte*, *en certains ſens*, *dans un certain dégré*, expreſſions qu'on étend enſuite, ou qu'on reſerve ſelon le beſoin; mais où l'on nous diſe préciſement, quel eſt le *ſens*, la *maniere*, le *dégré*, dans lequel on veut être entendu. Si le Dr. *Potter* en uſe ainſi, ſans nous payer de vains ſons : non comme un Prédicateur qui parle dans un Auditoire vulgaire, mais comme un Savant qui a la plume à la main, & qui écrit à tête réposée, on n'abuſera point, mon cher Lecteur, de votre patience, & la Vérité paroîtra dans tout ſon jour. Maintenant que la Queſtion eſt bien établie, il peut dire beaucoup, en peu de paroles, pourvû, comme je l'ai dit, qu'il s'attache au véritable Point, où gît chaque difficulté, ſans s'égarer dans des Diſputes impertinentes; ſans multiplier des objections triviales, & des preuves uſées; ſans affecter de citer, pour la montre, un grand nombre de Théologiens Scholaſtiques, ce que le moin-

Digitized by Google

gre Savantaſſe peut faire ; & pourvû qu'il cite ſes Auteurs, avec tant de fidélité, qu'on ne ſoit point obligé à perdre de tems à prouver ſes falſifications ; enfin pourvû qu'il ſe mette à écrire, avec cette penſée, que nous devons, les uns & les autres, rendre, au plus juſte & au plus impartial de tous les Juges, un compte ſévère de chaque periode, de chaque ligne, de chaque mot qui coule de notre plume. Car ſi nous devons être comptables au dernier jour, de toutes les paroles oiſeuſes que nous aurons laiſſé échapper en parlant ; combien plus le ſerons-nous de celles que nous aurons couchées déliberément ſur le papier ? puiſqu'il eſt certain que la réfléxion, qui précéde, ou qui accompagne une méchante action, ajoûte beaucoup à ſa malice. Outre que l'importance des ſujets, qui ſe traitent dans des Livres qui concernent la Foi, & la Religion, d'où le ſalut éternel dépend, fait que les erreurs où l'on tombe en cette matiere, ſont d'une tout autre conſéquence, que s'il ne s'agiſſoit que de bagatelles.

PRE-

Digitized by Google

REPONSE
A LA
PREFACE
PRE'CEDENTE.

I. S'Il eſt vrai, comme on le dit communément, que les commencemens ſont toûjours de bon ou de mauvais augure pour la ſuite ; le Dr. *Potter* n'a pas lieu de s'attendre à un procédé fort franc de votre part. La 1. choſe que vous dites de lui, ſavoir, *que, dans tout ſon Livre, il n'a pas, une ſeule fois, touché le vrai Point en queſtion*, eſt une imputation, où il n'y a ni juſtice, ni pudeur. Réponſe aux § 1. &c 2.

II. Car 1. la queſtion n'étoit pas, comme vous le prétendez, *ſi les Papiſtes & les Proteſtans peuvent les uns & les autres ſe ſauvèr dans leurs différentes Religions* ? mais *ſi vous pouvez ſoutenir, ſans bleſſer la Charité, que le Proteſtantiſme, dont on ne ſe répent point, exclud du ſalut* ? Que ce ſoit-là le vrai Point en queſtion, cela eſt hors de queſtion, & très-évident, 1. par ce Titre ; *La Charité malentenduë* ; 2. par les argumens des trois premiers Chapitres du même Livre ; & enfin par le Titre même de votre Réplique. Ainſi quand le Dr. *Potter* auroit jugé à propos, en diſputant contre ſon Adverſaire, de s'en tenir à cela ; & quand il ſe ſeroit contenté de prouver que les *Proteſtans*, qui vivent, & qui meurent dans

Digitized by Google

leur Religion, peuvent se sauver; & qu'il auroit laissé les *Papistes*, ou demeurer fermes, ou tomber sur le compte de leur propre Maître, sans parler d'eux ni de près ni de loin; je ne vôi pas qu'on pût lui imputer, avec la moindre justice, *de n'avoir pas, non pas même une seule fois, touché le vrai Point en question.* On ne peut pas dire non plus que votre Question, & la mienne, telle que je viens de la proposer, reviennent à la même chose, pour peu qu'on fasse réflexion que la vraye réponse à l'une, peut fort bien être *affirmative*, & qu'au contraire la vraye réponse à l'autre, peut fort bien être *négative*. Rien n'empêche en effet que cette Proposition: *Les Papistes & les Protestans peuvent se sauver les uns & les autres dans leur Religion*, ne puisse être vraye: & que celle-ci; *Les Papistes, en damnant les Protestans, blessent grièvement la Charité*; ne puisse être aussi vraye. En effet de damner les hommes, sans raison, & de sa propre autorité, c'est à la lettre une action contraire à la Charité, ou au moins (ce qui fait également pour moi) s'entend ce que les Protestans entendent, quand ils disent, que les Papistes qui les damnent, blessent, en cela, grièvement la Charité. Ainsi, dans la supposition même que les preuves, que l'Auteur de la *Charité Malentendue* a alleguées, pour montrer *que le même Ciel n'est pas fait pour les Protestans & pour les Papistes*, fussent aussi concluantes, qu'elles le sont peu; il y auroit toûjours beaucoup de témérité, & de précipitation, & par conséquent fort peu de

Digitized by Google

de Charité, à en conclure, comme il fait, que le Parti, qui devoit avoir l'exclusion, étoit celui des Protestans. De ce que les Juifs, par exemple, & les Chrétiens, ne peuvent se sauver les uns & les autres, un Juif pourroit-il avec justice, & par conséquent avec Charité, prendre droit delà de damner un Chrétien ?

III. MAIS pour faire voir, en 2. lieu, combien vous lui faites de tort, je dis qu'il traite exprès, & fort efficacement la question telle que vous l'établissez vous-même. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à confronter son Ecrit avec *la Charité Malentendue*. 1. Vous dites que *la Charité Malentendue* prouve en général *que l'Eglise est une*: Le Dr. *Potter* répond *qu'il perd sa peine à prouver l'unité de l'Eglise, & que cela est hors de question.* Cette réponse est assurément très-pertinente. 2. Vous dites que la C. M. prouve en 2. lieu *que tous les Chrétiens sont obligez d'écouter l'Eglise*: *Cela est vrai* (répond le D. *Potter*) *non absolument en tout, mais lorsqu'elle commande des choses que Dieu ne défend point.* Pouvoit-il rien dire de plus à propos ? 3. Vous dites que la C. M. prouve en 3. lieu *que l'Eglise doit toujours être visible & infaillible*: à l'égard de sa *Visibilité*, le Dr. *Potter* ne la nie pas; & pour son *Infaillibilité*, il ne la conteste pas, non plus, en ce qui regarde les Doctrines essentielles, ou le *Fondement*; mais seulement en ce qui regarde *les Doctrines moins capitales & édifiées sur le Fondement.* 4. Vous dites que la C. M. prouve en 4. lieu, *que de se séparer de la Communion de l'Eglise, c'est être Schismati-*

Digitized by Google

que: Le Dr. *Potter* l'accorde avec cette restriction; *à moins qu'il n'y ait néceſſité de le faire, comme il y en a lorſque l'Egliſe éxige des conditions injuſtes de Communion.*

5. Vous dites que la C. M. prouve en dernier lieu, *que de s'écarter de la Doctrine de l'Egliſe, ne fût-ce qu'en un petit nombre de Points, même peu importans, c'eſt être Hérétique; & qu'ainſi la diſtinction de Points Fondamentaux & Non-fondamentaux, de la maniere que les Proteſtans l'appliquent, eſt vaine & frivole.* Le Dr. *Potter* le nie; il montre la foibleſſe, & *l'inconſéquence* des preuves qu'on en apporte; il prouve le ſentiment contraire, par des raiſons, qui ne ſouffrent point de réplique; & enfin il conclud *que la Diſtinction des Points Fondamentaux & Non-fondamentaux, de la maniere que les Proteſtans l'appliquent, eſt très-juſte & très-pertinente.* Voilà, dites-vous, les Principes, d'où la C. M. conclud, très-conſéquemment, *que le moindre diſſentiment en matiere de Foi, eſt incompatible avec le ſalut; & qu'ainſi les Catholiques & les Proteſtans, différant viſiblement en pluſieurs Points de Foi, il eſt impoſſible que les uns & les autres ſoient ſauvez, ſans Répentance*; ſans une Répentance explicite, & particuliere, (devez-vous entendre) c'eſt-à-dire ſans un renoncement formel à leurs Erreurs; car c'eſt ainſi que la C. M. s'en explique pag. 14. en ces termes: *Nous pouvons bien dire en toute ſûreté qu'un homme qui vit dans la Religion Proteſtante; & qui loin de ſe répentir de ſon Proteſtantiſme ne veut pas même reconnoître que ce ſoit un péché, quoi qu'on lui al-*

Digitized by Google

allégue des raisons suffisantes pour l'en convaincre, &c. D'où il paroît, qu'il est persuadé qu'on ne peut se répentir d'une erreur, sans *reconnoître* préalablement, *qu'elle est un péché*. A cela le Dr. *Potter* répond fort à propos *que les deux Partis, de l'aveu des deux Partis, sont d'accord dans un plus grand nombre de Points, qu'il n'y en a de simplement, & d'indispensablement nécessaires pour le salut; & qu'ils ne diffèrent que dans les Points qui ne sont pas précisément nécessaires; qu'il est fort possible qu'un homme meure dans l'erreur & meure répentant, d'une répentance qui s'étende à tous ses péchez d'ignorance, & par conséquent à cette erreur dans laquelle il meurt; d'une répentance, qui n'est pas, à la vérité, explicite & particulière, (ce qui n'est pas nécessaire) mais d'une répentance générale & implicite, ce qui suffit; qu'ainsi il ose présumer, eu égard à la Bonté de Dieu, que les Véritez essentielles se trouvent dans les deux Partis, sur tout celles, qui regardent la nécessité de la Répentance des œuvres mortes, & de la Foi en JESUS CHRIST; ces véritez réduites en pratique, peuvent servir d'un antidote contre le venin de l'Erreur, de quelque côté qu'elle se trouve, à l'égard de ceux qui aiment & qui cherchent sincérement la Vérité, bien qu'il leur arrive, par une foiblesse inséparable de l'humanité, de ne la pas trouver & de mourir dans l'Erreur.* Si vous vous donnez la peine de comparer avec soin, ce que dit sur tous ces chefs la C. M. avec les Réponses du Dr. *Potter*, il n'est pas possible que vous-même ne conveniez que

Digitized by Google

vous lui avez fait un tort extrême en l'accusant de tergiversation, & en lui imputant, de n'avoir pas même une seule fois, dans tout son Livre, touché le vrai Point en question. Et ne croyez pas que ni vous, ni l'Auteur de la C. M. puissiez conclure delà, comme vous le faites tacitement, que le Dr. *Potter est l'Ennemi des ames, & qu'il les seduit, en les flattant d'une vaine espérance de salut*; car peut-on dire qu'une espérance fondée sur la croyance & sur la pratique de tout ce qu'il y a d'absolument nécessaire pour le salut, & sur la répentance de toutes les erreurs & de tous les péchez, où l'on tombe par un effet de la fragilité humaine, soit une espérance vaine? Ne croyez pas non plus pouvoir en conclure qu'*il favorise le Libertinisme ou l'indifférence des Religions*; puisqu'il ne laisse espérer le pardon de leurs erreurs, qu'à ceux qui auront aimé & cherché la Vérité, à proportion de la capacité & des occasions, qu'ils auront euës pour cela; ou du moins qui se seront répentis de leurs omissions à cet égard. Une pareille Doctrine, loin de favoriser l'indifférence des Religions, est très-propre à exciter les hommes à rechercher, avec ardeur & sans partialité, la véritable, & fait de plus, honneur à la Bonté de Dieu: car on ne conçoit pas qu'il puisse, sans faire violence à cette aimable Vertu, n'être pas content de ses fidèles Serviteurs, qui font sincérement leurs efforts, pour connoître & pour accomplir sa volonté, encore qu'ils ne la connoissent & ne l'accomplissent qu'imparfaitement.

IV.

Digitized by Google

IV. Vous êtes ainſi bien injuſte, de blâmer le Dr. *Potter* d'avoir fait entrer dans ſa réponſe, comme par force, les diſputes particulieres dont vous faites ici mention: car, pour ne pas dire, que la plûpart de ces queſtions ont un rapport direct & immédiat au ſujet, comme la 1. la 2. la 3. la 5. & la 6.; pour ne pas dire, que bien loin de les y avoir fait entrer par force, elles s'y ſont, pour ainſi dire, introduites d'elles-mêmes; pour ne pas dire qu'il les a plûtôt effleurées, pour la plûpart, qu'approfondies: pour ne rien dire de tout cela, vous n'ignorez pas, que pour renverſer l'Infaillibilité de vôtre Egliſe, il lui ſuffit de nous convaincre d'erreur ſur quelqu'un de ces Points, ne fût-ce que ſur la Communion ſous une ſeule Eſpéce, ou ſur vôtre Service en Langue non-entenduë. Après quoi, il faudra bien que vous conveniez *qu'il n'eſt nullement néceſſaire d'écouter l'Egliſe en tout; qu'on peut fort bien ſe ſeparer en quelque choſe de la Communion, ſans être pour cela ſchiſmatique; qu'on peut fort bien s'écarter de ſa Doctrine lorſqu'elle eſt erronée, ſans être, pour cela, Hérétique, qu'enfin, tout ce qu'elle propoſe n'eſt pas fondamental, par cela même qu'elle le propoſe.* Ainſi vous voyez, tout d'un coup, toutes les raiſons de la *Charité Malentenduë* s'en aller en fumée, & s'évanoüir en l'air.

V. Vous dites *qu'on ſent bien qu'il a de la peine à avoüer que les Catholiques & les Proteſtans puiſſent ſe ſauver les uns & les autres.* Il l'avouë pourtant, & qui plus eſt, il l'affirme nettement, 1. à l'egard des Proteſ-

teſtans, depuis le commencement de ſon Livre juſqu'à la fin; 2. à l'égard des *Papiſtes errans, qui ayant cherché ſincérement la Vérité, ont eu le malheur de ne la pas trouver, & ſont morts répentans de tous leurs péchez en général.* pag. 77. & 78. Et vous vous trompez beaucoup ſi vous croyez, qu'il ait eu, pour faire cet aveu, aucune autre raiſon, que ſa propre perſuaſion & la Vérité. Car nous pouvons fort bien prétendre, & nous le prétendons en effet, qu'outre l'Egliſe Romaine, *il y avoit avant Luther, pluſieurs véritables Egliſes* qui différoient d'elle; en particulier, *l'Egliſe Grecque.* Ainſi ce que vous dites être *évidemment vrai*, eſt au contraire évidemment faux. D'ailleurs ſuppoſé qu'il eût eu deſſein de ſe ſervir de vous dans cette matiere; il n'avoit pas beſoin, dans cette vuë, de convenir qu'on peut aujourd'hui ſe ſauver dans votre Egliſe; mais ſeulement qu'on le pouvoit, avant le tems de *Luther*, lorſqu'il y avoit moins de moyens de connoître la Vérité, & que l'ignorance étoit plus invincible, & par conſéquent plus excuſable. Il ne tient donc qu'à vous de voir, que ſi nous avons de la charité pour vous, ce n'eſt pas par des vuës intéreſſées, mais uniquement par reſpect pour la Vérité.

VI. Il importe auſſi fort peu que les faux Dogmes qu'il attaque, *ne ſoient pas des Erreurs fondamentales*: car ſi ces erreurs ne ruinent pas le ſalut, au moins, dès qu'elles ſont reconnuës pour telles, ruinent-elles votre prétenſion d'infaillibilité. Je vous croi aſſez ſincére pour en convenir, car je ne

Digitized by Google

ne ſache point de conſéquence qui ſoit d'une évidence plus palpable que celle-ci : *l'Egliſe Romaine erre en tel & tel Point ; dont elle n'eſt pas infaillible.* Il y a apparence que vous vous êtes bien apperçû de cela vous-même ; & c'eſt la raiſon pourquoi, vous ne dites pas ſimplement : *Puiſque ce ne ſont pas des Erreurs fondamentales, qu'importe que nous en ſoyions entâchez ou non* ; mais que vous ajoutez : *entant qu'il s'agit de la poſſibilité du ſalut* ? Comme ſi l'amour de Dieu, & de la Vérité, ne nous obligeoient pas à avoir du zèle pour toutes les Véritez, qui, ſans être abſolument néceſſaires, ſont néanmoins plus ou moins utiles pour le ſalut ! Comme ſi un homme de bien pouvoit joüir d'un vrai repos de conſcience, ſans être dans cette diſpoſition ! J. C. lui-même ne nous dit-il pas *que quiconque aura violé un ſeul de ces moindres Commandemens, & qui aura enſeigné les hommes à les violer, ſera nommé le plus petit dans le Royaume des Cieux* ? Il eſt vrai que vous prétendez que quelques-uns ne regardent que des péchez véniels ; & qu'ainſi il n'eſt pas néceſſaire, pour être ſauvé, de les obſerver. Matth. V. 19.

VII. D'AILLEURS cela importe beaucoup, ſinon pour la *poſſibilité*, au moins pour la *probabilité*, du ſalut ; parce que ces erreurs peuvent être, pour ceux qui en ſont entachez, ſinon la *cauſe*, au moins *l'occaſion* de la damnation. La Doctrine des Indulgences, par exemple, peut éteindre & anéantir la Crainte du Purgatoire ; & la Doctrine du Purgatoire, éteindre & anéantir la Crainte de l'Enfer. Vous ſavez

Digitized by Google

bien vous-même qu'elles n'ont que trop souvent ce funeste effet. Ainsi quoiqu'un homme qui a de la Pieté puisse se sauver avec ces erreurs; ces mêmes erreurs peuvent pourtant lui devenir une occasion de se relâcher dans la Pieté, de devenir vicieux, & enfin de se damner. En ce cas si ce ne sont pas ces erreurs qui le damnent, il est pourtant damné à l'occasion de ces Erreurs. Il n'y a point, j'espére, de Laïque pieux, qui, persuadé qu'il n'y a ni impieté ni superstition, dans l'usage de votre Service en Latin, doive être damné pour y avoir assisté; & cependant, il n'est pas improbable que le défaut de Dévotion, que la répétition fréquente de ce Service, s'il avoit été fait en Langue entendue, auroit été capable d'exciter en plusieurs de ceux qui y assistent; que le défaut d'instruction & d'édification, qu'ils auroient pu, en ce cas, en retirer, ne soit un obstacle au salut de plusieurs, qui, sans cela, auroient pû se sauver. De plus, quoique la matiere d'une erreur, ne soit que quelque chose d'utile, & non d'absolument nécessaire; cependant, même en ce cas, la négligence peut être un péché damnable: comme c'en est un, selon la Doctrine de votre Ecole, de ne pas se soucier d'éviter les péchez véniels. Enfin, comme les Péchez véniels disposent, dites-vous, insensiblement à en commettre de mortels; de même des erreurs légéres disposent par degrez à errer dans des matieres graves. L'Infaillibilité du Pape, par exemple, n'est peut-être pas à l'égard de tous ceux qui la croyent

Digitized by Google

vent, une Erreur qui damne sans rémission; & cependant si c'est une fausse opinion (comme c'en est certainement une) elle dispose celui qui la croit, à croire l'Antechrist lui-même, s'il venoit jamais à être assis sur le Siege de Rome.

VIII. DANS *la distinction, dites-vous, de Points Fondamentaux & Non-fondamentaux, qu'il s'efforce d'établir, on pourroit peut-être penser, qu'il touche le vrai Point en question; mais si on y prend garde de près on verra qu'il s'égare encore: parce qu'encore qu'il nous dise bien qu'il y a des Points Fondamentaux, que tous les Chrétiens sont obligez de croire, d'une Foi explicite; il ne nous dit pas, s'il n'y a point d'autres Points de Foi suffisamment proposez, comme Véritez divines, qu'il leur soit libre de ne pas croire, ou de rejetter.* A l'égard de ce que vous appellez *Proposition*, ou Déclaration *suffisante*, fortez, je vous prie, du Nuage, dont vous affectez de vous envelopper; & dites-nous nettement ce que vous entendez par *Points suffisamment proposez, entant que Véritez divines.* Peut-être entendez-vous par là des Veritez, lesquelles, ceux à qui on les propose, regardent, comme suffisamment révélées. Si c'est cela; comment pourroient-ils ne les croire pas? N'y a-t-il pas une contradiction palpable, à dire, ou d'un simple homme, qu'il ne croit pas vrai, ce qu'il envisage comme vrai: ou d'un Chrétien, qu'il refuse de croire, ce qu'il envisage comme révélé de Dieu? Le Dr. P. a bien pû ne pas juger à propos de vous dire: *Cela est damnable*: parce que la chose

Réponse au §. 3.

Digitized by Google

ſe eſt effectivement impoſſible. Et cependant, quand vous ajoûtez que *l'impieté de l'Héréſie, conſiſte, à mettre en queſtion la Véracité de Dieu*; vous donnez aſſez lieu de juger, que c'eſt dans ce ſens-là que vous entendez ces termes, *ſuffiſamment propoſez.* Voulez-vous dire par-là que les Points, que vous, ou quelque autre Particulier, ou même une Societé entiere de Chrétiens, ont définis & décidez, comme Véritez divines, ſont, par cela même, *ſuffiſamment propoſez* entant que Véritez divines? Je ne ſaurois pas m'imaginer que ce ſoit-là votre ſens: parce qu'alors ce ſeroit impoſer aux Chrétiens, l'obligation d'en croire tous les hommes, & toutes les Egliſes, qui ſont au monde, toutes les fois qu'il leur prendra envie de décider que tels ou tels Dogmes ſont des Véritez divines. Le Dr. *Potter* n'avoit garde non plus de vous dire rien de pareil. Entendez-vous par *Points ſuffiſamment propoſez, entant que Véritez divines*, tous ceux que votre Egliſe propoſe comme tels? Mais ce ne doit pas être là votre ſens non plus: car la Queſtion, agitée entre vous & nous, eſt de ſavoir, ſi la *Propoſition*, ou la Déclaration de votre Egliſe, eſt une *Propoſition ſuffiſante*? & ſi vous ſuppoſiez qu'elle eſt *ſuffiſante*, vous ſuppoſeriez, ce qui eſt en queſtion, contre toutes les Règles du Raiſonnement. Enfin entendez vous par-là (car il ne me vient dans l'eſprit aucun autre ſens poſſible) des Véritez propoſées avec tant de clarté, que ceux qui les rejettent ne pourroient s'empêcher de les regarder, comme Véritez di-

Digitized by Google

divines, ſi quelque paſſion déréglée, ou quelque autre défaut volontaire, ne venoit à la traverſe, & ne s'interpoſoit, pour ainſi dire, entre leur Entendement & ces Véritez? C'eſt-là le meilleur ſens qu'on puiſſe donner à vos paroles; & ſi vous l'adoptez, je conſens que vous regardiez comme une obſtination damnable, l'action de ceux qui refuſent de croire, ou qui rejettent, des Véritez ainſi propoſées. Mais, en même temps, je ſuis étonné de vous entendre dire *que le Dr. Potter ne dit point, ſi outre les Points, qu'on eſt obligé de croire d'une Foi explicite, il n'y en a pas d'autres qu'on peut ne pas croire ou rejetter, lors même qu'ils ſont ſuffiſamment propoſez, entant que Véritez Divines*? car il eſt plus clair que le jour, que le Dr. *Potter* ſe déclare pour la négative de cette Queſtion pages 245, 246, 247, 249, 250, de ſon Livre, où il traite ce ſujet au long, & commence ainſi ſon diſcours: *Il eſt eſſentiel à la Foi, & neceſſaire pour le ſalut, de chaque Membre de l'Egliſe en particulier, qu'il reçoive & qu'il croye, tous les Points, touchant leſquels il peut être convaincu qu'ils ſont partie de la Doctrine Chrétienne.* Il croit trois choſes néceſſaires pour cette *Conviction. La* 1. *que ces Points ſoient clairement révélez; la* 2. *qu'ils ſoient ſuffiſamment propoſez; la* 3. *que celui à qui on les propoſe ait aſſez d'ouverture d'eſprit & de capacité pour les concevoir.* 1. *Faute de cette Révélation claire, il nie que l'Egliſe avant J. C., & les Diſciples de J. C., ayent été coupables d'aucune erreur damnable, quoiqu'ils*

Digitized by Google

qu'ils n'ayent pas crû certaines Veritez, qu'on ne pourrait aujourd'hui rejetter, sans cesser, par cela même d'être Chrétien. 2. *Pour une Proposition, ou Déclaration suffisante, il demande deux choses, l'une, que les Points dont il s'agit, soient expressément révélez; l'autre, qu'ils le soient avec une clarté, qui suffise à tout Esprit docile pour écarter tous les doutes, & tous les Préjugez contraires de l'Education. Cette Proposition, dit-il, n'est pas limitée au Pape, ni à l'Eglise; mais elle s'étend à tous les moyens, par où un homme peut être convaincu, dans sa conscience, que la Matiere qu'on lui propose appartient à la Révélation. Elle est suffisante, dit-il encore, non seulement, lorsque sa Conscience rend actuellement témoignage à la Vérité; mais encore, lorsqu'il est vrai de dire qu'elle le lui rendroit, si elle n'étoit obscurcie & aveuglée par quelque passion déréglée: n'y ayant guéres de différence entre fermer les yeux à la Vérité, pour ne la pas voir, & résister à la Vérité, quand on la voit.* 3. *La* 3. *chose qu'il exige c'est la Capacité, & l'ouverture d'Esprit, necessaires pour comprendre la chose que l'on propose à croire, & ses motifs; & le défaut de cette qualité excuse les Fous, les Idiots &c. Mais où il n'y a point de semblable empêchement, & quand la Vérité de Dieu est suffisamment proposée: alors celui qui la rejette est convaincu d'erreur, & coupable d'Hérésie: Or l'Hérésie est l'une de ces Oeuvres de la chair, qui excluent du salut* (il faut suppléer: à moins qu'on ne s'en repente). *Et de-là il s'ensuit qu'il est essentiel à la Foi, & nécessaire*

pour

Digitized by Google

pour le salut de croire toutes les Vérités révélées, & dont on peut être convaincu, qu'elles sont effectivement révélées. Voilà la conclusion de ce long raisonnement du Dr. *Potter*, dont il y a differentes citations dans votre Ecrit, & dont vous tâchez même de tirer avantage. Ainsi (je ne puis m'empêcher de le répéter) je suis étonné de vous entendre dire, que le Dr. *Potter* élude cette Question; & qu'il ne vous dit jamais, *s'il n'y a pas d'autres Points de Foi qu'on puisse ne pas croire ou rejetter, lors même qu'ils sont suffisamment proposez, comme Vérités révélées.* Il vous dit, en autant de termes, *qu'il n'y en a point*; ainsi vous avez le plus grand tort du monde de dire, *qu'il ne vous dit point s'il y en a.* Il me paroît presque aussi étrange de vous entendre dire que c'étoit-là le seul point en question, & qu'il s'agissoit uniquement de savoir; *Si on peut ne pas croire, ou rejetter, quelque Point de Foi que ce soit, lorsqu'il est suffisamment proposé, entant que Vérité révélée*: car quand on dit qu'une chose est en question, on conçoit d'abord, que l'une des Parties nie cette chose, & que l'autre l'affirme. Ici ce n'est pas cela; Vous affirmez, je l'avoüe, que c'est un peché que de donner à Dieu le démenti; mais y a-t-il jamais eu de Protestant au monde qui l'ait nié? (car c'est-là le sens le plus naturel de vos expressions). Y a-t-il jamais eu de Protestant au monde, qui ait seulement douté que l'Incredulité ne fût criminelle, lorsque l'Objet de Foi est proposé de maniere, que nous pouvons, & que nous devons

Digitized by Google

vons le croire ; qu'enfin, c'eſt notre faute ſi nous ne le croyons pas ? Celui qui met l'une ou l'autre de ces choſes en queſtion, mérite qu'on mette en queſtion, s'il eſt dans ſon bon ſens. Donnez-moi un ſeul Proteſtant, qui l'ait fait ; & alors je vous permettrai de dire que c'étoit-là le ſeul Point en queſtion. Mais alors il faudra vous dire encore que l'Argument que voici: *C'eſt un Crime damnable que de nier quelque Vérité que Dieu lui-même atteſte ; Or il faut de toute néceſſité, que de deux Partis oppoſez en matiere de Foi, l'un ou l'autre nie quelque Vérité, que Dieu lui-même atteſte. Donc il n'y a que l'un ou l'autre qui puiſſent être ſauvez* : il faudra, dis-je, vous dire que cet Argument porte ſur un fondement tout différent de votre Demande : car encore que ce ſoit toûjours une faute de rejetter une Vérité, *que je reconnois, ou que je devrois reconnoître* pour une Vérité divine : néanmoins, ce que vous mettez adroitement à la place ; ſavoir, *nier quelque Vérité que Dieu lui-même atteſte*, ſimplement, & ſans le modifier par cette circonſtance, *lorſqu'elle eſt connue & ſuffiſamment propoſée comme telle* ; eſt ſi peu damnable, que cela peut arriver quelquefois, ſans qu'il y ait la moindre faute de notre part. Si Dieu, par exemple, jugeoit à propos de révéler quelque Vérité à un homme qui eſt aux Indes, moi, qui ne ſais rien de cette Révélation, ne ſerois nullement obligé de la croire. La raiſon en eſt qu'en pareil cas, cette Règle de Droit a lieu : *Idem eſt non eſſe, & non apparere.* C'eſt tout un pour moi

Digitized by Google

moi quand une choſe n'eſt pas, ou quand elle n'eſt pas prouvée. *Si je n'étois pas venu*, dit J. C., & *que je ne vous euſſe point parlé, vous n'auriez point de péché.*

X. Il n'y a pas plus de néceſſité à admettre ce qui ſuit, ſavoir *que de deux Partis, qui différent en matiere de Foi, l'un ou l'autre rejette neceſſairement une telle Vérité*; ſoit que vous entendiez par une telle Vérité, une *Vérité atteſtée de Dieu*: ſoit que vous entendiez une Vérité ainſi atteſtée, & de plus, *ſuffiſamment propoſée*. Car il ſe peut fort bien faire que ce qu'on déſigne ainſi, ſoit un Point, ſur quoi Dieu n'a pas jugé à propos de ſe déclarer, ou du moins de ſe déclarer avec tant d'évidence, que tous les Chrétiens ſoient obligez de n'avoir, ſur cela, qu'une même croyance; & que cependant les Partis qui différent d'opinion, en jugent autrement; qu'ils l'érigent, de leur propre autorité, en Article de Foi, & en Article capital, tels que ſont inconteſtablement ceux, dont J. C. dit; *que celui qui ne les croit pas ſera condamné*. Qui eſt-ce qui ne voit pas qu'il eſt fort poſſible que deux Egliſes s'excommunient & ſe damnent l'une l'autre, pour célébrer, par exemple, la Fête de Noel, dix jours, plûtôt, ou plus tard; puiſque le Pape *Victor* excommunia bien les Egliſes d'Aſie, pour une différence ſemblable dans la célébration de la Pâque? Et cependant, il y a apparence que vous ne diſconviendrez pas, que Dieu ne s'étoit pas alors déclaré ſur le temps de la célébration de la Fête de Pâques, non plus qu'il ne s'eſt pas encore

Digitized by Google

encore declaré sur le temps de la célébration de celle de Noel. Anciennement des Evêques, bons Catholiques, excommunié-rent & damnérent quelques Chrétiens, pour avoir osé croire qu'il y avoit des Antipodes; je voudrois bien savoir de quel côté, de l'affirmative, ou de la négative, de cette importante Question, étoit la *Proposition suffisante*. Les *Contre-remontrans*, & les *Remontrans*, diffèrent aussi sur la *Prédétermination* comme sur un Point de Foi: Je voudrois bien savoir aussi quel parti Dieu a pris dans cette querelle, ou pour ou contre la *Prédétermination*. *Etienne*, Evêque de Rome, crût, qu'il étoit *de Foi* & de Tradition Apostolique, que le *Baptême conféré par les Hérétiques étoit valide*. D'autres aussi bons Catholiques que lui, loin de croire cette opinion *de Foi*, ne la crûrent pas même veritable. *Justin Martyr*, & *Irenée*, ont crû le Regne de mille ans un Point de Foi: d'autres bons Chrétiens ont crû le contraire comme vous ne l'ignorez pas. Il est certain que St. *Augustin* a crû la Communion des Enfans de Tradition Apostolique, aussi bien que leur Baptême. Je voudrois bien que vous me dissiez, si l'Evêque & l'Eglise de Rome de ce tems-là, étoient dans le même sentiment, ou non; mais ce que je sai de science certaine, sans que vous me le disiez, c'est qu'aujourd'hui l'Evêque de Rome est d'un sentiment contraire. Le même St. *Augustin* n'a pas crû qu'il fût de Foi, que les Evêques de Rome dussent connoître de tous les Appels, interjettez de toutes les Parties du Monde Chrétien, non

Digitized by Google

non pas même dans les *plus grandes Causes*, touchant les Opinions ou les Personnes. Je voudrois bien que vous me dissiez, si l'Evêque & l'Eglise de Rome de ce tems-là, étoient de sentiment contraire: mais ce que je sai de science certaine, sans qu'il soit besoin que vous me le disiez, c'est qu'ils en sont aujourd'hui. Dans tous ces *Dissentimens* il est certain que le Point en question étoit regardé & proposé, au moins par l'un des Partis opposez, comme un Point de Foi, & rejetté au contraire par l'autre, comme n'en étant nullement un. Si ce n'est pas là *différer en matiere de Foi*; vous ne sauriez, ni nous dire ce que c'est; ni faire voir que vous & nous différions en matiere de Foi. Or, pour vous montrer, combien le fondement, sur quoi tout votre Livre, & toute votre Eglise, portent, est foible & ruineux; répondez-moi, je vous prie, à ce Dilemme. Dans cette contrarieté d'opinions, ou l'un des Partis opposez erroit, d'une erreur damnable, & rejettoit quelque Vérité Divine suffisamment proposée, ou non: S'il erroit d'une erreur damnable, & rejettoit &c. Donc ceux qui rejettent quelque Vérité Divine suffisamment proposée, ne sont pas, pour cela, exclus du salut; &, cela étant, il y a de la témérité à vous, & un grand manque de charité, de nous en exclure, fussions-nous coupables de la même faute. S'il n'erroit pas d'une erreur damnable &c. Il n'y a donc pas une si grande necessité que vous le prétendez, que de deux Partis opposez en matiere de Foi, il y en ait un qui rejette une Vérité Divine suffisamment proposée.

Digitized by Google

poſée. Ainſi j'ai prouvé que la Majeure & la Mineure de votre Argument ſont fauſſes: mais quand elles ſeroient vrayes, comme mot d'Evangile, & évidentes, comme les premiers Principes des Mathématiques, la concluſion que vous en tirez, eſt ſi peu liée avec les premiſſes, qu'elle pourroit être encore fauſſe. Car la conſéquence qui s'en enſuit n'eſt pas celle-ci: *Donc il n'y a que l'un ou l'autre des deux Partis qui puiſſe être ſauvé*; mais celle-ci: *Donc l'un ou l'autre fait une choſe qui eſt damnable.* Mais, je vous prie, par quelles règles de Logique, ou de Charité, pouvez-vous en inférer; ou comme une conſéquence immédiate, ou même comme un Corollaire, cette Propoſition; *Donc il n'y a que l'un ou l'autre qui puiſſe être ſauvé*? Il faut pour cela que vous admettiez, comme juſte & valable cette conſéquence-ci. *Tel ou tel fait une action damnable*; *Donc il ſera immanquablement damné.* Et ſi raiſonner de la ſorte n'eſt pas renverſer le grand Article de l'Evangile *la Rémiſſion des Péchez*, la condition de la répentance préſuppoſée, je m'en rapporte au Pape lui-même, & aux Cardinaux. Que ſi on répond, que nul ne peut ſe répentir d'un péché, dans lequel il meurt; j'ai déja bouché cette échappatoire, en montrant, que quand il s'agit d'un péché d'ignorance la choſe eſt poſſible, & arrive tous les jours.

Réponſe au § 47

XI. VOUS continuez à repréſenter le Dr. *Potter*, comme un Adverſaire fort mépriſable, en diſant de ſes Objections, qu'elles ſont triviales & uſées, & qu'on y a mille

Digitized by Google

le fois répondu. Mais ſi vous aviez une bonne cauſe à défendre, vous n'auriez pas beſoin de recourir vous-même à de ſemblables artifices. Je veux que quelques-unes de ſes Objections ayent été éludées par des (1) Théologiens habiles à trouver des ſubterfuges & des défaites, quand ils ſe ſentent preſſez par la force de la Vérité; par des Théologiens toûjours déterminez à ne demeurer jamais court, lors même qu'ils n'ont rien de bon à répliquer; cela n'empêche pas que je ne ſois en état de montrer, qu'on n'y a jamais répondu, à ces Objections, d'une maniere ſatisfaiſante; & que la meilleure réponſe que vous y donniez vous-même, eſt de dire, que ce ſont *des Objections triviales & uſées.*

XII. MAIS *le Dr. Potter pouvoit s'épargner cette peine, car on trouve ſa Réponſe en ſubſtance dans un Sermon du Dr. Usher, qui fut réfuté il y a quatre ans par* Paulus Veridicus. Vous pouviez donc bien auſſi vous épargner la peine de répliquer; puiſque votre Réplique ſe trouve en ſubſtance dans *Paulus Veridicus.* Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que ſi vous ne vous étiez pas fait une néceſſité de ſuppléer par des injures ce qui manque à vos raiſons, vous auriez ſans doute penſé de vous-même, que le réproche, Réponſe au § 5.

(1) J'entends les Théologiens de *Douai*, qui dans l'Indice expurgatoire de *Flandres* ſur *Bertram*, s'expliquent en ces termes: *Puiſque dans nos anciens Auteurs Catholiques, nous ſ'tolerons, nous entendons, nous excuſons, d'verſes erreurs, & que lorſque nos Adverſaires nous les objectent, nous trouvons pluſieurs défaites, pour donner un ſens tolérable à leurs expreſſions: on ne voit pas, pourquoi nous n'aurions pas la même équité pour Bertram.*

Digitized by Google

che, que vous faites au Dr. *Potter*, paroîtra à tous ceux, qui se donneront la peine de confronter son Ecrit, avec le Sermon de l'Archevêque *Usher*, une misérable détraction plus digne de mépris que de réponse. Sans dire que le Dr. *Potter* ayant écrit contre vous, par un commandement exprès du Roi, s'il avoit omis quelque chose d'un peu important, sous prétexte que d'autres l'avoient dit avant lui, bien qu'en général, & sans aucun rapport à l'Ecrit qu'il réfutoit, on auroit pu l'accuser d'une vanité ridicule, & d'une prévarication affectée.

Réponse au § 6. XIII. Il n'y a rien dans votre sixiéme Paragraphe qui mérite de réponse, si ce n'est cet endroit, où vous dites, *que de soutenir que des hommes de différentes Religions* (il faut que vous entendiez par-là des Chrétiens de différentes opinions, & de différentes Communions; autrement ce ne seroit rien dire) *peuvent se sauver; est la plus pernicieuse de toutes les Hérésies, & un Principe, qui mene droit à l'Athéisme.* On dit qu'en Chymie, les Adeptes font des extractions tout-à-fait surprenantes: Je m'en rapporte; mais je sai qu'en Logique, il faudroit être plus habile que vous & moi ne le sommes, pour extraire de ce principe: *Dieu veut sauver des hommes de différentes Religions*, cette étrange conclusion; *Donc il n'y a point de Dieu.* Il me semble que la contradictoire; *Donc il y a un Dieu*, s'en extrairoit bien mieux; & je laisse à juger aux Maîtres de l'Art, si d'un seul & même Principe, on peut tirer deux con-

Digitized by Google

conséquences contradictoires. Vous direz peut-être, que c'est une expression un peu exagérée, de la juste horreur que vous avez de la Doctrine pernicieuse, contre laquelle vous écrivez; mais que ce n'est nullement une vérité exacte & mésurée, dont vous ayiez crû, qu'on dût vous demander raison. Si cela est, je ne vous ferai point là-dessus de procès : mais je dois avertir nos Lecteurs, que des expressions passionnées, & des exagérations, ne prouvent rien, sinon la foiblesse de la cause, qu'on défend par ces sortes de moyens, ou bien celle de l'Avocat qui les employe. Je dois aussi vous faire souvenir de ces paroles de *Boéce*, dans une occasion semblable:

Nubila Mens est,
Hæc ubi regnant.

Pour moi, je puis dire que la Passion ne me transporte point; & je ne dirai rien que je ne sois en état de justifier à la rigueur de la lettre, quand j'avancerai, comme je fais, *que la persuasion, que des Chrétiens de différentes Opinions, & de différentes Communions* (qui croyent tout ce qu'il y a d'absolument necessaire à croire pour être sauvé) *peuvent obtenir le pardon des erreurs, dans lesquelles ils meurent sans les connoître, & desquelles ils se repentent en général; est si peu un Principe qui méne à l'Athéisme; que la persuasion contraire contredit un des Articles capitaux de notre Croyance, & anéantit l'Evangile de J. C.*

XIV. Je n'ai que deux mots à repliquer Réponse aux §. 7. & 8.

Digitized by Google

à vos §. 7. & 8. 1. Je ne connois point de Proteſtans, *qui ſe croyent néceſſitez à prouver, qu'il y ait eu une Egliſe viſible diſtincte de la vôtre.* Il y en a peut-être, qui ont entrepris de le faire, par ſurabondance de Droit; mais vous auriez bien de la peine à en trouver, qui ſe ſoient cru obligez à fournir cette preuve. Et vous-même, quoique vous diſiez que J. C. a promis, qu'il y auroit toûjours une Egliſe viſible ſur la terre, vous-même ne prétendez nullement, qu'il ait auſſi promis, qu'il y auroit toûjours des Monumens & des Hiſtoires, pour prouver la viſibilité de cette Egliſe; ou qu'il nous ait commandé de lire ces Hiſtoires & ces Monumens, pour nous convaincre nous & les autres de cette viſibilité.

XV. 2. La grande exactitude de *Brerely*, que vous exagerez ſi fort, n'eſt pas une excellente preuve de ſa fidelité. Combien n'y a-t-il pas de Romans, & de fauſſes Hiſtoires, auſſi circonſtanciées que des veritables?

Réponſe aux §. 9. & 10.

XVI. QUAND vous demandez *que, dans une Réplique, j'aye ſoin d'éviter les Impertinences; de ne point vous imputer des ſentimens que vous desavouez; de tranſcrire fidelement & en leur entier toutes vos raiſons; de ne pas fatiguer nos Lecteurs par des citations inutiles; de ne point vous faire d'Objections, que je puiſſe reſoudre moi-même, ou qu'on puiſſe rétorquer contre moi; & enfin de m'exprimer avec toute la clarté & la netteté qui me ſera poſſible*, ce que vous repetez encore à la fin de votre Préface: j'avoue que toutes ces demandes ſont fort raiſonnables; & je m'en-

m'engage à y ſatisfaire ponctuellement. Mais n'ai-je pas raiſon de me plaindre, de ce qu'en même temps que vous nous donnez de ſi excellentes Règles, vous-vous diſpenſez vous-même de les ſuivre? Il eſt certain que j'aurai fréquemment occaſion de vous dire: *Medice, cura teipſum.* Sur tout, combien d'Objections ne faites-vous pas, que vous pouviez vous-même reſoudre avec la plus grande facilité du monde; & qu'on peut auſſi facilement rétorquer contre vous-même?

XVII. IL y a quelques-unes des Demandes qui ſuivent, qui ſont extrémement captieuſes; je ne laiſſerai pas néanmoins d'y répondre, avec toute la clarté, & toute la franchiſe, dont je ſuis capable.

XVIII. A LA premiere, *s'il y a toûjours eu une Egliſe viſible*; Je réponds, que mon Opinion eſt, que J. C., depuis ſon Aſcenſion, a toûjours eu quelque part, une Egliſe viſible ſur la terre, c'eſt-à-dire, une Societé d'hommes qui ont au moins fait profeſſion de croire autant de Véritez Chrétiennes, qu'il y en a d'abſolument néceſſaires pour le ſalut. Mon Opinion eſt auſſi, qu'il y aura toûjours quelque part une telle Societé ſur la terre, juſqu'à la fin du Monde; mais je ſuis bien éloigné de croire, que l'Opinion contraire ſoit une Héréſie damnable. Réponſe au §. 11.

XIX. A LA ſeconde, *Quelle Egliſe viſible diſtincte de celle de Rome, il y avoit avant Luther*; Je réponds, qu'avant *Luther*, il y avoit pluſieurs Egliſes viſibles, qui avoient, ſur pluſieurs chefs, des ſentimens Réponſe au §. 12.

Digitized by Google

différens de ceux de l'Eglise de Rome ; mais comme cette Eglise étoit elle-même une partie, quoique fort corrompue, de l'Eglise Catholique ; je ne dis pas que toute l'Eglise Catholique fût alors distinguée d'elle. Dire cela, ce seroit nier qu'elle fût alors partie de l'Eglise Catholique ; ce que nous n'avons pas besoin de nier, & ce que nous ne nions pas non plus. Et quand vous nous sommez de vous nommer quelques Chrétiens, qui ayent été dans tous les sentimens, où sont aujourd'hui les Protestans ; je vous promets de vous satisfaire là-dessus, quand vous nous aurez produit vous-même une succession perpetuelle de Chrétiens, qui ayent été dans tous les sentimens où vous êtes aujourd'hui, & qui n'en ayent eu aucun de différens des vôtres. Mais, à vous parler franchement, cette Promesse ressemble beaucoup à celle de cet homme, qui s'engagea de boire toute la mer, mais à condition qu'on arrêteroit premierement le cours des Rivieres, qui vont s'y rendre. En effet, la demande que vous me faites est si déraisonnable & si impossible à vous-même ; qu'on vous défie de nommer un seul homme, même dans le siecle qui suit immediatement celui des Apôtres, que vous puissiez prouver avoir eu exactement tous les mêmes sentimens que vous avez ; ou plûtôt que nous ne puissions prouver (j'entends parmi ceux, dont nous avons des Ouvrages qui ne soient point douteux) en avoir eu, sur plusieurs chefs, de différens des vôtres. J'en suis si fûr que j'oserois, sur cela, gager mon Honneur, & ma Vie. XX.

Digitized by Google

XX. A LA troiſiéme, Queſtion : *ſi de ce qu'il eſt impoſſible de montrer aucune vraye Egliſe diſtincte de l'Egliſe de Rome ; il ne s'enſuit pas que celle-ci n'avoit point d'erreur Fondamentale ?* Je réponds qu'à prendre ce terme *Fondamental*, dans le ſens auquel nous le prenons, cela s'enſuit en effet. Car, s'il eſt vrai qu'il n'y avoit point alors de vraye Egliſe, diſtincte de celle de Rome, cela ne peut être que pour l'une de ces trois raiſons : Ou, parce qu'alors il n'y avoit point du tout de vraye Egliſe ; & c'eſt-ce que nous nions : ou, parce que l'Egliſe Romaine étoit ſeule toute cette vraye Egliſe ; c'eſt-ce que nous nions encore : ou enfin, parce que l'Egliſe Romaine étoit elle-même partie de ce tout, & de cette vraye Egliſe ; & c'eſt-ce que nous accordons. Or ſi elle étoit elle-même partie de ce tout, & de cette vraye Egliſe ; il faut de néceſſité qu'elle retînt toutes les Véritez eſſentiellement néceſſaires pour le ſalut ; & qu'elle n'eût de plus aucune erreur incompatible avec le ſalut, ou qui le détruiſît inévitablement : car tout cela eſt néceſſairement requis, afin qu'on puiſſe dire qu'un Particulier, ou qu'une Egliſe, ſont vrais Membres de l'Egliſe Catholique. Ainſi, dans le ſens, que nous entendons ce terme, *Fondamental*, il y a lieu d'eſperer que votre Egliſe n'avoit point d'erreurs de cette eſpece : mais dans le ſens que vous prenez ce terme, il y a beaucoup à craindre qu'elle n'en eût ; c'eſt-à-dire, qu'elle n'embraſsât comme Véritez révélées, des Dogmes qui n'étoient rien moins ; ou qu'au

Réponſe au § 13.

Digitized by Google

contraire elle ne rejettât, comme non révélez, des Dogmes qui l'étoient en effet.

Réponse au §. 14.

XXI. A LA quatriéme, *Comment ces erreurs, n'étant pas fondamentales, pouvoient être damnables*; Je réponds, 1. que supposé qu'elles ne fussent pas damnables, il suffit que ce fussent des erreurs, pour qu'on s'en donnât de garde. Selon vous, les Péchez véniels ne sont pas damnables; & néanmoins, selon vous-mêmes, on ne doit jamais, non pas même pour le plus grand bien, en commettre un seul volontairement. *Non est faciendum malum vel minimum, ut eveniat bonum vel maximum.* 2. C'est une action damnable de faire, contre sa conscience, profession de croire une erreur, encore qu'elle ne soit damnable, ni en elle-même, ni à l'égard de celui qui la croit. Il y a plus; la profession d'une Vérité, tandis qu'on la regarde comme une erreur est une action damnable: & il faut de nécessité que vous en conveniez, ou que vous disiez que l'Hypocrisie & la dissimulation en fait de Religion ne damnent pas. 3. Encore que nous avoüions que les Erreurs de l'Eglise Romaine n'étoient pas incompatibles avec le salut, même à l'égard de ceux qui mouroient dans ces erreurs, & qu'elles étoient pardonnables, lorsqu'ils s'en repentoient d'une repentance générale, nous ne nions pas, pour cela, qu'elles ne fussent *damnables en elles-mêmes*: au contraire, en disant, comme nous faisons, qu'elles étoient pardonnables, nous insinuons par cela même, que selon nous, elles avoient besoin de pardon, &

Digitized by Google

& qu'elles étoient par conſéquent damnables en elles-mêmes, non qu'elles damnaſſent en effet, mais parce qu'elles méritoient la damnation. De même qu'un poiſon en lui-même, ne tuë pas celui qui le prend, & qui prend en même tems du contrepoiſon; ou de même qu'un crime puniſſable de mort, n'eſt pas ſuivi de dernier ſupplice à l'égard d'un Criminel qui obtient ſa Grace du Prince.

XXII. A LA cinquiéme, *Comment on peut excuſer de ſchiſme, ceux qui ont abandonné ſa Communion, ſous prétexte qu'elle erroit; quoi qu'on avouë que ſes prétendues erreurs n'étoient pas damnables*; Je réponds que tout ce que nous abandonnons de vous, n'eſt que la Croyance, la Pratique, & la Profeſſion de vos Erreurs: ſur cela vous nous chaſſez de votre Communion; après quoi, par une hypocriſie auſſi étrange, que ridicule & cõntradictoire, vous vous plaignez bien haut de ce que nous l'abandonnons. C'eſt comme ſi un homme chaſſoit ſon ami de ſa maiſon; & qu'enſuite il fit de grandes plaintes de ce qu'il s'en ſeroit allé? Pour nous, il ne nous étoit pas poſſible de ne pas renoncer à la profeſſion de vos erreurs, après avoir reconnu que c'étoient des erreurs. Ainſi, dans la ſuppoſition, ce ne pouvoit être une action damnable, d'y renoncer. Au contraire de n'y renoncer pas, ç'auroit été une hypocriſie damnable, ſuppoſé même (comme vous vous perſuadez vainement, qu'on vous l'accorde) que ces erreurs n'euſſent pas été damnables en elles-mêmes. Maintenant, d'y re-

Réponſe au § 15.

Digitized by Google

renoncer, c'eſt-à-dire d'abandonner la croyance, la pratique, & la profeſſion de ces erreurs, dans l'état où ſont les choſes, & de ne pas abandonner en même tems votre Communion, il y a une contradiction viſible; puiſque la condition, ſous laquelle ſeulement, vous nous accordez votre Communion, eſt, que nous ferons profeſſion de croire, non ſeulement que les Dogmes en queſtion ne ſont pas des erreurs damnables; cela ne vous contente pas: mais encore que ce ſont des véritez révélées, & des véritez néceſſaires. De ſorte que, de demander pourquoi, ſous prétexte d'erreurs non damnables, nous abandonnons votre Communion; c'eſt demander pourquoi, en abandonnant votre Communion, nous l'abandonnons. Car de prétendre ſimplement, que votre Egliſe a des erreurs même non damnables, c'eſt, par cela même, abandonner votre Communion, & faire une choſe, laquelle, à vos yeux, &, ſi l'on vous en croit, aux yeux de Dieu, met celui qui la fait hors de votre Communion. Si bien que vous êtes réduits à cette alternative, ou de juſtifier votre Egliſe de toutes ſortes d'erreurs, damnables & non damnables; ou de nous juſtifier nous-mêmes, bon gré malgré, du crime de ſchiſme. Car il ne peut y avoir de ſchiſme à abandonner votre Communion, à moins qu'il n'y ait obligation de perſiſter dans votre Communion. Un homme ne ſauroit être obligé par un autre homme, à ce à quoi il n'eſt pas déja obligé, par un Commandement, ou formel, ou virtuel de Dieu. Dieu, la

Vé-

Digitized by Google

Vérité éternelle, ne peut, ni ne veut, nous obliger à croire, que la plus petite & la plus innocente erreur, ſoit une Vérité divine; c'eſt-à-dire à nous tromper & à errer; non plus qu'à faire profeſſion de croire cette erreur, c'eſt-à-dire à mentir. De ſorte que, par cela même que vous exigez comme une condition de Communion la croyance d'une erreur quelle qu'elle ſoit, l'obligation de communier avec vous ceſſe auſſi-tôt; & votre accuſation de ſchiſme, s'en va en fumée par rapport à nous: mais, par rapport à vous, vous en demeurez chargez, devant Dieu, à cauſe des conditions non-néceſſaires, & illégitimes de Communion, que vous exigez. Ainſi, deſormais, au lieu de nous dire: *Comment pouviez-vous abandonner notre Communion, ſans faire ſchiſme; puiſque nous n'avions point d'erreur damnable?* Dites plûtôt; comment nous pouvions l'abandonner ſans faire ſchiſme; puiſque vous n'aviez nulle erreur d'aucune eſpéce? Et ſi vous pouvez venir à bout de nous le prouver, ou plûtôt ſi nous ne venons pas à bout de vous prouver le contraire; Nous, ou du moins moi, rentrerons auſſi-tôt dans votre Communion, & ſouſcrirons que nous avons été ſchiſmatiques. En attendant μένομεν ὅπερ ἐσμεν, demeurons, s'il vous plaît, comme nous ſommes.

XXIII. Et cependant, malgré toutes vos erreurs, nous n'abandonnons pas votre Communion *totalement*, & *abſolument*; nous ne l'abandonnons que dans la Pratique, & la Profeſſion de ces mêmes erreurs.

Digitized by Google

Mettez-nous, sur cela, à l'épreuve, & proposez-nous un modèle de Service, qui soit tout près de la Parole de Dieu: après quoi, si nous réfusons de nous joindre avec vous, & d'y assister; alors, & seulement alors, vous aurez raison de dire que nous avons *totalement* & *absolument* abandonné votre Communion.

Réponse au §. 16. XXIV. J'AI déja répondu à votre 6. Demande, en répondant à la 2. & à la 4., & en répondant à votre § second vers la fin. Et quoi que vous difiez *qu'on doit excuser vos Répétitions*, je n'ose m'attendre à une pareille indulgence, & j'aime mieux éviter d'en faire.

Réponse au § 17. XXV. A votre septiéme Demande, *si une erreur opposée à quelque verité que ce soit, entant que proposée, comme vérité révélée, ne détruit pas la nature & l'unité de la Foi*; Je réponds, que si vous supposez, comme il semble que vous le supposiez, que cette vérité soit proposée avec tant d'évidence, qu'on soit convaincu qu'elle est en effet une Vérité divine; & qu'on ne puisse la rejetter, sans nier la Veracité de Dieu: la chose est constante; une erreur quelle qu'elle soit, dans ces circonstances, est tout à la fois incompatible avec la Foi & avec le Salut. Que si cette Vérité est proposée de telle sorte, que celui, à qui on la propose, n'est pas à la vérité convaincu, que ce soit une Vérité révélée, mais seulement qu'il devroit l'être, & qu'il le seroit en effet, si ce n'étoit pas sa faute: alors le péché n'est pas si grand: & la Foi de la Veracité de Dieu n'est pas incompatible avec cette

Digitized by Google

cette erreur. C'eſt néanmoins une faute, j'en conviens, & une faute damnable, ſi la repentance n'intervient, lorſque toutes choſes étant dûment conſiderées, il eſt vrai de dire, que cette vérité; a été ſuffiſamment propoſée, entant que Vérité révélée. Mais alors, je dois vous dire, qu'encore que vous prétendiez, que la *Propoſition* de l'Egliſe de Rome, ſoit ſuffiſante pour cela; elle ne l'eſt pas néanmoins: & ces prétendus Caractéres de Divinité, qui brillent, ſelon vous, avec tant d'éclat dans tout ce qu'elle propoſe, ſont obſcurcis, effacez, anéantis, par une muée de Contradictions, priſes de l'Ecriture, de la Raiſon, & de la Tradition de l'ancienne Egliſe.

XXVI. A LA huitiéme, *Comment parmi les Proteſtans qui ne ſont pas d'accord enſemble, les Partis oppoſez peuvent ſe promettre le ſalut; puiſqu'il faut de néceſſité que l'un des deux erre, contre quelque vérité révélée*; Je réponds que les Proteſtans, qui ſont le moins d'accord enſemble, conviennent néanmoins de ceci; 1. Que les Livres de l'Ecriture, qui ont toûjours paſſé dans l'Egliſe pour Canoniques, ſont indubitablement la Parole de Dieu, & la règle parfaite de la Foi; 2. Que le ſens que le St. Eſprit a eu intention d'exprimer dans ces Livres, quel qu'il ſoit, eſt indubitablement vrai. Deſorte qu'ils croyent *implicitement*, les véritez mêmes, contre leſquelles on ſuppoſe qu'ils errent. Et me diriez-vous bien, pourquoi une Foi *implicite* en J. C. & en ſa Parole, ne ſuffiroit pas, puiſqu'une Foi *implicite* en votre Egliſe ſuffit bien? Réponſe au § 18.

Digitized by Google

C'eſt une queſtion dont j'ai ſouvent demandé, mais en vain, la ſolution à pluſieurs de vos Théologiens. 3. Qu'ils doivent uſer de toute la diligence poſſible, pour découvrir le vrai ſens de l'Ecriture, & pour y conformer leur croyance & leur vie. S'ils s'acquittent de ce devoir (comme je ne doute pas que pluſieurs Chrétiens de tous les Partis ne le faſſent) fidélement, & ſincérement; il n'eſt pas poſſible qu'ils ne croyent pas comme il faut, toutes les choſes néceſſaires à croire pour être ſauvé; j'entends par-là toutes les choſes qui appartiennent à l'Alliance faite, entre Dieu & les hommes, en J. C., & qui ſont non ſeulement clairement révélées; mais encore fréquemment répétées & inculquées dans l'Ecriture. S'ils ont, à cet égard, une Foi ſaine; & qu'ils accompliſſent, de leur part, la condition que Dieu exige d'eux, qui n'eſt autre qu'une obéiſſance ſincére; quelle raiſon auroient-ils de douter, que Dieu, de la ſienne, n'accomplît pas les promeſſes, & ne leur accordât pas le ſalut? A l'égard des autres choſes étrangéres à cette Alliance, & par conſéquent moins néceſſaires; s'il arrive, ſoit à cauſe de la contrarieté apparente qui ſe trouve ſouvent entre l'Ecriture, la Raiſon, & l'Autorité d'une part, & l'Ecriture, la Raiſon & l'Autorité d'autre part; ſoit à cauſe de la diverſité des Temperamens, des Talens, de l'Education, & des Préjugez inévitables; ſi, dis-je, il arrive qu'ils embraſſent des opinions oppoſées, & dont les unes ou les autres

Digitized by Google

tres ſont néceſſairement erronées: de dire qu'en ce cas, Dieu damnera, à cauſe de ces erreurs, des hommes qui l'aiment, & qui aiment la Vérité, c'eſt derober à l'homme, ſon unique conſolation, & à Dieu le plus aimable de tous ſes Attributs, ſa Bonté; c'eſt jetter l'homme dans le deſeſpoir, & faire de Dieu un Tyran. *Ils nient pourtant des véritez que Dieu lui-même a atteſtées; ainſi ils ſeront damnez.* Fort bien! s'ils ſavoient que Dieu les eût atteſtées ces véritez; & que, nonobſtant cela, ils les rejettaſſent; j'en conviens; ce ſeroit donner à Dieu le démenti, & par conſéquent un crime damnable: mais s'il vous arrivoit de nier une vérité, que Dieu n'auroit révélée & atteſtée qu'à un homme qui ſeroit aux Indes; (comme je l'ai déja dit) & que vous n'euſſiez jamais ouï parler de cette Révélation; ou du moins, que vous n'euſſiez pas de preuve ſuffiſante, pour vous convaincre qu'elle eſt vraye; & que, malgré cela, vous fuſſiez damné pour ne la pas croire, n'auriez-vous pas lieu de vous plaindre d'un jugement, ſi rigoureux, dirai-je? ou ſi peu équitable? Or conſiderez, je vous prie, avec un peu plus d'attention, les differens qui diviſent les Proteſtans; & vous reconnoîtrez auſſi-tôt, que la queſtion entre eux, n'eſt jamais ſur quelque Point que ce ſoit; *ſi ce que Dieu a dit eſt vrai, ou non? ou s'il a dit cela, ou non?* mais, ſuppoſant toûjours qu'il l'ait dit, & qu'il ait dit vrai; ſi c'eſt dans un tel ſens, ou dans un autre, qu'il faut entendre ce qu'il

Digitized by Google

a dit? Par exemple, les Lutheriens, les Calviniſtes, & les Zuingliens, conviennent que J. C, a prononcé ces paroles; *Ceci eſt mon Corps*: Ils conviennent que le ſens, que J. C. a eu intention d'exprimer par ces paroles eſt vrai: la ſeule choſe ſur quoi ils ne conviennent pas, c'eſt quel eſt ce ſens: voilà ſurquoi roule toute leur Controverſe. Ainſi, quoi qu'il faille néceſſairement, que quelques-uns d'eux, nient une Vérité, que Dieu a eu intention de révéler; vous n'êtes nullement fondé en juſtice & en raiſon, à leur imputer de nier la veracité de Dieu, à moins que vous ne puiſſiez faire voir clairement, que Dieu a déclaré, & déclare *clairement & intelligiblement*, que le ſens contraire à celui qu'ils donnent à ces paroles, eſt le ſens, qu'il a eu intention d'exprimer. Je dis *clairement & intelligiblement*; car s'il s'étoit exprimé dans cet endroit, d'une maniere obſcure & équivoque, ſans s'être exprimé ailleurs d'une maniere claire, propre à diſſiper cette obſcurité, & à lever cette équivoque, il eſt clair qu'il ne pourroit avec raiſon ſe plaindre de leur erreur, comme d'une offenſe qui bleſſeroit ſa Véracité. Quand donc vous ſerez en état de prouver que dans cette Controverſe, & dans toutes les autres, agitées parmi les Proteſtans, Dieu a interpoſé ſon témoignage, pour autoriſer l'une ou l'autre des Opinions oppoſées; enſorte qu'ils peuvent s'en convaincre, mais qu'ils ne le veulent pas, & qu'ils s'en convaincroient actuellement, s'ils ne reſiſtoient volontairement à leurs lumieres: à la bonne

Digitized by Google

ne heure ; qualifiez ces erreurs, comme il vous plaira, & dites, ſi vous voulez que ce ſont des erreurs damnables. Que ſi au contraire, ce n'eſt pas, par une faute volontaire & évitable qu'ils embraſſent ces erreurs ; s'ils font tous leurs efforts, pour ſe guerir de toutes ſortes d'erreurs, & que par une foibleſſe inſéparable de l'Humanité, ils n'y réüſſiſſent pas : je ſuis ſi perſuadé de la Bonté de Dieu, que quand moi-même j'aurois tout ſeul, toutes les erreurs, de tous les Proteſtans enſemble ; je craindrois moins de déplaire à Dieu en cet état, que de lui en demander pardon. La raiſon que j'en ai, c'eſt-que, dans ces circonſtances, la Crainte d'offenſer Dieu, en niant ſa Véracité, n'eſt qu'une terreur panique, n'étant pas poſſible, qu'un homme diſpoſé comme nous venons de le dire, ſoit capable de commettre un tel Crime : Au lieu que de demander pardon à Dieu pour des Erreurs purement involontaires, c'eſt ſuppoſer qu'il en prend occaſion de s'irriter contre nous ; c'eſt lui imputer tacitement cette étrange & cruelle Tyrannie, *d'exiger des Briques lorſqu'il refuſe de fournir la paille neceſſaire ; de s'attendre à raſſembler, où il n'a rien épars, & à moiſſonner où il n'a rien ſemé* ; d'être en colere contre nous, de ce que nous n'avons pas fait, ce qu'il ſait bien lui-même, qu'il ne nous étoit pas poſſible de faire. Je ne dis ceci que dans la ſuppoſition, qu'ils faſſent tous leurs efforts, pour connoître & pour faire la Volonté de Dieu : Et ceux qui diſent que cela n'eſt pas poſſible, ne ſavent ce qu'ils diſent ; car c'eſt

Digitized by Google

c'eſt comme s'ils diſoient, que les hommes ne peuvent pas faire ce qu'ils peuvent faire, faire tous ſes efforts, n'étant autre choſe, que faire ce qu'on peut. Mais comme cette diſpoſition bien que poſſible, eſt néanmoins très-rare & très-admirable; je dis, en ſecond lieu, que je ſuis très-ſincerement perſuadé, que Dieu n'imputera pas des erreurs, comme des péchez; à ceux, qui eu egard à leurs Talens, à leur Education, à leurs Emplois, à leur loiſir, & généralement à toutes les autres circonſtances, auront employé, dans une affaire de cette importance, la meſure d'induſtrie, qu'une Diſcrétion, & une Prudence ordinaire, leur auront ſuggeré d'employer. Que ſi, en cela même, ils ſont fautifs, & demeurent en deça de leurs devoirs: en ce cas leurs erreurs deviennent malignes; & Dieu les leur peut juſtement imputer, comme de péchez commis contre lui, & contre le zèle, qu'il leur ordonne d'avoir pour ſa Vérité. Vous conclurez de-là, que les Proteſtans errans, qui ſont dans ce cas, & qui ſont certainement le plus grand nombre, ſont en état de damnation; & qu'il n'y a nulle raiſon de préſumer, qu'ils puiſſent être ſauvez. A quoi je réponds que cette conſéquence paroit avoir quelque force contre un *Proteſtant*, mais qu'elle perd beaucoup de ſa force, dans la bouche d'un *Papiſte*; parceque, ſelon vous, tous les péchez ne ſont pas damnables; & qu'ainſi rien n'empêche, que les erreurs des Proteſtans ne puiſſent être des péchez, ſans être damnables. Cependant, par pure civilité pour vous, je

veux

Digitized by Google

veux bien encore lever cette difficulté. Je suppose donc pour un moment que ces erreurs soient des pechez mortels : Eh n'y a-t-il donc point de salut à esperer pour ceux qui en commettent de semblables ? Non, direz-vous, s'ils meurent sans repentance. Et les Protestans, dont nous parlons, meurent-ils ainsi, sans se repentir de leurs erreurs ? Mais quoi ? S'ils meurent dans leurs erreurs, & qu'ils se repentent pourtant de leurs erreurs ; au moins en ce cas aurez-vous la Charité de croire qu'ils peuvent être sauvez. Il est vrai que l'Auteur de la *Charité Mal-entendue* traite cette supposition d'impossible, & soutient, qu'il y a de la contradiction à dire, qu'un homme se repente des erreurs dans lesquelles il meurt, ou qu'il meure dans des erreurs desquelles il se repent ; mais il n'en apporte nulle preuve ; & il est certain qu'il lui étoit impossible d'en apporter aucune qui fût concluante. Les Protestans croyent, comme vous, que les infinies Perfections de Dieu sont infiniment dignes de notre amour le plus ardent : Ils reconnoissent, comme vous, que Dieu a usé, en leur faveur, d'une Bonté infinie, en les créant de rien ; en les créant à son Image ; en créant toutes choses pour leur bien, & pour leurs usages ; en répandant à pleines mains ses Bienfaits sur eux, à chaque moment de leur vie ; en leur préparant, moyennant qu'ils le servent, une infinie & éternelle Félicité ; en les rachetant, non par des choses périssables, mais par le précieux sang de son Fils bien aimé. Ils admirent, comme vous, la Patience sans bornes, avec laquelle il a attendu leur Conversion ;

Digitized by Google

sion; la Bonté sans bornes, avec laquelle il les a sollicitez, conduits, par tous les moyens conformes à leur nature, & que sa Sagesse pouvoit lui suggerer, à la Repentance & au salut: Les Protestans croyent tout cela, aussi bien que vous; ils y font tout autant d'attention que vous; (& s'ils ne le font pas, ce n'est pas la faute de leur Religion, c'est la leur propre): & cela étant; pourquoi la considération de la Bonté infinie de Dieu à leur égard, & de leur Ingratitude presque infinie à l'égard de Dieu, ne pourroit-elle pas, avec l'assistance du St. Esprit, exciter en eux, un veritable, un sincére, un cordial amour pour Dieu? Et puisque la douleur d'avoir injurié ou offensé la personne aimée, ou simplement la crainte de l'avoir offensée, est l'effet le plus naturel de l'amour sincère; pourquoi cet amour, qui les a souvent poussez à sacrifier leurs vies pour Dieu; (ce qui est, comme J. C. nous l'enseigne, le plus grand sacrifice que nous puissions lui faire) pourquoi, dis-je, cet amour ne produiroit-il pas en eux une douleur universelle pour tous les pechez, ou qu'ils sont certains, ou qu'ils craignent seulement, d'avoir commis, au nombre desquels on ne peut pas ne pas comprendre leur négligence à mortifier les passions, ou à combattre les Préjugez, qui ont pû les empêcher de trouver la Vérité; ni leurs erreurs, qui sont l'effet de cette négligence, supposé qu'elles soient des péchez? En un mot, pourquoi cette Priere; *Delicta quis intelligit?* QUI *est-ce connoît les fautes commises par erreur? Purifie-moi de*

mes

Digitized by Google

mes fautes cachées, ne ſeroit-elle pas auſſi agréable à Dieu, & auſſi efficace, dans la bouche d'un Proteſtant, qui meurt dans des erreurs; que dans celle d'un Papiſte, qui meurt dans d'autres pechez d'ignorance, qu'il pourroit peut-être plus aiſément reconnoître pour des pechez, qu'un Proteſtant ne pourroit reconnoître ſes erreurs, pour des erreurs? Dans la bouche d'un Proteſtant, qui a eu quelque erreur, dans laquelle (ſuivant ſes lumieres, & ſon opinion) la Parole de Dieu, & ſa Raiſon, qui eſt auſſi en quelque maniere la Parole de Dieu, l'auront induit auſſi bien que dans celle d'un *Dominicain*, par exemple, qui a peut-être embraſſé certaines Opinions, non parce qu'il les a crûës veritables; mais parce que c'étoient les Opinions de ſon Ordre; & qui, s'il avoit été d'un autre Ordre, auroit été très-vrai-ſemblablement d'une autre opinion? (car quelle autre raiſon pourroit-on donner, de ce que generalement tous les Dominicains ſont d'un ſentiment, & tous les Jeſuites d'un autre?) D'un Dominicain, dis-je, qui n'a embraſſé ſes opinions que ſur la bonne foi d'autrui; & des opinions qui ſont telles, à en croire les Ecrivains de votre Ordre, qui, ſi elles étoient vrayes, il importeroit aſſez peu quelles opinions on embraſſât, & quelles actions l'on fît; puiſqu'il ſeroit également indifférent, qu'on en embraſſât de vrayes ou de fauſſes; & qu'on en fît de bonnes ou de mauvaiſes? Et néanmoins, d'entre les Papiſtes, qui ont des ſentimens con-

contraires, ni l'un ni l'autre des Partis opposez, ne niera la Véracité de Dieu; & l'un & l'autre pourra se sauver: mais, d'entre les Protestans, qui sont divisez, sur les mêmes Points, il faut de toute necessité, que l'un ou l'autre des Partis opposez nie la Véracité de Dieu; & soit hors d'état de salut? Un Dominicain, qui vit & qui meurt, par sa faute, dans ses erreurs, pourra s'en repentir, bien qu'il ne les connoisse pas; ou être sauvé bien qu'il ne s'en repente pas: mais si un Protestant fait toute la même chose; erre dans un même Point; meurt dans la même erreur; il n'y a point de salut pour lui, & son cas est damnable & desesperé. Quelle étrange partialité! Tout ce que nous venons de dire se reduit à ceci. 1. Qu'il n'y a point de Protestant errant, qui nie aucune Vérité, que Dieu atteste, sous cette formalité, *entant qu'il l'atteste*; & de laquelle il soit vrai de dire, qu'il est convaincu en sa conscience qu'il l'atteste: puisqu'ils ne croyent tout ce qu'ils croyent, que par cette raison: *Que Dieu est veritable*; & qu'il n'y a point de sentimens à quoi ils soient si opiniâtrément attachez, qu'ils ne soient disposez à y renoncer plûtôt qu'à celui-ci: *Que tout ce que Dieu dit est vrai.* 2. Que sur la plûpart des Points controversez parmi les Protestans, Dieu ne s'est pas expliqué en termes si clairs & si formels; qu'un homme de bien, qui a le cœur droit, qui aime Dieu & sa Vérité, ne puisse, à cause du conflict des raisons qu'on allégue pour & contre; aisé-

aisément, & par conséquent innocemment se tromper ; embrasser une Erreur pour une Vérité, & rejetter une Vérité pour une Erreur. 3. S'il arrive qu'un Chrétien, soit Protestant, soit Papiste, embrasse une Erreur, & qu'il y persiste, par quelque vice que ce soit (& il est à craindre que cela n'arrive à plusieurs millions) alors cette Erreur tient de la nature de sa Cause : elle est criminelle, si sa Cause est criminelle ; mais elle ne détruit pas, pour cela, absolument & inévitablement le salut. Quand on la reconnoît pour ce qu'elle est, on peut en obtenir le pardon, par le moyen d'une Rèpentance particuliere & explicite : quand on ne la reconnoît pas pour ce qu'elle est ; il suffit, pour en obtenir le pardon, de se repentir, implicitement & en général, de tous ses péchez connus & inconnus, parmi lesquels toutes les erreurs criminelles sont nécessairement compriſes.

XXVII. A LA 9. Demande, où vous nous pressez si fort de vous donner un Catalogue bien particularisé de nos Points Fondamentaux, je réponds presque dans les mêmes termes : que nous vous demandons aussi avec beaucoup d'instance, un Catalogue bien particularisé de vos Points Fondamentaux, soit que ce soient des Véritez écrites, ou des Traditions non-écrites, ou enfin des Décrets Ecclésiastiques ; car tout cela ensemble fait, à ce que vous dites, la Matiere ou l'Objet intégrant de votre Foi : un Catalogue, en un mot, qui contienne en détail tous les Points de Foi, suffi-

Réponse au §. 19.

Digitized by Google

ſuffiſamment definis, & propoſez comme tels, enſorte que quiconque en rejette un ſeul, ou même doute d'un ſeul eſt certainement en état de damnation : Je dis un Catalogue, qui contienne en détail tous les Points de Foi, & non quelque Définition générale, à la faveur de laquelle vous-vous cachiez, quelque Deſcription confuſe de tout ce qui eſt néceſſaire, & qui ſuffit, pour être ſauvé. Encore n'êtes-vous pas d'accord en cela même ; car pluſieurs de vos Théologiens enſeignent qu'il faut que le Pape prononce, *ex Cathedrâ*, afin que la propoſition d'un Point de Foi ſoit ſuffiſante, & obligatoire : d'autres ſe contentent pour cela, du Concile ſans le Pape : d'autres ne veulent ni le Concile, ni le Pape ſéparement, mais l'un & l'autre conjointement : d'autres ne croyent pas même que cela ſuffiſe en matiere de mœurs, ce qui eſt nier, (comme Bellarmin le prétend avec raiſon) qu'il ſuffiſe, en matiere de Foi : d'autres diſent, que cela ne ſuffit pas en effet en matiere de Foi ſans l'acceptation de l'Egliſe Univerſelle : d'autres nient que l'Egliſe préſente ſoit infaillible ; & n'attribuent l'Infaillibilité qu'à la Tradition, on à l'Egliſe de tous les ſiecles. Après tout quand vous conviendriez du ſujet, à qui le Droit de propoſer appartient excluſivement à tout autre, cela ne nous contenteroit pas encore, non plus que de dire, que tout ce qu'il propoſe ſuffiſamment, eſt Fondamental. Vous pourriez en effet, fort bien convenir juſques là, ſans

Digitized by Google

ſans convenir que telle ou telle Doctrine eſt, ou n'eſt pas, propoſée ; ou qu'étant propoſée, elle l'eſt, ou ne l'eſt pas ſuffiſamment. C'eſt une choſe ſi connue qu'en cela vous ne convenez pas de Faits, que j'oſe croire que vous-même ne nierez pas que cela ne ſoit : & c'eſt la raiſon pourquoi nous ne ceſſons point de vous demander un Inventaire parfait & bien détaillé de toutes les *Véritez de Foi ſuffiſamment propoſées* : un Inventaire qui n'ait rien de trop ni de trop peu ; & que chaque Membre de votre Egliſe ne ſe fit nul ſcrupule de ſouſcrire. Vous ne nous aurez pas plûtôt donné, d'une main, un tel Inventaire, que vous en recevrez, de l'autre, un tout ſemblable de nous. Vous ne ſauriez dire que cette Demande ſoit déraiſonnable ; car nous avons toutes les mêmes raiſons de vous la faire, que vous, à nous : & de là dépend la ſolution de pluſieurs Queſtions également intéreſſantes pour vous & pour nous. Par exemple, ſi de rejetter telle ou telle Doctrine, n'eſt pas errer dans un Point défini, & ſuffiſamment propoſé ? Si ceux d'entre vous qui différent de ſentimens, n'en différent pas en matiere Fondamentale ? auquel cas, un même Ciel (ſelon votre propre Règle) n'eſt pas fait pour eux tous. Vous-vous plaindrez peut-être, que je ne réponds pas pertinemment à votre Demande ; que je ne fais que l'éluder ; & que j'ajourne cette cauſe, comme les Aréopagites le pratiquoient à l'égard de celles qui étoient difficiles ; *ad longiſſimum diem*, à un très-long terme :

Digitized by Google

comme si je vous disois ; Revenez dans cent ans d'ici, & vous aurez contentement. A vous parler franchement, vous avez raison ; c'est effectivement là mon intention, & je ne vous fais en cela aucun tort : car comme je ne vous demande rien, que ce que vous demandez à d'autres, c'est à vous à prouver que cette Demande est, non seulement possible, mais encore juste & nécessaire. Pour moi je ne la croi telle, ni de part ni d'autre ; car comme les Véritez revélées dans l'Ecriture peuvent se diviser fort commodément, *en Véritez qui sont écrites, parce qu'elles sont nécessaires ; & en Véritez nécessaires parce qu'elles sont écrites* : on doit ranger dans la 1. Classe celles-là, & celles là seules, qui appartiennent à l'Alliance, faite entre Dieu & les hommes, en J. C. ; & dans la seconde les Histoires, les Prophéties, les Mystères, les choses qui regardent la Politique, l'Oeconomie, & autres matieres semblables, qui, évidemment, ne sont pas essentielles à l'Alliance. Mais de séparer avec une exactitude, & une précision achevée, les Véritez de la 1. Classe, d'avec celles de la seconde ; de distinguer celles, qui sont nécessaires en elles-mêmes, & avant qu'être écrites, d'avec celles qui ne sont que plus ou moins utiles, & qui ne sont nécessaires que parce qu'elles sont écrites : c'est une tâche d'une très-grande difficulté, &, en même temps, d'une très petite nécessité. Quiconque entreprendra de distinguer, sur tout dans l'Histoire de J. C., ce qui est écrit, parce qu'il

Digitized by Google

qu'il étoit *utile*, d'avec ce qui eſt écrit, parce qu'il étoit *néceſſaire*, ſe convaincra bientôt de la difficulté de cette entrepriſe; & quand il y réüſſiroit, il trouveroit une difficulté, toute nouvelle, & preſque inſurmontable, à s'aſſûrer lui-même, qu'il y eut effectivement réüſſi. D'ailleurs quelle néceſſité y a-t-il de ſe charger d'une pareille tâche; puiſqu'il eſt de la derniere évidence, que quiconque croit généralement tout ce qui eſt écrit, croit en même temps tout ce qu'il y a de néceſſaire à croire? Et quiconque ne croit pas tout ce qui eſt écrit (dans les Livres, s'entend, dont l'Authenticité n'a jamais été conteſtée) croit à peine quelque choſe de néceſſaire; au moins n'avons-nous nulle raiſon de nous perſuader qu'il le croye. Ainſi, quand les Proteſtans refuſent de donner un Catalogue des Points Fondamentaux, ce refus n'eſt nullement une défaite, comme vous le ſoupçonnez, vous dont le défaut de Charité vous fait toûjours ſoupçonner le pis; mais un effet de ſageſſe & de prudence. Ils ſentent bien que dans une matiere ſi délicate, ils peuvent très-aiſément prendre le change & ſe tromper: Parce qu'encore que tout ce qui eſt néceſſaire ſoit clairement révélé dans l'Ecriture; neanmoins tout ce qui eſt clairement révélé dans l'Ecriture, n'y eſt pas pourtant révélé, parce qu'il eſt néceſſaire. Car quelle plus grande néceſſité y avoit-il, par exemple, que nous ſuſſions que St. Paul avoit laiſſé ſon

Digitized by Google

Manteau à *Troas*, que non pas cette multitude innombrable de Miracles que J. C. avoit faits, & qui n'ont jamais été écrits ? Et quand ils vous auroient donné un tel Catalogue ; à quoi cela ſerviroit-il ? Puiſque, ſur le pied que ſont les choſes, il n'y a pas moins de néceſſité à croire les Véritez (1) non Fondamentales de l'Ecriture, que les Fondamentales. Convenez donc que nous avons raiſon de décliner une tâche ſi difficile, & en même temps ſi inutile. Mais au lieu de ce Catalogue dont je puis bien dire que vous êtes par avance bien reſolu à ne pas demeurer ſatisfait ; j'ai à vous dire une choſe, qui peut vous être, ſi vous voulez, d'un auſſi grand ſervice : c'eſt que pour être ſauvé, il ſuffit de croire l'Ecriture ; de tâcher de l'entendre dans ſon veritable ſens, dans les choſes qui concernent nos devoirs ; enfin de nous conformer à elle, ſoit en obéiſſant à ſes Préceptes, ſoit en nous repentant ſérieuſement, lorſqu'il nous eſt arrivé de les enfraindre. Ceux qui s'acquittent de ces devoirs (& la Religion Proteſtante leur enjoint expreſſément de s'en acquitter) peuvent être ſûrs, qu'ils n'ont point, & qu'ils ne ſauroient avoir, d'erreur Fondamentale. Or, n'aiant point d'erreur Fondamentale, il eſt clair qu'ils ne ſauroient différer entre-eux en matiere Fondamentale : ainſi, malgré leurs *diſſentimens*, & vos vains raiſonnemens, rien n'empêche *qu'un même Ciel ne ſoit fait pour eux tous.*

XXVIII.

(1) L'Auteur ſuppoſe qu'elles ſoient également révélées.

Digitized by Google

XXVIII. VOTRE dixiéme & derniere Demande est, *que je vous dise nettement, quelle est sur tous ces Points, la Doctrine de l'Eglise Protestante d'Angleterre, & quelle mon opinion particuliere.* On vous répondra quand l'Eglise Anglicane aura jugé à propos de s'expliquer, ou quand vous nous aurez dit quelle est la Doctrine de votre Eglise, touchant la Prédétermination, & l'Immaculée Conception. Réponse au §. 20.

XXIX. PEUT-ETRE ces réponses ne vous paroîtront-elles pas satisfaisantes; mais elles le paroîtront, j'espere, aux personnes desintéressées: car, ou j'ai répondu directement à vos Questions; ou je vous ai donné de bonnes raisons pourquoi je ne l'ai pas fait. *Je n'ai point*, comme vous parlez, *donné le change à nos Lecteurs, en considérant les choses, selon des circonstances rares & accessoires, au lieu de les considérer selon leur nature*: au contraire, je vous ai dit nettement ce que je pensois de vos erreurs, ou considérées en elles-mêmes, ou considérées selon qu'elles étoient modifiées par les circonstances favorables ou défavorables, qui pouvoient les accompagner. Et j'avouë que je ne voi pas, s'agissant ici de résoudre si une erreur est damnable, ou non, comment *vous pouvez regarder l'ignorance, le défaut de capacité, de moyens de s'instruire, comme des circonstances rares & accessoires.* La connoissance, la capacité, les moyens de s'instruire de la vérité de l'une & de l'autre Religion, à l'égard de ceux qui en font profession, ou qui les Réponse aux §. 21. & 22.

Digitized by Google

combattent respectivement, sont tout autrement rares. Sur tout, on ne conçoit pas, qu'une conscience erronée dans ceux qui errent, soit quelque chose de rare ; & qu'une conscience droite & éclairée ne le soit pas beaucoup davantage. Considerer des hommes de differentes Religions (ce qui est le sujet de la dispute presente) selon leur nature, & en eux-mêmes ; c'est les considerer, en faisant abstraction de ces circonstances, & sans nul égard ni à leur connoissance, ni à leur ignorance ; ni aux moyens qu'ils ont de s'instruire, ni au défaut de ces moyens ; ni à leur capacité, ni à leur incapacité ; ni à l'erreur, ni à la lumiere & à la droiture de leur conscience ; or, en les considerant, dans cette abstraction, comment pouvez-vous juger sainement de leur état ? Ne savez-vous pas que la bonté, ou la malice d'une action, dépend de ces circonstances ? Un Juge, avant de prononcer qu'elle est bonne ou mauvaise, ne doit-il pas les peser mûrement ces circonstances ? Et il ne sert de rien de dire, *que la varieté de ces circonstances ne permet pas qu'on les rapporte toutes à une seule Règle generale.* Au moins rien n'empêche qu'on ne les rapporte à differentes Règles generales. *La question*, dites-vous, *est de savoir si des hommes de differentes Religions peuvent être sauvez* ? Or le sujet de cette question est un terme plein d'ambiguité. On n'en peut donc déterminer le sens qu'en démêlant les diverses circonstances qui le modifient ; & le jugement,

Digitized by Google

ment, qu'on en doit porter, doit neceſſairement varier, ſelon que ces circonſtances varient. Cela eſt clair, juſqu'à la démonſtration. Et pourquoi trouvez-vous donc à rédire, que le Dr. *Potter* diſtingue, avant de definir; puiſqu'on ne court riſque de s'égarer en définiſſant, que quand on a négligé de diſtinguer? Pourquoi le blâmez-vous d'avoir dit, *qu'un Errant, qui, faute de moyens de s'inſtruire, de capacité, par une ignorance probable & non affectée, erre, & meurt dans ſon erreur, peut être ſauvé: & qu'un autre, au contraire, qui, par mépris, ou par indifférence pour la Vérité, néglige de la chercher, ou ne ſe ſoucie pas de la trouver; qui la voit, ou pourroit la voir n'étoit qu'il affecté de s'aveugler, eſt dans un danger certain; &, s'il ne ſe repent, dans un état de perdition?* C'eſt en effet tout ce que dit le Dr. *Potter*. D'un côté, il ne croit pas devoir condamner tous ceux qui ſont d'une croyance differente de la ſienne: mais auſſi il ſe donne bien de garde, de l'autre, de promettre le ſalut à pas un de ceux, qui, en matiere de Religion, ont des erreurs volontaires, & par conſéquent criminelles. L'Auteur de cette Replique, je le ſoûtiens, dit préciſément la même choſe, & il n'a, par rapport à la queſtion principale, d'autres Adverſaires, que les phantômes qu'il s'eſt formez: ainſi il a certainement tort de reprendre dans le Dr. *Potter*, par une certaine demangeaiſon de contredire, un ſentiment que lui-même adopte. C'eſt lui qui

Digitized by Google

change *l'état de la queſtion*, afin de l'embarraſſer. Il s'agit de ſavoir, *ſi ceux qui meurent dans des erreurs, qu'ils n'ont embraſſées que par ignorance, peuvent être ſauvez*: & il veut qu'on les conſidere comme s'ils n'avoient *ni erreurs ni ignorance*. On demande ſi les erreurs des Papiſtes ſont damnables. Nous répondons qu'à l'égard de ceux qui connoiſſent, ou qui pourroient connoître que ce ſont des erreurs, elles ſont en effet damnables; mais qu'à l'égard des autres, elles ne le ſont nullement. Il nous dit *que nous changeons l'état de la queſtion*: Point du tout; nous l'établiſſons au contraire nettement, & nous en écartons les ambiguitez avant que d'y repondre. Il nous dit *que nous y faiſons entrer des circonſtances accidentelles*: Point du tout; à moins qu'il ne prétende que l'ignorance eſt une circonſtance accidentelle à l'Erreur; & qu'on peut conſiderer un homme comme actuellement errant, ſans le conſiderer, comme actuellement ignorant la Vérité, contraire à ſon erreur. Qui ne voit que l'Erreur préſuppoſe néceſſairement l'ignorance de la Vérité que cette Erreur combat? A moins qu'on ne veuille dire, qu'un même homme, peut, en même tems, embraſſer, & rejetter, la même vérité; la reconnoître, & la desavouër, lui donner, & lui refuſer ſon conſentement. On agite dans l'Ecole la queſtion: *ſi la Science & l'Opinion ſont compatibles dans un même ſujet*; mais ſi quelqu'un propoſoit celle-ci; *ſi la Science & le Doute*; ou plûtôt *ſi la per-*

Digitized by Google

perſuaſion de la Vérité d'une choſe, & la perſuaſion de ſa fauſſeté, peuvent compatir enſemble; on lui feroit trop d'honneur de lui répondre ſerieuſement. Or ſi l'Erreur, & la Science ſont incompatibles; Donc l'Erreur & l'Ignorance ſont inſéparables. Ainſi, bien qu'on puiſſe conſiderer un homme qui profeſſe vos erreurs, ou comme ſachant que ce ſont des erreurs, ou comme ne le ſachant pas; il n'eſt pas de même poſſible, de conſiderer un homme, comme errant de bonne foi, ſans le conſiderer, en même tems, comme ignorant; non plus qu'il n'eſt pas poſſible de conſiderer la longueur ſans quantité, la vertu ſans qualité, l'Homme ſans cet attribut de Creature raiſonnable. Car comme ces dernieres idées ſont eſſentiellement renfermées dans les premieres, auſſi l'ignorance de la Vérité eſt eſſentiellement renfermée dans l'Erreur oppoſée. Par conſequent avant de reſoudre la queſtion: *ſi un Papiſte mourant dans ſes erreurs peut être ſauvé*; il faut neceſſairement diſtinguer, & répondre, qu'oui, qu'il le peut, ſi ſon ignorance eſt invincible, ou ſimplement probable, & non affectée: ſinon; qu'il ne le peut pas, à moins qu'il ne ſe repente.

XXX. A L'EGARD de ce qui ſuit dans cette Preface, je n'ai rien à dire, que ce que j'ai deja dit; ſavoir: que ce n'eſt pas répondre à un argument que de dire qu'il eſt trivial, & uſé. La Verité ne ſauroit être trop commune; & les raiſons, qui la demontrent, ne vieilliſſent, & ne s'uſent

Digitized by Google

point. Que vos réponſes ſoient ſolides & pertinentes, cela nous ſuffira: elles auront beau être communes & triviales; nous vous promettons de n'y point trouver à rédire.

CHA-

Digitized by Google

CHARITE'
REVENDIQUE'E.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de la Queſtion. Precis des raiſons qui prouvent, qu'entre des hommes de différente Croyance, il n'y a que ceux d'un ſeul & même Parti, qui puiſſent être ſauvez.

LA Malice n'eſt jamais plus imprudente, que lorſqu'elle impute à autrui, ce dont elle ſe rend elle-même coupable, en le lui imputant. D'ordinaire la mauvaiſe conſcience inſpire de la retenuë; & on ſe donne bien de garde de faire aux autres des reproches, qu'on prévoit bien qu'on ne manquera pas de nous faire à nous-mêmes. C'eſt par cette raiſon qu'un Poëte ne peut ſans impatience, entendre *Gracchus* (1) cet homme ſi factieux, déclamer contre la ſédition. *Ciceron* condamne de même certains Philoſophes, qui par vanité mettoient leur nom à la tête des Livres mêmes qu'ils publioient contre la Vanité. Et que doit-on donc penſer du Dr. *Potter*, qui, en même tems

(1) *Quis tulerit Gracchum* &c.

Digitized by Google

tems qu'il invective contre le manque de Charité de ceux d'entre les Catholiques, qui soutiennent que le Proteſtantiſme exclud du ſalut, ſoutient la même choſe du Catholiciſme? En effet, non content de dire que l'Egliſe Romaine, *s'étant ſouillée d'adultere avoit merité que J. C. la répudiât, & que tous les Chrétiens la deteſtaſſent*; non content de dire, *qu'elle eſt cette fiere & maudite Dame de l'Apocalypſe, qui met tout en deſordre dans la Maiſon de Dieu*; non content de parler d'une *certaine Idole, qu'on fait*, dit-il, *adorer à Rome*, il en vient enfin à prononcer contre elle cette foudroyante ſentence: *à cauſe de cette multitude d'Erreurs de ſpeculation & de pratique, qui lui ſont propres, & en quoi il differe de nous; & parce que nous ſommes convaincus en notre conſcience, qu'elle eſt extremement corrompue, nous jugeons notre réconciliation avec elle, impoſſible, & damnable pour nous.* Et ailleurs; *Pour nous qui ſommes convaincus en notre conſcience, qu'elle erre en pluſieurs choſes, nous ſommes obligez, ſous peine de damnation, de l'abandonner dans ces erreurs-là.* En prononçant cette terrible ſentence contre-nous, comment n'a-t-il pas vû, ou qu'il ſe rendoit lui-même coupable du même crime dont il nous accuſe, ou que, ſans qu'il y pensât, il nous en juſtifioit par ſon imprudente récrimination? Car ſi les Catholiques Romains ſont auſſi convaincus en leur conſcience des erreurs des Proteſtans, ils doivent auſſi juger leur réconciliation avec eux impoſſible & damnable; & après tout, ce manque de Charité, dont on nous accuſe ſi publiquement, ſe réduira à ceci: *Que les Catholiques Romains ſont convaincus en leur conſcience, que la Religion dont ils font profeſſion, eſt vraye, & que la Religion contraire eſt fauſſe.*

II. CEPENDANT nous ne voulons en aucune

cune maniere donner lieu à de méchantes interpretations, qui deshonorent notre Doctrine. Notre dessein n'est certainement pas d'insulter aux Protestans, quand nous faisons d'eux ce jugement, nous ne faisons que les comprendre dans la généralité de ceux qui se séparent de la vraye Eglise de J. C. hors de laquelle il n'y a point de salut. Nous ne croyons pas non plus que nos chers Compatriotes doivent s'offenser de ce que nous les appellons du nom de *Protestans*, qui fût originairement donné aux *Lutheriens*, à l'occasion de leur fameuse Protestation, contre le Déeret Imperial, de défendre envers & contre tous la *Confession d'Augsbourg*. Comme cette Confession desavouë les Calvinistes & les Zuingliens, qui la desavoüent elle-même, on peut bien, sans qu'on ait lieu de s'en choquer, en Angleterre plus qu'ailleurs, désigner la Doctrine commune des Protestans, par ce nom particulier de Protestantisme.

III. De plus nous n'entendons pas par-là, comme quelques personnes mal informées se l'imaginent, que tous les Protestans sont reprouvez; que leur salut est desesperé; & qu'il est inutile de prier pour eux. A Dieu ne plaise! Nous demandons à Dieu leur conversion, dans l'esperance qu'il nous l'accordera; & quelquefois nous avons la consolation d'éprouver l'effet de nos charitables priéres. Aussi notre Censure ne s'adresse-t-elle à personne en particulier. Il n'y a que Dieu à qui ce jugement particulier appartienne; & quand quelqu'un, qui est reputé Protestant, sort de ce monde, nous nous gardons bien de juger ou de dire qu'il s'en va tout droit en Enfer. La raison en est que nous ne savons pas, s'il a eu, ou non, tous les moyens suffisans pour se convertir; s'il a eu, ou non, toute

Digitized by Google

la capacité néceſſaire, pour comprendre les leçons de ſon Catechiſte. Nous n'avons point non plus de révélation particuliere qu'aucun rayon de lumiere, au moment de ſa mort, n'a diſſipé les ténèbres de ſes erreurs; ou qu'aucun acte de contrition n'a effacé ſes péchez. En un mot; dans ces cas particuliers, nous ſouhaiterions à la vérité quelques ſignes plus apparens du ſalut; mais nous ne prononçons pourtant nulle ſentence de condamnation. Ce que nous ſavons en général, c'eſt que la *Deſobéiſſance*, le *Schiſme*, l'*Héréſie*, ſont de grands crimes: mais de diſcerner en particulier, juſqu'à quel point l'ignorance, & d'autres circonſtances, ont pu en extenuer la grandeur; cela paſſe notre pénétration, & c'eſt moins la fonction de la *Foi* que de la *Prudence*.

IV. AINSI nous avons pour les Proteſtans tout autant de Charité que le Dr. *Potter* en a pour nous; lui qui fonde principalement, dans les endroits que nous avons déja citez de lui, & ailleurs, l'eſpérance qu'il a que nous pouvons nous ſauver ſur notre *Ignorance*. La Doctrine cruelle de ces autres Proteſtans, qui enſeignent que pluſieurs ſiecles avant *Luther*, J. C. n'avoit point eu d'Egliſe viſible ſur la terre, nous laiſſe encore d'eſpérance. Enfin celle des XXXIX. Articles, qu'on fait ſouſcrire au Clergé Proteſtant d'Angleterre, cenſure notre Croyance avec tant de dureté, qu'il ſemble que l'*Ignorance* ſuffit à peine, ou même ne ſuffit pas pour nous ſauver de la damnation. Là on enſeigne, en autant de termes, que notre Doctrine de la Tranſſubſtantiation répugne aux paroles claires de l'Ecriture. Là on traite nos Meſſes de *Fables blaſphématoires* &c. Dans une certaine Confeſſion de Foi qu'on trou-

Digitized by Google

trouve à la fin de leur Pſautier en Vers, imprimé *avec Privilege du Roi*, après avoir donné le Catalogue de nos Dogmes, on conclud en diſant, *que, pour cette Croyance, à la Reſurrection générale, nous ſerons damnez, & envoyez au Feu éternel.*

V. NEANMOINS afin que nos mitigations, & nos adouciſſemens charitables, n'endorment perſonne, & ne donnent à perſonne occaſion de ſe rélâcher dans la recherche de la vraye Egliſe, nous renvoyons le Lecteur à la Concluſion de la 2. *Partie*, où il trouvera cette matiere expliquée avec plus d'étenduë.

VI. ET parce qu'on ne ſauroit décider, ſi un jugement eſt prudent ou téméraire, qu'on n'ait auparavant peſé les raiſons ſurquoi il eſt fondé, nous allons ſous un ſeul Point de vuë, expoſer au Lecteur un ſommaire des Principes d'où nous inférons, que le Proteſtantiſme, dont on ne ſe repent point, exclud du ſalut, réſervant pour la ſuite la preuve de ces Principes: après quoi par un enchainement de conſéquences néceſſaires nous viendrons à la Concluſion, pour laquelle on nous accuſe de manquer de Charité.

VII. VOICI donc la gradation & l'enchainure de nos raiſons. Dieu ayant deſtiné les hommes à la fin ſurnaturelle d'un éternel Bonheur, leur a en même tems deſtiné par ſa Providence les moyens convenables pour arriver à cette fin. La grande & unique ſource de ces moyens, c'eſt l'Incarnation & la Mort de J. C., par où il nous a mérité le ſécours intérieur de ſa Grace, & fondé la Societé extérieure de ſon Egliſe, dans laquelle il a aſſemblé tous les ſécours, & tous les moyens néceſſaires pour le ſalut. De-là il s'enſuit que dans cette Egliſe, entre autres moyens,

Digitized by Google

yens, il doit y en avoir pour étendre & perpetuer la Foi; pour en maintenir l'Unité; pour découvrir & condamner les Héréſies; pour réprimer & éteindre les ſchiſmes; pour décider enfin, & terminer toutes les Controverſes de Religion. Il eſt viſible que ſans ces moyens, l'Egliſe n'auroit pas tous les ſécours néceſſaires pour le ſalut, & que Dieu n'auroit pas donné aux hommes tous les moyens néceſſaires pour y arriver. Or le ſujet où ſe trouvent ces moyens (quel qu'il ſoit) doit être néceſſairement révêtu d'une Infaillibilité Univerſelle, en tout ce qu'il propoſe, comme Verité Divine, c'eſt-à-dire, révélée, & atteſtée par le St. Eſprit; parce que, s'il étoit ſujet à errer en quelque choſe, il n'y auroit plus de ſûreté à le croire en rien; & qu'on auroit raiſon de douter, s'il n'erreroit point en effet, dans la matiere dont il s'agiroit.

VIII. JUSQUES-là, il faut de néceſſité que tous ſoient d'accord, à moins qu'on ne veuille confondre la *Foi* avec l'*Opinion*. Maintenant, de ces ſeuls Principes, ſans qu'il ſoit beſoin d'une plus longue diſcuſſion, il s'enſuit évidemment, que de deux hommes, qui différent en matiere de Foi, (que cette différence conſiſte, en peu, ou beaucoup d'Articles; & que ces Articles ſoient peu, ou beaucoup importans; il n'importe) il s'enſuit, dis-je, que l'un d'eux, à moins qu'il ne ſe repente, ne ſauroit être ſauvé; ſi ce n'eſt peut-être, qu'à l'égard de quelque perſonne particuliere & par accident, l'Ignorance tienne lieu d'excuſe. En effet, dans la ſuppoſition, il faut de toute néceſſité, que l'un d'eux rejette le Témoignage de Dieu, ou la Révélation, après qu'elle lui a été ſuffiſamment propoſée, par un Maître ou un Interprete infaillible. Or qui peut douter, que cette

Digitized by Google

cette rejection du Témoignage de Dieu ne soit un péché damnable, soit que la matiere, dont il s'agit, soit en elle-même importante, ou non? Ainsi, la proposition, exprimée dans le Titre de ce Chapitre, savoir, *Qu'entre des hommes de différentes Religions, il n'y a que ceux d'un seul & même parti, qui puissent être sauvez*, demeure déja prouvée.

IX. CEPENDANT, afin de découvrir en particulier quel est ce sujet, en qui l'Infaillibilité réside, & à qui nous devons nous en rapporter, sur tout ce qui concerne la Foi; Et afin que les Intéressez puissent juger du danger ou de la sûreté de l'état dans lequel ils se trouvent; enfin, comme le Dr. *Potter* descend dans de grands détails touchant *l'Ecriture*, *l'Eglise* &c.; nous n'en demeurerons pas là; & nous prouverons, qu'encore que l'Ecriture soit en elle-même très-sainte, très-infaillible, & très-divine, elle ne sauroit pourtant, à notre égard, être toute seule, *une Règle*, ou un *Juge*, capable de résoudre tous les doutes, & de terminer tous les différens, qui s'élevent dans l'Eglise touchant la Religion; & qu'il faut, pour cela, qu'il y ait un *Juge extérieur*, *visible*, *vivant*, *public*, à qui toutes sortes de personnes, tant les Savans que les Ignorans, puissent avoir récours, sans danger d'errer, & au Jugement duquel ils puissent se rapporter, pour l'Interprétation de la Parole de Dieu, ou de la Révélation. Or ce Juge vivant, comme nous le prouverons avec la derniere évidence, n'est autre que la Ste. Eglise Catholique & Apostolique, l'Eglise visible, que notre Seigneur Jesus Christ s'est acquise par son precieux sang.

X. SI donc on accorde une fois que l'Eglise est ce moyen ou ce sujet, établi de Dieu pour

pour décider toutes les Controverſes de Religion, il s'en enſuivra manifeſtement, qu'elle doit être infaillible, dans tout ce qu'Elle détermine, en matiere, ou peu, ou beaucoup importante; parce que (comme on l'a déja dit) il faut que de part & d'autre on convienne, que ſi ce moyen ou ce ſujet ainſi établi de Dieu, n'étoit pas infaillible, dans toutes les choſes qu'il propoſe comme Véritez révélées, il ne pourroit nous établir, & nous affermir nous-mêmes dans la croyance d'aucune.

XI. DE cette Infaillibilité univerſelle de l'Egliſe de Dieu, il s'enſuit que quiconque rejette ſciemment, quelque Point que ce ſoit, qu'elle propoſe comme Vérité révélée, fait injure à Dieu, en ſuppoſant qu'il peut ou tromper, ou être trompé dans ce qu'il atteſte; ſuppoſition, qui non ſeulement eſt une *Erreur Fondamentale*, mais encore renverſe le fondement du Fondement même, & qui, par conſéquent, ſans Repentance, eſt incompatible avec le ſalut.

XII. DE ces mêmes principes, on infére encore, que la Diſtinction des Points *fondamentaux* & *non fondamentaux*, toute utile qu'elle eſt aux Théologiens Catholiques, pour apprendre aux Chrétiens, quels ſont les principaux Articles de foi, qu'ils ſont obligez de croire explicitement, eſt impertinente & inutile, quand il s'agit d'excuſer de peché, & d'un grand péché, quiconque rejette ſciemment, ou contredit, ce que l'Egliſe de Dieu propoſe, comme Vérité Divine. Car autre choſe eſt de ne pas connoitre diſtinctement & explicitement ce que Dieu atteſte; & autre choſe eſt de combattre & de contredire poſitivement; ce que l'on ſait qu'il atteſte. La 1. peut ſouvent s'excuſer de peché; mais la derniere ne le

Digitized by Google

le peut jamais ; & c'eſt de quoi il s'agit ici.

XIII. On démontrera de la même maniere, qu'il ne ſert de rien d'alléguer que le Symbole des Apôtres contient tous les Articles, qu'il eſt néceſſaire de croire explicitement ; en vue d'excuſer de péché, quiconque contredit delibérément quelque autre Point que l'Egliſe a défini. Et cela ſeul ſuffiroit pour renverſer tout ce que le Dr. *Potter* a dit ſur cet Article ; mais nous prouverons de plus, qu'il y a pluſieurs autres points de foi très-importans, dont il n'eſt fait nulle mention dans le Symbole.

XIV. Du même principe, que Dieu a toûjours eu, & qu'il aura toûjours, ſur la terre, une Egliſe *viſible*, hors de laquelle il ne peut y avoir de ſalut, & *infaillible*, dont on eſt obligé de croire les Déciſions, nous prouverons que *Luther*, *Calvin*, & tous les autres, qui demeurent ſéparez de Communion & de Croyance, d'avec cette Egliſe viſible, laquelle, avant *Luther*, & du temps de *Luther*, étoit répanduë par tout le monde, ne ſauroient être excuſez de *Schiſme*, & d'*Héréſie* ; quand ils ne contrediroient ſa Croyance, *qu'en un ſeul Point*, au lieu qu'il eſt viſible qu'ils la contrediſent, en un grand nombre de Points importans, ſoit de ſpéculation ſoit de pratique.

XV. A ces raiſons priſes de la nature de la *Foi*, nous en ajoûterons une autre priſe de celle de la *Charité* même, entant qu'elle nous oblige à ne pas expoſer nos Ames à la perdition, tandis qu'il ne dépend que de nous de choiſir une voye plus ſûre ; qui n'eſt autre que celle des Catholiques Romains, comme nous le ferons voir.

XVI. Voici donc les Points que nous avons à prouver. 1. Que le moyen infaillible

Digitized by Google

ble de terminer les Controverſes de Religion, reſide dans l'Egliſe viſible de J. C. 2. Que la Diſtinction de Points *Fondamentaux*, & *non Fondamentaux* ne fait rien à notre queſtion preſente. 3. Qu'il ne ſert de rien, & qu'il n'eſt pas vrai, de dire, que tous les Points Fondamentaux de la Foi Chrétienne ſont contenus dans le Symbole des Apôtres. 4. Que ni *Luther*, ni tous ceux qui, après lui, demeurent ſéparez de la Croyance, & de la Communion de l'Egliſe Romaine, ne ſauroient être excuſez de *Schisme*. 5. Ni d'*Héréſie*. En 6. & dernier lieu, qu'eu égard à la *Charité* que chacun ſe doit à ſoi-même, les Proteſtans ſont en état de péché, tout le temps qu'ils demeurent ſeparez de l'Egliſe Romaine. Ces ſix Points feront la matiere d'autant de Chapitres, qui vont ſuivre.

XVII. JE remarquerai ſeulement, qu'il paroît bien étonnant que les Proteſtans nous accuſent avec tant de véhémence de *manquer de Charité*, parce que nous diſons que nous ne pouvons *les uns & les autres être ſauvez*, tandis qu'il faut de toute néceſſité qu'ils diſent eux-mêmes la même choſe, à l'égard de tous ceux qui nient le moindre point, qu'enſeigne l'Ecriture, qu'ils conſiderent comme la Règle unique de la Foi. Ce principe ſeul, s'ils veulent le ſuivre, les forcera de nous accorder toutes les Conſéquences que nous avons ci-deſſus déduites. Car je demande, n'eſt-ce pas un grand péché, que de nier la moindre Vérité que l'Ecriture enſeigne? Eſt-ce une bonne excuſe pour juſtifier d'Héréſie, cette Oppoſition à l'Ecriture, que de diſtinguer entre les Points Fondamentaux, & les Non-fondamentaux? De quoi ſert-il, en ce cas, d'alléguer, que tous les Points Fondamentaux ſont contenus dans le Symbole, comme ſi, dès qu'on croyoit

Digitized by Google

croyoit le Symbole, on étoit en liberté de nier tous les autres Points, que l'Ecriture enſeigne? En un mot ſuivant la Doctrine des Proteſtans; Ne contrediſez point l'Ecriture, vous n'errez point contre la Foi; contrediſez l'Ecriture, ne fût-ce que dans un Point de la moindre importance, lorsqu'il eſt ſuffiſamment propoſé. (Et on convient que cette Condition eſt également néceſſaire à l'égard des Points Fondamentaux) contrediſez, dis-je, en ce Point l'Ecriture, votre Erreur devient fondamentale. Et qu'eſt-ce que cela veut dire, ſinon *qu'entre des hommes qui diffèrent de croyance en quelque point que ce ſoit*, il n'y a que ceux d'un ſeul parti, qui puiſſent être ſauvez? Le Dr. *Potter* ne doit pas trouver mauvais, que les Catholiques croyent pouvoir ſe ſauver dans la Religion pour laquelle ils ſouffrent. Et ſi, à l'occaſion de cette Doctrine, on continuë de nous accuſer de *manquer de Charité*; & de ſe ſcandaliſer ſans raiſon; nous nous en conſolerons en rappellant cette belle Sentence de St. Gregoire. [a] *Si l'on ſe ſcandalize de ce que nous défendons la Vérité, il vaut mieux donner lieu au ſcandale que d'abandonner ſa défenſe.* Mais les raiſons ſolides ſur quoi notre ſentiment eſt appuyé, & la droiture de nos intentions en le ſoutenant, nous juſtifieront ſans doute dans l'eſprit de tous ceux qui approuveront la Reſolution du Pape *Gélaſe*, exprimée dans une Lettre à l'Empereur *Anaſtaſe*: *à Dieu ne plaiſe, que l'Empereur regardât comme une injure, la liberté qu'on prend de lui dire la Verité*! Commençons par l'Article, qui, par rapport à la queſtion préſente, doit tenir le premier rang, entre nos Controverſes avec les Proteſtans, & qui doit faire la matiere du Chapitre ſuivant.

[a] Hom. 7. in Ezech.

Digitized by Google

RELIGION PROTESTANTE,

Voye ſure pour aller au Ciel.

REPONSE AU CHAP. I.

On fait voir que l'Antagoniſte du Dr. Potter accorde la 1. *Queſtion, & qu'il en établit une nouvelle. Il n'y a point de raiſons, qui prouvent qu'entre des hommes de différentes Religions, il n'y a que ceux d'un ſeul & même Parti qui puiſſent être ſauvez.*

Réponſe au § 1.

I. VOTRE premier choc eſt fort violent. Vous accuſez le Dr. *Potter* de malice & d'imprudence, *pour avoir manqué de Charité à votre égard, dans le même temps qu'il vous impute d'en manquer à l'égard des Proteſtans.* C'eſt en effet une grande faute, & une grande indiſcrétion à lui ſi votre accuſation eſt juſte; mais auſſi, ſi elle eſt injuſte, c'eſt à vous, une grande calomnie. Voici, ſi je ne me trompe, le précis de votre Raiſonnement. *Le Dr. Potter impute à l'Egliſe Romaine pluſieurs Erreurs importantes; Il juge ſa Doctrine, & la nôtre irréconciliables; Il croit qu'à l'égard de ceux qui ſont convaincus en leur conſcience qu'elle erre, il y va de leur ſalut de ne pas l'abandonner dans ſes Erreurs; & de ſe réunir avec elle; Donc, ſi les Catholiques Romains ſont auſſi convaincus, en leur conſcience, que les Proteſtans errent ils peuvent auſſi, & doivent même juger, qu'il y va de leur ſalut de ſe réünir avec eux: Et*

Digitized by Google

par conſéquent, ils ne bleſſent pas plus la Charité en formant ce Jugement, que le Dr. Potter la bleſſe, en formant un Jugement tout ſemblable. J'accorde tout cela; Et il n'y a point de Proteſtant qui vous accuſât de manquer de Charité, ſi vous en demeuriez là: & ſi vous-vous contentiez de dire, que les Proteſtans ſe damnent, s'ils font profeſſion du Proteſtantisme, avec la conviction interieure que c'eſt une Religion erronée: car *ſi quelqu'un juge qu'un acte de Vertu eſt un péché; c'en eſt un en effet pour lui*; comme vous nous l'enſeignez pag. 19. De même, ſi vous étiez *convaincu*, ou plûtôt, afin de parler plus juſte, perſuadé, en votre conſcience, que notre Religion eſt erronée, fût-elle, comme elle l'eſt en effet, très-veritable, vous ne pourriez en faire profeſſion ſans vous damner. Je ſouſcris donc à tout cela; & j'ajoute que, ſi vous n'en diſiez pas davantage, le Dr. Potter & moi manquerions tout autant de Charité, non ſeulement pour les Papiſtes, mais pour les Proteſtans mêmes, que vous en manquez vous-même. Car je ferai toûjours gloire de manquer ainſi de Charité, ſi c'eſt en manquer que de juger que *l'Hypocriſie eſt un péché damnable.* Paſſons donc, de part & d'autre, condamnation contre les Hypocrites. Ce n'eſt pas pour eux; c'eſt pour de bons Chrétiens qui non contens de la profeſſion extérieure, ſont vrayment Fidèles, que nous trouvons mauvais que vous manquiez de Charité. Mais que penſez-vous de ceux qui ſont ſi fortement perſuadez de la Vérité de notre Religion, qu'ils

Digitized by Google

qu'ils ſont fermement reſolus d'y vivre & d'y mourir ? Que penſez-vous de ceux qui, du temps de nos Peres, donnérent leur vie pour Elle ? Quelle Charité avez-vous pour eux ? Convenez-vous qu'ils peuvent être ſauvez ? Eſpérez-vous qu'ils le ſeront ? Accordez-vous que nonobſtant leurs Erreurs, il y a lieu d'eſpérer qu'ils peuvent s'être repentis en mourant ? Si vous l'accordez, c'eſt fait ; notre Diſpute eſt finie : & desormais perſonne ne vous accuſera de manquer de Charité. Nous n'en avons pas plus pour vous ; & nous ne demandons pas, tandis que vous ferez profeſſion de votre Religion, que vous en ayiez plus pour nous. Mais il faudra en ce cas que vous ceſſiez d'abuſer de la ſotte crédulité des Peuples, en leur diſant, (ſelon votre loüable coutume) *que les Proteſtans avouent que les Papiſtes peuvent ſe ſauver ; mais que les Papiſtes ne l'avouent pas des Proteſtans ; qu'ainſi votre Religion eſt la meilleure, & que la Prudence, & la Charité que nous nous devons à nous-mêmes, nous obligent de la ſuivre.* Si, dis-je, vous accordez cela, vous laiſſez aux Proteſtans tout autant d'eſpérance de ſalut, qu'ils vous en laiſſent : Mais ſi vous ne l'accordez pas, & ſi vous perſiſtez à dire, comme fait l'Auteur de *la Charité Malentendue* ; que des *Proteſtans* qui ne ſont point *Hypocrites*, mais qui *ſont perſuadez en leur Conſcience, que leur Religion eſt la véritable, ne ſauroient être ſauvez, ſans ſe repentir en particulier, de leur Religion même* ; c'eſt-là ce que j'appelle, *un manque de Charité*, dont vous ne ſauriez faire voir que le Dr.

Potter

Digitized by Google

Potter eſt lui-même coupable, qu'à la faveur d'une *Sophiſtiquerie* manifeſte. Car je vous prie, Monſieur, quelle liaiſon ont enſemble ces deux Propoſitions? Nous, qui croyons que la Religion Proteſtante eſt fauſſe, ſerions damnez, ſi nous en faiſions profeſſion; Donc ceux qui en font profeſſion, la croyant veritable, ſeront auſſi damnez. C'eſt comme ſi vous diſiez: *Celui qui doute, ſera damné s'il mange; Donc celui qui mange, & qui ne doute point, ſera auſſi damné.* Ainſi, quoique la Profeſſion de votre Religion fût pour nous, & que la Profeſſion de notre Religion fût pour vous, ſi nous agiſſions les uns & les autres contre notre Conſcience, un péché damnable; cependant on peut fort bien *manquer de charité* en ſoutenant que c'en eſt un, à l'égard de ceux qui font profeſſion de l'une ou de l'autre, en ſuivant les lumieres, de leur Conſcience. Je conclus donc, que votre Récrimination contre le Dr. *Potter*, par laquelle vous commencez, eſt un pur Sophiſme; & je ne doute pas que la ſuite ne réponde à ce beau commencement.

II. DANS ce Paragraphe vous conſolez en quelque ſorte les Proteſtans; en ce que vous les envoyez en Enfer en bonne Compagnie: ce qu'un Poëte appelle *la triſte conſolation des malheureux.* Enſuite vous nous priez nous qui ſommes en *Angleterre*, de ne pas nous offenſer de ce qu'on nous donne le nom de *Proteſtans*; Priere que j'accorde volontiers; pourvû qu'on déſigne par ce nom ceux qui *proteſtent*, non contre les

Réponſe au §. 2.

Digitized by Google

Edits Imperiaux; *mais contre la Corruption de l'Egliſe* de Rome.

Réponſe aux § 3. 4. 5. & 6.

III. *VOUS ne nous mettez pas au rang des Réprouvez*; *vous priez pour nous*; *vous ne deſeſperez pas de notre ſalut.* Si vous nous témoignez en cela de la Charité; c'eſt une Charité que vous avez pour les *Turcs*, pour les *Juifs*, & pour les *Payens* auſſi bien que pour nous. Mais ce qui ſuit, eſt bien extraordinaire; & je ne ſache perſonne, qui exige plus de vous, que ce que vous prétendez que vous ne nous refuſez pas. Vous dites donc que, *lorſqu'un homme*, *réputé Proteſtant*, *ſort de ce monde*, *vous-vous donnez bien de garde de dire qu'il va tout droit en Enfer.* Il y a de l'équivoque dans ce terme *réputé*, qui peut ſignifier réputé *veritablement*, ou réputé *fauſſement*: car un homme peut être *réputé* Proteſtant, & l'être en effet; & il peut être *réputé* Proteſtant, & ne l'être qu'en apparence. Ainſi j'aurois lieu de vous accuſer ici de ne pas ſuivre vous-même les Règles que vous preſcrivez aux autres, & de ne parler rien moins *que clairement* & *diſtinctement*; ſi les paroles qui ſuivent, ne marquoient aſſez clairement, que vous avez pris ce terme dans l'un & l'autre de ces deux ſens. Car vous ajoûtez que les raiſons pourquoi vous ne damnez pas un homme, qui meurt, *réputé Proteſtant*, *ſont* 1. *Que vous ne ſavez pas toûjours s'il a eu*, *ou non*, *tous les moyens ſuffiſans de s'inſtruire*; de s'inſtruire, s'entend, de la fauſſeté de ſa Religion, & de la vérité de la vôtre; ce qui ne convient qu'à ceux qui ſont *reputez*, & ſont en effet,

Digitized by Google

effet, Proteſtans. 2. *Parce que vous ne ſavez pas s'il a eu, ou non, toute la capacité néceſſaire pour profiter des Inſtructions de ſon Catechiſte*; ce qui ne convient encore qu'à ceux qui, manque de capacité, demeurent vrais Proteſtans, & ne ſont pas ſimplement *réputez* tels. 3. Parce que *vous n'avez point de révélation particuliere, qu'un Rayon de lumiere n'ait point diſſipé* les ténèbres de *ſes Erreurs*; ce qui convient à ceux, qui étant *réputez* Proteſtans, ne l'étoient plus en effet. 4. *Parce que vous n'avez point de révélation particuliere, qu'aucun acte de Contrition n'ait point effacé ſes péchez.* Cette raiſon diſtinguée de la précedente, & ſéparée d'après elle par la particule disjonctive, *ni*, inſinue, qu'encore que nul Rayon de Lumiere n'eût diſſipé les ténèbres de ce Proteſtant mourant, il pourroit néanmoins ſe faire qu'un acte de Contrition auroit effacé ſes péchez; ce qui ne convient encore qu'à des Proteſtans, qui ſont *réputez* tels, & qui le ſont en effet. La vérité eſt qu'il ſeroit à ſouhaiter, que, ſuivant vos propres avis, vous vous fuſſiez expliqué ſur cette matiére; Ce que vous dites ſuffit pourtant, pour nous donner lieu de tirer les *Corollaires* ſuivans.

1. Tout Proteſtant, qui manque de capacité, ou qui ayant la capacité, manque de moyens de s'inſtruire, & de ſe convaincre de la fauſſeté de ſa Religion, & de la vérité de la Religion Romaine, peut, nonobſtant ſes Erreurs, être ſauvé; & cela, de l'aveu de ſes plus rigides Adverſaires.

2. Rien n'empêche qu'un Proteſtant,

Digitized by Google

qui meurt Proteſtant, ne puiſſe mourir contrit de ſes péchez.

3. S'il meurt ainſi contrit, il peut être ſauvé & il le ſera infailliblement.

IV. VOUS nous accordez tout cela, en établiſſant, dites-vous, l'état de la Queſtion, mais, à mon avis, vous nous accordez par cela même la Queſtion; il s'agit de ſavoir, comme je le prouve par l'Auteur de la *Charité malentenduë, ſi vous pouvez prononcer, ſans bleſſer la Charité, que les Proteſtans, qui meurent de cette Religion, ſans ſe repentir, & ſans y renoncer, ne peuvent être ſauvez.* C'eſt-ce que cet Auteur ſoutient abſolument, & ſans aucune de vos limitations; & voici comme vous-mêmes qualifiez ce ſentiment. *On ne peut véritablement ni par conſéquent charitablement, prononcer cette ſentence, ni à l'égard de ceux d'entre les Proteſtans, qui manquent des moyens ſuffiſans de s'inſtruire, & de ſe convaincre de la vérité de notre Religion, & de la fauſſeté de la leur; ni à l'égard de ceux, qui ayant eu ces moyens ont négligé de s'en ſervir, lorſqu'ils meurent contrits, c'eſt à dire, avec une douleur d'avoir offenſé Dieu, qui procéde de l'amour de Dieu.* De ſorte que cette ſentence ne regarde, ſelon vous, *que ceux qui étant, ou ſuffiſamment convaincus de la vérité de votre Religion, & de la fauſſeté de la leur, ou qui, ayant pû l'être, ſont morts ſans contrition.* Si c'eſt-là votre ſentiment, & que vous vouliez-vous y tenir ferme, ſans reprendre d'une main, ce que vous donnez de l'autre, ſans détruire, & réédifier en même tems

Digitized by Google

tems ; je regarde notre Controverſe comme finie ; & je ſuis prêt de ſouſcrire à ce que vous dites dans votre § 4. *que vous avez autant de Charité pour les Proteſtans que les Proteſtans en ont pour vous.* Mais alors il faudra vous prier de changer l'Argument de ce Chapitre, vous ne devrez plus vous mettre en peine de chercher des raiſons qui prouvent, *qu'entre des hommes de différentes Religions, il n'y a que ceux d'un ſeul & même parti qui puiſſent être ſauvez*, mais il faudra que vous modifiiez ainſi cette propoſition : *Il n'y a que ceux d'un ſeul & même parti qui puiſſent être ſauvez ; à moins que le défaut de conviction, ou la repentance n'excuſent ceux du parti oppoſé.* Il faudra de plus que vous vous abſteniez, non ſeulement de condamner aucun Proteſtant en particulier ; mais encore de dire, en général, que les Proteſtans, qui meurent de leur Religion, ne peuvent être ſauvez ; parce qu'alors vous devrez ne jamais omettre cette reſtriction, *s'ils ignorent d'une ignorance excuſable, la fauſſeté de leur Religion, ou s'ils ne meurent contrits.* D'ailleurs ſi vous faites réflexion, que ne pouvant en nulle maniere ſavoir, ſi, eu égard à toutes les circonſtances, ils étoient, ou non, ſuffiſamment convaincus de la verité de votre Religion, & de la fauſſeté de la nôtre ; la Charité nous obligera d'eſpérer, qu'ils ne l'étoient pas, & de juger d'eux favorablement. Si vous faites réflexion, en 2. lieu, que nonobſtant leurs erreurs ils ont pû mourir contrits ; qu'il n'eſt pas improbable qu'ils l'ont

Digitized by Google

été; que vous n'avez nul moyen de vous assûrer du contraire, la Charité vous oblige encore à cet égard de juger & d'espérer le mieux. Si vous faites, en 3. lieu, réflexion que s'ils ne sont pas morts avec cette douleur que vous appellez *Contrition*, il est au moins très-probable, qu'ils le sont, avec celle que vous appellez *Attrition*; (car de prétendre, comme vous faites, que la *Contrition* suffit à la vérité sans la Confession actuelle, mais que l'*Attrition* ne suffit pas; c'est une vaine subtilité, ou, pour mieux dire, une de vos fraudes pieuses & intéressées. Dieu prefere sans doute l'Holocauste que la flamme de la Charité consume; mais il ne rejette pas, il n'éteint pas le lumignon fumant d'une Repentance, sincere d'ailleurs & efficace, qui a la Crainte ou l'Esperance pour Principe: & il n'a declaré nulle part, que, bien qu'il accepte toûjours cette espèce de douleur, que vous nommez *Contrition*, il ne se contentera jamais de cette autre, qu'il vous plaît d'appeller du nom d'*Attrition*) si, dis-je, vous faites toutes ces réflexions, non seulement vous vous garderez bien (à moins que vous ne vouliez que votre Doctrine s'éleve un jour en Jugement contre votre Pratique) de damner péremptoirement les Protestans; mais vous espérerez bien de leur salut. Dans cette espérance, vous vous croirez obligez de leur rendre tous les offices charitables (dans votre idée) que vous rendez aux autres; de prier pour eux, de jeûner, & de faire l'aumône pour eux, d'offrir le sacrifice pour eux; comme vous faites,

Digitized by Google

faites pour ceux dont vous êtes charitablement persuadez qu'ils sont sauvez: car je ne croi pas que vous ayiez jamais assez bonne opinion des Protestans, pour vous persuader qu'ils vont tout droit en Paradis. Quand vous ferez tout ce que je viens de dire, alors je vous croirai quand vous nous dites que vous avez de la Charité pour nous: mais jusques-là, *Quid verba audiam, cum facta videam?* disoit un Poëte Comique? *En croirai-je des paroles, que je vois contredites par des actions?* Doit-on vous écouter, quand vous parlez en homme qui a de la Charité, & que vous agissez en même temps en homme qui n'en a point? Je viens de vous dire ce qu'il faut que vous fassiez, si vous voulez nous faire croire, que vous avez pour nous la Charité, que vous dites que vous avez; mais je dois vous dire & vous répéter ce qu'il faut pour cela, que vous ne fassiez pas. Cessez d'allarmer les simples, en leur disant, pour les porter à changer de Religion, *que, de l'aveu des deux Partis, la vôtre est sûre, & que, dans votre opinion, la nôtre est damnable*; puisque ni vous, ne desespérez pas du salut des Protestans, qui se repentent en mourant; ni nous, n'esperons bien, du salut des Catholiques Romains qui meurent sans se repentir. Car, pour vous parler franchement, je ne connois point de Protestant qui espere, que vous pouvez être sauvez, si ce n'est sur ce fondement, qu'une ignorance invincible peut excuser vos Erreurs, ou qu'une Repentance sincere peut vous en faire obtenir

Digitized by Google

le pardon. D'ailleurs rien n'empêche que ces Proteſtans, qui cenſurent, dites-vous, vos erreurs avec une dureté exceſſive, ne puiſſent eſperer de vous, auſſi bien que je fais, ſuppoſé que vous vous repentiez. Et cette Doctrine cruelle (ſi pourtant il y a quelqu'un qui l'enſeigne) que J. C. n'avoit point d'Egliſe viſible ſur la terre, pluſieurs ſiecles avant *Luther*, ſera ſuffiſamment radoucie, pourvû que vous entendiez (comme peut-être ils l'entendent) par *Egliſe viſible, une Egliſe pure & exempte de corruption;* ſans quoi vous ne croyez pas qu'une Egliſe puiſſe demeurer Egliſe: Mais la vérité eſt que la *Corruption* d'une Egliſe, & ſa *Deſtruction*, ne ſont pas une ſeule & même choſe; car, puiſqu'un Chrétien particulier, & une Egliſe particuliere peuvent, ſelon vous, errer en quelques points, ſans ceſſer d'être Membres de l'Egliſe Univerſelle; pourquoi l'Egliſe ne pourroit-elle pas errer univerſellement, ſans ceſſer d'être Egliſe? Sur tout ſi l'on fait attention à ce que vous dites, *qu'il n'y a qu'une Oppoſition formelle à l'Egliſe, qui rende une Erreur damnable;* & qu'il eſt impoſſible que l'Egliſe, j'entends l'Egliſe du même temps, ſoit oppoſée à elle-même. Et pour ce qui regarde les Proteſtans Anglois, quelque ſevère que ſoit la Cenſure qu'ils font de vos Erreurs, cela n'empêche pas qu'ils ne puiſſent fort bien dire, qu'une *Ignorance invincible*, peut empêcher qu'elles ne vous damnent. Ne dites-vous pas vous-même, que l'*Ignorance peut excuſer l'Erreur, même à l'égard d'un Point Fondamental, de ſorte qu'un*

Digitized by Google

qu'un homme qui erre dans un Point de cette nature, n'offensera point Dieu, par son Ignorance & son Erreur? Ce sont vos propres termes, *Préf.* §. 22. Il n'est pas moins vrai, qu'ils peuvent censurer avec la derniere sévérité vos Erreurs, & les traiter de damnables, & dire en même temps qu'elles ne seront point telles pour vous, si vous-vous repentez en mourant de tous vos pechez ou connus, ou non connus.

V. IL est donc certain que de part & d'autre, nous avons mutuellement de la Charité les uns pour les autres, si vous persistez dans ce que vous venez de dire; Il est certain que ni l'une ni l'autre des deux Religions n'est si fatale au salut, que ceux qui en font profession, ne puissent se sauver dans l'une & dans l'autre, l'Ignorance, ou la Repentance présuppoſées. Il n'y a qu'une différence, qui laisse encore les Papistes dans le Parti le moins charitable; c'est qu'au lieu que nous croyons que la Repentance dans un moindre degré, c'est-à-dire *l'Attrition*, suffit pour les sauver, lorsqu'elle est assez sincère, & assez efficace pour leur changer le cœur; eux pretendent, (& l'Auteur lui-même, qui semble avoir le plus de Charité pour nous est de ce sentiment) eux, dis-je, pretendent, qu'il n'y a que la *Contrition* qui suffise pour nous sauver. Mais, encore que les Protestans ne puissent pas acheter le salut à si bon marché que les Papistes; ils peuvent cependant, (au Jugement des Papistes mêmes) l'acheter absolument parlant. Encore qu'ils ne puissent entrer dans le Ciel que

Digitized by Google

par la Porte de la *Contrition* ; ils peuvent pourtant, abſolument parlant, y entrer. L'affreux Abyme, que leurs Erreurs mettent entre le Ciel & eux, n'empêche pas qu'ils ne puiſſent y être portez ſur les Aîles de la *Contrition*. Ni le Schisme, ni l'Héréſie, ne ſont pas des poiſons ſi mortels, qu'en prenant l'Antidote d'une Repentance générale, ils ne puiſſent, même en mourant dans cet état, joüir de la vie éternelle. Et cela étant accordé, j'atteſte le Lecteur équitable, & non prévenu, s'il n'eſt pas vrai que le Second de la *Charité Malentenduë*, lâche pied, & abandonne la querelle de ſon Principal, en accordant au Dr. *Potter* le Point en queſtion, ſavoir; *Que le Proteſtantisme, ſans qu'il ſoit beſoin d'une Repentance particuliere, n'exclud point du ſalut.* Ainſi la Queſtion qui reſte n'eſt pas ſimplement, *ſi le Proteſtantisme, ſans la Repentance, exclud du ſalut;* mais, *ſi le Proteſtantisme en lui-même, indépendamment de l'Ignorance & de la Contrition, exclud du ſalut.* Il en eſt, à cet égard, comme de ce Païſan, qui donnant un ſoufflet à un Chevalier, le pria de mettre ſon Honneur à part; à quoi le Chevalier répondit, qu'il ne vouloit rien mettre à part de ce qui lui appartenoit. De même, il ne nous paroît pas raiſonnable, que dans l'opinion où vous êtes que l'Ignorance, ou la Repentance nous ſont ſi néceſſaires, vous inſiſtiez ſi fort, que nous les mettions à part. Pour moi, perſuadé du grand beſoin que vous avez, (autant & plus qu'aucune autre Societé Chrétienne qui ſoit ſur la Terre) que ces.

Digitized by Google

ces Sanctuaires de l'Ignorance, & de la Repentance, demeurent toûjours ouverts, j'ai assez de Charité pour vous, pour ne pas vous dépouiller non pas même par la pensée, de ces dispositions qui vous sont si nécessaires. Au contraire, toutes les fois que je pense à vos Erreurs, à vos Superstitions, à vos Impietez (car outre les liens généraux de l'Humanité & du Christianisme, il y en a d'autres si particuliers, si tendres, si étroits qui m'attachent à vous, que vous ne sauriez perir, sans qu'une partie de moi-même périsse) quand, dis-je, je rappelle ces choses, mon unique consolation au milieu des transes & des agonies, que ces pensées me causent, c'est de faire réfléxion, que la Doctrine & la Pratique de la Repentance subsistent encore dans votre Eglise. Et vous-mêmes, vous-mêmes, qui faites mine d'être si pleins de confiance, & si innocens, en fait de Doctrine, serez bien aises un jour, de vous trouver sous les yeux de la Misericorde, dans la Compagnie de vos Conserviteurs; Vous-mêmes, ne serez pas assez fiers, pour dedaigner la Grace de Dieu, & du Roi.

VI. MAIS aujourd'hui c'est le Protestantisme qui est cité devant votre Tribunal; & quoique vous ne le condamniez pas à la mort sans misericorde, vous le jugez néanmoins coupable d'une malignité si extrême, qu'à moins qu'elle ne soit corrigée par une Ignorance excusable, ou par la Contrition, *il détruit, par lui-même, le salut.* Je veux bien, même sur ce pied-là, m'engager avec vous dans cette controver-

Digitized by Google

se, m'assujetissant aux Règles que vous prescrivez dans votre Préface ; mais permettez-moi de vous faire souvenir, que l'addition de cette limitation change la Thèse. Ce n'est pas pour cela qu'on vous a accusé de manquer de Charité ; mais parce que supposant, conformément à votre propre Doctrine, que *les Protestans peuvent mourir dans leurs pretendues Erreurs avec une Ignorance excusable, ou avec la Contrition, & que, dans l'un & l'autre de ces cas, ils peuvent être sauvez ;* vous ne laissez pas de prononcer, definitivement, qu'ils sont damnez. Du reste, comme cette premiere Thèse est très-contraire à la Charité, dont le caractere essentiel est de juger favorablement & d'esperer le mieux, j'espere montrer clairement que celle que vous lui substituez, quoique beaucoup plus moderée, est très-contraire à la Vérité ; & que *c'est le Papisme, & non le Protestantisme, qui, par lui-même, détruit le salut.*

Réponse aux §. 7. & 8.

VII. JE veux bien vous suivre dans votre gradation, jusqu'à vous accorder ; *Que J. C. a fondé une Eglise visible, à laquelle il a donné tous les moyens & tous les secours nécessaires pour le salut ; qu'il lui en a donné en particulier de suffisans, pour étendre & perpetuer la Foi ; pour en maintenir l'Unité ; pour éteindre les Schismes ; enfin pour décider toutes les Controverses de Religion*, qu'il est nécessaire qui soient décidées. C'est pour cela qu'il a donné, comme il paroit par *l'Ep.* aux *Ephes.*, *des Apôtres*, *des Prophetes*, *des Evangelistes*, *des Pasteurs*,

Digitized by Google

Pasteurs, & des Docteurs, qui instruisirent, de vive voix leurs Contemporains; & par leurs Ecrits, que quelques-uns d'eux composérent, & que tous approuverent, instruisent encore leur Posterité Chrétienne, & l'instruiront jusqu'à la fin du Monde; qu'il a donné, dis-je, des moyens propres pour arriver à ces fins, & sur tout à celle, à laquelle toutes les autres sont subordonnées, savoir le salut éternel des Ames. La Providence de Dieu a veillé de telle sorte à la conservation de ces moyens, qu'ils sont encore aujourd'hui suffisans pour toutes ces choses. Je dis, *sufisans*, parce que la malice des hommes les empêche assez souvent d'être *efficaces:* car vous ne disconviendrez pas, *vous* qui enseignez que *Dieu donne à tous les hommes, des moyens suffisans pour les sauver, sans qu'ils soient pourtant tous sauvez;* vous ne disconviendrez pas, que les mêmes moyens qui sont *suffisans*, ne sont pas toûjours *efficaces*. J'ajoûte, suffisans pour décider toutes les Controverses, qu'il *est nécessaire qui soient décidées:* car s'il y a des Controverses, qui peuvent demeurer *indécises*, sans que cela préjudicie au salut; alors il ne sera plus nécessaire pour le salut que Dieu ait donné à l'Eglise, des moyens efficaces pour décider toutes les Controverses, puisque la fin, à laquelle ces moyens sont destinez, n'est pas nécessaire elle-même, comme l'expérience le fait voir, la simple Raison nous enseignant, que la nécessité des moyens se mesure par la nécessité de la fin, & qu'elle ne l'excéde jamais. Si je n'ai besoin de manger, que

Digitized by Google

pour vivre ; dès que je n'ai plus besoin de vivre, je n'ai plus besoin de manger. S'il n'est pas nécessaire que je sois à *Londres* ; il n'est pas non plus nécessaire que j'aye un cheval pour m'y porter. Si je n'ai pas besoin de voler, je n'ai pas besoin d'aîles. Ainsi, Mr., repondez-moi, je vous prie, & répondez-moi directement, & categoriquement. Est-il nécessaire que toutes les Controverses de Religion soient décidées, ou ne l'est-il pas ? S'il est nécessaire ; pourquoi laisse-t-on si longtemps indécises la Question de la *Prédétermination*, celle de *l'Immaculée Conception*, celle de *la Puissance indirecte du Pape sur le Temporel des Rois* ? S'il n'est pas nécessaire, n'y a-t-il pas une extrême Hypocrisie, à prétendre, que des *moyens efficaces* soient d'une absolue nécessité, tandis que la fin, à laquelle ces moyens sont rélatifs & subordonnez, n'est pas nécessaire ? Les Chrétiens donc ont, & auront toûjours des moyens *suffisans*, mais non pas toûjours *efficaces*, pour décider, non *toutes* les Controverses, mais celles qu'il est nécessaire qui soient décidées. Je passe outre, & je conviens avec vous, que ces moyens ou plûtôt *le sujet*, en qui ces moyens suffisans pour décider les Controverses resident, doit être revêtu d'une Infaillibilité universelle, à l'égard de tout ce qu'il propose comme Vérité Divine. S'il pouvoit se tromper en quelque chose, de cette nature, & que Dieu veut que les hommes croyent, nous ne pourrions la croire que d'une maniere incertaine & chancelante. Je vous accorde donc

ces

Digitized by Google

ces principes, & je vous permets très-volontiers d'en tirer tout l'avantage que vous pourrez; cependant, à vous parler franchement, je ne vois pas, ni qu'en les niant, il doive s'en ensuivre que la *Foi* est la même chose que l'*Opinion*; ni qu'en les admettant, il doive s'en ensuivre qu'elle ne l'est pas. Pour moi, quelque opinion desavantageuse que vous tâchiez de donner de moi, je n'ai point d'autre sentiment touchant la nature de la *Foi*, qu'on appelle *Historique*, que celui qui est généralement reçû parmi les Papistes & les Protestans. L'Idée que j'en ai, c'est que c'est *un consentement à la Révélation Divine, fondé sur l'Autorité du Révélateur*, & quoiqu'elle différe en plusieurs choses de *l'Opinion*, prise dans le sens qu'on donne d'ordinaire à ce terme; je ne doute pas que vous n'avouïez qu'elle convient aussi en plusieurs choses avec elle; 1. *L'Opinion* est un consentement; *la Foi* en est un aussi. 2. *L'Opinion* est toûjours fondée sur une évidence moindre que n'est celle de la *Sensation*, & de la *Science*; la *Foi* l'est aussi; comme vous le soutenez fortement dans votre *Chap.* VI. En 3. & dernier lieu, l'*Opinion* est susceptible de divers dégrez; *la Foi* l'est aussi: & comme il peut y avoir une *Opinion* forte, ou foible, il peut y avoir aussi une *Foi* forte, ou foible. Si vous m'accordez cela, (comme vous me l'accorderez sans doute, si vous y pensez bien, je consens aussi volontiers que ce terme, *Opinion*, qui vous paroît *mal sonnant*, soit banni de notre Dispute; car quand

Digitized by Google

quand on m'accorde la choſe, je ne veux point diſputer des mots.

VIII. *MAIS quoique l'eſſence de la Foi n'exclue pas toute ſorte de foibleſſe & d'imperfection; on peut néanmoins mettre en queſtion, ſi la certitude de la Foi, dans quelque degré qu'elle ſoit au deſſous du ſuprême*, peut ſuffire pour plaire à *Dieu & pour obtenir le ſalut.* A cela je réponds, que les hommes ne ſe contentent pas toûjours de ce qui eſt raiſonnable; mais que Dieu s'en contente. Les hommes veulent un poids, qui précipite la balance; mais Dieu ſe contente d'un, qui l'incline. Ils prétendent qu'il n'y a qu'un jour parfait qui puiſſe découvrir utilement aux Chrétiens, les Véritez celeſtes; mais Dieu eſt content, qu'ils ayent un degré de lumiere ſuffiſant, pour les faire *renoncer aux œuvres des ténèbres, & marcher comme enfans de lumiére.* Ils exigent une certitude de Foi ſupérieure à celle des Sens, & de la Science: & Dieu ne demande qu'un conſentement proportionné à la bonté des raiſons, & égal à la crédibilité des motifs. Maintenant, bien que je doive être, & que je ſois en effet perſuadé de la certitude de cette Thèſe: *Tout ce que Dieu a révélé comme une Vérité, en eſt effectivement une;* parce qu'elle peut être démontrée, ou plûtôt qu'elle eſt ſi évidente par elle-même, à quiconque entend les termes, qu'il eſt inutile de la démontrer; cependant je ne puis avoir, ordinairement parlant, nulle autre certitude raiſonnable & acquiſe, de cette Hypothéſe: *Tous les Articles de la Foi Chrétienne ſont*

Digitized by Google

ſont révélez de Dieu, ſinon une certitude Morale fondée ſur ces conſiderations: 1. Que la Bonté, & la Juſtice des Préceptes du Chriſtianiſme, & la grandeur de ſes Promeſſes, prouvent ſuffiſamment, que de toutes les Religions, il n'y en a aucune autre, qui découle plus probablement, de la ſource primitive de la Juſtice & de la Bonté même. 2. D'ailleurs, une Tradition conſtante, célèbre, générale, ſi croyable, qu'il n'y a point d'homme ſage, qui oſât revoquer en doute une autre Tradition, qui auroit la quarantième partie de la credibilité de celle-ci: cette Tradition, dis-je, ſi croyable, nous apprend que Dieu lui-même a ſcellé de ſon ſceau la vérité de cette Doctrine, & fait un grand nombre de grands, de glorieux, de frequens miracles pour la confirmer. Mais, après tout, notre Foi n'eſt qu'un conſentement à cette concluſion, que *la Doctrine du Chriſtianiſme eſt vraye;* & comme cette concluſion elle-même, ſe déduit 1. d'une Thèſe, certaine, à la vérité, d'une certitude Métaphyſique, 2. d'une Hypothéſe, qui n'eſt certaine, que d'une certitude morale; nous ne pouvons, naturellement, avoir de cette concluſion une certitude plus grande, que n'eſt celle de la plus foible de l'une de ces deux Prémiſſes; de même qu'un Ruiſſeau ne ſauroit, naturellement, monter plus haut que ſa ſource. Car c'eſt une Maxime de Dialectique que la (1) *Concluſion ſuit toûjours la partie la plus foible:* de ſorte que ſi cette partie

(1) *Concluſio ſequitur debiliorem partem.*

Digitized by Google

partie eſt *négative*, *particuliere*, *contingente*, *certaine* ſeulement *d'une certitude morale*; la Concluſion l'eſt auſſi. En un mot nous ne pouvons être certains de la plus grande certitude de la vérité d'une Concluſion, que nous ne ſoyions auſſi certains dans le même degré, de tous les Principes ſur quoi elle eſt fondée: De même qu'un homme ne ſauroit ſe tenir ferme ſur ſes jambes, ſi l'une ou l'autre eſt foible; & qu'un Bâtiment ne peut être ſtable, ſi quelqu'un des maîtres Piliers, ſur quoi il porte, ne l'eſt pas. C'eſt encore comme ſi je recevois un meſſage de la part d'un homme, en qui j'aurois une entiere confiance, mais par un Meſſager ſuſpect; en ce cas, la défiance que j'aurois de ce Meſſager, affoibliroit néceſſairement la confiance que j'aurois en la vérité de ſon rapport.

IX. JE ne dis pas cela, comme ſi je doutois que l'Eſprit de Dieu, quand on l'implore par une dévote & humble priere, accompagnée d'une obéiſſance ſincère, ne puiſſe porter & ne porte ſouvent ſes Serviteurs à un plus haut degré de perfection, en leur donnant une certitude d'adhérence plus forte que n'eſt celle (1) *d'évidence*. Mais autre choſe eſt ce que Dieu accorde à ſes Fidèles, comme une récompenſe; autre choſe, ce qu'il exige de tous les hommes comme un devoir; & autre choſe encore, ce qu'il veut bien accepter par pure grace. A ceux qui croyent, & qui vivent comme ils croyent, il leur accorde par

(1) L'Auteur entend par certitude d'évidence, celle que produit le raiſonnement.

Digitized by Google

par degrez [*l'Esprit d'obsignation & de confirmation*] qui leur fait *connoître*, d'une maniere qu'ils ne comprennent pas bien eux-mêmes, ce qu'ils ne faisoient auparavant que *croire;* Et alors, ils ont une certitude aussi pleine, & aussi ferme de l'Evangile, que s'ils l'avoient ouï de la bouche de J. C. & de leurs propres oreilles; que s'ils l'avoient vu & contemplé de leurs propres yeux; que s'ils avoient touché de leurs propres mains la Parole de vie. Mais ce qu'il exige de tous, c'est que leur Foi (comme je l'ai déja dit) soit proportionnée aux motifs, & aux raisons qui l'appuyent. Il accepte le dernier & le plus foible degré de Foi, pourvû qu'elle soit vivante, & qu'elle produise l'obéissance. Il *n'éteint point le lumignon fumant, & il ne brise point le roseau cassé.* Il ne rejette pas la priere de ce Pére affligé, qui s'écria, *Seigneur, je croi, subvien à mon incredulité.* Il nous ordonne de *recevoir ceux qui sont foibles en la foi;* & par-là il nous témoigne assez, qu'il ne dédaigne pas de les recevoir lui-même. Rien ne suffit, rien ne lui est agréable; que la Foi opérante par la Charité; mais aussi la plus petite Foi de cette nature n'excedât-elle pas la grosseur d'un grain de moutarde, suffit, & lui est agréable. Certaine expérience me fait craindre que la foi des Savans qui raisonnent, & qui approfondissent, beaucoup, ne se rompe, pour ainsi dire, à force d'être tenduë. Pleins de ce faux préjugé qu'il ne sert de rien de croire l'Evangile, de cette espèce, & avec ce degré, de foi, dont on croit les autres choses.

Digitized by Google

ſes de pure Tradition; & ne trouvant dans la Foi, qu'ils ont pour l'Evangile rien qui la diſcerne, de celle qu'ils ont pour d'autres Hiſtoires; ou bien, ils ſont tentez de ne point croire du tout, dans la penſée qu'il vaut autant ne point croire, que de croire inutilement; ou ils ſe mettent dans l'eſprit, qu'ils ne croyent point, quoi qu'ils croyent en effet; & ſe jettent dans de fâcheux ſcrupules, qui donnent la torture à leur conſcience, dans la crainte qu'ils n'ayent pas cette foi, *ſans laquelle il eſt impoſſible, de plaire à Dieu*, & d'obtenir la Félicité éternelle. La réfléxion que j'ai faite, que le Diable pouvoit aſſez probablement tirer avantage de cette vaine imagination, m'a porté à la refuter avec un peu d'étenduë.

X. JE reviens, après cette digreſſion; & quel que ſoit mon ſentiment touchant la nature de la Foi, je vous déclare que j'admets, auſſi-bien que vous, ce principe, *Qu'il y a une Règle de Foi, par laquelle on peut décider toutes les Controverſes, qu'il eſt néceſſaire qui ſoient décidées.* J'admets encore celui-ci; *Que cette Règle eſt univerſellement infaillible.* Bâtiſſez ſur cela, à la bonne heure; je ſuis prêt à accorder toutes les conſéquences, qui me paroîtront s'en enſuivre évidemment. Vous dites qu'il s'en enſuit, *que de deux Partis de Chrétiens qui différent en matiere de Foi, l'un ne peut être ſauvé que par l'Ignorance, ou la Repentance.* Je diſtingue ces termes, *qui ne ſont pas d'accord en matiere de Foi.* S'ils différent en quelque Point qui ſoit *vraiment*

Digitized by Google

ment & proprement, matiere de Foi, c'eſt-à-dire que Dieu commande de croire ſous peine de damnation; votre Concluſion eſt vraye: mais la conſéquence n'eſt pas bonne, ou elle eſt au moins ſi obſcure, qu'on n'apperçoit point ſa connexion avec les Premiſſes. S'ils différent en quelque point, qui ne ſoit pas, vraiment & proprement, matiere de Foi, mais ſeulement que les Partis oppoſez eſtiment tel; comme cela arrive ſouvent: votre Concluſion eſt fauſſe, & votre conſéquence ne vaut rien. J'ai déja prouvé la fauſſeté de l'une, dans l'examen de votre Préface; & *l'inconſéquence* de l'autre ſaute aux yeux, car qui ouït jamais parler d'un pareil Syllogiſme?

Dieu a pourvû ſon Egliſe de moyens ſuffiſans pour décider toutes les Controverſes, qu'il eſt néceſſaire qui ſoient décidées;

Or ces moyens (ou le ſujet dans lequel ces moyens reſident) eſt univerſellement infaillible.

Donc, de deux Partis qui différent en quelque point qu'ils régardent comme matiere de Foi, *l'un ne peut être ſauvé.*

Quiconque a aſſez bonne vuë, pour voir la liaiſon qui eſt entre ces Propoſitions, pourroit voir auſſi celle, qui étoit entre l'accuſation du Plaintif muet, la réponſe du Défendant muet, & la ſentence du Juge muet; dont il eſt parlé dans une Epigramme Grecque, & les mettre en forme de Syllogiſme.

XI. IL faut convenir, que ſi les Points qui ſont en diſpute, étoient clairement décidez, par ce moyen, ou ce ſujet infaillible, & ſeul capable de décider toutes les Con-

Digitized by Google

Controverſes ; & que les Partis qui différent, ſachant qu'ils le ſont, perſiſtaſſent, malgré cela, dans leurs *diſſentimens* ; on ne pourroit nier que l'un d'eux ne rejettât le témoignage de Dieu, & ne fût coupable d'un péché damnable. Mais, ſi vous vous donnez la liberté de ſuppoſer tout ce qui vous plaît ; vous pouvez auſſi conclure tout ce qui vous plaît. Où trouverez-vous des Adverſaires d'aſſez bonne compoſition pour vous accorder ces demandes ſi deraiſonnables ? 1. Que toutes les Controverſes de Foi ſont clairement décidées, par ce moyen, ou ce ſujet infaillible, établi de Dieu. 2. Que, des deux Partis qui différent, l'un réfuſe conſtamment de ſe ſoumettre malgré ſa propre conviction. En vérité, ſi c'eſt-là ce que vous dites, il faut avoir, pour le dire, de meilleures raiſons que celles que vous produiſez, ou que vous êtes en état de produire ; &, en le diſant, vous donnez plus de lieu à vous accuſer de manquer de Charité, que vous n'avez encore fait. Vous pourriez, à ce qu'il me ſemble, ſuppoſer avec beaucoup plus de raiſon & de Charité, que pluſieurs des Controverſes qui diviſent aujourd'hui les Chrétiens (qui tous ſont profeſſion d'aimer J. C. & d'avoir un deſir ſincère de connoître, & de faire ſa volonté) ou, ne ſont pas de nature à pouvoir être décidées, par ce moyen ou ce ſujet établi de Dieu ; &, que par cette raiſon, il n'eſt nullement néceſſaire qu'elles ſoient décidées : ou, que ſi elles ſont décidées, elles ne le ſont pas d'une maniere

Digitized by Google

niere assez claire & assez évidente, pour obliger tous les Chrétiens à n'avoir sur cela qu'un même sentiment; ou qu'enfin, supposé qu'elles soient de nature à pouvoir être décidées, supposé qu'elles soient actuellement décidées, il y a pourtant lieu d'espérer que celui des Partis qui est dans l'erreur, n'y est que parce que quelque *préjugé inévitable*, ou quelque *ignorance excusable*, lui tiennent, pour ainsi dire, le voile sur les yeux; auquel cas il rejette, non ce qu'il prend pour le témoignage de Dieu; mais ce que vous, qui êtes d'un sentiment contraire prenez pour tel, & ce qu'il prendroit lui-même pour tel, n'étoit que son préjugé l'en empêche. C'est une faute, je l'avoue, mais c'en est une après tout dans laquelle des gens de bien & sincères tombent souvent; ce qui n'est pas si énorme, qu'il faille dire, comme vous faites, que celui qui y tombe, fait affront à Dieu lui-même, & lui donne, en sa presence, le démenti.

XII. DANS tout ce long discours, vous dites bien ce que vous ferez; mais vous ne faites rien: vous posez plusieurs Thèses; mais vous n'en prouvez aucune. Vous en reservez la preuve pour les Chapitres suivans; & c'est aussi pour les Chapitres suivans que nous en reservons l'examen. En attendant voici le sommaire, & l'enchaînure de vos Conséquences dans vos propres termes. Réponse aux §. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. & 16.

Que ce moyen, ou *ce sujet infaillible, seul capable de décider toutes les Controverses, c'est l'Eglise visible.*

Que

Digitized by Google

Que cette distinction de Points, fondamentaux, & non fondamentaux, ne fait rien à notre Question presente.

Qu'il ne sert de rien, & qu'il n'est pas vrai, de dire, que tous les Points fondamentaux de la Foi, sont contenus *dans le Symbole des Apôtres.*

Que ni Luther, ni tous ceux qui après lui, demeurent séparez de la Croyance, & de la Communion de l'Eglise Romaine, ne sauroient être excusez de Schisme, ni d'Hérésie.

Qu'eu égard à la Charité, que chacun se doit à soi-même les Protestans sont en état de péché, tout le tems qu'ils demeurent séparez de l'Eglise Romaine.

Pour le present, je me contenterai, pour toute réponse, de vous dire, *qu'il n'y a pas une seule de toutes ces Propositions qui soit vraye.* J'ajoûte seulement, que quand la premiere seroit aussi vraye, que le Pape lui-même souhaiteroit qu'elle le fût, le Corollaire que vous en tirez, ne s'en ensuivroit, pour cela, du tout point; savoir: *Que quiconque refuse de croire quelque point que ce soit, que l'Eglise propose à croire, fait affront à Dieu, & suppose qu'il peut ou errer, ou induire en erreur.* Car, quand votre Eglise seroit, comme elle prétend l'être, l'Oracle infaillible des Révélations Divines; si je n'en étois pas persuadé, je pourrois fort bien croire que Dieu est très-véritable, & que votre Eglise est très-fausse. Cela est clair. Quoi que l'Evangile de St. *Matthieu* soit la Parole de Dieu, si je n'en savois rien, ou si je ne croyois pas

Digitized by Google

pas qu'il le fût ; je pourrois fort bien croire en Dieu, & regarder, malgré cela, l'Evangile de St. Matthieu comme une Fable. Souvenez-vous donc, s'il vous plaît, pour la suite, qu'afin que nous soyions coupables de cette impieté, il ne suffit pas que ce soit vous, il faut que ce soit nous, qui croyions que votre Eglise est cet Oracle infaillible. Ainsi, c'est mal raisonner que de dire : *L'Eglise Romaine est l'Oracle & l'Interprete infaillible des Véritez divines ; Donc ceux qui rejettent son témoignage, révoquent en doute la Veracité de Dieu.* Il faudroit dire : *L'Eglise de Rome est cet Oracle, & cet Interprete, (& les Protestans savent qu'elle l'est) ; Donc en rejettant son témoignage, ils imputent à Dieu, ou de les tromper, ou de se tromper lui-même.* Comme je puis fort bien nier une chose, que vous avez affirmée, la sachant bien, sans douter en aucune maniere de votre probité, si, en la niant, je n'ai pas sû que vous l'eussiez affirmée : Que si je puis fort bien être persuadé de la *Toute science*, & de *la Veracité* de Dieu, & cependant douter de quelque chose qu'il a révélé, pourvû que je ne sache pas, ou que je ne croye pas qu'il l'ait révélé. De même, supposé que votre Eglise fût l'Interprete infaillible des Révélations de Dieu, cependant, jusqu'à ce que vous fachiez à n'en pouvoir douter, que nous-mêmes savons, à n'en pouvoir douter, qu'elle est cet Interprete ; vous ne pouvez, sans nous calomnier, nous imputer d'accuser Dieu, ou de nous tromper ou de se tromper. Vous direz que cela

Digitized by Google

s'enſuit néceſſairement de notre Doctrine: *Que l'Egliſe peut errer*, elle qui eſt inſtruite & inſpirée de Dieu, dans tout ce qu'elle propoſe à croire. Il s'en enſuivroit en effet, ſi nous ſavions, qu'elle eſt inſtruite & inſpirée de Dieu; autrement, non. Mais, ſoit; que cela s'enſuive de notre Doctrine; avez-vous bien aſſez peu de Charité, pour dire, qu'on doit imputer aux gens toutes les conſéquences de leurs opinions; & celles-là même qu'ils n'avoient pas, qu'ils rejettent; & qu'ils rejettent ſi poſitivement, que, s'ils étoient réduits à opter, ils aimeroient mieux renoncer à leurs opinions, que d'admettre ces conſéquences? Y a-t-il une opinion au monde, qui entraine après ſoi une auſſi grande ſuite de blaſphêmes monſtrueux, que l'opinion des *Dominicains*, au jugement des meilleurs Ecrivains de *votre Ordre*? Et oſeriez-vous dire que les *Dominicains* les admettent ces conſéquences, & qu'ils ſont coupables de ces blaſphêmes? Si vous ne l'oſeriez pas dire: puiſque le cas, où nous ſommes, prenez-le au pis, eſt tout parallèle; pourquoi jugez-vous d'eux, & de nous ſi différemment. J'en appelle à tous les Proteſtans, qui ſont paſſez de votre côté, ſi dans le tems qu'ils avoient la plus grande averſion pour le Papiſme, ils ont jamais douté de la *Toute-ſcience* & de la *Veracité* de Dieu; s'ils ont jamais crû, ou ſi on leur a jamais appris à croire, que *Dieu les avoit trompez, ou qu'il s'étoit lui-même trompé*. Que dis-je? J'en appelle à vous-même; parlez franchement, & dites-nous, ſi

vous

Digitized by Google

vous croyez dans le fond de votre cœur, que les Proteſtans ne croyent pas la *Veracité* éternelle de l'Eternelle Vérité ? Si vous faites de nous ce jugement ſi étrange, ſans avoir pour cela, de meilleures raiſons, que celles que vous en avez ou pouvez avoir; nous n'avons pas beſoin d'aucune autre preuve, pour convaincre le monde, que vous manquez de Charité pour nous, cela même étant le comble de (1) *l'Incharité*. Si vous ne le faites pas; j'eſpére au moins, que n'ayant d'autre raiſon, que celle-là (qui n'en eſt pas une) de décider, que nous ſommes des *Hérétiques damnables;* vous ceſſerez de le faire dans la ſuite; & vous direz, (comme vous le pouvez fort bien dire conformément à vos propres principes) avec beaucoup plus de raiſon & de charité: *Ceux-là & ceux-là ſeuls, qui rejettent ce qu'ils ſavent fort bien que Dieu révéle, ſont des Hérétiques damnables. Or eſt-il, que les Proteſtans ſont bien éloignez de rejetter ce qu'ils ſavent fort bien que Dieu révéle; au moins, nous ne pouvons pas dire, charitablement, qu'ils le faſſent; Donc les Proteſtans ne ſont pas des Hérétiques damnables; ou au moins ne pouvons-nous pas dire, charitablement qu'ils le ſoient.*

XIII. LES *Proteſtans*, dites-vous, *ſont obligez, en ſuivant leurs Principes, de ſoutenir, qu'entre des hommes, de contraire ſentiment, ſur quelque point que ce ſoit que* Réponſe au §. 17.

(1) Ce terme, qui répond parfaitement à celui de l'Original, a été adopté par Mr. de *Fenelon*, dans quelques-unes de ſes Oeuvres Poſthumes.

Digitized by Google

l'Ecriture enſeigne, il n'y a que ceux d'un ſeul & même Parti, qui puiſſent être ſauvez; d'où vous concluez qu'il eſt bien étrange de les voir accuſer les Papiſtes de manquer de Charité, pour ſoutenir la même choſe. J'accorde la conſéquence; mais je ne ſai pas ce qui pourroit obliger les Proteſtans à ſoutenir la même choſe. C'eſt, dites-vous, leur Principe commun: *Que l'Ecriture eſt la Règle Unique de la Foi:* car, s'ils veulent s'en tenir à ce Principe, ils ne ſauroient ſe diſpenſer *de damner* ceux qui contrediſent, en quelque point que ce ſoit, ce que *l'Ecriture enſeigne.* J'en conviens, s'ils le contrediſent, lors qu'il eſt ſi clairement enſeigné dans l'Ecriture, qu'ils ne puiſſent pas ne pas connoître qu'il y eſt enſeigné; & s'ils n'ont aucune raiſon probable, & capable d'induire un homme de bien & ſincère, à douter, s'il y eſt, ou n'y eſt pas, effectivement enſeigné. Au premier cas, contredire l'Ecriture, en même tems qu'on eſt perſuadé qu'elle eſt la Parole de Dieu, c'eſt donner à Dieu le démenti. Au ſecond cas, la contredire, c'eſt s'obſtiner contre la Raiſon; ce qui eſt un grand péché, mais non pas, à beaucoup près, ſi grand que le premier: Et cela pour les raiſons ſuivantes: 1. parce qu'il ſe peut faire, que ces croyances contraires regardent quelques points dont l'Ecriture ne fait nulle mention. Or il eſt certain que des points de cette nature ne ſauroient jamais être *matiere de Foi;* quoi que les Partis oppoſez en ayent ſouvent une autre idée, & les croyent tels. Ainſi, quand ce

Digitized by Google

ce ſeroit un péché damnable de contredire en quelque point que ce ſoit l'Ecriture, les Partis de croyance contraire (tels étoient *Victor* & *Polycrate*, St. *Cyprien* & St. *Etienne*) ne laiſſeroient pas de pouvoir être l'un & l'autre ſauvez; parce que les croyances contraires de l'un & de l'autre, ne regardent aucun point contenu dans l'Ecriture. 2. parce que ces croyances contraires peuvent regarder quelque texte obſcur, ambigu, & probablement ſuſceptible de divers ſens; En ce cas il n'eſt nullement étonnant que différentes perſonnes l'entendent différemment; &, à coup ſûr, il n'y a point en cela de péché. 3. Ces croyances contraires peuvent rouler ſur des points ſur quoi on peut alléguer, de part & d'autre, l'Ecriture, avec tant de probabilité (ce qui eſt une marque infaillible d'une Doctrine *non-néceſſaire*) que des gens de bien & ſincères, qui aiment Dieu & la Vérité, qui déſirent, ſur toutes choſes, de connoître la Volonté de Dieu, & de la faire, peuvent, ſans qu'il y aille de leur faute, ſe partager ſur cela de ſentiment; ſinon ſuſpendre leur jugement, & attendre quelque *nouvel Elie pour reſoudre leurs doutes*, & pour concilier des opinions, qui leur paroiſſent ſe contrarier. Maintenant dans les queſtions de cette derniere eſpèce il faut de néceſſité que l'un des deux Partis, quel qu'il ſoit, défende un ſentiment contraire, à celui que le St. Eſprit a eu intention d'enſeigner dans l'Ecriture; car il eſt impoſſible que le St. Eſprit ait eu intention d'y enſeigner des contradictions. Mais en-

Digitized by Google

fin ce ſens, qu'on ſuppoſe être de l'intention du St. Eſprit, n'eſt pas révélé avec tant de clarté, que ceux qui le contrediſent, ne puiſſent croire véritablement, qu'ils le maintiennent; & qu'ils n'ayent de grandes raiſons apparentes pour en juger ainſi. Pourquoi donc les condamner, comme des gens qui contrediſent de deſſein, ce qu'ils regardent comme une vérité révélée dans l'Ecriture, ſans avoir aucune raiſon probable qui les incline à croire, qu'elle n'y eſt pas révélée; au lieu qu'on devroit plûtôt les abſoudre, comme des Amateurs de la Vérité, qui ne manquent de la trouver, que par une foibleſſe inſéparable de l'humanité.

Cela poſé, la Réponſe à vos Interrogatoires ſuivans, que vous regardez comme impoſſible, eſt facile, & ſe préſente d'elle-même.

XIV. Au premier, *Si ce n'eſt pas un grand péché, pour qui que ce ſoit, de nier quelque vérité que ce ſoit, que l'Ecriture enſeigne?* Je réponds, qu'oui, s'il ſait que l'Ecriture l'enſeigne cette vérité; & s'il n'a nulle raiſon probable d'en douter; autrement, que non.

XV. Au ſecond, *Eſt-ce une bonne cauſe pour juſtifier* d'Héréſie *cette oppoſition à l'Ecriture que de diſtinguer entre les Points fondamentaux & non-fondamentaux?* Je réponds que cette diſtinction eſt bonne, parce qu'entre les Points de Foi ceux qui ſont *évidemment contenus dans l'Ecriture*, ſont, ou en eux-mêmes, ou par accident, *Fondamentaux, pour quiconque connoit qu'ils y ſont*;

Digitized by Google

ſont ainſi contenus. A l'égard des autres, qui s'en déduiſent par des conſéquences ſeulement probables, & non évidentes, ils ſont *Non-fondamentaux*.

XVI. Au troiſiéme, *De quoi ſert-il d'alléguer que tous les Points de Foi fondamentaux ſont contenus dans le Symbole; comme ſi dès qu'on croyoit le Symbole, on étoit en liberté de nier tous les autres Points que l'Ecriture enſeigne?* Je réponds que ce n'eſt-là nullement le but de cette allégation; & qu'on ne donne le Symbole que comme un Sommaire ſuffiſant, & même plus que ſuffiſant, de tous les points de Foi, qu'il eſt néceſſaire de croire actuellement & explicitement; encore n'entend-on parler que de ceux-là ſeuls, qui regardent purement, & ſimplement la *Speculation*, & non la *Pratique*.

XVII. Au quatriéme, qui n'eſt qu'un Corollaire du précédent, *ſi ce n'eſt pas-là dire, que de deux Partis d'une contraire croyance, il n'y en a qu'un qui puiſſe être ſauvé.* Je réponds; Non ſans doute; parce que cette croyance contraire peut rouler ſur des Points qui ne ſont point contenus dans l'Ecriture; qu'elle peut rouler ſur le ſens de certains Textes obſcurs & ambigus de l'Ecriture; qu'elle peut rouler enfin ſur des Points, pour & contre leſquels, on peut de part & d'autre alléguer l'Ecriture avec tant de probabilité, que cela ſeul juſtifie l'un & l'autre Parti, d'Héréſie, & de cette criminelle obſtination qui ſe condamne elle-même. Ainſi, bien que le Dr. *Potter* ne trouve pas mauvais de ce

Digitized by Google

que vous croyez pouvoir vous sauver dans votre Religion, il trouve mauvais, & il vous condamne *très-justement*, nonobstant toutes les raisons que vous avez jusqu'ici alléguées au contraire, de *manquer de Charité*, en soutenant comme vous faites *qu'on ne peut se sauver que dans la vôtre.*

CHARITE'
REVENDIQUE'E.

CHAPITRE II.

Quel est ce sujet infaillible, à qui il appartient de Droit, de proposer les Véritez de Foi, & de décider les Controverses de Religion.

I. LEs Protestans, en recevant de nous l'Ecriture, & en témoignant par-là qu'ils se répofent sur la fidélité que nous avons euë à la conserver en son entier, nous rendent eux-mêmes, en quelque sorte, témoignage de l'estime, du respect, & de la vénération que nous avons pour-elle. Aussi ne peut-on rien imaginer, qui fût capable de nous empêcher de lui déférer l'honneur & la fonction, de seul Juge Suprême, n'étoit que la chose est en elle-même impossible; & que l'Expérience & la Raison nous convainquent que, par-là, au lieu de finir les Disputes, on ne fait que les augmenter. Nous reconnois-

Digitized by Google

noiſſons que l'Ecriture Sainte eſt une Règle très-parfaite, autant qu'un pur Ecrit peut l'être; nous nions ſeulement, que cette Règle excluë, ou la Tradition, quoi que non-écrite, ou un Juge viſible dont la fonction eſt de la garder cette Ecriture, de la propoſer, de l'interpreter dans le ſens Orthodoxe, & Catholique. Chaque Livre pris à part, chaque Chapitre, chaque Période de l'Ecriture eſt infailliblement vraye, & a toute la perfection qui lui convient: mais s'enſuit-il de-là qu'il faille exclure tous les autres Livres de l'Ecriture, de peur de déroger à la perfection de celui-là? Quand les premiers Livres du Vieux & du Nouveau Teſtament furent écrits, ils n'exclurent pas, pour cela, la Tradition non-écrite ni l'Autorité de l'Egliſe, pour la déciſion des Controverſes. Qu'eſt-ce donc, qui a ſi fort altéré leur nature; ou qui leur a inſpiré cette jalouſie, qui les empêche de demeurer enſemble, de peur qu'ils ne ſe décreditent l'un l'autre? Quel ſi grand tort fait-on à la Parole écrite, en l'alliant avec la non-écrite, plus qu'on n'en fît à la Parole non-écrite, qui ſubſiſtoit ſeule autrefois, en lui aſſociant l'écrite? Qui a jamais ouï dire que de loüer la fidélité d'un Dépoſitaire, ſoit décréditer la choſe qu'il a en dépôt? Ou que de vanter les Lumieres & l'Integrité d'un Juge, & de maintenir ſa néceſſité, ſoit affoiblir la Loi-même? N'y a-t-il donc pas dans les Républiques, outre les Loix, des Coutumes écrites & non écrites, & des Juges, établis pour expliquer les unes & les autres, ſelon que le beſoin le demande?

II. LES preuves, qui démontrent, que l'Ecriture ne peut être Juge dans les Controverſes de Foi, ſe tirent de la qualité d'un E-

Digitized by Google

crit, en général: de la nature de l'Ecriture sainte en particulier, ou de l'obligation qu'il y a de la croire comme vraye & infaillible: des Editions & des Versions qu'on en a faites; de la difficulté de l'entendre sans danger d'errer: des inconveniens qu'il y a à l'établir seule Juge: & enfin de la propre confession de nos Adversaires. Au contraire, tous ces inconveniens cessant, & toutes les qualitez necessaires à un Juge se trouvant ensemble dans l'Eglise visible de J. C., nous concluons qu'elle l'est en effet; & que c'est à elle qu'on doit avoir recours, dans les Disputes de Foi & de Religion.

III. LE nom, la notion, la nature, & les proprietez d'un Juge ne sauroient convenir à un Ecrit. Quelque saint, & quelque infaillible qu'il fût d'ailleurs, il suit nécessairement la nature des autres Ecrits, qui sont, d'eux-mêmes, sourds, muets, inanimez. Par un Juge on entend, au contraire, une personne douée de vie, & de Raison, capable d'écouter, d'examiner, de parler, de déclarer ce qu'il pense aux Parties qui plaident; ensorte que chacune d'elles puisse aisément connoître si la sentence qu'il a prononcée, est pour, ou contre elle; il faut qu'on puisse s'adresser à lui, & qu'il puisse s'acquitter de ces différentes fonctions, selon que la diversité des Causes, des Personnes, des Occasions, des Circonstances l'exige. Enfin il y a une différence très-grande & très-sensible entre un *Juge*, & une *Règle*. Car, comme dans un Royaume le *Juge* a sa *Règle* qu'il doit suivre, & qui n'est autre que les Loix & les Coûtumes reçûës; aussi ces Loix & ces Coûtumes, étant incapables de rien prononcer, ne sont-elles pas *le Juge*. Cet Office appartient à un Homme vivant. L'Ecriture sainte peut être, & est en effet la Rè-

Digitized by Google

Règle; mais elle ne sauroit être le *Juge*; parce qu'étant toûjours la même, elle ne peut se déclarer en aucun temps, ni en aucune occasion plus particulierement qu'en une autre. Qu'on la lise d'un bout à l'autre cent & cent fois, elle ne change point; & elle demeure toûjours aussi peu propre à décider seule les Controverses de Religion, que la Loi le seroit peu, pour terminer les procès, si elle étoit abandonnée à la fantaisie & à la Glôse de chaque Particulier.

IV. Le Dr. *Potter* s'est bien apperçû de cette différence entre un *Juge* & une *Règle*, quand après avoir dit, que l'Ecriture est *le Juge*, il a ajoûté plus d'une fois, par voye de correction, *ou plûtôt la Règle*; parce qu'il a bien compris, qu'un Ecrit inanimé ne pouvoit être un *Juge*. C'est, pour la même raison, que les Protestans, qui soutenoient, au commencement que l'Ecriture étoit le *seul Juge* des Controverses, ont jugé à propos de changer de langage, & de dire, que c'est, non l'Ecriture, mais le St. Esprit parlant dans l'Ecriture, qui est le Juge des Controverses. Différences pourtant où il ne se trouve point de disparité. Le St. Esprit, ne parlant que dans l'Ecriture, n'est pas plus intelligible pour nous, que l'Ecriture dans laquelle il parle; de même qu'un homme qui ne parle que Latin, n'est pas mieux entendu que la Langue qu'il parle n'est entenduë. Ainsi dire qu'un Juge est necessaire, pour décider les Controverses touchant l'Ecriture; c'est dire en d'autres termes qu'il est nécessaire, pour décider de ce que le St. Esprit dit dans l'Ecriture. C'est comme si on s'avisoit de supprimer toutes les Charges de Judicature du Royaume, sur ce beau fondement; qu'encore que la Loi ne puisse être Juge, le Legislateur, parlant dans

Digitized by Google

la Loi, peut l'être; comme si le Legislateur parlant dans la Loi, étoit mieux entendu que la Loi, dans laquelle il parle.

V. MAIS quand on accorderoit à quelque Ecrit le privilege de s'expliquer soi-même, dans la supposition, qu'on l'auroit toûjours conservé entier & exempt de corruption; au moins est-il visible que nul Ecrit ne peut se conserver ainsi soi même, se plaindre de ceux qui le falsifient, les denoncer. Il faut pour cela un Gardien sûr & vigilant, & dont la vigilance & la fidélité nous soient de plus connuës, afin de pouvoir nous persuader, que cet Ecrit est venu jusqu'à nous, dans toute sa pureté.

VI. ET, supposé qu'il eût pû se conserver soi-même dans toute sa pureté, pourroit-il de soi-même nous assûrer, qu'il est Canonique? Suffiroit-il pour cela qu'il nous le dît? Quand il le diroit, ne resteroit-il pas à demander; Comment il pourroit prouver que ce qu'il dit est infailliblement vrai? Enfin, on multiplieroit les Questions à l'infini, si on ne s'arrêtoit à une Autorité extérieure d'une ou plusieurs personnes, qui temoignent que tels & tels Livres sont une Ecriture inspirée. Et cependant c'est de ce seul point, si l'on en croit les Protestans, que dépend la décision de toutes les autres Controverses.

VII. QUE l'Ecriture ne peut elle-même nous assûrer qu'elle est Ecriture Canonique, c'est une vérité reconnuë de quelques Protestans en termes *formels*, & de tous les autres, interpretativement, & par conséquence. Mr. *Hooker*, que le Dr. *Potter* met au [a] rang des Auteurs *savans & judicieux*, dit, *qu'entre les choses* [b] *necessaires, la plus* [c] *necessaire de toutes, c'est de savoir quels Livres on doit regarder comme Livres saints, ce qu'il n'est pas possible que*

a p. 131.

b *Eccl Polit.* L. 1. *Sect* 14

c Ib. L. 2. *Sect.* 4.

l'E-

l'Ecriture nous enseigne. Il employe pour le prouver, le même argument, dont nous venons de nous servir. *Ce n'est pas la Parole de Dieu, qui nous assûre, ou qui peut nous assûrer, que nous faisons bien de la regarder comme Parole de Dieu. Car quand il y auroit un Livre de l'Ecriture, qui rendît témoignage aux autres; il en faudroit encore un autre, qui rendît temoignage à celui-ci; & nous ne pourrions trouver où nous arrêter, s'il n'y avoit pas quelque autre chose que l'Ecriture, qui nous assûrât. &c.* Cette autre chose c'est selon lui [a], *l'Eglise.* Chemin faisant, si de toutes *les choses nécessaires, la plus nécessaire ne peut être enseignée par l'Ecriture*, selon le *savant & judicieux* Hooker; Comment est-ce que le Clergé Protestant d'Angleterre peut souscrire le 6. *Article*, où il est dit touchant l'Ecriture: *Qu'on ne doit exiger de personne, de croire, comme Article de Foi, ou Vérité nécessaire à salut, rien de ce qui ne se lit point dans l'Ecriture, ou qui ne se peut point prouver, par ce qui s'y lit?* On a même soin d'examiner, sur le contenu de cet Article, les Prêtres & les Evêques, qu'on ordonne, plus particulierement que sur aucun autre. *Covel* le défenseur de *Hooker* s'accorde exactement avec lui. *Whitaker* de même reconnoît que la Question touchant les Ecritures Canoniques *ne peut se* [b] *resoudre par le témoignage de l'Esprit particulier*, lequel, dit-il, étant *particulier & secret, n'est pas propre à enseigner ni à refuter les autres; mais par la Tradition Ecclesiastique, qui seule peut enseigner quels Livres sont Canoniques. On ne peut refuser à l'Eglise* (dit Luther [c]) *le Droit de discerner la Parole de Dieu, d'avec la Parole des hommes; selon ce que dit St. Augustin, qu'il ne reçoit l'Evangile que sur le témoignage de l'Eglise, qui l'assûre que c'est l'Evangile. Fulk* enseigne aussi que *l'Eglise a le Droit de discerner les vrayes Ecritures, d'avec les*

[a] Lib. L. Sect. 8.

[b] Adv. Stap. L. 2. c. 6.

[c] Lib. de Capt. Baby.

lés fauſſes, & la Parole de Dieu, d'avec les Ecrits des hommes; Et le Jugement qu'elle porte ſur cela, ajoûte t-il, *n'eſt pas de l'Egliſe même, mais du St. Eſprit.* Mais afin que vous ne puiſſiez ignorer, de quelle Egliſe vous devez recevoir l'Ecriture, écoutez ce que dit votre Patriarche *Luther*, parlant de ceux qui introduiſirent l'*Anabaptiſme*, pour faire dépit au Pape; *Ces gens-là*, dit-il [a], *bâtiſſent ſur un fondement ruineux; car ſur ce pied-là, il faudra qu'ils rejettent l'Ecriture elle-même, & le Miniſtere de la Predication; car c'eſt du Pape que nous tenons ces choſes: à moins que nous ne voulions nous faire une nouvelle Ecriture.*

a *Ep. cont. Anabap.*

VIII. TOUS les autres Proteſtans reconnoiſſent interpretativement, & par conſéquence, que, ſans l'Autorité de l'Egliſe, on ne peut connoître avec certitude quelles Ecritures ſont Canoniques, tandis qu'ils ne ſauroient s'accorder, touchant le *Canon* qui les comprend. Voici le jugement de *Luther* touchant l'Epitre de St. Jacques: b *L'Epitre de St. Jacques eſt*, dit-il, *contentieuſe, enflée, ſéche, peu grave, en un mot indigne de l'Eſprit Apoſtolique.* *Illyricus* approuve cette cenſure. *Chemnice* enſeigne c que *la 2. Epitre de Pierre, la 2. & la 3. de Jean, celle aux Hébreux, celle de Jacques, celle de Jude, & l'Apocalypſe de Jean ſont Apocryphes, n'étant pas d'une autorité ſuffiſante, & qu'en fait de Controverſe, on ne ſauroit rien prouver par ces Livres-là* d. Divers Luthériens enſeignent la même choſe; & ſi, depuis *Luther*, il y en a quelques-uns d'opinion contraire, je ne ſai pas quelle nouvelle raiſon ils peuvent alléguer, pour s'excuſer d'abandonner leur Maître & ſes principaux Diſciples. Peut-être n'en ont-ils point de meilleure que celle-ci, qu'ils peuvent bien ſe donner la liberté de l'abandonner, lui qui eut bien la

b *Præf. in Ep. Jac.*

c *In Enchirid.*

d *In Exam. Conc. Trid. part. 1.*

e *Ibid.*

Digitized by Google

là hardieſſe de changer le Canon de l'Ecriqu'il trouva fixé & reçû par l'Egliſe de Dieu.

IX. Il eſt difficile de dire, quels ſont les Livres que les Proteſtans d'Angleterre reçoivent comme Canoniques. Dans leur 6. Article ils diſent; *que par le nom d'Ecriture Sainte ils entendent les Livres Canoniques de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, touchant l'autorité desquels il n'y eut jamais aucun doute dans l'Egliſe.* Qu'entendent-ils par-là? Que c'eſt par le conſentement des Egliſes qu'ils connoiſſent certainement quelles Ecritures ſont Canoniques? Si c'étoit-là ce qu'ils entendent ce ſeroit l'Egliſe, & non l'Ecriture ſeule qui ſeroit le Juge. Veulent-ils dire que le conſentement de l'Egliſe leur eſt un motif probable? Mais un tel motif ne ſuffit pas, pour fonder un conſentement infaillible tel qu'eſt la Foi. Par cette Règle; *touchant l'Autorité desquels il n'y eut jamais aucun doute dans l'Egliſe*, il faut que le *Livre d'Eſther* quitte le Canon; parce que, *dans l'Egliſe, Méliton, Athanaſe, Gregoire de Nazianze*, l'en ont exclus. Et *Luther* (ſi les Proteſtans ſont contens qu'il ſoit *dans l'Egliſe*) *Luther* dit que les Juifs placent le *Livre d'Eſther dans le Canon, quoiqu'à mon* [a] *avis*, dit-il, *il mérite bien d'en être ôté.* Voici ce qu'il dit *de l'Eccleſiaſte*: *ce Livre n'eſt pas plein; il y a pluſieurs diſcours* rompus; il manque de *bottes & d'éperons, je veux dire* [b] *qu'il n'a aucune ſentence qui ſoit achevée; il va à cheval ſur un long bâton, comme je faiſois quand j'étois Moine.* Il en dit beaucoup davantage, & ajoûte que *Salomon n'eſt pas l'Auteur de ce Livre-là; mais un certain Syrach, qui* [c] *vivoit du tems des Machabées*, enfin *qu'il reſſemble beaucoup au Talmud* (la Bible des Juifs) *compoſé de pluſieurs pièces détachées, extraites peut-être de la Bibliotheque du Roi Ptolomée.* Il dit encore, *qu'il*

a *Lib. de Serv. Arb. contr. Eraſm.*

b *In Serm. Conv.* Imprimé en François in 8. l'an 1571.

c *In Germ. Colloq. Luth ab Aurifab.*

Digitized by Google

a Tit. Edit. Patriar. & Prophet. *qu'il ne croit pas tout ce qui eſt dit dans ce Livre.* Du Livre de Job, il dit que c'eſt, *comme qui diroit, le ſujet* b *d'un Livre de Théatre, où l'on nous met devant les yeux un exemple de Patience.* Voici ce qu'il dit en général du Livre des Prophètes: *Les Diſcours des Prophètes n'ont pas été écrits, parfaits & entiers, mais leurs Diſciples & leurs Auditeurs, en prirent tantôt une ſentence, & tantôt une autre, qu'ils liérent enſemble dans un même* c Ibid. *Livre. C'eſt par ce moyen que la* c *Bible s'eſt conſervée.* Si cela étoit, le Livre des Prophetes n'ayant pas été écrit par eux-mêmes, mais, à différentes repriſes, & par lambeaux, par leurs Diſciples, on revoqueroit bientôt en doute leur Authenticité. Maintenant je demande, ces Erreurs de *Luther* ne ſont-elles pas fondamentales? Et tandis qu'ils nient l'infaillibilité de l'Egliſe, ſur quelle autorité s'appuïeront-ils, pour anathematiſer ces blaſphêmes de *Luther* dirai-je, ou de *Lucifer*? O le pieux Réformateur de l'Egliſe Romaine! Je reviens au Canon Anglois de l'Ecriture. Dans le Nouveau Teſtament, par cette même Règle; *Touchant l'Autorité deſquels il n'y a jamais eu aucun doute dans l'Egliſe*; il faudra *décanoniſer* pluſieurs Livres du Nouveau Teſtament, ſavoir, tous ceux, dont quelques Anciens ont douté; & ceux que pluſieurs Modernes Luthériens ont rejettez. Il eſt bon de remarquer que le VI. Article ci-deſſus cotté, ſpecifie nom par nom, tous les Livres de l'Ancien Teſtament, qu'ils reçoivent comme Canoniques; mais à l'égard de ceux du Nouveau: *Nous les recevons*, diſent-ils en général, *ſelon qu'ils ſont communément reçûs, comme tels.* Il n'eſt pas difficile de developper ce Myſtère. S'ils étoient deſcendus dans le détail, il auroit fallu qu'ils euſſent contredit quelques-uns de leurs principaux Ereres. *Selon qu'ils ſont communément reçus &c.*

Je

Digitized by Google

Je demande par qui reçus? Par l'Eglise Romaine? Si c'est cela; il faudra, par la même raison, qu'ils reçoivent plusieurs Livres de l'Ancien Testament, qu'ils rejettent. Par les Luthériens? Si c'est cela; il faudra, par la même raison, qu'ils rejettent quelques Livres du Nouveau Testament que les Luthériens rejettent. Si c'est à la pluralité des suffrages, qu'on doit recevoir ou rejetter le Canon de l'Ecriture; celui de l'Eglise Romaine prévaudra; &, parmi les Protestans, la *certitude de la Foi* dépendra de la discussion incertaine de ce Fait; *Quel est le plus grand nombre, de ceux qui rejettent ou de ceux qui reçoivent tel ou tel Livre de l'Ecriture?* Sur ce pied-là, il faudra qu'ils changent de croyance selon les tems. Quand *Luther* commença à prêcher, lui & ses Disciples étoient le plus grand nombre de la *nouvelle Eglise*; alors la pluralité étoit de leur côté; mais quand *Zuingle* & *Calvin* se furent faits des disciples en plus grand nombre que n'étoient ceux de *Luther*, la scène changea; & suivant la Règle: *selon qu'ils sont communément reçûs &c.* on canonisa leur Canon, par opposition à celui des Luthériens. Je voudrois bien savoir, pourquoi dans la premiere partie de cet Article VI. ils disent également de l'Ancien & du Nouveau Testament: *Par le nom de l'Ecriture Sainte, nous entendons les Livres Canoniques de l'Ancien & du Nouveau Testament, de l'autorité desquels on n'a jamais douté dans l'Eglise*; au lieu que dans la seconde partie, parlant du Nouveau Testament, ils établissent une différente Règle, disant: *Nous recevons comme Canoniques, tous les Livres du Nouveau Testament, selon qu'ils sont communément reçus comme tels.* Je dis que cette Règle diffère beaucoup de la premiere; *touchant l'autorité desquels on n'a jamais*

Digitized by Google

jamais douté dans l'Eglise; car on peut fort bien dire, de quelques Livres, *dont on a autrefois douté*, qu'ils ſont *aujourd'hui communément reçus*. Si d'être *communément reçus*, eſt une bonne Règle pour fixer le Canon du N. T.; pourquoi pas celui de l'Ancien? Sur toutes choſes, nous voudrions bien ſavoir, ſur quel fondement, certain & infaillible, ils s'accordent avec nous, contre les Luthériens, à canoniſer quelques Livres, en même tems qu'ils s'accordent avec les Luthériens contre nous, à en *décanoniſer* quelques autres. Mais il ſuffit qu'ils ne ſont pas d'accord entre eux ſur cet important Article; il s'enſuit de-là évidemment qu'ils n'ont nulle Règle certaine pour connoître & fixer le Canon de l'Ecriture; & qu'il faut de néceſſité qu'en cela quelques-uns d'eux errent, parce qu'il eſt impoſſible que deux Propoſitions contradictoires ſoient vraies.

X. DE plus, les lettres, les ſyllabes, les mots, les phraſes, en un mot la matiere de l'Ecriture Ste., n'ont point de connexion néceſſaire & naturelle, avec la *Révélation*, ou *l'Inſpiration divine*; par conſéquent, en les voyant, en les épellant, en les liſant, en les entendant lire, nous ne pouvons pas conclure qu'elles procedent de Dieu, ou qu'elles ont été confirmées par une autorité divine. Il n'en eſt pas, à cet égard, comme des Philoſophes, qui, parce que les *Créatures* ont une connexion, une dépendance, une rélation néceſſaire avec le *Créateur*, peuvent, par la lumiere naturelle, démontrer l'Exiſtence d'une premiere Cauſe de toutes choſes. Il y a, dans l'Ecriture, une infinité de véritez, qui ne ſont point au de-là de la ſphère de l'eſprit humain, que des Ecrivains Payens ont exprimées, ou peuvent exprimer, dans

Digitized by Google

dans les mêmes termes, & les mêmes phrases de l'Ecriture. Et à l'égard du petit nombre de Vérités, particulieres aux Chrétiens (le Mystère de la Trinité, par exemple, de l'Incarnation &c.) il ne suffit pas qu'elles soient écrites dans un Livre, pour en conclure, que ce Livre est indubitablement la Parole de Dieu. Autrement il faudroit dire de certaines sentences de *Platon*, *de Trismegiste*, *des Sybilles*, *d'Ovide &c.*, que ce sont des Ecritures Canoniques; parce qu'elles s'accordent avec certaines vérités particulieres à la Religion Chrétienne. *La lumiere interieure*, *l'Inspiration*, qui mûrent, & qui dirigerent les Auteurs des Ecritures Canoniques, sont des *qualitez cachées*, qui furent infuses dans leur Entendement, & dans leur Volonté; mais qui, dans leurs *Ecrits extérieurs*, n'ont pas une influence assez particuliere & assez sensible, pour nous y faire découvrir nous-mêmes, ou démontrer aux autres, cette *Inspiration*, & cette *Lumiere*. Par conséquent, afin d'être assuré qu'un tel ou tel Ecrit est Divin, il faut avoir recours non à cet Ecrit même, mais à quelque autre autorité extérieure, qui le témoigne.

XI. ET ici nous en appellons à tous les gens judicieux. Si ce n'est pas une vanité ridicule à quelques Protestans, de se vanter qu'ils peuvent fort bien discerner l'Ecriture Canonique, par la lumiere de l'Ecriture même, ou comme le Dr. *Potter* s'exprime [a], *par certains rayons glorieux d'une lumiere divine qui en réjaillit*; de même que notre œil discerne la lumiere d'avec les ténèbres, sans autre secours que celui de la lumiere même; de même encore que notre oreille discerne la voix, par la voix même. Cette vaine imagination est suffisamment réfutée par ce que nous venons de dire;

[a] Pag. 141.

Digitized by Google

re; que *l'Ecriture extérieure* n'a point de connexion apparente & néceſſaire avec *l'Inſpiration divine ou la Révélation.* Le Dr. *Potter* voudroit-il traiter d'aveugles ceux de ſes Freres, que n'ont point les yeux frappez *de ces rayons glorieux de lumiere divine qui réjaillit de l'Ecriture*, ſur laquelle ils ne ſauroient s'acorder? La lumiere corporelle peut ſe diſcerner par elle-même, parce qu'elle ſe voit, & qu'elle eſt proportionée à la faculté naturelle, que nous avons de voir; mais, que l'Ecriture ſoit divine & *inſpirée*, cela ne ſe voit point, c'eſt une vérité qui ſurpaſſe notre capacité, & qui eſt au deſſus de la portée de l'entendement humain; une vérité obſcure, & qu'il faut croire par la Foi, la Foi, dis-je, que l'Apôtre appelle, *Argumentum non apparentium, la conviction, ou la démonſtration des choſes qui ne ſe voyent point.* Il ne faut donc pas s'étonner ſi l'Ecriture ne ſe manifeſte pas elle-même, & ſi elle a beſoin de quelque autre moyen qui l'applique à notre entendement. De plus leurs exemples & leurs comparaiſons font contre eux-mêmes; car, ſuppoſé qu'un homme n'eut jamais lû, ni entendu dire qu'il y a un Soleil, une Lune, du Feu, une Chandelle &c. & qu'on le mît à portée de voir la Lumiere, en telle ſorte néanmoins qu'on lui cachât la cauſe efficiente, ou l'agent d'où elle procede; un tel homme, en voyant la Lumiere, pourroit-il par cela ſeul connoître certainement que c'eſt le Soleil, ou la Lune, ou le Feu &c. qui la produit? Ou ſi quelqu'un entendoit une voix, ſans avoir jamais connu celui de qui elle vient, pourroit-il dire certainement, qui il eſt, en particulier? En jettant les yeux ſur l'Ecriture, on peut bien voir qu'il y a quelqu'un qui l'a écrite; mais que ce quelqu'un ait été inſpiré en l'écrivant, c'eſt ce qui ne

Digitized by Google

ne se peut voir. Bien plus, on ne peut pas même savoir qui l'a écrite, si on ne l'a auparavant connu, & son écriture aussi. De même, je ne puis savoir, de qui est la voix que j'entends, si je n'ai auparavant connu celui qui parle, & le son de voix dont il parle: encore en tout cela puis-je m'y tromper; il y a des sons de voix, & des écritures si ressemblantes, qu'on peut aisément se méprendre comme des oiseaux se méprirent aux grapes de Raisin, avoit faites qu'un fameux Peintre de l'Antiquité. Or, puisque les Protestans soutiennent, que c'est par le moyen de l'Ecriture, qu'il faut que nous ayions la connoissance de Dieu considéré comme notre fin surnaturelle; il n'est pas possible qu'ils discernent, par l'Ecriture même, quelle est la voix de Dieu, & l'Ecriture de Dieu; parce qu'on ne peut savoir de qui est une voix qu'on entend, ou une écriture qu'on voit, sans avoir auparavant connu la personne, de qui est cette voix, ou cette écriture. Je dis bien plus, on ne peut pas même connoître par une simple écriture, que quelqu'un parle en elle & par elle; parce qu'il peut fort bien se faire que quelqu'un écrive, sans avoir intention de rien signifier, ou affirmer; mais seulement de peindre, ou de former certains caractéres, certaines syllabes, & certains mots: comme quand de jeunes Enfans qui ont devant eux des copies, les imitent, sans penser à ce qu'elles signifient; ou comme quand on transcrit un Ecrit qu'on n'entend pas, & en d'autres cas semblables, où il est certain que celui qui écrit, n'a nulle intention de rien signifier. Avec quelle certitude peut-on donc affirmer qu'on peut connoître la Ste. Ecriture par elle-même; c'est-à-dire connoître que celui qui l'a écrite

Digitized by Google

écrite a eu intention de signifier quelque chose ; qu'il étoit Apôtre, ou quelque autre Auteur Canonique ; que c'est ses propres pensées qu'il a écrites, & non celle de quelque autre, qui lui a dicté, enfin, (& c'est-là le principal) qu'il a écrit sous la direction infaillible du St. Esprit.

XII. MAIS ne soyons pas si difficiles ; supposons pour le présent (sans l'accorder) que l'Ecriture ressemble à la lumiere corporelle ; qu'elle peut par elle-même mouvoir notre Entendement, & le déterminer à croire. Soit ; leur similitude ne laissera pas de faire contre eux-mêmes. Car enfin la lumiere n'est visible qu'à ceux qui ont déja des yeux. Ce n'est pas la lumiere qui les donne ces yeux ; on doit les présupposer tout formez par une autre cause. Ainsi, afin de suivre la comparaison, il faut dire que l'Ecriture n'est claire qu'à l'égard de ceux qui ont les yeux de la Foi, ou comme parle le Dr. *Potter* dans l'endroit que nous avons cité, à l'égard de ceux, qui ont les yeux capables d'être ébranlez par *ces rayons glorieux de lumiere divine qui rejaillit de l'Ecriture* ; c'est-à-dire des *Croyans*, comme il le dit immédiatement après. La Foi par conséquent ne vient pas originairement de l'Ecriture ; mais elle doit être présupposée, afin qu'on puisse voir la lumiere de l'Ecriture. Donc il doit avoir quelque autre moyen antécédent à l'Ecriture, qui produise la Foi, & ce moyen n'est autre que l'Eglise.

XIII. D'AUTRES disent qu'ils connoissent les Ecritures Canoniques aux *Titres* : mais qui peut nous assurer que ces *Inscriptions* & ces *Titres* sont infailliblement vrais ? On sait qu'il parut, dès le commencement, divers Livres Apocryphes, sous les noms, & avec les Titres

Digitized by Google

tres d'Ecrivains sacrez; comme l'Evangile de *Thomas*, dont St. Augustin [a] fait mention; celui de Pierre, dont les Ebionites se servoient, comme [b] *Théodoret* le témoigne, & auquel *Serapion* Evêque Catholique, se méprit durant quelque tems, au rapport [c] d'*Eusebe*, qui parle aussi d'une [d] *Apocalypse de Pierre*. On en peut dire autant des Evangiles de *Barnabé*, de *Barthelemi*, & d'autres semblables Ecrits, spécifiez par le *Pape* [e] *Gélase*. Les Protestans rejettent aussi quelques parties des Livres d'*Esther*, & de *Daniel*, qui ont les mêmes Titres, que le reste de ces Livres. Eux & nous tenons encore pour Apocryphes les 3. & 4. Livres, qui portent le nom d'*Esdras*, & nous recevons ensemble le 1. & le 2. Les Titres donc ne suffisent pas pour nous faire connoître avec certitude les Livres Canoniques; comme *Covel* l'avouë dans le passage que nous avons déja cité de lui: [f] *Ce n'est pas l'Ecriture qui nous assure, ou qui peut nous assurer, que nous faisons bien de la regarder comme Parole de Dieu. Le premier motif extérieur qui nous la fait regarder comme telle, c'est l'Autorité de l'Eglise de Dieu; c'est par-là que nous apprenons qu'on doit recevoir l'Evangile de Marc qui n'étoit pas Apôtre, & non celui de Thomas qui l'étoit, qu'il faut retenir l'Evangile de Luc, qui n'avoit pas vû J. C.; & non celui de Nicodême, qui l'avoit vû.*

a *Lib. con. Adim. c. 17.*
b *L. 2. Hæret. Fab.*
c *L. 6. c. 20.*
d *L. 6. c. 11.*
e *Dist. Can. Sancta Romana.*
f *In his Defen. Art. 4.*

XIV. UNE autre Réponse, ou plûtôt, Objection, qu'ils nous font, c'est que l'Ecriture, étant un *Principe, n'a pas besoin d'être prouvée à des Chrétiens.* Mais c'est-là une pure petition de Principe, ou une fausseté manifeste, &, de plus, directement contraire à leur propre Doctrine, & à leur Pratique. S'ils entendent que l'Ecriture est un de ces Principes, qui sont les premiers, & les plus connus dans toutes les Sciences, & qui, par consé-

Digitized by Google

séquent, ne sauroient être démontrez par d'autres; ils supposent visiblement ce qui est en question; savoir, s'il n'y a pas quelque autre Principe (l'Eglise, par exemple?) qui puisse nous amener à la connoissance de l'Ecriture. S'ils veulent dire que l'Ecriture est un Principe, mais non pas le premier, & le plus connu, il y en a donc quelque autre, par-où l'Ecriture peut, & doit être prouvée: car les Principes, qui ne sont ni les premiers, ni les plus connus, se peuvent, & se doivent prouver, avant qu'on puisse les admettre eux-mêmes, & les autres véritez qui en dépendent. Cette Réponse est aussi contraire à leur propre Doctrine & à leur Pratique, en ce qu'ils ont coûtume de dire, qu'une partie de l'Ecriture se prouve, & s'interprete par l'autre. Car si chaque partie de l'Ecriture, est un principe suffisant pour fonder une Foi divine, il faudra qu'ils avouent qu'un principe peut quelquefois se prouver par un autre. D'ailleurs cette Réponse même, si on y a fait attention, sert à prouver notre sentiment. Puisque tous les principes, ne sont pas de nature à pouvoir être prouvez; il faut donc, pour ne pas proceder à leur fin, s'arrêter à quelqu'un, qui ne demande point d'être prouvé. Ce Principe c'est la *Tradition*, qui est une preuve *de fait*, & qui de main en main, d'âge en âge, nous mene jusqu'à la personne, & au tems des Apôtres, & de J. C. même, qui confirmerent la Doctrine Chrétienne, par une infinité de Miracles. Aussi les Anciens Péres enseignent-ils unanimement que c'est sur la Foi de l'Eglise, qu'on doit recevoir le Canon de l'Ecriture. *On ne reçoit dans l'Eglise que quatre Evangiles* dit St Athanase [a], *parce que les Canons de la Ste. Eglise Catholique l'ont ainsi arrêté.* Le 3. Concile de [b] *Carthage*, après

[a] *In Synopsi.*

[b] *Can.* 7.

Digitized by Google

après avoir donné le Catalogue des Livres de l'Ecriture, ajoute : *Ce ſont-là les Livres que nos Peres nous ont enſeigné qu'on doit lire dans l'Egliſe.* St. *Auguſtin* parlant des Actes des Apôtres : *Si je crois l'Evangile, je dois auſſi croire ce Livre, parce que l'Egliſe Catholique me les recommande également tous les deux.* Et dans le même endroit, *je ne croirois pas* (dit-il) *l'Evangile ſi l'Egliſe ne me l'ordonnoit.* Paſſage ſi formel qu'il a donné lieu à *Zuingle* de s'écrier: *Qu'il me ſoit permis de dire, ou que cette expreſſion eſt trop hardie, ou qu'elle a échappé à la plume de St. Auguſtin.*

XVI. MAINTENANT, pour ce qui regarde les Verſions des Proteſtans, il ſuffira de rapporter ce que le laborieux, l'exact, le judicieux Auteur de *l'Apologie des Proteſtans* déclara au feu Roi *Jacques* de glorieuſe memoire, ſur ce ſujet. „ Pour omettre, dit-il, „ grand nombre de particularitez, qu'on n'auroit jamais fait de détailler; & ne toucher „ ce point que d'une maniere générale, la „ Verſion du N. T. de *Luther* eſt condamnée par *Oſiander*, par *André*, par *Kekerman*, par *Zuingle* qui dirent à cette occaſion à *Luther*: *Tu falſifies la Parole de Dieu; tu és un infame corrupteur de l'Ecriture Sainte; nous, qui t'eſtimions plus que nul autre, avons honte de toi, depuis que nous te connoiſſons pour ce que tu és.* *Luther* rejette en termes auſſi „ honnêtes la Verſion des *Zuingliens*, les traitans d'extravagans, en matiere de Théologie, d'Anes, d'Antechriſts, de Séducteurs: „ deſorte que, quand *Froſchover* Imprimeur „ de *Zurich* lui envoya la Bible traduite par „ les Théologiens de cette Ville-là, il ne voulut pas la recevoir, & la renvoya; comme *Hoſpinien* & *Lavather*, Ecrivains Proteſtans, le témoignent. La Verſion publiée

Digitized by Google

„ par *Oecolampade*, & les Théologiens de *Bâle*, „ eſt de même condamnée par *Béze*, qui aſ„ ſure qu'elle *eſt corrompuë en pluſieurs endroits, & tout à fait contraire aux ſens que le St. Eſ„ prit a eu intention d'exprimer.* Le même *Béze* „ condamne ainſi la Verſion de *Caſtalion*, „ qu'il traite *d'impie, de ſacrilège, & de payen„ ne.* Voici ce que ce ſavant Ecrivain Pro„ teſtant *Charles Du Moulin*, dit de la Verſion „ de *Calvin*: *Calvin dans ſon Harmonie, déran„ ge le Texte de l'Evangile; en tord la lettre, & „ y ajoûte aſſez ſouvent.* Le même *Du Moulin* „ dit auſſi de celle de *Béze*: qu'elle change „ actuellement le Texte: *de facto mutat Tex„ tum. Caſtalion* dit de la même Verſion ce „ que *Béze* dit de la ſienne; il a fait un pe„ tit Livre pour le prouver; *Un Volume*, a„ joûte-t-il, *ne ſuffiroit pas pour en relever toutes „ les Fautes. Pour la Verſion de Genève* (dit Mr. „ *Parkes*) *il ſeroit à ſouhaiter, ou qu'on la pur„ geât de toutes les Erreurs qui ſont dans les Tex„ tes & dans les Notes marginales, ou qu'on la „ défendît tout à fait.* Ce que votre Majeſté, „ avec un jugement également ſolide, & ſa„ vant, confirme en ces termes; *La Verſion „ de Genève eſt la pire de toutes; quelques-unes „ des Notes marginales, qui y ſont annexées, ſont „ très-partialles, très-fauſſes, & très-ſéditieuſes.* „ Touchant la Verſion Angloiſe, voici ce que „ diſent les *Puritains, La Verſion des Pſeaumes „ imprimée dans le Livre des Prieres communes „ ajoûte au Texte, retranche des Textes, & dif„ fére en deux cens endroits, au moins, de l'Ori„ ginal Hebreu. Et ils doutent, ſi on peut y ſouſ„ crire en conſcience.* Mr. *Carlile* dit auſſi des „ Traducteurs Anglois, *qu'ils ont corrompu le „ ſens, obſcurci la Verité; qu'ils ſeduiſent les igno„ rans; & qu'en pluſieurs endroits, ils tordent „ violemment la lettre de l'Ecriture: en quoi ils „ font

Digitized by Google

„ *font voir* (dit-il) *qu'ils aiment mieux les te-*
„ *nèbres que la lumiere, & le menſonge, que la*
„ *Verité.* Les Miniſtres de *Lincoln*, dans un
„ Jugement rendu public, diſent que la
„ *Verſion Angloiſe retranche du Texte; ajoûte au*
„ *Texte, & que ces changemens obſcurciſſent quel-*
„ *quefois, & pervertiſſent le ſens du St. Eſprit.*
„ Ce n'eſt donc pas ſans raiſon, que votre
„ Majeſté *aſſure qu'Elle eſpere de voir jamais la*
„ *Bible bien traduite en Anglois.* C'eſt ainſi que
„ s'explique ſur ce ſujet l'Auteur de l'*Apolo-*
„ *logie des Proteſtans &c.* Je ne ſaurois m'em-
pêcher de faire en particulier mention de cet-
te fameuſe corruption du 3. des *Rom.* v. 18.
dans la Verſion de *Luther*. Où il eſt dit;
Nous ſoutenons donc que l'homme eſt juſtifié par la
Foi ſans les œuvres de la Loi. *Luther* a traduit:
juſtifié par la ſeule *Foi.* Non plus que de celle
de *Zuingle* qui n'eſt pas moins notoire ni moins
groſſiere: où il eſt dit dans les Evangiles de
St. *Matthieu*, de St. *Marc*, de St. *Luc*, & dans St.
Paul: *Ceci eſt mon Corps*, *ceci eſt mon Sang*; il a tra-
duit: Ceci *ſignifie* mon Corps, ceci *ſignifie* mon
Sang. Ici je prie les Proteſtans de refléchir ſérieu-
ſement ſur ces Points. Il n'y a point de ſa-
lut à eſpérer ſans la Foi; la Foi, ſelon eux,
ne ſe fonde que ſur l'Ecriture; l'Ecriture n'eſt
connuë de la plûpart d'eux, que dans des
Verſions; les Verſions dépendent de l'habile-
té & de la probité d'hommes, dont on ne
peut rien juger de plus certain, que ceci;
qu'il eſt très-poſſible qu'ils errent; & rien de
plus évident que ceci; que quelques-uns er-
rent actuellement, comme il appert par la
contrarieté de leurs Verſions mêmes: Que
doit-on conclure de-là; ſinon que la Vérité,
la Foi, le Salut, le Tout, dépend, à leur é-
gard, de la choſe du monde la plus faillible
& la plus incertaine? Combien d'ames ſont

Digitized by Google

miſérablement ſéduites, en entendant de la bouche d'un Predicant, une multitude de Textes de l'Ecriture Divine, qui ne ſont en effet que les falſifications & les corruptions d'hommes, qui ſont dans l'erreur? S'ils veulent être aſſurez d'avoir l'Ecriture dans toute ſa pureté; que ne viennent-ils la chercher dans l'Egliſe Catholique, *contre laquelle les Portes de l'Enfer ne prévaudront jamais*, juſqu'au point de donner au Monde Chrétien une fauſſe Ecriture, pour la véritable? *Luther* lui-même, après une funeſte expérience, *Luther* eſt forcé, par la Vérité même, de faire cette confeſſion, qui auroit dû le couvrir de honte, & le déchirer de mille remords: *Si le Monde dure encore quelque tems, il en faudra*, dit-il, *revenir aux Décrets des Conciles, tant il y a de différentes Interprétations de l'Ecriture aujourd'hui regnantes.* Au contraire la Verſion approuvée par l'Egliſe Romaine, eſt recommandée par nos propres Adverſaires. Le Dr. *Covel* en particulier, dit *qu'on s'en eſt ſervi dans l'Egliſe durant treize cens ans*; & ne fait point de difficulté de *la préferer à toutes les autres*; juſques-là, que, voyant que les Verſions Angloiſes différoient entre elles, il conclud *que celle qui eſt approuvée par l'Egliſe d'Angleterre, & qu'on appelle communément la Bible des Evêques, approche le plus de la Vulgate.* De ſorte que la Verſion dont nous nous ſervons, eſt la Règle par où on doit juger de la bonté de leurs Bibles. Ainſi, ne fût-ce que pour l'amour d'eux, ils ſont obligez de défendre notre propre Verſion.

a *L. Cont. Zwingl. de ver. Corp. Chriſti in Euch.*

b *In his answer unto Mr. John Burges.*

c *Ibid.*

XVII. MAIS eſt-ce bien là que la ſource de leurs incertitudes s'arrête? Nullement: La plus grande difficulté reſte; celle qui regarde le vrai ſens de l'Ecriture; ſur quoi la diverſité prodigieuſe d'Opinions reçuë parmi

Digitized by Google

parmi eux, marque assez, qu'ils n'ont nul moyen certain de s'éclaircir. C'est ce qui fait dire à Mr. *Hooker*: [a] *Nous sommes au moins bien certains, que la Nature, l'Ecriture & l'Experience ont appris, dans tous les temps, aux hommes, à chercher les moyens de faire finir les Controverses en se remettant, pour leur décision, à un jugement définitif, auquel ni l'un ni l'autre des Partis opposez, ne pût, sous aucun prétexte, refuser de se soumettre.* Les Paroles du Dr. *Field*, sur ce sujet, sont tout-à-fait remarquables: *Puisque les controverses* (b) *de Religion, sont devenuës, de nos jours, si nombreuses, & si embarassées; qu'il y a peu de personnes qui ayent assez de temps & de loisir, moins encore qui ayent assez de force d'esprit, pour les examiner; l'unique moyen qui reste à ceux qui veulent se tranquiliser l'esprit sur des matieres de cette importance, c'est de chercher, parmi toutes les Societez du monde cette bienheureuse Societé des Saints, cette Maison de la Foi, cette Epouse de J. C. l'Eglise du Dieu vivant, qui est la Colomne & le Fondement de la Verité, afin de se joindre à sa Communion, de suivre ses Directions, & de s'en tenir à ses decisions.*

[a] Polit. Eccl. Pref.

[b] In his Treat of y Church.

XVIII. MAINTENANT, que ce soit l'Eglise, de qui on doive recevoir la veritable Interprétation de l'Ecriture, nous l'avons déja prouvé, quand nous avons fait voir, que c'est elle, qui doit déclarer quels sont les Livres Canoniques; car si elle est, en cela, assurée du S. Esprit, pourquoi ne le seroit-elle pas aussi, quand elle nous declare quel est le sens de l'Ecriture? Que les Protestans nous prouvent, & nous prouvent par l'Ecriture que l'Eglise est à la verité guidée par le S. Esprit, quand elle discerne les Livres de l'Ecriture, mais qu'elle ne l'est nullement, quand elle les interpréte; sinon, qu'ils nous per-

Digitized by Google

mettent de leur faire l'application de ce que
a L. Cont. Ep. Fund. S. *Augustin* dit a aux *Manichéens. Je ne croirois pas l'Evangile, n'étoit le motif de l'Autorité de l'Eglise. Voulez-vous que j'écoute ceux qui me disent : Croi l'Evangile ; & que je ne les écoute pas, quand ils me disent : Ne croi pas Manès, (Luther, Calvin.) Il faut que vous optiez. Si vous me dites ; croi les Catholiques : mais les Catholiques me disent de ne vous pas croire. Si vous me dites ; Ne croi pas les Catholiques ; mais avez-vous donc raison, de vouloir m'obliger à embrasser la Croyance de Manès, par cette raison que je croi l'Evangile, que je ne croi que par le motif de l'Autorité des Catholiques ? Si vous dites, qu'à la verité, je fais bien de croire les Catholiques quand ils me recommandent l'Evangile ; mais que je fais mal de les croire quand ils me défendent de croire Manès ; en bonne foi, me croyez-vous assez simple, pour croire, ou ne pas croire ce qu'il vous plait, sans en avoir aucune bonne raison ?* Les *Protestans* reſſemblent parfaitement aux *Manichéens*, tandis qu'ils prétendent qu'on doit croire à la verité *l'Eglise Romaine*, quand elle recommande l'Ecriture ; mais qu'on ne doit pas la croire quand elle condamne *Luther*, & les autres. On diroit que S. Auguſtin les avoit en vüe, dans le temps qu'ils commencerent à ſe déclarer contre l'Egliſe Romaine, quand il dit, comme par un Eſprit Prophe-
b Lib. de Utilit. cre dendi. tique. b *Pourquoi ne m'adreſſerois-je pas, pour ſavoir exactement ce que J. C. a commandé, à ceux-là principalement au Temoignage, & à l'Autorité de qui je ſuis redévable de ce que je ſai, que J. C. a commandé de croire quoi que ce ſoit ? Pouvez-vous mieux qu'eux m'inſtruire de ce que J. C. a dit, lui de qui je ne croirois pas même qu'il eût exiſté s'il n'y avoit que vous qui me l'euſſiez dit ? Quand donc j'ai crû en lui, j'y ai cru, perſuadé par une Tradition célébre, conſtante,*

Digitized by Google

flante, unanime, ancienne; Mais vous, vous n'êtes qu'une poignée de gens factieux & turbulens, qui n'êtes que d'hier, & qui ne pouvez rien produire qui merite d'être cru. Quelle ridicule prétention! Apprenez des Catholiques à croire en J. C. mais apprenez de nous à croire ce que J. C. a dit. Et pourquoi cela, je vous prie? En verité, s'il n'y avoit point de Catholiques, qui pussent m'instruire; je croirois plûtôt ne devoir pas croire en J. C. que je ne croirois devoir croire, touchant sa Doctrine, tout autres, que ceux qui m'ont appris à croire en lui. Si donc, c'est de l'Eglise qu'on doit recevoir la connoissance de J. C. & les Ecritures, c'est aussi de l'Eglise qu'il faut recevoir leur Interprétation.

XIX. DE plus l'Ecriture ne peut être Juge des Controverses, parce qu'il faut que ce Juge puisse être également consulté, par les Novices & les Veterans, par les Savans & les Ignorans; qui tous ont une égale obligation de croire & de se sauver. Or ce Juge Universel, qui peut être entendu des Ignorans, & à qui les Savans sont obligez de se soumettre, c'est l'Eglise, & non l'Ecriture.

XX. LES inconveniens qu'il y auroit à s'en rapporter à l'Ecriture seule, pour la décision des Controverses, sont tout-à-fait visibles; car, suivant ce principe, tout se réduiroit à *l'Esprit particulier*; parce qu'il n'y a réellement, aucun milieu entre la voye du *Jugement public & exterieur* & celle du *Jugement interieur & particulier*. Et quand on rejette l'une, il faut de toute nécessité recourir à l'autre.

XXI. D'AILLEURS, le sentiment Protestant, en dépouillant l'Eglise de l'Office de Juge, en revêt actuellement chaque Particulier, qui, dès qu'il n'écoute plus l'Eglise, ne sauroit être blâmé de s'écouter soi-même, plûtôt qu'aucun autre, sa Conscience l'assurant, qu'il

Digitized by Google

n'a nul deſſein de ſe tromper, comme d'autres auroient peut-être la malice de vouloir le faire. Cette Conſéquence, toute abſurde qu'elle eſt, eſt néanmoins ſi évidente; que divers Proteſtans ſe ſont trouvé forcez de l'avoüer. Ecoutez *Luther*. a *Les Gouverneurs de l'Egliſe, les Paſteurs du Troupeau de J. C. ont à la vérité le pouvoir d'enſeigner, mais leurs Ouailles ont auſſi celui de juger ſi c'eſt, des Paſteurs ou des Etrangers, dont ils entendent la voix.* Pubertus dit. b *Ayant démontré que tous les Juges Publics peuvent ſe tromper en interpretant l'Ecriture, il s'enſuit qu'ils peuvent auſſi ſe tromper en jugeant: ainſi, tous les Fideles ſont autant de Juges particuliers qui ont le pouvoir de juger de la Doctrine, & des Interpretations des Juges publics.* Whitaker dit, des c Ignorans mêmes, *qu'à la vérité ils doivent conſulter les Savans; mais, qu'en même temps, ils doivent bien ſe garder de déférer trop à leur Autorité, & conſerver leur propre liberté.* *Bilſon* enſeigne auſſi, que le d *Peuple a le droit de diſcerner ce qu'on lui enſeigne, & d'en juger.* *Brentius*, *Zanchius*, *Cartwright*, & pluſieurs autres citez par *Breerly* enſeignent la même pernicieuſe doctrine. Enfin rien n'eſt plus commun que d'entendre dire aux Proteſtans, qu'ils admettent les Péres, les Conciles, l'Egliſe, mais entant qu'ils s'accordent avec l'Ecriture, c'eſt à dire, après tout, avec eux-mêmes. C'eſt ainſi que l'Héreſie donne toûjours dans les extrémitez. Si on l'en croit; il n'y a que l'Ecriture ſeule, qui ſoit le *Juge des Controverſes*; & ſi on l'en croit encore, il y a autant de *Juges des Controverſes*, qu'il y a d'Hommes & de Femmes dans le Monde Chrétien. Si on formoit un Etat ſur le même Plan, que ces Meſſieurs ſuivent, pour former la nouvelle Egliſe; ne ſeroit-ce pas un Etat bien gouverné? Ils vérifient à la lettre cette

a Tom. 2. Wittemb. fol. 375.

b Lib. de princ. Christ. Dogm. 6. c. 13.

c De Sacra Script.

d In his true diſſ. p. 2.

Ob-

Digitized by Google

Objection de St. Augustin contre certains Hérétiques : *Vous voyez*, leur dit-il, *que votre Doctrine sappe le Fondement de l'Autorité de l'Ecriture ; & que chaque Particulier n'aura de Regle, pour admettre ou pour rejetter le sens de l'Ecriture, que sa propre imagination.* a L. 2. cont. Faust.

XXII. D'AILEURS je laisse à juger aux gens sages & desintéressez, quelle confusion on introduiroit dans l'Eglise, & à quels dangers on exposeroit les Etats, si ce sentiment prévaloit ; & si on ôtoit à l'Eglise l'Autorité de décider les Controverses de Religion. Je me contenterai de transcrire ce que dit le D. *Potter*, parlant des moyens qui suffisent pour convaincre d'Hérésie, quiconque rejette les veritez divines, qu'on lui propose. *Ces moyens*, dit-il, *ne sont ni le Jugement infaillible du Pape, ni celui de l'Eglise.* Après avoir donné l'exclusion au Pape & à l'Eglise, voyons quelle autre Règle il a à nous prescrire, c'est, dit-il, *la Conviction particuliere que chacun a en sa conscience, que telle ou telle vérité est actuellement révélée. Qu'un Predicateur explique nettement à ses Auditeurs, quelque point de Foi ; qu'un Laïque en convainque un autre, que telle ou telle Vérité est contenue dans l'Ecriture, ou qu'elle s'en déduit ; qu'un particulier, quel qu'il soit, se convainque, de lui-même, & sans que personne l'enseigne, en lisant ou en entendant lire l'Ecriture, que tel ou tel point y est révélé ; cela suffit, pour convaincre quiconque resiste à cette preuve, d'être un Hérétique, & un Ennemi opiniâtre de la Foi Chrétienne.* Admirez quels Juges on substitue, à l'Eglise Universelle, l'Eglise visible du Dieu vivant, un Prédicateur, un Laïque, un Particulier quel qu'il soit, pourvu qu'il ait des yeux pour lire, ou des oreilles pour entendre lire la Parole de Dieu. En verité je ne voi pas pourquoi dans un Etat bien policé,

Digitized by Google

tout le monde n'auroit pas raiſon de ſe ſoulever pour exterminer une Doctrine, qui ôte à l'Egliſe le Droit d'interpreter l'Ecriture pour le donner, à qui? Au premier venu, qui, quoi qu'on pretende au contraire, eſt peut-être un entêté & un ſeditieux.

XXIII. Ajoutez qu'il n'y eût point d'Ecriture ou de Parole écrite durant environ deux mille ans, depuis *Adam* juſqu'à *Moiſe*, qui, de l'aveu de tout le monde, eſt le premier Auteur de l'Ecriture Canonique. Durant deux autres mille ans ou environ, depuis *Moiſe* juſqu'à J. C. il n'y eût d'Ecriture Sainte, que parmi le Peuple d'Iſraël; & cependant il y avoit dès lors des Gentils doüez d'une Foi Divine, témoin le St. Homme *Job*, & ſes Amis. Il eſt donc vrai de dire, que l'Egliſe, durant ce grand nombre de Siécles, & l'Egliſe ſeule, exerça la fonction de Juge des Controverſes, & de Maître des Fideles. La Parole écrite par *Moiſe* ne dépouilla pas non plus l'Egliſe de ſon ancienne *Infaillibilité*, ni des autres qualitez néceſſaires à un *Juge*. Qui plus eſt, le Dr. *Potter* reconnoit lui-même, qu'outre la Loi, il y avoit dans l'Egliſe Judaïque un *Juge* vivant, *& aſſiſté ſurnaturellement dans les cas d'importance*; tels que ſont tous les Points de Foi. Enfin il y avoit une Egliſe de J. C. avant qu'il y eût aucun des Livres du Nouveau Teſtament; qui ne fûrent pas d'abord écrits, ni tous en même temps, mais ſucceſſivement, & l'un après l'autre, ſelon que l'occaſion le demanda. Quelques-uns ne furent écrits qu'après la mort de la plûpart des Apôtres; & après qu'ils furent écrits, ils ne furent pas tous auſſitôt connus des Egliſes. On doute même de quelques-uns quelques Siécles après l'Aſcenſion de J. C. Faudra-t-il donc dire, qu'à mc-

mesure que l'Eglise reçut, peu à peu & par degrez, l'Ecriture Sainte, elle perdit aussi, peu à peu, & par degrez sa premiere infaillibilité, & l'Autorité de décider les Controverses dont elle étoit auparavant en possession? Faudra t-il dire qu'entre les Eglises de ce temps-là, les unes avoient un Juge des Controverses, & les autres un autre! Faudra-t-il dire que selon le *Laps* des Jours, des Mois, des Années, qui s'écoulérent tandis que les Nouvelles Ecritures Canoniques devenoient de plus en plus publiques, l'Eglise changea sa Règle de Foi, & son Juge des Controverses. Après les tems des Apôtres, & après que le N. T. seroit écrit, il devoit s'élever des Héréſies dans l'Eglise; il étoit nécessaire pour les découvrir & les condamner ces Héréſies, qu'elle fût infaillible; soit pour faire de nouvelles Ecritures Canoniques, comme on en avoit fait du tems des Apôtres; soit pour interpréter celles qui étoient déja faites; soit enfin, pour décider les Controverses, par le moyen des Traditions non-écrites, & avec l'assistance du St. Esprit; *car l'Esprit*, dit [a] Tertullien, *eſt avant la Lettre; le Langage avant les Livres; & le ſens avant le ſtyle.* Il est certain qu'une *Ecriture ajoutée*, qui auroit derogé à la Puissance & à l'infaillibilité de l'Eglise, n'auroit fait que donner lieu à de nouvelles contestations; & l'Eglise, en ce cas, auroit plûtôt perdu que gagné à l'acquisition de l'Ecriture; (ce qu'à Dieu ne plaise que nous osions dire, ni même penser:) car il est visible qu'il est incomparablement plus utile & plus convenable, s'agissant de decider des Controverses de Foi, de placer l'infaillibilité dans un Juge vivant, que dans une Ecriture inanimée. Mais, après tout, y a-t-il donc tant de répugnance entre

[a] *De Test. Animæ. c. 3.*

Digitized by Google

l'infaillibilité de l'Eglise, & l'existence de l'Ecriture, que la *production* de l'une emporte necessairement la *destruction* de l'autre ? Est-ce que l'Eglise ne sauroit donner à ses enfans le lait de l'Ecriture, sans que ses propres Mammelles tarissent ? Non, non, son Infaillibilité coule d'une source inépuisable. Si les Protestans ne veulent pas absolument que l'Ecriture soit Juge ; qu'ils nous produisent donc quelque Texte, qui prouve bien clairement, qu'au même tems que l'Ecriture entra dans l'Eglise, l'Infaillibilité en sortit. Le Dr. *Potter* peut se souvenir de ce qu'il enseigne lui-même que l'Eglise est encore aujourd'hui infaillible dans les Points Fondamentaux ; par consequent l'Infaillibilité de l'Eglise peut fort bien compatir avec la Vérité, la Sainteté, la suffisance même de l'Ecriture, à l'égard de tous les Points necessaires à salut : pourroit-il donc bien nous dire, sur quel Texte il se fonde, pour penser, que l'Ecriture survenant, l'Eglise a perdu son infaillibilité à l'égard des autres points ? Il soutient que la Synagogue conserva son infaillibilité, nonobstant les Ecritures de l'Ancien Testament ; & auroit-il bien l'injustice de dépouiller l'Eglise de J. C. de la sienne, à l'occasion des Ecritures du Nouveau ? Sur tout, si l'on considére que, dans l'Ancien Testament, tout ce qui regarde les Loix, les Cérémonies, les Rites, les Punitions, les Jugemens, les Sacremens, les Sacrifices, &c. est beaucoup plus detaillé, que dans le Nouveau ; on concevra aisément, que J. C. ayant laissé à l'Eglise son Epouse, le soin de particulariser ces choses, elle a, par cette raison, plus de besoin de l'Infaillibilité que n'en avoit la Synagogue. Le Dr. *Potter* objecte contre cet Argument tiré de la puissance & de l'Infaillibilité

Digitized by Google

bilité de la Synagogue, que nous pourrions tout aussi bien en conclûre, que les *Chrétiens ne doivent avoir qu'un seul Prince Souverain pour les gouverner, comme les Juifs n'avoient qu'un Juge Souverain.* Mais la disparité est visible: La Synagogue étoit un Type & une Figure de l'Eglise Chrétienne; mais le Gouvernement Judaïque n'étoit pas de même un Type & une Figure du Gouvernement des Republiques, & des Royaumes Chrétiens. Outre que l'Eglise est comparée à une *Maison*, à une *Famille*, à une *Armée*, à un *Royaume*, qui sont des images rélatives à celles d'un *Pere de Famille*, d'un *Général*, d'un *Chef*, d'un *Roi Spirituel*; aussi J. C. a-t-il joint, à *Fiet unum ovile, unus Pastor*; à l'Image d'un *seul Troupeau*, celle d'un seul *Berger*. Enfin il est nécessaire, pour le salut, que tous écoutent une seule & même Eglise; mais il n'est pas nécessaire que tous soient soumis à un même Prince Temporel, & ne composent qu'un seul & même Royaume. Et notre Seigneur n'a laissé à toute son Eglise qui est Une, qu'une seule & même Loi, une seule & même Ecriture; mêmes Sacremens &c. Au lieu que differens Royaumes ont différentes sortes de Gouvernemens, differens Juges, differens Magistrats &c. Ainsi cette objection du Dr. *Potter* réfléchit contre lui-même: car comme dans la seule République Judaïque il n'y avoit qu'une seule Puissance & un seul Juge pour décider les Controverses; de même dans l'Eglise Chrétienne il ne doit y avoir qu'une seule Autorité pour décider toutes les disputes, les Controverses de Religion.

XXIV. Il y a dans S. Irenée une excellente preuve de cette vérité, en ces termes: *Hé bien! a Quand les Apôtres n'auroient point laissé d'Ecrits, ne devrions-nous pas suivre l'ordre de la*

a L. 3. C. 4.

Digitized by Google

Tradition, qu'ils ont donné à ceux qu'ils ont chargez du soin des Eglises? Plusieurs Nations, s'étant soumises à cet ordre, croyent en J. C., & portent dans leurs cœurs le Salut écrit, non avec des lettres & de l'encre, mais par l'Esprit de Dieu, & gardent fidélement l'ancienne Tradition. On ne sauroit se tromper à recevoir de l'Eglise de Dieu, la Vérité, puis que les Apôtres lui en ont laissé le Dépôt tout entier, & l'ont abondamment fournie de toutes les choses, qui appartiennent à la Vérité. Quoi? S'il s'élevoit dans l'Eglise des Disputes sur quelques Points de peu d'importance, ne devrions-nous pas, en ce cas, avoir recours aux plus anciennes Eglises, & recevoir d'elles, tout ce qui pourroit servir à éclaircir & à terminer ces disputes?

XXV. AJOUTEZ encore que la Doctrine des Protestans se detruit elle-même. Car, ou ils ont des moyens certains & infaillibles pour se garantir de l'erreur, en interprétant l'Ecriture; ou ils n'en ont pas. S'ils n'en ont pas; l'Ecriture ne leur suffit pas, pour servir de fondement à une Foi infaillible, & n'est pas un Juge propre à décider les Controverses. S'ils en ont; ils ne peuvent donc errer en interpretant l'Ecriture; ils sont donc capables d'écouter, d'examiner, de décider infailliblement toutes les Controverses; ils peuvent donc être, & sont en effet *Juges* des Controverses encore qu'ils se servent de l'Ecriture comme d'une *Regle*. Ainsi, contre leur propre Doctrine, ils établissent, outre l'Ecriture, un autre Juge des Controverses.

XXVI. ENFIN je demande au Dr. *Potter*, si cette proposition: *l'Ecriture seule est le Juge de toutes les Controverses*, est un point fondamental; ou non? Il doit y bien penser avant de répondre que c'en est un; car il aura contre lui tout autant de Protestans qu'il y en a, qui soutiennent, qu'il est impossible de connoi-

Digitized by Google

nôtre pan l'Ecriture même quels sont les Livres de l'Ecriture; ce qui néanmoins, selon eux, est le point le plus nécessaire & le plus capital de tous. Le Dr. *Covel* dit expressément; *qu'il n'y a pas de doute, que c'est une Opinion tolérable dans l'Eglise Romaine, d'enseigner pourvû qu'on se borne là comme quelques-uns s'y bornent*, (il devoit dire *Tous*) *d'enseigner que l'Ecriture est Sainte & Divine en elle même; mais que nous ne l'estimons telle; que sur le témoignage, & l'autorité de l'Eglise.* Il aura encore contre lui ceux de ses Freres qui sont d'opinion que les Controverses ne peuvent se terminer, que par le moyen d'une autorité exterieure; comme nous l'avons déja remarqué ci-dessus. De plus, comment se peut-il faire; que ce soit, pour nous, une Erreur Fondamentale de croire, *que l'Ecriture seule n'est pas Juge des Controverses*; puisque, nonobstant cette croyance, nous employons pour l'interpréter tous les mêmes moyens qu'ils prescrivent eux-mêmes? nous prions; nous comparons les Textes paralléles; nous consultons les Originaux &c. Et à tout cela nous ajoûtons l'Instruction, & l'Autorité de l'Eglise, laquelle, de l'aveu du Dr. *Potter*, ne sauroit tomber dans aucune Erreur damnable, & laquelle peut, de plus, nous fournir de plus grands secours, qu'on n'en peut atendre du savoir & de l'industrie d'aucun Particulier. S'il dit que cette Propositions L'*Eglise seule est le Juge des Controverses*, n'est pas un Point fondamental; alors, comme il enseigne que l'Eglise Universelle peut errer dans les Points non-fondamentaux; il ne disconviendra pas, j'éspére, que les Eglises particuliéres, & les Chrétiens particuliers, sont encore beaucoup plus sujets à errer dans ces sortes de Points, & conséquemment dans celui-ci; *que l'E-*

In his Def. of M. Hooker. Art. Ant.

Digitized by Google

l'Ecriture seule &c. Ainſi le Principe même, ſur quoi porte tout l'Edifice de la Foi Proteſtante doit être un principe incertain & douteux pour les Proteſtans mêmes ; Et, par la même raiſon, ils ne ſavent pas certainement ſi l'Egliſe n'eſt point le Juge des Controverſes. Or ſi elle l'eſt, il faut convenir que ceux qui lui conteſtent ce privilege, & qui dans pluſieurs Controverſes *particulieres* contrediſent ſes Déciſions, ſont dans un état bien à plaindre. Je n'ajoute qu'un mot, c'eſt que dans des Theſes ſoutenuës à Oxford l'an 1633. on demande *ſi l'Egliſe a l'autorité de decider les Controverſes de Foi*, & *d'interpreter l'Ecriture* ; Et on répond à ces deux Queſtions, *affirmativement*.

XXVII. CONCLUONS: Puiſque l'Egliſe viſible eſt le moyen infaillible (ou le ſujet) dont il plaît à Dieu de ſe ſervir pour propoſer aux Chrétiens les véritez révélées, il s'enſuit que de réſiſter à l'Egliſe viſible, en contrediſant ſes déciſions, c'eſt réſiſter à J. C. lui-même. C'eſt ce que St. Auguſtin enſeigne formellement lorſque s'expliquant ſur la queſtion : *ſi on devoit rebaptizer ceux qui avoient été baptizez par les Hérétiques*, il dit : *Nous ne liſons, ni vous ni moi, rien de formel dans l'Ecriture touchant cette queſtion. Cependant s'il y avoit quelque homme ſage, à la ſageſſe duquel J. C. eût rendu temoignage, & qu'il nous eût ordonné lui-même de conſulter ; nous ne ferions nulle difficulté de faire ce qu'il nous diroit, de crainte qu'en lui réſiſtant, il ne ſemblât que c'eſt moins à lui qu'à J. C. même que nous réſiſtaſſions.* Et un peu après : *Quiconque refuſe de ſe conformer à la Pratique de l'Egliſe réſiſte à J. C. lui-même.* Voici donc mon raiſonnement :

Quiconque réſiſte à ce moyen (ou à ce ſujet) qui propoſe infailliblement aux Chrétiens la Parole de Dieu, ou la Révélation ; commet

Digitized by Google

met un péché, qui exclud du salut, s'il n'est effacé par la Repentance;

Or quiconque résiste à l'Eglise visible de J. C. résiste à ce moyen (ou à ce sujet) qui propose infailliblement aux Chrétiens la Parole de Dieu, ou la Revelation;

Donc quiconque résiste à l'Eglise visible de J. C. commet un peché, qui exclud du salut, s'il n'est effacé par la Repentance.

Maintenant, quelle étoit l'Eglise visible de J. C. qui existoit, quand Luther commença la prétenduë Réformation? Etoit-ce l'Eglise Romaine, ou l'Eglise Protestante? Et n'est-ce pas à cette Eglise répanduë sur toute la face de la Terre, que lui & les autres Protestans résistérent, & qu'ils résistent encore aujourd'hui? Autant que ces questions sont importantes, & qu'elles méritent les plus sérieuses réflexions, parce que le salut éternel des ames en dépend; autant sont-elles faciles à resoudre. Mais parce que nos adversaires insistent ici beaucoup sur la distinction des Points Fondamentaux & non fondamentaux; il est à propos d'examiner, s'il y a quelque vérité ou quelque utilité dans cette défaite. C'est ce que nous allons faire dans le Chapitre suivant.

L'ECRI-

Digitized by Google

L'ECRITURE,

REGLE UNIQUE

POUR JUGER

DES CONTROVERSES.

REPONSE AU CHAPITRE II.

Touchant le sujet infaillible, à qui il appartient de droit, de proposer les Veritez de Foi, & de décider les Controverses de Religion.

Réponse au §. 1. I. UN Ambitieux, qui auroit formé le dessein de se rendre le Maître absolu, & le Tyran d'un Etat, n'auroit pas besoin, dans cette vuë, de faire abroger les anciennes Loix, faites pour le maintien de la Liberté commune, entreprise toûjours très-dangereuse, & le plus souvent impraticable. Pourvû qu'il pût venir à bout de se faire déférer le pouvoir & l'autorité de les interpreter, comme il lui sembleroit bon; d'y faire telles additions qu'il jugeroit à propos; de faire passer ses additions, & ses interprétations pour les Loix mêmes, en un mot de gouverner ses Concitoyens par ses Loix, & de gouverner, pour ainsi dire, ses Loix, par les Gens de Loi: il auroit

Digitized by Google

roit assez fait, pour en éluder la force, & pour réussir dans son pernicieux dessein. De même, afin d'établir sa tyrannie sur les consciences, l'Eglise de Rome n'a pas eu besoin d'abolir, ni de corrompre l'Ecriture Sainte, cette fidèle Gardienne de la Liberté des Chrétiens. Il y en avoit tant de Copies repanduës par tout; tant de Versions, dans presque toutes les Langues; les unes & les autres conservées avec un soin si religieux, que ç'auroit été un projet du tout impraticable. Mais, pour y réussir, la voye la plus abregée, & par conséquent la plus sûre, a été de s'établir elle-même, dans le monde, sur le pied d'*Interprète public & autorisé de l'Ecriture*; & de s'attribuer le pouvoir d'y faire, sous le nom de *Traditions* ou de *Décrets*, telles additions qu'elle a jugé à propos. Par-là, elle s'est procurée un double avantage: l'un, de faire valoir, pour appuyer ses ambitieuses prétentions, les Textes de l'Ecriture, qui peuvent sembler les favoriser; chose, qui lui auroit été impossible, si l'Ecriture avoit été abolie: l'autre, d'être toûjours en état d'empêcher, qu'on ne s'en prévale, pour donner des bornes à son Pouvoir, ou pour reformer sa corruption, & ses abus. Il lui a suffi, pour cela, de bien établir dans l'esprit des peuples, cette persuasion; *Que les Doctrines non-écrites qu'elle propose, doivent être reçuës avec le même respect & la même soumission, que celles qui sont écrites; & que le vrai sens de l'Ecriture, n'est pas celui, qui se presente à l'esprit de ceux qui la lisent; mais celui, que l'Eglise*

Digitized by Google

gliſe de Rome déclare tel, quelque contraire qu'il paroiſſe d'ailleurs à la Vérité, & à la Raiſon. Cela étant une fois fait; & l'Ecriture Sainte n'étant plus, réellement, ni votre Règle, ni votre Juge, mais ſeulement votre très-humble Servante, toûjours prête à favoriſer vos deſſeins, & toûjours incapable de les traverſer; vous pouvez, en toute ſûreté, la traiter, comme les Juifs traiterent J. C.: lui mettre une couronne d'épine ſur la tête, & un roſeau à la main; vous agenouiller devant elle, & lui dire: *Roi des Juifs, nous te ſaluons;* enfin faire le ſemblant, comme vous le faites ici, *d'avoir une grande eſtime, un grand reſpect, & une grande vénération pour elle.* Mais que ſignifient ces belles proteſtations, deſtituées d'une entiere ſoumiſſion, & d'une obéiſſance ſincere? Et ſi l'Ecriture pouvoit parler, n'auroit-elle pas raiſon de vous dire, ce que J. C. diſoit à certains faux Diſciples: *Pourquoi m'appellez-vous, Seigneur, Seigneur, & ne faites pas ce que je vous commande?* Renoncez à votre vaine, & arrogante prétention d'Infaillibilité: Ne faites plus d'Images de Dieu, & ne le ſervez plus dans ces Images: *N'enſeignez plus aux hommes des Doctrines, qui ne ſont que des commandemens d'hommes:* Ne privez plus le Peuple Chrétien du Teſtament du ſang de J. C. Mettez vos Prieres publiques, vos Pſeaumes, vos Hymnes, dans une Langue qui puiſſe édifier les aſſiſtans: N'ôtez plus au Clergé la liberté de ſe marier, que J. C. leur a laiſſée: N'obligez plus les Chrétiens, de rendre aux Anges, *ſous prétexte*

Digitized by Google

texte d'humilité, un culte que St Paul condamne: Ne reconnoissez plus qu'un seul Sacrifice de J. C., proprement dit: Enseignez que *les morts, qui meurent au Seigneur, sont bien-heureux, & qu'ils se reposent de leurs travaux:* Reconnoissez que le Sacrement, après la Consécration, est encore du Pain, & du Vin, aussi bien que le Corps & le Sang de J. C.: Avouez, que le don de Continence, hors l'état du Mariage, *n'est pas donné à tous:* Que *les armes de votre Milice, ne soient plus des armes charnelles*, des Massacres, des Trahisons, des Persécutions, toutes sortes de moyens, ou violens, ou frauduleux: Faites toutes ces choses, & toutes les autres que l'Ecriture vous commande; alors nous vous rendrons volontiers le témoignage que vous mériterez. Sinon, vous avez beau protester, que *vous avez une grande estime, un grand respect, une grande vénération, pour l'Ecriture;* Vain compliment! tout cela n'est bon que pour le discours.

II. CE que vous ajoutez n'est pas vrai non plus, *que nous tenons l'Ecriture de vous; & qu'en la recevant de votre main, nous nous reposons sur la fidelité, que vous avez euë à la conserver dans son entier.* Nous la tenons de la Tradition. dont vous n'êtes qu'une petite partie; & quand il seroit vrai que les Protestans reconnoîtroient, que vous l'avez *seuls* conservée dans son entier; ce ne seroit pas-là une preuve; que vous ayiez une grande vénération pour elle. 1. Il pourroit se faire que vous ne l'auriez ainsi conservée, que parce que le pouvoir, &

Digitized by Google

& non la volonté ; de la corrompre, vous a manqué ; [a] *ainsi qu'il n'eſt pas aiſé d'empoiſonner la Mer.* 2. Il pourroit ſe faire encore, qu'après avoir perſuadé les Chrétiens, ou de ne la point lire du tout ; ou de la lire avec des lunettes de votre façon, & taillées de ſorte qu'ils n'y viſſent rien, qui pût faire contre vous, y fût-il écrit en caractères auſſi lumineux que les rayons du Soleil ; vous l'auriez conſervée en ſon entier, non, pour y conformer votre Doctrine, ou la reformer par elle ; ce qui ſeroit *reſpecter*, en effet *l'Ecriture* : mais par la confiance que vous aviez, & dans la perſuaſion où vous étiez, qu'à tout événement, vous auriez toûjours des glôſes toutes prêtes, pour la faire quadrer avec votre Doctrine préſente, au moins au jugement de ceux qui ſeroient dans ce préjugé, *que c'eſt à votre Egliſe à juger du ſens de l'Ecriture, mais qu'elle ne doit pas elle-même être jugée par l'Ecriture.*

[a] Proverbe Anglois.

III. QUAND vous dites, *qu'il n'y a nulle raiſon imaginable, qui pût vous empêcher de déférer à l'Ecriture la fonction de ſeul Juge ſuprême, n'étoit que la choſe eſt impoſſible ; & que, par-là, loin de terminer les Controverſes, on ne fait que les multiplier, & les immortaliſer* : Vous entendez peut-être, que *vous-même*, ou ne pouvez ou ne voulez en *imaginer* aucune autre raiſon. Mais eſt-il raiſonnable de juger de *l'Imagination* des autres par la vôtre, qui eſt peut-être couverte d'un voile, & tellement obſcurcie de préjugez, que vous ne pouvez, ou ne voulez pas voir ce qu'il

y

Digitized by Google

y a de plus évident : car qui eſt l'homme tant ſoit peu desintéreſſé, & dégagé de préjugé, qui ne puiſſe aiſément *imaginer une autre raiſon*, capable de vous empêcher de ſoumettre votre Religion & votre Egliſe, à un examen ſévére, par la pure Parole de Dieu ? Cette autre raiſon, c'eſt le danger éminent & inévitable, à quoi vous vous expoſeriez, de perdre, dans l'eſprit du monde, avec votre Infaillibilité, l'autorité, que vous avez uſurpée ſur les conſciences, & tout ce qui en dépend. Il eſt bien vrai que le cri général eſt ; *Grande eſt la Diane des Ephéſiens :* mais ne peut-on point ſoupçonner (bien que je ne juge de perſonne en particulier) qu'il y en a beaucoup parmi vous, ſur qui la même raiſon, qui mît dans un ſi grand mouvement Démétrius, & les gens du même métier, a une influence d'autant plus efficace, qu'elle eſt plus cachée : ſavoir ; *c'eſt de ce métier que nous tirons notre gain.* J'entends par ce métier, l'adreſſe que vous avez d'empêcher vos Proſelytes, d'examiner ſans prévention votre Religion par l'Ecriture ; & de les engager à captiver leur entendement, & à le ſoumettre au vôtre. Cependant, ſi vous vous étiez contenté d'aſſurer, *qu'aucune raiſon ne vous auroit empêché*, &c. ſinon celle que vous alléguez ; j'aurois eu la charité de vous en croire : mais comme vous ne parlez pas de vous-même en particulier, mais, en général, de tous ceux de votre Parti ; dont vous ne connoiſſez pas les cœurs ; & que vous ne dites pas qu'il n'y a point d'autre raiſon, mais qu'on

Digitized by Google

qu'on *n'en peut imaginer* d'autre : je n'ai pas crû devoir laiſſer paſſer cet endroit ſans quelque repréhenſion. Quand vous ajoûtez, qu'il *eſt impoſſible que l'Ecriture ſoit le ſeul Juge des Controverſes*, c'eſt-à-dire *la ſeule Regle pour en juger* : au moins n'entendons-nous que cela ; vous-vous contentez de le dire ſans en apporter la moindre preuve, comme ſi cela étoit évident de ſoi-même. Et moi, à qui le contraire paroît évident, je pourrois auſſi me contenter de le nier, ſans me donner la peine de le réfuter : cependant je ne puis m'empêcher de vous demander, ſi l'Ecriture ne peut être Juge d'aucune controverſe ? Si elle ne le peut, par où pourra-t-on décider celles qui concernent *l'Egliſe*, *& ſes Caractères ?* Si elle peut être Juge de celles-là, pourquoi pas des autres ? Je n'excepte que celles, où l'Ecriture elle-même eſt le ſujet en queſtion, & qui ne ſe peuvent décider que par la Raiſon, laquelle, outre l'Ecriture, eſt le ſeul Principe commun à tous les Chrétiens.

IV. CE n'eſt auſſi *ni à l'Ecriture, ni à cette opinion, que toutes les Controverſes doivent ſe décider par elle, qu'on doit imputer, de ce que les conteſtations ſe multiplient, & ne finiſſent point.* Car ſi on ſe ſoumettoit de bonne foi, & ſans reſerve, à l'Ecriture, il eſt impoſſible qu'on ne vît bientôt la fin de toutes les Controverſes qui roulent ſur des points néceſſaires, ou très-utiles. Et ſi, à l'égard des autres, les Controverſes continuoient & ſe multiplioient, cela importeroit aſſez peu.

V.

Digitized by Google

V. LES Paroles qui ſuivent ne ſont qu'un vrai jeu d'enfans. Ce qu'on donne d'une main, on le reprend auſſi-tôt de l'autre. Ce qu'on avoue dans une ligne, on le nie, & on le retracte dans la ſuivante. *Nous reconnoiſſons*, dites-vous, *que l'Ecriture Ste. eſt une Régle très-parfaite, autant qu'un pur Ecrit peut l'être; nous nions ſeulement qu'elle exclue la Tradition.* C'eſt comme ſi vous diſiez; nous reconnoiſſons que l'Ecriture eſt une Règle auſſi parfaite, qu'un pur Ecrit peut l'être; nous nions ſeulement qu'elle ſoit une Règle auſſi parfaite qu'un pur Ecrit peut l'être. Il faut de néceſſité que vous retractiez, ou l'aveu que vous faites, ou votre retractation même; car ce ſont deux choſes incompatibles. Si vous voulez vous en tenir à ce que vous dites, que l'Ecriture eſt une Règle auſſi parfaite qu'un pur Ecrit peut l'être; il faut, en même temps que, vous avouïez, qu'elle eſt tout à la fois ſi *complete*, qu'il n'eſt pas beſoin d'y rien ajoûter; & ſi *évidente*, qu'il n'eſt pas beſoin de l'interpréter: car ces deux propriétez ſont eſſentielles à une Règle parfaite; & ces deux propriétez peuvent fort bien convenir à un pur Ecrit.

VI. QUE ces deux propriétez ſoient eſſentielles à une Règle parfaite, cela eſt évident. La raiſon en eſt, que rien n'eſt parfait, en quelque genre que ce ſoit, quand il lui manque quelque choſe de neceſſaire à ſon intégrité & à ſa perfection. Un homme, par exemple, à qui il manque quelque choſe de néceſſaire à l'intégrité de ſa nature, n'eſt point un homme parfait: de mê-

Digitized by Google

me, une Règle, à laquelle il eſt néceſſaire qu'on ajoûte quelque choſe pour la rendre parfaite, n'eſt point une Règle parfaite en elle-même. De plus, la fin d'une Règle, c'eſt de regler, c'eſt de diriger; & comme un inſtrument eſt plus ou moins parfait dans ſon genre, ſelon qu'il eſt plus ou moins propre pour la fin, pour laquelle il eſt fait: auſſi ce qui eſt obſcur, ce qui ne ſe voit point, tandis qu'il demeure tel, n'eſt nullement propre à diriger celui à qui il eſt obſcur. Donc il eſt néceſſaire qu'une Règle, entant que Règle, ſoit *évidente*, autrement elle ceſſeroit d'être Régle, parce qu'elle ceſſeroit d'être propre à régler & à diriger. J'ai donc droit de conclûre, que ces deux proprietez ſont eſſentielles à une Règle parfaite; l'une, qu'elle ſoit tellement *complète*, qu'on n'ait nul beſoin d'y rien ajoûter; l'autre qu'elle ſoit tellement *évidente*, qu'on n'ait nul beſoin de l'interpréter.

VII. MAINTENANT, qu'un pur Ecrit puiſſe avoir ces deux propriétez, cela eſt encore évident, & tellement évident que j'ai preſque honte de le prouver. Il faudroit, pour le nier, pouvoir ſoutenir, qu'il *y a quelque choſe qui ſe peut dire, & qui ne ſe peut point écrire.* Car ſi la Règle de la Foi, j'entends une Règle complète & évidente, peut ſe dire, ou s'exprimer de vive voix, comme vous le prétendez; & ſi tout ce qui peut ſe dire, ou s'exprimer de vive voix, peut auſſi s'écrire; donc la Règle de Foi, la Règle complète & évidente peut auſſi s'écrire. Si vous voulez qu'on ajoûte de la lumiere au Soleil, répondez, je vous

Digitized by Google

vous prie, aux Questions suivantes: Votre Eglise peut-elle écrire ou faire écrire tout ce qu'elle appelle *Traditions non écrites*, & les ajoûter aux Véritez déja écrites? Peut-elle écrire ou faire écrire des interprétations si claires de tout ce qu'il y a d'obscur dans l'Ecriture, qu'elle n'ait plus besoin d'y revenir, & d'en donner de nouvelles interprétations? Si elle ne le peut pas; elle n'a donc pas la qualité que vous lui attribuez, d'être l'*Oracle infaillible de toutes les Véritez divines, l'Interprète infaillible de toutes les Véritez de la Foi:* car si elle ne peut pas écrire ou faire écrire toutes les Véritez divines, elle ne peut pas non plus nous les enseigner; & on ne peut pas donner le nom d'Interprétations, à celles qui ont besoin d'être interpretées par d'autres interprétations. Si elle le peut; elle n'a qu'à le faire; & alors nous aurons un pur Ecrit, je ne dis pas qui pourra avoir, mais qui aura actuellement ces deux proprietez: qui sera *complet*, & à quoi il ne sera pas besoin de rien ajoûter; *évident*, & qu'il ne sera en nulle maniere besoin d'interpréter. Enfin, sans nous embarasser de ce que peut ou ne peut pas votre Eglise, personne ne peut nier sans blasphème, que J. C. s'il eût voulu, n'eût pû écrire ou faire écrire une Règle de Foi si parfaite & si claire, qu'elle n'auroit eu besoin ni d'additions pour compléter sa perfection, ni de clarté pour la rendre suffisamment intelligible. Or, si J. C. l'a pû, la chose est donc possible; & il auroit pû y avoir un pur Ecrit, qui au-

Digitized by Google

roit eu ces deux propriétez. Voici donc comme je raisonne;

Un pur Ecrit peut être une Règle assez parfaite pour n'avoir besoin, ni d'additions ni d'interprétation;

Or l'Ecriture, de votre propre aveu, est une Règle aussi parfaite qu'un pur Ecrit peut l'être.

Donc elle n'a besoin ni d'additions ni d'interprétation.

VIII. VOUS direz peut-être qu'*encore qu'un pur Ecrit puisse être une Règle de Foi très-parfaite, c'est néanmoins à la Tradition, à lui rendre ce témoignage qu'elle est Règle de Foi, & Parole de Dieu.* Je réponds, 1. Qu'il n'y a point de nécessité à cela; car rien n'empêche, que Dieu, s'il le jugeoit à propos, ne pût donner, à ce pur Ecrit, une attestation perpétuelle de Miracles. 2. Qu'autre chose est, d'être une Règle de Foi parfaite, & autre chose de pouvoir nous convaincre elle-même qu'elle l'est en effet. Il est bien vrai qu'un Ecrit peut se rendre témoignage à soi-même, qu'il est une Règle de Foi parfaite, sans qu'on doive pour cela l'en croire; parce que tout ce qui est écrit n'est pas vrai parce qu'il est écrit: & qu'il n'y a que la Tradition, qui est d'elle-même croyable, qui puisse l'autoriser, & nous obliger à y ajoûter foi. Néanmoins ce témoignage, que ce pur Ecrit se rendroit à soi-même, pourroit après tout être vrai; & il pourroit effectivement contenir, independemment de la Tradition, tous les Articles particuliers de notre

Digitized by Google

notre croyance, sans en excepter celui-ci même; *que cet Ecrit contient la Règle de la Foi.* Maintenant, quand les Protestans soutiennent contre les Papistes, que *l'Ecriture est une Règle de Foi parfaite*, ils n'entendent pas qu'on puisse prouver par l'Ecriture généralement tout ce qu'il y a de nécessaire à croire. Il n'est pas en effet possible de prouver à un Athée par l'Ecriture, qu'il y a un Dieu, ou que ce Livre, qu'on appelle l'Ecriture, est la Parole de Dieu; car s'il ne croit pas ces Véritez, quand on les lui affirme de bouche, il ne les croira pas davantage quand on les lui montrera écrites dans un Livre: mais ce qu'ils entendent, c'est que l'Ecriture, à l'égard de ceux qui la supposent divine, & Règle de Foi, contient tous les Points de Foi, & est par conséquent une Règle complete & totale, & non simplement une Règle partialle & imparfaite.

IX. MAIS *châque Livre, châque Chapitre, châque Texte de l'Ecriture est infaillible, & a toute la perfection qui lui convient, sans exclûre pour cela, l'addition des autres Livres de l'Ecriture; de même la Perfection de l'Ecriture toute entiére n'exclud pas l'addition des Traditions non écrites.* Je réponds que châque Texte de l'Ecriture a en effet toute la perfection qui lui convient, comme Texte de l'Ecriture; mais il n'a pas pour cela toute la perfection qui convient à une Règle de Foi parfaite: or c'est de cette perfection, dont il est ici question. De sorte que vous-vous jouez avec l'équivoque

Digitized by Google

voque de ce terme *parfait*, pour amuſer vos Lecteurs : c'eſt comme ſi vous diſiez ; Un Texte de l'Ecriture peut être un Texte parfait, bien qu'il y ait d'autres Textes que lui ; Donc l'Ecriture toute entiere peut être une Règle de Foi, parfaite, quoiqu'il y ait d'autres parties de cette Règle outre l'Ecriture, & que l'Ecriture elle-même ne ſoit qu'une de ces parties.

X. L'ARGUMENT qui ſuit eſt un Sophiſme tout ſemblable au précedent : *Quand les premiers Livres de l'Ecriture furent écrits, ils n'exclûrent pas la Tradition non écrite ; Donc aujourd'hui que tous les Livres de l'Ecriture ſont écrits, les Traditions ne ſont pas exclues.* Le ſens de cet Argument, s'il en a un, doit néceſſairement ſe réduire à ceci. Dans le temps qu'il n'y avoit qu'une partie de l'Ecriture qui fût écrite, il y avoit alors une partie de la Doctrine divine, qui étoit non-écrite ; Donc aujourd'hui que toutes les parties de l'Ecriture ſont écrites, il y a encore quelque partie de la Doctrine divine, qui eſt non écrite. Si vous dites que votre conclûſion n'eſt pas, que cela eſt, mais, que cela peut être, ſans que cela déroge en rien à la vérité de l'Ecriture. Soit ; que cela puiſſe être ſans que cela déroge en rien à la vérité de l'Ecriture : mais, que cela puiſſe être, ſans que cela déroge en rien à la perfection de l'Ecriture, ou à l'Ecriture conſidérée, comme Règle parfaite ; Je le nie. Et c'eſt pourtant là la queſtion. Il ne s'agit pas ici de la Vérité, mais de la Perfection de l'Ecriture, deux choſes très-différentes, & que vous voudriez

Digitized by Google

driez bien confondre ; car l'Ecriture toute entiére pourroit bien être vraye, ſans contenir pourtant toutes les Véritez néceſſaires : mais, ſi elle ne les contenoit pas, elle ne pourroit jamais être une Règle de Foi parfaite ; parce que ce qui manque de quelque choſe n'eſt pas parfait. N'allez pas non plus vous imaginer que nous-nous imaginions qu'il y a une telle antipathie entre la Parole écrite, & la non-écrite, qu'elles ne puiſſent compatir enſemble : Tout ce que nous diſons c'eſt que nous croyons avoir raiſon de croire que c'eſt un fait, que Dieu en a ainſi ordonné ; & que tout l'Evangile de J. C., toute l'Alliance d'entre Dieu & les hommes, eſt maintenant écrite. Ce n'eſt pas qu'il n'eût pû en ordonner autrement, &, s'il eût voulu, faire enſorte qu'une partie en fût écrite, & que l'autre partie demeurât non-écrite ; mais alors, il auroit pris ſoin de nous indiquer à qui il falloit que nous euſſions recours, pour être inſtruits de la partie qui ſeroit demeurée non-écrite. Et comme il ne l'a pas fait, ainſi qu'on le démontrera dans la ſuite ; il eſt évident qu'il n'y en a aucune partie de non-écrite. Mettez-vous auſſi dans l'eſprit, qu'il n'y a perſonne que nous ſachions, qui diſe qu'on fît tort à la Parole écrite, d'y joindre la non-écrite, s'il y en avoit de non-écrite qu'on pût y joindre ; mais nous nions qu'il y en ait. La fidélité d'un Dépoſitaire peut auſſi fort bien compatir avec l'Autorité de la choſe qu'on lui a donnée en dépôt ; mais nous ne connoiſſons aucune Societé Chrétienne,

Digitized by Google

qui ſoit ce Dépoſitaire fidèle. Vous-mêmes, avec toute votre prétendue fidélité, avez pourtant ſouffert qu'il ſe gliſſât dans le Texte de l'Ecriture, une infinité de *Variantes*, ou de différentes Leçons, qui ne ſauroient être toutes divines, & qui en différens endroits de votre Egliſe, n'ont pas laiſſé de paſſer pour telles, juſqu'au dernier ſiécle. Les Interprétations des Textes obſcurs de l'Ecriture, qu'il n'y a pas lieu de douter que les Apôtres n'ayent données aux premiers Chrétiens, ſe ſont auſſi toutes perdues, ſans qu'il en reſte à peine une ſeule, dont on puiſſe être bien aſſûré. Tant de Miracles ſans nombre, de J. C., qu'on n'a point écrits, ont auſſi peri de la memoire des hommes par cette raiſon. Enfin tant de choſes utiles, que les Apôtres enſeignérent de vive voix, telles que celle à laquelle S. Paul fait alluſion, dans la 2. *Ep. aux Theſſal.*, touchant ce qui retarde l'avenement de l'Antechriſt, ſont tout-à-fait éteintes & perdues. Jugez par-là de la fidélité & de la vigilance de votre Dépoſitaire, dont les yeux, dites-vous, non plus que ceux de la *Guette d'Iſraël*, *ne ſe ferment jamais*. Enfin, nous ne nions pas qu'un Juge & une Loi ne puſſent fort bien compatir enſemble; mais nous nions qu'il y ait un tel Juge établi de Dieu. S'il y en avoit un, il eſt indubitable qu'il l'auroit nommé; de peur qu'autrement il n'arrivât un jour (& nous ſommes dans le cas) que ce Juge des Controverſes ne fût lui-même le ſujet de la plus grande de toutes nos Controverſes.

XI.

Digitized by Google

XI. DANS votre 2. Paragraphe, vous nous donnez un précis des Argumens, par où vous prétendez prouver, que *l'Ecriture seule ne peut être Juge des Controverses*; mais je vous déclare par avance, qu'en cela vous n'avez point d'opposans : car, encore que quelques Protestans, à l'exemple de quelques Péres, ayent appellé l'Ecriture du nom de Juge; & que vous-même, en disant, comme vous faites ici, qu'elle ne peut être *seule Juge*, insinuïez assez qu'elle peut donc l'être, mais non pas *seule*; & par consequent être, selon quelque sens, appellée de ce nom : cependant, à parler proprement, comme on devroit toûjours faire quand on écrit sur la Controverse, l'Ecriture n'est point un Juge des Controverses, mais *une Règle, & la Règle unique des Chrétiens pour en juger*. Châque Particulier doit juger pour soi, d'un Jugement de discrétion, & faire choix, comme nous disons, 1., de sa Religion, & ensuite de son Eglise; sinon faire, comme vous dites, 1. choix de son Eglise, & ensuite de sa Religion: mais, du consentement des deux Partis, châcun doit juger & choisir pour soi. S'il n'est pas encore Chrétien, & s'il ne connoît point encore de Révélation, la Régle par où il doit se guider dans son choix, c'est la Raison; s'il est déja Chrétien c'est l'Ecriture, qui, selon nous, est la Règle par où l'on doit juger des Controverses; non pas de toutes pourtant, mais de celles qui sont particulieres aux Chrétiens, à ceux qui conviennent déja de l'évidence de ce premier prin-

Réponse aux § 2. 3, 4. 5. & 6.

Digitized by Google

cipe, *Que l'Ecriture eſt la Parole de Dieu.* Mais qu'il y ait aucun homme ; ou aucune aſſemblée d'hommes, établis pour juger pour tous les autres ; c'eſt ce que nous nions fortement, & ce que je ne croi pas que vous ſoyïez en état de prouver. La pure vérité eſt, que nous ne diſons rien de plus ſur cette matiere, que ce que la force de la Vérité vous a contraint de dire vous-même en autant de termes, au commencement de ce Chapitre, ſavoir ; *Que l'Ecriture eſt une Règle de Foi auſſi parfaite, qu'un pur Ecrit peut l'être.* Deſorte que nous pourrions fort bien laiſſer ſans réponſe toutes les raiſons, par où vous tâchez de déthrôner l'Ecriture, & de lui enlever ſa Fonction de Juge, comme n'ayant aucun rapport à la concluſion, que nous ſommes engagez à maintenir, & que vous avez déja accordée ; néanmoins, par pure civilité, nous voulons bien les examiner.

XII. VOICI la premiere ; *Un Juge doit être une perſonne propre à décider les Controverſes ; or l'Ecriture n'eſt pas une perſonne ; elle n'eſt pas propre à décider les Controverſes, non plus qu'une Loi toute ſeule, s'il n'y avoit point de Juge ; Donc encore qu'elle puiſſe être une Règle, elle ne ſauroit être un Juge.* J'ai déja accordé la conſéquence ; mais la priere que je vous fais, c'eſt de vouloir bien ſouffrir, que l'Ecriture ait les proprietez qui conviennent à une Règle ; c'eſt à dire, qu'elle ſoit propre à regler & à diriger ceux qui font tous leurs efforts pour ſe ſervir d'elle ſuivant ſa deſtination : & c'eſt-là tout ce que nous

Digitized by Google

nous avons besoin qu'on nous accorde. Car tout de même que si j'avois un voyage à faire, & que j'eusse un Guide qui ne pût s'égarer, je n'aurois pas besoin de bien savoir mon chemin; ou que j'eusse un moyen sûr & facile pour le trouver, je n'aurois pas besoin d'un Guide: aussi, accordez-nous seulement, que l'Ecriture est ce moyen sûr & facile, une Règle parfaite; & il n'y aura plus pour nous de nécessité d'avoir un Guide infaillible. *Mais sans ce Juge vivant l'Ecriture ne sera pas plus propre à terminer les Controverses, que la Loi toute seule à terminer les procès.* A cela je réponds, que si la Loi étoit parfaite, & que les hommes fussent gens de bien; & qu'ils eussent un désir sincère de la bien entendre, & de lui obéir: en ce cas, celui qui nieroit qu'elle fût propre à terminer les procès, devroit avoir l'esprit bien bouché, ou croire fermement que tous les autres l'ont. Or l'Ecriture, disons-nous, *l'Ecriture est claire & parfaite dans les choses nécessaires;* & les Chrétiens sont obligez, sous peine de damnation, d'en rechercher le vrai sens, & de ne la pas tordre, pour l'accommoder à leurs fantaisies & à leurs préjugez. Je soutiens qu'à de tels hommes, une telle Loi ne peut être que tout-à-fait propre, pour décider toutes les Controverses qu'il est nécessaire qui soient décidées. A l'égard des autres elles finiront quand le Monde finira, & c'est assez-tôt.

XIII. Vous disputez ensuite contre ceux qui, reconnoissant que l'Ecriture

Digitized by Google

eſt une Règle & non un Juge, ſoutiennent, que c'eſt le St. Eſprit parlant dans l'Ecriture, qui eſt le Juge des Controverſes. Vous refutez cette opinion, en diſant *que le St. Eſprit, parlant dans l'Ecriture, n'eſt pas plus intelligible pour nous, que l'Ecriture dans laquelle il parle.* Mais, par la même raiſon, ni le Pape ni les Conciles, ne ſauroient non plus être Juges. Car, 1. vous, qui niez que l'Ecriture, des Ecrits dictez par le St. Eſprit ſoient Juges, auriez fort mauvaiſe grace de prétendre que des Ecrits faits par des hommes, ſoient plus capables de cette fonction; y ayant contre ceux-ci les mêmes exceptions, pour ne pas dire de plus grandes & en plus grand nombre, que contre le St. Eſprit parlant dans l'Ecriture. D'ailleurs, la même objection que vous faites contre le St. Eſprit parlant dans l'Ecriture, pour l'exclure de cet office, je la fais contre les Décrets des Papes & des Conciles, pour les en exclure auſſi, ſavoir; que ne nous parlant que dans leurs Décrets, ils ne ſont pas plus intelligibles pour nous, que les Décrets dans leſquels ils nous parlent; & que, par conſéquent, ſi le St. Eſprit parlant dans l'Ecriture, ne peut pas être un Juge, par cette raiſon; les Papes & les Conciles, parlant dans leurs Décrets, ne peuvent pas non plus être des Juges, par la même raiſon. Si vous dites, que, *ſi les Décrets des Papes ſont obſcurs, ils peuvent s'expliquer eux-mêmes, & que l'Ecriture ne le peut pas.* Je repliquerai, que le St. Eſprit qui parle dans l'Ecriture, peut auſſi s'expliquer,

Digitized by Google

quer, s'il veut; & qu'il le fera, quand il voudra. Mais en attendant, il vous sied bien d'attendre ses momens, & de trouver bon que les choses, qui sont claires dans l'Ecriture, le soient; & que celles, qui y sont obscures, y demeurent obscures, jusqu'à ce qu'il lui plaise de les expliquer. De plus, le St. Esprit peut, (& vous n'en sauriez dire autant du Pape & des Conciles) il peut parler d'abord si clairement que ses paroles n'ayent pas besoin d'éclaircissement, & nous sommes persuadez, qu'il l'a actuellement fait, à l'égard des choses nécessaires. Si vous insistez, *que les Décrets des Conciles touchant les Controverses, ne sont pas, à la vérité, le Juge; mais qu'ils sont la Sentence du Juge.* J'en dis autant de l'Ecriture; elle n'est pas le Juge, mais elle est la Sentence du Juge. Quand donc vous concluez; *que de dire qu'un Juge est nécessaire, pour décider les Controverses touchant le sens de l'Ecriture, c'est ne dire autre chose sinon qu'il est nécessaire, pour définir ce que le St. Esprit enseigne dans l'Ecriture:* J'en conviens; mais je ne conviens pas qu'un Juge, tel que celui dont il s'agit, soit nécessaire, ni pour l'une ni pour l'autre de ces choses. Car, si l'Ecriture est claire, comme elle l'est, à l'égard des choses nécessaires; pourquoi y auroit-il plus de nécessité d'avoir un Juge, pour interpreter l'Ecriture dans cet endroit-là, que d'en avoir un, pour interpreter les Décrets des Conciles; puis d'autres, pour interpreter leur interpretation; d'autres encore, pour interpreter les interpretations

Digitized by Google

de ceux-ci: & ainſi à l'infini? Et dans les endroits où l'Ecriture n'eſt pas claire, ſi après avoir apporté tous nos ſoins, pour en bien prendre le ſens, il nous arrive de nous tromper & d'errer; cette erreur ne ſauroit être dangereuſe: & tant ceux qui errent, que ceux qui n'errent pas, peuvent ſe ſauver. Concluſion; les endroits de l'Ecriture, qui renferment des Points néceſſaires, & où il ſeroit dangereux d'errer, n'ont beſoin de perſonne qui les interprete, parce qu'ils ſont clairs: & ceux qui ſont obſcurs, n'en ont pas non plus beſoin; parce qu'ils ne contiennent pas des véritez néceſſaires, & qu'on peut errer ſans danger en les entendant mal.

Le Légiſlateur parlant dans la Loi, n'eſt, je l'avouë, *pas plus intelligible que la Loi elle-même; parce que ſon langage n'eſt autre que celui de la Loi.* J'avouë encore, *qu'il eſt néceſſaire, qu'outre le Légiſlateur parlant dans la Loi, il y ait encore d'autres Juges pour juger les procès civils & criminels, & pour rendre à chacun, la juſtice qui lui eſt duë ſelon les Loix.* Mais je ſoutiens que l'argument que vous en déduiſez, pour prouver la néceſſité d'un Juge viſible, qui décide les Controverſes de Religion, n'eſt qu'un pur ſophiſme; & cela pour pluſieurs raiſons.

XIV. 1. LA premiere, c'eſt que la varieté des cas en matiere civile eſt infinie, & qu'ainſi il n'eſt pas poſſible qu'il y ait aſſez de Loix, pour les déterminer en particulier. Il faut par conſéquent qu'il y ait un Juge, qui, ſuivant les principes de la droite Raiſon, &

là,

Digitized by Google

là où la Loi eſt *défectueuſe*, ſupplée au défaut de la Loi: mais l'Ecriture, diſons-nous, eſt une Règle de Foi, parfaite, & qui n'a nul beſoin de ſupplément.

XV. 2. IL y auroit ſouvent une grande injuſtice à exécuter la Loi dans toute la rigueur de la lettre; ainſi, il eſt beſoin d'un Juge, pour la *modérer* cette rigueur: mais dans la Religion, il n'en eſt nullement beſoin.

XVI. 3. DANS les cauſes civiles ou criminelles, les Parties ont la plûpart tant d'intérêt, & aſſez ſouvent ſi peu de droiture, qu'elles ne veulent pas ſe ſoumettre à la Loi, pour claire qu'elle ſoit, quand elle eſt contre eux; ou qu'elles ne veulent pas voir qu'elle eſt contre eux, quelque évident que cela ſoit. Au lieu que, ſi les hommes étoient juſtes & droits, & ſi la Loi étoit toûjours claire, & s'etendoit à tous les cas poſſibles, il ne ſeroit pas fort néceſſaire qu'il y eût des Juges. Maintenant, dans les affaires de Religion, quand on demande ſi chaque Particulier eſt bon Juge dans ſa propre cauſe, on ſuppoſe les hommes gens de bien, & qu'ils ſavent péſer la différence qu'il y a entre un Moment & l'Eternité. Or des hommes ainſi diſpoſez, conçoivent ſans peine qu'il y va du tout pour eux d'être de la véritable Religion; mais il leur importe aſſez peu, que ce ſoit celle-ci, ou celle-là qui la ſoit. On ſuppoſe encore, que les Points néceſſaires de la Religion ſont clairs & faciles, & qu'ainſi chaque Particulier eſt Juge compétent dans ſa propre cauſe; parce qu'il y va pour lui du ſalut éternel de faire un bon choix: & ſi,

Digitized by Google

ſi, par ſa faute, il juge & choiſit mal, lui ſeul en portera la peine.

XVII. 4. DANS les procès civils, on n'eſt obligé qu'à une obéiſſance paſſive & extérieure; il ſuffit d'obéir à la Sentence du Juge, ou plûtôt de n'y pas reſiſter: mais on n'eſt nullement obligé de croire qu'il ait bien jugé. Dans les affaires de Religion il faut un Juge, dont on approuve intérieurement le jugement. De ſorte, qu'en matiere civile, tout homme de bien & intelligent, eſt qualifié pour être Juge; mais dans la Religion, nul n'eſt ſuffiſamment qualifié pour cet emploi, s'il n'eſt infaillible.

XVIII. 5. EN matiere civile, il y a toûjours des moyens, & un pouvoir ſuffiſant, pour obliger les Parties à ſe ſoumettre à la Sentence du Juge; ſans quoi, les Loix toutes ſeules auroient apparemment tout autant de force, que les Loix & les Juges enſemble. Mais tout le pouvoir du monde n'eſt pas capable de convaincre la conſcience, & de la forcer en quoi que ce ſoit. La crainte mondaine peut bien obliger les hommes à faire profeſſion d'une Religion, qu'ils ne croyent pas vraye; des hommes, j'entends, qui ne croyent pas qu'il y ait un Paradis pour les Martyrs, & un Enfer pour les Hypocrites: mais de forcer quelqu'un à croire ce qu'il ne croit pas; de forcer un homme de bien à faire ſemblant, ou, de ne pas croire ce qu'il croit, lorſque Dieu lui ordonne d'en faire profeſſion, ou de croire ce qu'il ne croit pas; toutes les Puiſſances du monde, aſſiſtées de celles.

Digitized by Google

les de l'Enfer, ſont trop foibles pour cela.

XIX. 6. DANS les cauſes civiles, on n'eſt jamais réduit à la néceſſité de les faire juger, par un Juge qui ſoit auſſi Partie: dans les Controverſes de Religion, on ne peut pas éviter que le Juge ne le ſoit; & la premiere queſtion eſt toûjours de ſavoir, s'il eſt Juge ou non, & en cela il eſt néceſſairement Partie. Au moins ſai-je bien, que dans les Controverſes d'aujourd'hui, la Partie la plus intéreſſée, c'eſt le Pape lui-même; car il ne va pas de moins, que de ſa Papauté, de convenir que ſa Religion eſt erronée en quelque point que ce ſoit. Cependant il eſt homme lui-même, & ſujet aux mêmes paſſions que des autres hommes: ainſi nous avons raiſon de décliner ſon jugement, de peur que des intérêts charnels, ou ne l'aveuglent, ou ne le faſſent prononcer contre les lumieres de ſa conſcience.

XX. 7. EN matiere Civile, il n'eſt pas poſſible que *Titus* & *Sempronius* ayent tous les deux droit de proprieté ſur l'héritage en queſtion: ainſi il faut néceſſairement ou que le Demandeur faſſe tort au Défendeur, en l'inquietant dans ſa poſſeſſion, ou que le Défendeur faſſe tort au Demandeur, en lui retenant ce qui lui appartient. Mais, en fait de Religion, il en eſt tout autrement; Je puis garder mon opinion, & vous la vôtre, ſans nous faire reciproquement aucun tort: que dis-je? Nous pouvons tous les deux garder nos opinions, ſans nous faire aucun tort à nous-mêmes, pourvû

que

que nos *diſſentimens* ne ſoient pas en matiere néceſſaire, & que nous ayions aſſez d'amour pour la Vérité, pour uſer de toute la diligence poſſible, afin d'éclairer nos conſciences, & de croire ce qu'elles nous dictent que nous devons croire.

XXI. 8. DANS les Controverſes civiles, les Parties peuvent elles-mêmes ſe choiſir un Juge pour les décider; mais, dans celles de Religion, cet emploi ne peut ſe donner, qu'à celui que Dieu auroit établi pour cela, Dieu qui ne fait pas toûjours ce que nous croyons être le plus expédient pour nous.

XXII. 9. EN dernier lieu, qui ne voit que, pour terminer les procès, il eſt non ſeulement néceſſaire qu'il y ait des Juges établis; mais encore que ces Juges ſoient connus? Tous les Juges du Royaume, par exemple, ſont des hommes connus; chacun ſait qui ils ſont, & qu'ils ſont Juges; & perſonne n'en peut douter. Autrement, ſi cela étoit diſputable, & qu'on pût mettre en queſtion s'ils ſont ou ne ſont pas Juges; s'ils n'avoient pas de Commiſſion; & s'ils n'étoient connoiſſables qu'à certaines *congruitez topiques*: ils ſeroient plus propres à multiplier les procès qu'à les terminer. De même, ſi J. C.; le Monarque du Ciel & de la Terre, avoit voulu que toutes les Controverſes de Religion fuſſent décidées par quelque Juge viſible; peut-on douter qu'il ne ſe fût expliqué ſur cela clairement? Qu'il n'eût dit, par exemple; *J'ai établi l'Evêque de Rome pour décider toutes les Contro-*

Digitized by Google

troverſes, qui s'éleveront dans mon Egliſe. Mais de prétendre qu'il l'ait établi dans cet Office, ſans qu'il nous ait rien dit d'approchant; ſans le faire écrire, *ad rei memoriam*, par quelqu'un des Evangeliſtes ou des Apôtres, non pas même une ſeule fois, & qu'il ait laiſſé un point de cette importance, enfoncé, pour ainſi dire, dans des principes très-incertains; & d'où on ne le peut tirer que par treize ou quatorze conſéquences, plus incertaines encore? Le croye qui pourra. *Credat Judæus Apella, non ego.*

XXIII. TOUTES ces raiſons vous convaincront, j'eſpere, qu'encore qu'on ait des Juges, & qu'il y ait une grande néceſſité qu'on en ait, dans les cauſes civiles & criminelles; il ne s'enſuit pas qu'il y ait, ou qu'il doive y avoir un Juge public & autoriſé, pour décider les Controverſes de Religion.

XXIV. MAIS *l'Ecriture a beſoin d'un Oeil ſûr & toûjours ouvert, qui veille à ſa conſervation, & dont la fidélité & la vigilance nous ſoient connues, afin de pouvoir nous perſuader, qu'elle eſt venue juſqu'à nous dans ſa pureté.* Cela eſt très-vrai; mais cet œil n'eſt autre que celui de la Providence de Dieu, qui eſt trop bon pour permettre jamais que l'Ecriture ſoit corrompue à un point, qu'on n'y puiſſe plus voir clairement le chemin qui va au Ciel. Il n'y a rien en effet de plus contraire à la Bonté de Dieu, que de permettre, que l'Ecriture, dans quelque endroit important, eût été corrompue de maniere, qu'on ne

pût

Digitized by Google

pût en découvrir la corruption ; & d'exiger en même temps de nous, que nous crussions des Véritez, qu'on auroit effacées de ce Livre à notre insû, & sans qu'il y eût de notre faute. Ainsi, comme Dieu exige de nous que nous croyions l'Ecriture dans sa pureté, il s'engage, par cela même, à faire ensorte qu'elle soit conservée dans sa pureté. Vous dites que *nous n'avons de cê fait d'autre certitude, que la vigilance de votre Eglise.* Mais, si nous n'en avions point d'autre nous serions bien à plaindre. Qui peut nous assûrer que la vigilance de votre Eglise a préservé l'Ecriture de la moindre altération, tandis qu'on voit tant de *variantes* dans les anciennes Copies de vos Bibles ? Et quelle sureté votre nouvel Office d'assûrance peut-il nous donner, que la *Leçon*, que vous avez préférée, & gardée dans les nouvelles, est la véritable, & que celles que vous avez rejettées sont fausses ? Au moins est-il certain que la vigilance de votre Eglise n'a pas empêché ceux qui autrefois reçûrent ces différentes Leçons, d'avoir dans leurs Bibles des endroits, où le Texte Original n'étoit pas dans sa pureté ; parce que de plusieurs différentes Leçons, bien qu'il ne soit pas impossible que toutes soient fausses, il n'est pas possible qu'il y en ait plus d'une de vraye. Cependant ce défaut de protection n'a pas été un obstacle à leur salut ; & pourquoi en seroit il un au nôtre ? D'ailleurs quelle raison avez-vous qui me convainque de cette vigilance de votre Eglise ? Premierement, la chose n'est pas évi-

Digitized by Google

évidente d'elle-même ; & une preuve qu'elle n'eſt pas évidente d'elle-même, c'eſt qu'actuellement pluſieurs n'en croyent rien. Elle ſe réduit cette prétendue certitude, à quelques paſſages de l'Ecriture ; mais qui m'aſſûrera de l'incorruption de ces paſſages de l'Ecriture, plûtôt que des autres ? Eſt-ce encore la vigilance de votre Egliſe ? Mais par-là vous tombez dans un Cercle ; vous prouvez l'incorruption de l'Ecriture par la vigilance de votre Egliſe, & la vigilance de votre Egliſe par l'incorruption de ces paſſages, & encore l'incorruption de ces paſſages par la vigilance de votre Egliſe. Pour moi j'avoue, que, faiſant abſtraction de la Providence, qui ne permettra jamais que le chemin du ſalut ſoit bouché ou devienne inviſible, je n'ai, pour m'aſſûrer que l'Ecriture n'eſt pas corrompue, d'autres moyens, naturels s'entend, & raiſonnables, que ceux que j'ai pour m'aſſûrer que quelque autre ancien Livre n'eſt pas corrompu. J'ai, à la vérité, un plus grand dégré de certitude humaine & raiſonnable de l'incorruption de l'Ecriture, que de celle d'aucun autre Livre, pour diverſes conſidérations, qui me rendent plus croyable, que l'Ecriture plûtôt que tout autre Livre, a été préſervée de toute corruption importante & eſſentielle ; mais, à cette différence près, l'une & l'autre certitude eſt de même genre ; ce ne ſont pas des certitudes phyſiques ou mathématiques, mais des certitudes morales.

XXV. LA Réponſe à l'argument qui ſuit eſt

est très-facile. *Nous ne croyons pas*, à la vérité, *que les Livres de l'Ecriture soient Canoniques, parce qu'ils disent qu'ils le sont*; car il se pourroit fort bien faire, que des Livres qui ne sont pas Canoniques, se diroient tels, & que ceux qui sont Canoniques n'en diroient rien; & cependant ce n'est pas sur le témoignage de votre Eglise, que nous avons cette opinion des Livres de l'Ecriture; c'est sur celui, de la *Tradition Universelle*, qui *d'elle-même est une chose croyable*, & sur lequel on peut fort bien se reposer. Mais il n'en est pas de même de l'autorité de votre Eglise; & quand vous-vous reposez sur elle, c'est d'un repos purement arbitraire, & nullement fondé en raison. Je pourrois tout aussi bien me reposer sur le témoignage du premier venu, ou sur le hazard d'une Lotterie: parce qu'alors tout ce que je sai, c'est que je pourrois bien me tromper: au lieu qu'en me reposant sur le témoignage de votre Eglise, je sai de plus, que je me tromperois actuellement. Néanmoins, afin de vous rendre suppoſition pour suppoſition, suppoſé que je dusse en cela, & en tout le reste, me soumettre à sa direction, par où pourroit-elle m'assurer que je ne m'égarerois pas en la suivant? Elle prétend être infaillible: mais comment nous prouvera-t-elle qu'elle l'est? Par l'Ecriture? Mais l'Ecriture, dites-vous, ne peut pas elle-même nous assurer de sa propre infaillibilité; & combien moins de la vôtre? Par la Raison? Mais la Raison, dites-vous aussi, peut nous tromper en d'autres choses; & pourquoi pas en celle-là?

Sera-ce

Digitized by Google

Sera-ce en nous disant elle-même: Vous ne sauriez vous égarer en me suivant ? Mais comment nous prouvera-t-elle que tout ce qu'elle dit est infailliblement vrai ? Enfin on multipliera les questions à l'infini, jusqu'à ce qu'on trouve, pour s'arrêter & se reposer, quelque chose d'évident par soi-même, & qui prouve que l'Eglise est infaillible. Mais comme ce Roc, sur quoi l'Infaillibilité de votre Eglise doit porter & être appuyée, est encore à trouver; il faut de nécessité que cette pauvre Infaillibilité, telle que l'Isle de *Delos*, allle sans cesse flottant çà & là sans jamais se reposer. Et cependant suivant les Principes des Papistes, c'est-là le grand Point, d'où toutes les autres Controverses de Foi dépendent.

XXVI. VOICI le précis des dix Paragraphes suivans. *Il paroît par la Confession de quelques Protestans, & par les Disputes fort échauffées des autres, que les Questions, touchant le Canon de l'Ecriture; Quel il est: & touchant les différentes Leçons & Versions; Quelles sont veritables, & quelles non: ne sauroient être décidées par l'Ecriture; & que, par conséquent, toutes les Controverses de Religion ne peuvent pas se décider par elle.* Réponse aux §. 7. 8, 9, 10, 11, 12, 13, & 14.

XXVII. A QUOI j'ai déja répondu, que quand on dit que l'Ecriture est la Règle, par où toutes les Controverses de Religion se doivent décider: on doit excepter de cette généralité celles qui concernent l'Ecriture elle-même: de même que quand il est écrit: *Il lui a assujetti toutes choses,*

il

Digitized by Google.

il eſt manifeſté, (& c'eſt St. Paul qui nous l'apprend) *qu'on doit excepter celui qui les lui a aſſujetties.* Quand donc nous diſons que toutes les Controverſes de Religion peuvent, & doivent ſe décider par l'Ecriture, il n'y a que des Sophiſtes & des Chicaneurs, qui ne voyent pas que nous exceptons de cette généralité, celles qui concernent l'Ecriture elle-même. A peu près, comme quand un Marchand dit, en montrant un Vaiſſeau qui lui appartient, que tout ce qu'il a au monde eſt dans ce Vaiſſeau; il ne nie pas que ce Vaiſſeau ne lui appartienne, & il ne veut pas dire non plus, que ce Vaiſſeau ſe contient ſoi-même. Ou, comme quand on dit d'une maiſon, qu'elle porte ſur ſes fondemens; on ne nie pas que les fondemens ne faſſent partie de cette maiſon, & on ne veut pas dire non plus que les fondemens portent ſur eux-mêmes. Et quand vous-dites vous-même; que le Pape eſt le Chef de l'Egliſe, ne regarderiez-vous pas comme un vrai Chicaneur quiconque infére roit delà que vous niez que le Pape ſoit partie de l'Egliſe, ou que vous-dites qu'il eſt Chef de ſoi-même? Vous pouviez donc bien vous épargner la peine de citer des autoritez, & d'alléguer des raiſons, pour prouver cette conſéquence négative; *Que les Queſtions qui concernent l'Ecriture, ne ſe peuvent pas décider par l'Ecriture.* Je l'accorde cette conſéquence ſans tant de façon; mais pour le *Corollaire* que vous en tirez, & que vous tâchez d'inſinuer adroitement à vos Lecteurs; *Qu'elles doivent être par conſéquent, décidées*

Digitized by Google

décidées par votre Eglise, ou quelque autre Eglise visible ; je le nie fort & ferme, & il ne s'en ensuit assûrément pas. C'est un Sophisme tout semblable à celui de ce Personnage de Comedie, qui, de ce que *Pamphile* ne devoit pas épouser *Glycerium*, concluoit, que c'étoit donc lui qui devoit l'épouser, comme s'il n'y avoit eu d'hommes au monde que *Pamphile* & lui. Vous raisonnez tout de même ; & comme s'il n'y avoit que l'Ecriture ou l'Eglise présentes, de capables de décider ces Controverses-là ; après avoir donné l'exclusion à l'Ecriture, vous croyez avoir aussi-tôt conclu, en faveur de l'Eglise présente ; mais vous allez un peu bien vîte, & la vérité est que ni l'une ni l'autre n'ont rien à faire ici. Car 1. encore que cette question ; *Tel ou tel Livre est-il une Ecriture Canonique ?* se puisse fort bien décider par l'Ecriture, *négativement ;* en faisant voir, qu'entre le Livre en question, & les autres qui sont indubitablement Canoniques, il y a des contradictions visibles & irréconciliables : cependant, elle ne se peut décider, *affirmativement*, que par le temoignage des anciennes Eglises ; parce que c'est une Règle certaine, que, selon que les anciennes Eglises ont jugé qu'un Livre étoit Canonique, ou douteux, ou Apocryphe, on doit, encore aujourd'hui, juger qu'il est tel ; & le recevoir, en douter, ou le rejetter comme tel. 2. A l'égard des differentes Leçons, ou *Variantes*, quand il s'agit de juger quelle est la veritable ; il est évident, si l'on veut écouter la Raison, & l'un de

Digitized by Google

vos Papes en convient, il eſt, dis-je, évident, qu'il n'y a d'autre moyen pour cela, que de les comparer avec les anciennes Copies. 3. Enfin s'il s'agit des Verſions de l'Ecriture, les Savans ont pour en juger tous les mêmes moyens, qu'ils ont pour juger des Verſions des autres Auteurs, ſavoir, la connoiſſance des Langues, & la comparaiſon des Verſions avec le Texte Original. Si vous ne croyez pas que cela ſuffiſe, pour s'aſſûrer de la fidélité d'une Verſion, pourriez-vous bien nous dire ſur quoi fondé, vous croyez que votre Ancien Teſtament de *Douay*, & votre N. Teſtament de *Rheims*, ſont de bonnes Verſions? A l'égard des ignorans, ceux de votre Parti ſont ſujets à la même incertitude que ceux du nôtre; car quelle raiſon pourriez-vous imaginer, pourquoi un Proteſtant Anglois ne pourroit pas être auſſi certain, que la Verſion de notre Egliſe eſt exempte d'erreur, qu'un Papiſte Anglois que ſon N. T. de *Rheims*, & ſa Bible de *Douay* le ſont? Le meilleur avis qu'on leur puiſſe donner c'eſt de les comparer enſemble; & s'ils ne trouvent point entre elles de différence réelle, (& je ne croi pas qu'il y en ait, au moins qui ſoit conſiderable, dans les Textes controverſez) de s'aſſûrer qu'elles ſont bonnes & fidèles: & dans les endroits où elles leur paroiſſent réellement différer, qu'ils ſe ſervent de leur prudence, afin de bien choiſir les Guides qu'ils doivent ſuivre. Si cette Méthode peut être ſujette à erreur, c'eſt pourtant la meilleure que vous & nous ayions; & quand on fait de ſon

Digitized by Google

ſon mieux, on n'eſt pas obligé à davantage.

XXVIII. VOUS direz peut-être, *qu'on feroit mieux de ſe fonder ſur l'Infaillibilité de votre Egliſe.* Cela ſeroit vrai, ſi on pouvoit avoir une certitude infaillible de ſon infaillibilité ; c'eſt à-dire ſi cela étoit évident de ſoi-même, ou ſi cela pouvoit ſe prouver par quelque principe qui le fût ; mais tandis que vous-même n'en alléguez aucun ; & que, pour prouver cette infaillibilité prétendue, vos derniers motifs ſe reduiſent à des raiſons, qui, de votre propre aveu, ne ſont que des Probabilitez, & des *Motifs de prudence ;* en vérité il vous ſied fort mal, d'affecter d'abord, d'en avoir une entiere certitude, & un moment après, quand il s'agit d'en venir à la preuve, d'être obligé de quitter ces premiers airs, & de tomber dans l'incertitude, vous bâtiſſez avec une extrême complaiſance ſur un Roc imaginaire ; & puis vous voyez bien, & vous en convenez, que ce prétendu Roc ne porte lui-même que ſur un pied de bois. Je réponds en 2. lieu que ce que vous propoſez n'eſt pas le mieux ; parce que nous ſommes infailliblement certains que votre Egliſe n'eſt pas infaillible. Elle ſe flatte que ce privilege doit lui être adjugé par une preſcription très-réelle ; mais elle s'en flatte vainement, comme nous le démontrerons dans la ſuite.

XXIX. MAINTENANT, après vous avoir accordé, ſans la moindre difficulté, la concluſion de votre long raiſonnement, ſavoir ; *Que les Controverſes, qui concernent*

Digitized by Google

l'Ecriture, ne se peuvent décider par l'Ecriture; & après avoir montré l'*inconséquence* du Corollaire que vous en tirez, savoir: *Que par cette raison elles doivent être décidées, par l'autorité de quelque Eglise actuellement existante:* je pourrois bien me dispenser de vous suivre pied à pied, & d'examiner par le menu vos *Prémisses*, lesquelles, vrayes ou fausses, ne font rien à la question; néanmoins, pour ne pas vous donner lieu de m'accuser d'inexactitude & de tergiversation, je vais les parcourir, & je ne laisserai rien passer d'un peu considérable sans quelque remarque.

XXX. VOUS prétendez que *Mr. Hooker* convient de ceci; *Que le fondement, sur quoi il faut que nous-nous appuyions, en croyant que l'Ecriture est la Parole de Dieu, c'est l'Eglise:* & vous nous renvoyez, pour en trouver la preuve, au *Liv.* 3. *Sect.* 8. Je prie le Lecteur de chercher, & de consulter l'endroit; & il se convaincra sans peine, que vous, Mr. *Breerly*, & d'autres après vous, lui en imposez, & en imposez à Mr. *Hooker;* & que Mr. *Hooker* ne dit rien là, non seulement, qui fasse pour vous, mais qui ne fasse même directement contre vous. Il nous dit bien, dans cet endroit, qu'*ordinairement l'Autorité de l'Eglise, est comme l'introduction, ou le premier motif, qui nous porte à croire la Vérité;* mais que ce soit là le dernier fondement, sur quoi porte l'édifice de notre Foi, quand elle est raisonnable, il le nie formellement dans cet endroit même. Voici ses propres termes: *L'Ecriture nous enseigne les Véritez salutaires*

Digitized by Google

res que Dieu a decouvertes au monde par la Révélation ; mais elle suppose que nous sommes instruits d'ailleurs, qu'elle est elle-même divine & sacrée. Quand donc on demande d'où nous recevons cette instruction, (1) *quelques-uns repondent que nous n'en avons point d'autres, que la Tradition ; & que notre Croyance est telle, parce que nous l'avons reçûe telle de nos Prédécesseurs, & eux des leurs. Mais cela suffit-il ? On ne peut en aucune maniere nier ce que l'Experience apprend à tous les hommes ; Et la nôtre nous l'apprend aussi ; que le premier* (2) *motif extérieur, qui nous porte à estimer l'Ecriture, c'est l'Autorité de l'Eglise de Dieu. Car quand nous voyons que toute* (3) *l'Eglise de Dieu a la même Opinion de l'Ecriture, nous jugeons d'abord qu'il y auroit de l'impudence à un Particulier nourri & élevé dans l'Eglise, de se déclarer d'une Opinion contraire sans raison. Après cela plus nous employons de temps & de travail à lire, & à méditer les Mysteres de l'Ecriture,* (4) *plus aussi nous trouvons qu'elle*

(1) Ce n'est pas lui qui répond cela ; mais *Quelques-uns*.

(2) Le premier motif exterieur, & non le dernier Principe sur quoi on s'appuie.

(3) Toute l'Eglise ici, semble être l'Eglise particuliere dans laquelle chacun est élevé ; & cette Autorité éclaire moins sa Raison, qu'elle ne fait violence à sa modestie ; car en disant qu'il y auroit de l'impudence, de se déclarer d'un sentiment contraire sans raison, il insinuë assez, qu'il peut y avoir quelquefois des raisons suffisantes pour être d'un autre avis ; & en ce cas-là, il n'y auroit plus d'impudence, en cela.

(4) Par conséquent l'Autorité de l'Eglise n'est pas le dernier principe ; nous avions besoin d'une plus grande évidence, que les Preuves internes nous fournissent.

Digitized by Google

qu'elle répond à la bonne Opinion, que nous avions conçûe d'elle. De sorte que le 1. *motif, qui avoit eu d'abord* (1) *quelque influence sur notre Esprit, en a dans la suite une plus grande, que l'Ecriture elle-même nous fournit. S'il arrive ensuite que des Infidèles ou des Athées mettent sa Vérité en question; cela nous donne occasion d'examiner de plus près les raisons qui prouvent que le Témoignage de l'Eglise, touchant l'Ecriture, & l'Opinion que nous avons conçûe d'elle par elle-même, sont des Véritez infaillibles.* (2) *C'est dans des occasions semblables que les Anciens Péres se sont trouvé obligez de faire voir quelle raison ils avoient de s'appuyer si fort sur l'Ecriture, & de s'évertuer pour trouver des argumens* (3), *qui missent ce Point-là dans un si grand jour, que personne ne pût le nier, sans nier, en même temps, quelque Principe évident, & universellement reçû comme véritable.* Le Lecteur peut ici voir la preuve de ce que j'ai avancé dans ma Réponse à votre Préface, qu'il y a plus d'ostentation que de réalité, dans les loüanges que vous prodiguez à Mr. *Breerly*, sur son exactitude, & sa fidélité.

XXXI. MAIS, *puisque l'Ecriture est au rang*

(1) *Quelque influence*, & non *une grande influence*, jusqu'à ce que d'autres raisons surviennent. Elle n'est donc point elle même la derniere & la plus forte raison

(2) Remarquez, que notre persuasion & le Temoignage de l'Eglise, peuvent être prouvez, il n'a donc pas crû que ni l'un ni l'autre fussent le dernier principe.

(3) La Raison Naturelle, & quelque Principe commun, est la derniere Raison, & l'Autorité de l'Eglise le 1. motif probable.

Digitized by Google

rang des choſes néceſſaires, & qu'elle ne peut ſe prouver par elle-même ; Comment eſt-ce que l'Egliſe Anglicane peut enſeigner, comme elle fait, Art. 6. *que toutes les choſes néceſſaires ſont contenuës dans l'Ecriture* ?

XXXII. J'AI déja répondu, & je réponds encore à cela, qu'il n'y a que de vains Diſputeurs, qui puiſſent affecter de ne pas entendre, que le ſens de cet Article eſt ; que toutes les Véritez divines, que J. C. a révélées à ſes Apôtres, & que ſes Apôtres ont enſeignées aux Egliſes ſont contenuës dans l'Ecriture ; c'eſt-à-dire, les Objets materiels de la Foi, au rang deſquels l'Ecriture n'eſt pas ; n'étant ſimplement qu'un moyen ou un canal, par où ces Véritez paſſent pour parvenir juſqu'à nous. Ce n'eſt pas pour elle-même qu'on croit l'Ecriture ; c'eſt pour ce qu'elle contient. Cela eſt ſi vrai, que ſi quelqu'un croyoit la Doctrine de l'Ecriture, ſans ſavoir qu'il y eût au monde telle choſe que l'Ecriture, cela ne ſeroit d'aucun obſtacle à ſon ſalut. Ces Nations barbares dont parle St. *Irénée* étoient dans le cas ; & qui doute qu'elles ne fuſſent en voye de ſalut ? En un mot la fin que Dieu ſe propoſe, c'eſt de faire croire l'Evangile, ou l'Alliance de Dieu avec les hommes. Il ſe ſert pour cette fin de l'Ecriture : Ainſi il y a obligation de la croire, non comme l'Objet final, mais ſimplement, comme l'Inſtrument & le moyen qui ſert à produire la Foi. Quand donc nous ſouſcrivons l'Article 6., tenez-vous pour dit, que par *Articles de Foi* nous entendons l'*Objet final* de la Foi, & non

Digitized by Google

ſimplement l'Inſtrument qui concourt à ſa production ; Après quoi vous ne trouverez plus de répugnance entre ce que porte *l'Article*, & ce que *Hooker*, *Covel*, *Whitaker*, & *Luther* diſent.

XXXIII. MAIS *les Proteſtans ne ſont pas d'accord touchant le Canon de l'Ecriture.* Luther *&* Illyricus *rejettent l'Epître de* St. Jacques ; Chemnice, *& d'autres Luthériens*, la 2. de St. Pierre, la 2. & la 3. de St. Jean, l'Ep. *aux* Hebreux, *celle* de Jude, *&* l'Apocalypſe ; *Donc, ſans l'Autorité de l'Egliſe, on ne peut ſavoir, avec certitude, quels Livres ſont Canoniques.*

XXXIV. Dites-en autant des Anciens Péres ; & non ſeulement des Anciens Péres ; mais des *Egliſes entieres* qui n'ont point été d'accord touchant l'Authenticité des mêmes Livres de l'Ecriture ; & qui, par leurs *diſſentimens* à cet égard, ont fait voir qu'ils ne croyoient pas qu'il fût néceſſaire, de ſe conformer en cela au Jugement de votre Egliſe, ni à celui d'aucune autre. S'ils l'avoient crû ; ils ſe ſeroient accordés avec cette Egliſe-là ; & par conſéquent ils auroient été d'accord entre eux-mêmes. Mais, je vous prie, dites-moi nettement : Avoient-ils une certitude ſuffiſante que tels & tels Livres étoient Canoniques ; ou ne l'avoient-ils pas ? S'ils ne l'avoient pas ; il ſemble qu'il n'y a pas grand danger à ne la pas avoir non plus. S'ils l'avoient ; Pourquoi les Proteſtans malgré leurs diſſentimens, ne pourroient-ils pas l'avoir, auſſi bien que les Anciens Péres, malgré les leurs ?

XXXV.

Digitized by Google

XXXV. VOUS continuez : Et, parce que les Proteſtans *d'Angleterre*, dans leur 6. *Article* s'expliquent en ces termes : *Par le Nom d'Ecriture ſainte, nous entendons les Livres, de l'Autorité deſquels on n'a jamais douté dans l'Egliſe ;* vous demandez ; *Ce qu'ils entendent par-là ? Et s'ils veulent dire, que c'eſt par le conſentement des Egliſes qu'ils connoiſſent avec certitude, quelles Ecritures ſont Canoniques ?* Je réponds qu'oui ; que c'eſt par le conſentement des Egliſes. Et parce que vous inférez de-là *qu'ils font donc Juge, l'Egliſe ;* je vous ai déja dit qu'oui, que dans cette Controverſe-ci, nous faiſons Juge l'Egliſe. Mais quelle Egliſe ? Ce n'eſt pas l'Egliſe d'à preſent ; moins encore l'Egliſe Romaine d'à preſent ; mais l'Egliſe *Ancienne & Primitive.* Car encore que ſon témoignage ne ſe monte qu'à une grande Probabilité, & non à une Démonſtration proprement dite ; néanmoins vous, moins que d'autres, ne devriez pas nier que cela ſuffît pour fonder la Foi ; vous, dis-je, dont toute la Foi, avec tout ſon fondement, n'eſt appuiée que ſur l'Autorité de votre Egliſe, qui n'eſt elle-même appuiée, finalleme nt, que ſur de ſemblables motifs *des raiſons de prudence.*

XXXVI. SUR *ce pied-là, le Livre d'Eſther n'a qu'à quitter le Canon, parce que quelques-uns, qui étoient dans l'Egliſe*, Méliton, Athanaſe, Gregoire de Nazianze *l'en ont exclus.* Mais ſur ce pied-là auſſi, ſi quelqu'un encore aujourd'hui croyoit avoir des raiſons ſuffiſantes pour l'en ex-

Digitized by Google

clûre; cela n'empêcheroit pas qu'il ne pût être dans l'Eglise, comme *Meliton*, *Athanase*, *& Grégoire de Nazianze* y étoient. Et quand vous invectivez contre *Luther*, comme contre un *Hérétique* & un autre *Lucifer*, pour avoir osé faire ce que des Saints, qui sont aujourd'hui dans le Ciel, ont fait, *n'êtes-vous pas partial, & un Juge à mauvaises pensées?*

XXXVII. A l'égard des *Censures* que fait *Luther* des Livres de l'*Ecclesiaste*, de *Job*, & des *Prophetes*; malgré toutes vos crieries, il n'y en a aucune à mon avis, qui ne soit susceptible d'une construction favorable, & très-éloignée d'être une Hérésie fondamentale. Ceux qui le condamnent pour avoir dit que le Livre de l'*Ecclesiaste n'est pas plein; qu'il y a plusieurs sentences rompuës*, le condamnent, autant que j'en puis juger, pour avoir dit la vérité. Le reste de cette Censure n'est qu'une expression trop libre, & trop hardie, de la même chose. Le Livre de *Job* peut être une véritable Histoire, & être en même tems, comme plusieurs autres Histoires, l'argument d'une Pièce de Poësie, où l'on voudroit représenter un grand exemple de Patience. Et pour les Livres des *Prophètes*, quand ils ne seroient pas écrits par les Prophètes mêmes; mais par leurs Disciples, il ne s'ensuivroit pas de-là qu'ils auroient été écrits par occasion; (Et vous n'êtes pas, j'espere, resolu à condamner comme des Hérétiques, ceux qui oseroient dire qu'il y a quelques Livres de l'Ecriture, qui ont été écrits par occasion). Ce

ne

Digitized by Google

ne seroit pas non plus une raison de douter de l'autorité de ces Livres, quand il seroit vrai, qu'ils auroient été écrits par leurs Disciples; parce qu'en ce cas-là même, ils pourroient encore avoir l'attestation de leurs Maîtres. La Prophetie de *Jeremie* en étoit-elle moins Canonique, pour avoir été écrite par *Baruch*? Et l'Evangile de St. *Marc* a-t-il jamais été suspect, quoi qu'il lui ait été dicté par son Maître St. Pierre?

XXXVIII. MAIS, laissant-là *Luther*, vous retournez au Canon *Anglican* de l'Ecriture; & vous nous dites; *qu'en suivant la Règle dont on a parlé*, de l'autorité desquels on n'a jamais douté dans l'Eglise, *il faudra* décanoniser *plusieurs Livres du Nouveau Testament*. Nullement. Car je puis fort bien croire, que ces Livres, dont on a douté, ont été écrits par les Apôtres, & sont Canoniques; quoique je n'en aye pas autant de certitude, que j'en ai, de ceux dont on n'a jamais douté. Au moins ne suis-je pas en droit de damner personne, pour douter aujourd'hui de ces Livres, ou pour les rejetter; parce que j'ai l'exemple de plusieurs Saints, qui sont dans le Ciel, qui justifie, ou qui excuse, ceux qui les regarderoient comme douteux, ou qui les rejetteroient.

XXXIX. VOUS remarquez ensuite que *notre 6. Article, après avoir spécifié, nom par nom, tous les Livres de l'Ancien Testament, confond artificieusement tous ceux du Nouveau dans cette généralité: nous recevons & approuvons comme Canoniques tous les Livres du Nouveau Testament selon qu'ils*

Digitized by Google

ſont communément reçûs. Et vous concevez qu'il y a là un *Myſtere d'iniquité.* Mais ſi c'eſt-là toute l'iniquité dont l'Egliſe *Anglicane* eſt coupable; elle peut bien, comme fait le *Roi*, prendre pour ſon *Mot: Hony ſoit qui mal y penſe.* Car toutes les Bibles imprimées avec l'Approbation de l'Egliſe Anglicane, depuis que les Articles ont été compilez, témoignent hautement, que par, *communément reçûs*, elle entend, reçus par l'Egliſe Romaine, & les autres Egliſes avant la Reformation. Donnez-vous la peine d'y regarder; & vous verrez que les Livres, que l'Egliſe Anglicane regarde comme Apocryphes y ſont marquez & ſeparez des autres par ce Titre au commencement: *Livres appellez Apocryphes*, & par cette clauſe à la fin: *Fin des Livres Apocryphes.* Et j'eſpere qu'après qu'elle a particulariſé, & ſpécifié nom par nom, les Livres qu'elle regarde comme Apocryphes, vous voudrez bien lui épargner la peine de vous dire, qu'elle approuve, & reçoit les autres comme Canoniques.

XL. MAIS ſi par, *communément reçus*, elle entend reçus par l'Egliſe Romaine, il faudra par la même raiſon qu'elle reçoive divers Livres du Nouveau Teſtament, qu'elle rejette.

XLI. ADMIRABLE conſéquence! L'Egliſe *Anglicane* reçoit les Livres du Nouveau Teſtament, que l'Egliſe Romaine reçoit; Donc elle doit auſſi recevoir les Livres de l'Ancien Teſtament que l'Egliſe Romaine reçoit. C'eſt comme ſi vous di-

Digitized by Google

diſiez ; ſi vous faites comme nous en une choſe ; il faut auſſi que vous faſſiez comme nous, en toute autre choſe. Si vous priez Dieu avec nous ; il faut que vous priyez les Saints avec nous. Si vous êtes de notre ſentiment quand nous avons raiſon ; il faut auſſi que vous en ſoyiez, quand nous ne l'avons pas.

XLII. LE Diſcours ſuivant n'eſt qu'une vaine déclamation, perſonne ne croit qu'il faille juger de ce point ici, à la pluralité des voix ; c'eſt le jugement des Anciens Péres, & des Anciennes Egliſes, qu'on doit ſuivre en cela.

XLIII. MAIS *comment accorder ce que nous diſons dans la premiere partie de cet Article* : que par l'Ecriture nous entendons les Livres dont on n'a jamais douté ; *avec la ſeconde partie du même Article* : Nous recevons tous les Livres du Nouveau Teſtament ſelon qu'ils ſont communément reçûs, *quoi qu'on ait douté de pluſieurs ?* Cela n'eſt pas difficile. Par les Livres, dont on n'a jamais douté, nous n'entendons pas qu'abſolument qui que ce ſoit n'en ait jamais douté ; mais ſeulement que toute l'Egliſe, ou toutes les Egliſes n'en ont point douté ; & qu'ils ont eu une atteſtation, ſinon univerſelle, au moins aſſez générale, pour porter un homme ſage & conſcientieux à les approuver comme Canoniques. De ce nombre ſont ces Epitres, dont quelques-uns douterent autrefois ; mais qui ne ſont pas, ni en aſſez grand nombre, ni d'une autorité aſſez conſidérable, pour contrebalancer les ſuffrages de

Digitized by Google

ceux qui les reçûrent & les approuverent.

XLIV. MAIS *ſi* d'être communément reçus *eſt une bonne Règle pour connoître les Livres Canoniques du Nouveau Teſtament ; pourquoi ne le ſeroit-elle pas pour connoître ceux de l'Ancien* ? Vous raiſonnez ſouvent aſſez juſte ; mais c'eſt preſque toûjours ſur des principes que perſonne n'avouë. Car qui vous a dit que *d'être communément reçus*, ſoit une bonne Règle pour connoître les Livres Canoniques du Nouveau Teſtament ? Eſt-il poſſible que vous, qui avez été élevé dans l'Ecole de la Subtilité même, ne voyiez pas la grande différence qu'il y a entre ces deux choſes : *Nous recevons les Livres du Nouveau Teſtament ſelon qu'ils ſont communément reçûs*, Et, *nous les recevons* parce qu'*ils ſont communément reçûs*. Dire la derniere, ce ſeroit effectivement *en faire une Règle pour connoître* &c. ; mais ce n'eſt pas en faire une, que de dire la premiere ; non plus que ſi vous diſiez, (comme vous pouvez fort bien le dire) que vous recevez les Livres du Nouveau Teſtament ſelon qu'ils ſont reçûs par *l'Egliſe Anglicane ;* cela ne voudroit pas dire que vous fiſſiez de l'Egliſe Anglicane, votre Règle pour juger quels Livres de l'Ecriture ſont Canoniques.

XLV. VOUS demandez, *ſur quel fondement certain & infaillible, nous nous accordons, en quelques points, avec Luther, contre vous ; & en d'autres, avec vous, contre Luther ?* Et moi je demande ſur quel fon-

Digitized by Google

fondement certain & infaillible, vous recevez le Canon de votre Eglise, sans vous accorder en cela, ni avec Luther, ni avec nous; en quoi il y a moins d'apparence que vous rencontriez juste, qu'il n'y en a que nous ne rencontrons pas juste, en nous accordant en quelques points avec vous, & en d'autres avec Luther. Vous direz que l'Infaillibilité de votre Eglise est ce fondement certain & infaillible. Mais je reviens encore à vous demander sur quel fondement certain & infaillible vous croyez votre Eglise infaillible, ou même *la vraye Eglise*; & je ne me lasserai point de multiplier mes questions, jusqu'à ce que vous me placiez sur un Roc, j'entends, que vous me donniez une réponse dont la vérité soit si évidente, qu'il ne soit plus besoin d'autre preuve. Si vous avez recours à la *Tradition universelle*; je repliquerai, que ce n'est pas sur elle que l'infaillibilité de votre Eglise porte; mais bien, le Canon de l'Ecriture, tel que nous le recevons. Car nous ne prétendons pas avoir, & nous n'exigeons pas que les autres ayent, une certitude absoluë, & qui excluë toute sorte de doute, à l'égard des Livres dont on a autrefois douté, comme à l'égard de ceux dont on n'a jamais douté.

XLVI. La conclusion de votre 10. Paragraphe est, *que la Divinité d'un Ecrit ne peut se connoître par cet Ecrit même; mais par quelque autorité extérieure;* ce qu'il est inutile que vous vous donniez la peine de prouver; car il n'y a point d'homme sage qui le nie. Mais cette autorité extérieure n'est

Digitized by Google

n'eſt nullement celle de votre Egliſe, mais bien celle de la *Tradition univerſelle*. Pour moi j'avouë que ces deux propoſitions; *l'Evangile de St. Matthieu eſt la Parole de Dieu*; &, *Ce que dit l'Egliſe Romaine eſt vrai*; me paroiſſent tout auſſi peu évidentes par elles-mêmes l'une que l'autre.

XLVII. IL n'y a point d'homme ſage qui nie, que ceux qui croyent l'Ecriture, *Divine*, ne ſe confirment dans cette croyance en conſidérant attentivement, la *matiere Divine*, les excellens Préceptes, les glorieuſes Promeſſes, qui y ſont contenuës; & il eſt certain, qu'avec les preuves extérieures, & de pure crédibilité, on doit prendre encore les argumens internes, qui ont auſſi leur force, pour ſe convaincre de la Divinité de l'Ecriture. Pour moi, je ne crains point de dire, que ſi la Doctrine de l'Ecriture n'étoit auſſi bonne, & auſſi digne de ſon origine Divine, que les Miracles, par où elle a été confirmée ſont grands, il manqueroit à ma foi un des principaux appuis qui la ſupporte; & je craindrois que ce défaut ne la rendît chancelante & mal aſſurée. Or c'eſt-là tout ce que le Docteur *Potter* a voulu dire, par ces paroles: *le Fidèle voit, par le moyen de ces rayons glorieux, de lumiere Divine, qui rejailliſſent de l'Ecriture; & par un grand nombre de preuves internes, il voit que l'Ecriture eſt d'une autorité Divine.* C'eſt par-là *qu'il voit*, c'eſt-à-dire qu'il eſt induit à croire, & confirmé dans la croyance de la Divinité de l'Ecriture. Ce ne ſont pas là tous les motifs qui le déterminent; mais

c'en

Digitized by Google

c'en eſt une partie; les preuves extérieures & les intérieures y concourent enſemble. Et ſi vous faites procès pour cela, au Dr. il faut auſſi que vous le faſſiez au Maître des Sentences, & à tous ſes Diſciples, qui diſent tous la même choſe. Pour ce qui ſuit dans ce Paragraphe, je n'ai rien à dire, ce ſont des véritez que je reconnois auſſi bien que vous; mais elles ne ſont rien à notre ſujet. Peut-être auſſi auriez-vous pû trouver un Répondant, qui ne vous auroit pas laiſſé dire, tout d'une ſuite, tant de choſes vrayes; mais il me ſuffit à moi, qu'elles ſoient hors d'œuvre, pour vous les paſſer.

XLVIII. DANS le Paragraphe ſuivant, vous voulez bien, de votre pure grace, nous permettre de ſuppoſer, que l'Ecriture, ſemblable à la lumiere corporelle, eſt capable, *par elle-même*, de mouvoir notre entendement, & de le déterminer à *conſentir*; Et, *cela même étant ſuppoſé, il ne s'en enſuivra pas moins*, dites-vous, *que la Foi doit aller devant l'Ecriture; parce que la lumiere n'en eſt viſible qu'à ceux qui ont déja des yeux; de même l'Ecriture n'eſt viſible, qu'à ceux qui ont déja les yeux de la Foi.* Mais, autant que je conçois la choſe, ſi l'Ecriture meut & détermine notre Entendement à conſentir; il faut de néceſſité que l'Ecriture, ſa motion, ſa détermination, aillent devant le *Conſentement de l'Entendement*; de même que la cauſe doit néceſſairement aller devant ſon effet; car ce *Conſentement de l'Entendement* n'eſt autre choſe que la *Foi*; & la *Foi* n'eſt autre choſe

chose que ce *Consentement de l'Entendement*. Par conséquent, selon la supposition, la Foi procéde, & doit procéder de l'Ecriture, comme l'effet de sa propre cause ; par conséquent l'influence & l'efficacité de l'Ecriture doit être présupposée, avant le *Consentement*., ou la Foi, à laquelle elle meut & détermine l'Entendement ; par conséquent, si votre supposition étoit vraye, il ne seroit pas besoin d'autre moyen, qui précedât l'Ecriture, pour produire la Foi, l'Ecriture étant elle-même (dans la supposition) capable de mouvoir, & de déterminer l'Entendement à *consentir*, c'est-à-dire à croire, & l'Ecriture, & les Véritez qu'elle contient. Dire cela *n'est pas dire non plus que les yeux, dont nous voyons, sont faits par la Lumiere, par laquelle nous voyons*. Car c'est votre mépriſe, de vous imaginer, que dans cette comparaiſon, la Foi est relative à l'œil. Point du tout ; & voici comment ces diverses parties se rapportent entre elles. L'Ecriture répond à la Lumiere ; l'Entendement, à l'œil, & enfin l'action par laquelle l'Entendement consent, ou l'acte de Foi, répond à l'action, par laquelle l'œil voit, ou à la Vision. Maintenant, comme la Lumiere, qui détermine l'œil à voir, présuppose en telle sorte l'œil qu'elle détermine, qu'il est présupposé lui-même, par l'action de voir, ou la Vision, à laquelle il est antérieur, comme la cause l'est à son effet. Aussi, dans la supposition que vous voulez bien faire, que l'Ecriture, semblable à la Lumiere, meut l'Entendement, à consen-

Digitized by Google

ſentir ; l'Entendement, ſemblable à l'œil, doit être préſuppoſé avant cette motion : mais le conſentement, ou l'acte de Foi, tel que la Viſion, doit venir après. Car ſi l'Entendement avoit déja conſenti, à quoi bon l'Ecriture feroit-elle ce qui ſeroit déja fait ? Cela n'eſt non plus poſſible, qu'il eſt poſſible qu'un Pére engendre un Fils qu'il a déja ; ou un Architecte bâtiſſe une maiſon déja toute bâtie ; ou que le Monde, où nous habitons, puiſſe être fait, avant qu'il ſoit défait. A la vérité ceux qui croyent la Tranſubſtantiation, ne s'effrayent point de ces menuës difficultez : Mais tous ceux, qui ne ſe ſont point engagez par ſerment à défendre l'Erreur, concevront ſans peine ; que de *faire* ce qui eſt déja fait, *jam factum facere*, ou de rendre non fait, ce qui eſt fait, *factum infectum facere* ; ſont deux choſes également impoſſibles. Mais je m'apperçois que je m'écarte.

XLIX. LA fin de ce Paragraphe répond parfaitement à ſon commencement. Vous dites, *que s'il y a quelque autre moyen qui produiſe la Foi, antérieur à l'Ecriture ; ce moyen ne peut être que l'Egliſe.* Par l'Egliſe, nous ſavons que vous entendez, & que vous devez néceſſairement entendre *l'Egliſe Romaine* ; Ainſi vous dites en effet, qu'ame vivante ne peut avoir la Foi, à moins que ce ne ſoit votre Egliſe qui l'induiſe à croire ; c'eſt à dire que le Roi, & tous ſes Sujets Proteſtans à qui vous adreſſez votre Ecrit, ont beau ſe perſuader qu'ils ſont Chrétiens, & qu'ils croyent l'Evangile ; parce qu'ils embraſſent de tout leur

Digitized by Google

leur cœur les véritez qui y ſont enſeignées, & qu'ils ſeroient prêts de répandre leur ſang pour elles: ſelon vous, il n'en eſt rien; ils ne croyent rien, ils ſont réellement & de fait des infidèles. L'Ecriture nous apprend, que *nul ne connoît le cœur de l'homme, ſinon l'eſprit de l'homme qui eſt en lui.* Et qui êtes-vous, vous, pour préſumer de nous perſuader, que nous ne croyons pas, ce que nous ſommes très-perſuadez, que nous croyons? Si je puis croire ſincérement que je croi l'Ecriture, ſans que je la croye pourtant; Comment pouvez-vous ſavoir, vous, que vous croyez l'Egliſe Romaine? Car je ſuis auſſi véritablement & auſſi fortement perſuadé, que je croi l'Ecriture, que vous pouvez l'être, que vous croyez votre Egliſe. Et ſi je puis me tromper; pourquoi ne le pourriez-vous pas auſſi? D'ailleurs y a-t-il rien de plus ridicule, & de plus contraire à l'expérience que de nier, qu'il y a des millions d'hommes, chez vous & chez nous, qui croyent, ſans en avoir d'autre raiſon que leur éducation, l'autorité de leurs Péres & Méres, de leurs Maîtres, & la bonne opinion qu'ils ont d'eux? En ce cas, la foibleſſe du ſujet, la facilité qu'il a à recevoir toutes ſortes d'impreſſions, ſupplée au défaut & à l'imperfection de l'agent; & aurez-vous la cruauté de fermer le Ciel à cette multitude d'hommes qui croyent ce que vous croyez, parce que vous le croyez; & qui, dès qu'ils ont trouvé l'autorité de leurs Péres & de leurs Maîtres, de leurs Curez, ne creuſent

pas

Digitized by Google

pas plus avant, & posent sur elle le fondement de leur Foi : (car je ne puis pas lui donner un autre nom.) En vérité si tous ces gens n'ont pas la Foi, votre Eglise est bien pleine d'infidèles. Je suppose que *Xavier*, par l'exemple de sa vie, eût converti à la Foi Chrétienne, quelques Indiens, qui auroient été dans l'impossibilité de connoître votre Eglise, par ailleurs que par lui ; seroient-ils demeurez Payens après leur conversion, tout comme auparavant ? Et les auroit-il amenez jusqu'à croire l'Evangile de J. C. & de vivre conformément à ses Préceptes, pour les amuser, les tromper, & ne point les sauver ; par cette belle raison, que ce seroit un homme, & non pas l'Eglise, qui auroit produit la Foi en eux ? Je veux que le motif qu'ls ont eu pour croire n'ait pas été suffisant à la rigueur ? Faudra-t-il dire qu'ils ne croyent pas ce qu'ils croyent, parce qu'ils le croyent par un motif insuffisant ? Ils ont peut-être eu de l'imprudence en embrassant la Foi ; mais après tout ils l'ont embrassée. A moins que vous ne vouliez dire que ce qui est fait, n'est pas fait quand il n'est pas fait par de bonnes raisons ; ce qui reviendroit à ceci ; que jamais aucun homme vivant n'a fait une action imprudente. Enfin je ne voi pas pourquoi l'autorité d'un saint homme, qui selon l'apparence n'a point d'intérêt à me tromper, jointe à l'excellence de la Foi Chrétienne, ne seroit pas pour moi un motif beaucoup plus puissant, & plus raisonnable, d'embrasser le Christianisme,

Digitized by Google

niſme, que tous ceux que je pourrois avoir de continuer dans mon Paganiſme. Ainſi la honte toute ſeule, ſi l'amour de la Vérité n'y a point de part, doit vous obliger à retracter cette ridicule opinion, quand vous recrirez, & à convenir que la Foi peut ſe trouver, là où l'infaillibilité de votre Egliſe n'a point eu d'abord de part. Contentez-vous de dire dans la ſuite, que nous ne croyons pas *aſſez*; mais ne vous opiniâtrez pas à ſoutenir que nous ne croyons point du tout; de peur qu'en nous diſant ce que nous ſavons être évidemment faux, tout ce que vous y gagnerez ſoit, *de n'être pas même crû, quand vous direz la vérité.* Vous pourrez bien encore tâcher de nous éblouïr, par des Sophiſmes, qui tendent à nous faire croire que nous ne croyons rien; mais tout cela ne fera que blanchir, parce que les gens ſages n'ignorent pas, qu'un raiſonnement, qui contredit l'expérience, eſt toûjours faux. Et comme celui qui ne pouvant répondre aux raiſonnemens ſubtils de Zénon contre la poſſibilité du mouvement, ſe contenta pour les réfuter, de faire ce qu'il prétendoit impoſſible. De même, quand vous feriez cent argumens, pour me perſuader, que je ne croi pas en Dieu, parce que je ne croi pas la Tranſubſtantiation; ſi je ne pouvois en défaire les nœuds, je les couperois ſans tant de façon, en faiſant, & en ſachant bien que je fais ce que vous prétendez que je ne puis faire.

L. DANS votre 13. Paragraphe vous vous donnez beaucoup de peine, pour rien; &

Digitized by Google

& vous faites de grands raiſonnemens pour réfuter *ceux qui prétendent connoître les Livres Canoniques aux Titres.* Mais comme vous ne dites pas qui ils ſont, je ſoupçonne que c'eſt parce que vous ne le pouvez pas. Cependant, peut-être y a-t-il au monde de telles gens ; car, ſi l'on en croit *Guzman d'Alfarache*, l'Hopital des fous eſt une place de grande étenduë.

LI. DANS les 14. il n'y a qu'un ſimple jeu de mots. Le Dr. *Potter* avoit dit que l'Ecriture (entendant par-là les Livres reçûs de tous les Chrétiens) eſt un Principe qui n'a pas beſoin d'être prouvé à des Chrétiens ; Sa raiſon étoit, que ce que *l'on croit déja, n'a plus beſoin d'être prouvé.* Par-là, dites-vous, ou il entend, qu'elle eſt un de ces premiers Principes, les plus connus dans toutes les Sciences, & qui ne peuvent ſe prouver ; Et, en ce cas, il ſuppoſe que l'Ecriture ne peut être prouvée par l'Egliſe, c'eſt-à-dire qu'il ſuppoſe ce qui eſt en queſtion. Ou bien il entend que l'Ecriture n'eſt pas ce qu'il y a de plus connu dans le Chriſtianisme ; & alors elle peut & doit ſe prouver. Mais rien n'eſt plus facile que de voir, que vous confondez captieuſement deux choſes fort différentes : *plus connu dans toutes les Sciences ;* & : *plus connu dans le Chriſtianisme.* Comme ſi l'Ecriture ne pouvoit pas être le Principe le plus *connu dans le Chriſtianisme ;* ſans être pourtant *le Principe le plus connu dans toutes les Sciences :* ou comme ſi *être le plus connu dans le Chriſtianisme ;* & : être le plus *connu dans tou-*

Digitized by Google

toutes les Sciences, n'étoient qu'une seule & même chose. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de gens qui nient que l'Ecriture est un Principe parmi les Chrétiens, c'est-à-dire tellement reçû parmi eux, qu'il n'est pas besoin de le prouver dans les Controverses qu'ils ont entre eux, & qu'ils s'accordent tous à le reconnoître pour vrai. Vous m'en êtes un bon témoin vous-même; puisqu'en alléguant maint Texte contre nous, vous ne vous donnez pas la peine de prouver la vérité d'aucun, dans la présomption, que nous ne la revoquerions pas en doute. Et cependant ce n'est pas là nier que la Tradition ne soit un Principe plus connu que n'est l'Ecriture; c'est dire seulement, qu'elle est un Principe, non du *Christianisme*, mais *du sens commun*, non particulier aux Chrétiens, mais généralement commun à tous les hommes.

LII. MAIS *cela répugne aussi à notre Pratique, de regarder l'Ecriture comme Principe; parce que nous avons accoûtumé de dire qu'une partie de l'Ecriture peut être reconnûe pour Canonique & interprétée par l'autre.* Voilà encore le même paralogisme. Car être *reconnûe pour Canonique*, & *être interpretée* sont deux choses différentes; Que l'Ecriture puisse s'interpréter par l'Ecriture, tous les Protestans le disent, & je ne connois point de Papistes qui le nient; sans que cela empêche en aucune maniere, que cette Proposition: l'*Ecriture est la Parole de Dieu*, ne puisse être, à des Chrétiens

Digitized by Google

tiens, un Principe commun. Mais à l'égard de la premiere: *Qu'une partie de l'Ecriture peut être reconnue pour Canonique par l'autre, ſans qu'il ſoit beſoin de prouver l'Authenticité de celle-ci;* Vous-même avez cité pluſieurs Proteſtans qui le nient; & je n'en ſache aucun (ni vous non plus) qui l'affirme.

LIII. IL ne vous ſert de rien de prouver par St. *Athanaſe*, & par St. *Auguſtin*, qu'il nous faut recevoir le ſacré Canon ſur le Témoignage de l'Egliſe de Dieu, entendant par *Egliſe* la *Tradition*, & la Tradition, non de l'Egliſe d'aujourd'hui qui peut, à ce que nous pretendons, s'écarter de l'Ancienne; mais (ainſi que vous-vous expliquez vous-même) *une Tradition qui emporte avec ſoi une évidence de fait, & qui, de main en main, de ſiecle en ſiecle, nous faiſant remonter juſques aux temps & à la Perſonne des Apôtres & de J. C. même, vienne à être confirmée par tous ces Miracles, & autres Argumens convainquans, par où ils ont démontré la Vérité de leur Doctrine.* Ce ſont vos propres termes. Maintenant prouvez-nous le Canon que vous recevez, par cette Tradition-là; & nous le recevrons nous-mêmes. Prouvez toute votre Doctrine; prouvez l'Infaillibilité de votre Egliſe, par la même voye, nous ne vous nierons plus rien, & nous vous accorderons tout. Mais auſſi, prenez les paſſages de St. *Athanaſe* & de St. *Auguſtin* que vous alleguez, prenez-les dans ce ſens-là; & ils ne prouvent plus rien contre-nous. Nous dirons avec Athanaſe, *qu'on ne doit rece-*

Digitized by Google

voir que quatre Evangiles, parce que les Canons de la Ste. Eglise Catholique (de tous les Siecles s'entend, depuis la perfection du Canon) *l'ont ainsi règlé, & déterminé.*

LIV. NOUS souscrivons aussi à ce que dit *S. Augustin*, & nous dirons avec lui, *Que nous ne croirions pas l'Evangile, si l'Autorité de l'Eglise Catholique ne nous le persuadoit*; en entendant toûjours par l'Eglise, *l'Eglise de tous les Siécles*, & cette succession de Chrétiens, qui embrasse J. C. lui-même & *ses Apôtres*. *Zuingle* n'avoit pas besoin de se recrier si fort à l'occasion de cette sentence de St. Augustin, & il ne l'auroit assûrément pas fait, s'il avoit compris, comme vous, que par l'Eglise Catholique, il falloit entendre, l'*Eglise de tous les Siécles depuis J. C.* Pour le Concile de *Carthage*, il peut bien ne parler pas seulement des Livres qui étoient indubitablement Canoniques, & propres à decider de la Foi; mais encore de ceux qui n'étoient que simplement profitables, & qu'il étoit permis de lire dans les Eglises. Ici en Angleterre où on lit dans les Eglises les Livres Apocryphes aussi bien que les Canoniques, votre Argument seroit fort peu concluant. Cependant si par les Péres, on n'entend pas seulement ceux qui les précedérent immédiatement dans la profession de l'Evangile; mais la succession entiere des Péres à compter depuis les Apôtres; on a raison de dire; que tout ce que les *Péres reçoivent pour Canonique, doit être reçu comme tel.* Encore

Digitized by Google

core peut-on se tromper dans l'application de ce Principe à l'égard de tel & tel Livre de l'Ecriture; prendre pour Canonique un Livre, qu'ils ne regardoient que comme profitable; ou croire qu'il a toûjours été reçû, & par tous; quoi que quelques-uns l'ayent peut-être rejetté, & que d'autres en ayent douté.

LV. MAIS *nous ne savons pas certainement, dans quelle Langue l'Ecriture Sainte s'est conservée dans sa pureté.* Pas si certainement, je l'avoue, que ce que nous pouvons démontrer; mais assez certainement, d'une certitude morale, & telle que la nature de la chose le comporte. Notre certitude va jusques-là, & Dieu s'en contente. Nous pouvons savoir cela aussi certainement, que *S. Augustin* le savoit, lui, qui dans son second Livre du Baptême contre les *Donatistes* Chap. 3. insinuë assez clairement: *qu'il n'étoit pas impossible que l'Ecriture eût été corrompuë.* Il entendoit sans doute en des endroits peu importans, tels que sont ceux qui ne concernent point l'Alliance de Dieu & des Hommes; mais enfin, il s'en explique ainsi. Le même S. *Augustin* dans son Ep. 48. laisse aussi à entendre; *qu'à son avis*, (1) *l'unique moyen qui*

(1) *Neque enim sic potuit integritas atque notitia Litterarum quàmlibet illustris Episcopi custodiri, quemadmodum Scriptura Canonica tot Linguarum litteris, & ordine & successione celebrationis Ecclesiasticæ custoditur; contrà quam non defuerunt tamen qui, sub nominibus Apostolorum multa confingerent. Frustrà quidem; quia illa sic commendata, sic celebrata, sic nota est. Verùm quid possit adversùs Litteras*

Digitized by Google

qui a preſervé l'Ecriture de la corruption, ce ſont les Verſions qu'on en a faites en tant de Langues, & l'uſage général & perpetuel de la lire dans l'Egliſe; faute dequoi les Ouvrages des Docteurs particuliers ont été plus expoſez à cette eſpece de danger; au lieu que l'Ecriture, ainſi gardée avec un ſoin & une diligence univerſelle, étoit à couvert de cet attentat. Or cette aſſûrance qu'avoit S. *Auguſtin* nous l'avons auſſi; ainſi nous ſommes, à cet égard, auſſi certains que S. *Auguſtin* l'étoit, & c'eſt bien aſſez. Cependant ſi cela ne vous contentoit pas, j'ajoûterai que nous en ſommes auſſi certains que votre Pape *Sixte-Quint* l'étoit. Dans ſa Préface ſur ſa Bible il dit: (2) *que dans la recherche du Texte veritable & original, c'étoit une verité univerſellement reconnuë, que la preuve la plus certaine, & la plus ſolide qu'on pût avoir, c'eſt la fidelité des anciens Livres.* Nous pouvons bâtir ſur ce fondement tout comme lui; & par conſéquent notre certitude, qui a les mêmes appuis que la ſienne, n'eſt pas moins grande que la ſienne.

LVI. CE n'eſt pas là, tout ce que nous avons à dire ſur cet article; & j'ajoûte, que nous ſavons auſſi certainement dans quelle

vas non Canonicâ Auctoritate fundatas, etiam hinc demonſtrabit impia conatus Audacia, quod & adverſus eas, quæ tantâ notitiæ molè firmatæ ſunt, ſeſe erigere non prætermiſit. Aug. *Ep.* 48. ad Vincent. *contra* Donat. & Rogat. *Vet. Edit.*

(2) *In hac genuini textûs perveſtigatione, ſatis perſpicuè inter nos omnes conſtat, nullum Argumentum eſſe ac certius ac firmius, quàm antiquorum probatorum Codicum fidem* &c. *ſic* SIXTUS *in Præfat.*

Digitized by Google

quelle Langue l'Ecriture s'eſt conſervée pure, que qui que ce ſoit de votre Egliſe l'ait jamais ſû, juſqu'à-ce que *Clement VIII.* eut publié *votre Edition approuvée de la Vulgate.* Car vous ne niez pas, & on ne peut le nier ſans une extrême impudence, qu'il n'eût couru juſqu'à ce tems-là en divers endroits de votre Egliſe, un grand nombre de Copies fautives & pleines de *Variantes;* & que toutes ces Copies pouvoient bien être fauſſes en quelques endroits; mais qu'il ne pouvoit y avoir que celles d'une même ſorte qui fuſſent vrayes en tout. Il n'y auroit pas moins d'impudence à prétendre, que qui que ce ſoit de votre Egliſe ait pû ſavoir avec certitude, quelles étoient ces veritables Copies, & ces *veritables Leçons* (ſi pourtant il y en avoit quelques-uns qui le fuſſent) juſqu'au tems de *Clement Huitiéme.* Ceux qui avoient la Bible de *Sixte Quint,* pouvoient à la verité ſe croire certains, à n'en pouvoir douter, qu'ils avoient une Verſion parfaite, & exempte de toute corruption, ſans en avoir l'obligation à *Clement;* mais quand l'Edition de *Clement* parut, ils furent d'obligation de décompter, & ils reconnurent, par les différences de ces deux Editions, qu'on les avoit vilainement abuſez.

LVII. MAIS eſt-il donc néceſſaire, ou ne l'eſt-il pas, de ſavoir certainement, dans quelle Langue l'Ecriture s'eſt conſervée pure & exempte de corruption? Si cela n'eſt pas neceſſaire; nous pouvons donc bien nous en paſſer. Si cela eſt néceſſai-

ceſſaire; dites-moi, je vous prie, en quel état a été votre Egliſe durant quinze-cens ans? Car il faut que vous avouyïez que durant tout ce tems-là elle n'a point ſû certainement dans quelle Langue l'Ecriture s'eſt conſervée pure, n'y ayant eu perſonne en état d'aſſurer, ſur un fondement raiſonnable: *Telle* ou *telle Copie eſt pure, & exempte de corruption en tout & par tout.* Et, encore qu'aujourd'hui, il ſe trouve des gens, qui, à cet égard, ont eu beaucoup plus de préſomption; cependant vous êtes encore auſſi éloigné, que jamais, d'avoir une certitude raiſonnable, de la pureté abſoluë de votre Verſion authentique. J'en ai moi-même donné des preuves ſans replique en pluſieurs endroits.

LVIII. DANS le 16. Paragraphe vous objectez aux Proteſtans (dans un long Diſcours copié d'après l'Auteur de l'*Apologie des Proteſtants*) *que leurs Verſions de l'Ecriture different, & ſont reſpectivement condamnées par eux-mêmes. Zuingle*, & quelques *autres* condamnent celle de *Luther*; *Luther* condamne celle des *Zuingliens*. Les Théologiens de *Bâle* condamnent celle d'*Oecolampade*; *Beze*, celle de *Caſtalion*; *Caſtalion*, celle de *Beze*; *Charles du Moulin*, celle de *Calvin*; Mr. *Parks*, & le Roi *Jacques*, celle de *Genève*; enfin les *Puritains* condamnent une de nos Verſions.

LIX. ON peut faire la même Objection, contre cette multitude de differentes Verſions qui étoient dans l'ancienne Egliſe,

Digitized by Google

Eglise, & dont les Peres, & les Anciens Docteurs se sont servis. Ne m'en croyez pas sur ma parole; écoutez St. *Augustin*. *Ceux qui ont traduit l'Ecriture de l'Hébreu en Grec, peuvent se compter, mais le nombre de ceux, qui l'ont traduite en Latin, est innombrable: car dans les premiers tems, dès que quelqu'un rencontroit une Bible Grecque, s'il se croyoit un peu habile dans les deux Langues, il se mettoit aussitôt à faire une Version.* C'est ce que dit S. *Augustin* L. II. *de la Doctr. Chret.* Ch. XI. De toutes ces Versions, celle qu'on appelloit la *Version Italique*, passoit pour la meilleure. C'est le même S. *Augustin* qui nous l'apprend *ibid. Chap.* 15. *Parmi toutes ces Versions*, dit-il, l'Italique *merite la préférence; car, outre qu'elle s'attache plus à la lettre, elle en rend le sens intelligible.* Et néanmoins, l'Eglise de ce tems-là présumoit si peu de la pureté, & de la perfection absoluë, de cette Version-là même, que S. *Jerome* se crût d'obligation, de faire une nouvelle Version de l'Ancien Testament, sur l'Original Hebreu; (comme il le témoigne dans son Livre *de Viris Illustribus*) & de corriger la Version Vulgate du Nouveau sur le Texte Grec, où il corrigea plusieurs fautes, qui s'y étoient glissées, tant par la mépriſe du Traducteur, que par la négligence des Copistes. Il entreprit cet Ouvrage à la priere du Pape *Damase*. *Vous m'obligez*, dit-il, *à faire d'un ancien Ouvrage, un nouveau; & après que l'Ecriture a été répanduë par tout le monde,*

Digitized by Google

vous voulez que je me rende l'Arbitre entre ces différentes Verſions, & que je décide de ce qu'elles ont de conforme, avec l'Original Grec. Et après: *Je ne promets dans cette Préface, que les Quatre Evangiles, corrigez par la comparaiſon que j'en ai faite avec les Copies en Grec. Mais afin que ma Verſion parût moins différente de nos Copies Latines; j'en ai approché le plus près qu'il m'a été poſſible, me contentant de corriger les endroits où le ſens paroiſſoit changé; & laiſſant les autres comme ils étoient auparavant.* De ſorte qu'à cet égard le cas des Proteſtans, & celui de l'ancienne Egliſe, ſont tout parallèles.

LX. Vous accuſez *Luther* d'une *inſigne corruption; & Zuingle* d'une *falſification impudente*: mais qu'eſt-ce que cela nous regarde? Nous pourrions, avec tout autant de raiſon, vous rendre reſponſables des fautes, que *Nic. de Lyra, Paul de Bruges, Laurent Valle, Cajetan, Eraſme, Arias Montanus, Auguſtus Nebienſis, Pagnin, &c.* ont faites, dans leurs Verſions.

LXI. Ce que je ne dis pas comme ſi ces Traductions de *Luther* & de *Zuingle*, ne pouvoient, en aucune ſorte, ſe juſtifier. Car, je vous prie, quelle ſi grande différence y a-t-il entre ces expreſſions: *La Foi, ſans les Oeuvres de la Loi; &, la Foi ſeule, ſans les Oeuvres de la Loi?* Penſez y un peu mieux: & faites réflexion ſur l'uſage de ces ſortes de Phraſes, dans le langage ordinaire: & peut-être commencerez-vous à douter, que vous ayiez eu un fondement ſuffiſant, pour une

Digitized by Google

ne invective si outrée. Pour *Zuingle*, s'il est vrai (comme d'habiles gens le disent) que dans la Langue que parloit Notre Seigneur, il n'y avoit point de terme qui exprimât, *signifier;* & qu'on se servoit toûjours, à sa place, de celui d'*être*; comme il est certain que l'Ecriture s'en sert en cent endroits; alors cette Traduction, contre laquelle vous vous recriez si fort ne sera plus une *falsification*, dans *Zuingle*, mais une *Calomnie* chez vous.

LXII. *MAIS la Foi des Protestans n'est fondée que sur l'Ecriture, ils n'ont la plûpart l'Ecriture que dans des Versions; la fidélité de ces Versions dépend de la probité, & de l'habileté, d'hommes, qui peuvent errer, parce qu'ils sont hommes, & qui certainement errent, au moins quelques-uns d'eux, parce que ces Versions sont contraires les unes aux autres; il s'ensuit donc que la Foi, &, par conséquent le salut des Protestans, dépend de plusieurs choses plus incertaines les unes que les autres.*

LXIII. IL vous semble, à l'heure qu'il est, que cette Objection vous est d'un grand service; mais j'ose vous dire que vous vous repentirez dans peu de l'avoir jamais faite; & de nous avoir reproché que notre salut depend de plusieurs choses *plus incertaines les unes que les autres*. C'est qu'on peut la retorquer contre vous en cent manieres. 1. Le salut de plusieurs millions de *Papistes*, suivant leur propre Doctrine & leurs Suppositions, dépend de la validité du Sacrement de Pénitence, qu'on leur administre. Ceci dépend de la

Digitized by Google

validité de l'Ordination de leurs Prêtres. Que tel ou tel ſoit veritablement Prêtre, ni lui-même ni nul autre n'en peut avoir de certitude; car il faut pour cela faire un grand nombre de ſuppoſitions, toutes *plus incertaines les unes que les autres;* & pour s'aſſûrer qu'elles ſont certaines, il faudroit qu'il pût ſavoir certainement tout ce qui s'enſuit.

LXIV. 1. QUE ce Prêtre a été baptizé, avec de veritable eau. 2. Avec la Forme & les paroles neceſſaires, choſe qu'il ne peut ſavoir, à moins que lui-même [le Penitent dont on parle] n'y eût été preſent, & qu'il n'y eût fait attention. 3. Que ce Prêtre, quand il a été baptiſé, l'a été avec l'intention requiſe, &, qu'ainſi celui qui l'a baptizé n'étoit point ni Juif caché, ni Maure, ni Athée, (il y a des Prêtres de cette eſpèce en Italie & en Eſpagne, & l'expérience nous l'apprend) mais un Chrétien, non ſeulement de profeſſion, mais tel dans le fond de ſon cœur; autrement n'ayant intention de rien donner, le Sacrement n'eſt rien; qu'il n'étoit encore, ni *Samoſatenien*, ni *Arien*; mais un ſujet capable d'avoir l'intention requiſe, dont tous ceux qui ne croyent pas la Doctrine de la Trinité ſont incapables ſelon vous. Enfin qu'il n'étoit pas yvre alors; & qu'il n'eut point de diſtraction en adminiſtrant ce Sacrement; & qu'il n'omit point, ou par pure malice, ou par une négligence affectée de diriger ſon intention.

LXV. 4. IL doit ſavoir, avec certitude,

Digitized by Google

de, que l'Evêque qui l'a ordonné Prêtre, l'a ordonné dûment, avec la Matiere, la Forme, & l'Intention requises; & conséquemment, qu'il n'étoit pas non plus ni Juif, ni Maure, ni Athée, ni sujet à aucune des exceptions que je viens de détailler, & qui sont incompatibles avec l'intention, requise essentiellement dans l'Administration du Sacrement de l'*Ordre*.

LXVI. 5. IL doit savoir, avec certitude, que l'Evêque qui l'a fait Prêtre, étoit Prêtre lui-même; car selon votre Règle: *Nemo dat quod non habet:* il ne peut donner que ce qu'il a: & par conséquent, qu'il n'y a encore eu, aucune des Nullitez, ci-dessus mentionnées, dans son Baptême, & qui l'auroit rendu incapable de l'Ordination; ni aucune invalidité dans son Ordination même: mais que celui qui l'a ordonné étoit un vrai Prêtre, à l'Ordination de qui, la Matiere, la Forme, & l'Intention, requises & necessaires, ont aussi concouru.

LXVII. ENFIN, il doit savoir, avec certitude, toutes les mêmes choses, à l'égard de celui qui ordonna celui-là Prêtre, & de celui qui ordonna celui-ci Prêtre: jusqu'à-ce qu'enfin il parvienne à la premiere source d'où la Prêtrise dérive. Car, s'il s'en trouvoit un seul, dans toute la suite de la succession des *Ordinateurs*, qui, par quelque défaut que ce puisse être, n'eût été qu'exterieurement Prêtre, & non dans la réalité, suivant votre Doctrine, il n'auroit pu communiquer la vraye & réelle Prêtrise: & ceux

Digitized by Google

qui auroient la Prêtriſe de lui, & les autres qui l'auroient reçûë de ceux-ci, ne pourroient avoir donné rien de meilleur, que ce qu'ils auroient eux-mêmes reçû : n'ayant rien reçû qu'un Nom & une Chimére: & ainſi de Siècle en Siècle, de génération en génération, des Péres équivoques n'auroient engendré que des Fils équivoques: car il n'y a point en Géometrie de Principe plus certain que celui-ci: *Que le défaut d'un antécédent néceſſaire, à quoi il eſt impoſſible de ſuppléer, doit rendre nulles de toute nullité, toutes les conſéquences qui en dépendent.* En un mot, pour ne ſavoir que cette ſeule choſe, il faut que vous en ſachiez un millier d'autres, dont il n'y en a pas une ſeule dont vous puiſſiez avoir de certitude. Auſſi n'y a-t-il nulle néceſſité de l'avoir cette certitude, qui n'eſt requiſe que pour les Objets de la Science: la ſeule probabilité ſuffiſant ici. Mais de dire, que de dix mille choſes probables, il n'y en a pas une de fauſſe: que de dix mille conditions requiſes, il n'y en a pas une ſeule qui manque, quoi qu'il n'y en ait pas une ſeule qui ne puiſſe manquer: c'eſt, ſelon moi, la choſe du monde la plus improbable, pour ne pas dire impoſſible. Ainſi toute votre aſſûrance reſſemble à une Machine, compoſée d'une multitude innombrable de différentes pièces, dont il ſeroit bien étonnant, qu'il n'y en eût pas quelqu'une de démontée; & s'il y en a une ſeule qui le ſoit: adieu la Machine, tout s'en va en pièces. Si l'on prend toutes

ces

Digitized by Google

ces choſes enſemble, & ſi l'on fait attention, à la poſſibilité qu'il y a, que quelcune de tant de conditions requiſes, vienne par ſon défaut à annuller la Prêtriſe de l'Egliſe de Rome: on aura bien du panchant à croire, que de cent Prêtres, qui ont l'apparence de la Prêtriſe, il n'y en a peut-être pas un, qui en ait la réalité. Je dis plus: il n'eſt pas fort improbable, que parmi ces millions de Prêtres dont la Hierarchie Romaine eſt compoſée, il n'y en a pas *vingt de véritables*. Quoi qu'il en ſoit, ce qu'il y a au moins de certain, c'eſt que ceux, qui, comme vous, font dépendre le ſalut des hommes de la validité de l'Abſolution du Prêtre: & la validité de l'Abſolution du Prêtre de celle de ſa Prêtriſe & de ſon Ordination: & la validité de celles-ci d'une grande multitude de choſes, & de circonſtances très-incertaines, ne ſont pas les gens du monde les plus propres à reprocher aux autres, comme un crime horrible, de faire dépendre le ſalut des hommes de pluſieurs choſes *plus incertaines les unes que les autres*. Voilà pour la premiere retorſion de votre Argument.

LXVIII. MAIS ſuppoſons cette difficulté levée, & qu'un Ange du Ciel (car vous ne ſauriez avoir nulle aſſûrance d'ailleurs) vous révélât que la Perſonne dont vous vous ſervez, eſt vrai Prêtre & Miniſtre compétent du Sacrement de Penitence; vous pourrez toûjours douter. S'il veut bien vous faire tout le bien, qu'il peut vous faire, & s'il voudra prononcer

Digitized by Google

les paroles de l'Absolution, avec intention de vous absoudre. Peut-être a-t-il quelque haine secrète contre vous ; & projette-t-il de vous damner à votre insû, pour se venger à l'*Italienne*, & sans qu'il y manque rien. Peut-être (comme on l'a dit d'un Prêtre, qui fût naguères brûlé en *France*) a-t-il fait pacte avec le Diable, de ne faire aucun Sacrement avec intention. Peut-être est-il dans le fond de son cœur, (au moins n'y a-t-il rien qui vous assure du contraire) Juif, Maure, Antitrinitaire. Enfin peut-être, loin d'avoir intention de vous remettre vos péchez, & de vous procurer le salut, se mocque-t-il dans le secret de toutes ces choses, & regarde-t-il le péché, comme un rien, & le salut, comme une belle Vision. Il faut qu'on vous resolve clairement tous ces doutes (ce qui à peine peut se faire sans une seconde Révélation) avant que vous puissiez avoir une certitude raisonnable, que votre veritable Prêtre vous donne une veritable & efficace Absolution. De sorte qu'après n'avoir rien omis de ce que Dieu demande que vous fassiez pour vous sauver, vous n'avez nul moyen de vous assûrer, que vous n'aurez pas le malheur d'être damné. Ce qui est faire du salut une affaire de pur hazard, & non de choix, une affaire dont le succès peut manquer, non seulement par la mauvaise vie ; mais encore par le pur effet du hazard. O ! la consolante Doctrine, pour un homme à son lit de mort, & qui réfléchit ! Il sent bien, ou

il.

Digitized by Google

il soupçonne au moins, que sa Repentance n'est qu'une simple Attrition, & non une vraye Contrition, il est persuadé, conséquemment, que si ce n'est pas un véritable Prêtre qui lui donne l'Absolution, il ne sauroit échapper l'Enfer. Et que dites-vous à ce Mourant pour le consoler, vous qui ne voulez pas que *le salut des hommes dépende de choses incertaines?* Vous lui dites 1. qu'à la verité il croit que la douleur qu'il a de ses péchez est sincère, & que la résolution qu'il prend de s'amender, est véritable; mais qu'il pourroit bien se tromper soi-même, que peut-être ni l'une ni l'autre ne sont veritables; & qu'en ce cas il sera certainement damné. Vous l'exhorterez à bien esperer, mais l'Esperance emporte incertitude: *Spes est rei incertæ nomen.* 2. Vous lui dites que, quoi que celui dont il a fait choix, paroisse être vraiment Prêtre, il ne peut cependant, non plus que le Prêtre lui-même, à cause de quelque invalidité qui peut s'être glissée à son insû, soit dans son Baptême, soit dans son Ordination, avoir une certitude entiere qu'il l'est en effet; & que si par malheur il ne l'étoit pas, il ne pourroit rien lui faire, ni l'absoudre. *Cette Parole est dure;* mais ce n'est pas encore là le pis. Vous lui dites en 3. lieu, Que ce Prêtre, le supposant même vrai Prêtre, peut être disposé de maniere qu'il ne peut pas, ou supposé qu'il le puisse, qu'il ne veut pas, lui donner le Sacrement, avec l'intention requise; & qu'en ce cas, ce ne seroit plus qu'une vaine & inu-

inutile Cérémonie. Supposons que ces réfléxions jettent du scrupule dans l'ame de ce malade; quel avis, quelle consolation êtes-vous en état de lui donner? Pour moi je ne sai pas ce que vous pourriez lui dire, sinon; 1. Qu'à l'égard des dispositions requises de sa part, il peut bien savoir qu'il desire sincerement d'avoir une douleur sincère, & que cela suffit. Mais s'il vous demandoit, pourquoi il ne peut pas savoir que sa douleur est une vraye douleur, aussi-bien qu'il peut savoir que le désir qu'il a d'avoir cette douleur, est un vrai desir, je croi que vous n'auriez rien à lui répondre. 2. Pour appaiser ses craintes, touchant le Prêtre, & son Intention, je voudrois que vous lui dissiez que la bonté de Dieu, qui ne permettra jamais que les hommes soient damnez, pour n'avoir pas fait plus qu'ils ne pouvoient, suppléera à tous les défauts, que la fragilité humaine rend inévitables. Et qu'ainsi, quand le Prêtre qui l'absout, ne seroit pas vraiment Prêtre, il le seroit pourtant pour lui; & que quand il lui donneroit l'Absolution sans intention; il ne feroit en cela tort qu'à lui-même, & non à son Pénitent. J'avouë que ce discours seroit consolant; & que ce seroit là faire dependre le salut, d'une certitude raisonnable. Mais je crains beaucoup que vous n'adoptiez jamais un pareil discours; car, en le faisant, vous renverseriez plusieurs Doctrines, établies dans votre Eglise; &, de plus vous dégraderiez vos Prêtres d'une partie considerable de leur hon-

Digitized by Google

honneur, en diminuant l'étroite & necessaire dépendance où les Laïques sont d'eux. Ce seroit dire en effet, que l'*Intention du Prêtre n'est pas necessaire, afin que le Pénitent soit absous*; & par conséquent, qu'il n'est pas au pouvoir de Mr. le Curé de damner qui il lui plaît dans sa Paroisse, parce que, suivant cette Règle, la bonté de Dieu suppléeroit au défaut, que la malice du Prêtre pourroit causer. Ce seroit dire encore: *que les Enfans qui meurent sans Baptême peuvent être sauvez*; Dieu suppléant au défaut du Baptême, qui est, de leur part, inévitable. Mais ce qui est plus que tout cela, ce seroit me fournir une Réponse nette, & satisfaisante, à l'Argument, que je retorque contre vous: & en répondant à mon Objection, vous répondriez en même tems à la vôtre. Car je n'aurois qu'à vous dire, qu'il ne seroit pas moins contraire à la bonté de Dieu, de souffrir, qu'un pauvre Laïque périt éternellement, uniquement pour s'être trompé en se servant d'une méchante Version, dont il lui étoit impossible de découvrir les Erreurs, qui lui étoit recommandée par son Eglise, laquelle Eglise (se trouvant dans la nécessité d'en recommander quelqu'une) il avoit eu ou plus, ou du moins autant de raison d'écouter, qu'aucune autre; qu'il est contraire à cette même bonté de Dieu, de damner un Pécheur pénitent, à cause de quelque nullité cachée dans l'Absolution, qu'il avoit ardemment desirée, & que son Pére Spirituel, étant peut-être un Athée caché, n'a pas pû, ou un Scélérat

lérat achevé, n'a pas voulu, lui donner. Mais vous vous garderez bien, de crainte d'inconvenient, de lui donner cette réponse, seule capable de le consoler, & de dissiper ses craintes, seule capable de l'assurer, qu'il ne sauroit, à moins qu'il ne le veuille, manquer d'obtenir le Salut. Maintenant, Mr. descendez de Chaire, croyez-moi, & ne déclamez plus contre ceux qui font dépendre le salut des hommes, de choses faillibles & incertaines; de peur qu'en jugeant les autres, vous & votre Eglise, qui êtes plus coupables de cette faute, que toutes les autres Eglises du monde, ne vous rendiez entierement inexcusables. Je vous en ai déja donné deux preuves bien convainquantes, tirées de votre présomptueuse Doctrine, qui attache d'un côté Dieu, & le Salut à vos Sacremens; & de l'autre l'efficacité de ces mêmes Sacremens aux dispositions, & à l'intention de ceux qui les administrent.

LXIX. JE N pourrois tirer une troisiéme de votre Doctrine qui fait dépendre le salut des Enfans, de leur Baptême, qui est une chose casuelle, & qu'il est au pouvoir des hommes de leur conférer, ou non. Une quatriéme de celle qui fait dépendre l'efficacité du Baptême de l'intention de celui qui l'administre. Une cinquiéme, de celle, qui fait dépendre la Présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, de la validité de l'Ordination, & de l'Intention de celui qui consacre en même tems que vous imposez aux Assistans, malgré ces incertitudes, la nécessité de croire certainement

Digitized by Google

ment que J. C. y eſt préſent; d'adorer le Sacrement, qui n'eſt peut-être (au moins n'ont-ils nul moyen de s'aſſurer du contraire,) qu'un morceau de pain, les expoſant par-là au danger d'idolâtrer, & par conſéquent de ſe damner. Mais je ne veux pas inſiſter ſur ces particularitez, & je ne veux pas dégoûter mon Lecteur par une uniformité fatiguante, dans une matière auſſi ſuſceptible d'une grande varieté.

LXX. 6. VOICI comme je retorque encore votre Argument; La Foi des Papiſtes n'eſt appuyée que ſur la ſeule Infaillibilité de l'Egliſe; Qu'il y ait des Egliſes Infaillibles, ou que la leur en particulier le ſoit, ils ne prétendent pas avoir d'autres raiſons pour le croire que des raiſons de *prudence*; les raiſons de prudence n'excluent pas toute poſſibilité d'errer. Que s'enſuit-il donc? Sinon, que la *Verité, leur Foi, leur Salut, leur tout eſt appuyé ſur un fondement faillible & incertain?*

LXXI. 7. La Foi des Papiſtes n'eſt appuyée que ſur l'Egliſe; La Doctrine de l'Egliſe n'eſt connuë de la plûpart d'eux, que par le moyen de leur Curé, de leur Pére Spirituel, ou tout au plus d'une Aſſemblée d'Eccleſiaſtiques, qui, pour la plûpart, ſont des Hommes & non pas des Anges, de qui on ne peut rien dire de plus certain que ceci, qu'il eſt très-poſſible qu'ils errent. Que s'enſuit-il donc encore? Sinon; que *la Vérité, leur Foi, leur Salut, leur tout, dépend d'un Fondement faillible & incertain?*

LXXII. 8. C'EST une choſe évidente &

Digitized by Google

& inconteſtable, qu'il y a des milliers d'hommes, qui n'ont point de meilleures raiſons pour croire votre Religion, que celles qu'on peut avoir pour croire quelque Religion que ce ſoit. Par exemple, quelques-uns la croyent, parce que leurs Péres, leurs Ayeux, qui étoient gens de bien, l'ont cruë. D'autres, parce qu'ils ont été baptiſez, & élevez dans cette Croyance. D'autres, parce qu'il y a des gens de bien, & ſavans, qui en ſont. D'autres, parce que c'eſt la Religion de leur Païs, d'où les autres Religions ſont proſcrites, & où elles ſont perſecutées. D'autres, parce que les Proteſtans ne ſauroient faire voir une ſucceſſion perpetuelle, de la Doctrine qu'ils enſeignent. D'autres, parce qu'il y a plus de grandeur, de pompe exterieure, de magnificence, dans le ſervice de votre Egliſe. D'autres, parce qu'ils y trouvent quelque avantage, de la conſolation, du goût. D'autres, parce que votre Religion eſt plus répanduë, & a plus de Sectateurs, que celle des Proteſtans. D'autres, parce que vos Prêtres font le tour de la Mer & de la Terre, pour faire des Proſelytes de votre Religion. Enfin, il y en a une infinité qui en ſont par un pur effet du hazard, & ſans ſavoir pourquoi ils en ſont, ſi ce n'eſt, qu'ils ſont ſûrs d'être dans la bonne voye. Ce que je viens de dire, eſt une verité confirmée par l'expérience, &, pour peu que vous ſoyiez ſincère, vous n'en diſconviendrez pas. Or je vous demande, un Proteſtant, qui fonde ſa Croyance ſur notre *Verſion Angloi-*

ſe

Digitized by Google

ſe de l'Ecriture, n'agit-il pas plus prudemment, & ne bâtit-il pas ſur un meilleur Fondement, que ne font tous ceux que nous venons de déſigner? Que pouvez-vous donc alléguer qui prouve, que chez nous, plûtôt que chez vous, *la Vérité, la Foi, le Salut, le tout, eſt appuié ſur des fondemens faillibles & incertains?*

LXXIII. 9. QUAND vous donnez vos Verſions de *Rheims* & de *Douay* à ceux de vos Proſélytes, qui ont diſpenſe & permiſſion pour cela, vous les leur donnez afin qu'ils apprennent ce qu'ils doivent croire, & ce qu'ils doivent faire. Il en faut dire autant de vos Verſions de la Bible en d'autres Langues, à l'égard de ceux, à qui on permet de les lire. Je preſume que vous ne me nierez pas cela. Or ces différentes Verſions n'ont pas été faites par inſpiration. Ce ſont des hommes & non pas des Anges, qui en ſont les Auteurs; des hommes ſujets à toutes les mêmes paſſions, & à la même poſſibilité d'errer, que ceux qui ont fait les Verſions des Proteſtans. Et cela poſé, ne s'enſuit-il pas, avec la derniere évidence, qu'à l'égard des Papiſtes, qui ſe fondent ſur ces Verſions, *la Vérité, la Foi, le Salut, tout dépend d'un fondement faillible & incertain?*

LXXIV. 10. ENFIN, pour mettre, une fois pour toutes, la coignée à la racine de l'arbre, cette *Hélene*, pour laquelle vous combattez avec tant d'opiniâtreté, je veux dire votre *Verſion Vulgate*, eſt-elle donc *la pure Parole de Dieu*, & abſolument parfaite, en tout & par tout? Je ſai bien qu'il

Digitized by Google

qu'il y en a parmi vous qui le croyent, ou qui disent qui le croyent; mais il y en a d'autres aussi, aussi bons & aussi zelez Catholiques qu'eux, qui n'en parlent pas avec la même confiance.

LXXV. 1. Il est d'une évidence palpable, que ceux qui ont fait des Versions de la Bible (en tout ou en partie) différentes en plusieurs endroits de la Version Vulgate, comme *Nic. de Lyra*, *Cajetan*, *Pagnin*, *Arias*, *Erasme*, *Valla*, *Steuchus*, & d'autres: n'ont jamais crû, ni pensé, que la Version Vulgate fût parfaite d'une perfection absoluë, authentique, infaillible. S'ils l'avoient crû, ils se seroient bien donnez de garde de la rejetter, & de traduire autrement qu'elle n'a fait.

LXXVI. Vega étoit au Concile de Trente, quand on y fit le Décret, qui rend la Version Vulgate (qui n'existoit alors en aucun lieu du monde) une Version *Authentique*; & qui défend, sous quelque prétexte que ce soit, de la rejetter. *Vega*, dis-je, étoit present quand on forma ce Décret, il savoit l'intention du Concile mieux que personne; il en étoit informé par le *Président* même, le Cardinal *de Ste. Croix*; & cependant il écrit, que l'intention du Concile dans ce Décret, ne fut pas *de prononcer que cette Version fût absolument exempte* de toute sorte d'erreurs, *mais de celles-là seulement, d'où on pouvoit tirer des conséquences nuisibles à la Foi & aux bonnes mœurs*. C'est ce qu'*Andradius*, dans sa Défense du Concile rapporte de *Vega*, dont il approuve le sentiment. *Driedo*, dans son

Livre

Digitized by Google

Livre *de la Traduction de la Ste. Ecriture* a, sur cela, ces paroles bien remarquables; *Le Siège Apostolique a approuvé, & revû la Version de Jerôme, non qu'il l'ait jugée si conforme en tout à l'original, si entiere, si pure, si correcte par tout, qu'il ne puisse être permis à personne, ni de l'examiner, en la comparant avec le Texte original, ni de douter, si, en quelques endroits, Jerôme a bien pris le sens de l'Ecriture; mais seulement comme une Edition préférable à toutes celles qui étoient alors, & qui ne s'écarte en rien de la Vérité, à l'égard des Règles de la Foi & des Mœurs.* Mariana, qui est par tout un zèlé defenseur de la Vulgate, ne laisse pas de reconnoître qu'elle est imparfaite. *Il ne faut pas penser*, dit-il, *que le Concile de Trente ait approuvé les fautes de la Vulgate; dont j'ai moi-même recueilli bon nombre, en différentes Copies.* Et encore: *Je maintiens que l'Hebreu & le Grec, n'ont été, en aucune façon rejettez par les Péres de Trente; l'Edition Latine a été, à la vérité, approuvée; mais non tellement approuvée, qu'on ait eu intention de nier, qu'il n'y ait quelques endroits qu'on pouvoit traduire plus clairement, d'autres plus proprement; de quoi on pourroit produire une infinité d'exemples.* Il dit, au même endroit, qu'il tient ce qu'il dit de *Laynez* Général de la Societé, qui eut beaucoup de part dans les affaires du Concile, qui fut présent à tout ce qui s'y passa, & qui y étoit fort accredité.

LXXVII. A UNE Autorité si considérable, il ajoute cette raison, qui devroit l'em-

Digitized by Google

l'emporter ſur une autorité plus conſidérable encore, parmi les gens ſages, & non prévenus: ſi le Concile, dit-il, eût eu reſolu d'approuver, à tous égards une Verſion, & de lui donner une autorité, égale à celle de l'Original, il auroit commencé par corriger, avec le plus grand ſoin, les erreurs de l'Interprete; ce qu'il eſt certain qu'il n'a pas fait.

LXXVIII. ENFIN *Bellarmin* lui-même, quoi qu'il ne veuille pas conſentir, qu'il y ait la moindre imperfection dans la Vulgate, avouë néanmoins, *qu'il peut arriver, & qu'il arrive en effet ſouvent, qu'on ne* [a] *peut diſcerner dans la Vulgate quelle eſt la véritable Leçon, ſans avoir recours, & s'en rapporter à l'Original.*

a Bellar. de Ver. Dei L. 2. c. 11.

LXXIX. DE ce que nous venons de dire il s'enſuit évidemment, que bien qu'il y en ait parmi vous pluſieurs qui s'imaginent que votre Verſion Vulgate eſt extrémement pure, & parfaite à tous égards; la choſe n'eſt pas pourtant ſi ſûre, ni ſi bien avérée, que de vos Savans du premier ordre ne ſe trouvent embaraſſez & fort incertains; quelquefois, ſi votre Verſion Vulgate eſt fidèle; quelquefois, ſi telle ou telle leçon eſt bien de la Vulgate, ou non; & quelquefois auſſi ils demeurent convaincus que cette Verſion n'étoit pas originairement vraye, ni conforme à l'Original. Et que peut-on dire à cela? ſinon qu'en raiſonnant ſur vos propres principes, on peut fort bien prouver contre vous, que, non ſeulement dans vos Laïques, mais encore dans vos Eccleſiaſtiques, & vos Théo-

Digitized by Google

Théologiens, *la Foi, la Vérité, le Salut, en un mot tout, porte souvent sur un fondement faillible & incertain.* J'ai tâché de vous convaincre par dix retorsions différentes du même argument, combien vous prenez peu de soin de vous conformer à vos propres Règles, dont l'une est, *de ne point vous faire d'objection, que vous puissiez retorquer.* Il resteroit à faire voir, par une réponse directe, que cet Argument ne nous presse du tout point; mais je l'ai déja fait en passant, à la fin de ma seconde retorsion; & j'y renvoye mon Lecteur.

LXXX. QUAND donc vous exhortez les Protestans qui veulent avoir l'Ecriture dans sa pureté, à *s'addresser à votre Eglise;* je voudrois bien savoir quelle certitude elle peut leur donner que c'est d'elle qu'ils la recevront telle, elle qui de son *propre aveu* a été *si négligente*, qu'elle a laissé perdre *plusieurs Livres entiers de l'Ecriture; si negligente* encore, qu'elle a laissé corrompre *les originaux, de ceux qui nous sont restez; si negligente* enfin, qu'elle n'a pas conservé les Copies de sa propre Version dans leur pureté, & qu'il s'y est glissé une infinité de *Variantes*, sans qu'il soit resté une seule Copie parfaite, qui pût servir de Règle, comme le Canon de *Polyclete*, pour corriger les autres, de sorte qu'aujourd'hui *nous n'avons de moyen pour discerner les véritables Leçons d'avec les fausses, que de les comparer avec les Originaux*, qu'elle prétend même *qui sont corrompus.*

Digitized by Google

LXXXI. MAIS *Luther lui-même, après une funeste expérience, Luther fut forcé par la Vérité même de faire cette Confession: Si le Monde dure encore quelque tems il en faudra revenir aux Décrets des Conciles, tant il y a de différentes interpretations de l'Ecriture aujourd'hui regnantes.*

LXXXII. MAIS si *Luther* avoit un *Pape* dans le ventre (comme il avoit coûtume de dire que la plûpart des hommes en avoient un); si le desir qu'il avoit, de faire passer ses propres interpretations, sans examen, lui a fait tenir ce discours, dans la chaleur de la dispute; croyez-vous qu'on doive nous obliger de souscrire à ses vaines conjectures, & à ses déclamations outrées? Voulez-vous vous rendre responsables vous-mêmes de tout ce que vos Docteurs particuliers ont dit? Si vous ne le voulez pas; qu'avons-nous à faire de qu'a dit *Luther*, de ce qu'a dit *Calvin* &c. Ce que je n'allégue pas pourtant, comme si ces paroles de *Luther* vous favorisoient le moins du monde. Supposé qu'il ait craint, ou qu'il ait affecté de craindre, que, si on rejettoit une fois l'infaillibilité des Conciles, il n'arrivât à quelques-uns de tomber dans des erreurs, plus grandes encore que celles que les Conciles avoient introduites & établies. Est-ce là avouër, qu'il y a à present une Eglise visible, dont la seule autorité doive nous obliger à recevoir indispensablement d'elle & l'Ecriture, & son véritable sens? J'en fais Juge le Lecteur. Mais, selon mon petit jugement, craindre, qu'il n'arrive un plus grand

Digitized by Google

grand inconvenient, en voulant en éviter un moindre, n'eſt pas avouër, que ce moindre inconvenient n'en eſt pas un.

LXXXIII. S.i *le Dr. Covel loué votre Verſion*; Que cela fait-il pour notre queſtion? Cela prouve-t-il qu'elle ſoit parfaite? (car c'eſt de quoi il s'agit): Pas plus que les louanges que St. Auguſtin donne à la Verſion Italique prouvent que celle-ci le fût, & qu'il n'étoit pas néceſſaire que St. Jerôme en entreprît la correction. Le Dr. *Covel* loué votre Verſion: *l'Evêque de Cheſter* la loué auſſi; le Docteur *James* la loué auſſi; moi-même, je la loué auſſi. Mais je la loué comme une *bonne* Verſion, & nullement comme une Verſion *parfaite*. Ce qui eſt *bon*, eſt *bon*, & mérite des louanges; mais ce qui eſt *meilleur*, eſt *meilleur*. Auſſi, quoique le Dr. *Covel* diſe que *la Verſion approuvée alors par l'Egliſe Anglicane, étoit celle qui approchoit le plus de la Vulgate*; il ne dit pourtant pas qu'elle s'accordoit exactement avec elle. Et quand vous concluez de-là que votre Verſion eſt donc la Règle, par laquelle on doit juger de la bonté des nôtres; c'eſt un trait de vanité, qui n'a pas le moindre fondement. Car dire, qu'entre nos Verſions, celle-là eſt la meilleure, qui approche le plus de la Vulgate (encore n'y a-t-il qu'un ſeul homme qui l'ait dit) n'eſt pas dire qu'elle eſt la meilleure, par cette raiſon qu'elle en approche le plus. Cela peut ne ſe trouver vrai que par accident ſans que la bonté de cette Verſion dépende en aucune maniere, de la bonté

Digitized by Google

de la vôtre. Si nos Traducteurs l'avoient prise pour leur Règle, non contens de faire une Version, qui auroit approché de la Vulgate; ils en auroient fait une, qui lui auroit été du tout semblable, & qui n'auroit été qu'une Version de cette Version.

Réponse au §. 17.

LXXXIV. DANS ce Paragraphe *vous nous reprochez nos incertitudes, touchant le vrai sens de l'Ecriture.* A quoi j'ai déja répondu que si vous parlez des endroits clairs (& dans ceux-là seuls toutes les choses nécessaires sont enseignées) nous sommes suffisamment assurez, de les bien entendre; & il n'est pas besoin pour cela, d'Interpretes. Si c'est des endroits obscurs & difficiles que vous parlez; nous convenons qu'il y en a plusieurs, que nous ne sommes pas assurez d'entendre dans leur vrai sens; Mais aussi, nous prétendons qu'il n'est nullement nécessaire que nous le soyions. Car si Dieu avoit voulu que nous l'eussions été, plus que nous ne le sommes, il auroit parlé d'une maniere plus claire. Nous disons de plus, que comme nous avons sur cela nos incertitudes, vous avez aussi les vôtres, & si quelqu'un en doute, qu'il lise vos Commentateurs sur la Bible; &, comme il ne pourra s'empêcher de remarquer que leurs interpretations, sont non seulement différentes, mais assez souvent contraires, il n'en doutera pas longtems.

LXXXV. MAIS *puisqu'il y a parmi nous des contentions, la Nature* (dites-vous, en citant Mr. *Hooker*) *l'Ecriture, l'expérience,*

Digitized by Google

rience, nous apprennent, que nous devons chercher les moyens de les faire finir, en nous remettant, pour leur déciſion, à quelque Sentence définitive, à laquelle nul des Partis, ne pu[illegible] refuſer de ſe ſoumettre. Cela eſt très-vrai. Et il ne ſeroit pas néceſſaire que vous nous exhortaſſiez à les chercher, ces moyens, ſi nous ſavions où les trouver. Mais une choſe ſavons-nous bien, c'eſt qu'il n'y a perſonne, qui ſoit en droit de prononcer pour tout le monde, en matiere de Controverſes, un jugement définitif, à quoi tout le monde ſoit obligé de ſe ſoumettre; à moins que ce ne fût une Aſſemblée d'hommes, que Dieu eût autoriſez pour cela. Mais il y a plus; c'eſt que nous ſommes en état de démontrer, que le bon plaiſir de Dieu n'a pas été, d'autoriſer pour cela aucun homme, ni aucune aſſemblée d'hommes. Ainſi, quoi que nous ſouhaitions de tout notre cœur, que toutes les Controverſes, auſſi bien que tous les péchez, prennent fin; cependant nous avons auſſi peu lieu d'eſpérer l'un que l'autre, tant que le monde durera. Mais, en attendant, le mieux que nous puiſſions faire, à notre avis, c'eſt de nous contenter nous-mêmes, & d'exhorter les autres à ſe contenter d'une *Unité de Charité* & de *Tolerance mutuelle*; puiſque nous ſommes convaincus, que Dieu n'a autoriſé perſonne, à forcer les autres hommes, à une *Unité d'Opinion.* Nous ne croyons pas non plus que ce ſoit fort bien raiſonner, que de dire: Il nous paroit convenable, qu'il y ait un Juge des Controverſes;

Digitized by Google

donc Dieu en a établi un. Mais il eſt bien plus raiſonnable & plus modeſte de dire: Dieu n'a point établi de Juge des Controverſes; Donc, encore qu'il nous paroiſſe convenable qu'il [redacted]ait un, cela ne l'eſt pourtant pas. Ou bien; encore que cela nous convînt; cependant Dieu, pour des raiſons qui ne ſont connuës que de lui ſeul, n'a pas voulu nous accorder, à cet égard, ce qui nous convient.

LXXXVI. CE que vous citez du Dr. *Field* ſeroit un peu plus embaraſſant s'il étoit certain qu'il eût été infaillible, ou que ce que vous rapportez de lui n'eût pas échappé à ſa plume, par inadvertence. Et cependant il paroît par ſon Livre même, de l'aveu de quelques-uns de vos Auteurs, qu'il n'a jamais crû, qu'il y ait au monde, une aſſemblée de Chrétiens que Dieu ait autoriſez à faire des Décrets, à quoi tout le monde ſoit obligé de ſe ſoumettre, paruſſent-ils contraires à l'Ecriture & à la Raiſon; ce qui eſt ce que l'Egliſe de Rome exige. Ainſi s'il a parlé en trop forts termes dans ſa Préface, en vuë de donner du poids à ſon ſujet, (comme c'eſt aſſez la coutume des Auteurs, ſur tout dans leurs Préfaces, & dans leurs Epitres Dédicatoires) qu'eſt-ce que cela nous fait? Da'illeurs, il n'eſt ni impoſſible, ni tout à fait improbable que par ces termes [*Toutes les Societez du monde*] il ait entendu, toutes celles qui étoient, ou qui avoient été au monde, *l'Egliſe Primitive* y compriſe; Et nous ſavons, à n'en pouvoir douter, que nous embraſſerons ſa Communion, que nous,

Digitized by Google

nous suivrons ses directions, que nous nous en rapporterons à son jugement; quand nous croirons l'Ecriture, & que nous ferons tous nos efforts pour la bien entendre, & pour vivre conformément à ses Préceptes.

LXXXVII. Il n'étoit pas besoin que vous prouvassiez, qu'on doit recevoir de l'Eglise la vraye interpretation de l'Ecriture. Vous pouviez bien supposer que les Protestans, qui déclarent qu'ils sont tout prêts à recevoir, non seulement de l'Eglise, mais de quelque assemblée d'hommes que ce soit, & même de quelque particulier que ce soit, toutes sortes de véritez, & beaucoup plus encore celles de l'Ecriture, n'auroient nulle peine à en convenir. Réponse, au §. 18.

LXXXVIII. Vous avez voulu dire, *que l'interpretation que l'Eglise donne de l'Ecriture est toûjours vraye.* Cela est vrai dans un sens, & si vous entendez (comme dans votre § 14.) l'Eglise de tous les siécles depuis les Apôtres; sur la Tradition de laquelle vous nous dites, là même, *que nous devons recevoir l'Ecriture, & croire qu'elle est la Parole de Dieu.* Car vous nous enseignez dans le même endroit, *que notre croyance, touchant la vérité de l'Ecriture, dépend d'un Principe, qui ne demande point qu'on le prouve*; Et que *ce Principe est la Tradition, laquelle nous conduisons de main en main, & de siécle en siécle jusqu'au tems & à la Personne de J. C. même, se trouve elle-même confirmée par tous les Miracles, & les autres preuves qui démontrent la vérité de leur Doctrine.* Que

Digitized by Google

par cette raiſon les Anciens Péres témoignent, que c'eſt ſur la Tradition de cette Egliſe qu'on doit recevoir l'Ecriture. C'eſt donc, comme vous le dites fort bien, la Tradition de cette Egliſe, qui nous apprend quelles Ecritures ſont Canoniques; & nous nous en rapportons volontiers à ſon témoignage. Si vous pouvez nous prouver de même, de quelque Interprétation de l'Ecriture que ce ſoit, que la même Tradition, à commencer depuis les tems des Apôtres, l'a tranſmiſe juſqu'à nous de main en main, & de ſiécle en ſiécle; nous ſommes tout prêts à l'embraſſer. Mais ſi vous nous dites: L'Egliſe, priſe dans un certain ſens, nous enſeigne, quelle Ecriture eſt la véritable; & nous l'en croyons bien: Donc ſi l'Egliſe, priſe dans tout un autre ſens, nous enſeigne, que telle ou telle interpretation de l'Ecriture eſt véritable; nous devons auſſi l'en croire: En vérité c'eſt un ſophiſme trop groſſier, pour s'y méprendre, à moins qu'on ne le veuille bien.

LXXXIX. S'IL y a quelque Interprétation *Traditionelle* de l'Ecriture, donnez-vous la peine de nous la produire, & de prouver qu'elle eſt telle, nous ne ferons nulle difficulté de la recevoir: Mais la Tradition de tous les ſiécles eſt une choſe, & la Tradition de l'Egliſe d'à preſent, & en particulier de l'Egliſe Romaine, qui n'eſt qu'une partie, & une partie très-corrompue de l'Egliſe Univerſelle, en eſt certainement une autre. Ainſi, quelque diſpoſez que nous ſoyions à recevoir & l'Ecri-

Digitized by Google

criture, & ſon Interpretation, ſur le témoignage de la *Tradition Originale*; nous ne croyons pas pour cela devoir recevoir ni l'une, ni l'autre ſur celui de votre Egliſe.

XC. 1. POUR l'Ecriture, comment pourrions-nous la recevoir ſur le témoignage de votre Egliſe, elle qui met aujourd'hui au rang des Ecritures Canoniques, des Livres qu'elle a autrefois rayez du Canon? Témoin le Livre des *Machabées*, & l'Epître aux *Hebreux*. Le premier n'étoit pas dans votre Canon du tems de St. *Grégoire* [a], ou bien il n'étoit pas lui-même Membre de votre Egliſe; car il eſt évident qu'il ne l'y met pas. Vous rejettiez auſſi le ſecond du tems de St. *Jerôme* [b], comme il paroît par pluſieurs endroits de ſes Ouvrages.

[a] Voyez *Greg. Mor.* 19 c. 13.

[b] *Comment. in Iſai. c. 6. Ibid. Cap. 8.*

XCI. SI vous dites (& c'eſt tout ce que vous pouvez dire) que St. *Jerôme* parloit alors de l'Egliſe *Romaine particuliere*, & non de l'*Egliſe Romaine Catholique*; je réponds qu'en ce tems-là on ne reconnoiſſoit pas telle choſe qu'une *Egliſe Romaine Catholique*. 2. Ce qu'il dit de l'Egliſe Romaine, doit être vrai de toutes les autres Egliſes, ſi votre Doctrine, touchant l'obligation qu'avoient les autres Egliſes de ſe conformer à l'Egliſe de Rome, étoit alors une Doctrine Catholique. Ainſi prenez le parti qu'il vous plaira; ou convenez, qu'alors on ne croyoit pas que l'Egliſe Romaine fût la Maîtreſſe de toutes les autres Egliſes, nonobſtant: *Ad hanc Eccleſiam, neceſſe eſt om-*

Digitized by Google

nem convenire Ecclesiam, hoc est, omnes qui sunt undique fideles ; que le Cardinal *du Perron*, & sa *Traductrice* traduisent souvent peu fidelement. Ou, si vous soutenez qu'elle l'étoit, vous vous jettez dans un plus grand inconvenient encore ; & vous serez forcé de dire, que toutes les Eglises de ce tems-là rejettoient du Canon l'*Epître aux Hebreux*, aussi-bien que l'*Eglise de Rome*. Et il s'ensuivra alors que l'Eglise Catholique peut errer, en rejettant du Canon, des Livres veritablement Canoniques.

XCII. 2. COMMENT pourrions-nous recevoir l'Ecriture sur le Témoignage de votre Eglise ? Elle qui a produit en differens tems, comme Authentique & Canonique, une Ecriture differente d'elle-même, & contraire à elle-même, en plusieurs endroits. Cela paroit avec la derniere évidence par le Texte de *Malachie*, cité de telle sorte, pour appuyer votre Doctrine sur le Sacrifice de la Messe ; qu'il faut de nécessité, ou que les Anciens Péres ayent eu de fausses Bibles, ou que la vôtre le soit. Cela paroît encore avec la derniére évidence, en comparant l'Histoire de *Jacob* dans la *Genèse*, avec ce qui en est cité dans l'*Epître aux Hebreux*, selon l'édition Vulgate. Cela paroît sur tout avec tant d'évidence à quiconque se donne la peine de comparer les Bibles de *Sixte Quint*, & de *Clement Huit* ; qu'il n'est pas au pouvoir de l'Esprit Humain d'en douter.

XCIII. APRE'S cela, jugez vous-même si nous avons raison de vous accorder votre

Digitized by Google

tre Antécédent; Que c'eſt *à votre Egliſe à déclarer, quels Livres ſont veritablement de l'Ecriture.* Maintenant, pour la *Conſequence*, elle n'eſt pas moins ſujette à exception que l'*Antécédent.* Car, quand il ſeroit vrai, que Dieu auroit promis de vous aſſiſter, en déclarant quels Livres ſont veritablement de l'Ecriture; cela l'obligeroit-il, ou s'enſuivroit-il de là qu'il ſe ſeroit obligé lui-même, à vous enſeigner, non ſeulement *ſuffiſamment*, mais *efficacement*, & *irreſiſtiblement*, quel eſt le vrai ſens de l'Ecriture? Dieu ne nous manque point dans les choſes néceſſaires; & il ne ſe laiſſera jamais lui-même, ſans témoignage, non plus que le monde, ſans les moyens de connoître, & de faire ſa volonté. Delà nous concluons qu'il étoit néceſſaire que ſa Providence s'interpoſât, pour empêcher que l'Ecriture ne fût corrompuë de maniere, qu'on ne pût reconnoître cette Corruption, dans les endroits, qui contiennent des choſes qu'il vouloit qui fuſſent connuës des hommes: Autrement, on auroit raiſon de croire, que ce n'étoit pas ſa volonté que ces choſes fuſſent plus longtems connuës, le ſeul moyen d'en continuer la connoiſſance ayant peri, & ne ſubſiſtant plus. Mais auſſi Dieu ne ſe montre point prodigue en choſes ſuperfluës; & quand il nous a donné des moyens ſufliſans pour nous bien conduire, & un pouvoir ſuffiſant pour bien uſer de ces moyens, il ne nous contraint point, & ne nous neceſſite point à en faire uſage. S'il le faiſoit, il traverſeroit lui-même ſes propres

Digitized by Google

deſſeins, & la fin qu'il s'eſt propoſée en nous créant, qui eſt de le faire glorifier de nous par une obéiſſance volontaire; car la liberté, & la néceſſité ne ſauroient compatir enſemble. S'il le faiſoit; il violeroit la Loi qu'il s'eſt preſcrite à lui-même, dans ſa conduite envers l'homme; qui eſt *de mettre devant lui la Vie, & la Mort, & de le laiſſer entre les mains de ſon propre Conſeil.* Dieu donna aux Mages une Etoile, pour les conduire à J. C.; mais il ne les néceſſita pas à ſe laiſſer conduire par cette Etoile; cela dépendit de leur liberté. Il donna aux Enfans d'Iſrael, une Colonne de feu pour les guider durant la nuit, & une Colonne de Nuée, pour les guider durant le jour; mais il ne fit violence à aucun d'eux, pour les leur faire ſuivre: cela dépendit de leur liberté. De même il donne à l'Egliſe l'Ecriture, laquelle dans les choſes qu'on doit croire, ou faire, eſt auſſi claire, & auſſi aiſée à ſuivre, que l'Etoile l'étoit aux *Mages;* & tout ce qu'il exige de notre part, c'eſt une obéiſſance de Foi, un amour ſincére pour la Vérité, un déſir réel de bien prendre le ſens de cette Divine Parole, un ſoin ſuffiſant pour le découvrir; une Profeſſion humble & perſéverante de la Vérité. Or, s'il faiſoit tout cela en nous, ſans nous, avec une neceſſité abſoluë & irréſiſtible; il ne pourroit exiger de nous, comme un Devoir, aucune de ces choſes non plus qu'il n'exige point, comme un Devoir, du Soleil de luire; de la Mer, de monter dans ſon Flux, & de deſcendre dans

Digitized by Google

dans ſon Reflux, & de toutes les autres Créatures, de faire ce qu'elles font ſans choix, & par une pure & irréſiſtible néceſſité. De plus, n'y a-t-il pas de l'impudence à prétendre que votre Egliſe *ſoit ſous une direction infaillible en interpretant l'Ecriture;* tandis qu'il y a mille & mille endroits de l'Ecriture, dont vous ne prétendez pas avoir certainement l'intelligence; & ſur le ſens deſquels, vos propres Docteurs ne s'accordent pas? Si votre Egliſe eſt infailliblement dirigée, quand elle interprête l'Ecriture; pourquoi vos Docteurs ne ſuivent-ils pas cette infaillible Direction? Et s'ils la ſuivent, comment ſe peut-il faire qu'ils différent ſi fort dans leurs Interprétations?

XCIV. POURQUOI votre Egliſe tient-elle ainſi ſa chandèle ſous le Boiſſeau? Ce Talent qu'elle a d'interprêter infailliblement l'Ecriture, pourquoi le tient-elle ſi longtems enveloppé dans un mouchoir? Pourquoi en fait-elle à deux fois? Que ne publie-t-elle tout d'un coup une Expoſition, & un Commentaire infaillible ſur toute la Bible? Eſt-ce qu'il ne ſeroit pas utile & profitable, pour les Chrétiens, que toute l'Ecriture fût interpretée? Il y auroit du blaſphême à le dire: & l'Ecriture ſe rend à elle-même ce témoignage, qu'elle eſt *toute profitable*; & c'eſt moins les paroles que le ſens, qui ſont l'Ecriture. Et ſi cela n'eſt pas profitable pour tous les Chrétiens; pourquoi employe-t-elle des Docteurs particuliers pour expliquer l'Ecriture? Eſt-ce donc que des Interprétations

Digitized by Google

faillibles de l'Ecriture ſont profitables, & que des Interprétations infaillibles ne le ſeroient pas ?

XCV. Si vous dites *que le St. Eſprit, qui aſſiſte l'Egliſe quand elle interprête, la pouſſera à interpréter, quand il le jugera à propos ; & que l'Egliſe interprêtera, quand le St. Eſprit l'y pouſſera.* Je demande, ſi lors que le St. Eſprit pouſſe ainſi l'Egliſe, il eſt au pouvoir de l'Egliſe de reſiſter à cette impulſion, ou non. S'il eſt au pouvoir de l'Egliſe d'y reſiſter ; alors le St. Eſprit peut la pouſſer, & l'Egliſe peut ne ſe point mouvoir. Or il eſt certain que le St. Eſprit nous meut ou nous pouſſe à une Action, quand il convainc notre Eſprit, qu'il y va de la Gloire de Dieu, & du bien des hommes de la faire ; Telle ſeroit ſans doute une Expoſition complète de toute l'Ecriture ; & il n'eſt pas poſſible d'imaginer, pourquoi on remettroit un ſeul jour, à ébaucher ce grand Ouvrage, n'étoit qu'on ſent bien ſon incapacité, & que c'eſt-là la vraye raiſon, pourquoi on s'en excuſe. S'il n'eſt pas au pouvoir de l'Egliſe d'y reſiſter ; mais qu'elle n'ait pas encore pour cela l'impulſion néceſſaire ; j'avouë que c'eſt une bonne excuſe. Mais, cela étant, je demande ſi les Papes qui différérent ſi longtems la Convocation d'un Concile, pour réformer l'Egliſe, & ce qu'ils pretendent avoir enfin été fait par le Concile de *Trente*, je demande s'ils pouvoient, pour excuſer ce long délai, alléguer, qu'ils n'avoient pas encore été mûs à cela par le St.

Digitized by Google

S. Esprit ? Je demande encore si cette impulsion du St. Esprit, qu'on suppose irresistible quand elle est venuë, est tellement nécessaire pour mouvoir votre Eglise à ces sortes d'actions publiques, qu'elle ne puisse en aucune maniere, s'évertuer, & se mouvoir sans elle ? Si le Pape, par exemple, aujourd'hui regnant, ne pourroit pas, s'il vouloit, s'asseoir sur son Siege Pontifical, & se mettre à écrire un Commentaire sur la Bible, pour instruire les Fidèles du vrai sens de l'Ecriture ? Si vous répondez qu'il ne le peut pas : vous vous rendez vous-même ridicule. Si vous repondez qu'il le peut, je voudrois bien savoir s'il travailleroit alors, sous la direction immediate du St. Esprit ou non. Si vous dites qu'oui : Qu'est-il donc besoin qu'il attende la prétendue impulsion irresistible ? Que ne se met-il tout-à-l'heure à ce grand & utile Ouvrage ? Si vous dites que non : Qui nous assûrera que ce ne fût pas de son propre mouvement, ou par des sollicitations & des importunitez humaines, & non par l'impulsion du S. Esprit qu'il convoqua le Concile de Trente ? Et qui nous assurera par conséquent que le St. Esprit ait assisté ce Concile, puis qu'il n'assiste que ceux qui reçoivent son impulsion ? Si donc il mut effectivement le Pape à convoquer ce Concile, c'est une chose bien secrète, qu'il n'est pas possible que nous connoissions, & qui n'étoit peut-être pas bien connuë du Pape lui-même.

XCVI. Si vous dites que vous n'entendez autre chose, sinon : *que l'Eglise ne don-*

Digitized by Google

donne point de faux ſens à l'Ecriture, qu'elle interprête; mais qu'elle n'a pas une aſſiſtance poſitive pour interpreter infailliblement toute l'Ecriture. J'inſiſte encore, & je vous demande quelle raiſon nous avons de croire, que le St. Eſprit en demeure-là? N'en avons-nous pas tout autant de croire qu'il s'arrêtera à la premiere de ces deux choſes, & qu'il ſe contentera d'enſeigner à l'Egliſe, quels Ecrits ſont la véritable Ecriture? Car ſi l'aſſiſtance du St. Eſprit eſt promiſe à l'Egliſe, pour toutes les choſes profitables; il faudra dire alors qu'elle lui ſera donnée cette aſſiſtance, non ſeulement pour la garantir de toute ſorte d'erreurs, mais encore pour lui enſeigner toutes ſortes de véritez profitables, telles que ſont celles qui ſont contenues dans toute l'Ecriture. Encore n'en demeureroit-il pas-là, elle lui ſeroit auſſi donnée cette aſſiſtance, pour la garantir, & la garantir irreſiſtiblement de tous les vices; il iroit encore plus loin, il lui communiqueroit, par une infuſion irreſiſtible toutes les vertus; car toutes ces choſes ſeroient ſans doute très-profitables pour les Chrétiens. Si vous dites qu'alors, il les priveroit de leur liberté; je dirai auſſi, qu'il ne peut ſans les priver de leur liberté, les néceſſiter à croire, & à faire une profeſſion publique de leur Croyance.

XCVII. Je réponds à l'Autorité de St. *Auguſtin*, que ce qui le portoit à croire l'Evangile, n'étoit pas le ſeul témoignage de

Digitized by Google

de l'Egliſe d'alors, moins encore d'une *partie* de l'Egliſe d'alors (comme étoit l'*Egliſe Romaine*) mais la Tradition conſtante & ſuivie des Egliſes de tous les Siécles. Vous-même ne nous avez-vous pas dit que c'eſt-là *le principe qui ſert de preuve à l'Ecriture, & qui n'a lui-même nul beſoin d'être prouvé?* N'eſt-ce pas à ce principe que vous avez rapporté cette même ſentence de St. *Auguſtin: Ego verò Evangelio non crederem, niſi &c.* Chap. 2. § 14.? Le même St. *Augüſtin*, dans l'endroit que vous citez de ſon Livre *de utilit. cred.* c. 14. ne dit-il pas que ce qui le porte à croire, c'eſt la *Renommée*, la *Celebrité*, le *Conſentement*, l'*Antiquité?* Cette même Tradition, ce Conſentement, cette Antiquité, eût ſur lui la même influence, pour l'empêcher de croire *Manès*, qu'elle eût pour l'obliger à croire l'Evangile (la Tradition Chrétienne n'étant pas moins contre les *Manichéens* que pour l'Evangile); & il raiſonnoit juſte, en concluant de ce principe qu'il avoit autant raiſon de rejetter la Doctrine des *Manichéens*, qu'il en avoit d'embraſſer celle de l'Evangile. Si donc vous pouvez dire avec autant de vérité que la Réputation, la Célébrité, le Conſentement, l'Antiquité, en un mot la Tradition originale, & univerſelle, eſt contre *Luther*, & contre *Calvin*; que St. *Auguſtin* le diſoit en parlant des *Manichéens*; vous faites fort bien de leur appliquer l'Argument de St. *Auguſtin*. Mais à quel propos ſubſtituer leurs noms à celui de *Manès* tandis que vous ne ſauriez prouver, que

Digitized by Google

que la choſe, leur convienne auſſi-bien qu'à lui ?

XCVIII. Si vous dites que St. *Auguſtin* parle ici de l'Autorité de l'Egliſe préſente, faiſant abſtraction, de ſon conſentement avec l'Egliſe ancienne ; & qu'ainſi vous, qui avez l'Egliſe d'aprélent pour vous, contre *Luther* & *Calvin*, comme St. *Auguſtin* avoit celle d'alors pour lui contre *Manès*, pouvez bien vous ſervir contre eux des mêmes paroles, dont St. *Auguſtin* s'eſt ſervi contre lui.

XCIX. A cela je réponds 1. que c'eſt fort vainement que vous préſumez d'avoir l'Egliſe Catholique pour vous. 2. Que, ſi St. *Auguſtin* entendoit par l'Egliſe, qui lui fit croire l'Evangile, l'Egliſe de ſon tems, faiſant abſtraction de ſon antiquité, & de ſa ſucceſſion perſonnelle & doctrinale depuis les Apôtres, ſon Argument ſeroit, comme on parle, une ſelle à tous chevaux. Il pourroit être d'uſage pour empêcher un *Arien*, ou un *Grec* de ſe faire Catholique-Romain, & un Catholique-Romain, de ſe faire *Grec*, ou *Arien*. La raiſon en eſt que les *Ariens*, & les *Grecs* prétendent au tître de Catholiques, & à celui d'Egliſe, tout autant que les Papiſtes. Si donc vous vous étiez adreſſé à un ancien *Goth*, ou *Vandale*, que les *Ariens* auroient converti au Chriſtianiſme, pour en faire votre Proſelyte ; n'auroit-il pas pû vous dire tout ce que St. *Auguſtin* diſoit aux *Manichéens ? Je ne croirois pas l'Evangile, ſi l'Autorité de l'Egliſe ne me le perſuadoit. Voulez-vous que j'écoute ceux qui me diſent :*

Digitized by Google

disent : croi l'Evangile ; & que je ne les écoute pas, quand ils me disent : ne croyez pas les Homoousiens. *Il faut que vous optiez. Si vous me dites ; croi les* Ariens; *mais les* Ariens *me disent de ne vous pas croire. Si vous me dites : ne croi pas les* Ariens ; *mais avez-vous donc raison de vouloir m'obliger à embrasser la Croyance des* Homoousiens, *par cette raison que je croi l'Evangile, que je ne croi que par le motif de l'autorité des* Ariens ? *Si vous me dites qu'à la verité je fais bien de croire les* Ariens *quand ils me recommandent l'Evangile ; mais que je fais mal de les croire, quand ils me défendent de croire les* Homoousiens. *En bonne foi, me croyez-vous assez simple, pour croire, ou ne pas croire ce qu'il vous plaira sans que vous m'en donniez aucune bonne raison ?* Il seroit facile de mettre ces mêmes paroles dans la bouche d'un *Grec*, d'un *Abyssin*, d'un *Georgien*, & d'un homme de toute autre Religion. Je vous prie, donnez-vous le tems de penser à ce que vous pourriez leur repliquer ; & imaginez-vous, que votre réplique est aussi la nôtre.

C. QUAND vous demandez, *si les Protestans ne ressemblent pas parfaitement à ceux à qui St.* Augustin *parloit, tandis qu'ils veulent qu'on croye l'Eglise Romaine, quand elle déclare quels Livres sont de l'Ecriture ; mais qu'ils ne veulent pas qu'on la croye, quand elle condamne* Luther. Je vous demande à mon tour, si vous êtes bien dans votre bon sens, quand vous dites que les Protestans veulent qu'on croye l'Eglise Romai-

Digitized by Google

maine quand elle déclare quels Livres ſont de l'Ecriture; eux qui l'accuſent de donner ſous le nom d'Ecriture, des Livres qui ne ſont point de l'Ecriture? Eux, qui déclarent qu'on ne doit point recevoir comme tels, ceux que l'Egliſe Romaine recommande, par cette raiſon qu'elle les recommande? Si vous entendez ſeulement, que les Proteſtans veulent qu'on regarde comme Livres de l'Ecriture certains Livres, qu'elle recommande comme étant de l'Ecriture; ne pouvons-nous pas demander à notre tour: Si les Papiſtes ne reſſemblent pas parfaitement à ceux qui veulent qu'on croye l'Egliſe d'Angleterre, quand elle déclare quels Livres ſont de l'Ecriture, mais qui ne veulent pas qu'on la croye, quand elle condamne l'Egliſe de Rome?

CI. QUAND vous dites auſſi que St. *Auguſtin* paroît avoir été animé d'un eſprit Prophetique, & avoir eu les Proteſtans en vuë, quand il a dit: *Pourquoi ne m'adreſſerois-je pas, pour ſavoir ce que J. C. a commandé de croire, à ceux-là principalement, au témoignage & à l'autorité de qui je ſuis redevable de ce que je ſai, que J. C. a commandé de croire quoi que ce ſoit?* Je réponds, que, juſqu'à ce que vous faſſiez voir que J. C. a commandé, qu'on crût que la Religion Chrétienne eſt véritable, ſur le témoignage & l'autorité de l'Egliſe Romaine, cette citation ne fait rien du tout à votre deſſein; qui eſt, de perſuader aux Proteſtans que votre Egliſe eſt l'Interpréte infaillible de l'Ecriture, & le Juge des Controverſes. Je dis plus; elle

Digitized by Google

le fait directement contre vous. Eſt-ce qu'un Membre de l'Egliſe Anglicane, qui a reçu ſon Baptême, ſon Inſtruction, ſa Foi, par le miniſtére de cette Egliſe, ne peut pas vous dire la même choſe, que St. *Auguſtin* dit ici aux *Manichéens* ? *Pourquoi ne m'adreſſerois-je pas, pour ſavoir ce que J. C. a commandé de croire, à ceux-là principalement*, [*à l'Egliſe Anglicane*] *au témoignage & à l'autorité de qui je ſuis redevable, de ce que je ſai, que J. C. a commandé quelque choſe que ce ſoit* ? Pouvez-vous, vous F. ou K., ou qui que vous ſoyiez, *pouvez-vous, mieux qu'eux, m'inſtruire de ce que J. C. a dit; J. C., de qui je ne croirois pas même qu'il eût été ou qu'il fût, s'il n'y avoit que vous qui me l'euſſiez dit* ? *Quand donc, j'ai cru en lui;* qu'il avoit fait tant & de ſi grands Miracles, qu'il avoit enſeigné au monde cette Doctrine Divine contenue ſi clairement dans les Livres Authentiques du Nouveau Teſtament; j'y ai crû, j'ai crû tous ces faits, perſuadé *par la Tradition célèbre, conſtante, unanime*, de ceux, qui, en d'autres choſes ont des ſentimens infiniment différens; perſuadé par *l'Antiquité*, qui donne à ces faits une atteſtation conſtante & univerſelle; au lieu que chacun peut voir que vous, qui n'êtes qu'une *poignée de gens*, en comparaiſon de ceux dont le conſentement ſert d'appui & de fondement à ma Foi; Vous, qui êtes ſi *turbulens* que vous damnez tous ceux qui différent tant ſoit peu de vous; & que vous vous croyez en droit d'uſer de toute ſorte de violence, quand vous en avez

Digitized by Google

vez le pouvoir, afin d'établir votre Doctrine, & d'exterminer celle qui lui est contraire; vous enfin qui *n'êtes que d'hier*, par rapport aux Dogmes qui vous sont particuliers, tel que ceux-ci; qu'il est permis, & même expédient d'ôter aux Laïques la Coupe Sacramentale; qu'il est permis & même expédient de faire le Service Divin en Latin; la Transsubstantiation, les Indulgences, le Purgatoire, l'Infaillibilité du Pape, son Autorité sur le Temporel des Rois &c. qui n'êtes, dis-je, que d'hier, par comparaison au Livre Authentique de l'Ecriture, qui contient avec tant d'évidence notre Religion, ou plûtôt qui est lui-même notre Religion; c'est à dire le seul objet materiel, de notre Foi. Au lieu, dis-je, que chacun peut voir que vous, *qui n'êtes, qu'une poignée de gens, très-turbulens, & très-nouveaux, ne sauriez rien produire, qui mérite d'être crû*, par des gens sages & considérez. *Quelle extravagante prétension! Ecoutez*, à la bonne heure, le consentement des Chrétiens, qui ont été, & qui sont depuis J. C. *quand il s'agit de croire en J. C. mais écoutez-nous*, nous qui contredisons, & qui damnons toutes les autres Societez Chrétiennes, *quand il s'agit de savoir ce que J. C. a dit.* Et sur quoi fondé, je vous prie? En vérité s'il n'y avoit pas telle chose que ce Consentement, s'il n'y avoit que vous qui pussiez m'instruire, *je croirois plûtôt ne devoir point croire en J. C., que je ne croirois devoir croire, touchant ce qu'il a enseigné, tout autres que ceux qui m'ont appris*

Digitized by Google

pris à croire en lui. Au moins ne seroit-ce pas vous, à qui je m'adresserois pour apprendre sa Religion; A vous, qui avez fait un tort si considérable à ses Miracles & à sa Doctrine en forgeant si manifestement tant de faux Miracles, qu'on pourroit fort justement prendre occasion de-là de soupçonner les véritables, s'il n'y avoit que votre autorité qui les rendît croyables; A vous, qui avez controuvé tant de fausses Histoires, supposé tant de faux Auteurs, qu'on peut dire que vous avez pris la voye la plus plausible, de faire douter de toutes les Histoires; s'il n'y avoit que votre autorité qui les rendit croyables; A vous, qui avez introduit des Dogmes visiblement & directement contraires à ce Livre Saint, que vous reconnoissez vous-même pour la Parole de Dieu; des Dogmes qui la plûpart tendent à enrichir, & à aggrandir ceux qui les enseignent; des Dogmes, qui (n'étoit que la différence de l'Eglise Chrétienne, & de la vôtre est si bien marquée) seroient capables de faire soupçonner que la Religion Chrétienne n'est qu'une Institution humaine, inventée par d'artificieux Imposteurs, qui n'ont eu pour but, que de se rendre eux-mêmes riches & puissans; A vous, qui faites métier & marchandise de corrompre les Auteurs; & qui par-là donnez lieu de douter s'il en reste encore quelqu'un qui soit pur & exempt de corruption; car si vous prenez cette liberté à l'égard des Auteurs des six derniers siécles, qui nous assurera que vos prédécesseurs ne l'ont pas prise avant

vous

vous, à l'égard des Auteurs des six siécles précedens, & ainsi en remontant jusqu'à J. C. même ? A vous, dont les Doctrines, sans en excepter aucune de celles qui sont contestées, ne coulent point de la source même de la Tradition Apostolique, mais se sont insinuées peu à peu dans ses ruisseaux, les unes dans un siécle, les autres dans un autre, les unes plûtôt, les autres plus tard ; & dont quelques-unes, sont encore informes, dans la coquille, pour ainsi dire ; & prêtes à éclore, comme l'Infaillibilité du Pape, la Conception Immaculée de la Bien-heureuse Vierge ; la Puissance du Pape sur le Temporel des Rois, celle de la Predétermination &c. qui néanmoins sont déja, ou seront avec le tems, imposées, sous le nom de *Traditions Apostoliques* ; &, de plus, comme véritez tellement nécessaires & essentielles, qu'on ne craint point de dire qu'il vaut autant ne rien croire du tout, que de ne pas croire, qu'elles viennent originairement des Apôtres ; quelque conviction qu'on ait, que ce sont des nouveautez, qui ne parurent que d'hier. En vérité n'est-ce pas là le vrai moyen d'introduire le Scepticisme dans la Religion ? On me dit qu'il vaut autant ne rien croire du tout, que de croire quelques points que l'Eglise enseigne, & de ne pas croire les autres ; Or je sai, & je vois avec la plus grande évidence, que certains Points, qu'elle débite comme anciens, & indubitables, sont indubitablement faux & nouveaux ; Donc resolument, je ne croirai rien du tout. Je demande si les Principes, que

Digitized by Google

que je viens de détailler, ne donnent pas lieu de faire ce raisonnement, ou quelque autre semblable? N'est-ce pas ainsi que bien des gens raisonnent en effet, non seulement *en Italie*, *en Espagne*, *en France*, mais aussi *en Angleterre*? Ceux qui connoissent le monde, pourroient bien nous en dire des nouvelles. Concluons donc, que puisque l'autorité de l'Eglise Romaine, loin d'être un fondement suffisant pour supporter l'édifice de la Foi Chrétienne, est au contraire, à plusieurs égards, une grande tentation pour la rejetter, ce raisonnement-ci est beaucoup plus juste & plus concluant: Ce n'est pas de l'Eglise Romaine, que nous recevons la connoissance de J. C. ni celle de l'Ecriture; Donc ce n'est pas de l'Eglise Romaine que nous devons recevoir la connoissance de la Doctrine de J. C. ni l'interprétation de l'Ecriture.

CII. VOICI l'argument qui fait la matiere du 19. §. *Le Juge des Controverses doit être intelligible, aux savans, & aux ignorans; l'Ecriture ne l'est pas, & l'Eglise l'est; Donc l'Eglise, & non l'Ecriture, est le Juge des Controverses.*

CIII. JE réponds, que d'être intelligible, est à la vérité une qualité requise à un Juge; mais elle ne suffit pas seule pour faire un Juge; si elle suffisoit, vous pourriez vous-même être le Juge des Controverses, & raisonner ainsi: L'Ecriture n'est pas intelligible à tous; Moi je le suis; Donc je suis le Juge des Controverses. Si vous dites que votre dessein n'est pas de conclure contre l'Ecriture,

Digitized by Google

mais seulement en faveur de l'Eglise: pourquoi donc, vous demande-je, à moins que vous n'ayiez eu dessein d'enlacer les simples par ce Sophisme, pourquoi dites-vous dans la conclusion de ce Paragraphe, *Telle est l'Eglise;* mais *l'Ecriture n'est pas telle?* N'est-ce pas pour leur donner lieu de conclure, plus que vos Prémisses ne comportent, savoir; *que l'Eglise est ce Juge; mais que l'Ecriture ne l'est pas.* Il y a plus; votre raisonnement porte sur une fausse supposition, savoir, que Dieu a établi un Juge, pour décider toutes les Controverses qui s'éleveroient dans l'Eglise touchant le sens des Textes obscurs de l'Ecriture; au lieu qu'il a laissé à cet égard chaque particulier à sa liberté; comme il paroît, par ces paroles de St. Paul. *Que chacun abonde en son propre sens* &c. J'ajoûte, que s'il y a quelques Protestans qui disent que l'Ecriture est le Juge des Controverses, ils ont pour autoriser cette maniere de parler, l'autorité des Péres. Voyez *Optat. contr. Parm. L. 5. in princ.*

CIV. IL est vrai, qu'à parler proprement, l'Ecriture n'est pas un Juge, & n'en sauroit être un, mais seulement une *Règle suffisante*, pour ceux qui la croyent la Parole de Dieu, comme l'Eglise Anglicane & l'Eglise Romaine la croyent; une *Règle*, dis-je, *suffisante* pour juger de ce qu'ils doivent croire, ou ne pas croire; une Règle suffisamment parfaite & suffisamment intelligible, à l'égard des choses nécessaires, pour tous ceux qui ont du discernement, savans & ignorans. Et la raison que j'en

ai

Digitized by Google

ai eſt convainquante & démonſtrative ; parce que rien de ce qui n'eſt pas révélé clairement, n'eſt néceſſaire à croire. Car de dire, que, quand un Texte de l'Ecriture, à cauſe de l'ambiguité des termes, eſt ſuſceptible de divers ſens, dont l'un eſt vrai & l'autre faux, de dire, que Dieu oblige les hommes ſous peine de damnation, de ne pas s'y méprendre, fût-ce même par une fragilité inſéparable de l'humanité ; ce ſeroit faire de Dieu un Tyran ; & dire, que lors même que les moyens nous manquent, il exige de nous, que nous ne manquions pas d'arriver à la fin ; c'eſt à dire, que tel que Pharaon, il refuſe de nous donner de la paille, lors qu'il entend que nous fourniſſions des briques ; *qu'il moiſſonne, où il n'a point ſemé, & qu'il recueille où il n'a point épars*, qu'il ne ſe contentera pas de plus grands efforts que nous faiſons pour lui plaire, ſi notre obéiſſance n'eſt entiere, exacte au dernier point, & parfaite à tous égards ; que ſa volonté eſt que nous faſſions ce qu'il ſait bien qu'il ne nous eſt pas poſſible de faire ; enfin que nous lui ſerons agréables, non, à proportion de ce que nous avons, mais à proportion de ce que nous n'avons pas. Je laiſſe à juger aux perſonnes raiſonnables ſi tout cela s'accorde bien avec la Bonté de Dieu, avec ſa Sageſſe, avec ſa Parole. Si j'avois envoyé un domeſtique à *Paris*, ou à *Rome*, ou à *Jeruſalem* ; & qu'après avoir uſé de toute la diligence, & de tout le ſoin poſſible, pour ne pas manquer ſon chemin, trouvant néanmoins, aſſez fré-

Digitized by Google

quemment, ſur ſa route, des chemins qui ſe partagent, ſans avoir aucune raiſon qui pût lui faire juger, que l'un eſt le bon, plûtôt que l'autre, il vînt enfin à s'égarer; y a-t-il quelqu'un qui ne me regardât, comme un Maître injuſte, paſſionné, déraiſonnable, ſi je prenois de-là occaſion de me fâcher contre ce Domeſtique & de le châtier ſévérement? Et nous ne tremblons point en imputant à Dieu, une choſe, que nous regarderions comme un reproche honteux, & injurieux ſi on nous l'imputoit. Pour moi, j'avouë, que je craindrois beaucoup de ne pouvoir aimer Dieu, ſi j'avois de lui une ſi étrange idée.

CV. DE plus, quand vous dites *que les ſavans & les ignorans ne ſauroient entendre l'Ecriture*, ſortez un peu des ténèbres, dont vous affectez de vous envelopper; & dites-nous bien nettement ce que vous entendez. Eſt-ce, qu'ils ne ſauroient entendre toute l'Ecriture? Eſt-ce, qu'ils n'en ſauroient entendre aucune partie? Eſt-ce, qu'ils n'en ſauroient entendre autant qu'il eſt néceſſaire pour les conduire au Ciel? Si c'eſt la premiere de ces choſes, que vous entendez; je croi les ſavans dans le même cas. Si c'eſt la ſeconde; l'expérience de tous les hommes ſuffit pour vous convaincre du contraire: car y a-t-il quelqu'un qui ne ſoit capable d'entendre ſuffiſamment l'Hiſtoire, les Préceptes, les Promeſſes, & les Menaces de l'Evangile? Si c'eſt la troiſiéme; qu'ils peuvent entendre quelque choſe de l'Ecriture, mais non, autant qu'il ſeroit néceſſaire pour ſe ſauver. Mais je de-

Digitized by Google

demande; pourquoi eſt-ce donc que St. Paul dit à Timothée *que les Ecritures peuvent le rendre ſage à ſalut?* Pourquoi eſt-ce que St. *Auguſtin* dit que „Ce qu'il y a de clair „ dans l'Ecriture contient tout ce qui con„cerne la Foi, & les Mœurs" *? Ea quæ manifeſtè poſita ſunt in Sacris Scripturis, omnia continent quæ pertinent ad Fidem Moreſque vivendi?* Pourquoi eſt-ce que chacun des quatre Evangeliſtes a intitulé ſon Livre, l'EVANGILE, s'il y a omis quelque choſe d'eſſentiel & de néceſſaire à l'Evangile? Peut-on s'imaginer, ou, qu'ils ayent omis quelque choſe de néceſſaire par ignorance, ne ſachant pas qu'il fût néceſſaire? Ou, que ſachant bien qu'il étoit néceſſaire, ils l'ayent ſupprimé, par malice? Ou, enfin, que par négligence, ils n'ayent fait qu'à moitié ce qu'ils avoient à faire? Si rien de tout cela ne peut leur être imputé ſans blaſphême, quand on penſe qu'ils ont tous écrit, avec l'aſſiſtance immédiate du St. Eſprit; il s'enſuit, avec la derniere évidence, que chacun d'eux a écrit l'Evangile entier de J. C. j'entends toutes les parties néceſſaires & eſſentielles de l'Evangile. De ſorte que ce que l'un a de plus que l'autre, eſt ſimplement profitable, & non néceſſaire; néceſſaire pourtant à croire, parce que cela eſt révélé; mais nullement révélé, parce que cela eſt néceſſaire à croire.

CVI. ILS n'ont pas écrit non plus, pour les ſavans ſeulement, mais généralement pour tout le monde; l'un des caractères diſtinctifs de la Prédication de l'Evangile

Digitized by Google

étant, qu'il devoit être prêché, non à de savans seulement, mais à *tous les Hommes*. Ainsi, à moins qu'on ne suppose que le St. Esprit & les Evangelistes ont été volontairement fautifs, dans l'exécution de leur propre dessein; il faut nécessairement dire, qu'ils ont eu intention d'écrire intelligiblement, & d'une maniere proportionnée à la portée des plus simples; au moins à l'égard des choses nécessaires, qu'ils étoient obligez de prêcher, & nous, de croire.

CVII. QUAND *vous prétendez qu'il est également facile, aux savans & aux ignorans, non seulement de connoître quelle est la véritable Eglise, & ses Décrets; mais encore quel est le sens de ses Décrets*; Je soutiens, que c'est une vaine prétension.

CVIII. CAR 1. comment est-ce que les ignorans, à qui vous supposez que l'Ecriture n'est pas intelligible, pourront connoître, laquelle de toutes les Societez Chrétiennes, est la véritable Eglise? Vous direz peut-être qu'ils doivent en juger par les caractères de l'Eglise, qui sont la *Visibilité perpétuelle, la Succession, la Conformité avec l'Eglise ancienne* &c. Mais comment est-ce qu'ils savent 1. que ces Caractères sont les Caractères de la véritable Eglise, si ce n'est par l'Ecriture, que vous dites qu'ils n'entendent pas? Vous direz peut-être qu'on peut leur dire que ce sont-là les Caractères de la véritable Eglise. Mais, puisque les hommes peuvent tromper, & se tromper, & que leurs paroles ne sont pas des preuves; comment pourront-

Digitized by Google

ront-ils ſavoir que ce qu'on leur dit eſt vrai? Les voilà donc d'abord, qui rencontrent une difficulté inſurmontable, ne pouvant ſavoir quelle eſt la véritable Egliſe par des Caractères, qu'ils ne peuvent ſavoir être les Caractères de la véritable Egliſe. Mais ſuppoſons cette difficulté levée, & qu'ils ſachent certainement que ce ſont-là les Caractères de la véritable Egliſe, comment pourront-ils ſavoir, à laquelle des Societez Chrétiennes à l'excluſion des autres, ces Caractères conviennent? Car il eſt certain que cet Examen demande une connoiſſance aſſez étenduë des Monumens de l'Antiquité Chrétienne, qu'un ignorant ne ſauroit avoir; parce que celui qui l'a cette connoiſſance, ne ſauroit être un ignorant. Comment eſt-ce, par exemple, qu'un ignorant pourra ſavoir que l'Egliſe Romaine a une Succeſſion perpetuelle de Sectateurs viſibles, qui ont fait profeſſion de croire la même Doctrine qu'elle croit aujourd'hui, ſans aucun mélange d'aucune Doctrine contraire, à moins qu'il n'ait examiné auparavant, quelle étoit la Doctrine de l'Egliſe du premier ſiécle, quelle étoit celle de l'Egliſe du ſecond; & ainſi de ſuite. Or je laiſſe à juger à quiconque a tant ſoit peu d'intelligence, ſi cela n'eſt pas, ſans comparaiſon, plus difficile, que de s'arrêter au premier ſiécle, & d'examiner quelle eſt la vraye Egliſe en confrontant ſa Doctrine, avec celle de l'Egliſe du premier ſiécle. Mais ſuppoſons que cet ignorant faſſe encore un pas en avant; & qu'il ſoit parvenu juſqu'à ſavoir

Digitized by Google

quelle eſt la véritable Egliſe, comment ſaura-t-il ce que cette Egliſe a décreté, l'Egliſe, n'ayant pas pris tant de ſoin de conſerver ſes Décrets, qu'il n'y en ait beaucoup de perdus, beaucoup d'alterez & de corrompus. De plus, quand il verra que les ſavans eux-mêmes diſputent, touchant pluſieurs choſes, ſi elles ſont de foi, ou ſi elles n'en ſont pas; quel parti prendra-t-il? D'ailleurs, s'agiſſant du vrai ſens de ces Décrets, ſera-t-il plus capable de le bien prendre, que celui des Textes clairs de l'Ecriture, que vous ne voulez pas qu'il ſoit capable d'entendre? ſur tout ſi l'on fait attention, que les Décrets de divers Papes, & de divers Conciles, ſont conçus en termes ſi obſcurs, que les ſavans eux-mêmes ne conviennent pas de leur véritable ſens. Enfin ils ſont tous écrits dans des Langues que les ignorans n'entendent pas, de ſorte qu'à cet égard, il faut encore qu'ils s'en rapportent, à l'autorité faillible & incertaine de quelques particuliers, qui leur diſent, qu'il y a un tel ou tel Décret. Et quand ces Décrets ſeroient traduits en Langues vulgaires, il n'y a nulle raiſon imaginable, pourquoi les Traducteurs de ces Décrets ne ſeroient pas auſſi faillibles, que vous dites que les Traducteurs de l'Ecriture le ſont.

CIX. EN dernier lieu, comment eſt-ce qu'un ignorant, ou même quelque homme que ce ſoit, peut s'aſſûrer de la certitude d'un Décret; laquelle certitude n'eſt fondée que ſur des ſuppoſitions, dont il eſt impoſſible de ſavoir le vrai, ou le faux?

Car

Digitized by Google

Car ſi ce Decret n'eſt confirmé par un bon Pape, il ceſſe d'être vrai Decret. Maintenant un Pape n'eſt point vrai Pape, s'il eſt intrus, ou entré par Simonie : & y a-t-il quelqu'un qui puiſſe me répondre du contraire ? De plus ; il ne ſauroit être vrai Pape à moins qu'il n'ait été baptizé, ſi le Miniſtre n'a pas eu l'intention requiſe ; il ne ſauroit être vrai Pape, s'il n'a pas été bien ordonné Prêtre ; & la validité de ſon Ordination dépend de l'intention cachée de ſon *Ordinateur* ; & de la vérité de ſon caractère Epiſcopal. Tout cela, comme nous l'avons déja prouvé, dépend d'un ſi grand nombre de ſuppoſitions toutes incertaines, qu'il n'eſt pas poſſible à homme vivant, de reſoudre ſur tout cela, ſes doutes. Je concluds donc, que le plus ſavant homme que vous ayïez, ni le Pape lui-même, ne ſauroit, ſuivant vos principes, avoir aucune aſſûrance, qu'aucun Decret d'aucun Concile ſoit bon & valide ; & conſéquemment, aucune aſſûrance, que ce ſoit en effet un Decret de Concile.

Réponſe au Paragraphe 20.

CX. Si par un *Eſprit particulier*, vous entendez la perſuaſion particuliére, qu'une certaine Doctrine eſt vraye, parce *qu'on prétend, ſans qu'on puiſſe le prouver, qu'on la tienne du St. Eſprit* ; alors je dis, que de rapporter les Controverſes à l'Ecriture, n'eſt pas les rapporter à cette eſpéce-là d'eſprit particulier. Car, je vous prie, n'y a-t-il pas une différence viſible entre dire : le St. Eſprit me dicte, *que tel ſens eſt le vrai ſens d'un tel Texte* ; Ce qu'il n'y

Digitized by Google

a perſonne qui puiſſe ſavoir au vrai, parce que c'eſt une choſe particuliére & cachée; & entre dire : *j'ai telles & telles raiſons, qui prouvent, que telle Doctrine eſt vraye; & que tel ſens eſt le vrai ſens d'un tel Texte;* la Raiſon étant une choſe publique & certaine, expoſée à l'épreuve & à l'examen de chacun. Mais ſi par *Eſprit particulier*, vous entendez la Raiſon de chacun, alors vos deux premiers inconveniens ſe reduiront à un, & celui-ci s'évanouïra bien-tôt tout-à-fait.

a Répondre au Paragraphe 21.

CXI. MAIS eſt-ce que de conférer l'Office de Juge à l'Egliſe, n'eſt pas le conferer auſſi à chaque particulier? Ne faut-il pas que chaque particulier, avant que de croire l'Egliſe infaillible ait des raiſons pour la croire telle? Et ne faut-il pas qu'il ſoit le Juge de ces raiſons, & qu'il examine, ſi elles ſont bien valables & concluantes, ou ſeulement captieuſes, & Sophiſtiques? Ou bien, voudriez-vous que tout le monde crût toute votre Doctrine véritable, à cauſe de l'Infaillibilité de votre Egliſe, & l'Infaillibilité de votre Egliſe, ſans ſavoir pourquoi?

CXII. SUPPOSANT que c'eſt l'Egliſe qui doit les guider, encore faut-il qu'ils ſe ſervent de leur Raiſon, pour connoître quelle eſt la vraye Egliſe. Et n'eſt-ce pas, pour cela, que vous-même aſſignez tant de différens Caractéres que vous prétendez 1. être les Caractéres de la vraye Egliſe, & enſuite, ne convenir qu'à elle ſeule, à l'excluſion de toutes les autres : mais vous ne prétendez ſeulement pas, qu'aucu-

Digitized by Google

qu'aucune de ces deux prétentions ſoit évidente par elle-même; vous tâchez de les prouver l'une & l'autre par des raiſons. Or, je vous demande, ne faut-il pas néceſſairement que chaque particulier juge de ces raiſons? Ne faut-il pas qu'il examine lui-même, ſi elles prouvent bien ce que vous prétendez prouver en les alléguant, ſavoir 1. Que ces Caractères ſont en effet les Caractères propres & diſtinctifs de la vraye Egliſe. 2. Qu'ils conviennent à votre Egliſe, & qu'ils ne conviennent qu'à Elle.

CXIII. L'UN de ces Caractères, & le ſeul qui déſigne, & qui diſtingue une Egliſe véritable, & exempte de corruption, c'eſt *la Conformité avec l'Antiquité*; j'entens l'Egliſe la plus ancienne de toutes, c'eſt-à-dire, l'Egliſe Primitive & Apoſtolique. Maintenant quelle poſſibilité y a-t-il, pour qui que ce ſoit d'examiner votre Egliſe, par ce Caractère, à moins qu'il ne ſe ſerve de ſon jugement particulier, pour connoître quelle étoit la Doctrine de l'Egliſe Primitive, & quelle eſt celle de l'Egliſe préſente; en faire la comparaiſon, & être en état de répondre aux raiſons qu'on pourroit alléguer, pour prouver leur répugnance entre elles? Autrement il pourra bien prétendre, qu'il applique cette marque & ce Caractère à l'Egliſe d'à preſent pour juger d'elle; mais il ne les lui appliquera point en effet: & il l'épouſera au hazard, comme fait le grand nombre parmi vous, n'y en ayant pas de cent un, qui puiſſe rendre raiſon de ſon

Digitized by Google

fait. Autrement, au lieu de les renvoyer à des raiſons particulieres, vous ne les renvoyez à aucune, ſi ce n'eſt au Hazard, à la Paſſion, au Préjugé, & autres raiſons ſemblables, qui n'en ſont point, & qui, pour un qu'elles menent à la Vérité, en menent des centaines, & des milliers à la fauſſeté, & au menſonge. Mais c'eſt quelque choſe de fort plaiſant de conſidérer, comment ces Meſſieurs ſoufflent le froid & le chaud de la même bouche, ſelon leurs différentes vûes, y a-t-il eſpérance de faire un Proſelyte? Alors on ne manque point de lui dire que Dieu a donné à tous les hommes la Raiſon pour leur ſervir de guide; *que ſi un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous les deux dans la foſſe*; que ce n'eſt pas une bonne raiſon pour être d'une Religion, que de dire qu'on y eſt né, & qu'on y a été élevé, parce qu'alors un Turc auroit tout autant de raiſon d'être Turc, qu'un Chrétien d'être Chrétien; que chaque particulier a un jugement de diſcrétion, & que s'il veut s'en ſervir, il ſe convaincra ſans peine que la vraye Egliſe a toûjours telles & telles marques; que la leur les a, & que nulle autre qu'elle ne les a. Au contraire, y a-t-il quelqu'un des leurs qui ait pris une forte réſolution, de mettre leur Egliſe à une ſincère & ſuffiſante épreuve, de l'examiner ſur leurs propres marques; & de voir ſur-tout ſi elle eſt en effet auſſi conforme à l'Antiquité qu'ils le prétendent; alors, ils changent tout auſſi-tôt de note. Gardez-vous bien, diſent-

Digitized by Google

ſent-ils, d'écouter votre Raiſon, & de faire uſage de votre propre jugement; écoutez l'Egliſe; & croyez, ſans héſiter, qu'elle eſt conforme à l'antiquité; encore que vous n'ayïez point de raiſon de le croire; & que dit-il encore que vous en ayïez beaucoup de ne le croire pas. Pour moi, ce que je ſai très-certainement, c'eſt que Dieu nous a donné la Raiſon pour diſcerner le vrai & le faux; & quiconque n'en fait pas cet uſage, mais croit à bon compte ſans ſavoir pourquoi; je dis que s'il croit la Vérité, il eſt redevable au hazard, & nullement à ſon choix; & je ne ſaurois m'empêcher de craindre, que Dieu ne prenne pas plaiſir à de tels Sacrifices, *à des Sacrifices de fols.*

CXIV. MAIS vous, qui ne voulez pas que les hommes écoutent leur Raiſon, qui voulez-vous donc qu'ils écoutent? Leurs paſſions? Ou, voulez-vous qu'ils ſe bandent les yeux, & qu'ils marchent à tâtons? *Non*, dites-vous, *nous voulons qu'ils ſe laiſſent conduire par l'autorité.* A la bonne-heure: nous voulons auſſi qu'ils ſe laiſſent conduire par l'autorité; car c'eſt par l'autorité de la Tradition univerſelle que nous voulons qu'ils croyent l'Ecriture. Mais pour l'Autorité, que vous voulez qu'ils ſuivent, apparemment vous voulez bien, qu'ils voyent de leurs propres yeux les raiſons qu'ils ont de la ſuivre. Mais n'eſt-ce pas là tourner un peu autour du pot (pardonnez-moi cette expreſſion). Ecoutez la Raiſon, leur dites-vous, & un moment après, n'écoutez pas

Digitized by Google

la Raiſon; & après tout vous faites vous-mêmes ce que vous condamnez dans les autres; étant impoſſible de toute impoſſibilité, de ſoumettre ſa Raiſon, à moins que ce ne ſoit par raiſon: car celui qui la ſoumet à l'autorité, ne la ſoumet, que parce qu'il croit avoir raiſon de la ſoumettre. Ainſi vous avez tort de croire que la Vérité a extorqué à *Luther*, & aux autres citez par *Breerly* la Confeſſion dont vous parlez. Il n'y eut jamais de Confeſſion plus volontaire que celle-là; & vous-mêmes, vous-mêmes en faites tout autant qu'eux.

CXV. ET quand vous dites *que les Proteſtans n'écoutent les Péres, les Conciles, l'Egliſe, qu'entant qu'ils s'accordent avec l'Ecriture, c'eſt-à-dire après tout, avec eux-mêmes*; je dis moi que vous n'écoutez ni les uns ni les autres, ni l'Ecriture elle-même, qu'entant qu'elle s'accorde avec votre Egliſe: & votre Egliſe vous ne l'écoutez, qu'entant que vous croyez avoir raiſon de l'écouter; de ſorte que chez vous, comme chez les Proteſtans, tout ſe reſoud à la fin, ou ſe reduit à notre propre Raiſon.

CXVI. MAIS n'y a-t-il que les ſeuls Hérétiques qui établiſſent autant de Juges, qu'il y a d'hommes & de femmes dans la Chrétienté? Meſſieurs les Catholiques-Romains n'en font-ils pas autant? Car apparemment vos hommes & vos femmes avant de croire votre Religion, jugent qu'elle eſt la véritable, auſſi-bien que les hommes & les femmes des autres Religions. Oh! Mais *ils la reçoivent*, dites-vous,

Digitized by Google

vous, *non parce qu'ils la croyent conforme à l'Ecriture ; mais parce que l'Eglise leur dit qu'elle l'est.* Cela est fort bien, mais ils croyent pourtant l'Eglise, parce que leur Raison leur dicte qu'ils la doivent croire ; n'est-ce pas ? De sorte que la différence qu'il y a entre un Papiste & un Protestant, revient à ceci ; non que l'un juge, & que l'autre ne juge pas ; mais que l'un juge que son Guide est infaillible ; & que l'autre juge que son chemin est visible & manifeste. Brentius, Zanchius, Cartwright *enseignent la même pernicieuse Doctrine* : cela est assûrément très-vrai ; mais il y en a bien d'autres qui l'enseignent, & qui sont bien loin de votre pensée. S. *Paul* l'enseigne, quand il dit : *Eprouvez toutes choses, & retenez ce qui est bon.* St. *Jean* l'enseigne dans ces paroles : *Ne croyez pas à tout Esprit ; mais éprouvez les Esprits, pour savoir s'ils sont de Dieu, ou non.* St. *Pierre* l'enseigne dans celles-ci : *Soyez toûjours prêts à rendre raison de l'espérance qui est en vous.* Enfin J. C. lui-même l'enseigne, cette pernicieuse Doctrine, dans ces paroles : *si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous les deux dans la fosse.* Et encore ; *que ne jugez-vous vous-même de ce qui est juste ?* J'avouë que je n'y entens rien, si tous ces Textes ne sont pas autant de Préceptes très-clairs, & très-formels, qui obligent les hommes à faire usage de leur Raison, dans le choix de leur Religion. Enfin, car il faut se borner, Mr. *Knot* lui-même l'enseigne, non-seulement dans une seule page, ou dans un

seul

Digitized by Google

ſeul chapitre de ſon Livre; mais dans tout ſon Livre d'un bout à l'autre. Que dis-je? La compoſition même, la publication de ce Livre, ſuppoſent, comme une vérité certaine, que ſes Lecteurs doivent être ſes Juges, & juger actuellement, ſi les raiſons qu'il apporte ſont fortes & convaincantes, c'eſt-à-dire, d'une toute autre ſorte que celles qu'il a juſqu'ici apportées; ou ſi, au contraire, elles ne ſont pas captieuſes & impertinentes, telles que j'oſe croire, que les Lecteurs deſintéreſſez les trouveront.

CXVII. NE *devroit-on pas*, dites-vous, *regarder comme de grands Politiques, ceux qui ſe feroient l'idée d'une République qui reſſembleroit à la nouvelle Egliſe de la formation de ces gens-là?* En vérité, ſi tout ce que vous reprochez à ces gens-là ſe reduit à ceci; qu'ils diſent, *que chaque particulier doit faire uſage de ſa Raiſon dans le choix de ſa Religion, & ne pas croire, que tel ou tel ſens de l'Ecriture eſt le véritable, par le ſeul motif de l'autorité d'un ou de pluſieurs ſavans qui en jugent ainſi, quand il croit avoir des raiſons au contraire, qui lui paroiſſent d'un plus grand poids, que n'eſt cette autorité?* Je ne voi pas pourquoi ils ne pourroient pas être d'auſſi grands Politiques qu'il y en ait dans votre Societé. Mais quel rapport a cela avec des Républiques, où on n'eſt obligé qu'à obéir extérieurement aux Loix, & aux Jugemens des Cours; mais nullement à les approuver interieurement; ni à céler même le jugement qu'on en fait, quand on les des-

approu

Digitized by Google

approuve? Si je croyois, par exemple, avoir de bonnes raisons, pour desapprouver la Loi, qui punit de mort le simple vol, comme *Thomas Morus* croyoit en avoir, rien n'empêche que je ne puisse déclarer ce que j'en penserois, & representer mes raisons au Roi & aux Chambres assemblez en Parlement, comme *Thomas Morus* le fit, sans que je me rendisse en cela, coupable d'aucune faute, ni que je craignisse pour cela, aucune punition.

CXVIII. A l'égard du passage de St. *Augustin*, par où vous fermez ce Paragraphe, pour toute réponse je me contenterai de vous prier de parler en honnête homme, & de me dire franchement s'il est bien vrai, que c'est tout-un, pour un Chrétien, d'"*approuver ou de desapprouver dans chaque Livre de l'Ecriture tout ce qu'il lui plaît*; c'est-à-dire, de biffer de ce Livre les Textes ou les Chapitres qui contredisent son Opinion, ou bien (ce qui seroit encore pis) de dire nettement: *Ces Chapitres & ces Textes sont bien de l'Ecriture, mais ils n'en sont pas moins faux*; si c'est tout-un pour un Chrétien, & si ce n'est pas une plus grande faute à lui d'approuver ou de desapprouver ainsi ce qu'il lui plait dans chaque Livre de l'Ecriture; que d'approuver le sens de l'Ecriture qui lui paroît propre, naturel, bien tiré du Texte, & de desapprouver les sens contraires à celui-là? Au nom de Dieu, Monsieur, parlez franchement: Vous-mêmes dans les Textes de l'Ecriture, que vous alléguez pour prouver l'infaillibi-

Digitized by Google

faillibilité de votre Eglise, vous-mêmes n'approuvez-vous pas le sens qui vous paroît veritable, & ne desapprouvez-vous pas les autres? Et quand vous en usez de la sorte, ne le faites-vous pas par la direction de votre Raison particuliére? Si vous le faites; pourquoi condamnez-vous les autres qui le font? Si vous ne le faites pas, dites-moi, je vous prie, de qui donc vous suivez la Direction? Ou bien si vous n'en suivez aucune? Si vous n'en suivez aucune; autant vaut tirer à la courte-paille, ou jetter au dé, pour le choix d'une Religion. Si vous suivez quelque autre direction, dites-moi, je vous prie, de qui est-elle? De l'Eglise, me direz-vous; mais ne remarquez-vous pas que vous tournez dans un cercle? Vous croyez l'Eglise infaillible, parce que l'Ecriture le dit, vous croyez que l'Ecriture le dit, ou qu'il faut ainsi entendre l'Ecriture, parce que l'Eglise le dit: autant vaut dire que le Pére engendre son Fils, & que le Fils engendre son Pére; que le fondement soutient la maison, & que la maison soutient le fondement? *Campian* n'auroit-il pas raison de se récrier ici; Bon Dieu *quelle circulation; que de tours & retours? Ecce quos Gyros, quos Mæandros!* Et à quoi bon cette circulation? N'auriez-vous pas plûtôt fait de dire tout d'un coup que l'Eglise est infaillible parce qu'elle le dit, que de citer l'Ecriture, par pure façon; & de dire par un si long contour de paroles: l'Eglise est infaillible, parce que l'Ecriture

Digitized by Google

criture dit qu'elle l'eſt ; & que l'Ecriture dit qu'elle l'eſt, & que c'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre l'Ecriture, parce que l'Egliſe le dit ; & qu'elle eſt infaillible. N'eſt-il donc pas clair comme le Soleil, pour quiconque a des yeux, que vous êtes forcé à faire vous-même ce que vous condamnez avec les plus grands éclats, dans les autres ? L'Egliſe, dites-vous, eſt infaillible : & moi j'en doute ; comment me le prouverez-vous ? L'Ecriture, dites-vous, l'aſſure, par exemple *Eſai.* LIX. *Mon Eſprit qui eſt en toi* &c. Fort-bien ; j'avouë que je lis ces paroles dans l'endroit cité ; mais je doute encore ſi c'eſt de l'Egliſe de J. C. que cela eſt dit. Et ſuppoſé que ce fût d'elle que cela eſt dit, s'il faut l'entendre dans le ſens que vous l'entendez ; oui, il faut l'entendre dans ce ſens-là, dites-vous, car l'Egliſe le dit ; & elle eſt infaillible. N'allez pas ſi vîte ; c'eſt de quoi il s'agit ; c'eſt la queſtion, qu'on ne doit pas ſuppoſer, mais prouver. Auſſi la choſe n'eſt-elle pas ſi évidente qu'elle n'ait beſoin de preuve ; autrement, pourquoi auriez-vous cité ce Texte pour la prouver ? Elle n'a pas non-plus ce privilege, au-deſſus de toutes les autres queſtions, qu'elle puiſſe ſe prouver par elle-même. Que reſte-t-il pour vous à dire, ſinon que les circonſtances du Texte me convaincront, que vous entendez ces paroles dans le vrai ſens. Cela peut être ; mais ces raiſons ne me convaincront point que j'en juge, & que je les examine par

ma

Digitized by Google

ma propre Raiſon. Et vous dites que, tout Chrétien, Homme ou Femme, qui écoute ſa Raiſon dans le choix d'une Religion, ou dans l'interprétation de l'Ecriture, tombe dans les plus grandes abſurditez; ainſi vous ne devez en ces matieres, ni vous ſervir de votre propre Raiſon, ni exiger de moi, que je m'en ſerve.

CXIX. MAIS *la Tradition univerſelle eſt croyable par elle-même*: vous & moi ſommes ſur cela d'accord: *& cette Tradition enſeigne, du conſentement unanime de tous les Siécles, l'infaillibilité de l'Egliſe*, c'eſt ce qu'il faut prouver; car vous ne prétendez pas en être crû ſur votre parole; autrement, l'Egliſe ſeroit le Roc, ſur quoi je ſerois édifié, & vous ſeriez le Roc, ſur quoi ſeroit édifiée l'Egliſe. Ainſi faites parler la Tradition; car une Tradition muette reſſembleroit aſſez à un Foudre muet. Peut-être produirez-vous quelques Paſſages des Péres, qui ont enſeigné dans tous les Siécles cette Doctrine, comme *Gualterius* entreprend de le montrer dans ſa Chronologie; mais avec ſi peu de ſuccès que j'ai ouï dire à un habile homme de votre Religion, *que pour les trois premiers Siécles, il ne produiſoit aucune autorité, qui fût pertinente.* Mais comment prouverez-vous, qu'aucun des Péres n'enſeigne le contraire? Et qui m'aſſûrera, que les paſſages que vous citez doivent s'entendre dans le ſens que vous leur donnez? Etant d'ailleurs certain, qu'aucun des Péres, cinq cens ans après J. C. ne dit formellement que l'Egliſe Romaine eſt infaillible?

Digitized by Google

lible ? Faudra-t-il s'en rapporter pour le ſens de ces Paſſages au témoignage de votre Egliſe ? Mais ce ſeroit rentrer dans le même cercle, où vous avez déja tant tournoyé ; & prouver, que l'Egliſe eſt infaillible parce que la Tradition le dit ; que la Tradition le dit, parce que les Péres le diſent ; que les Péres le diſent, parce que l'Egliſe, qui eſt infaillible, dit que les Péres le diſent. Mais la Raiſon montre que, c'eſt-là le ſens, qu'on doit donner aux Paſſages des Péres ; cela ſeroit bien, ſi nous pouvions faire uſage de notre Raiſon, & y acquieſcer. Autrement, comme la Lumiere ne fait rien voir à des aveugles, de même la Raiſon ne prouve rien à quiconque n'en fait point d'uſage.

CXX. C'EST ainſi que vous vous êtes mis hors d'état de prouver l'Infaillibilité de votre Egliſe, par l'Ecriture & par la Tradition ; Et ſi vous en revenez à rappeller enfin la Raiſon à votre ſecours, ne pourroit-elle pas vous dire ce que *Jephté* diſoit à ſes Freres : *Vous m'avez chaſſé, vous m'avez proſcrit, & maintenant vous venez à moi pour avoir du ſecours.* Mais ſi la Raiſon ne peut pas donner de certitude ; quelle certitude les raiſons que vous alléguez pourront-elles me donner ? Puis-je juger de ces raiſons, ou non ? Si je ne puis pas en juger ; à quoi bon les propoſer ? Si je puis en juger ; comment pouvez-vous dire qu'il y a une abſurdité monſtrueuſe à ſe ſervir de ſa Raiſon dans le choix d'une Religion ? Ce qui eſt pourtant l'une des fins principales, pour leſquelles la Raiſon nous

Digitized by Google

a été donnée, comme tous les gens raisonnables sont obligez d'en convenir.

Réponse au § 22. CXXI. C'EST *être Hérétique*, dit le Dr. Potter, *que de contredire une vérité, quand on est convaincu en sa conscience qu'elle est révélée; soit que ce soit un Prédicateur ou un Laïque qui nous en convainque, soit que nous nous en convainquions nous-mêmes en lisant, ou en entendant lire l'Ecriture.* D'où vous concluez qu'il fait d'un Prédicateur, d'un Laïque, d'un Particulier, quel qu'il soit, l'Oracle de la Religion & de la Foi. Cela ne s'en ensuit assurément pas en bonne Logique. Il est certain qu'un Particulier peut convaincre un autre, par des raisons évidentes, que telle ou telle Doctrine est révélée; & à cet égard il ne se trompe pas. Mais il peut se tromper en quelque autre point & prendre pour Vérité révélée ce qui n'en est pas une. Vos Prédicateurs, dans leurs Sermons ne proposent-ils pas des Veritez révélées? & ne leur arrive-t-il pas quelquefois de convaincre leurs Auditeurs, par des preuves évidentes de l'Ecriture, que ces Véritez sont en effet révélées? Cependant vous croiriez qu'on vous feroit tort si on concluoit de-là, que vous faites de vos Prédicateurs, des Oracles infaillibles de la Religion & de la Foi. Que celui qui me propose les Véritez de Religion, soit Prédicateur ou simple Laïque, que ce soit un sujet digne ou indigne, que dis-je, quand ce seroit le Diable lui-même, si j'étois, je ne dis pas convaincu, mais seulement persuadé, fût-ce faussement, qu'une Doctrine est révélée;

Digitized by Google

lée; si je refusois de la croire, je serois en ce cas non pas *materiellement*, mais formellement Hérétique. En effet quiconque croit même faussement, qu'une chose est révélée de Dieu, & malgré cette croyance, refuse de l'embrasser comme vraye, fait de nécessité Dieu menteur; & c'est en cela, selon votre propre Doctrine, que consiste le formel, ou l'essence de l'Hérésie.

CXXII. JE ne voi pas qu'il soit d'aucune utilité pour le Gouvernement civil, que des hommes sans aveu, & sans autorité de la part de Dieu, se fassent les Tyrans des consciences des autres hommes; & qu'ils leur prescrivent sans aucune raison, quelquefois contre toute sorte de raison, ce qu'ils doivent croire. Si vous voulez que nous croyions cela utile; il faut que vous nous en donniez de meilleures preuves. Car de dire, comme vous faites, *que vous ne voyez pas pourquoi cela ne devroit pas être*; n'est pas une démonstration. Et quand vous ajoûtez, que ce Particulier [qui interprete pour soi l'Ecriture] peut être un brouillon & un séditieux; par où vous voulez insinuer, qu'il peut se servir de son interpretation particuliere pour brouiller, & pour exciter des séditions, cela pourroit avoir quelque ombre de vraisemblance; si nous donnions, comme vous le faites, à des Particuliers le droit d'interpreter pour les autres; car, en ce cas, ils pourroient se faire des Disciples, dont ils pourroient se servir comme d'instrumens, pour des fins pernicieuses. Mais nous disons,

Digitized by Google

ſons, qu'ils ne peuvent interpreter que pour eux, ainſi il eſt difficile de s'imaginer quel mal ils pourroient faire par leurs Interpretations, à moins que ce ne fût à eux-mêmes, en s'expoſant à être malheureux dans cette vie, & dans celle qui eſt avenir: car encore que nous niyons que le Pape ou l'Egliſe Romaine, ſoient Juges; nous ne nions pas qu'il n'y ait d'autres Juges, qui puiſſent procéder contre des Séditieux, qui prêcheroient la Rebellion contre l'Egliſe ou contre l'Etat, de même que contre les Traitres, les Voleurs, & les Meurtriers.

Réponſe au § 23. CXXIII. LE Paragraphe ſuivant commence par ces paroles: *Il n'y a point eu d'Ecriture au Monde durant pluſieurs ſiécles; durant un plus longtems encore, il n'y en a point eu dans la plûpart des endroits du Monde; & cependant les hommes avoient alors une direction certaine, en matiere de Foi, Donc il y avoit dès lors un Juge infaillible.* Cet argument eſt auſſi concluant que le ſuivant: York *n'eſt pas le chemin pour aller d'*Oxford *à* Londres; *Donc* Briſtol *l'eſt:* ou bien: *Un Chien n'eſt pas un Cheval; donc il eſt un Homme.* Comme ſi Dieu n'avoit de voyes de ſe révéler aux hommes que l'Ecriture, ou une Egliſe infaillible; St. *Chryſoſtome*, & *Iſidore de Peluſe*, croyent qu'il en avoit d'autres. St. *Paul* nous dit que le γνωστὸν τοῦ Θεοῦ, *ce qu'il faut*, ou *ce qui ſe peut ſavoir de Dieu*, ſe peut connoître par ſes ouvrages; Et *que tous les hommes ont une Loi écrite dans leurs cœurs.* Pourquoi l'une ou l'autre de ces voyes, ſans qu'il fût beſoin d'Ecriture, ou

Digitized by Google

ou d'Eglise, ne pourroient-elles pas rendre des hommes *fidèles ?*

CXXIV. MAIS *le* Dr. Potter *dit que, dans l'Eglise Judaïque il y avoit un Juge vivant & assisté surnaturellement dans les cas d'importance ; tels que sont tous les points de Foi.* Et où étoit, je vous prie, cette assistance surnaturelle, & infaillible, dans l'Eglise Judaïque ; quand, au lieu de recevoir J. C. comme leur Messie, ils le rejetterent ? Ou bien peut-être que ce cas-là n'étoit pas un cas d'importance. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le Dr. *Potter* a pû fort bien dire, non que le Souverain Sacrificateur étoit infaillible, car il ne l'étoit certainement pas ; mais qu'il y avoit nécessité pour les Juifs d'obéir à ses Décisions quoi qu'il n'y eût pas de nécessité, pour eux, de les croire toûjours justes. De plus, autre chose est de dire, que le Juge vivant des Juifs étoit assisté surnaturellement ; & autre chose de dire, qu'il étoit nécessité à suivre cette assistance surnaturelle. C'est-là le privilege que vous reclamez ; mais ce n'est pas-là celui que le Dr. *Potter* attribuë au Sacrificateur Juif ; c'est le premier. On peut de même fort bien dire que les Mages étoient assistez surnaturellement & infailliblement pour aller à J. C. ; sans dire pour cela, & sans penser même qu'ils étoient nécessitez à suivre cette Direction, sans qu'il fût en leur pouvoir de ne la suivre pas.

CXXV. OU *l'Eglise conserve encore son Infaillibilité ; ou elle la perdît, quand elle reçût l'Ecriture ; ce qu'on ne peut dire sans*

absurdité. Cet Argument est à peu près de la force, & de la régularité de celui-ci. Ou vous avez encore des Cornes, ou vous les avez perduës; Vous ne les avez pas perduës, Donc vous en avez encore. Si vous dites que vous n'eutes jamais de Cornes, je dis de même, (& vos raisons ne prouvent rien moins que le contraire) je dis que l'Eglise n'eût jamais l'Infaillibilité.

CXXVI. IL *y avoit des Livres de l'Ecriture, qui étoient reçûs en quelques endroits, & qui ne l'étoient pas dans d'autres; par conséquent si l'Ecriture étoit le Juge des Controverses, il y auroit eu un Juge des Controverses, dans quelques endroits; & dans d'autres, un autre.* Et quel si grand inconvenient y a-t-il, qu'il y ait dans une partie de l'Angleterre un Juge, & un autre, dans une autre? Sur tout si l'on fait attention que les Livres qui étoient reçûs par les Eglises qui en recevoient le moins, contenoient tout autant de la Doctrine Chrétienne, que ceux qui étoient reçûs par les Eglises qui en recevoient le plus; toutes les parties néceſſaires de l'Evangile étant contenuës, dans chacun des Quatre Evangiles, comme je l'ai prouvé. Ainsi, ceux qui avoient tous les Livres du Nouveau Testament, n'avoient rien de trop; parce qu'il n'étoit pas inutile, & qu'il étoit même profitable qu'ils vissent, que les mêmes choses avoient été dites en divers tems, & étoient attestées par divers témoins: Et ceux qui n'avoient qu'un seul des Quatre Evangiles n'avoient rien de trop peu, dans un sens; parce qu'ils avoient tout

Digitized by Google

tout ce qui étoit néceſſaire ! Vous n'avez donc pas raiſon de dire *que ſelon la ſucceſſion des Mois & des Années, qui s'écouloient tandis que les Ecritures Canoniques devenoient de plus en plus publiques, l'Egliſe changeoit auſſi de Règle de Foi, & de Juge des Controverſes.*

CXXVII. APRÈS *la mort des Apôtres, & après que l'Ecriture ſeroit écrite, il devoit s'élever des Héréſies dans l'Egliſe ; Ces Héréſies ne pouvoient être reconnuës, condamnées, évitées, à moins que l'Egliſe ne fût infaillible ; Donc il faut qu'elle le ſoit.* Mais dites-moi, je vous prie, pourquoi ces Héréſies ne pouvoient être ſuffiſamment reconnuës, & ſuffiſamment condamnées, par ceux qui croyoient que l'Ecriture eſt la Règle de la Foi ? Si l'Ecriture ſuffit pour nous apprendre ce qui eſt de Foi, elle ſuffit auſſi pour nous apprendre ce qui eſt une Héréſie ; car une Héreſie n'eſt autre choſe qu'une Doctrine qui s'écarte manifeſtement de la Foi, ou qui y eſt manifeſtement contraire. Ce qui eſt droit, ſuffit, pour nous faire connoître ce qui eſt courbe, & les contraires ne ſe connoiſſent jamais mieux que par leurs contraires. Si quelqu'un nioit qu'il y a un Dieu ; que ce Dieu eſt Tout-puiſſant, qu'il ſait tout, qu'il eſt Bon, Juſte, Véritable, Miſéricordieux, le Rémunérateur de ceux qui le cherchent, le Vangeur de ceux qui s'obſtinent à l'offenſer ; que J. C. eſt le Fils de Dieu & le Sauveur du Monde, que c'eſt en lui obéiſſant que les hommes peuvent eſpérer d'être ſauvez ; Si quelqu'un nioit ſa Nature, ſa Paſſion, ſa Réſurrec-

Digitized by Google

tion, ſon Aſcenſion, qu'il eſt aſſis à la droite de Dieu; que c'eſt lui que Dieu a établi le Juge des vivans & des morts; que tous les hommes reſſuſciteront au dernier jour; que ceux qui croyent & qui ſe repentent ſeront ſauvez; que ceux qui ne croyent ni ne ſe repentent point ſeront damnez; Si quelqu'un ſoutenoit que l'obſervance de la Loi Moſaïque eſt néceſſaire à ſalut, ou que les bonnes œuvres n'y ſont pas néceſſaires: En un mot, ſi quelqu'un rejettoit ou contrediſoit ſciemment, & obſtinément, quelque vérité contenuë clairement dans l'Ecriture; qui ne voit qu'un homme qui croit l'Ecriture a un moyen ſuffiſant, pour découvrir, condamner, & éviter cette Héréſie, ſans qu'il ait beſoin, pour cela, d'un Guide infaillible? Si vous dites, *que les endroits obſcurs de l'Ecriture contiennent des vérités de Foi;* je réponds qu'il eſt de foi de croire que le vrai ſens de ces endroits-là, quel qu'il ſoit, le ſens de l'intention du St. Eſprit, eſt véritable; & ce ſeroit, douter de la Véracité de Dieu, que de douter qu'il le fût. Mais de croire que ce ſoit tel, ou tel ſens, qui ſoit le vrai ſens; ou de prendre le véritable ſens, en évitant le faux; cela n'eſt nullement néceſſaire ni à la Foi, ni au Salut. Car, ſi Dieu avoit voulu obliger les hommes, ſous peine de damnation, à connoître diſtinctement ce qu'il a entendu dans ces paſſages; conçoit-on bien qu'il eût été de ſa Sageſſe, d'y parler obſcurément; & d'être fautif, dans les moyens, qu'il auroit adoptez à cette fin? Conçoit-on bien auſſi qu'il fût de ſa Juſti-

Digitized by Google

Juſtice d'exiger des hommes, de connoître avec certitude un certain ſens, que lui-même n'a pas révélé ? Suppoſé qu'un Monarque abſolu, abſent de ſon Royaume, donnât par écrit des Loix pour le bien gouverner ; qu'entre ces Loix, il y en eût quelques-unes de conçuës en termes très-clairs, & que les autres le fuſſent en termes fort obſcurs & fort ambigus ; que ſes Sujets ſe conformaſſent avec toute l'exactitude poſſible, à celles qui ſeroient conçuës en termes clairs ; qu'à l'égard de celles, qui le ſeroient en termes obſcurs ils apportaſſent auſſi tout le ſoin poſſible pour les bien entendre, & qu'ils s'y conformaſſent auſſi, priſes dans le ſens auquel ils les auroient entenduës. Dans la ſuppoſition, ce Roi pourroit-il, en ſuivant les Règles de la Sageſſe & de la Juſtice ſe mettre en colere & punir ceux de ſes Sujets, qui, à cauſe de l'obſcurité de ces Loix, ne les auroient pas bien entenduës, & qui à cauſe de cette mépriſe, ne s'y ſeroient pas conformez?

CXXVIII. MAIS *il eſt plus utile*, dites-vous, *& plus convenable, pour la déciſion des Controverſes, d'avoir, avec une Règle infaillible, un Juge infaillible qui l'applique ; d'où vous concluez, qu'il y a donc certainement un tel Juge.* Mais, ſelon cette maniere de raiſonner, un autre ne pourra-t-il pas dire qu'il ſeroit encore plus utile pour pluſieurs bonnes raiſons, que tous les Patriarches fuſſent infaillibles, que non pas le Pape ſeul ? Un autre, qu'il ſeroit encore plus utile que les Archevêques de chaque *Province* le fuſſent, que non

Digitized by Google

pas les Patriarches ſeuls. Un troiſiéme, qu'il ſeroit encore plus utile, que les Evêques de chaque Diocèſe, le fuſſent. Un quatriéme, qu'il ſeroit encore plus utile que tous les Curez de chaque Paroiſſe le fuſſent. Un cinquiéme, qu'il ſeroit encore plus utile, que tous les Péres de Famille le fuſſent. Un autre enfin pourra dire que la choſe la plus utile, & ſa plus convenable de toutes, ſeroit que tous les hommes, & toutes les femmes le fuſſent, & cela d'autant plus, qu'il vaut beaucoup mieux prévenir les Controverſes, que de les décider; beaucoup mieux prévenir les Héréſies que de les condamner; &, raiſonnant ſur votre principe, conclurre, ſans plus de façon, que non ſeulement le Concile général, non ſeulement le Pape, ſont infaillibles, mais encore que tous les Patriarches, tous les Archevêques, tous les Evêques, tous les Curez, tous les Péres de Famille; & non ſeulement cela, mais encore généralement tous les hommes, & toutes les femmes de la Chrétienté, le ſont. Si vous m'allez dire, comme vous me le direz ſans doute, que cette concluſion eſt d'une abſurdité palpable, très-contraire aux Sens & à l'expérience; convenez donc que le Principe d'où elle s'enſuit évidemment & très-conſéquemment, eſt un Principe faux & abſurde, ſavoir, que ce qui paroît être le plus propre & le plus convenable à la Raiſon humaine, le paroît auſſi à la Providence Divine, dans la conduite qu'elle tient envers hommes.

CXXIX. ON pourroit auſſi en conclure que

Digitized by Google

que ceux qui ont succedé aux Apôtres, doivent être en état de faire voir qu'ils leur ont succedé, par des Miracles, en parlant des Langues étrangéres, en livrant les Réfractaires à Satan, comme St. *Paul* y livra *Hymenée*, & l'incestueux de *Corinthe*. A ne consulter que la Raison humaine, il paroît évident, qu'il seroit beaucoup plus utile & plus convenable, pour la décision des Controverses, que le Successeur des Apôtres eût ces dons-là, que de ne les pas avoir; & faute de cela, qui seroit une marque si sûre de son Apostolat, laisser les hommes dans le doute, s'il est ou s'il n'est pas Successeur des Apôtres. Cela, dis-je, paroît évident; & voudriez-vous en conclure que les Papes ont donc le Don des Miracles, comme les Apôtres l'ont eu?

CXXX. Il seroit aussi fort utile & fort convenable, à n'écouter que la Raison, que le Pape, par une assistance extraordinaire de l'Esprit de Dieu, fût exempt des Passions & des Vices, à quoi les autres hommes sont sujets; de peur que, la chose étant autrement, il n'abusât (comme vous savez bien que tant de Papes ont fait) de l'autorité qu'il n'a reçuë que pour le bien de l'Eglise, pour la troubler & pour l'opprimer. Et voulez-vous aussi conclure de-là, que les Papes ne sont pas sujets aux Vices & aux Passions des autres hommes; & qu'il n'y en a jamais eu d'ambitieux, d'avares, de débauchez, de Tyrans?

CXXXI. Qui ne voit qu'il seroit de

Digitized by Google

beaucoup plus utile, pour la conduite des Chrétiens, & pour le bien de l'Eglise, que l'Infaillibilité fût attachée aux Papes personnellement plûtôt qu'au Concile Général, afin que les moyens de décider les Controverses, fussent plus prompts, plus faciles, continuels; ce qui ne convient point aux Conciles Généraux? Et voulez-vous aussi conclure de-là, que ce ne sont pas ceux qui représentent l'Eglise dans le Concile, mais le Pape, qui est le Juge infaillible des Controverses? Si vous le faites; assûrez-vous que les Docteurs de *Sorbonne* nieront la conséquence.

CXXXII. IL semble aussi qu'il auroit été fort commode, puisque le bon plaisir de Dieu a été qu'on traduisît l'Ecriture, ou du moins qu'il a connu dans sa Présience qu'on la traduiroit qu'il eût établi quelqu'un pour cet important service, & qu'il l'eût assisté, pour cela, extraordinairement, afin que nous fussions sûrs d'avoir des Versions, aussi authentiques que les Originaux: Cependant vous voyez que Dieu n'a pas jugé à propos de le faire.

CXXXIII. IL semble encore qu'il auroit été fort avantageux que l'Ecriture eût été, au moins à l'égard des choses nécessaires une Règle très-claire & très-parfaite: & cependant vous dites, que, même à cet égard, elle est obscure & imparfaite.

CXXXIV. IL auroit aussi été, ce semble, fort à propos, que les Copies de la Bible se fussent conservées exemptes de tant de *Variantes*, qui nous laissent dans le doute,

Digitized by Google

te, en plusieurs endroits, quelle Leçon est la Parole de Dieu, & quelles, les effets de l'Ignorance, de la Présomption, ou de la Négligence des hommes : & cependant vous voyez que Dieu n'a pas jugé à propos de pourvoir à cela.

CXXXV. QUI peut nier qu'une Interprétation primitive & Apostolique de tous les endroits difficiles de la Bible, n'eût été d'une très-grande utilité pour l'Eglise; quand on considére d'un côté le danger qu'il y a de mal-entendre ces endroits, comme vous le prétendez; & de l'autre, que Dieu a connu dans sa prescience, que la plus grande partie des Chrétiens refuseroient de reconnoître le Pape, pour le Juge des Controverses: & cependant vous voyez que Dieu en a ordonné autrement.

CXXXVI. QUI ne voit, qu'en supposant que l'Evêque de Rome eût été établi Chef de l'Eglise & Juge des Controverses, ç'auroit été un grand bien pour l'Eglise, aussi-grand, peut-être, que celui qui lui revient de tout le reste de la Bible, que dans quelque Livre de l'Ecriture, qui dût être indubitablement reçû comme Canonique, cette seule Proposition se trouvât couchée en propres termes; pour l'Eglise, aussi-grand, peut-être, que celui qu'elle retire de tout le reste de la Bible. *Les Evêques de Rome seront à perpetuité Monarques de l'Eglise; & eux seuls, ou conjointement avec leurs adhérens, seront les Guides de la Foi, & les Juges des Controverses, qui s'éleveront parmi les Chrétiens?* Pour peu que vous soyiez sin-

Digitized by Google

cère, vous ne le nierez pas ; parce qu'alors tous les vrais Chrétiens se seroient soumis aux Papes aussi volontiers, qu'à J. C. lui-même ; sans qu'il eût été besoin que vous & vos semblables se fussent donné la peine d'inventer tant de Sophismes pour le prouver. En ce cas, on n'en auroit non plus douté dans l'Eglise, qu'on y doute de la Nativité de J. C., de sa Passion, de sa Resurrection, ou de son Ascension. Courage, Monsieur, frottez-vous bien le front, & concluez contre les Protestans, que cela est en effet écrit, parce qu'il vous paroît d'une si grande utilité qu'il le fût. Que si vous êtes trop modeste, & je sai que vous l'êtes, pour soutenir une fausseté si manifeste, reconnoissez donc, qu'il est de notre devoir, de rendre à Dieu des actions de graces, de ce qu'il nous a donné suffisamment, que dis-je ? abondamment les moyens de nous sauver : au lieu de conclure, qu'il a fait ce qu'il n'a certainement pas fait ; parce que peut-être, selon notre petit jugement, il nous paroît convenable qu'il l'eût fait.

CXXXVII. Vous demandez *quelle si grande répugnance il y a entre l'Infaillibilité de l'Eglise, & l'existence de l'Ecriture ; pour qu'il faille que la production de l'une soit nécessairement la destruction de l'autre.* Je ne puis de ces paroles, former d'Argument qui fasse pour vous ; sinon celui-ci : *Il n'y a point de répugnance entre l'existence de l'Ecriture, & l'Infaillibilité de l'Eglise ; Donc l'Eglise est infaillible.* La conséquence sera bonne, quand vous aurez

Digitized by Google

rez prouvé qu'il n'y a rien de faux que ce qui est impossible ; & que tout ce qui peut se faire est déjà fait. Après quoi il ne sera pas difficile de faire voir que vous & moi sommes aussi infaillibles, que le Pape & le Concile, parce qu'il n'y a pas plus de repugnance, entre l'existence de l'Ecriture, & notre Infaillibilité ; qu'il y en a entre la même existence de l'Ecriture & la leur.

CXXXVIII. MAIS *si les Protestans ne veulent que l'Ecriture pour Juge ; qu'ils commencent par produire quelque Texte, qui fasse voir, que quand l'Ecriture entra dans l'Eglise, l'infaillibilité en sortît.* Mettons votre Argument en forme. Il n'y a point de Texte qui fasse voir, que, quand l'Ecriture entra dans l'Eglise, l'Infaillibilité en sortît ; Donc il y a une Eglise infaillible ; Donc l'Ecriture n'est pas le seul Juge, c'est-à-dire, la seule Règle, par laquelle on doit juger. Mais, s'il n'y a point de Texte qui dise, que quand l'Ecriture entra dans l'Eglise, l'Infaillibilité en sortît ; nous ne le disons pas non plus ; & il n'est pas nécessaire que nous le disions : Ce que nous disons, c'est que l'Infaillibilité subsista dans l'Eglise avec l'Ecriture tout-autant de tems que J. C. & ses Apôtres vécurent ; & qu'après cela elle en sortît ; Dieu, par la Providence, ayant pourvû son Eglise d'une Règle certaine & infaillible, pour suppléer au défaut de Guides vivans & infaillibles. En vérité, si vous aviez une bonne cause, un aussi habile-homme que vous trouveroit de

Digitized by Google

meilleures raisons pour la défendre. Nous ne saurions produire aucun Texte, qui dise que l'Infaillibilité est sortie de l'Eglise; Donc elle y est encore. Ce raisonnement approche de celui-ci. Il n'y a point de Texte de l'Ecriture qui dise que le Roi de *Suede* est mort; Donc il est encore vivant. Il seroit bien raisonnable, que vous qui prétendez à un privilége qui vous met au-dessus de la condition humaine, qui est d'être sujette à erreur; & qui en vertu de ce Privilége, usurpez une autorité absoluë sur les Consciences; il seroit, dis-je, bien raisonnable, que vous nous produisissiez des Lettres-Patentes, & des Pleins-Pouvoirs de la part du Roi du Ciel, pour l'autorité que vous vous attribuez. Sinon; vous savez la Règle: *Quand on ne prouve pas évidemment le contraire; la présomption est en faveur de la Liberté:* UBI *contrarium non manifestè probatur, præsumitur pro Libertate.*

CXXXIX. MAIS *le Dr.* Potter *peut se souvenir de ce qu'il enseigne lui-même, que l'Eglise est encore aujourd'hui infaillible dans les points fondamentaux, & que par conséquent l'infaillibilité de l'Eglise peut compatir avec la vérité, la sainteté, la suffisance même de l'Ecriture, pour toutes les choses nécessaires à salut.* Vous êtes encore ici, bien loin du but. Vous concluez que l'Infaillibilité de l'Eglise peut bien compatir avec la Vérité, la Sainteté, la suffisance même de l'Ecriture. Mais avez-vous dessein d'amuser vos Lecteurs, en prouvant, ce qu'il n'y a personne qui nie?

Il

Digitized by Google

Il ne s'agit pas de savoir, si une Eglise infaillible peut compatir avec l'Ecriture ; mais s'il y a telle chose qu'une Eglise infaillible. Hé ! venez au fait. *Jam dic Posthume de tribus Capellis.* Sachez de plus, qu'il y a une grande différence entre ces deux choses : *être infaillible dans les Points fondamentaux ; & être un Guide infaillible dans les Points fondamentaux.* Le Dr. *Potter* dit bien la premiere, savoir ; que, tant que le monde durera, il y aura au monde des Chrétiens, qui n'auront point d'erreur fondamentale ; autrement, il n'y auroit plus d'Eglise au monde : car de dire, que l'Eglise, tandis qu'elle continuë d'être Eglise, peut avoir des erreurs fondamentales ; c'est dire, que l'Eglise, tandis qu'elle continuë d'être Eglise, peut cesser d'être Eglise : ce qui implique contradiction. Ainsi dire, que l'Eglise est infaillible dans les Points fondamentaux, n'est dire que ceci : Il y aura toûjours, & à perpétuité, une Eglise au monde. Mais le Docteur & moi nions fortement la seconde de ces deux choses ; car dire que l'Eglise est un Guide infaillible dans les Points fondamentaux ; ce seroit nous mettre dans l'obligation de chercher une certaine Societé, dont nous pussions dire avec certitude, qu'elle n'a point d'erreur fondamentale, qu'elle n'en peut avoir ; & qu'elle ne peut errer, en déclarant ce qui est fondamental, & ce qui ne l'est pas. Par conséquent faire l'Eglise infaillible dans les Points fondamentaux, ce seroit la faire infaillible en

Digitized by Google

tout ce qu'elle propose à croire, ou ordonne de croire, comme nécessaire. Or c'est-ce, que nous sommes bien éloignez d'accorder, ni à votre Eglise, ni à toute autre Eglise d'*une certaine dénomination*, à l'Eglise *Grecque*, par exemple, à l'Eglise *Romaine*; à l'Eglise *Abyssine* &c., en un mot, c'est ce que nous n'accordons à nulle Eglise, absolument parlant. La raison en est, que nul ne peut connoître quelle Eglise est la véritable; qu'après avoir examiné préalablement les Doctrines controversées; en ce cas, ce n'est plus l'Eglise, qui fait trouver la vraye Doctrine; c'est la vraye Doctrine qui fait trouver l'Eglise. Quand donc vous entendrez dire à des Protestans dans la suite; que l'Eglise est infaillible dans les Points fondamentaux; n'allez pas vous imaginer qu'ils entendent, qu'il y a une certaine Societé de Chrétiens, connuë par son adhérence à un certain Chef, au *Pape*, par exemple, à l'Evêque de *Constantinople*, &c. laquelle est infaillible dans les Points fondamentaux: tout ce qu'ils entendent par-là, c'est que la vraye Religion ne sera jamais totalement bannie du monde; & qu'il y aura toûjours, *ici*, ou *là*, ou *ailleurs*, de vrais fidèles, qui croiront, & feront profession de croire, toutes les choses nécessaires à salut.

CXL. *Vous voudriez bien savoir, par quel Texte il prétend prouver, que, lors que l'Ecriture survint, l'Eglise fut privée de son infaillibilité en certains Points, & non en d'autres*; & moi, je voudrois bien savoir

Digitized by Google

ſavoir, pourquoi vous vous faites de vaines imaginations, pour les attribuer aux autres. On vous accorde, qu'il y aura toûjours une Egliſe qui n'errera jamais en certains Points; parce qu'on conçoit que Dieu l'a ainſi promis; mais on ne vous accorde pas qu'il y aura toûjours une certaine Egliſe qui n'errera, ni ne pourra errer en aucuns Points; parce qu'on ne lit nulle part que Dieu l'ait promis, & qu'ainſi on ne peut pas raiſonnablement ſe le promettre. Mais que ce ſoit l'Ecriture qui prive l'Egliſe de ſon infaillibilité en certains Points, & non en d'autres, c'eſt une imagination, avec laquelle nous n'avons rien à démêler.

CXLI. MAIS *il aſſûre que l'Egliſe Judaïque retint l'Infaillibilité en elle-même. ainſi il y a bien de l'indignité, & de l'injuſtice, à lui, d'en priver l'Egliſe de J. C.* A la vérité le Dr. *Potter* aſſûre, & il a de bonnes raiſons pour cela, que les Juifs eurent quelque tems une direction divine & infaillible, dans ces cas d'importance; mais il ne dit nulle part que la Synagogue fût abſolument infaillible; & il y a de l'injuſtice, & de l'indignité à vous, à lui faire dire ce qu'il ne dit pas. En effet, on ne peut concevoir la Synagogue infaillible, qu'en plaçant l'infaillibilité dans le Souverain Sacrificateur, & dans le Conſeil qui lui étoit ajoint & ſubordonné. Or je laiſſe aux Chrétiens à juger, ſi le Souverain Sacrificateur étoit infaillible, quand au lieu de croire que JESUS étoit le Meſſie, il condamna & excommunia

nia ceux qui firent profession de le croire; & quand il le fit crucifier lui-même, pour avoir dit qu'il l'étoit. Mais supposé qu'il eût plû à Dieu de faire, ce qu'il n'a pas fait, & qu'il eût rendu la Synagogue un Guide infaillible; pourriez-vous l'obliger par les Règles de votre Logique à accorder le même privilège à l'Eglise Chrétienne? Et auriez-vous bien la présomption de lui dire, que s'il consulte sa sagesse, il ne sauroit se dispenser de le faire? O homme vain! Et qui êtes vous pour donner la Loi à Dieu, & pour l'assujettir à vos imaginations? Il est heureux pour nous, qu'il ait bien voulu nous donner les moyens d'aller à lui; mais que ce soit, par des Guides vivans, ou par des Règles écrites, qu'est-ce que cela nous fait? Ne peut-il pas disposer comme il lui plait de ce qui est à lui?

CXLII. QUAND vous dites, pour donner plus de forme à cet Argument, *qu'il y a plus de raison pour croire l'Eglise, que pour croire la Synagogue, infaillible; parce que les Loix, les Cérémonies &c., furent données à la Synagogue, plus détaillées, qu'elles ne le sont dans le Nouveau Testament; J. C. ayant laissé ce détail à l'Eglise.* Quel *détail* entendez-vous? Si vous entendez parler des Rites, des Cérémonies, de l'ordre du Gouvernement; vous savez bien que nous en convenons. J. C. a laissé sur cela, un Commandement général à l'Eglise, dans ces paroles de St. Paul; *Que toutes choses se fassent décemment & avec ordre.* Mais quel ordre est le

Digitized by Google

le plus propre, c'eſt-à-dire, quel *tems*? quel *lieu*? quelle *maniere*? &c. C'eſt ce qu'il a laiſſé à la diſcrétion de ceux qui gouvernent. Mais ſi vous entendez, qu'en ce qui regarde la Foi, qui eſt le ſujet en queſtion, il s'eſt contenté de nous ordonner en général d'écouter l'Egliſe, en lui laiſſant le détail des articles qu'il y a obligation de croire; l'Egliſe n'étant autre choſe que l'Aſſemblée des Croyans, c'eſt-à-dire, en effet qu'il a laiſſé aux Croyans le pouvoir de déterminer ce qu'ils devoient croire. Mais, de plus, cela eſt ſi viſiblement faux que je m'étonne que vous vous ſoyïez contenté de le dire, ou que vous ayez crû que nous nous contenterions que vous le diſſiez ſans en apporter la moindre preuve.

CXLIII. A l'égard de l'Objection du Dr. *Potter*, contre cet Argument: *que vous pourriez auſſi-bien en conclûre, que les Chrétiens ne devroient avoir qu'un Roi, parce que les Juifs n'en avoient qu'un*, elle peut encore, autant que je le puis voir, demeurer dans toute ſa force. Mais la vérité eſt, qu'elle ne porte pas, contre l'Infaillibilité, mais, contre la Monarchie de l'Egliſe. Et quand vous dites que la diſparité eſt viſible; celui qui feroit valoir cette Objection, pour prouver qu'il ne devroit y avoir qu'un ſeul Monarque dans la Chrétienté, pourroit dire, qu'à la vérité, ſur le pied que les choſes ſont il y a de la diſparité; mais qu'il ne devroit point y en avoir: parce qu'il n'y a pas plus de raiſon de croire que le Gouvernement

Digitized by Google

ment Eccléſiaſtique des Juifs, doit être le modèle du Gouvernement Eccléſiaſtique des Chrétiens, qu'il y en a de croire que leur Gouvernement Civil, doit être le modèle du Gouvernement Civil des Chrétiens. Il vous diroit que l'Egliſe de J. C., & tous les Royaumes Chrétiens, ne ſont qu'une ſeule & même choſe, & qu'ainſi il ne voit pas pourquoi la Synagogue ſeroit le Type & la Figure de l'Egliſe, plûtôt que de la République Chrétienne. Il vous diroit que comme l'Egliſe a ſuccédé à la Synagogue, de même les Princes Chrétiens ont ſuccedé aux Magiſtrats Juifs; & qu'ainſi tous les Gouverneurs temporels de l'Egliſe devroient être Chrétiens. Il vous diroit que comme l'Egliſe eſt comparée à une *Maiſon*, à un *Royaume*, à une *Armée*, à un *Corps*; de même tous les Royaumes, aujourd'hui diſtincts pourroient & devroient n'être qu'une *Armée*, une *Famille* &c.; & que ſi cela n'eſt pas, c'eſt préciſément de quoi il ſe plaint. Qu'ainſi vous ne devez pas croire qu'il ſuffiſe de dire: cela n'eſt pas; mais que vous devriez encore donner des raiſons, pourquoi cela ne devroit pas être; & pourquoi cet Argument n'eſt pas concluant: *Les Juifs n'avoient qu'un Roi; Donc les Chrétiens n'en devroient avoir qu'un, non plus qu'eux*; puis que celui-ci l'eſt bien: *Les Juifs n'avoient qu'un Souverain Sacrificateur; Donc les Chrétiens n'en doivent auſſi avoir qu'un.* Il pourroit vous dire encore, que l'Egliſe pourroit fort bien n'avoir qu'un *Maître*, qu'un *Général*, qu'un *Chef*;

Digitized by Google

Chef, qu'un *Roi*; & que ce Maître, ce Chef, &c. ne ſeroit pas pour cela le *Pape*; mais J. C. Il pourroit vous dire que vous demandez le Principe, ou ce qui eſt en queſtion, en diſant, ſans le prouver, qu'il eſt de néceſſité de ſalut, pour tous les Chrétiens, & pour toutes les Egliſes, d'avoir recours à une Egliſe; ſi vous entendez par une Egliſe, une Egliſe particuliere, qui ait droit de gouverner toutes les autres; & que, ſi ce n'eſt pas cela que vous entendez, ce que vous dites eſt hors de propos. De plus, il pourroit vous dire, & cela avec beaucoup de vérité; qu'il pourroit ſembler auſſi avantageux, par rapport au bien temporel des Chrétiens, qu'ils fuſſent tous ſujets d'un même Roi; qu'il paroît l'être par rapport à leur bien ſpirituel, & à leur ſalut, qu'ils ſoient tous ſubordonnez à un ſeul Chef viſible. Je dis avantageux, ſoit pour prévenir l'effuſion du ſang Chrétien, par des Chrétiens, ſoit pour défendre le Chriſtianiſme contre les Invaſions du Turc, & des Payens. Et de tout cela, il pourroit conclûre que, bien que par la faute des hommes il y ait différens Royaumes, différentes Loix, différens Gouvernemens, différentes Puiſſances; il ſeroit néanmoins beaucoup plus expedient, qu'il n'y eût qu'un ſeul Royaume, dont tous les Sujets fuſſent ſoumis aux mêmes Loix, au même Gouvernement, aux mêmes Puiſſances. Que dis-je, expedient? Cela ſeroit même néceſſaire, ce principe étant une fois accordé, que les Chrétiens doivent être gouvernez, comme les Juifs l'étoient,

Digitized by Google

l'étoient. Et si vous voulez limiter cette Proposition générale & changer ainsi votre Argument: Tel qu'étoit le Gouvernement *Ecclesiastique* des Juifs, tel doit être celui des Chrétiens; Or les Juifs étoient gouvernez par un Souverain Sacrificateur; donc les Chrétiens doivent l'être aussi: Il dira que la premiere proposition de ce Syllogisme, est tout aussi douteuse que sa conclusion; & qu'ainsi il faut la prouver cette proposition, avant qu'elle puisse servir à la preuve de la conclusion. Et il ajoûtera, qu'il y a beaucoup de raison de croire que les Chrétiens doivent avoir le même Gouvernement Civil qu'avoient les Juifs. Ainsi l'objection du Dr. *Potter* est encore à résoudre, savoir; qu'il y a autant de raison de conclure, pour la nécessité d'un seul Monarque pour tous les Chrétiens, de ce que les Juifs n'en avoient qu'un; qu'il y en a de conclure, pour la nécessité d'un seul Evêque pour toutes les Eglises Chrétiennes, de ce que les Juifs n'avoient qu'un seul Souverain Sacrificateur.

CXLIV. ET *cette Vérité* n'est point du tout *confirmée*, comme vous le dites, *par St. Irénée*. Si vous entendez par *cette Vérité*, votre raisonnement, tiré de l'Analogie de l'Eglise, à la Synagogue, le Passage de St. *Irénée*, que vous citez, n'y a pas le moindre rapport. Si vous entendez par *cette Vérité*, comme il y a apparence, non ce Raisonnement même, mais la Conclusion que vous en tirez, savoir; *que votre Eglise est le Juge infaillible des Controverses*; Il n'y a pas dans le Passage de S. *Irénée*, une

Digitized by Google

une ſeule Syllabe qui s'y rapporte, ni qui puiſſe donner à votre raiſonnement la moindre ombre de vraiſemblance. 1. Quand il dit: *Eh bien! Quand les Apôtres n'auroient point laiſſé d'Ecrits, n'aurions-nous pas dû, en ce cas, ſuivre l'ordre de la Tradition?* Et quand il ajoûte, *que pluſieurs Nations s'étant ſoumiſes à cet ordre, croyent en J. C.; & portent dans leurs cœurs le Salut écrit, non avec des lettres & de l'encre, mais par l'Eſprit de Dieu; & obſervent diligemment l'ancienne Tradition*, n'inſinuë-t-il pas très-clairement, que la Tradition dont il parle, n'eſt autre que celle-là même qui eſt contenuë dans l'Ecriture, & *qui regarde la Foi en J. C.?* Or je m'en rapporte à votre jugement, ſi l'Ecriture ne ſuffit pas, à l'égard de ceux qui la croyent, pour les amener à *la Foi en J. C.?* Les expreſſions de St. *Irénée* reſſemblent parfaitement à celles d'un homme qui diroit: Si Dieu ne nous avoit pas donné le Soleil pour nous éclairer, nous aurions dû nous ſervir de Lampes & de Flambeaux: Si nous n'avions point d'yeux, nous devrions chercher notre chemin à tâtons: Si nous n'avions pas de bonnes jambes, il faudroit nous ſervir de Potences. Et toutes ces expreſſions ne ſignifient-elles pas en effet, que tandis que nous avons le Soleil pour nous éclairer, nous n'avons pas beſoin de Lampes ni de Flambeaux; que, tandis que nous avons des yeux, nous n'avons pas beſoin de marcher à tâtons; que, tandis que nous avons de bonnes jambes, des Bequilles ne nous ſont pas néceſſaires?

Par

Digitized by Google

Par la même raiſon, quand St. *Irénée* dit, *que ſi nous n'avions point d'Ecriture, nous devrions ſuivre la Tradition*; peut-il inſinuer plus clairement, qu'à l'égard de ceux qui ont l'Ecriture, & qui la croyent, la Tradition n'eſt pas néceſſaire? Ce qui ne pourroit pas être ſi l'Ecriture ne contenoit évidemment toute la Tradition. Les paroles de St. *Irénée*, que je vais rapporter vous convaincront que c'étoit-là ſon ſentiment: *Non enim per alios* &c. *Nous n'avons reçû la diſpoſition de notre ſalut* [ou les moyens de l'effectuer] *de nuls autres, que de ceux-là mêmes, par le moyen de qui l'Evangile eſt parvenu juſqu'à nous; l'Evangile, qui d'abord a été prêché par les Apôtres, & enſuite, par la volonté de Dieu, redigé par écrit, pour ſervir d'appui & de fondement à notre Foi. Bellarmin* fait deux Remarques ſur ce paſſage, & un aveu, à la fin de ces Remarques, qui ſont tout à fait remarquables, & qui ſont admirablement à notre ſujet. La premiere de ces Remarques eſt, *que dans la Doctrine Chrétienne, il y a des choſes qui ſont ſimplement néceſſaires pour le ſalut; telle eſt la connoiſſance des Articles du Symbole; telle, celle des dix Commandemens de Dieu, & de quelques-uns des Sacremens. Les autres choſes ne ſont pas ſi néceſſaires, qu'on ne puiſſe être ſauvé ſans en avoir une connoiſſance diſtincte; ſans les croire, & ſans faire profeſſion de les croire.* La ſeconde Remarque eſt *que les Apôtres avoient coutume de prêcher généralement à tous les hommes ces choſes ſimplement néceſſaires; mais, qu'à l'égard des autres, ils ne*

les

Digitized by Google

les prêchoient pas toutes à tous ; mais seulement quelques-unes à tous, savoir celles qui étoient profitables pour tous ; & les autres, aux Prélats seulement, ou aux Prêtres. Après quoi il ajoûte l'*aveu* qui suit : *que les Apôtres ont laissé par écrit toutes les choses, qui sont nécessaires pour tous, & qu'ils avoient de coutume de prêcher à tous ; mais que les autres n'ont pas toutes été écrites. Et qu'ainsi, quand Irénée dit, que les Apôtres ont laissé par écrit, ce qu'ils avoient prêché au monde ; cela est vrai*, dit-il, *& ne préjudicie point aux Traditions ; parce qu'ils ne prêchoient pas toutes sortes de vérités au Peuple ; mais celles-là seulement qui leur étoient nécessaires, ou profitables.*

CXLV. De sorte que le plus que vous puissiez conclure de cette autorité de St. *Irénée*, c'est une nécessité *hypothetique* d'un Guide infaillible & encore fondée sur une fausse supposition : *en cas que nous n'eussions point d'Ecriture.* Mais pour une nécessité absoluë de ce Guide infaillible, non seulement, c'est ce qu'on ne peut conclure de ce passage, mais encore on en peut conclure tout le contraire.

CXLVI. Et quand il dit [St. *Irénée*] *qu'*alors, *il étoit aisé d'apprendre de l'Eglise de Dieu la vérité, alors*, c'est à dire, dans le siécle, qui suivît immédiatement le siécle des Apôtres ; *alors*, c'est à dire, quand toutes les Eglises Anciennes & Apostoliques étoient d'accord entre elles sur les Points Fondamentaux de la Foi ; s'ensuit-il, qu'*aujourd'hui*, c'est à dire, seize cens ans après ; *Aujourd'hui*, que les Ancien-

Digitized by Google

ciennes Eglises sont divisées en presque autant de Religions qu'il y a d'Eglises, chacune d'elles étant, dans sa propre opinion l'Eglise, & une Secte Hérétique, dans l'opinion de toutes les autres, s'ensuit-il qu'il est aussi aisé, (ou qu'il n'est pas extrémement difficile, ou plûtôt impossible) de trouver 1. l'Eglise indépendemment de la vraye Doctrine; & ensuite, la vraye Doctrine par le moyen de l'Eglise?

CXLVII. LA fin de ce Passage, au lieu de favoriser le moins du monde votre sentiment, y est au contraire fort opposée. Et, sans vouloir en éluder la force, en disant qu'il ne parle que des Questions peu importantes, & non, par conséquent, de celles qui concernent des Points nécessaires, qu'on ne peut appeller en aucune maniere des Questions peu importantes; je veux au contraire supposer en votre faveur, que ce qu'il dit des Questions peu importantes, il l'auroit dit, à plus forte raison, de celles qui le sont beaucoup: Je réponds une chose, qui est très-certaine & très-évidente, & dont je suis sûr que vous ne disconviendrez pas, quand vous auriez autant d'impudence, que je croi que vous avez de modestie; c'est que les Eglises Anciennes, & Apostoliques ne sont pas aujourd'hui ce qu'elles étoient du tems d'*Irénée*. Alors elles étoient bien unies entre elles sur toutes les matieres de Foi; & cette union étoit une bonne preuve, que les Véritez en quoi elles étoient d'accord, avoient une source commune, qui n'étoit autre que la Prédication des Apôtres. C'est-là

le

Digitized by Google

le fondement *de la Prescription de Tertullien contre les Hérétiques*, qu'on a si mal compris. *Variasse debuerat Error Ecclesiarum; quod autem apud multos unum est, non erratum sed traditum.* „ Si les Eglises a-„ voient erré, il y auroit eu de la diversi-„ té dans leurs erreurs; au lieu que l'uni-„ formité de leur croyance prouve qu'el-„ le a sa source, non dans l'Erreur, mais „ dans la Tradition. Mais la Scène a bien changé depuis; & le mal est que ces anciennes Eglises sont divisées entre elles; & si nous les écoutons, au lieu de vérités claires & certaines, nous n'avons à attendre d'elles que des contradictions visibles & certaines.

CXLVIII. QUAND il dit *que les Apôtres ont laissé en dépôt à l'Eglise, tout ce qui appartient à la Vérité*, cela ne prouve pas qu'il soit certain que l'Eglise dût toûjours garder ce Dépôt en son entier, sans y rien ajouter, & sans en rien diminuer. Ce Dépôt tout entier fut confié à chaque Eglise particuliere, je dis plus, à chaque Chrétien, que les Apôtres convertirent. Et cependant je ne croi pas que personne dise que toutes les Eglises particulieres, & tous les Chrétiens, dussent infailliblement le garder en son entier, & sans aucun changement. Il paroît par l'Ecriture qu'il fut confié ce Dépôt à *Timothée*, qui le remit lui-même à d'autres hommes fidèles; & cependant St. *Paul* ne crut pas qu'il fût inutile de l'exhorter fortement, à le garder avec un extrême soin; Exhortation, qui auroit été inutile, s'il eût été impossible à

Digitized by Google

Timothée de ne pas le garder. Ainſi, quoi qu'*Irénée* diſe que les Apôtres *laiſſerent à l'Egliſe le Dépôt tout entier de la Vérité;* il ne dit pas, & on ne peut l'inférer de ce qu'il dit, que l'Egliſe dût toûjours, & infailliblement garder ce Dépôt, *entier*, & ſans qu'aucune Vérité ſe perdît; & *pur*, ſans aucun mélange de fauſſeté & d'erreur.

CXLIX. Vous continuez, & dites: *Que la Doctrine des Proteſtans ſe détruit elle-même; car ou ils ont des moyens certains & infaillibles, pour ſe garantir de l'erreur en interpretant l'Ecriture; ou ils n'en ont pas. S'ils n'en ont pas, l'Ecriture ne leur ſuffit pas, pour ſervir de Fondement à une Foi infaillible: s'ils en ont, ils ne peuvent donc errer en interpretant l'Ecriture; Les voilà donc capables d'écouter, d'examiner, de décider infailliblement toutes les Controverſes; ils peuvent donc être, & ſont en effet Juges des Controverſes, encore qu'ils ſe ſervent de l'Ecriture comme d'une Règle. Ainſi, contre leur propre Doctrine, ils établiſſent, outre l'Ecriture, un autre Juge des Controverſes.* Et ne pouvons-nous pas, avec tout autant de raiſon, mettre *l'Egliſe* & les *Papiſtes*, à la place de *l'Ecriture* & des *Proteſtans*, & dire, De plus la Doctrine des Papiſtes ſe détruit elle-même; car ou ils ont des moyens certains & infaillibles pour ſe garantir de l'erreur dans le choix d'une Egliſe, & en interpretant les Décrets de cette Egliſe; ou ils n'en ont pas. S'ils n'en ont pas; en ce cas l'Egliſe ne leur ſuffit pas pour ſervir de Fondement

à

Digitized by Google

à une Foi infaillible, & pour être bon Juge des Controverſes; car à moins que je n'aye une certitude entiere que l'Egliſe eſt infaillible; je ne puis m'aſſurer, à n'en pouvoir douter, que tout ce qu'elle dit eſt infaillible. S'ils ont des moyens certains & infaillibles; ils ne peuvent donc errer dans le choix de l'Egliſe & en interpretant ſes Décrets; les voilà donc capables d'écouter, d'examiner, de décider toutes les Controverſes de Foi, encore qu'ils prétendent faire de l'Egliſe, leur Guide. Ainſi, contre leur propre Doctrine, ils établiſſent, outre l'Egliſe, un autre Juge des Controverſes.

CL. En diſant cela, non ſeulement je fais voir que nous ſommes quittes vous & moi; mais, afin que vous voyiez, de plus, combien vous êtes encore dans mes dettes, je vais montrer que, pour un Sophiſme contre notre methode, je vous ai donné une Démonſtration contre la vôtre. 1. Je dis que votre Argument n'eſt qu'un pur Sophiſme. En voici la premiere partie: Les Proteſtans n'ont nuls moyens certains d'interpreter les endroits douteux & obſcurs de l'Ecriture; Donc les endroits clairs ne leur ſuffiſent pas pour ſervir de Fondement à une Foi infaillible. Mais, encore que nous ne prétendions pas avoir des moyens certains, de ne point errer en interpretant ces endroits douteux & obſcurs; cela n'empêche pas, ce me ſemble, que nous ne puiſſions en avoir, pour bien entendre ceux qui ſont ſi aiſez & ſi clairs qu'ils n'ont nul beſoin d'Interprete. Or

Digitized by Google

c'eſt dans ces endroits-là que nous diſons que la Foi eſt contenuë. Si vous me demandez comment je puis être certain que j'entends bien ces endroits-là; je vous demanderai à mon tour: Et vous, pouvez-vous être certain que vous entendez ce que je dis, ou ce que quelque autre dit? Et ceux qui entendirent prêcher J. C. & les Apôtres, pouvoient-ils être ſuffiſamment certains, qu'ils comprenoient toûjours & en toute occaſion, ce qu'ils vouloient qu'ils compriſſent? S'ils ne pouvoient pas l'être; à quel propos les entendoient-ils prêcher? s'ils pouvoient l'être; pourquoi ne pourrions-nous pas l'être auſſi que nous entendons, ſuffiſamment, ce qui eſt contenu dans l'Ecriture en termes clairs?

CLI. SOUFFREZ que je vous demande encore, ſi vous êtes certains de bien entendre les endroits de l'Ecriture, qui vous font connoître l'Egliſe? Si vous n'en êtes pas certains; comment pouvez-vous l'être qu'il y a une Egliſe infaillible; que telles & telles marques ſont les marques de cette Egliſe; enfin que c'eſt à cette Egliſe, à l'excluſion de toute autre, que ces marques conviennent & s'ajuſtent? Si vous en êtes certains; Hé! permettez-nous de l'être auſſi du ſens des autres paſſages clairs, nous qui avons toutes les mêmes facultez & tous les mêmes moyens pour les entendre, que vous avez pour entendre ceux-là. Car ſi l'Ecriture eſt obſcure en tout & par tout, comment pouvez-vous vous aſſurer du ſens de ces endroits-là; ſi elle eſt claire en quelques endroits;

Digitized by Google

droits ; pourquoi nous arrêterions-nous-là ?

CLII. 2. MAINTENANT, pour venir à l'autre partie de votre Dilemme ; Quand vous dites : *S'ils ont des moyens certains & infaillibles, ils ne peuvent donc point errer ;* en vérité vous vous oubliez beaucoup ; & ne mettez-vous point de différence, entre avoir des moyens certains de faire une chose, & la faire actuellement ? C'est comme, si, de ce que tous les hommes ont des moyens certains de se sauver, vous concluiez que tous les hommes seront certainement sauvez ; ou, de ce qu'un homme a un Cheval, qu'il faut tout aussitôt qu'il le monte, & qu'il s'en serve ; ou, de ce qu'un homme a des moyens de trouver son chemin, qu'il ne peut pas ne pas s'en servir, ni s'égarer. Graces à Dieu, nous avons des moyens suffisans pour nous assurer de la vérité de notre Foi ; mais pour le privilege de n'être pas même dans la possibilité d'errer, nous n'y prétendons point ; parce que nous avons tout aussi peu de raison d'y prétendre, que vous en avez ; & vous n'en avez point du tout. Si vous demandez, comment nous pouvons être sûrs de ne point errer, puisqu'il est possible que nous errions ? Je vous demanderai aussi, comment vous pouvez être sûrs de voir le Soleil, quand vous le voyez, puisque vos yeux peuvent vous tromper ? Peut-être rêvez-vous ; & peut-être que tout ce qu'il y a d'hommes au monde ont rêvé quand ils se sont crû éveillez, & qu'ils n'ont été éveillez, que quand ils ont crû dormir.

Digitized by Google

Au moins ſuis-je ſûr de ceci, & auſſi ſûr, que je ſuis ſûr que Dieu eſt bon; c'eſt qu'il ne demande pas de nous l'impoſſible, non plus qu'une Foi infaillible, ni même certainement exempte d'erreur, ne nous ayant pas donné des moyens certains, pour éviter toute erreur: Et ſi nous nous ſervons de ceux que nous avons, il eſt trop juſte pour exiger, que nous nous ſervions de ceux, que nous n'avons pas.

CLIII. DE ce faux Principe, que ces deux choſes; *avoir des moyens d'éviter l'erreur*; &: *n'être ni dans le danger, ni dans la poſſibilité d'errer*; n'en font qu'une, vous tirez une conſéquence très-abſurde, ſavoir, que nous nous croyons capables de décider infailliblement les Controverſes de Foi, & que nous nous faiſons Juges des Controverſes. Pour la derniere partie de cette Conſéquence, nous l'accordons; Cela eſt vrai: Nous nous faiſons Juges des Controverſes; ou, ce qui revient au même, nous nous ſervons de notre propre Raiſon dans le choix de notre Religion. Mais ſi c'eſt-là un crime, il nous eſt commun avec vous, comme je l'ai prouvé ci-deſſus. La différence qu'il y a à cet égard entre vous & nous, n'eſt pas que nous faiſons un choix, & que vous n'en faites point; mais que nous faiſons notre choix ſagement, à ce qu'il nous ſemble; au lieu que vous, commencez par vous aveugler volontairement vous-même; après quoi vous vous abandonnez à la conduite d'autres Aveugles, ſans vous ſouvenir de ce que vous a dit J. C. que *ſi un aveugle conduit un autre aveu-*

Digitized by Google

aveugle, ils tomberont tous les deux dans la fosse. Mais je dois vous repeter encore, que vous n'avez pas raison de confondre ces deux termes, *Juges*, & *Juges infaillibles*; à moins que vous ne veuilliez dire, que nous n'avons point de *Juges* dans nos Cours de Judicature; ou qu'ils sont *Juges infaillibles*.

CLIV. C'EST ainsi que j'ai rompu les deux Cornes de votre Argument cornu, ou de votre Dilemme; Mais j'ai de plus contre vous une retorsion, dont il ne vous sera pas aisé de parer le coup. Car premierement vous ne vous contentez pas d'une certitude Morale à l'égard des choses que vous croyez, ni d'un dégré d'assurance, qui suffise, pour produire l'obéissance aux Conditions de la Nouvelle Alliance qui est tout ce que nous croyons nécessaire. Il est vrai que l'Esprit de Dieu peut, quand il lui plaît, faire beaucoup davantage, & donner une certitude d'*adhérence*, plus grande que n'est celle d'*évidence*; mais Dieu n'exige, & les hommes ne sont pas en droit d'exiger, qu'on donne à une Conclusion, un consentement plus fort, que les Premisses ne le comportent; ni qu'on édifie, sur des motifs qui ne sont que fort croyables, une Foi absolument infaillible; ce qui seroit appuier, un grand & large édifice, sur un fondement d'une beaucoup moindre assiette. Mais si Dieu ne demande rien de deraisonnable, vous le demandez, & vous dites aux hommes; qu'il n'y a point de salut pour eux, s'ils ne croyent d'une Foi infaillible, ce que vous leur proposez à croire; Il faut pour cela, qu'ils

Digitized by Google

croyent ainſi votre Oracle, ou l'Egliſe qui le leur propoſe à croire, abſolument infaillible. Or comment peuvent-ils croire votre Egliſe infaillible, à moins qu'ils n'ayent quelques moyens infaillibles, qui les perſuadent qu'elle l'eſt? Et l'infaillibilité de ces moyens comment la connoîtront-ils, que par d'autres moyens? Et ainſi à l'infini; à moins qu'ils ne puiſſent creuſer aſſez avant pour trouver le Roc, c'eſt à dire quelque choſe d'*évident par ſoi-même*, ſur quoi cet édifice porte; choſe que vous ne prétendez ſeulement pas. Mais tout ſe termine enfin, & ſe *réſoud* en des motifs, leſquels, après un mûr examen, paroîtront à peine probables; & que vous ne donnez-vous-même, que comme très-croyables. Si je vous demande, par exemple, pourquoi vous croyez la Tranſubſtantiation? Tout ce que vous pouvez répondre, c'eſt que c'eſt une vérité révélée par la premiere Vérité. Si je vous demande encore, comment vous pouvez être certain, ou me rendre moi-même certain, que c'eſt une vérité révélée? Tout ce que vous pouvez me dire; c'eſt que l'Egliſe, qui eſt infaillible, le dit. Si je continuë à vous faire des queſtions, & que je vous demande, ce que vous entendez par votre Egliſe? Vous ne me pouvez rien répondre, ſinon, que c'eſt la Societé des Chrétiens qui adhérent au *Pape*. J'inſiſte encore; Quelle raiſon ai-je de croire que cette Societé ſoit l'Oracle infaillible de la Révélation Divine? Vous me dites alors, qu'il y a pluſieurs motifs qui me peuvent

porter

Digitized by Google

porter à le croire. Mais ces motifs, repliqué-je, ſont-ils donc finalement infaillibles? Non, dites-vous, mais ils ſont fort croyables. Fort bien; qu'ils le ſoient à la bonne heure, nous n'avons pas maintenant le loiſir d'entrer dans cette diſcuſſion. Cependant, il me ſemble, que puiſque les motifs qui portent à croire l'infaillibilité de votre Egliſe, ne ſont tout au plus, que fort croyables; il ne doit être ainſi, tout au plus, que fort croyable que votre Egliſe eſt infaillible; il ne doit être auſſi pas plus croyable, peut-être un peu moins, que les choſes que l'Egliſe propoſe à croire, la Tranſubſtantiation en particulier, ſont des vérités révélées. Et il me ſemble, que tout ce que vous pouvez raiſonnablement exiger, c'eſt qu'on les croye, non d'une Foi *Divine*, & comme vous l'appellez *infaillible*; mais d'un conſentement modeſte, & avec une ſimple certitude *morale*. Et à l'égard de ces motifs, qui portent à croire l'infaillibilité de votre Egliſe, vous voulez bien, j'eſpere, nous permettre de les examiner, & de juger par nous-mêmes, ſi ce ſont des motifs, ou ſi ce n'en ſont pas? s'ils ſont ſuffiſans, ou s'ils ne le ſont pas; s'il n'y a pas d'autres motifs qui leur ſont oppoſez, & qui éloignent plus de votre Egliſe, que ceux-là n'en approchent; & enfin ſi ces motifs ne ſont pas des motifs, qui portent à la *Religion Chrêtienne*, & non au *Papiſme*; permettez-moi, pour la commodité de diſtinguer, d'appeller de ce nom, votre Religion. S'il ne nous eſt pas permis de ju-

Digitized by Google

ger de tout cela; comment eſt-ce que ce qui n'eſt pas de mon reſſort, peut déterminer mon jugement? Si cela m'eſt permis; me voilà donc au moins Juge de ces Controverſes ici: 1. Si chacun de ces motifs eſt effectivement un motif, qui puiſſe porter à faire choix de quelque Egliſe, que ce ſoit? 2. Cela ſuppoſé, s'il peut porter à faire choix de la vôtre en particulier? 3. S'il eſt ſuffiſant pour cela, ou non? 4. S'il n'y a pas d'autres Societez, qui ont autant, & d'auſſi grands motifs pour m'attirer à elles que la vôtre en a? 5. Si je n'ai pas plus de raiſon de croire que vous errez actuellement, que de croire que vous ne pouvez pas errer? Et puiſque nous ſommes en train, permettez-moi d'ajoûter encore quelques Queſtions à celles-là. Suis-je ſuffiſamment qualifié, pour juger de ces Controverſes-ci, ou non? Si je le ſuis, pourquoi pas, pour juger de quelques autres? pour juger de toutes? Je dis plus; eſt-ce que l'examen ſérieux de ce petit nombre de queſtions, ne renferme pas, & ne me rend pas néceſſaire l'examen de toutes les autres? Quels autres motifs avez-vous qui m'engagent à faire choix de votre Egliſe, que vos marques de l'Egliſe? *Bellarmin* en nomme quatorze ou quinze; Et une ſeule de ces quinze, emporte avec ſoi non ſeulement l'examen des matieres controverſées, mais encore l'examen de celles qui ne le ſont pas. Comment connoîtrai-je, par exemple, ou comment puis-je connoître; que *l'Egliſe de Rome eſt conforme avec l'ancienne Egliſe*; à moins que je

Digitized by Google

je ne ſache 1. quels étoient les ſentimens de l'ancienne Egliſe, & enſuite, quels ſont ceux de l'Egliſe de Rome; & enfin, ſi ces ſentimens ſont conformes? Et ſi je trouve qu'ils ne le ſont, me voilà dans l'obligation de juger que l'*Egliſe Romaine* n'eſt pas l'Egliſe; parce qu'il lui manque une des marques, qu'elle prétend elle-même être une marque propre, perpétuelle, & diſtinctive de l'Egliſe. De ſorte que, tout compté & tout rabattu, nous ſommes, & nous ne pouvons nous empêcher d'être, de part & d'autre, *Juges* chacun pour ſoi, & Dieu pour tous.

CLV. JE réponds au § 26., que cette aſſertion: *l'Ecriture ſeule eſt le Juge de toutes les Controverſes de la Foi*, priſe dans le ſens propre des termes, n'eſt ni un Point Fondamental, ni un Point Non-fondamental, ni matiere de Foi en aucune maniere; mais une fauſſeté évidente. Elle n'eſt pas *Juge des Controverſes*, mais *une Règle pour juger des Controverſes*; & une Règle, non abſolument parfaite, mais auſſi parfaite que peut l'être un pur Ecrit, qui ſuppoſe toûjours quelque choſe d'évidemment vrai, ou d'évidemment croyable, pour lui donner l'atteſtation néceſſaire; & c'eſt dans le cas preſent, la Tradition univerſelle. C'eſt donc proprement la Tradition univerſelle, qui eſt la Règle pour juger de toutes les Controverſes. Mais comme rien ne deſcend plus manifeſtement juſqu'à nous, porté, pour ainſi dire, ſur le grand Fleuve, formé de tous les Ruiſſeaux de la Tradition, que l'Ecritu-

Digitized by Google

re; n'y ayant que l'Ecriture, qui ait une atteſtation de la Tradition univerſelle proprement dite, à l'excluſion de toute Doctrine non écrite, & de l'Infaillibilité de quelque Egliſe que ce ſoit; Nous diſons par cette raiſon, que comme les Apôtres étoient, de leur vivant, les ſeuls Juges des Controverſes; maintenant qu'ils ſont morts, leurs Ecrits ſont auſſi la ſeule Règle des Controverſes. De toutes les Doctrines non écrites; il n'y en a point qui dûſſent plus vraiſemblablement être reçûës, comme Traditions Apoſtoliques, que celle *des Millénaires*, & celle, *de la néceſſité de l'Euchariſtie pour les Enfans*; qui pourtant, de l'aveu de l'un & de l'autre des Partis, ne le ſont nullement.

CLVI. ET néanmoins, quand nous diſons que l'Ecriture eſt la ſeule Règle, pour juger des Controverſes, vous concevez bien que nous n'entendons parler que des Controverſes, qui peuvent ſe décider par l'Ecriture, & qui s'élevent parmi ceux qui la reçoivent. Si j'avois à faire à un Athée, à qui il s'agit de prouver qu'il y a un Dieu, je ne dis pas que l'Ecriture pût être d'uſage pour réſoudre cette Queſtion; car, par cela même qu'il doute s'il y a un Dieu, il doute auſſi ſi l'Ecriture eſt la Parole de Dieu; & s'il n'en doutoit pas, il accorderoit ce qui eſt en queſtion, & ceſſeroit d'être Athée. De même, ſi je diſputois avec un Juif touchant la venuë de J. C. je n'avancerois rien, en lui citant le Nouveau Teſtament, dont il ne reconnoît pas l'Autorité; à moins,

Digitized by Google

moins, que par des Principes qui nous ſont communs, je ne lui euſſe auparavant prouvé que le N. T. eſt la Parole de Dieu. Le Nouveau Teſtament n'eſt donc pas propre à fournir des preuves contre un Juif; parce qu'une Autorité, dont on doute, ceſſe d'être une Autorité. Il en eſt de même d'un homme, qui croiroit la Religion Chrétienne; mais qui nieroit que la Bible fût la Parole de Dieu; quoi qu'il avouât, que ce qui eſt contenu dans la Bible fût vrai. Cette ſuppoſition n'eſt pas impoſſible; car je pourrois fort bien croire qu'un certain Livre de S. *Auguſtin*, par exemple, ne contient rien que de vrai, ſans croire que S. *Auguſtin* eût été immédiatement inſpiré en l'écrivant. Il ſeroit inutile de citer la Bible, en diſputant avec un tel homme, parce que ce qui eſt en queſtion, ne ſauroit ſe prouver ſoi-même. Quand donc nous diſons que l'Ecriture eſt un moyen ſuffiſant pour décider toutes les Controverſes, nous n'entendons pas parler de celles qu'on peut avoir avec des Athées, des Juifs, des Turcs, ou même des Chrétiens (ſi pourtant il y en a de tels) qui ne croyent pas que l'Ecriture ſoit la Parole de Dieu, nous diſons que toutes les Controverſes touchant la Foi, ou ne peuvent point du tout ſe décider; & alors il n'eſt pas néceſſaire de croire ni le pour, ni le contre: ou qu'elles peuvent ſe décider par l'Ecriture. En un mot, tout ce qui eſt néceſſaire à croire, eſt enſeigné clairement dans l'Ecriture, & tout ce qui n'y eſt pas enſeigné clairement ne ſau-

Digitized by Google

roit être néceſſaire à croire. Et la raiſon que nous en avons eſt convainquante, parce que rien n'eſt néceſſaire à croire, que ce qui eſt venu juſqu'à nous, comme Doctrine de J. C. par le canal d'une Tradition originale & univerſelle. Or il n'y a que l'Ecriture qui ſoit venuë juſqu'à nous par ce canal, ainſi il n'y a que l'Ecriture, ou la Doctrine de l'Ecriture, qui ſoit néceſſaire à croire. Maintenant, pour vous ſuivre de plus près, & pour répondre à votre Queſtion, non comme vous la propoſez, mais comme vous auriez dû la propoſer; je dis, que cette Propoſition: *L'Ecriture ſeule eſt la Règle, par où ceux qui la croyent être la Parole de Dieu, doivent juger de toutes les Controverſes de Foi,* n'eſt pas un point fondamental; mais pour des raiſons différentes des vôtres. Vous voyez que la premiere, & la principale que vous alléguez, n'en eſt plus une, dès qu'on établit bien la Queſtion; parce que dès qu'on ſuppoſe que les Parties qui conteſtent, ſont d'accord ſur ce point, que l'Ecriture eſt la Parole de Dieu, cela n'eſt plus un point conteſté. Votre ſeconde raiſon, ſavoir; *que les Controverſes ne peuvent ſe terminer ſans une Autorité vivante*, ne prouve guères davantage. Je vous ai déja dit, que les Controverſes néceſſaires peuvent ſe décider, & ſe décident; & que ſi elles ne ſe terminent pas, ce n'eſt pas la faute de la Règle, mais celle des hommes. A l'égard des autres, qui ne ſe terminent pas, il n'eſt pas néceſſaire qu'elles ſe terminent; & ſi Dieu avoit voulu

Digitized by Google

lu qu'elles se terminassent, il auroit pourvû des moyens certains pour les terminer. Quand vous dites en 3e. lieu que vous *employez pour bien entendre l'Ecriture, tous les mêmes moyens, que nous prescrivons nous-mêmes*; il y a bien de l'hypocrisie dans cette prétension. Vous *les employez* ces moyens; mais pleins de vos préjugez, & fortement resolus de résister à leur impression, s'ils vous portent à croire quelque chose de contraire à votre premiere persuasion, touchant l'Infaillibilité de votre Eglise. En *les employant*, vous n'osez faire usage de votre Liberté; & vous êtes sans cesse en garde contre la Vérité, qui vous affranchiroit de vos erreurs, si vous étiez aussi disposé à croire cette conséquence: Notre Eglise contredit l'Ecriture; Donc elle erre; Donc elle n'est pas infaillible; que vous êtes déterminé à croire celle-ci: L'Eglise est infaillible, Donc elle n'erre point; Donc elle ne contredit point l'Ecriture; quoi qu'il paroisse très-clairement qu'elle la contredit.

CLVII. Vous *priez*, non, que Dieu vous fasse connoître la vraye Religion; mais qu'il vous confirme dans la vôtre. *Vous comparez les Textes ensemble*, mais c'est pour soutenir, ou pour déguiser vos Doctrines erronnées, & non pour en juger sans partialité, ou pour y renoncer, si vous trouvez qu'il y ait raison pour cela. *Vous consultez les Originaux*, mais vous n'y avez aucun égard, quand ils contredisent votre Doctrine, ou ne s'accordent pas avec votre Version.

CLVIII.

Digitized by Google

CLVIII. A tout cela *vous ajoûtez* non seulement l'*Autorité*, mais l'Infaillibilité, non de l'*Eglise de Dieu*, mais de l'*Eglise Romaine*, qui n'en est qu'une partie, fort corrompuë ; *de laquelle* le Dr. *Potter* n'a jamais dit, qu'elle *ne sauroit tomber dans aucune erreur damnable* ; laquelle, n'étant qu'une Societé composée de plusieurs Particuliers ne peut *vous fournir d'autres secours, que ceux qu'on peut attendre, du travail, du savoir, & de l'industrie d'autres Particuliers*, & laquelle, afin que ces secours vous soient inutiles, commence par vous dire que vous ne devez pas vous en servir pour découvrir des erreurs dans votre Eglise, mais pour maintenir qu'il est impossible, qu'elle tombe dans aucune Erreur. Enfin il est certain que le Dr. *Potter* trouve vos sentimens, & votre Pratique suffisamment damnables : seulement il espère (*& spes est rei incertæ nomen*) il espère, que les Véritez qui vous restent, en particulier la nécessité de la Repentance, & de la Foi en J. C. serviront d'Antidote contre vos erreurs : & que quand un jour, ce que vous avez édifié sur ce Fondement brûlera, ceux *qui auront suivi Absalon dans la simplicité de leur cœur*, pourront bien *échapper*, mais comme, *en passant par le feu.* Outre que l'Opinion du Dr. *Potter* n'est pas une Règle pour vous ni pour moi, à moins que vous ne supposiez qu'il est infaillible ; & si vous le supposez tel, pourquoi écrivez-vous contre lui?

CLIX. CEPENDANT, je ne croi pas cette

Digitized by Google

cette Proposition, un Point Fondamental, pour d'autres raisons. Parce que, si quelqu'un croyoit la Doctrine Chrétienne toute entiere, & y conformoit sa vie, sans pourtant savoir ni croire que l'Ecriture est la Règle de la Foi, & la Parole de Dieu; mon Opinion est qu'un tel homme pourroit être sauvé. Voici ma raison : c'est qu'il accompliroit toute la condition de l'Alliance nouvelle, qui est de croire l'Evangile, & non de croire que l'Evangile est contenu dans tel ou tel Livre. En effet les Livres de l'Ecriture ne sont pas tant les Objets de notre Foi, que des Instrumens, où elle est contenuë & conservée; ils ne sont pas tant pour l'Etre, que pour le bien être de la Doctrine Chrétienne. S. *Irénée* nous parle, comme M. K. le reconnoit, de quelques Nations barbares, *qui croyoient la Doctrine de J. C. sans croire que l'Ecriture fût la Parole de Dieu; car ils n'avoient jamais ouï parler d'Ecriture, & la Foi vient de l'Ouïe.* Or ces Peuples Barbares pouvoient se sauver; Donc on peut se sauver, sans croire que l'Ecriture est la Parole de Dieu; à plus forte raison, sans croire qu'elle est la Règle, & une Règle parfaite de la Foi. Je ne doute pas non plus, que si les autres Eglises leur avoient proposé de recevoir les Livres de l'Ecriture qu'elles recevoient elles-mêmes; & qu'ils eussent douté de la vérité de ces Livres, ou que même ils les eussent tout-à-fait rejettez, la simple Foi, & la simple Pratique de la Doctrine Chrétienne, ne les eût mis en état de salut : car

Digitized by Google

car tout ce que Dieu exige de nous, ſous peine de damnation, c'eſt de croire les Véritez qui ſont contenuës dans ces Livres, & non de croire que ces Livres le contiennent. Ce n'eſt pas qu'on ne dût regarder comme quelque choſe de fort étrange, & de fort déraiſonnable, ſi quelqu'un croyoit aujourd'hui la matiére de ces Livres, ſans croire leur Autorité; & qu'on n'eût lieu de craindre, que ne croyant pas celle-ci, il n'eût pas beaucoup de foi pour celle-là: Mais il n'y a pas toûjours néceſſité égale de croire les choſes, qu'il y a égale raiſon de croire. Je croi, par exemple, qu'il y a à peu près autant de raiſon de croire, qu'il y a eu au monde un tel homme que *Henri Huit*, Roi d'Angleterre; qu'il y en a de croire que J. C. a ſouffert ſous Ponce-Pilate; & cependant la derniere de ces Véritez eſt néceſſaire à croire, & l'autre ne l'eſt pas. Ainſi, ſi quelqu'un doutoit de l'Autorité de l'Ecriture, ou refuſoit même de la croire; il n'agiroit pas, à la vérité, en homme raiſonnable; mais il ne pécheroit point en cela ni mortellement, ni autrement; parce que Dieu n'a commandé nulle part ſous peine de damnation, qu'on crût tout ce qu'il eſt raiſonnable de croire. Et comme un Exécuteur Teſtamentaire; qui exécuteroit ponctuellement la derniere Volonté d'un Teſtateur, ſatisferoit pleinement à la Loi, quand même il ne croiroit pas que le Parchemin, ou l'Inſtrument qui la contient, fût ſon vrai Teſtament, encore qu'il le fût,

Digitized by Google

sût; Je croi de même, qu'un homme, qui croiroit toute la Doctrine Chrétienne, & qui vivroit conformément, seroit sauvé, encore qu'il ne crût, ni ne sût, que les Evangiles ont été écrits par les Evangelistes, ou les Epîtres par les Apôtres.

CLX. Je laisse à juger à de plus habiles gens, si ce Raisonnement est juste & concluant: mais une chose sai-je bien, c'est que le Corollaire, que vous tirez de cette Conclusion; *Que cette proposition n'est pas un Point fondamental*, ne s'en ensuit point du tout: savoir; *Que nous sommes donc incertains de la Vérité*; parce que nous disons que toute l'Eglise, & à plus forte raison les Eglises particulieres, & tous les Particuliers, peuvent errer dans les Points Non-fondamentaux. C'est un Sophisme, qui n'a de fondement, que ce Principe si évidemment faux: que quiconque peut errer, ne peut jamais être certain qu'il n'erre pas. Mais, qui m'empêchera de conclure, du même Principe, que, puis que vous dites aussi, que ni les Eglises particulieres, ni les Particuliers, ne sont pas infaillibles, il s'ensuit, que vous n'êtes point certains, de ne point errer même à l'égard des Vérités fondamentales de la Religion? Un Juge peut errer en jugeant; s'ensuit-il delà qu'il ne puisse jamais être certain d'avoir bien jugé? Un Voyageur peut s'égarer; s'ensuit-il delà que je doive toûjours être en doute si je ne m'égare point, en allant de la sale commune, à ma chambre? Ou que le Messager de Londres ne sauroit être certain, en plein midi,

midi, quand il eſt ſobre & dans ſon bon ſens, s'il eſt bien dans le Chemin de Londres? Ces conſéquences vous paroiſſent-elles juſtes? Elles reſſemblent pourtant à la vôtre, autant qu'il eſt poſſible.

CLXI. ET *par la même raiſon*, dites-vous, *nous ne ſommes pas certains que l'Egliſe n'eſt pas le Juge des Controverſes*: Mais nous venons de voir que cette raiſon n'en eſt pas une; ainſi nous pouvons bien, malgré cela, être ſuffiſamment certains, que l'Egliſe n'eſt pas le Juge des Controverſes. Le fondement de ce Sophiſme eſt à peu-près le même, que celui du précédent; ſavoir: que nous ne pouvons être certains de la fauſſeté d'aucune Propoſition; ſinon de celles, qui ſont des erreurs damnables. Mais je vous prie, Monſieur, dites-moi ce que vous penſez de celles-ci: la Neige eſt noire; le Feu, eſt froid; Mr. *Knot* eſt Archevêque de Tolede; le Tout n'eſt pas plus grand, qu'une de ſes deux Parties; Deux & Deux, ne font pas Quatre; Croyez-vous que ces Propoſitions ſoient des Erreurs damnables? Ou plûtôt, parce qu'elles ne le ſont pas, n'avons-nous, pour cela, nulle certitude qu'elles ſoient fauſſes? Je vous prie, Monſieur, de penſer ſérieuſement, ſi c'eſt bien fait à vous, de chercher à en impoſer à votre Roi & à votre Nation, par de pareils Sophiſmes. Et ſi vous êtes convaincu, que ce ſont des Sophiſmes, Hé, donnez gloire à Dieu, & faites connoître à tout le monde que c'eſt-là l'opinion que vous en avez, en abandonnant une Reli-

gion,

Digitized by Google

gion, qui n'eſt appuyée, que ſur des Fondemens, ſi trompeurs, & ſi ruineux.

CLXII. DANS *des Thèſes ſoutenuës à* Oxford *l'an 1663. on demande*, ſi l'Egliſe a l'Autorité de décider les Controverſes de Foi; *&* d'interpréter l'Ecriture: *& on répond à ces deux Queſtions*, affirmativement. Et moi, ſi je vous diſois que dans des Thèſes ſoutenuës à *Douay* l'an 1632. il y en avoit une qui portoit: Que Dieu prédétermine les hommes à toutes leurs Actions, bonnes, mauvaiſes, ou indifférentes. Vous croiriez-vous obligé d'être de ce ſentiment, & de le ſoutenir; Si cela eſt; dites-le: ſinon; hé! pourquoi faites-vous aux autres, ce que vous ne vous ne voudriez pas qu'on vous fît? Il me ſemble auſſi qu'un homme auſſi ſubtil, & auſſi délié que vous, devroit tout d'un coup appercevoir l'extrême différence qu'il y a entre l'Autorité de faire une choſe, & l'Infaillibilité, en la faiſant; & encore, entre une Infaillibilité conditionelle, & une Infaillibilité abſoluë. Le Docteur, avec l'Article de l'Egliſe Anglicane, attribuë la premiere à l'Egliſe, bien plus, il l'attribuë aux Egliſes particulieres; & je ſouſcris volontiers à ſon Opinion, c'eſt-à-dire, que l'Egliſe a l'Autorité de décider les Controverſes de Foi, ſuivant la Parole de Dieu, *claire & évidente*, & la Tradition univerſelle; & l'Infaillibilité, tandis qu'elle procéde ſuivant cette Régle. S'il s'élevoit, par exemple, un Hérétique, qui niât la Paſſion de J. C., ou ſa Reſurrection; l'Egliſe auroit l'Autorité de déci-

Digitized by Google

décider cette Controverſe, & une direction infaillible, en la décidant ; elle auroit l'Autorité d'excommunier un tel homme, s'il perſiſtoit dans ſon erreur. Vous ne nierez pas, j'eſpere, que les Juges n'ayent l'Autorité de juger les Procès Civils & Criminels ; & cependant je ſuis ſûr que vous ne direz pas, qu'ils ſont abſolument infaillibles dans leurs Jugemens. Ils le ſont pourtant infaillibles, s'ils procédent, & tandis qu'ils procédent ſuivant la Loi ; mais ils ne ſont pas infailliblement certains, qu'ils le ſeront toûjours. De même le Dr. *Potter* n'a jamais dit que l'Egliſe ſeroit toûjours infailliblement aſſiſtée de l'Eſprit de Dieu, pour décider juſte, toutes les Controverſes, & celles-là mêmes, dont on peut ſoutenir le *pour* & le *contre*, *ſalvâ compage fidei*, ſans intéreſſer la Foi ; il n'a jamais dit qu'elle ne manqueroit jamais d'établir la Vérité, ſoit qu'elle uſât, ou non, des moyens néceſſaires pour cela, ſoit qu'elle procédât, ou non, ſuivant la Règle : il n'a jamais dit que nous pouvions être abſolument certains qu'elle ne manqueroit jamais à ſuivre ſa Règle. C'eſt, dis-je, ce que ce Docteur n'a jamais dit : & ce qu'il a dit ne fait pas plus pour vous que ce que vous dites vous-mêmes, c'eſt-à-dire rien du tout.

Réponſe au § 27. CLXIII. JE réponds au Paſſage de S. *Auguſtin*, allégué dans ce Paragraphe, 1. Qu'en pluſieurs choſes, vous déclinez le Jugement de S. *Auguſtin*, & que vous ne vous rendez pas à ſon Autorité ; par exemple

Digitized by Google

ple dans les Appels à la Cour de Rome : dans la Tranſubſtantiation : touchant l'uſage & le Culte des Images : touchant l'état de Ames des Juſtes avant le Jour du Jugement : touchant l'exemption de la Vierge Marie de tout péché, originel & actuel : touchant la néceſſité de l'Euchariſtie pour les Enfans : touchant la peine du dam des Enfans mourant ſans Baptême : touchant la connoiſſance des Saints décédez : touchant le Purgatoire : touchant la faillibilité des Conciles, même généraux : touchant la perfection, & la clarté de l'Ecriture, dans toutes les choſes néceſſaires à Salut : touchant la Demi-Communion : touchant les Priéres dans les Langues inconnuës : je dis, que dans toutes ces choſes, vous ne vous rendez pas à l'Autorité de S. *Auguſtin* ; & que par conſéquent, vous ne pouvez raiſonnablement, ni équitablement exiger, que nous nous y rendions, dans la Queſtion preſente. 2. A S. *Auguſtin*, échauffé dans la Diſpute contre les *Donatiſtes*, & fouillant dans tous les recoins de la *Topique*, pour trouver des Argumens contre ſes Adverſaires, nous oppoſons S. *Auguſtin* revenu à ſon ſang froid, & enſeignant tranquillement dans ſon Livre de la Doctrine Chrétienne : *Que tout ce qui regarde la Foi & les Mœurs, eſt enſeigné dans les endroits clairs de l'Ecriture* : IN *iis, quæ apertè poſita ſunt in Sacris Scripturis, omnia ea reperiuntur, quæ continent Fidem, Moreſque vivendi.* 3. Nous diſons qu'il ne parle pas de l'Egliſe *Romaine*, mais de l'Egliſe Catholique,

Digitized by Google

tholique, qui eſt bien étenduë, & qui par conſéquent a beaucoup plus de credit, & d'autorité, que n'en a l'Egliſe Romaine. 4. Il parle d'un point qui n'eſt pas *exprimé*, mais auſſi qui n'eſt pas *contredit*, dans l'Ecriture; au lieu que les Erreurs, dont nous vous accuſons, ſont toutes contredites dans l'Ecriture. 5. Il ne dit pas que J. C. nous a recommandé l'Egliſe comme un *Oracle*, & *un Juge infaillible de toutes les Controverſes*; mais comme *un Témoin croyable de l'Ancienne Tradition*. De refuſer par conſéquent, de faire la Pratique de l'Egliſe, (entendez de l'Egliſe de tous les lieux, & de tous les tems,) n'eſt pas un reproche qu'on puiſſe nous faire, à nous qui ne rejettons aucune des Pratiques de l'Egliſe, ſinon celles, qui ne ſont nées que depuis les Apôtres, & évidemment contraires à la Pratique des premiers & des plus purs Siécles. Enfin il eſt de la derniere évidence, & l'impudence elle-même n'oſeroit le nier, qu'en ſuivant ce Principe: *Qu'on doit croire, comme enſeigné par J. C. tout ce qui eſt enſeigné par l'Egliſe d'à préſent*, on eſt tombé dans l'Erreur; *en croyant par exemple la néceſſité de l'Euchariſtie pour les Enfans*; Erreur commune du tems de S. *Auguſtin*, & ſoutenuë par S. *Auguſtin*, lui-même; il eſt donc inconteſtablement vrai que ce Principe, qui peut également favoriſer la Vérité & l'Erreur n'eſt pas un principe certain, pour trouver la Vérité.

CLXIV. A l'Argument par où vous fermez ce Chapitre, je réponds, qu'encore

Digitized by Google

cère que l'Eglise visible doive toûjours proposer, sans jamais y manquer, tout ce qui suffit pour conduire les hommes au Ciel; elle peut néanmoins ajouter quelquefois à cette Révélation, des choses superfluës & inutiles; je dis plus, des choses préjudiciables; je dis plus encore, des erreurs damnables en elles-mêmes, mais non pas impardonnables. Elle peut aussi en retrancher quelquefois des choses très-utiles & très-profitables. Et par conséquent, on peut, sans péché, résister en quelque chose, à l'Eglise visible de J. C. Mais vous nous pressez encore davantage, en nous demandant: *Quelle étoit l'Eglise visible qui existoit, au tems que Luther commença sa prétenduë Reformation? Si c'étoit l'Eglise Romaine, ou la Protestante?* Comme s'il y avoit nécessité, que ce fût *l'Eglise Protestante*, ou la *Romaine*? ou que ce fût la *Romaine*, si ce n'étoit pas la *Protestante*? Et cependant c'est-là l'artifice ordinaire de vos Controversistes d'alléguer des raisons spécieuses, pour persuader aux simples, que l'Eglise Protestante ne sauroit être la vraye Eglise, & pour leur faire conclure de là, que c'est donc l'Eglise Romaine qui l'est. Mais pourquoi, je vous prie, l'Eglise Romaine ne peut-elle pas bien se contenter d'être une partie de l'Eglise, & que l'Eglise Grecque soit l'autre? Et s'il faut de nécessité que l'une de ces deux Parties soit le Tout; pourquoi non l'Eglise Grecque, aussi bien que l'Eglise Romaine; puis qu'il n'y a aucune des marques de votre Eglise, qui ne lui quadre tout aussi bien qu'à la

Digitized by Google

vôtre? Si ce n'eſt peut-être, qu'elle eſt pauvre, & opprimée par le Turc, au lieu que la vôtre eſt riche & floriſſante.

CLXV. CE n'eſt pas non plus une choſe auſſi aiſée à décider, que vous le diriez bien: *que Luther & les autres Proteſtans ont réſiſté à toute l'Egliſe viſible, en matiere de Foi.* Il n'eſt pas non plus auſſi évident, qu'il vous paroît: *que l'Egliſe viſible ne peut jamais tomber dans un état, où l'on puiſſe avoir raiſon de lui réſiſter.* Enfin quand vous traitez d'*échappatoire & de défaite* la diſtinction des Points de Foi, en Points Fondamentaux & Non fondamentaux; cela eſt bien plus aiſé à dire qu'à prouver, comme vous en ſerez bientôt convaincu; mais c'eſt la matiere du Chapitre ſuivant.

FIN DU TOME I.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google